

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Abou El Kacem Saâdallah – Alger 2  
Faculté des Langues Étrangères



Thèse de Doctorat préparée dans le cadre d'une cotutelle internationale  
avec l'Université Paul-Valéry Montpellier III

**Parole subversive : ironie et détournement dans la  
titrairie billettiste. Cas de *Pousse avec eux* !**

**dans Le Soir d'Algérie**

**Subversive speech : irony and diversion in the  
headline. The case of *Pousse avec eux* !**

**in Le Soir d'Algérie**

Spécialité : Sociolinguistique et Analyse du discours

Présentée par Amal BECHIR

Soutenue le 27 janvier 2023 à l'Université Paul-Valéry Montpellier III  
devant le jury composé de

M. Ousmane Alpha BARRY, Pr., U. Bordeaux-Montaigne

Président

Mme Nadia GRINE, Pr., U. Adrar

Directrice

Mme Aleksandra NOWAKOWSKA, MC-HDR, U. Montpellier 3

Co-directrice

Mme Kamila OULEBSIR, MC-HDR, ENS-Bouzaréah

Examinatrice

M. Hugues CONSTANTIN DE CHANAY, Pr., U. Lyon 2

Examineur

Mme Nabila BESTANDJI, Pr., U. Alger 2

Examinatrice

Année Universitaire : 2022/2023

People's Democratic Republic of Algeria  
Ministry of Higher Education and Scientific Research

University of Abou El Kacem Saâdallah – Alger 2  
Faculty of Foreign Languages



PhD dissertation prepared as part of an international joint supervision with  
the University Paul-Valéry Montpellier III

**Subversive speech : irony and diversion in  
the headline. The case of *Pousse avec eux !*  
in Le Soir d'Algérie**

Speciality : Sociolinguistics and Discourse analysis

Presented by **Amal BECHIR**

Defended on January 27th 2023 at Paul-Valéry Montpellier III University

board of Examiners

M. Ousmane Alpha BARRY, Pr., U. Bordeaux-Montaigne	Chairperson
Mme Nadia GRINE, Pr., U. Adrar	Supervisor
Mme Aleksandra NOWAKOWSKA, MC-HDR, U. Montpellier 3	Co-supervisor
Mme Kamila OULEBSIR, MC-HDR, ENS-Bouzaréah	Examiner
M. Hugues CONSTANTIN DE CHANAY, Pr., U. Lyon 2	Examiner
Mme Nabila BESTANDJI, Pr., U. Alger 2	Examiner

Academic Year : 2022/2023



# Remerciements

J'adresse mes remerciements à mes deux directrices de thèse : Mme Aleksandra Nowakowska et Mme Nadia Grine. Je les remercie d'avoir dirigé cette recherche. De m'avoir accompagnée, encouragée, conseillée et éclairée. Je les remercie pour les échanges scientifiques et les conseils méthodologiques.

Je remercie M. Ousmane Alpha Barry, Mme. Kamila Oulebsir, Mme. Nabila Bestandji et M. Hugues Constantin de Chanay d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse.

Je remercie mes parents, mon mari, ma famille et mes amies, qui m'ont soutenue et encouragée tout au long de ce travail.

Une pensée amicale à mes collègues doctorants des laboratoires Praxiling et Lisodil, particulièrement à Chahla.

Je n'oublie pas d'adresser mes sincères remerciements à Mme Belhaouchet Halima, qui m'a accompagnée durant tout mon cursus universitaire. Elle m'a initiée au domaine de l'analyse du discours et a guidé mes premiers pas dans la recherche, en y portant un regard attentif et exigeant.

## Résumé

### **Parole subversive : ironie et détournement dans la titraile billettiste. Cas de *Pousse avec eux !* dans Le Soir d'Algérie**

La thèse porte sur l'étude de l'ironie et du détournement dans la titraile du billet d'humeur *Pousse avec eux !* du quotidien Le Soir d'Algérie. L'objectif est d'étudier les configurations et les fonctionnements dialogiques, discursifs et textuels des deux figures, pour en analyser le potentiel subversif. La thèse s'articule en trois parties : dans la première, nous définissons la titraile comme un sous-genre discursif à part entière, avec ses caractéristiques compositionnelles, stylistiques et thématiques propres, et posons le cadre théorique et méthodologique, qui repose sur l'approche dialogique de Bakhtine et sur la théorie de la Représentation du Discours Autre d'Authier-Revuz. La deuxième partie, consacrée à l'étude de l'ironie, s'articule en trois chapitres : le premier dresse un état de l'art des recherches sur l'ironie, tandis que les deux autres sont respectivement dédiés à l'analyse des deux formes de l'ironie dans la titraile : l'ironie à travers le discours direct et l'ironie à travers la modalisation autonymique d'emprunt. La troisième partie, réservée à l'étude du détournement, est également composée de trois chapitres : le premier dessine les contours du figement, le second présente le volet théorique du détournement, et le troisième se consacre au volet analytique. L'étude a mis au jour le fonctionnement dialogique subversif de la titraile et a déterminé la part de l'hétérogénéité énonciative dans la caractérisation de ce sous-genre discursif.

**Mots clés :** Subversion, dialogisme, ironie, détournement, genre de discours, représentation du discours autre.

## Abstract

### **Subversive speech : irony and diversion in the headline. The case of *Pousse avec eux !* in Le Soir d'Algérie**

The thesis focuses on the study of irony and diversion in the headline of the column *Pousse avec eux !* in the daily newspaper Le Soir d'Algérie. The purpose is to study the dialogical, discursive and textual configurations and functionings of the two figures, in order to analyze their subversive potential. The thesis is divided into three parts : in the first, we define the headline as a discursive subgenre in its own right with its own compositional, stylistic and thematic characteristics, and then, we set out the theoretical and methodological framework which is based on Bakhtin's dialogical approach and Authier-Revuz's theory of the

representation of another speech. The second part, devoted to the study of irony, is divided into three chapters: the first draws up a state of the art of research on irony and the other two are dedicated respectively to the analysis of the two forms of irony in the headline : irony through the direct discourse and irony through the autonymic modalisation. The third part, devoted to the study of diversion, is also composed of three chapters : the first one draws the contours of idiomaticity, the second presents the theoretical part of diversion, while the third is devoted to the analytical component. The study revealed the subversive dialogical functioning of the headline and determined the contribution of enunciative heterogeneity in the characterization of this discursive subgenre.

**Key words :** Subversion, dialogism, irony, diversion, speech genre, representation of another speech.

## ملخص

الخطاب التهكمي : السخرية و التشتيت في عناوين الاعمدة الصحفية الساخرة : دراسة حالة العمود

*Le Soir d'Algérie* في الصحيفة اليومية *Pousse avec eux !*

تتناول الأطروحة موضوع السخرية والتشتيت في عنوان العمود الصحفي الفكاهي " *Pousse avec eux !* " في الصحيفة اليومية *Le soir d'Algérie*. وتهدف هذه الدراسة الي الكشف عن الأداء الحواري والخطابي والنصي لهذين الاسلوبين، من أجل تحليل إمكاناتهما التهكمية. وتنقسم الأطروحة إلى ثلاثة أجزاء : في الجزء الأول، نعرف العنوان على أنه فرع من الخطاب قائم بذاته، يتميز بخصائصه التركيبية والأسلوبية والموضوعية المرتبطة به، كما نحدد الإطار النظري والمنهجي الذي يقوم على مقارنة الحوارية لصاحبها باختين Bakhtine، ونظرية تمثيل الخطاب الآخر لأ وتيي روفيز Authier-Revuz. أما الجزء الثاني، فخصصناه لدراسة السخرية، وقد قسمناه إلى ثلاثة فصول : يتناول الفصل الأول رسدا للبحوث حول موضوع السخرية، بينما الفصلان الاخرين فتضمنا تحليلا لنموذجين من أشكال السخرية في العناوين الرئيسية : أولهما السخرية من خلال الخطاب المباشر وثانيهما السخرية من خلال ذاتية الدلالة. يتكون الجزء الثالث، المخصص لدراسة التشتيت، من ثلاثة فصول : نعالج في الفصل الأول ملامح التكلس، ونعرض في الفصل الثاني الجزء النظري لمفهوم التشتيت، أما الفصل الثالث فتناولنا فيه الجزء التحليلي من الدراسة. كشفت الدراسة عن الأداء الحواري التهكمي لعناوين الاعمدة الصحفية اليومية الساخرة وحددت دور عدم التجانس التعبيري في توصيف هذا النوع الفرعي الخطابي.

الكلمات المفتاحية : التهكم، الحوارية، السخرية، التشتيت، أنواع الخطاب، تمثيل الخطاب الآخر، العناوين.

# Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
RÉSUMÉ .....	3
TABLE DES MATIÈRES .....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	10
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	16
CHAPITRE 01 : PRESSE ÉCRITE ALGÉRIENNE ET GENRES JOURNALISTIQUES.....	18
1. LA PRESSE ÉCRITE ALGÉRIENNE : QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES .....	18
1.1 LA PREMIÈRE PÉRIODE (1962-1965) .....	19
1.2 LA DEUXIÈME PÉRIODE (1965-1976).....	19
1.3 LA TROISIÈME PÉRIODE (1976-1988) .....	19
1.4 L'APRÈS 1988, UN NOUVEL HORIZON .....	20
2. UN JOURNAL INDÉPENDANT, <i>LE SOIR D'ALGÉRIE</i> .....	21
3. PRÉSENTATION DU JOURNALISTE .....	21
4. LA NOTION DE <i>GENRE</i> .....	23
4.1 ORIGINE DE LA NOTION DE <i>GENRE</i> ET SES CRITÈRES .....	24
5. LES CLASSIFICATIONS DES GENRES DE LA PRESSE ÉCRITE .....	25
5.1 LA CLASSIFICATION D'ADAM.....	27
5.2 LA CLASSIFICATION DE GROSSE ET SEIBOLD .....	27
5.3 LA CLASSIFICATION DE CHARAUDEAU .....	28
5.4 LA CLASSIFICATION DE LOCHARD .....	30
5.5 LES CLASSIFICATIONS DES JOURNALISTES .....	31
6. LE BILLET D'HUMEUR ET SES CARACTÉRISTIQUES.....	32
6.1 CARACTÉRISATION GÉNÉRIQUE DE <i>POUSSE AVEC EUX !</i> .....	34
7. LA TITRAILLE, UN (SOUS)GENRE EN SOI.....	35
7.1 LA TITRAILLE DE <i>POUSSE AVEC EUX !</i> .....	38
7.2 CONSTRUCTION DU CORPUS.....	41
CHAPITRE 02 : DIALOGISME ET THÉORIE DE LA RDA.....	44
1. LE DIALOGISME : POINTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES .....	44
1.1 ORIGINE ET TERMINOLOGIE.....	44
1.2 LES FORMES DU DIALOGISME.....	47
1.2.1 <i>Dialogisme interdiscursif</i> .....	47
1.2.2 <i>Dialogisme interlocutif</i> .....	48
1.2.3 <i>Dialogisme autodialogique</i> .....	49
1.3 LES TRACES DIALOGIQUES : <i>MARQUEUR VS SIGNAL</i> .....	50
1.4 DEUX TYPES DE DIALOGISME .....	51
1.4.1 <i>Dialogisme de l'énoncé</i> .....	51
1.4.2 <i>Dialogisme de la nomination</i> .....	51
1.5 CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES .....	53
1.5.1 <i>Locuteur/énonciateur</i> .....	54
1.5.2 <i>Énoncé</i> .....	55
1.5.3 <i>Voix, discours</i> .....	56
2. LE CHAMP DE LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE .....	58

2.1	L'HÉTÉROGÉNÉITÉ ÉNONCIATIVE .....	58
2.2	DEUX ACTIVITÉS MÉTALANGAGIÈRES : LA RDA ET L'ARD .....	59
2.2.1	<b>ARD : une énonciation sur une énonciation</b> .....	<b>59</b>
2.2.2	<b>RDA : une articulation de deux actes d'énonciation</b> .....	<b>60</b>
2.3	LES FORMES DE LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE .....	62
2.3.1	<b>Du discours rapporté au discours représenté</b> .....	<b>62</b>
2.3.2	<b>Formule définitoire de la RDA</b> .....	<b>64</b>
2.3.2.1	Nature sémantique et statut sémiotique .....	64
2.3.2.2	Ancrage énonciatif .....	67
2.3.2.3	La catégorisation métalangagière .....	69
<b>PARTIE II : L'IRONIE À TRAVERS LES FORMES DE LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE .....</b>		<b>70</b>
<b>CHAPITRE 03 : LES CONCEPTIONS DE L'IRONIE .....</b>		<b>72</b>
<b>1.</b>	<b>ORIGINE DU TERME IRONIE ET TYPOLOGIE .....</b>	<b>72</b>
1.1	L'IRONIE SOCRATIQUE .....	73
1.2	L'IRONIE DE SITUATION .....	73
1.3	IRONIE ROMANTIQUE .....	74
1.4	IRONIE VERBALE .....	74
<b>2.</b>	<b>LA CONCEPTION RHÉTORIQUE .....</b>	<b>74</b>
2.1	DANS LA RHÉTORIQUE ANTIQUE .....	75
2.2	DANS LA RHÉTORIQUE MODERNE .....	76
<b>3.</b>	<b>LA CONCEPTION PRAGMATIQUE .....</b>	<b>78</b>
3.1	L'IRONIE COMME RAILLERIE ANTIPHRASTIQUE .....	78
3.1.1	<b>La composante sémantique</b> .....	<b>79</b>
3.1.2	<b>La composante pragmatique</b> .....	<b>79</b>
3.2	L'INTERACTION IRONIQUE .....	80
3.2.1	<b>Le trio actanciel et les maximes conversationnelles</b> .....	<b>80</b>
3.2.2	<b>L'implicite</b> .....	<b>82</b>
<b>4.</b>	<b>LA CONCEPTION ÉCHOIQUE .....</b>	<b>82</b>
4.1	EMPLOI ET MENTION .....	83
<b>5.</b>	<b>LA CONCEPTION POLYPHONIQUE .....</b>	<b>86</b>
5.1	LOCUTEUR VS ÉNONCIATEUR .....	86
<b>6.</b>	<b>LA CONCEPTION ARGUMENTATIVE .....</b>	<b>87</b>
6.1	IRONIE ET CONTRADICTION ARGUMENTATIVE .....	87
6.1.1	<b>Le double jeu énonciatif</b> .....	<b>88</b>
6.2	IRONIE ET ARGUMENTATION INDIRECTE .....	89
6.3	LA FONCTION ARGUMENTATIVE DE L'IRONIE .....	90
<b>7.</b>	<b>LA CONCEPTION DIALOGIQUE .....</b>	<b>93</b>
7.1	IMPLICITATION DE L'ÉNONCIATION ANTÉRIEURE .....	94
7.2	LA DISCORDANCE CO(N)TEXTUELLE .....	95
7.3	LE JEU DE L'ÉNONCIATION .....	96
<b>CHAPITRE 04 : L'IRONIE À TRAVERS LE DISCOURS DIRECT .....</b>		<b>98</b>
<b>1.</b>	<b>LE DISCOURS DIRECT DANS LA TITRAILLE .....</b>	<b>98</b>
<b>2.</b>	<b>DISCOURS DIRECT ET GENRE DE DISCOURS .....</b>	<b>99</b>
<b>3.</b>	<b>LA CATÉGORISATION MÉTALANGAGIÈRE DANS LE DISCOURS DIRECT .....</b>	<b>99</b>
<b>4.</b>	<b>LE DISCOURS DIRECT AU SERVICE DE L'IRONIE DANS LA TITRAILLE .....</b>	<b>102</b>

4.1	MISE EN SCÈNE SUBVERSIVE DE LA TITRAILLE.....	102
4.2	FONCTIONS DES MARQUES SPATIO-TYPOGRAPHIQUES DANS LE PROCESSUS IRONIQUE.....	106
4.3	ÉTUDE DU CORPUS.....	110
4.3.1	<b>Configuration 1 : DD + interrogation</b> .....	<b>111</b>
4.3.2	<b>Configuration 2 : DD + commentaire</b> .....	<b>118</b>
4.3.3	<b>Configuration 3 : S-I + mention bisegmentée</b> .....	<b>122</b>
4.3.4	<b>Configuration 4 : S-I + mention</b> .....	<b>129</b>
4.3.5	<b>Configuration 5 : mention + S-I</b> .....	<b>132</b>
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>135</b>
	<b>CHAPITRE 05 : L'IRONIE À TRAVERS LA MODALISATION AUTONYMIQUE D'EMPRUNT</b> .....	<b>136</b>
1.	<b>PRÉSENTATION THÉORIQUE DE LA MODALISATION AUTONYMIQUE D'EMPRUNT</b> .....	<b>136</b>
1.1	LA CONNOTATION ET LA MODALISATION AUTONYMIQUES.....	137
1.2	LA MAE : UNE FORME TRANSVERSE, ENTRE ARD ET RDA.....	139
1.3	MARQUAGE DE LA MAE.....	139
1.3.1	<b>Les formes marquées, univoques</b> .....	<b>140</b>
1.3.2	<b>Les formes marquées, exigeant un travail interprétatif</b> .....	<b>141</b>
1.3.3	<b>Les formes purement interprétatives</b> .....	<b>146</b>
2.	<b>LES FORMES DE LA MAE DANS LA TITRAILLE</b> .....	<b>147</b>
2.1	L'ÎLOT TEXTUEL.....	147
2.1.1	<b>L'îlot textuel en DI</b> .....	<b>148</b>
2.1.2	<b>L'îlot textuel en MAS</b> .....	<b>151</b>
2.2	LA TYPOGRAPHIE : LES MAJUSCULES.....	153
2.3	L'ALLUSION.....	154
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>163</b>
	<b>PARTIE III : FIGEMENT ET DÉTOURNEMENT</b> .....	<b>165</b>
	<b>CHAPITRE 06 : LE FIGEMENT, REPÈRES THÉORIQUES</b> .....	<b>167</b>
1.	<b>LE FIGEMENT : PROFUSION TERMINOLOGIQUE ET FLOU DÉFINITIONNEL</b> .....	<b>167</b>
2.	<b>TYPOLOGIES PHRASÉOLOGIQUES DU FIGEMENT</b> .....	<b>169</b>
2.1	BALLY : UN POINT DE VUE LEXICOLOGIQUE.....	169
2.2	AMOSY ET HERSCHBERG-PIERROT : UNE DIMENSION SOCIOCULTURELLE.....	171
2.3	SCHAPIRA : LE FIGEMENT ENTRE LA LANGUE ET LE DISCOURS.....	174
2.4	SPILLNER : DE LA PHRASE AU TEXTE.....	176
2.5	GONZÁLEZ-REY : UN CLASSEMENT SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE.....	177
3.	<b>LES CRITÈRES DU FIGEMENT</b> .....	<b>178</b>
3.1	LA POLYLEXICALITÉ.....	178
3.2	L'OPACITÉ SÉMANTIQUE.....	178
3.3	LE BLOCAGE DES PROPRIÉTÉS TRANSFORMATIONNELLES.....	179
3.4	LA NON ACTUALISATION DES ÉLÉMENTS.....	180
3.5	L'ARCHAÏSME.....	180
3.6	L'IDIOMATICITÉ.....	180
3.7	LA LEXICALISATION.....	181
3.8	LA MÉMORISATION.....	181
3.9	LE DÉFIGEMENT.....	182
4.	<b>LE FIGEMENT : UN CONTINUUM DE NOTIONS</b> .....	<b>182</b>
	<b>CHAPITRE 07 : LE DÉTOURNEMENT, MISE AU POINT THÉORIQUE</b> .....	<b>184</b>
1.	<b>LE DÉTOURNEMENT ET SES PARASYNONYMES</b> .....	<b>184</b>

1.1	LE DÉTOURNEMENT.....	185
1.2	LE DÉFIGEMENT.....	187
1.2.1	<b>Le défigement et le jeu de mots.....</b>	<b>188</b>
1.2.2	<b>Défigement et détournement, une différence ?.....</b>	<b>189</b>
1.3	LE JEU DE MOTS.....	191
1.3.1	<b>Le détournement et le jeu de mots.....</b>	<b>191</b>
1.4	LA PARODIE.....	192
1.5	LE PASTICHE.....	194
1.6	LE PALIMPSESTE.....	195
1.7	L'ALLUSION.....	197
1.8	L'INTERTEXTUALITÉ.....	197
<b>2.</b>	<b>LES MÉCANISMES DU DÉTOURNEMENT.....</b>	<b>199</b>
2.1	LE REPÉRAGE DES DÉTOURNEMENTS.....	199
2.2	CLASSIFICATION MORPHOLEXICALE ET SÉMANTIQUE.....	200
2.3	CLASSIFICATION PHONIQUE ET SYNTAXIQUE.....	201
2.4	CLASSIFICATION PHONIQUE ET SÉMANTIQUE.....	202
2.5	CLASSIFICATION LEXICO-MORPHOSYNTAXIQUE.....	203
<b>3.</b>	<b>LES FONCTIONS DU DÉTOURNEMENT.....</b>	<b>204</b>
3.1	LE DÉTOURNEMENT, EST-IL GRATUIT ?.....	204
3.2	LA FONCTION LUDIQUE.....	205
3.3	LA FONCTION LAUDATIVE : METTRE EN ÉVIDENCE LE LOCUTEUR.....	205
3.4	LA FONCTION SOCIALE : COMPLICITÉ ET CONNIVENCE.....	205
3.5	LA FONCTION CRYPTOLOGIQUE.....	206
3.6	AUTRES FONCTIONS.....	207
	<b>CHAPITRE 08 : LE DÉTOURNEMENT : UN MARQUEUR SUBVERSIF DU DIALOGISME.....</b>	<b>208</b>
<b>1.</b>	<b>LE DÉTOURNEMENT DANS LA TITRAILLE.....</b>	<b>208</b>
<b>2.</b>	<b>DÉTOURNEMENT ET DIALOGISME.....</b>	<b>211</b>
2.1	DÉFINITION ÉNONCIATIVE DU DÉTOURNEMENT.....	211
2.2	LE FIGEMENT COMME FAIT DE DIALOGISME.....	213
2.2.1	<b>Le détournement comme révélateur du potentiel dialogique du figement.....</b>	<b>215</b>
<b>3.</b>	<b>ÉTUDE DU CORPUS.....</b>	<b>215</b>
3.1	PROCÉDÉS DU DÉTOURNEMENT.....	217
3.1.1	<b>Modifications morphosyntaxiques (4).....</b>	<b>218</b>
3.1.1.1	Négation (1).....	218
3.1.1.2	Inversion syntaxique (3).....	218
3.1.2	<b>Troncation (1).....</b>	<b>219</b>
3.1.3	<b>Substitution (76).....</b>	<b>220</b>
3.1.3.1	Avec filiation phonique (30).....	220
3.1.3.1.1	Homophonie (11).....	220
3.1.3.1.1.1	Substitution d'un N par un N (3).....	221
3.1.3.1.1.2	Substitution d'un N par un NP (2).....	222
3.1.3.1.1.3	Substitution d'un NP par un SN (1).....	222
3.1.3.1.1.4	Substitution d'un NP par un adv. (1).....	223
3.1.3.1.1.5	Substitution d'un adj. par un N (2).....	223
3.1.3.1.1.6	Substitution d'un adj. par un NP (1).....	223
3.1.3.1.1.7	Substitution d'une Ph. par un N (1).....	224
3.1.3.1.2	Paronymie (19).....	224
3.1.3.1.2.1	Sur un phonème (3).....	225
3.1.3.1.2.2	Sur plusieurs phonèmes (7).....	226
3.1.3.1.2.3	Par adjonction phonémique / syllabique (9).....	227
3.1.3.2	Sans filiation phonique (46).....	230

3.1.3.2.1	Sans destruction syntaxique (26) .....	230
3.1.3.2.1.1	Substitution de mot ou groupes de mots de même catégorie ou fonction .....	230
3.1.3.2.1.1.1	Substitution d'un N par un N (13) .....	230
3.1.3.2.1.1.2	Substitution d'un adj. par un adj. (5) .....	234
3.1.3.2.1.1.3	Substitution d'un SN par un SN (2) .....	235
3.1.3.2.1.1.4	Substitution d'un NP par un NP (2) .....	236
3.1.3.2.1.1.5	Substitution d'une Pr. par une Pr. (1) .....	236
3.1.3.2.1.1.6	Substitution d'un V par un V + une Pr. par une Pr. (1) .....	237
3.1.3.2.1.1.7	Substitution d'un N par un N + une Pr. par une Pr. (1) .....	237
3.1.3.2.1.1.8	Substitution d'un V par un V + un adv. par un adv. (1) .....	237
3.1.3.2.2	Avec destruction syntaxique (20) .....	238
3.1.3.2.2.1	Substitution de mots ou groupes de mots de catégories ou fonctions différentes (7) .....	238
3.1.3.2.2.1.1	Substitution d'un NP par un N (2) .....	238
3.1.3.2.2.1.2	Substitution d'un N par un SN (1) .....	238
3.1.3.2.2.1.3	Substitution d'un adj. par un N (1) .....	239
3.1.3.2.2.1.4	Substitution d'un adj. par un NP (1) .....	239
3.1.3.2.2.1.5	Substitution d'un adj. par un adv (1) .....	239
3.1.3.2.2.1.6	Substitution d'un SN par un SN + SN par Pr. (1) .....	240
3.1.3.2.2.2	Substitution de mots avec transformation du mode ou du temps (2) .....	240
3.1.3.2.2.3	Collusion de deux sous-énoncés (4) .....	241
3.1.3.2.2.4	Destruction syntaxique maximale (7) .....	242
<b>3.1.4</b>	<b>Ajout ou insertion d'élément(s) (7) .....</b>	<b>244</b>
3.1.4.1	Ajout d'un adj (4) .....	244
3.1.4.2	Insertion d'un interfixe (1) .....	245
3.1.4.3	Ajout d'une Pr. (1) .....	245
3.1.4.4	Ajout d'un V. (1) .....	246
<b>3.1.5</b>	<b>Traduction (4) .....</b>	<b>246</b>
<b>3.1.6</b>	<b>Bilan .....</b>	<b>247</b>
3.2	ANALYSE DIALOGIQUE DU DÉTOURNEMENT .....	252
<b>3.2.1</b>	<b>Détournements gratuits .....</b>	<b>254</b>
3.2.1.1	Détournements <i>gratuits</i> ludiques .....	254
3.2.1.1.1	Jeux avec les mots de l'actualité .....	255
3.2.1.1.2	Allusions poético-ludiques .....	259
3.2.1.2	Détournements <i>gratuits</i> critiques .....	261
3.2.1.2.1	Jeux avec les mots de l'actualité .....	261
3.2.1.2.2	Visée critique/subversive .....	267
<b>3.2.2</b>	<b>Détournements signifiants .....</b>	<b>271</b>
<b>3.2.3</b>	<b>Bilan .....</b>	<b>279</b>
	<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>283</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>290</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>304</b>
	<b>ANNEXE 1 : CATÉGORISATION DES EXPRESSION FIGÉES .....</b>	<b>305</b>
	<b>ANNEXE 2 : BILLETS D'HUMEUR DES TITRAILLES ANALYSÉES .....</b>	<b>312</b>



# **Introduction générale**

Hétérogène est le discours. Il est peuplé par des *voix* qui résonnent à travers chaque actualisation. Il porte en lui les traces des usages des individus, leurs accents, leurs valeurs et leurs visions du monde. Ces traces de l'*hétérogène* ne peuvent exister que grâce à la matérialité des énoncés. Ainsi, tout énoncé porte en lui les marques des pratiques concrètes de l'utilisation du langage, conséquence du dialogisme du discours.

Le dialogisme, ce *principe* qui gouverne tout discours et consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours : vers les discours réalisés antérieurement par des tiers (interdiscursif), vers le tour de parole de l'allocutaire (interlocutif) et vers lui-même (autodialogique). Cette triple orientation prend la forme d'une *dialogisation* intérieure.

Dans son énoncé, le locuteur dialogue avec une pluralité d'autres *voix* – habitant le genre discursif dans lequel il s'inscrit – et interagit avec les *voix* qu'il convoque, et par rapport auxquelles il doit se positionner, en s'alignant avec elles ou en les subvertissant, pour faire entendre et faire valoir sa *voix*, sans pour autant les faire taire totalement. Pour cela, il recourt à des procédés langagiers tels que l'ironie et le détournement. Ces derniers sont des phénomènes dialogiques en ce qu'ils font entendre outre la *voix* du locuteur-énonciateur, celles d'autres énonciateurs réels ou fictifs, subverties le temps de l'énonciation.

C'est précisément cette problématique dialogique de la subversion, à travers l'ironie et le détournement, qui nous intéresse, et que nous observons spécifiquement dans la titraile du billet d'humeur *Pousse avec eux !* tenu par le journaliste-billettiste Hakim Laâlam dans le quotidien *Le Soir d'Algérie*. Une subversion des formes du dire et du sens des discours. Une subversion qui s'installe librement dans un genre – le billet d'humeur – où l'humour et la subjectivité en sont les maîtres-mots.

Le genre du billet d'humeur est caractérisé par une énonciation subjectivée. Le « je » du locuteur-énonciateur journaliste traverse le texte et offre un point de vue très personnel, critique, parfois décalé de l'actualité. C'est une écriture libre, transgressive et subversive qui n'engage que la responsabilité juridique de son auteur. Le billettiste a les coudés franches : humour cocasse, ironie incisive, jeux de mots et détournements rythment son discours. Mais, le billet d'humeur est aussi le lieu de l'indignation, de la colère et de la satire. Il constitue ainsi un exutoire pour nombre de lecteurs fidèles. C'est dans cette double perspective que s'inscrit le billet d'humeur *Pousse avec eux !*

Ce lieu de la subjectivité et aussi celui de l'*hétérogénéité énonciative* : la *voix* du locuteur-énonciateur journaliste résonne aux côtés d'autres *voix* qu'il inscrit dans son dire :

celles des discours antérieurs circulants, issus de l'actualité médiatique, et celles du thésaurus, du patrimoine culturel commun, de la mémoire discursive commune, supposés partagés avec le lecteur-récepteur. Ces discours *autres* sont subvertis, raillés, « déformés », détournés, « floutés », par les moyens de l'ironie et du détournement, faisant l'objet d'une mise en scène subversive, dont la titraille billettiste en est le théâtre.

Ainsi, nous allons nous pencher sur l'étude de la titraille, envisagée comme un sous-genre discursif à part entière, possédant ses propres caractéristiques compositionnelles, thématiques et stylistiques. Notre objectif est alors d'étudier les configurations et les fonctionnements dialogiques, discursifs et textuels de l'ironie et du détournement, pour en analyser le potentiel subversif au sein de ce sous-genre discursif.

Partant d'une définition dialogique de l'ironie comme « *procéd[ant] de l'interaction particulière avec le discours antérieur d'un locuteur-énonciateur cible.* » (Bres et al., 2019 : 255) et du détournement comme un « *procédé discursif consistant à produire un énoncé reprenant certaines marques linguistiques d'un autre énoncé, de façon à ce que celui-ci soit reconnaissable mais sans pour autant le reproduire à l'identique.* » (Leroy, 2005 : 211), nous tenterons, au fil de cette thèse, de répondre à un ensemble de questions, en commençant par l'ironie :

- Comment se manifeste l'ironie dans la titraille ?
- Quelles sont les *voix* avec lesquelles l'énonciateur-journaliste dialogue ?
- Comment ces *voix* sont-elles représentées ? La source énonciative est-elle explicitée ? Ces voix représentées sont-elles réelles ou fictives ?
- Quel type de relation l'énonciateur-journaliste entretient-il avec les diverses *voix* convoquées ? Accord ou rejet ? Quelle posture, de l'énonciateur-journaliste, se dégage à partir de cette mise en scène des *voix* ?
- Quel est l'apport de certains modes de la Représentation du Discours Autre (RDA) à l'énonciation ironique ?

Quant à la figure du détournement, nous chercherons à répondre à ces interrogations :

- Sous quelles formes (procédés) se manifestent les détournements dans la titraille ?
- Quelle est la nature (parémies, formules stéréotypée, slogans...) des énoncés détournés ?
- À quelles instances (politique, doxa...) renvoient ces discours détournés ? Quelle attitude adopte l'énonciateur-journaliste à leur égard ?

- Quelles fonctions occupent les détournements dans la titraïlle ?
- Quels sont les enjeux sous-jacents à l'usage du détournement dans la titraïlle ?

Nous nous interrogerons également sur les liens (détermination / indépendance) qui peuvent exister entre les modalités d'apparition et les fonctions des deux figures, et les normes génériques du sous-genre de la titraïlle billettiste.

Afin de répondre à notre problématique, nous inscrivons notre travail dans le champ de l'analyse du discours. Nous nous appuyons sur l'approche dialogique de Bakhtine pour étudier les interactions dialogiques en œuvre à travers les figures de l'ironie et du détournement. Nous mettrons ainsi en exergue le dialogisme ambiant au sein de la titraïlle, dans ses orientations auto-dialogiques et hétéro-dialogiques. Nous nous référerons également aux travaux d'Authier-Revuz sur la Représentation du Discours Autre, afin d'appréhender les formes du discours rapporté et de la modalisation autonymique qu'emprunte la figure de l'ironie dans la titraïlle. Ceci nous permettra de rendre compte de la façon dont le dire *autre* est subverti à travers l'énonciation ironique.

Notre démarche analytique est fondée sur l'étude d'un corpus de titraïlles billettistes issues du billet d'humeur *Pousse avec eux !* du journal *Le Soir d'Algérie*. Les billets, d'où sont tirées les titraïlles, sont publiés pendant les trois années : 2017, 2018 et 2019.

Ce travail de recherche s'articulera en trois parties. La première partie est intitulée « cadre théorique et méthodologique » et comprend deux chapitres : le premier, « presse écrite algérienne et genres journalistiques », présente d'abord la presse écrite algérienne, en retraçant brièvement l'histoire de sa naissance, ce qui nous permettra de faire une contextualisation autour de l'apparition du journal indépendant *Le soir d'Algérie* et du billet d'humeur *Pousse avec eux !* Dans un second temps, nous fournirons quelques repères théoriques autour de la notion de genre et présenterons les différentes classifications des textes journalistiques, ce qui nous permettra de faire une caractérisation du genre du billet d'humeur et de la titraïlle billettiste. Dans ce contexte, nous présenterons les conditions et les données relatives à la construction de notre corpus d'étude issu de la titraïlle billettiste.

Le deuxième chapitre intitulé « dialogisme et théorie de la Représentation du Discours Autre », traite des théories mobilisées pour l'analyse du corpus. Nous le diviserons en deux sections : dans la première, nous présenterons quelques notions théoriques (origine de la notion de dialogisme, ses formes, ses traces et ses types) et quelques points méthodologiques

(précisons terminologiques : locuteur / énonciateur, énoncé, voix, discours) autour de l'approche dialogique. Dans la seconde, nous développerons la théorie de la Représentation du Discours Autre, en explicitant les divers modes du discours rapporté et de *modalisation par discours autre*, en détaillant leurs caractéristiques à partir de la formule définitoire d'Authier-Revuz qui croise les plans sémiotique, sémantique et les ancrages énonciatifs. Cela nous permettra d'appréhender les formes mobilisées par l'ironie dans la titraille.

La deuxième partie est intitulée « L'ironie à travers les formes de la représentation du discours *autre* ». Elle est composée de trois chapitres : le premier chapitre, « les conceptions de l'ironie », présente un état de l'art des diverses approches de l'ironie : rhétorique, pragmatique, argumentative, énonciative, et se conclut par l'approche dialogique, laquelle sera développée à partir des travaux de Bres, qui nous fournira un cadre méthodologique pour l'analyse de nos énoncés ironiques. Le deuxième chapitre, « l'ironie à travers le discours direct », sera consacré à l'analyse des énoncés ironiques s'incarnant à travers ce mode de représentation du discours *autre* dans notre corpus. Nous fournirons préalablement quelques précisions sur le fonctionnement et les fonctions du discours direct dans l'espace de la titraille et présenterons la mise en scène subversive de cette dernière. Dans le troisième chapitre, « l'ironie à travers la modalisation autonymique d'emprunt », nous ferons une présentation théorique de la modalisation autonymique d'emprunt, en explicitant ses différentes modalités d'apparition, marquées et non marquées, puis nous passerons à l'étude des énoncés ironiques empruntant différentes formes de la modalisation autonymique d'emprunt.

La troisième partie s'intitule « Figement et détournement ». Elle est consacrée à la description linguistique et à l'analyse dialogique du détournement, et sera partagée en trois chapitres. Dans le premier chapitre, « le figement, repères théoriques », nous dessinerons les contours du figement, car c'est sur lui que s'applique en premier lieu le détournement. Nous présenterons une définition du concept, de ses critères de reconnaissance, et nous présenterons un aperçu des théories qui l'ont étudié, ce qui nous aidera à saisir l'hétérogénéité et la complexité du phénomène, et ainsi, à décrire les figements détournés de notre corpus. Le second chapitre, « le détournement, mise au point théorique », sera consacré au volet théorique du détournement : de sa définition propre à celles de ses parasyonymes, nous exposerons les classifications théoriques des chercheurs afin d'avoir des catégorisations potentielles des types de détournements présents dans notre corpus. Nous nous intéresserons aussi à l'aspect pragmatique du détournement, c'est-à-dire à ses fonctions communicationnelles, ce qui nous permettra d'identifier les fonctions des détournements dans

notre corpus. Le troisième chapitre, « le détournement, un marqueur subversif du dialogisme », sera le volet analytique du détournement. Son analyse suivra deux étapes : établir une catégorisation formelle des procédés du détournement, suivant les modifications apportées aux signifiants des expressions figées, puis, effectuer une analyse dialogique de la construction du sens et de l'effet plus ou moins subversif produit par le détournement.

# **Partie I : Cadre théorique et méthodologique**

Cette première partie, contenant deux chapitres, pose le contexte de cette recherche et son cadre théorique et méthodologique.

Dans le premier chapitre, dédié à la presse écrite algérienne et aux genres journalistiques, nous traitons de deux points. Le premier concerne la presse écrite algérienne, dans lequel nous effectuons, d'une part, un ancrage historique, en mettant en avant les quatre périodes qui la caractérisent, et d'autre part, nous entreprenons une présentation du journal *Le Soir d'Algérie* et du journaliste, H. Laâlam. Le second point traite de la notion de *genre* : nous présentons les classifications des chercheurs et des spécialistes des médias relativement aux genres de la presse écrite, ce qui nous fournira un cadre de description générique du billet d'humeur et de la titraile billettiste. Nous ferons une description générique de *Pousse avec eux!* en mettant en évidence ses spécificités génériques. Dans ce contexte, nous formulerons les conditions et les données de construction de notre corpus.

Le deuxième chapitre est dédié à l'approche dialogique et à la présentation de la théorie de la représentation du discours autre, adaptées pour effectuer l'analyse dialogique des marqueurs de dialogisme, que sont l'ironie et le détournement, et appréhender les formes du discours rapporté et de la modalisation autonymique, à travers lesquelles se manifeste l'ironie dans l'espace de la titraile.



# Chapitre 01 : Presse écrite algérienne et genres journalistiques

À dessein d'appréhender le fonctionnement générique de la titraille considérée comme un sous-genre journalistique à part entière, c'est-à-dire une unité autonome qui signifie et se suffit à elle-même, nous allons fournir quelques repères théoriques autour de la notion de *genre*, présenter les différentes classifications des textes journalistiques et déterminer la place qu'occupe le sous-genre de la titraille parmi ces derniers, notamment au sein du genre du billet d'humeur, auquel appartient la titraille de *Pousse avec eux !* Mais avant, nous devons contextualiser cette titraille, et plus globalement le billet d'humeur qu'elle accompagne, au sein de la presse écrite algérienne : « [...] la notion centrale de genre est indissociablement linguistique et historico-culturelle. » (Adam, 2001). Ainsi, nous effectuerons un bref historique de la naissance de la presse écrite algérienne et ferons une présentation du journal dans lequel paraît le billet d'humeur *Pousse avec eux !*, à savoir *Le Soir d'Algérie*, et de son signataire, le journaliste-billettiste Hakim Laâlam.

## 1. La presse écrite algérienne : quelques repères historiques

L'on peut situer l'existence d'une presse algérienne avant 1962. C'était une presse coloniale, à l'exception des organes des partis politiques du mouvement national et d'*Alger républicain*, « un journal pas comme les autres », anticolonialiste, qui fut interdit en 1955 par les autorités françaises (Rebah, 2002 : 10). Une partie de cette presse coloniale perdurera encore quelques années après l'indépendance (1962) avec *La Dépêche quotidienne*, *La Dépêche de Constantine* et *L'Écho d'Oran* pour disparaître complètement en septembre 1963 (*ibid.*).

Après cette période, l'on pourra parler de presse étatique. Des chercheurs ont analysé l'évolution de la presse algérienne et en ont conclu en l'existence de trois périodes correspondant aux régimes politiques qu'a connus le pays :

la presse en Algérie a connu trois grandes étapes, la première allant de 1962 à 1965, la seconde de 1965 à 1976 et la troisième de 1976 à 1988... [autant] de périodes qui coïncideront avec celles des différents régimes qu'a connus le pays (l'adoption de la charte et la constitution de 1976 constituant l'instauration d'un nouveau régime au point de vue institutionnel) » (Benzelikha, 2005 : 17).

## **1.1 La première période (1962-1965)**

Elle est caractérisée par la nationalisation de la presse coloniale. Ce secteur médiatique récupéré par l'État ne possédait pas encore un cadre juridique, une loi de l'information, ce qui a favorisé le monopole de la presse par le pouvoir politique.

## **1.2 La deuxième période (1965-1976)**

Elle se distingue par l'ascension politique du parti unique, représenté par le FLN (Front de Libération Nationale). En effet, après l'indépendance, la classe politique qui a pris le pouvoir a choisi un régime socialiste uni-partiste, non sans répercussion sur la presse, puisque celle-ci est considérée comme un service public. La presse se retrouve sous le joug de deux entités : l'État et le parti unique (FLN). La première la contrôlait par le biais du ministère de l'information et de la culture, la seconde à travers ses journaux quotidiens étatiques qui propageaient l'idéologie dominante.

Le modèle de « politique de l'information », a été adopté dans le but de créer des médias qui sont tout à la fois des instruments de propagande, d'enseignement et de préservation de la souveraineté nationale (Taiebi Moussaoui, 2016 : §4). L'État, sous la tutelle du ministère de l'information, nommait les directeurs des organes de presse.

## **1.3 La troisième période (1976-1988)**

Elle s'inscrit dans la continuité des précédentes. Cependant, quelques progrès seront entrepris grâce à l'adoption du « code de l'information » en 1981 par l'Assemblée Populaire Nationale, contenant la première loi<sup>1</sup> sur l'information depuis l'indépendance du pays. Ainsi, cette période sera imprégnée par l'amélioration des conditions de production et de diffusion des journaux. Elle sera aussi marquée par des événements importants : la mort du président Houari Boumediene en 1978 et l'arrivée de Chadli Bendjdid, mais ceci ne changera rien à la situation prévalente. Les tragiques événements d'octobre 1988 ont toutefois créé un bouleversement dans le paysage médiatico-politique algérien :

C'est l'onde de choc provoqué par le « chahut de gamins » d'octobre 1988 qui déverrouille le champ médiatique façonné par le régime du parti unique. Elle sonne le glas d'un quart de siècle qui a vu le règne d'une presse conçue, non comme 4<sup>ème</sup> pouvoir, mais pour expliquer ce que font ou déclarent les dirigeants et décideurs et en légitimer le bien fondé de principe. Durant ces longues années, la propagande prenait le pas sur l'information. (Rebah, 2002 : 14).

---

<sup>1</sup> Loi du 6 février 1982, journal officiel n°6 du 9 février 1982).

Ces évènements sont à l'origine des manifestations populaires un peu partout dans le pays pour dénoncer les conditions de vie difficiles, accrues par un taux de chômage très important, auquel s'ajoute le contexte de censure et de bafouement des libertés individuelles. En somme, une crise socioéconomique qui a mené à bout les citoyens algériens. Ces manifestations tragiques ont conduit au déverrouillage du champ politico-médiatique monopolisé par le parti unique :

le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés..." (Brahimi, 1989 : 09).

En effet, pour absorber la colère nationale et se redonner une nouvelle image, (surtout à l'approche des élections), l'État algérien a entrepris des mesures importantes qui ont permis une ouverture démocratique en autorisant la multiplication des partis politiques en septembre 1989, mettant fin au parti unique, et donnant naissance à des journaux indépendants à partir de 1990.

#### **1.4 L'après 1988, un nouvel horizon**

L'adoption de la nouvelle Constitution approuvée par référendum en février 1989, consacre le multipartisme politique. Le 19 mars 1990, Mouloud Hamrouche, Chef du gouvernement, invite par circulaire les journalistes à se constituer en collectifs rédactionnels et à créer des titres indépendants (Rebah, 2002 : 17).

La presse algérienne indépendante a eu ainsi son heure de gloire en jouissant d'une grande liberté d'expression. En l'espace d'une année (1990/1991), le tirage de la presse a presque doublé grâce aux trois années de salaire avancées par l'État. Mais cette liberté a été de courte durée car les autorités algériennes ont instauré un état d'urgence en février 1992 après la victoire du FIS (Front Islamique du Salut) au premier tour des législatives de décembre 1991, lesquelles ont été annulées par décret présidentiel de Chadli. Suite à la situation sécuritaire du pays (terrorisme), l'État a repris le contrôle du secteur médiatique. C'est dans ce contexte que les journaux indépendants ont évolué. L'un d'eux est *Le Soir d'Algérie*.

## 2. Un journal indépendant, *Le Soir d'Algérie*

Créé en mai 1990 à Alger, au lendemain de l'adoption de la loi sur l'information, « *Le Soir d'Algérie peut être considéré comme le premier quotidien indépendant<sup>2</sup> et c'est Maamar Farah qui a eu l'idée de le créer.* » (Rebah, 2002 : 21). Ce même Maamar Farah a déclaré : « *L'histoire retiendra le Soir d'Algérie comme la première expérience indépendante n'ayant aucun lien avec un parti, une association ou quelconque clan au pouvoir* » (*ibid.*).

*Le Soir d'Algérie* n'a pas été épargné par la crise qu'a traversée le pays : un attentat terroriste le 11 février 1996 à Alger, détruira le siège social du journal et coûtera la vie à son rédacteur en chef, Allaoua Aït Mebarek et à plusieurs autres journalistes. En 2001, le journal se diffuse à nouveau, mais le matin. Le 23 août 2003, *Le Soir d'Algérie* est suspendu de parution en raison du non-paiement des dettes à l'imprimerie nationale. Le 02 septembre 2003, *Le Soir d'Algérie* est à nouveau sur les étals.

*Le Soir d'Algérie* est un journal généraliste renfermant des pages de politique nationale et internationale, des rubriques culturelles, économiques, sportives et de détente. Nous nous intéresserons à une rubrique phare, *Pousse avec eux !* Un billet d'humeur signé quotidiennement par le journaliste Réda Belhajouja, sous le pseudonyme de Hakim Laâlam.

## 3. Présentation du journaliste

Reda Belhajouja, alias Hakim Laâlam, est titulaire d'un magistère en littérature de langue française. Il est l'auteur de la première thèse universitaire sur le roman policier algérien. Il a commencé à travailler en octobre 1985 au journal « *Horizons 2000<sup>3</sup>* ». Il a intégré dans les années 1990 la radio, de laquelle il fut licencié pour le motif que ses chroniques étaient jugées « *attentatoires aux plus hautes autorités du pays, diffamatoires et visant à déstabiliser la sécurité du pays* » par le gouvernement. Il commence à travailler ensuite au journal *Liberté* à partir de 1997, où il tenait une chronique dont le titre générique est « *Le nez et la perte* », qui est une traduction littérale d'une expression populaire consacrée de l'arabe algérien « *Nif ou lekhsara* », signifiant « dire ou faire ce qu'on veut, quitte à le payer cher » ou encore « la dignité contre la faillite ». Il intègre la rédaction du *Soir d'Algérie* en 2001 où il tient toujours son billet d'humeur *Pousse avec eux !* Ce titre générique est aussi une traduction littérale d'une expression populaire consacrée de l'arabe algérien « *Dez*

---

<sup>2</sup> Notons que la phrase « Quotidien indépendant » est apposé en bas du titre du journal.

<sup>3</sup> Le journal a progressivement changé de nom en adoptant celui d'*Horizons*, supprimant le chiffre « 2000 ».

maâhoum », dont l'équivalent en français est l'expression « adviene que pourra ». Hakim Laâlam a confié que s'il a eu recours à cette traduction littérale, c'est pour garder la charge sémantique d'origine et rappeler le contexte lourd de l'époque, celui de la répression. À travers ce titre générique, H. Lâalam montre une résistance et une indifférence aux pressions du pouvoir, ce que prouve son écriture virulente et incisive. D'ailleurs, le titre lui-même constitue une provocation. Ce titre donne le ton et annonce la couleur du billet :

Le regard du chroniqueur [Hakim Laâlam] est celui d'un Algérien qui porte sa patrie dans l'âme. Lorsqu'il a créé sa chronique « Le nez et la perte », « Nif ou lakhssara », au quotidien Liberté, il voulait par-là, afficher son combat face à l'embrasement de la République. « La République était en danger et il n'était pas question de la laisser tomber », dit-il [Hakim Laâlam]. Le terrorisme avait mis à feu et à sang le pays et la plume du chroniqueur continuait à saigner des mots d'humour et de dérision pour décrire les maux de la société. « Pousse avec eux » où « Dez maâhoum » est venu par la suite comme un signe de résistance face à un régime politique dictateur. (Mansouri, 2007).

Ses prises de position par rapport au pouvoir lui ont valu d'être condamné à plusieurs reprises pour des peines de prison et des amendes pour notamment offense envers le Chef de l'État (le Président Bouteflika). D'ailleurs, c'est pour des raisons sécuritaires qu'il a porté son pseudonyme, qu'il garde toujours.

Hakim Laâlam est également auteur d'un roman « Rue Sombre au 144 bis » (2013) et d'un recueil de nouvelles « L'Homme carrefour et autres histoires d'un pays impossible », pour lequel il obtient le prix littéraire de l'Association France-Algérie pour l'année 2020. Il est aussi lauréat des célèbres prix Benchicou de la « Plume Libre » (2005) et du prix Omar Ouartilane de la liberté de la presse (2018).

La presse algérienne a démarré sur les chapeaux de roues dans les 1990 et s'est distinguée par une liberté d'expression sans précédent. Ce qu'il y a contribué est l'existence d'un genre rédactionnel particulier : le Commentaire, qu'il soit sous forme de chroniques ou de billets, il offre aux journalistes un espace d'expression plus libre où l'humour a droit de cité et sert de rempart aux journalistes :

La chronique en Algérie est un art en soi. Née, un peu, durant les années 1990, elle s'installa comme un exercice journalistique libre, très libre, supplantant l'édito et affirmant, par une voix un peu *off*, les positions des journaux et des élites contestataires. [...] La chronique, exercice d'insolence juvénile se pratiquait alors dans la marge, avec l'excès du style, la personnalité du chroniqueur qui y affirmait un ton mais aussi une fronde, liés à sa vie et sa culture- un genre quasi littéraire, polémiste souvent. La chronique devint, par mes aînés et mes amis, une sorte d'espace d'enjeux où l'excès de la métaphore s'alliait à l'audace du dénonciateur des régimes et des violences subies. [...] Un art qui, contrairement aux autres patients, s'exerçait au rythme fou du quotidien. Et qui marqua la presse algérienne. (Daoud, 2017 : 13-14).

Nous allons dans ce qui suit nous intéresser à la notion de genre, de ses origines et à sa caractérisation par les spécialistes des médias. Nous allons développer cette notion et essayer de montrer son utilité communicationnelle.

#### **4. La notion de *genre***

Afin d'appréhender l'hétérogénéité du monde des signes, les usagers de la langue ont besoin de catégories pour organiser le flux de signification, prendre leurs places dans des situations de communication et pouvoir communiquer et se faire comprendre. De fait, « *il faut au sujet parlant des repères pour pouvoir s'inscrire dans le monde des signes, signifier ses intentions et communiquer* » (Charaudeau, 2001). Ces repères constituent des genres discursifs.

Les genres de discours sont un découpage de la réalité, une organisation du monde qui nous entoure pour mieux l'appivoiser, c'est une attitude à l'égard de la réalité. Des genres discursifs, les sujets en ont une conscience intuitive. Selon Bakhtine, les genres discursifs constituent la forme première de l'expérience de la communication :

Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre [...] les formes de la langue et les formes des types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue (1984 : 285).

En effet, le sujet acquiert les genres discursifs au même titre que la langue. Il en a une connaissance intuitive. Charaudeau parle d'horizon d'attente :

Cela résulte du processus de socialisation du sujet à travers le langage et du langage à travers le sujet, être individuel et collectif. C'est conjointement que se construisent, de par l'usage, la normalisation des comportements, du sens et des formes, le sujet les enregistrant dans sa mémoire. (1999 : 6).

La maîtrise des structures linguistiques est indissociable de la maîtrise des genres de discours, qui interviennent aussi bien dans la construction de la phrase que dans celle du texte (Florea, 2012 : 131). Toute production langagière est déterminée par les genres de discours. Ainsi, « *prendre la parole, c'est non seulement le faire dans telle ou telle langue, mais également dans tel ou tel genre qui impose des contraintes comme la langue impose les siennes (même si celles-là sont généralement moins fortes que celle-ci)*. » (Détrie et al., 2001 : 129).

Par le genre, chaque texte est rattaché à un domaine de l'activité humaine qui en détermine le contenu thématique, le style et la structure : « *Chaque sphère d'utilisation de la*

*langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours* » (Bakhtine, 1984). Nous allons, nous intéresser à la sphère médiatique, plus spécifiquement aux genres rédactionnels de la presse écrite. Nous expliciterons d'abord l'origine de la notion de genre, ses critères et son application au domaine journalistique.

#### **4.1 Origine de la notion de *genre* et ses critères**

La notion de genre est empruntée à la littérature où elle était apparue justement pour mettre de l'ordre dans la somme des textes produits. Ce souci de catégorisation des textes remonte à l'époque antique où les philosophes, notamment Aristote, face à la diversité des productions langagières orales et écrites touchant à des thématiques variées, mettent en place une première catégorisation sur la base de *critères formels*, donnant lieu à trois genres : la poésie, le théâtre et le roman, de *critères chronologiques* qui distinguent les genres romantique, réaliste, naturaliste, surréaliste répartis sur l'axe du temps où chaque genre s'oppose au genre de la période le précédant, et de *critères structurels et énonciatifs* des textes comme le fantastique, l'autobiographique, le roman historique.

La notion de genre, utilisée massivement en littérature avec des critères multiples afin de classer les textes littéraires, a ensuite été réinvestie par la linguistique du discours à propos des textes non littéraires :

La généricité a d'abord inspiré des travaux d'obédience littéraire (Genette 1979, Schaeffer 1989, Combe 1992). Pourtant, comme la linguistique du discours le développe aujourd'hui, les genres structurent l'ensemble des pratiques discursives humaines, variant avec les cultures et selon les époques. (Adam, 2000).

La notion de genre présuppose l'existence d'un certain nombre de critères qui rangent dans la même case une liste de textes : « *Un genre est constitué par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui en fait une classe d'appartenance. Tout objet ayant ces mêmes caractéristiques fera partie de la même classe.* » (Charaudeau, 2011 : 172), systématisant ainsi toute production linguistique dans le cadre d'un genre discursif.

Bakhtine est le premier à jeter les jalons d'une théorie des genres en instituant trois critères fondamentaux dans la désignation d'un genre : le contenu thématique, le style et construction compositionnelle :

L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les

moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours. (Bakhtine, 1984 : 265).

Les genres sont donc une systématisation, une ritualisation d'un comportement langagier dans une situation donnée. Ils sont liés à « *des conditions de production, de diffusion et de réception spécifiques.* » (Beacco, 2004 : 118). Ainsi, étudier un genre, c'est prendre en compte à la fois des paramètres linguistiques et extralinguistiques.

Nous allons à présent nous intéresser à la notion de genre dans sa relation avec les catégories rédactionnelles de la presse écrite. Les chercheurs se sont penchés sur cette question en se basant sur des critères divers qui cristallisent à la fois la complexité de la notion de genre et l'hétérogénéité des pratiques d'écriture journalistique.

Nous avons d'abord la répartition traditionnelle entre genre Information / Commentaire, régie par le critère pragmatique de la visée communicative. Or, cette répartition est contestée notamment par Adam (1997) et Lorda (2000), car, dans la pratique, les textes journalistiques ne se réduisent pas à cette dichotomie d'information et de commentaire, mais charrient d'autres finalités comme la distraction et le conseil :

On constate ainsi que les typologies proposées par les manuels de journalisme sont fondées sur le seul critère pragmatique réduit à deux intentions communicatives de base, conduit à exclure tout une série de textes qui pourtant constituent l'essentiel de certains journaux (surtout locaux) et magazines (féminins notamment). (Facques et Sanders, 2004 : 87).

Dans le but d'avoir des catégories qui prennent en compte la diversité des textes journalistiques, d'autres critères ont été associés au critère pragmatique : le critère sémantique (thème ou contenu), énonciatif et situationnel (type d'engagement de l'énonciateur, position dans l'espace et dans le temps), compositionnel (type de plan de texte) et stylistique. Ces critères sont intégrés dans diverses typologies que nous exposerons ci-après.

## **5. Les classifications des genres de la presse écrite**

Nous avons mis l'accent plus haut sur l'utilité du genre dans la l'organisation de la communication ordinaire. Il s'avère qu'il est d'autant plus important dans la communication professionnelle journalistique, comme le signale (Adam, 2000) : « *L'une des formations*



*socio-discursives à avoir le plus explicitement mis en évidence le caractère indispensable du genre, à la production comme à la réception, est sans doute celle du journalisme. ».*

Les classifications proposées par les chercheurs ne sont pas homogènes, vu l'hétérogénéité des critères pris en compte :

Nos recherches pour trouver une typologie établie et reconnue par les journalistes et les rédacteurs sont restées infructueuses. De même du côté de l'analyse de discours et des analyses de presse, n'avons-nous trouvé que des analyses très ponctuelles. (Bonnafous, 1991 : 47).

Ainsi, traiter de la problématique des genres, notamment dans le domaine de la presse écrite, c'est se heurter à une masse de productions qui témoignent de l'intérêt des professionnels des médias et des analystes du discours. Ces acteurs ont dégagé des critères génériques aboutissant à distinguer les catégories rédactionnelles. Les typologies des genres journalistiques les plus reprises sont celles introduites par Adam (1997), Charaudeau (1997), Grosse et Seibold (1996) et Lochard (1996).

Outre l'hétérogénéité des critères, Adam (1997 : 4) fait remarquer que les chercheurs n'ont pas la même conception de la notion de genre, car *« la notion de genre est parfois appliquée au titre et au chapeau, qui ne sont pourtant que des unités péritextuelles, à la mouture et au montage, qui sont quant à elles des opérations de refonte des dépêches d'agence et de communiqués. »*

L'application de la notion de genre aux unités péritextuelles est l'élément fondamental qui différencie radicalement les typologies des chercheurs. Nous retrouvons cette conception du genre dans la typologie de Charaudeau, pour qui la titraille constitue bien un genre à part entière. C'est la position que nous partageons et que nous développerons ci-après.

Avant de présenter les diverses classifications des genres rédactionnels de la presse écrite, nous soulignons, que toutes (Adam, 1997 ; Charaudeau, 1997 ; Lochard, 1996 ; Grosse et Seibold, 1996), s'érigent contre la répartition traditionnelle entre Information et Commentaire, et privilégient plutôt l'idée d'un continuum entre les genres. Ces classifications se distinguent par les critères à partir desquels sont formées les catégories et par le nombre même de ces dernières.

## 5.1 La classification d'Adam

Nous nous référons au numéro 94 de la revue *Pratiques* (1997) consacré aux genres de la presse écrite, dans lequel Adam, entreprend un travail de catégorisation des genres en distinguant deux pôles énonciatifs : le pôle *distance-information* et le pôle *implication-commentaire*. Dans la première catégorie, on distingue : brève, filet, compte-rendu, reportage, interview..., et dans la seconde : éditorial, billet, chronique... Le découpage d'Adam est basé sur l'investissement énonciatif du journaliste.

Partant du principe qu'un texte appartient dans une mesure plus ou moins grande à un genre, c'est-à-dire situé entre le centre et la périphérie d'une catégorie générique, Adam classe les textes journalistiques sur un axe vertical ayant à chacune des extrémités, deux positions énonciatives polaires, entre lesquelles s'étalent différents genres journalistiques. L'auteur précise que les deux extrémités ne sont pas opposées mais qu'elles constituent une continuité entre des genres qui se mélangent entre eux, comme c'est le cas du genre reportage.

## 5.2 La classification de Grosse et Seibold

Grosse et Seibold (1996) établissent une typologie basée sur la fonction pragmatique dominante dans les textes de presse. Ils proposent ainsi deux modèles de classification des genres de la presse : le « modèle arborescent » et le « modèle des transitions ». Le premier, « modèle arborescent », est un classement linéaire selon un critère sémantique (thématique) et selon le principe de « dominante » des textes journalistiques en genres puis en grandes catégories textuelles. Neuf catégories textuelles sont dégagées selon leur fonction dominante : l'Information, l'Opinion, le Conseil, la Fiction, le Divertissement, l'Hyperstructure, Champ transitoire et la Publicité. Chacune d'elle renvoie à un genre : l'Information peut ainsi se réaliser sous forme de brève ou de reportage, la Fiction sous forme de roman feuilleton ou de bande dessinée. Il faut préciser que les « champs transitoires » mêlent plusieurs fonctions : l'interview relève ainsi d'un champ transitoire entre Information et Opinion, la « publi-information » relève d'un champ transitoire entre Information et Publicité. Les deux auteurs signalent cependant qu'il est rare de trouver un texte où il n'existe qu'une seule fonction, la plupart des genres mélangent entre les diverses intentions :

les intentions (fonctions) [information, champ transitoire, opinion, conseils, fiction, divertissement, champ transitoire, publicité, hyperstructures] dont il a été question ne se manifestent jamais de façon « pure », c'est-à-dire sans mélanges ou transitions. En réalité, il faut toujours parler de plusieurs intentions manifestes dans un seul texte. Mais dans la

plupart des cas, on peut trouver une intention qui est dominante. C'est elle qui est décisive pour la classification (Grosse et Seibold, 1996 : 37).

Le second, le « modèle des transitions », rompt la linéarité du premier modèle en liant le critère pragmatique au critère sémantique, en suivant également le principe de « dominante ». Quatre fonctions dominantes sont distinguées : *informer, juger/persuader, louer/vanter et conseiller*.

### 5.3 La classification de Charaudeau

Charaudeau (2011 : 180) définit le genre médiatique en combinant trois critères : « *Les genres d'information sont donc le résultat d'un entrecroisement entre les caractéristiques d'un dispositif, le degré d'engagement du sujet qui informe et le mode d'organisation discursif qui est choisi.* ».

Le dispositif renvoie au support matériel : presse, télévision, radio. L'engagement du sujet est : « *le fait que l'énonciateur manifeste plus ou moins sa propre opinion ou ses propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre l'événement en scène (comme dans les interviews ou débats).* » (Charaudeau, 1997 : 98). Le mode d'organisation fait référence aux modes discursifs de la construction de la nouvelle médiatique. L'auteur détermine trois modes discursifs qui « *s'organisent autour de trois finalités de base qui correspondent à l'attitude du traitement de l'information que choisit l'instance médiatique : "rapporter l'événement", "commenter l'événement", "provoquer l'événement".* » (*ibid.*). L'auteur explique le fonctionnement de chacun d'eux (*ibid.* : 88) :

- l'« événement rapporté » comprend des faits (comportements des individus, leurs actions) et du dit (paroles prononcées par les uns et les autres, paroles ayant valeur tantôt de témoignage, tantôt de décision, tantôt de réaction, etc.) dans l'espace public et impliquant le recours à des formes de discours rapporté -au sens large- permettant l'insertion de paroles autres dans le dire de l'énonciateur journaliste.

- l'« événement commenté » implique une vision du monde d'ordre explicatif. Il renvoie à l'activité de problématisation des événements qu'opère le journaliste et consistant à « *exercer ses facultés de raisonnement pour analyser le pourquoi et le comment des êtres qui se trouvent dans le monde et des faits qui s'y produisent.* » (Charaudeau, 2011). Il ne se borne pas au travail de commentaire mais il cherche à révéler ce qui est caché. Il problématise les événements, apporte des hypothèses, élabore des thèses, fournit des preuves, impose des conclusions. Ici le lecteur « *n'est plus appelé à se projeter dans un monde raconté mais à*

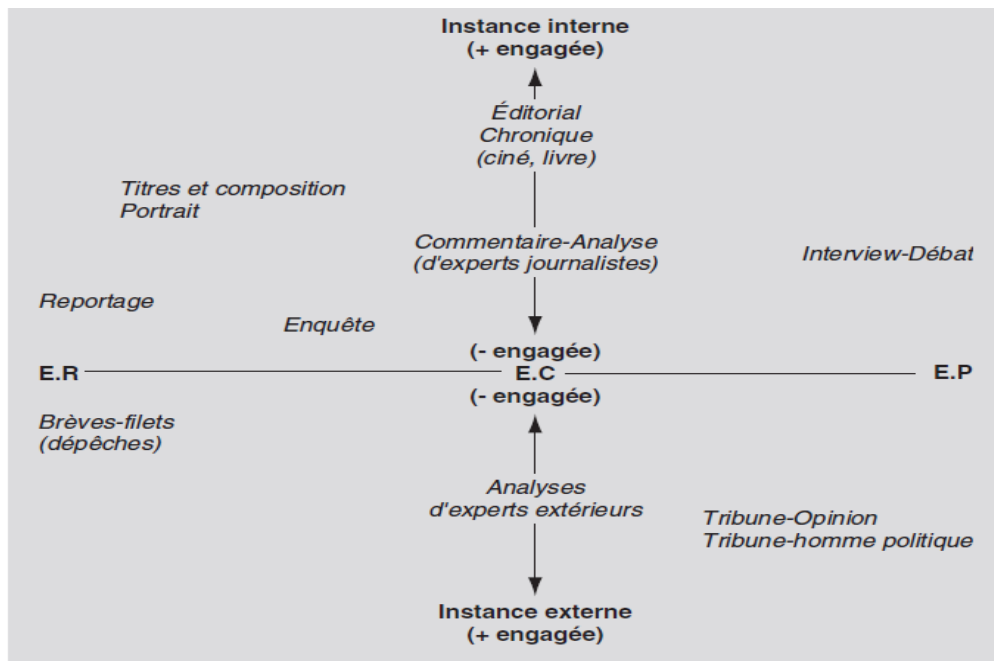
*évaluer, mesurer, jauger le commentaire pour décider, en raison, si l'on y adhère ou si on le rejette* » (Charaudeau, 1997 : 88).

- l'« événement provoqué » par les médias eux-mêmes, parce qu'ils ne se contentent pas de rapporter les paroles circulant dans l'espace public, « *ils contribuent de façon beaucoup plus active à la réalisation du débat social en mettant en place dans un lieu particulier - le leur, qu'ils maîtrisent - des dispositifs qui permettent surgissement et confrontation de paroles diverses.* » (*ibid.*). C'est une mise en scène qui fait de la confrontation des paroles elle-même un événement saillant.

Dans le dispositif de la presse écrite, Charaudeau croise deux axes de typologies : un axe horizontal où apparaît le critère du mode discursif de traitement de l'information (événement rapporté, commenté et provoqué) avec, sur l'axe vertical, les types d'instance énonciatrice que sont : « instance à origine externe », « instance à origine interne », auxquels il superpose un « degré d'engagement » (+/-) de celle-ci.

L'axe horizontal n'est pas gradué entre deux pôles opposés, il contient trois grandes zones : à une extrémité, l'« événement rapporté », zone où c'est l'événement extérieur qui s'impose ; à l'autre extrémité, l'« événement provoqué », zone où c'est le monde médiatique qui s'impose ; entre les deux, l'« événement commenté », car celui-ci peut porter sur chacun des deux autres.

Un axe vertical où apparaît le statut social et énonciatif de l'instance énonciatrice (instance externe ou interne, instance +/- engagé). Cet axe oppose les deux zones d'instanciation du discours médiatique selon qu'interviennent des journalistes ou des personnes extérieures à l'organe d'information. Dans chacune de ces zones s'inscrit un axe gradué qui représente un plus ou moins grand degré d'engagement de l'instance d'énonciation (Charaudeau, 1997 : 89). Ci-dessous un schéma emprunté à Charaudeau (2011 : 176) qui résume sa typologisation en deux axes vertical et horizontal :



La typologisation des textes journalistiques se fait ainsi en quatre zones distinctes suivant le degré d'intervention du locuteur-journaliste et son mode de traitement de l'information.

Nous pouvons dire à ce stade, que notre titraille billettiste se caractérise, sur l'axe horizontal, par l'association de deux modes discursifs dans le traitement de l'évènement médiatique : le mode discursif de l'évènement rapporté (ER) et le mode discursif de l'évènement commenté (EC), et sur l'axe vertical, l'instance énonciatrice est à origine interne avec un fort degré d'engagement, vu que le billet d'humeur est un genre à énonciation subjectivée. Nous détaillerons plus loin les caractéristiques de notre titraille. Nous verrons, lors de l'analyse du corpus, si cette association des deux modes discursifs « déteint » sur les formes que prend notamment la figure de l'ironie.

#### 5.4 La classification de Lochard

Lochard (1996) suit un point de vue sociodiscursif qui lie le critère d'« orientation pragmatique macro-structurel » à celui de réalisation textuelle effective des genres de la presse. Il met au centre de sa classification, l'orientation pragmatique car elle constitue un élément déterminant pour l'identification des genres de la presse écrite -vu l'hétérogénéité textuelle de ceux-ci-, allant de ce fait dans le même sens que Charaudeau qui reconnaît aux genres journalistiques différentes « visées communicatives ». Le second critère, qui est le

mode d'organisation du discours (mode textuel), est l'une des données internes du contrat de communication médiatique dans le modèle de Charaudeau.

Lochard identifie le mode textuel dominant dans chaque genre. Il met au point un classement fonctionnel distinguant quatre fonctions : informative (faire-savoir), persuasive (faire-croire), séductrice (faire-sentir) et factitive (faire faire). Ce modèle est proche de celui de Charaudeau et partage le principe selon lequel les deux pôles commentaire / information ne s'opposent pas mais constituent plutôt un continuum énonciatif.

## **5.5 Les classifications des journalistes**

Après cet inventaire des typologies des genres journalistiques des analystes du discours, nous voudrions présenter brièvement celles élaborées par les professionnels des médias : Martin-Lagardette, Agnès et Mouriquand.

Agnès classe les genres journalistiques en cinq catégories : les articles d'information stricte, les récits, les études, les opinions extérieures et les commentaires. Martin-Lagardette suggère une classification en quatre genres : informatif, commentaire, fantaisie et nobles :

- « INFORMATION » : Brève, Filet, Résumé de rapport, Compte rendu, l'article, la mouture et le montage
- « COMMENTAIRE » : Article de commentaire, Critique, Éditorial, Chronique, Tribune libre, Portrait (profil)
- « DE FANTAISIE » : Écho, Billet, Courrier des lecteurs.
- « NOBLES » : Enquête, Reportage, Interview.

Enfin, Mouriquand répertorie une liste de genres journalistiques qu'il classe en deux grandes catégories : le journalisme assis et le journalisme de terrain. Le journalisme assis regroupe tous les genres journalistiques (l'opinion, la critique, brève et filet) qui doivent leurs caractéristiques à l'écriture elle-même, au talent littéraire de l'auteur :

Ici le style compte avant tout. C'est un journalisme qui ne suppose pas nécessairement d'avoir fait l'effort physique de se rendre sur le terrain (d'où l'idée d'un journalisme assis). Il est souvent réservé à des anciens, à des collaborateurs dont la pensée s'est aiguisée, dont l'écriture vaut par son agressivité, sa drôlerie, son alacrité. (Mouriquand, 2015 : 58).

En revanche, le journalisme de terrain suppose, comme son nom l'indique, le déplacement du journaliste sur le terrain. Cette catégorie regroupe les genres du compte

rendu, du reportage, l'interview, l'enquête. Ici, le critère de qualité est non pas le style mais le contenu :

Le critère de qualité est ici le nombre d'informations recueillies et leur exactitude. Certaines rédactions arrivent à admettre que, tel ou tel de leur collaborateur ayant un réel talent pour faire parler des informateurs ou pour trouver des informations cachées dans des documents, mais étant moins heureux la plume à la main, il fera équipe avec tel autre plus habile par son style. (*ibid.* : 62).

Nous allons nous concentrer à présent sur un genre qui nous concerne en particulier : le billet d'humeur.

## 6. Le billet d'humeur et ses caractéristiques

La catégorisation générique du billet d'humeur diffère selon les chercheurs et leurs ramifications. La plupart des professionnels des médias classent le billet d'humeur dans la catégorie du Commentaire, en opposition aux genres de la catégorie Information. Or, force est de constater que « *Le billet ne provient pas des genres primitifs du journalisme, bien que Hrbek ait trouvé des formes de transitions (vers 1800) qui contiennent quelques éléments de commentaire ajoutés à des narrations plus ou moins objectives.* » (Grosse, 2001 : 20). De fait, comme le fait aussi remarquer Durrer (2001 : §17) : « *un tel choix mériterait d'être discuté dans la mesure où les billets sont rarement intégrés aux pages rubriquées OPINION à la différence des tribunes et de certaines chroniques.* ». C'est-ce que semble penser aussi Martin-Lagardette (1994, cité dans *ibid.*), qui classe le billet dans le genre « DE FANTAISIE »<sup>4</sup>. Rappelons que l'auteur envisage à la fois l'opposition classique entre Information / Commentaire, tout en lui ajoutant une autre dichotomie de fantaisie / nobles.

Si la classification générique du billet ne fait pas consensus, ses critères définitionnels sont plutôt repris par la majorité des théoriciens : « *La plupart d'entre eux considèrent la brièveté, la visée humoristique et l'actualité comme faisant partie des caractéristiques de base du billet.* » (Durrer, 2001 : §6). C'est-ce que nous retrouvons chez Montant, Martin-Lagardette et Catarig :

C'est un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement de l'actualité. (Montant, 1994 : 11).

---

<sup>4</sup> « En effet, si toutes les définitions s'accordent à souligner l'importance de la dimension humoristique, ironique etc., des billets, elles l'oublient en fait bien vite. Or cette dimension mérite d'être mise au premier plan. En effet, le billet a autant – si ce n'est plus – pour intention *l'amusement*, le *divertissement*, termes que je préférerais à celui de *fantaisie*. Si le journalisme se donne pour mission de *docere*, il s'adonne également, ne lui en déplaise, à une autre mission qui est bien évidemment de *placere*. Il faut donc ajouter à la tension informer vs commenter, une autre tension instruire vs divertir. Ainsi, lorsqu'on lit un fait divers, ce n'est pas seulement pour s'informer mais aussi pour se divertir. » (Durrer, 2001).

Court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement. (Martin-Lagardette, 1994 : 88).

Le billet est un court article traitant d'un sujet d'actualité sur un ton léger et humoristique. Il cache souvent, sous l'humour, une leçon de morale ou un commentaire personnel. Il faut sourire, mais aussi réfléchir. Dans un billet, tout est gouverné par la chute qui doit être inattendue et créer la surprise. » (Voirol, 2007 : 68, cité dans Catarig, 2010 : 163).

Cependant, le premier critère, à savoir la longueur du billet, ne fait pas l'unanimité. De Broucker accepte une bonne dizaine de lignes : « *Le billet est un article court, et même très court : de dix à quinze lignes, qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'œil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non sens des évidences convenues.* » (De Broucker, 1995 : 207, cité dans Durrer, 2001 : §6). Montant lui concède une vingtaine de lignes : « *C'est un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité.* » (1995 : 11, cité dans *ibid.*), pendant que d'autres professionnels font état de quelques 65 lignes : « *Quant aux autres thèmes... Soit ils n'offrent pas assez de matière pour remplir mes 65 lignes réglementaires, soit trop,* » (Christine Ley, Construire 19, 9 mai 2000, cité dans *ibid.*). Or concrètement, la longueur des billets dépasse ces estimations :

Dans la pratique les billets tendent à être un peu plus longs que ne le prônent les manuels. Ceux-ci considèrent non seulement que le corps de l'article se devrait d'être bref, mais la titraille devrait également être brève et simple. Un seul titre suffirait, sans sous-titre ni surtitre ou intertitre. (Durrer, 2001 : §9).

Sur le plan topographique, le billet occupe une place stratégique dans le journal. Sa place est plutôt stable et apparaît le plus souvent en dernière page. Du point de vue typographique, il est écrit en caractère particulier (gras, italique, etc.), mis dans un encadré, ce qui lui offre de la visibilité et un détachement par rapport aux autres articles :

Plus qu'ailleurs sans doute, l'humeur pose ses exigences formelles. Elle veut être identifiée comme telle dès les premières lignes ; elle ne supporte pas facilement l'ambiguïté sur sa nature. Et comme pour s'assurer une reconnaissance immédiate, elle se donne presque toujours, une typographie bien à elle : l'italique. Le choix de ce caractère incliné, avec ses pleins et ses déliés, n'est pas innocent. Rappelant l'écriture manuscrite, il fait oublier le clavier d'ordinateur. Il « fait voir » la main du rédacteur et affiche en surimpression la mention clignotante : « Ici, haut degré de subjectivité » et reçoit carte blanche à ses épanchements personnels. Le lecteur, qui ne déteste pas qu'on lui balise un peu son parcours, saisit d'un regard l'indication, rompu qu'il est aux conventions du genre. (Antoine, Dumont, Grevisse, Marion et Ringlet 1995 : 100, cité dans Durrer, 2001 : §10).

Durrer (2001 : §11), précise qu'à ce détachement typographique, s'ajoute un détachement référentiel : « *Le billet est souvent en porte-à-faux avec les grands thèmes de l'actualité journalistique ; il offre un commentaire de sujets qui sont relativement secondaires*



voire mineurs par rapport au courant dominant des informations. ». Ce détachement référentiel se voit dédoublé d'une distance réflexive que permet en outre un ton humoristique, une visée polémique (*ibid.*). Du point de vue énonciatif, « on trouve aussi un grand investissement des billettistes dans leurs propos. Un soin tout particulier est accordé aux propositions finales qui se devraient d'adopter des allures de chutes. » (*ibid.*). Enfin, sur le plan situationnel, le billet d'humeur est tenu par un membre de la rédaction.

Les caractéristiques du billet d'humeur explicitées, nous allons à présent chercher comment elles se configurent dans notre billet. Cela nous permettra de préparer le terrain pour appréhender sa titraille.

## 6.1 Caractérisation générique de *Pousse avec eux !*

Le billet d'humeur remplit tous les critères susmentionnés. Sur le plan topographique : *Pousse avec eux !* est publié au pied de la dernière page du journal *Le Soir d'Algérie*. Ce choix topographique n'est de fait pas sans raison :

Il est adroit de prévoir le billet dans sa stratégie rédactionnelle. Il offre, comme les autres genres subjectifs, une respiration, un rendez-vous. C'est une entrée évidente dans la page. Sa force est telle qu'on le place souvent en Une, ou en dernière page. » (Grevisse, 2008 : 165).

Ci-dessous un exemple du billet tel qu'il apparaît dans le journal<sup>5</sup> (13/05/2018) :

**POUSSE AVEC EUX !**

**Guerre des tranchées !**

Par **Hakim Laâlam**

Bon ! Résumons : Macron, Jupiter ? Empereur ? Roi ? Ou tout simplement...

... «Comte» de campagne ?

Ainsi donc, entre les deux «gros» candidats à la présidence du MSP, ça a été une... guerre des tranchées. Des témoins imberbes jurent même que les couteaux ont été tirés. Pour bien montrer l'intérêt immeeeeense que je porte au résultat de cette «élection», l'importance capitaaaaaale, fondamentale, systématique et sismique que j'accorde à ce scrutin, je consacre l'intégralité de cette chronique aux... tranchées et aux couteaux tirés. Dans toutes les guerres, les tranchées, les couteaux et jusqu'aux ânes ces dernières heures sont convoqués manu militari, sans que personne leur demande vraiment leur avis dans un conflit qui, au fond, ne les concerne ni de près ni de loin ni de moyenne distance. J'insiste tout d'abord sur le crime écologique que constitue à mes yeux le creusement d'une tranchée pour y mener guerre. De quel droit des belligérants viennent dans un endroit, une prairie, une vallée, un champ, ne s'inquiètent pas de sa nature, de sa destination et de son utilisation – ou pas – et s'emploient de force à y creuser des tranchées ? C'est là une question qui ne figure pas –

hélas – dans l'agenda de Zerouati, la ministre de l'Environnement. Je ne la blâme pas vraiment, puisqu'elle a dû elle-même enjamber des tranchées énormes avant de pouvoir accéder à son ministère. Reste le crime écologique. Sous couvert de religion, et surtout sous couvert poilu, des islamistes ont guéroyé dans des tranchées qu'ils ont prises sur le domaine public, qu'ils ont creusées sans autorisation de l'APC ni de la filiale Massage «Amont» et «Aval» de Sonatrach. Plus grave, pour mener cette guerre, ils ont tiré des couteaux. Je sais les Frères musulmans prêts à tirer sur tout ce qui bouge, à tirer tout ce qui se présente à eux, mais des couteaux ? M'enfin ! A l'heure du numérique, de l'intelligence artificielle, des robots ménagers et de la télé-médecine, nos intégristes en sont encore à tirer de malheureux couteaux dans des tranchées en carton-pâte. C'est là, à ce niveau de l'histoire que je devais intégrer les ânes. Mais j'ai épuisé le nombre de lignes attribué à cette chronique. Je me contente donc de tracer avec ma fourchette des raies dans ma purée. J'ai dit et écrit «avec ma fourchette». Pas avec mon couteau, aghyoul ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

La visibilité du billet est d'autant plus accrue par sa mise en page (topographie et typographie). Il est mis en relief par un encadré, des couleurs vives (un fond bleu) sont utilisées pour attirer l'attention. À la gauche de l'encadré, se trouve le titre générique du billet

<sup>5</sup> Notons que cette version numérique est prise du site du journal. Elle est identique à la version papier.

« *Pousse avec eux !* », écrit en majuscule et en couleur blanche sur fond d'un petit encadré rouge. L'article se présente toujours écrit en deux colonnes, en caractère Times New Roman 12.

Du point de vue situationnel, il est tenu par le journaliste Hakim Laâlam. Son identité (quand bien même cela soit son pseudonyme) est d'ailleurs affichée explicitement « *Par Halim Laâlam* », sous le titre générique du billet, et aussi à travers les initiales (H.L) en guise de signature à la fin de l'article, accompagnée en plus de son portrait caricaturé. Concernant le contenu, il traite de l'actualité politique, notamment nationale, et dans une moindre mesure de faits sociaux.

Du point de vue énonciatif, il est un billet où la subjectivité est affichée est assumée par le recours au « je », à l'humour - un ton ironique rythme les billets- à des jeux de langage... Il y a donc un investissement remarquable du billettiste dans ses articles par les diverses marques de subjectivité ainsi que par les langues et les registres de langues utilisés : français académique, familier et l'arabe algérien et parfois même le recours à certaines interjections en anglais. Notons qu'il conclut ses articles avec la même chute « *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.* ».

Avec ces quelques paramètres, on peut dire que *Pousse avec eux !* a bien sa place dans cette catégorie du genre billettiste. Pour le critère de la brièveté, dont les avis des spécialités divergent, les billets sont plus ou moins longs, présentant une quarantaine de lignes.

Enfin, concernant la titraille, qui doit être brève et ne contenir que le titre, celle-ci est plutôt longue en contenant deux éléments : un titre court et un sous-titre long constitué de deux segments, avec une mise en scène particulière (voir chapitre 4, section 4.1). Un point important cependant est que le sous-titre ne traite pas de la même thématique que l'article (hormis quelques très rares cas). Ces premières remarques confèrent d'emblée son autonomie à la titraille par rapport à l'article, et donc sa généricité.

## **7. La titraille, un (sous)genre en soi**

La titraille fait partie du péri-texte journalistique. La notion de péri-texte journalistique est tirée de la notion de paratexte, introduite par Genette (1982) dans le cadre d'études littéraires. Il en donne la définition suivante :

tout ce qui renvoie au titre, sous-titre, intertitres, préfaces, post-faces, avertissement, avant-propos, etc., notes marginales, infrapaginales, terminales, épigraphes ou allographes, illustrations, prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes qui procurent au texte un entourage (variable) et parfois un commentaire officiel ou officieux, dont le lecteur le plus puriste et le moins porté à l'érudition externe ne peut pas toujours disposer aussi facilement qu'il le voudrait et le prétend (Genette, 1982 : 10).

Genette décompose le paratexte en deux éléments : le *péritexte* et l'*épitexte*. Le *péritexte* réfère à ce « *qui entoure directement le texte proprement dit* » et l'*épitexte* renvoie à ce « *qui circule autour du texte et comprend les commentaires, qui ne font pas partie du même ensemble matériel.* » (Adam, 1997 : 5). Autrement dit, le *péritexte* est rattaché du texte (titre...) alors que l'*épitexte* gravite hors du texte (publicité...). Somme toute, pour Genette, le paratexte est destiné à « *rendre présent le texte, pour assurer sa présence au monde, sa "réception" et sa consommation* » (Genette, 1987 : 7).

L'on s'accorde généralement à définir la titraille ainsi : « *On appelle titraille l'ensemble composé du titre et d'autres éléments qui l'entourent et concourent à la sensibilisation du lecteur au sujet traité dans l'article.* » (Agnès, 2015 : 140). Si Adam (1997 : 5) soutient que cette unité péritextuelle ne doit pas être considérée comme un genre rédactionnel, d'autres chercheurs sont en revanche convaincus de son statut générique.

De fait, la fonction du titre, et plus globalement de la titraille, est envisagée différemment selon les auteurs : pour Van Dijk (1988), le titre de presse est considéré comme la « macrostructure sémantique » de l'article dans la mesure où il représente son organisation générale et thématique. Frandsen (1990), qui fait une étude systématique du paratexte journalistique, appréhende le texte journalistique comme une unité complexe déterminée par une topographie (mise en page), une typographie (mise en forme), un paratexte<sup>6</sup>, et enfin un texte (corps de l'article), estime en revanche que le « paratexte journalistique » est une unité textuelle indépendante et autonome de l'article, s'opposant donc contre la fonction de résumé accolée au titre. Pour étayer cette conception, l'auteur dénombre trois critères : a) la « disposition spatiale » du paratexte fonctionnant comme une « vitrine », b) la source énonciative du paratexte est différente de l'article lui-même, c) l'absence d'anaphores liant le paratexte au texte. Frandsen note cependant qu'il préfère considérer qu'il existe des types fonctionnels variés de paratextes et que certains constituent une sorte de résumé, tandis que

---

<sup>6</sup> L'auteur définit le paratexte journalistique de la manière suivante : « un ensemble de petites unités textuelles qui précèdent ou parcourent l'article de journal et auxquelles le jargon journalistique a donné les beaux noms de "titraille", de "chapeau", d'"accroche", etc. » (Frandsen, 1990 : 159). Pour lui, titraille et paratexte sont synonymiques. En revanche, d'autres chercheurs tels que Adam (1997) ont gardé la distinction opérée par Genette entre le paratexte, le *péritexte* et l'*épitexte*.

dans d'autres cas le titre et le chapeau rapportent des informations différentes du reste de l'article et ne peuvent dans ce cas procéder de la fonction résumante (1990 : 167).

Pour Peytard (1975), les titres de presse ont une signification indépendante de celle de l'article. L'auteur s'est intéressé notamment aux relations de sens existantes entre le titre d'un article et les sous-titres contenus dans l'article même, et aboutit à la conclusion selon laquelle les titres et les sous-titres auraient une double fonction :

C'est ainsi que l'on voit se préciser la fonction des intitulés qui est double : apporter des éléments pour de « premières significations » (principalement connotatives) et orienter vers un complément, le corps de l'article et/ou bloquer l'information au niveau du « balayage ». Incitation à un surcroît de sens ou tentation de s'en tenir à la surface (c'est le mot qui convient). (Peytard, 1975 : 53).

D'après cette étude, le titre fonctionne comme l'élément déterminant dans le processus de lecture « balayage », soit la continuer, soit rebrousser chemin. C'est l'élément « vendeur », comme le résume Agnès :

Le titre de l'article, [...], est l'élément majeur du premier niveau de lecture, l'instrument principal du choix. Le titre attire le regard, impressionne, donne le ton. N'en doutons pas, il décide du sort de l'article. Un titre réussi, « vendeur », est une quasi-assurance que le lecteur entamera le papier. Un mauvais titre et c'est la quasi-certitude qu'il n'ira pas plus loin. Donc, à ne pas rater ! » (Agnès, 2015 : 140)

Charaudeau, en menant une étude sur le genre Information, dans son ouvrage *Langue et discours* (1983), classe tout d'abord ce genre en divers sous-genres parmi lesquels figure le titre de presse. Le titre de presse est donc un sous-genre du genre Information, où il occupe une place prépondérante :

Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction "épiphanique"), non seulement ils conduisent à l'article (fonction "guide"), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information » (Charaudeau, 1983 : 102).

Charaudeau identifie ainsi trois fonctions fondamentales du titre de presse (fonction épiphanique, fonction de guide et fonction de résumé). Ces fonctions lui assurent une autonomie du reste de l'article et lui permet de se signifier lui-même. Il a ainsi une unité textuelle. Sullet-Nylander (1998), dans la lignée de Charaudeau, considère-t-elle aussi que le titre constitue un genre à part entière. S'appuyant sur la définition de Charaudeau (1983 : 102), l'auteure retient que le titre a un « statut autonome » même s'il fait partie d'un ensemble plus grand qu'est le « paratexte journalistique ». Le travail de cette auteure est basé sur l'idée que le titre fonctionne comme une entité autonome et comme un texte à part entière.

L'on peut noter, à partir de ce rapide parcours théorique, que deux fonctions du titre de presse se distinguent et fédèrent les auteurs : la fonction de résumer l'information principale de l'article, qui donne le titre « informatif » et la fonction de susciter l'intérêt et la curiosité du lecteur qui donne le titre « incitatif ». Qu'en est-il du fonctionnement de notre titraïlle ?

### **7.1 La titraïlle de *Pousse avec eux !***

Pour ce qui est du fonctionnement de notre titraïlle, nous avons déjà évoqué le fait que le titre et le sous-titre dans la titraïlle de *Pousse avec eux !* ne traitent pas de la même thématique, ce qui a induit l'idée de l'indépendance de cette unité péri-textuelle par rapport au reste du billet, et donc sa généralité.

Ainsi, dans *Pousse avec eux !* le titre, écrit en caractère plus gros que les autres éléments et chapeautant l'ensemble de l'article, est majoritairement fait de phrases exclamatives, contenant des détournements, des paradoxes, des jeux de mots..., correspondant donc au type de titre incitatif. Sur le plan du contenu, il traite de la thématique de l'article, mais son « objectif n'est pas de donner l'information principale de l'article, mais son sens général, en étant suffisamment accrocheur pour inciter à la lecture. » (Agnès, 2015 : 147).

Le sous-titre, composé de deux segments, est écrit en romain et en petit caractère. Il est presque toujours ponctué d'un point d'exclamation, quand il ne contient pas une interrogation. Au plan du contenu, il traite d'une thématique différente du titre et par conséquent du corps de l'article. Le sous-titre est censé être « un complément au titre "informatif" [...] qui donne des réponses à d'autres questions de référence (comment ? pourquoi ? ...). Avec un titre « incitatif » [...] il peut se confondre avec le chapeau-sous-titre » (Agnès, 2015 : 140), qui doit aussi « donner l'idée générale du papier, son angle, et le ton de l'article ». (*ibid.* : 164).

Le titre de notre titraïlle ne déroge pas à la règle qui est de référer de telle ou telle manière au contenu de l'article, le sous-titre, en revanche, prend le contre-pied des attentes du lecteur (sauf dans de très rares cas où il concorde avec l'article). L'on pourrait parler à ce niveau de subversion générique : le genre est déterminé par des contraintes de *cohésion linguistique*, « des moyens lexico-grammaticaux qui permettent d'assurer la continuité sémantique d'un texte, et de construire son organisation interne » (Détrie et al., 2001 : 57) et par des contraintes de *cohérence extra-linguistique*, équivalant à « la somme des phénomènes (cette fois pragmatiques) qui permettent l'adéquation entre un texte et l'usage attendu » (*ibid.*).

C'est dans cette logique que Charaudeau aborde le genre, comme façonné par des données situationnelles (visées) et régi par des contraintes discursives et formelles :

s'il s'agit de classer des textes, il faut considérer leurs points communs et non leurs différences. Leurs points communs sont à trouver aux trois niveaux : dans les composantes du contrat situationnel, dans les catégories des contraintes discursives et dans les différents aspects de l'organisation formelle du texte. (Charaudeau, 2001).

Dans son ouvrage « *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* », Charaudeau (1997) détaille le fonctionnement générique du titre de presse écrite, classé parmi les diverses formes textuelles du « dispositif scénique »<sup>7</sup> des journaux, en fonction des trois contraintes génériques susmentionnées :

Ceux-ci [les titres de presse] s'inscrivent dans une situation de communication journalistique qui s'inscrit elle-même dans le domaine de communication médiatique de par sa finalité qui sélectionne une visée d'*information*. Ces données situationnelles appellent une contrainte discursive d'*annonce* des nouvelles qui appelle à son tour cette contrainte formelle de *titraille*. On voit ainsi qu'on pourrait parler de genres à chacun de ces différents niveaux : le genre *information* déterminé par le domaine médiatique, le genre *journalistique* déterminé par la situation, le genre *annonce* déterminé par la contrainte discursive, le genre *titre* déterminé par la contrainte formelle. (Charaudeau, 2001).

L'auteur, en indiquant les trois niveaux d'inscription des textes, considère que chaque genre est plus ou moins déterminé par tel ou tel niveau, dans le cas de la titraille, c'est le niveau formel. Les contraintes formelles correspondent « à des manières de dire que l'on retrouve nécessairement dans tout texte appartenant à la même situation. » (*ibid.*) qu'il convient de distinguer des contraintes discursives qui sont de « l'ordre d'activités d'ordonnement du discours (les modes discursifs) sans que puisse être déterminée de façon automatique la forme exacte du produit final. » (*ibid.*). Au niveau de l'organisation formelle, l'auteur précise :

il s'agit de repérer les récurrences formelles dans les domaines suivants : celui de la mise en scène textuelle, à savoir la disposition du paratexte (par exemple, la composition des pages d'un journal et leur organisation en sections, rubriques et sous-rubriques) ; celui de la composition textuelle interne, à savoir son organisation en parties, l'articulation entre celles-ci et les jeux de reprises et renvois de l'une à l'autre (par exemple, la composition d'une thèse — variable selon la discipline — en ses différentes parties) ; celui de la phraséologie, à savoir l'emploi récurrent des locutions, formules brèves et autres tournures fixes ; celui enfin de la construction grammaticale, à savoir la récurrence des types de construction (active, passive, nominalisée, impersonnelle), des marques logiques (les connecteurs) de la pronominalisation, de l'anaphorisation, de la modalité et de tout ce qui concerne l'appareil formel de l'énonciation. Peut-être faudrait-il ajouter celui des récurrences lexicales, mais cet aspect des caractéristiques formelles est plus aléatoire car la répétition et l'isotopie lexicale sont très dépendantes de la thématique, et ne sont guère repérables que dans des types de textes fortement marqués. (Charaudeau, 2001).

---

<sup>7</sup> « Le dispositif est une composante du contrat de communication sans laquelle il n'est pas d'interprétation possible des messages, de même qu'une pièce de théâtre n'aurait pas grand sens sans son dispositif scénique. » (Charaudeau, 2011 : §3).

La disposition formelle comprend donc : la mise en scène textuelle (disposition du paratexte), la composition textuelle interne, la phraséologie et la construction grammaticale. Au niveau de la contrainte discursive (les modes discursifs du traitement de l'évènement médiatique), la titraille se situe sur l'axe horizontal de l'évènement rapporté, sans rompre pour autant le lien avec le commentaire :

Titres, composition de la Une et portraits se trouvent dans la zone de l'« évènement rapporté » mais en y intégrant des éléments de commentaire plus ou moins explicites, ce pourquoi ils sont entre ER et EC, avec un degré moyen d'engagement. (Charaudeau, 2011 : 177).

La titraille (qui peut être considérée comme un genre en soi dans la mesure où elle fait l'objet de régularités textuelles sous le contrôle d'une instance d'énonciation) se trouve franchement dans la zone de l'« évènement rapporté » même si parfois elle intègre de façon plus ou moins explicite des éléments de commentaire. Par ailleurs, elle se trouve haut placée sur l'axe de l'instance interne car celle-ci (journalistes, conférence de rédaction, secrétariat de rédaction) intervient de façon très volontariste sur la formulation des titres et leur disposition mais avec un degré moyen d'engagement (*ibid.*, : 198).

Comme nous l'avons déjà indiqué<sup>8</sup>, notre titraille répond à la fois aux caractéristiques de l'évènement Rapporté (ER) et Commenté (EC). Le premier comprend des *faits* (comportements des individus, leurs actions) et du *dit* (paroles prononcées par les uns et les autres, paroles ayant valeur tantôt de témoignage, tantôt de décision, tantôt de réaction, etc. dans l'espace public) (Charaudeau, 2011). Le second, (EC), renvoie à l'activité de problématisation des événements qu'opère le journaliste et consistant à « *exercer ses facultés de raisonnement pour analyser le pourquoi et le comment des êtres qui se trouvent dans le monde et des faits qui s'y produisent.* » (*ibid.*).

Ainsi, dans la titraille de *Pousse avec eux !* ces deux modes sont associés. Cela se traduit pour ce qui est du mode EC, notamment par une présence massive de l'ironie et d'autres formes d'humour telles que les jeux de mots, les détournements, les commentaires sarcastiques... Pour le mode ER, cela se manifeste par des formes de discours rapportés, particulièrement le discours direct, de modalisations autonymiques d'emprunts, notamment l'allusion, qui permettent au locuteur-énonciateur de représenter la parole *autre*.

Mais outre cette association des deux modes (ER et EC), notre tiraille présente la particularité d'amalgamer les deux modes discursifs au sein d'une même énonciation : l'énonciation ironique.

En effet, nous observons que dans notre titraille, les énoncés ironiques empruntent notamment le chemin du discours rapporté et d'autres formes de *modalisation par discours*

---

<sup>8</sup> Voir dans ce chapitre même, section (5.3).

*autre*. C'est justement à cette forme d'ironie que nous nous intéressons. Comment se fait l'articulation de l'ironie avec les formes de la représentation de la parole *autre* ? À quelles configurations cela donne-t-il lieu ? Quels effets de sens cela produit-il ?

Ainsi, nous nous pencherons dans cette thèse sur l'étude d'une forme d'ironie particulière, celle qui s'articule avec les formes de la représentation du discours *autre* (discours rapporté et *modalisation par discours autre*) et sur l'étude de la figure du détournement.

L'étude de l'ironie, exploitant les formes du discours rapporté – dans un sens large – ainsi que l'étude du détournement, pourrait par ailleurs nous aider à caractériser le sous-genre de la titrairie billettiste dans sa façon de configurer les formes du discours *autre* et dans la fonction que ces formes prennent dans la titrairie billettiste. En effet, l'une des entrées privilégiées pour la caractérisation d'un genre est l'usage qu'il fait des formes de l'hétérogénéité énonciative :

À suivre – au plus près de la matérialité des formes – ces tracés, différents, de frontières, que les discours dessinent en eux-mêmes, apparaît, distincte de leur position réelle dans l'interdiscours, qui leur est inaccessible, l'image de leurs « positionnements » dans celui-ci, propre à – et, de ce fait, éclairante sur – des genres, des disciplines, des options théoriques, des choix théoriques, des sujets singuliers. (Authier-Revuz, 2004).

De fait, la manière de citer, par exemple, dans un texte scientifique et dans un journal de presse n'est pas la même. Ainsi, les formes de l'hétérogénéité permettent de caractériser et de distinguer les genres de discours.

Nous allons maintenant présenter les données et les conditions relatives à la construction de notre corpus d'étude.

## **7.2 Construction du corpus**

Notre corpus est constitué des titrairies du billet d'humeur *Pousse avec eux !* publié pendant les années 2017, 2018 et 2019. Nous avons opté pour cette période parce qu'elle est riche en actualité, notamment politique : les élections législatives de 2017 et présidentielles de 2019, la loi de finance de 2018, le mouvement populaire du HIRAK de 2019... Nous avons varié les thématiques et élargi la période pour pouvoir dégager des formes d'ironie et de détournement qui ne soient pas conditionnées par telle ou telle thématique ou période donnée.

Le nombre des billets publiés durant cette période est de 876. Étant donné que nous travaillons sur la titrairie, nous dirons que nous avons un corpus fait de 876 titrairies. La



titraille de *Pousse avec eux!* étant composée invariablement de deux parties – un titre et un sous-titre indépendants thématiquement l’un de l’autre –, chacune est considérée comme un énoncé autonome. Ainsi, nous avons un total de 1752 énoncés, dont 876 sont des énoncés-titres et 876 sont des énoncés sous-titres. Le corpus a été tiré à partir de la version numérique du site<sup>9</sup> internet du journal *Le Soir d’Algérie*, dont la mise en page numérique est semblable à celle qui est imprimée. À partir de ces 1752 énoncés, nous avons conçu notre corpus de travail.

Travaillant sur les deux figures de l’ironie et du détournement, nous avons identifié pour la figure du détournement, un total de 92 énoncés répartis entre les titres et les sous-titres. Nous nous sommes fiée à nos connaissances, à notre mémoire discursive et historique, pour identifier les expressions détournées. Celles-ci renvoient, à l’ailleurs *discursif*, inscrit dans la mémoire commune et relevant du patrimoine culturel commun.

Quant à l’ironie, figure omniprésente dans la titraille billettiste, nous nous sommes intéressée au cas de l’ironie qui s’articule avec les formes du discours rapporté et de la modalisation autonymique. Ainsi, partant de la définition de l’ironie comme l’interaction spécifique de deux discours, celui de l’ironiste et celui qu’il prête à sa cible, nous avons sélectionné les énoncés ironiques qui *représentaient* dans la matérialité de l’énoncé, ces discours *autres* raillés.

À partir d’un repérage formel, nous avons identifié des marques typographiques et des formes linguistiques qui nous semblaient, selon nos connaissances, rapporter et représenter un dire *autre*. Nous avons alors relevé la présence d’énoncés ou de segments d’énoncés mis entre guillemets, que nous identifions comme renvoyant au discours d’un *autre*, et repéré des propos *autres* introduits par une préposition. Nous notons aussi le recours au mode du conditionnel épistémique, qui nous semble référer à un discours *autre*. D’autres cas où, dans l’énoncé ironique, des segments sont mis en majuscule, qui, en appui sur nos connaissances, nous renvoient à des dire *autres*.

Nous appliquerons pour chaque énoncé ironique, comprenant l’une ou l’autre des marques que nous venons de présenter, les formules définitoires des modes de la représentation du discours *autre* décrites par Authier-Revuz (2020), pour déterminer leur mode d’appartenance à la représentation du discours *autre*. Ces formules reposent sur trois traits : le trait sémantique, le trait sémiotique et l’ancrage énonciatif du discours *autre* dans

---

<sup>9</sup> Site officiel du journal : <https://www.lesoirdalgerie.com/>

l'acte d'énonciation représentant. Ainsi, nous avons construit un corpus de travail de 228 énoncés ironiques.

Par ailleurs, cette incorporation du discours *autre* dans l'énonciation ironique, nous amène à nous interroger sur les modes d'introduction de cet *extérieur* discursif. Nous nous appuyerons sur le cadre théorique d'Authier-Revuz pour appréhender, à partir d'une structure de base, les configurations et les modes d'introduction des paroles *autres*, dans le cadre de l'énonciation ironique.

# Chapitre 02 : Dialogisme et théorie de la RDA

Ce chapitre est consacré aux théories qui seront mobilisées dans cette thèse, à savoir la théorie dialogique et la théorie de la représentation du discours *autre* (RDA) d'Authier-Revuz (2020). L'étude de l'ironie et du détournement que nous allons mener nécessite un cadre méthodologique qui mobilise l'approche dialogique afin d'analyser les interactions dialogiques qui se font à travers les deux figures, l'ironie et le détournement, et d'autre part, le cadre théorique de la RDA pour appréhender l'articulation de l'ironie avec les formes de la représentation du discours *autre*.

Nous divisons ce chapitre en deux sections : dans la première, nous présenterons quelques notions théoriques (origine de la notion de dialogisme, ses formes, ses traces et ses types) et points méthodologiques (précisions terminologiques : locuteur / énonciateur, énoncé, voix, discours) autour de l'approche dialogique. Dans la seconde section, nous développerons la théorie de la RDA, en explicitant les divers modes du discours rapporté et de la modalisation par discours *autre*, et en détaillant leurs fonctionnements énonciatifs respectifs.

## 1. Le dialogisme : points théoriques et méthodologiques

### 1.1 Origine et terminologie

La notion de dialogisme nous vient des écrits du « cercle de Bakhtine », représenté par Bakhtine, Medvedev, Volochinov. À partir de 1920, ce cercle construit ses travaux selon la thèse que la réalité des pratiques langagières, c'est l'interaction verbale, que sa forme prototypique est le dialogue de la conversation et que l'énoncé se produit toujours en interaction avec d'autres énoncés, ce qui lui confère sa dimension « dialogique » (Bres, 2017, §2). Ainsi, tout discours est conçu dans son interaction constitutive avec d'autres discours, et constitue en cela une *réponse* :

Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée (le mot « réponse » nous l'entendons ici au sens le plus large) : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus, et d'une façon ou d'une autre, il compte avec eux. (1984 [1952-1953] : 298).

La notion de dialogisme est introduite en France par Kristeva (1967), dans l'article « *Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman* ». Elle a soulevé nombre de questionnements notamment concernant sa paternité, sa définition (soucis terminologiques liés aux traductions) et sa relation avec la notion de polyphonie.

La paternité des textes émanant de ce cercle – et son existence même – est problématique. En effet, cette question partage les scientifiques, notamment les chercheurs suisses réunis, d'un côté autour de Sériot et Velmezova, et de l'autre côté autour de Bronckart et Bota. Les chercheurs s'accordent généralement aujourd'hui sur l'attribution de *Marxisme et philosophie du langage* (1929) à Volochinov, attribué auparavant à Bakhtine (Nowakowska, 2017 : 10). Sans entrer dans les détails de cette polémique, les chercheurs usent de *Bakhtine* métonymiquement, comme équivalent du *cercle de Bakhtine* (Bres, 2017, Bres et al. 2019).

Les textes de Bakhtine posent un autre problème, celui de leur traduction, compliquée par la profusion terminologique qu'utilise le linguiste russe pour signifier la problématique dialogique. De fait, l'étude menée par Nowakowska (2005) montre que Bakhtine utilise essentiellement un réseau de six termes formés sur la racine du mot *dialog* : *dialogichnost'* (dialogisme, mot qu'il forge), *dialogizatzija* (dialogisation), *dialogizovanyj* (dialogisé), *dialogicheskij* (dialogique), *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant) ; réseau qu'il articule aux deux termes de *monolog* (monologue), et de *monologicheskij* (monologique), de manière à les opposer. Par ailleurs, l'auteure note que la problématique dialogique est reliée à un réseau de concepts connexes au fondement de la pensée bakhtinienne : *raznorechie* (traduit, entre autres, par *plurilinguisme*), *raznoglosnitza* (traduit, entre autres, par *plurivocité*), *polifonija* (traduit par *polyphonie*), *golos* (voix), dont la traduction s'avère aussi fondamentale que problématique (*ibid.*).

Se rajoute à cette panoplie de notions, celle de la « *polyphonie* », qui a aussi rendu difficile la compréhension de la notion de dialogisme. Dans son œuvre *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Bakhtine a introduit le terme de polyphonie, en le rattachant systématiquement à l'écriture romanesque de Dostoïevski, et sans le lier explicitement à la notion de dialogisme utilisée dans ce même texte. Toutefois, les études ont montré que les deux notions reposent sur l'idée d'une interaction entre plusieurs *voix*, *discours* ou *énoncés*.

Or, une relation d'emboîtement les distingue : le dialogisme est un *principe* qui gouverne toute pratique langagière tandis que la polyphonie se présente comme l'utilisation littéraire artistique du dialogisme de l'énoncé quotidien. Dans ce sillage, la polyphonie est différenciée du dialogisme sur la base que dans le dialogisme, les *voix* sont énonciativement hiérarchisées alors que dans la polyphonie – et ceci en accord avec l'acception musicale du terme – les *voix* sont présentées à égalité, sans que l'une ne prenne le pas sur l'autre (Bres et

Nowakowska, 2006). Ainsi, parler de polyphonie, c'est penser la pluralité des *voix* en termes de *mise en scène* énonciative alors que dans le dialogisme, c'est le faire en termes de *réponse*.

Toutefois, Constantin de Chanay (2005 : 235), formule deux précisions au sujet du terme de « hiérarchisation ». Selon cet auteur, ce terme contient « *une ambiguïté trompeuse* », car il ne désigne pas forcément le même objet lorsqu'il s'agit d'un enchâssement énonciatif (à l'exemple du discours rapporté), ou lorsqu'il est question de « *préséance argumentative entre deux points de vue hétéro-orientés* ». Pour cet auteur, la *polyphonie* correspondrait plutôt à la pluralité des *points de vue* et le *dialogisme* à la pluralité des *discours*.

À cette profusion des points de vue et approximation des traductions – rendant ardue la tâche de cerner le phénomène dialogique dans les textes bakhténiens – s'ajoute le fait qu'à aucun endroit, il n'est présenté une définition explicite de la notion de dialogisme. Ainsi, les chercheurs (Bres et Nowakowska), à partir de la lecture des trois textes originaux russes, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1929/1963/1970), *Du discours romanesque* (1934/1975/1978), et *Les genres du discours* (1952/1979/1984), sont parvenus à reconstruire le sens de la notion de la sorte : « *le dialogisme est un "principe" qui gouverne toute pratique sémiotique humaine.* ».

Le *principe dialogique* consiste, à l'intérieur de la production langagière, « *en l'"orientation" de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d'autres discours, et se réalise sous forme de "dialogue interne" avec ceux-ci.* » (Bres, 2017 : §4). Cette conception du discours met en évidence deux formes de dialogisme : *interne* et *externe*. Le *dialogue interne* se manifeste en l'articulation du discours et de la langue par un ensemble de fonctionnements qui constituent le fait dialogique (Bres et al., 2019 : 10). Il renvoie au fait qu'un seul et même locuteur, à l'intérieur de son discours, dialogue avec d'autres discours (*ibid.*). C'est la définition même du dialogisme : « *dialogue interne fait entendre, à l'intérieur d'une unité discursive produite par un seul et même locuteur, plusieurs voix* » (Bres, 2017 : §4). Il s'oppose à une autre forme de dialogue, le dialogue *externe*, dans lequel s'alternent les tours de paroles de différents locuteurs. Il concerne la dimension *dialogale* des discours, et le dialogue interne leur dimension *dialogique*. C'est donc la manifestation dans la langue du dialogue *interne* qui représente l'objet d'étude du dialogisme. À ce propos, les recherches de Bakhtine ont mis en évidence le fait que le dialogue *interne* prenait trois orientations : interdiscursive, interlocutive et autodialogique.

## 1.2 Les formes du dialogisme

À la suite de Bakhtine, les travaux menés par Bres et Nowakowska (2006), Bres et Mellet (2009), Bres, Nowakowska et Sarale (2019), ont conclu à la définition du dialogisme comme triple orientation constitutive de tout discours, dans sa production comme dans sa réception, vers des discours tenus antérieurement sur le même objet (interdiscursive), vers les discours réponse qu'il sollicite (interlocutif) et vers lui-même en tant que discours (intra-locutif ou autodiologique) :

Cette triple orientation se réalise comme interaction et pour résultat une dialogisation intérieure, appréhendée par Bakhtine comme *pluralité de voix* qui feuillentent tout discours depuis sa macrostructure (le roman, le texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure : le mot. (Bres et *al.*, 2019 : 12).

### 1.2.1 Dialogisme interdiscursif

La prise de parole par un locuteur ne prend sens et forme qu'au milieu d'autres discours qu'il rencontre sur son chemin, des discours produits sur le même objet par des tiers :

L'orientation dialogique du discours est, naturellement, un phénomène propre à tout discours. C'est la fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam-le-solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui. (Bakhtine, 1978 : 102).

Le dialogisme interdiscursif englobe aussi l'interaction du discours du locuteur avec la somme des discours produits à une époque, propres à une classe sociale, des on-dit, etc. :

avec ce qui forme l'interdiscours : les productions médiatique d'une époque, les conversations propres à divers milieux sociaux, des façons de parler, des souvenirs et des récits familiaux, des rumeurs et fantasmes collectifs, des idéologies enracinées dans l'histoire, des croyances, religieuses ou autres. (Bres et *al.*, 2019 : 13).

La notion d'interdiscours rencontre la notion d'intertextualité et s'en distingue : « *L'interdiscours est pareil au sable de l'arène des discours sociaux, continu et labile à la fois, alors que l'intertexte garde la discontinuité des galets posés sur le sable.* » (Bres et *al.*, 2019 : 13). Cela signifie que l'interdiscours englobe l'intertexte et ses faits sont plus complexes que ceux de l'intertextualité. Celle-ci peut concerner aussi bien des fragments de texte qu'un texte entier : c'est une relation locale ou globale d'un texte avec un autre texte. L'interdiscours est un principe qui organise toute production langagière :

La notion de dialogisme interdiscursif est plus complexe et plus vaste que celle d'intertextualité en ce que l'interdiscours est le champ qui recouvre toute sorte de productions discursives humaines (conversationnelles, politiques, médiatiques, publicitaires, littéraires, institutionnelles, etc.) au travers desquelles s'expriment, diachroniquement comme synchroniquement, des idéologies, des façons de parler socialement et culturellement déterminées, des croyances, des fantasmes ou des peurs, etc. (Nowakowska, 2017 : 67).

Nous pouvons donner un exemple de notre corpus où le dialogisme interdiscursif est saillant. Soit l'énoncé (36), tiré de la partie analytique sur le détournement :

### **Énoncé S-T (36) : 01/02/2019**

*Un seul héros, le*

**...cachir !**

Cet énoncé (E) enchâsse un énoncé (e) « Un seul héros, le peuple », un slogan révolutionnaire algérien, des années soixante. L'énoncé (E), est un détournement qui est en relation dialogique interdiscursive avec un énoncé antérieur (e), le slogan.

### **1.2.2 Dialogisme interlocutif**

Le discours du locuteur peut entrer en interaction avec le discours de l'interlocuteur, il est alors dans une relation interlocutive. Ainsi, tout discours qu'il soit monologal ou dialogal est conditionné par l'instance à laquelle il s'adresse. C'est l'analyse conversationnelle qui a mis en relief ce type d'interaction en introduisant les dimensions pragmatiques liées à l'échange verbal.

Le locuteur, en outre d'interagir avec le discours réponse de son allocataire par des confirmations, rejets, reformulations ..., peut aussi anticiper ses réponses en les imaginant. Cela peut se matérialiser entre autres par des négations, des interrogations du style : « vous allez me demander pourquoi j'ai fait ce choix ? Cet énoncé interrogatif (E) enchâsse un énoncé affirmatif (e) [pourquoi as-tu fait ce choix ?], imputable à l'interlocuteur 1. Ce phénomène est nommé dialogisme interlocutif anticipatif (Bres et Nowakowska 2011 ; Bres, Nowakowska, Sarale, 2016).

On parle aussi de dialogisme interlocutif lorsque le locuteur construit son discours en fonction de l'image qu'il se fait du destinataire, de ses représentations et de ses capacités de décodage. Par exemple, dans le cas de la figure du détournement, le locuteur-énonciateur journaliste laisse des indices, plus ou moins saillants, à destination du lecteur, pour le guider à saisir la manœuvre linguistique, à découvrir le sous-énoncé détourné.

Par ailleurs, la titrairie de *Pousse avec eux !* est bâtie sur le dialogisme interlocutif. En effet, les sous-titres de la titrairie sont construits de façon à interagir avec le lecteur par le recours systématique aux points de suspensions, au milieu de l'énoncé, qui tiennent en haleine le lecteur<sup>10</sup>.

### 1.2.3 Dialogisme autodialogique

Le locuteur peut interagir avec sa propre parole en train de se faire, ou bien avec un discours antérieur ou encore avec un discours éventuel à venir, ce que Bakhtine désigne comme « *les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole* ». Cela croise le concept d'autoreprésentation du dire (ARD) d'Authier-Revuz que nous développerons plus loin. Les marques de cette forme de dialogisme se manifestent notamment par des corrections, des répétitions, des reformulations du dire par le locuteur, dans un mouvement de réflexivité.

Relativement à notre titrairie, nous pouvons parler de dialogisme autodialogique dans la mesure où le titre est en relation thématique avec le corps du billet : le locuteur-journaliste dialogue et interagit avec son propre discours, celui dans le titre et celui dans le corps du billet. Nous pouvons aussi parler à ce niveau d'intradiscursivité, qui « *Désigne les relations entre les constituants du même discours* », (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 329). L'auto-dialogisme se manifeste aussi dans notre corpus par l'exploitation des mêmes expressions figées dans différents détournements par le locuteur-énonciateur journaliste, à l'exemple de cette phrase célèbre extraite de l'œuvre *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry « S'il vous-plaît, dessine-moi un mouton », donnant lieu à deux détournements différents :

**Énoncé T (1) : 19/10/2017**

**S'il te plaît, ne me dessine surtout pas un mouton !**

**Énoncé T (37) : 25/03/2018**

***S'il te plaît, dessine-moi un héros...***

Notons que ces trois formes de dialogisme peuvent se superposer ou s'amalgamer au sein d'un même énoncé. Dans la superposition, l'énonciateur interagit en même temps, dans son énoncé, avec le discours de son allocutaire et avec une source interdiscursive tierce. Dans l'amalgame, l'énonciateur interagit en même temps avec son propre discours et avec la réponse qu'il prête par anticipation à son allocutaire. Ces deux phénomènes discursifs

---

<sup>10</sup> Nous développerons ce point dans le chapitre 4 consacré à l'ironie, section 4.1.



(superposition et amalgame) procurent au discours son *épaisseur* dialogique (Bres et al., 2019 : 15).

Ces interactions dialogiques entre les énoncés laissent des traces plus ou moins explicites, que l'approche dialogique se donne l'objectif d'étudier.

### 1.3 Les traces dialogiques : *marqueur vs signal*

Cette triple interaction dialogique laisse des traces au niveau de l'énoncé qui relèvent de l'actualisation (différents types de déterminants), de la syntaxe (clivage, passif...), différentes figures rhétoriques (l'hypocorisme, l'ironie, le détournement...), et certains temps verbaux (l'imparfait, le conditionnel...). L'ouvrage *Petite grammaire alphabétique du dialogisme* (2019), coécrit par Bres, Nowakowska et Sarale, se consacre à l'étude de ces traces dialogiques, relevant pour la plupart des objets traditionnels des grammaires de langue (temps verbaux...). L'objectif étant de décrire comment certains éléments grammaticaux qui ont ou peuvent avoir, en discours, un fonctionnement dialogique. Une question se pose cependant concernant le statut de ces traces : ces formes grammaticales sont-elles intrinsèquement dialogiques aussi bien en langue et en discours, ou bien leur portée dialogique n'est actualisée que dans certains contextes ? Les chercheurs (Bres et Mellet, 2009) répondent en distinguant deux types de traces : *marqueur* et *signal* de dialogisme. Dans le premier cas, il s'agit d'un marquage du dialogisme dans la mesure où les éléments concernés sont porteurs d'un signifié dialogique :

Un morphème prend le statut de marqueur à partir du moment où il est conçu comme la trace en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue dudit morphème : un marqueur dialogique sera donc pour nous un morphème dont le signifié en langue programme la signification dialogique. (Bres et Mellet, 2009 : 6, note de bas de page).

Nous pouvons donner les exemples des discours direct et indirect considérés comme des marqueurs prototypiques de dialogisme, signalant explicitement l'interaction avec (e) par un verbe de parole ou de pensée, et de la modalisation autonymique d'emprunt, dont traitera cette thèse dans les chapitres 4 et 5.

Dans le second cas, les formes grammaticales sont « *en quelque sorte détournées de leur sens propre et de leur fonction première pour collaborer contextuellement à l'expression d'un phénomène purement discursif.* », (Bres et Mellet, 2009 : 6) ce qui est le cas par exemple de l'imparfait (Bres, 2009), du déterminant possessif et démonstratif (Sarale, 2009 et 2012) ou encore de l'insistance pronominale (Nowakowska, 2016).

## 1.4 Deux types de dialogisme

Les formes de dialogisme peuvent se manifester à divers niveaux : micro, méso et macro. Le niveau méso-textuel concerne le volet syntaxique et donc les énoncés ; plus localement, le niveau micro-textuel concerne la lexico-sémantique, c'est-à-dire les mots, et plus globalement le niveau macro-textuel qui concerne le texte. Il est illustré le plus souvent par des études d'œuvres littéraires :

c'est à ce niveau global que *Ulysses de Joyce* « dialogue » avec *L'Odysée* de Homère, le poème *Les Sœurs de charité* de Rimbaud, avec *Les Deux bonnes sœurs* de Baudelaire, etc. C'est aussi à ce niveau que les romans de Rabelais sont en relation dialogique interdiscursive avec des systèmes de valeurs, un ensemble de légendes, des éléments de culture populaire, sans source textuelle précise, qui déterminent, globalement, des motifs dramatiques et des matrices narratives constitutifs du genre carnavalesque. (Bres et al., 2019 : 17).

Les faits qui intéressent particulièrement l'approche dialogique sont situés au niveau méso (syntaxique) et micro (mot). Ainsi, l'on distingue respectivement deux types de dialogisme : un dialogisme de l'énoncé et un dialogisme de la nomination.

### 1.4.1 Dialogisme de l'énoncé

Le dialogisme de l'énoncé comme son nom l'indique, touche l'énoncé : « *L'énoncé dialogique est structuré autour d'un dialogue interne, à savoir qu'il procède de l'interaction, explicite ou implicite, d'un acte d'énonciation[e], ce qui lui confère son hétérogénéité énonciative.* » (Bres 2012, cité dans Bres et al., 2019 : 17). Il nécessite l'actualisation de deux énoncés. De fait, le dialogisme énonciatif est caractérisé par un dédoublement énonciatif marqué par l'enchâssement de (e) dans (E). L'énoncé (E) reprend l'énoncé (e), antérieur ou à venir, et marque cette reprise par le biais de marqueurs grammaticaux comme la confirmation, la négation, le clivage... (voir *infra* 1.5).

### 1.4.2 Dialogisme de la nomination

Le dialogisme affleure le niveau syntaxique et pénètre jusqu'au mot. Dans la conception dialogique, les mots ne sont pas neutres. Ils sont marqués par les usages qu'en font les locuteurs, notamment du point de vue diachronique. Dans ce sens, les mots ont une mémoire. C'est le dialogisme de la nomination. Celui-ci est développé par Siblot afin de prendre en charge ce type de dialogisme.

Le dialogisme de la nomination se produit au niveau lexico-sémantique, dans l'actualisation d'une catégorisation (nomination). Définissons d'abord ce que c'est qu'une nomination, pour comprendre le type de dialogisme qu'elle met en branle.

La nomination est « *l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique, à moins qu'il ne veuille innover avec un néologisme.* » (Siblot in Détrie et al., 2017 : 244). La nomination est distinguée de la dénomination, qui, appréhende « *la désignation de façon statique, du côté de la langue entendue comme une nomenclature d'étiquettes* », pendant que la nomination « *s'inscrit dans la dynamique de l'actualisation discursive* » (ibid.).

La nomination repose sur une prise de position, aussi bien à l'égard de l'objet nommé, qu'à l'égard des autres locuteurs qui nomment différemment ou pareillement ledit objet : « *Toute nomination est ainsi l'expression d'un positionnement au sein de la communauté parlante, dans son espace discursif. C'est là que se manifeste le dialogisme de la nomination* » (ibid.). C'est de la nomination, et de ce qu'elle implique comme positionnement et comme dynamique discursive, dont découle le dialogisme de la nomination : « *tout acte de nomination peut en effet entrer en interaction avec d'autres actes de nomination, antérieurs et inscrits dans l'interdiscours, ou bien anticipés, dans et en fonction de la situation d'interlocution.* » (Bres et al., 2019 : 150).

Le dialogisme de la nomination repose donc « *sur l'expression d'un point de vue en discours ; point de vue capitalisé par la suite en langue, et que la mémoire discursive se charge de réinjecter lors d'une nouvelle actualisation<sup>11</sup>.* » (Lecler, 2004). L'on arrive, chemin faisant, à la *mémoire des mots* (Moirand, 2007). Les mots ont une mémoire et les énoncés aussi :

La mémoire discursive, dont la langue conserve la trace dans les champs sémantiques que répertorie la lexicographie, comporte aussi celle des locuteurs et de leur positionnement ; cela sous forme d'une référence parfois individualisé, mais le plus souvent sous celle plus abstraite du positionnement de problématiques scientifiques, théoriques, idéologiques ... (Siblot, 2001 : 86).

Siblot donne l'exemple de *l'honneur de la France*, un syntagme qui fait résonner la *voix* du général De Gaulle, en conservant en lui l'actualisation que le personnage politique en faisait, ou plus largement, sa vision politique de la nation. Nous pouvons donner un autre exemple tiré de notre corpus :

### **Énoncé S-T (16) : 23/11/2019**

---

<sup>11</sup> « L'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue, à partir de discours déjà tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue et une prise de position. » (Détrie et al., 2001 : 86).

*Incidents autour de la campagne. L'Anie, l'Autorité nationale indépendante pour les élections, évoque de « petits grabuges ». Je dirais même plus ! Un...*

... « **chahut de gamins** » !

Le syntagme nominal « chut de gamins », est une nomination reprise à un énonciateur e1, non explicité, mais que notre mémoire discursive permet d'identifier comme appartenant au Responsable de l'Amicale des Algériens en Europe, utilisée pour qualifier le soulèvement d'Octobre 1988 en Kabylie. Le recours à cette nomination par le journaliste, permet le rappel du contexte de l'époque ainsi que de la dimension idéologique qu'elle charrie. Cette nomination, dans le contexte de ce sous-titre, est ironique. Elle est *en usage* et *en mention*. Cet énoncé sera analysé en détail dans le chapitre 5 (section 2.1.1).

## 1.5 Cadre méthodologique et précisions terminologiques

Pour rendre compte du dialogisme des énoncés, un cadre d'analyse a été mis au point, définissant l'énoncé dialogique « *comme un énoncé structuré autour d'un microdialogue, à savoir comme le résultat de l'interaction entre deux énoncés (au moins).* » (Bres et Verine, 2002).

L'analyse dialogique distinguera, dans un énoncé dialogique, deux ensembles de paramètres énonciatifs (Bres et al., 2019 : 17) :

- Ceux de l'énonciation enchâssante [E] : Locuteur L1, énonciateur E1, énoncé (E), allocutaire-énonciataire A1, temps de l'énonciation T0.
- Ceux de l'énonciation enchâssée [e] : locuteur l1, énonciateur e1, énoncé (e), allocutaire a1, énonciateur a1, temps de l'énonciation t0.

Ces deux systèmes cohabitent dans un même énoncé de manière hiérarchisée<sup>12</sup> : [E[e]], ce qui produit une dépendance des paramètres de l'énonciation enchâssée [e] par rapport à ceux de [E] : « *Du fait de cette intégration, les paramètres énonciatifs de [e] sont de différentes façons "assimilés", au sens physiologiques, selon une gradation qui va, suivant les marqueurs, de leur présence explicite à leur effacement quasi-total.* » (Bres et al., 2019 : 18). Cette hiérarchie énonciative est reflétée par le choix des lettres majuscule /minuscule.

---

<sup>12</sup> « Les deux énonciations en présence dans la double énonciation sont dans une relation non pas d'égalité comme le sont deux énonciations dans un texte dialogal, mais de hiérarchie, ce que signale le jeu des participes présent et passé (énoncé enchâssant / enchâssé). L'énoncé du locuteur-énonciateur domine celui de l'énonciateur enchâssé. » (Bres et Verine, 2002).

De fait, cette interaction entre (e) et (E) peut être explicite ou implicite. Selon Bres (2016 : 127), et suivant le marqueur dialogique, ces traces correspondent à : (i) une forme de représentation de (e) et/ou (ii) à l'élément qui signale l'interaction dialogique. Soit ces trois possibilités (Bres et *al.*, 2019 : 22) :

- Les traces cumulent une forme de représentation R de l'énonciation [E] et la verbalisation du marqueur de l'interaction. C'est le cas du discours direct qui explicite plusieurs paramètres de [e], en citant notamment son énoncé (e) ; et qui marque l'interaction dialogique d'enchâssement de [e] dans [E] par un verbe introducteur, des guillemets à l'écrit, etc. Ce cas de figure sera largement illustré dans le chapitre 4 de cette thèse où nous aborderons les formes du discours direct au service de l'énonciation ironique.
- Les traces correspondent seulement à une forme de représentation R de l'énonciation [e], plus précisément de son énoncé (e). Le dialogisme de l'énoncé est purement interprétatif. C'est le cas prototypique de la figure du détournement qui sera l'objet d'étude de la partie 3 de cette thèse.
- Les traces correspondent seulement à la marque de l'interaction. C'est le cas de certaines occurrences de dialogisme interlocutif anticipatif.

Pour décrire ces faits de dédoublement énonciatif, on a distingué entre les instances de locuteur et énonciateur. En effet, ceux-ci ne recouvrent pas les mêmes réalités d'une théorie à une autre.

### **1.5.1 Locuteur/énonciateur**

Les notions de locuteur et énonciateur partagent les scientifiques. Certains font de l'énonciateur un doublon du locuteur, ce qui est le cas de Benveniste qui ne parle que de locuteur qui est l'origine des actes d'énonciation, sans recourir à l'énonciateur, au contraire de Ducrot (1984) qui distingue entre les deux instances énonciatives considérant que le locuteur (L) est l'instance qui profère un énoncé, d'après un repérage déictique ou anaphorique, tandis que l'énonciateur (E) est celle qui assume l'énoncé.

Dans le cadre de l'approche dialogique, les deux instances de locuteur et énonciateur sont bien distinguées. Ainsi, l'énoncé dialogique est défini en termes d'*actualisation*, notion reprise à Bally (1934/1965 : 36-38), qui conçoit l'analyse de l'actualisation phrastique comme

l'application d'un *modus* à un *dictum*. L'approche dialogique reprend aussi la distinction opérée par Bally (*ibid.*) entre *sujet modal* et *sujet parlant*, nommés respectivement *énonciateur* et *locuteur* (Bres et Nowakowska, 2005).

L'actualisation rend ainsi compte du passage de la langue au discours, et se réalise par un ensemble d'opérations (Bres et *al.*, 2019 : 23), parmi lesquelles :

- les opérations l'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit ;
- les opérations d'actualisation lexico-sémantique, spatiale, personnelle, syntaxique, des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référenciation ;
- les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally, 1934/1965 : 36-38, cité dans *ibid.*).

Ainsi, les deux instances sont définies comme suit (Bres et *al.*, 2019 : 24) :

- Le *locuteur* est « l'instance de profération du message » (Fauré, 2001) qui actualise l'énoncé dans sa dimension de dire -dimension corporelle de la voix (comme de l'écriture), qui est une signature sonore (ou graphique) du sujet parlant.
- L'*énonciateur* est l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions lexico-sémantique, déictique, syntaxique et modale.

Dans la conception dialogique, « *tout énoncé a donc – au moins– un locuteur (ou scripteur) et un énonciateur, ces deux instances étant le plus souvent co-référentes.* » (*ibid.*)

Dans certains cas, lors d'une récitation par exemple, le locuteur et l'énonciateur ne renvoient pas à la même instance : locuteur physique du poème n'est pas l'énonciateur. Ainsi, dans l'énoncé dialogique, les deux instances se trouvent dédoublées : L1 et E1 pour l'énonciation enchâssante [E].

### **1.5.2 Énoncé**

Dans la conception dialogique, la notion d'*énoncé* ne renvoie pas forcément à une production linguistique effective faite par un énonciateur bien déterminé. Si ce peut être le cas, l'énoncé peut être attribué abusivement par le locuteur-énonciateur E1 à un autre énonciateur e1, anticiper sur une inférence de l'allocutaire, correspondre à une doxa, etc. Il arrive aussi que l'énoncé (e), que (E) cite ou reformule, résume tout un discours, comme c'est

le cas lorsque E1 rapporte une rumeur (Bres et *al.*, 2019 : 21). Donc, soit l'énonciateur e1 est non identifiable avec précision, soit l'énoncé (e) est fictif ou bien approximatif.

Ainsi, l'on arrive à ce constat : « *Ce qui se manifeste dans l'énoncé dialogique (E), ce n'est pas directement l'énoncé (e) avec lequel il interagit mais sa représentation R du fait de sa structure d'intégration [E[e]].* » (*ibid.*).

Bres (2016) décrit les différentes formes R par lesquelles l'énoncé (e) se manifeste dans l'énoncé dialogique (E) : de la citation de (e) comme dans le cas du discours direct, à sa possibilité (ellipse), en passant par diverses formes de reformulation. L'énoncé (E) n'est donc qu'une reconstruction hypothétique du contenu de (e), laquelle est représentée entre crochets. L'énoncé dialogique est par conséquent :

l'élément inférable à partir des traces laissées dans l'énoncé (E), du fait de l'interaction énonciative définitoire du dialogisme. Quelle que soit la forme R de la reformulation qu'il prend dans l'énoncé (E), nous faisons l'hypothèse qu'il a, pour les interlocuteurs, statut discursif d'énoncé actualisé ou actualisable (*ibid.*).

En effet, ces traces R laissées, prennent dans notre corpus, la forme de citations intégrées dans la structure du discours direct, la forme de reformulations dans l'énonciation du discours indirect et la forme de détournements par diverses manœuvres linguistiques. Ces traces laissées, sous toutes formes, font entendre la *voix* de leurs énonciateurs d'origine.

### **1.5.3 Voix, discours**

L'étude des textes originaux de Bakhtine par Nowakowska (2005) et Bres et Nowakowska (2007) montre, d'un point de vue quantitatif, que le terme de *golos* (voix) ainsi que le lexique lié à la vocalité, sont complètement absents de l'œuvre de Bakhtine *Genre de discours*. En revanche, dans les deux autres textes de *Du discours romanesque* et *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, le terme *golos* est très fréquent. Par ailleurs, d'un point de vue sémantique, l'étude du sens de *golos* (Nowakowska, 2007 : 105) a révélé trois dimensions de la vocalité chez Bakhtine : (i) la dimension corporelle : la voix en tant que caractéristique physique de l'être humain, (ii) la dimension discursive : la voix en tant que discours ; et enfin (iii) la dimension narratologique : la voix en tant que terme de sémiotique narrative.

Au sein de l'approche dialogique, la notion de *voix* est utilisée pour décrire le dialogisme au niveau des instances de locuteur et d'énonciateur. Si, pour parler du discours du locuteur, le terme de *voix* est adéquat (dimension physique), il l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de celle de l'énonciateur, qui actualise l'énoncé non dans sa dimension locutoire

(physique) mais dans sa dimension énonciative. Ainsi, l'usage qui est fait de *voix* est métaphorique en quasi-synonyme de discours, et la raison pour laquelle il est conservé dans les analyses « *c'est pour ce qu'il dit de la façon dont les discours sont appréhendés par les sujets : comme faisant entendre, aussi métaphoriquement cela soit-il, une / plusieurs "voix", qui signale(nt) la matérialité des discours.* » (Bres et al., 2019 : 25).

Le rapprochement des entités de *discours* et de *voix*, a fait l'objet de quelques précisions :

le terme de *discours* est entendu non seulement comme ce qui est effectivement dit, mais aussi comme ce qui a pu être dit et ce qui pourra être dit ; c'est-à-dire dont la matérialité n'est pas liée strictement à des mots précis, à des énonciations effectives, mais consiste en un ensemble de formulations en relation paraphrastique qui domine les locuteurs-énonciateurs. (*ibid.*).

Ainsi, les faits relevant du dialogisme sont en prise avec d'autres notions connexes, développées non sans lien avec la notion de dialogisme, telles que le *préconstruit*, la *polyphonie*, l'*interdiscours* ou encore l'*hétérogénéité énonciative*. Cette dernière émane des travaux d'Authier-Revuz qui a pensé la notion de dialogisme de Bakhtine, en lien avec la théorie psychanalytique (Lacan), à dessein de rendre compte de l'hétérogénéité du sujet et de son discours. Il convient de préciser à ce niveau, que si l'approche dialogique se propose de décrire un nombre important de phénomènes qui permettent dans l'énoncé, de faire entendre outre la voix du locuteur-énonciateur, celles d'autres énonciateurs, l'approche d'Authier-Revuz se concentre sur deux types de phénomènes : l'*hétérogénéité montrée* (les différentes formes du discours rapporté et de la *modalisation par discours autre*) et l'*hétérogénéité constitutive*, comme le fait remarquer à juste titre Rosier (2008 : 39) : « *Le développement des études sur le discours rapporté, à partir de la fin des années 70, par Jacqueline Authier, ouvrira également un sillon fécond où dialogisme et DR [discours rapporté] feront bon ménage via le couple "hétérogénéité constitutive" et "hétérogénéité montrée".* ».

Les travaux récents d'Authier-Revuz (2020) sur les formes de l'*hétérogénéité montrée* ont donné naissance aux concepts de représentation du dire autre (RDA) – suppléant à celui de discours rapporté au sens strict –, et d'autoreprésentation du dire (ARD). C'est ce champ que nous allons développer dans la deuxième section. Comme nous l'avons indiqué, l'ironie, dans notre corpus, s'articule avec les formes de la RDA. Afin de décrire cette articulation, ses formes, son fonctionnement et ses effets, nous allons baliser le champ de la représentation du discours *autre* afin d'avoir les outils adéquats pour le travail que nous voulons mener.



## 2. Le champ de la représentation du discours autre

Dans cette section, nous allons tracer les grandes lignes et jeter les jalons du champ de la représentation du discours *autre* à partir des travaux d'Authier-Revuz. Nous commencerons par la notion de l'hétérogénéité énonciative car c'est à partir de celle-ci que sont nées les notions de la RDA et de l'ARD.

### 2.1 L'hétérogénéité énonciative

La notion d'hétérogénéité énonciative appartient à Authier-Revuz (1982, 1984, 1995), et est inspirée des travaux de Bakhtine et de l'approche psychanalytique notamment de Lacan sur le sujet et son rapport au langage. Elle distingue deux types de phénomènes que sont l'*hétérogénéité constitutive* et l'*hétérogénéité montrée* :

Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution. (Authier-Revuz, 1984 : 106).

Ces deux ordres s'intéressent au repérage de l'*autre* en discours. L'hétérogénéité constitutive<sup>13</sup> instaure la présence de l'autre comme inévitable. Authier-Revuz « *réaffirme le postulat bakhtinien selon lequel tout discours porte trace d'autres discours.* » (Sarfati, 1997 : 73), où l'interdiscours prend le pas sur le discours :

Tout discours s'avère constitutivement traversé par « les autres discours » et « le discours de l'Autre ». L'autre n'est pas un objet (extérieur ; dont on parle) mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours. (Authier-Revuz, 1982 : 141).

« l'hétérogénéité constitutive » de tout discours, en désignant par-là la présence permanente, foncière, de « l'ailleurs », du « déjà dit » des autres discours, conditionnant tous nos mots et résonnant en eux. Sur cette approche je renvoie [...] aux deux théories sur lesquelles elle se fonde : le « dialogisme » de Bakhtine, posant que tout discours se fait dans « le milieu du déjà dit des autres discours » ; « l'interdiscours », auquel renvoie M. Pêcheux, lorsqu'il pose que dans tout discours énoncé par un « je » à un moment donné, « ça parle ailleurs, avant et indépendamment » » (Authier-Revuz, 1992 : 39-40).

L'hétérogénéité montrée renvoie à la présence identifiable d'un discours *autre* dans la matérialité du texte. Elle se divise en *hétérogénéité montrée marquée* et *hétérogénéité montrée non marquée*. La première est repérable à travers des *marques univoques* de la présence de l'*autre* : discours direct, guillemets, italiques, incises de glose... La deuxième,

---

<sup>13</sup> L'hétérogénéité constitutive n'est pas linguistiquement marquée, mais elle est palpable à travers les « citations non marquées, les stéréotypes, les formations discursives et autres représentations partagées. » (Nowakowska, 2017 : 168).

concerne les *formes non marquées du montré* où l'*autre* est donné à reconnaître sans marquage univoque : discours indirect libre, allusion... (*ibid.*, 1984).

## 2.2 Deux activités métalangagières : la RDA et l'ARD

Se fondant sur le postulat de la réflexivité de la langue – grâce à l'existence de formes lui permettant de parler d'elle-même –, l'auteure caractérise la RDA comme une activité métalangagière qui articule le dire représenté de l'*autre* et le dire représentant du locuteur parlant, à l'aide de trois opérations : la catégorisation, la paraphrase et l'autonymisation, qu'elle distingue d'une autre activité métalangagière qu'est l'Autoreprésentation du Dire Autre (ARD), qui représente l'énonciation en cours : le locuteur, au moment de l'énonciation, formule des commentaires métadiscursifs sur son propre discours, c'est une « *réflexivité sur ce discours en train de se faire* » (Authier-Revuz, 2004 : 36). La distinction que fait l'auteure entre ces deux sphères est la suivante :

Pour tout énoncé relevant de la représentation de discours, se pose crucialement la question du *rapport* entre les deux plans, de statut différent, de l'acte qui s'y accomplit, instance représentante, et de l'acte qui s'y trouve comme objet représenté : *référentiellement disjoints dans la RDA*, ces deux plans se superposent dans l'ARD. (*ibid.* 2020 : 16-17).

Authier-Revuz utilise la métaphore de l'image pour rendre compte de ce phénomène d'hétérogénéité énonciative où l'énoncé (E) du locuteur fournit une image de l'énoncé (e) d'un autre locuteur au sein du même énoncé (E). Ce sont des images verbales qui prennent des formes et des fonctions différentes. C'est le lieu de l'hétérogène et de l'altérité de l'autre et de soi.

### 2.2.1 ARD : une énonciation sur une énonciation

L'ARD produit un dédoublement du dire du locuteur, formant des « *boucles réflexives* » dans sa propre énonciation (Authier-Revuz, 1995). Le discours du locuteur devient l'objet du dire au moment même qu'il l'énonce. C'est un retour réflexif sur le discours en construction où l'on peut modifier, corriger, prendre de la distance ... dans le *hic et nunc* de l'énonciation. Cette opération est rendue explicite grâce à certaines formes de la langue : le locuteur modalise son propos par l'entremise de commentaires sur son dire, ou par le biais de signes typographiques comme les guillemets et l'italique à l'écrit ou de l'intonation et de la mémo-gestuelle à l'oral. C'est-ce qu'Authier-Revuz appelle « *non-coïncidences du dire* », dont elle distingue quatre catégories de commentaires de l'énonciateur sur sa propre énonciation (Authier-Revuz, 1988 : 25-26) :

**1. non-coïncidence interlocutive entre l'énonciateur et le destinataire :** elle indique un écart entre les interlocuteurs qui n'ont pas les mêmes mots, ne donnent pas le même sens aux mots. Elle se traduit par des formules comme « passez-moi l'expression », « si l'on peut dire », etc.

**2. non-coïncidence du discours à lui-même (non-coïncidence interdiscursive) :** se traduit par l'usage de gloses : comme X, comme dit untel ; ce que untel appelle X ; X, comme on dit dans tel type de discours ; X, selon l'expression ..., etc. témoignent de la rencontre par l'énonciateur, dans ses mots, de l'interdiscours, du dit « *avant, ailleurs et indépendamment* », constituant le sens des mots « saturés » par les discours où ils ont « vécu leur vie de mot ». Les mots qu'utilise un locuteur ne sont donc pas « vierges » mais portent en eux l'empreinte d'autres usages qui modifient leur sens, raison pour laquelle, le locuteur marque cette altérité par des diverses gloses. C'est-ce que nous retrouvons dans la modalisation de l'assertion comme seconde.

**3. non-coïncidence entre les mots et les choses :** cela réfère à une hésitation dans la nomination (X si on peut dire, pour ainsi dire), une rectification (X plutôt y), une confirmation (X, c'est le mot) ... Ces gloses rompent le rapport biunivoque entre les mots et les choses qu'ils nomment.

**4. non-coïncidence des mots à eux-mêmes :** elle réfère au fait que le sens des mots eux-mêmes est sujet à équivoque : X au sens propre, figuré, etc., ou faisant jouer plusieurs sens pour un mot dans le champ de la polysémie, de l'homonymie, du calembour, de la métaphore : X c'est le cas de le dire ; X si j'ose dire ; X aux deux sens /à tous les sens du mot.

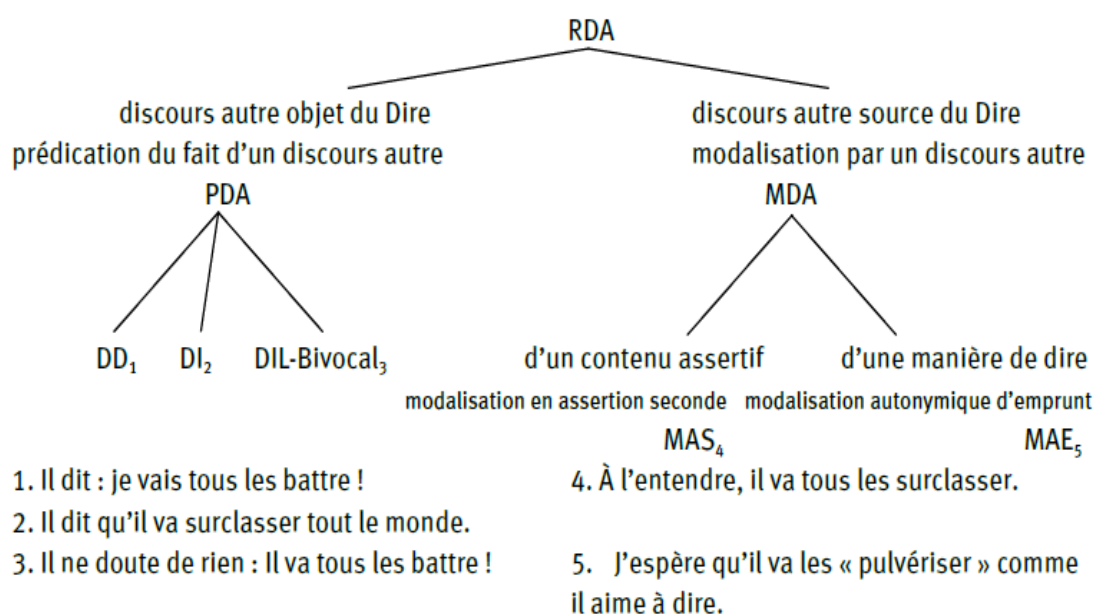
Nous observons, en effet, dans nos énoncés ironiques, un usage important des guillemets dont la fonction varie suivant les contextes. Nous allons, dans le chapitre 5 portant sur l'ironie à travers les formes de la MAE, nous pencher sur les fonctions des guillemets dans la titraille. Cette marque modalise le discours du journaliste et nécessite un travail interprétatif de la part du lecteur.

### **2.2.2 RDA : une articulation de deux actes d'énonciation**

Les travaux d'Authier-Revuz (1995 ; 2020), reposant sur la linguistique de l'énonciation, ont permis de faire un balisage des formes de la RDA, faisant ainsi le distinguo entre le discours rapporté avec ses trois formes (discours direct (DD), discours indirect (DI) et discours indirect libre (IDL)), définies comme des « *modes de représentation dans un*

*discours d'un discours autre* », – où l'énonciation [e] est l'objet de l'énonciation [E] –, et les formes de *modalisation par discours autre*, où l'énonciation [e] est ce par quoi passe la modalisation de l'énoncé (E) (Authier-Revuz, 1992 : 38), avec tous les déplacements conceptuels que cela implique. Ces deux modes de RDA (discours rapporté et modalisation énonciative) sont donc distingués selon que le discours autre est *objet* ou *source* du dire. C'est à partir de cette distinction que nous avons identifié les énoncés ironiques de notre corpus : ceux appartenant à la forme du DD et ceux appartenant à la *modalisation par discours autre*. L'approche dialogique va nous servir à étudier l'interaction entre l'énoncé (E) et l'énonce (e).

Le schéma ci-dessous, emprunté à Authier-Revuz (2020 : 100), résume le partage opéré dans le champ de la RDA par le *statut* distinct conféré au discours autre représenté dans le dire, celui de Discours Autre-objet (prédication du fait d'un discours autre) et celui de Discours Autre-source (modalisation par un discours autre), accompagné pour chaque mode d'un exemple.



Ainsi, la RDA renvoie à ce phénomène d'articulation de deux actes d'énonciation distincts, l'énonciation enchâssante citante [E] et l'énonciation enchâssée citée [e], et non pas seulement à l'articulation de deux discours. Rapporter un discours consiste à rapporter un acte d'énonciation impliquant une situation d'énonciation avec tous ses paramètres, et non pas un simple énoncé, en précisant qu'il y a deux exigences pour parler de DR : il faut qu'il y ait un « trait sémantique de dire » et une information minimale sur le message de l'énoncé rapporté (e) :

Rappelons tout d'abord un premier fait essentiel : ce que rapporte un DR ce n'est pas une phrase, ou un énoncé, c'est un acte d'énonciation, représentant les éléments mis en jeu dans tout DR (DD ou DI) : un acte d'énonciation E, défini par un couple d'interlocuteurs L, R, une situation SIT, avec son Temps, son Lieu, et parmi l'infinité des données référentielles, un événement particulier qui est l'acte d'énonciation e qui est l'objet du message M de E ; e étant lui-même défini par I, r, sit, ... (Authier-Reuvuz, 1993 : 10).

Le locuteur-rapporteur, dans notre cas le journaliste-billettiste, propose au lecteur une image verbale d'un discours autre, ou le sien différent de l'ici et maintenant de l'énonciation en cours, par le biais de procédés linguistiques offerts par la langue. La RDA rend compte de l'altérité avec l'autre et avec soi-même. L'altérité et la réflexivité sont au cœur de la représentation du discours autre. Ainsi, l'acte d'énonciation représenté est une reconstruction partielle et partielle d'un discours tenu dans la sphère publique. Le journaliste en donne une image au lecteur avec plus ou moins de fidélité et d'authenticité, d'objectivité et subjectivité.

## **2.3 Les formes de la représentation du discours autre**

L'articulation des deux discours, représenté et représentant, donne lieu à une hétérogénéité énonciative montrée, qui peut être marquée comme non marquée :

Je distingue dans cet ensemble les formes marquées, repérant la place de l'autre par une marque univoque (discours direct, guillemets, italiques, incises de glose) et les formes non marquées du montré, où l'autre est donné à reconnaître sans marquage univoque (discours indirect libre, ironie, pastiche, imitation...) (Authier-Revuz, 1984 : 98, en note de bas de page).

Authier-Revuz établit une « formule définitoire » afin de reconnaître et distinguer les divers modes de la RDA. Cette formule intègre trois dimensions clefs : le statut sémantique, la nature sémiotique et l'ancrage énonciatif conférés au discours autre au sein de l'énonciation représentante. L'objectif est de faire un balisage des formes de la RDA sur le plan subjectif et énonciatif, syntaxique et sémantique, passant ainsi du champ restreint du discours *rapporté* au champ plus large du discours *représenté*.

### **2.3.1 Du discours rapporté au discours représenté**

La représentation du discours autre ne se restreint pas aux formes du discours rapporté, mais s'élargit à celles de la modalisation énonciative qui associe le discours *autre* au propos tenu et en situe la source. En passant du discours rapporté à du discours représenté, l'auteure fait un élargissement du champ de l'étude en y intégrant des formes qui étaient considérées à la frontière du discours rapporté, complexifiant ainsi la problématique et introduisant d'autres plans de description et de délimitation du phénomène étudié.

Authier-Revuz pointe du doigt d'abord l'inadéquation du verbe « rapporter » et le remplace par celui de « représenter », car celui-ci est vu comme un terme plus générique rendant compte de l'hétérogénéité des faits discursifs qui sortent du cadre sémantique du verbe « rapporter ». Le verbe « rapporter » implique que le discours ait véritablement été produit, et donc il serait inapproprié pour rendre compte des faits de fiction et d'anticipation discursive. En effet, dans notre corpus, les énoncés ironiques sous forme de DD, sont parfois fictifs.

Aussi, le « *discours autre* » compris dans la RDA ne se cantonne pas aux « *discours des autres que soi* » mais comprend aussi le discours du locuteur, à condition que celui-ci soit tenu antérieurement à l'acte de parole représentant :

le locuteur du discours en train de se faire et celui du discours autre représenté sont la même personne, mais dans des conditions et à des époques différentes. Est donc inscrite dans la RDA la représentation de discours de soi plus anciens, ou à venir, en tout cas disjoints de l'ici-maintenant de l'énonciation en cours : si je dis « Tous les jours, je me répétais que j'avais de la chance », c'est de la RDA. (Doquet, 2021 : §6).

Enfin, un autre élément justifiant ce remplacement terminologique réside dans les paramètres utilisés pour identifier des séquences relevant du discours rapporté. Rosier (2008) considère que le repérage des formes du DR se fait au niveau syntaxique, et possède un marquage caractéristique propre :

La perspective historique amène à concevoir le DR comme un ensemble de formes textuelles qui se sont progressivement grammaticalisées. L'étiquette « discours rapporté » recouvre des emplois différenciés selon la variation de l'acte même de rapporter (répéter, représenter, faire circuler), et selon le contenu rapporté, qui doit, de près ou de loin, relever du discours. On ne peut étudier les formes de DR sans distinguer les formes orales des formes écrites et leur interrelation, de même on doit prendre en compte la question de leur fidélité et de leur fictionnalité selon les genres de discours. (Rosier, 2008 : 34).

En revanche, Authier-Revuz met le volet énonciatif au cœur du processus du discours rapporté : le repérage des formes du discours rapporté n'est pas conditionné par la présence ou l'absence de marques spécifiques, car il existe des formes hybrides qui échappent à ce repérage, mais à la reconnaissance d'un acte d'énonciation *autre* enchâssé dans le dire du locuteur. De fait, Authier-Revuz, souligne, rappelons-le, que la reconnaissance de la représentation du discours *autre* repose sur deux conditions : l'apparition obligatoire d'un « *trait sémantique de dire* » et une « *information minimale sur le contenu du message de e* » (Authier-Revuz, 1993 : 10).

C'est cette conception d'Authier-Revuz du discours *autre* pris « *comme acte d'énonciation autre enchâssé* », que nous avons adoptée pour l'identification des formes du

discours direct dans notre corpus, car nous avons rencontré effectivement certaines formes qui ne contenaient pas tous les éléments canoniques.

Pour différencier ces divers modes, l'auteure s'appuie sur un triple repérage syntaxique, sémantique et énonciatif d'articulation du discours représenté et représentant. Cette formule définitoire à trois variables, offre l'avantage d'intégrer dans la RDA les variations qui peuvent avoir lieu par rapport aux formes canoniques de base, à contrario d'une définition à l'aide d'une seule marque définitoire syntaxique ou typographique.

### **2.3.2 Formule définitoire de la RDA**

Nous expliquerons chaque critère et dirons comment il se matérialise dans chaque mode de RDA.

#### **2.3.2.1 Nature sémantique et statut sémiotique**

Utilisant la métaphore de l'image pour rendre compte de la représentation du dire *autre* (e) dans le dire du locuteur rapporteur (E), Authier-Revuz se base sur le *statut* et la *nature* de cette image pour déterminer les différentes formes verbales de la RDA. Ainsi, la structuration différentielle en langue du champ de la représentation du discours *autre* (RDA) (Authier-Revuz, 2020 : 336) se fait sur la base de la prise en compte de trois paramètres fondamentaux : le *statut* et la *nature* de l'image du dire *autre* (e), ainsi que l'ancrage (et l'enchâssement) énonciatif de l'acte d'énonciation [e] dans l'acte d'énonciation représentant et enchâssant [E]. Ces trois paramètres nous ont permis de dégager les modes de représentation du discours *autre* présents dans notre corpus.

Par « statut de l'image du dire *autre* », Authier-Revuz entend le statut sémantique donné dans l'énoncé (E) au dire *autre*. Celui-ci peut être une *prédication* ou une *modalisation*. Dans le cas de la *prédication*, l'image du dire *autre* ou bien l'acte d'énonciation représenté est l'objet du dire représentant, c'est « *ce dont il parle* » (Authier-Revuz, 2004 : 41). Dans le cas de la *modalisation*, le locuteur construit son dire à partir du dire *autre*, c'est « *ce d'après quoi il parle* » (*ibid.*).

Par « nature » de l'image du dire *autre* dans le dire du locuteur rapporteur, il y est fait référence au statut sémiotique du dire *autre*, qui peut être construit par deux moyens : *paraphrase* ou *monstration des mots*. La paraphrase consiste à présenter une reformulation d'un dire *autre* dans le dire représentant. Il ne s'agit en aucun cas de synonymie car le locuteur rapporteur opère une activité de transposition, vulgarisation du dire, et dans tous les

cas, le dire *autre* n'est jamais identique à ce qu'il a été dans la bouche de son énonciateur d'origine. La *monstration des mots*, quant à elle, fait référence au phénomène de l'autonymie où le signe s'auto-désigne : il s'opère une distorsion et une rupture dans la linéarité du discours représentant pour montrer les mots d'un autre dire.

Authier-Revuz fait un croisement du statut sémantique (prédication / modalisation) avec la nature sémiotique (paraphrase / monstration) et distingue cinq modes de représentation du discours *autre* sur le plan de l'énonciation et non plus à partir d'un repérage syntaxique et d'un marquage typographique : le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre et les modalisations par un discours *autre* dans ses deux formes MAS et MAE.

Nous avons donc deux zones : celles du discours rapporté dans ses trois formes directe, indirecte et indirecte libre, et une autre zone constituée par les formes de *modalisation par discours autre* dans ses deux formes : modalisation de l'assertion comme seconde et modalisation autonymique d'emprunt.

### **1. Le discours rapporté**

À partir de ces données, on en déduit que la « formule définitoire » du discours indirect (DI) est la *prédication* sur le plan du statut sémantique et la *paraphrase* sur le plan de la nature sémiotique du dire représentant. Pour la formule définitoire du discours direct (DD), sur le plan du statut sémantique, il s'agit d'une *prédication* et sur le plan du statut sémiotique, cela concerne la *monstration* des mots autres.

Ces deux formes ont le même statut sémantique mais se distinguent sur le plan de la nature sémiotique. Elles sont deux formes établies de ce qu'est appelé le discours rapporté au sens strict : « À la différence du DD qui relève de la citation le DI relève de la reformulation » (Bres et al., 2019 : 182).

Aux côtés de ces « formes strictes », existent des formes hybrides telles que le discours direct libre et le discours indirect libre : « À la différence du DD et du DI, le DDL et le DIL ne présentent pas de verbe ou de nom de parole introducteurs de discours rapporté réalisant l'enchâssement syntaxique de [e] dans [E] : l'énoncé (e) apparaît plus ou moins "librement" » (Bres et al., 2019 : 184). Le DDL peut aussi se « libérer » des contraintes typographiques des guillemets. C'est-ce que Authier-Revuz a catégorisé comme des formes « non marquées », « purement interprétatives » où l'*autre* est donné à reconnaître. C'est le



contexte, suivant donc l'environnement discursif, situationnel... conjugué à l'exigence d'une « cohérence textuelle », qui va déterminer si tel énoncé relève d'un DDL ou d'un DIL (1992 : 41- 42). Authier-Revuz compte comme mode de RDA seulement le DIL. En effet, le discours direct libre n'est pas comptabilisé car il est considéré comme une *variante* au sens « d'une des formes sous lesquelles se réalise le mode DD. » (Authier-Revuz, 2020 : 142, note de bas de page). L'auteure explique que le DDL est une variante<sup>14</sup> interprétative par non-marquage, à associer au DD dont il partage les caractéristiques de l'ancrage énonciatif avec un degré de marquage différent.

S'agissant enfin du DIL, il est une forme « à part entière », qui n'est pas à traiter en termes de DD-DI, et il n'est pas une forme spécifiquement littéraire : le discours oral quotidien en regorge, comme aussi – dans le champ politique – la presse ou les essais (Authier-Revuz, 1993 : 38).

Faisons remarquer enfin qu'il subsiste une autre forme de DR, celle du discours *narrativisé* DN « qui réduit l'énonciation rapportée à l'acte de parole qu'elle réalise » (Bres et al., 2019 : 186), où il y est fait recours à des verbes synthétisant l'acte de l'énonciation rapporté. Nous donnons cet exemple tiré de Bres et al., (2019 : 186) : « Alors la guerre éclata entre eux. Il l'*injuria*, la battit. Tout le jour il la querellait, et le soir, dans leur lit, haletant, haineux, il lui *jeta* à la face des outrages et des ordures. (G. de Maupassant, La Maison Tellier, 1881) ». *Injurier, quereller, jeter à la face des outrages et des ordures* sont catégorisées comme des formes verbales qui résument une énonciation sans entrer dans sa verbalisation. Ainsi, le DN n'est pas considéré comme relevant de la RDA. En effet, Authier-Revuz considère qu'il y a une contrainte minimale touchant l'énoncé représenté qui « *tient à l'élément de représentation, si faible soit-il, d'un énoncé spécifique, que doit comporter une RDA : c'est un "dire quelque chose" à quoi réfère une RDA, non un simple "parler"* ». (2020 : 54). Dans ce sens, le DN n'est pas éligible comme mode de RDA : « *la RDA de pure catégorisation n'est pas synonyme non plus de cette moindre précision de la représentation que l'on prête volontiers au « discours narrativisé » (ibid. : 220)*. D'ailleurs, le DN n'est pas non plus considéré comme dialogique car l'énonciation autre est saisie globalement comme un acte de dire, qui peut être juxtaposé à un acte de faire (Bres et al., 2019 : 187).

---

<sup>14</sup> « En ce qui concerne le DDL, il n'est qu'une variante – fort intéressante, au demeurant, par le fonctionnement discursif et les effets stylistiques liés à son caractère non-marqué – à l'intérieur de l'échelle, serrée, des degrés de marquage que connaît le DD ; et ce sont tous les modes de RDA qui présentent, dans les formes qui leur sont propres, une échelle de marquage avec un point zéro – tous, y compris le DI et le Bivocal-DIL et cela que ce point extrême ait reçu un nom, comme le DDL pour le DD (ou l'allusion pour la MAE), ou pas... » (Authier-Revuz, 2020 : 143).

## 2. La modalisation par un discours autre

Un autre mode de représentation du dire est la modalisation du discours autre sous ses deux formes : la modalisation en discours second (MAS) et la modalisation autonymique d'emprunt (MAE).

La première (MAS) combine la *modalisation* sur le plan du statut sémantique de l'image, et la *paraphrase* sur le plan de la nature sémiotique du dire représenté. Elle porte sur le contenu des mots et s'actualise de différentes manières : par un syntagme prépositionnel introduit par *selon, d'après, pour ...* ; par une proposition incidente (*c'est A qui le dit, dixit A, paraît-il, etc.*) ; par le tour impersonnel *il paraît que* introduisant une complétive ; par le conditionnel ; par des adverbes (Bres et al. 2019 : 266). Selon ces cas, l'énonciateur e1 du discours (e) représenté peut être explicité ou non.

S'agissant de la MAE, elle combine la *modalisation* sur le plan du statut sémantique de l'image, et la *monstration* sur le plan sémiotique de l'image. Elle porte sur l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots. Elle se réalise essentiellement par le biais de deux types de formes : des commentaires métadiscursifs et des marques typographiques.

### 2.3.2.2 Ancrage énonciatif

Cette caractérisation sémantique et sémiotique est complétée par l'ancrage énonciatif qui concerne l'articulation de l'acte d'énonciation représenté avec l'acte d'énonciation représentant, donnant lieu à un enchâssement énonciatif du second dans le premier, opérant sur deux versants : *énonciatif référentiel* et *énonciatif modal* (Authier-Revuz, 2020). Ces deux versants sont présents dans tout acte d'énonciation et se composent chacun d'une couche primaire obligatoire et d'une couche secondaire facultative qui peut ne pas être présente dans l'acte d'énonciation représentant. Le versant référentiel renvoie aux déictiques de temps, de personnes, de lieux et au marquage verbal. Le versant modal est constitué de la modalité de la phrase et d'éléments subjectifs :

Sur ce versant [modal], le clivage passe entre la couche primaire (I) de la modalité d'énonciation, constituant obligatoire de toute phrase complète, et incidente à la totalité de celle-ci, et la couche secondaire (II) des éléments expressifs, constituants facultatifs dans une phrase, d'une inscription modale locale. (Authier-Revuz, 2020 : 112).

Nous avons deux types d'ancrage énonciatif : homogène et hétérogène. Dans les cas du DI, de la MAE et de la MAS, l'ancrage énonciatif est unique (homogène). En effet, les paramètres de l'énonciation enchâssante [E] sont subordonnés à ceux de l'énonciation

enchâssée [e] de sorte que le repérage des déictiques s'effectue en référence à l'acte d'énonciation [E] sous une seule modalité énonciative, celle de [E], par exemple le cas précis du DI :

Le DI explicite certains paramètres de l'énonciation [e], mais en les subordonnant à ceux de l'énonciation enchâssante [E] : énonciativement, (e) perd l'autonomie de sa deixis et de sa modalité : les pronoms sont calculés à partir de [E] (Bres et *al.*, 2019 : 182).

Pour le DD, il possède une double structure hiérarchisée et distincte avec une co-présence de l'acte d'énonciation enchâssant [E] contenant le syntagme introducteur, et l'énonciation enchâssée [e], c'est-à-dire la mention, laquelle garde sa propre deixis personnelle, temporelle et spatiale et sa modalité énonciative d'origine.

S'agissant enfin du DIL, l'ancrage énonciatif et hétérogène. C'est-ce que dénote d'ailleurs l'appellation « Bivocal », substituée ou associée à celle – canonique – de « Discours indirect libre », afin de rendre compte de la cohabitation de deux *voix*. Dans cette forme de discours rapporté, l'énoncé rapporté n'est pas subordonné syntaxiquement au dire enchâssant : il conserve sa modalité et ses modalisations mais n'a pas d'autonomie déictique. Le repérage déictique se fait par rapport à E1.

La distinction entre les modes de la RDA est fondée sur trois traits distinctifs : parler du discours *autre* ou d'après lui, avec ou sans autonymie, les repérages énonciatifs de l'articulation des deux actes d'énonciation sont unifiés (Discours indirect et modalisation par discours second), disjoints (Discours direct) ou partagés (Discours indirect libre).

L'on est en droit de se demander si ces modes de représentation du discours *autre*, prennent des formes et des fonctions qui dépendent du genre où ils apparaissent. Dans notre corpus de titrairie billettiste, l'on peut faire l'hypothèse que les modes de la représentation du discours *autre* seraient au service de l'énonciation ironique, comment cela se réalise-t-il ? Ce sera l'objet des deux chapitres analytiques de la partie II sur l'ironie. De même concernant les configurations du discours *autre* à travers l'ironie, nous supposons qu'elles prennent aussi des formes spécifiques. L'on saura à l'issue de l'étude du corpus, l'impact des contraintes du genre sur les formes de la RDA, et par ricochet, le rôle de la RDA dans la caractérisation du genre de la titrairie billettiste.

Cette description des formes de la RDA ne serait complète sans la description de l'opération qui l'accompagne, à savoir la catégorisation métalangagière. En effet, c'est à ce niveau que peut intervenir l'énonciateur-ironiste journaliste dans sa catégorisation du dire *autre*.

### 2.3.2.3 La catégorisation métalangagière

La catégorisation métalangagière est une catégorisation interprétative du sens des énoncés représentés de la part du locuteur-rapporteur dans son dire représentant. Elle exprime sa subjectivité manifeste, laquelle peut affecter le contenu du dire représenté et orienter l'interprétation du récepteur. Elle se manifeste par plusieurs moyens et concerne tous les modes de la RDA.

La représentation du discours autre passe par une catégorisation métalangagière de la part du locuteur-rapporteur. Il effectue une catégorisation par le lexique catégorisant et livre une image subjective de l'énoncé représenté, tel qu'il le perçoit, le comprend ou veut le transmettre : « *La catégorisation métalangagière – comme toute catégorisation – repose sur une prédication sous-jacente de l'ordre de : ce fait (langagier) est un / constitue un / relève de la classe des...* » (Authier-Revuz, 2020 : 203).

Cette catégorisation (configuration formelle de la catégorisation) se manifeste au travers des introducteurs et des désignateurs du discours autre :

La catégorisation métalangagière concerne tous les modes de la RDA : il convient de le souligner – en deçà des différences observables entre les modes, et entre les formes d'un même mode quant à la pondération par rapport aux autres opérations métalangagières, de reformulation. (Authier-Revuz, 2020 : 205).

Ce pan sera développé amplement dans le chapitre 4 (section 3) consacré à l'analyse de l'ironie à travers le discours direct, car c'est dans celui-ci qu'elle se trouve explicitée dans notre corpus de travail : on voit « *l'étendue des claviers sur lesquels joue l'opération de catégorisation métalangagière, composante à part entière de la représentation interprétative, par L, du sens des énoncés qu'il représente.* » (Authier-Revuz, 2020 : 215).

La catégorisation métalangagière intervient dans toute opération de représentation du dire autre. Elle joue un rôle central dans le sens à donner au dire autre. Elle est le lieu où des stratégies de communication se déploient sous couvert d'introduire un discours autre avec objectivité. L'on saura lors de l'analyse du corpus, quel usage fait le journaliste de la catégorisation métalangagière : est-elle neutre ? ou donne-t-elle des indices sur le jeu énonciatif ironique ?

Après avoir présenté notre corpus de travail, exposé notre cadre théorique et méthodologique, nous allons passer à la deuxième partie de cette thèse consacrée à l'étude de l'ironie.

**Partie II : L'ironie à travers les formes de la  
représentation du discours *autre***

Cette partie est consacrée à l'étude de l'ironie. Elle s'organise autour de trois chapitres : le premier chapitre traite du volet théorique de la figure de l'ironie, dans lequel nous définissons la notion et explicitons les divers points de vue sous lesquels elle est travaillée depuis l'antiquité jusqu'aux approches d'aujourd'hui : rhétorique, pragmatique, argumentation, polyphonie et dialogisme.

Le deuxième chapitre est dédié à l'analyse de l'ironie s'incarnant à travers le discours direct. L'objectif du chapitre est de faire une analyse dialogique de l'ironie dans son articulation avec le discours direct (DD) afin de mesurer, d'une part, l'apport de ce procédé (DD) à l'énonciation ironique et, d'autre part, la subversion de la forme et de la fonction du discours direct qui pourrait en découler de son articulation avec l'ironie.

Le troisième chapitre s'intéresse à l'analyse de la manifestation de l'ironie à travers la modalisation autonymique d'emprunt (MAE). L'objectif du chapitre est de déterminer les formes de la MAE qu'exploite l'ironie, marquées ou non marquées. Nous nous appliquerons à étudier l'apport de chaque configuration à l'énonciation ironique subversive.

Les deux analyses (ironie et DD et ironie et MAE) se feront dans le cadre de l'approche dialogique dont l'enjeu est de rendre compte des interactions internes traversant les discours dans des orientations auto-dialogiques et hétéro-dialogiques, en appui sur la théorie de la représentation du discours autre, traçant et balisant les formes de la présence de l'*autre* dans le discours.

## Chapitre 03 : Les conceptions de l'ironie

Dans ce chapitre, nous allons faire une mise au point théorique sur les approches de l'ironie. En partant de sa définition antique comme figure de mots antiphrastique, nous exposerons les points de vue des rhétoriciens anciens (Quintilien, Cicéron), puis nous passerons aux écrits dits de la rhétorique moderne (Dumarsais, Fontanier), qui, en s'appuyant sur la tradition rhétorique, proposent des aménagements théoriques de l'ironie non négligeables, jetant ainsi les prémisses d'une appréhension pragmatique de cette figure. Ensuite, nous aborderons le passage de l'ironie dans la pragmatique, qui est effectué notamment par Kerbrat-Orecchioni. Se cristallisent par la suite des interrogations sur la dimension argumentative de l'ironie, en première ligne, Berrendonner qui la conçoit comme une contradiction argumentative. Enfin, la dimension énonciative de l'ironie est problématisée par Ducrot en termes de polyphonie énonciative, en réaction à la théorie échoïque de Sperber et Wilson qui la voyait comme « *une mention pure et simple* ». Dans la continuité de ces approches énonciatives, l'approche dialogique (Bres) viendra clôturer le paradigme théorique de l'ironie. Elle la conçoit comme une interaction implicite avec un discours-cible, dans une orientation hétéro-dialogique et auto-dialogique, sur la base d'une hiérarchisation des voix énonciatives, où une énonciation enchâssante [E] va tourner en dérision une énonciation enchâssée [e], d'où la dimension subversive de l'ironie.

### 1. Origine du terme *ironie* et typologie

Le terme d'« ironie » remonte à l'Antiquité grecque. Sa signification au fil du temps a sensiblement changé. Dérivant de « eirôn », nom d'agent, signifiant : « *celui qui interroge, qui pose ou se pose des questions.* », l'ironie est assimilée d'abord à un comportement et non à une rhétorique. Eirôn renvoyant à un état et non au résultat d'une action (Mercier-Leca, 2003 : 10). Ses premières utilisations se rencontrent dans l'ancienne comédie grecque, désignant un personnage avec des connotations négatives : dissimulateur, menteur : « *Il y a un lien, originellement, entre l'“eirôn” et le comédien, lui-même masqué, l'“hypocritos”, mot qui a donné “hypocrite”.* » (*ibid.*) À ce personnage péjoratif de la comédie, Aristote oppose celui du vantard, personnage des fables grecques, rassemblant les traits négatifs du comédien (dissimulation) et les traits positifs de la figure archétypale des contes anciens (ruse et intelligence), appelé « trickster ». Cette valeur positive va ensuite peser dans les définitions futures de eirôn/ironie, grâce au changement de registre. En effet, de l'univers comique, l'Eirôn transite dans la philosophie par le biais de Platon, qui l'emprunte pour qualifier

Socrate : « *Socrate partage des traits avec le trickster : il est faible en apparence, inférieur à ses ennemis par la beauté et la considération sociale* ». L'ironie acquiert une image positive, en gardant toutefois des reflets négatifs (*ibid.*).

Pierre Schoentjes (2001 : 26) dans son livre *poétique de l'ironie*, parle de l'ironie au pluriel. Il distingue quatre catégories : ironie socratique, ironie de situation, ironie verbale et ironie romantique. Cette classification est sous-tendue par des critères liés à une *forme de discours, une finalité, une manière d'envisager le sens et une figure* :

	DISCOURS	FINALITE	SENS	FIGURE
IRONIE SOCRATIQUE	dialectique	Chercher la vérité	Autre chose	allégorie
IRONIE DE SITUATION	dramatique	Montrer la vie	Renversement	péripétie
IRONIE VERBALE	rhétorique	Chercher à convaincre	contraire	antiphrase
IRONIE ROMANTIQUE	esthétique	Montrer l'art(ifice)	paradoxe	Parabase

## 1.1 L'ironie socratique

L'ironie socratique, définie comme stratégie maïeutique de découverte de la vérité, est liée à la première signification du terme ironie, c'est-à-dire à son étymologie : de « eirôn », signifiant : « *celui qui interroge, qui pose ou se pose des questions.* ». Ce type d'ironie est rattaché au philosophe Socrate, qui feint l'ignorance sous des airs naïfs, interroge son interlocuteur, supposé omniscient, afin de ressortir les contradictions et les lacunes de celui-ci :

La dissimulation socratique n'a pas seulement pour but de remporter une victoire dialectique, mais cherche encore à discréditer l'adversaire devant les témoins : elle n'est donc pas dénuée d'intention rhétorique. C'est une figure ou mieux, un trope (de trepo « je tourne »), puisque la réalité est effectivement retournée. (Serper, 1986 : 10).

## 1.2 L'ironie de situation

L'« ironie de situation » ou « ironie du sort » ou encore « ironie des choses » (ironie dans les faits, factuelle) désigne une conjonction d'évènements imprévus. Charaudeau (2006 ; 2011) l'envisage comme une « *catégorie descriptive d'incohérence* ». C'est la succession d'évènements qui est jugée ironique où le destin joue en quelque sorte des tours. On parle du coup du destin, de l'arroseur arrosé.



### 1.3 Ironie romantique

Contrairement à ce que son nom laisse penser, cette catégorie d'ironie ne renvoie pas au courant romantique et à l'usage que ses adeptes pourraient en faire, mais, comme à l'exemple de l'ironie socratique, elle réfère à « *une attitude mentale spécifique face à la création, littéraire en particulier, attitude sous-tendue par une certaine vision du monde. L'adjectif « romantique » qualifiant cette attitude, peut aussi être appliqué à différentes époques de l'histoire.* » (Mercier-Leca, 2003 : 14). En somme, c'est une attitude à prendre vis-à-vis de la création artistique :

L'univers étant perçu comme un chaos, l'ironie est la conscience de ce chaos. Cela se traduit par un comportement spécifique devant la création artistique : que l'on soit lecteur/spectateur ou créateur, il convient de corriger l'adhésion par la distance critique ; ainsi, le lecteur ne perdra jamais de vue le caractère fictif de l'œuvre, et il en ira de même de l'auteur, qui ne sera pas dupe de sa création. Une œuvre ironique sera donc celle qui dénonce les ficelles de la fiction, qui « montre les coulisses », qui rompt l'illusion et introduit une distance critique. (*ibid.* :14-15).

### 1.4 Ironie verbale

L'« ironie verbale » ne fait pas allusion au matériau ou au support de l'ironie, qui s'opposerait de ce fait à l'ironie iconique, mais fait plutôt référence à l'ironie dans la rhétorique, à sa conception figurale dans sa définition comme trope (figure de mots) ou comme figure de pensée.

Dans ce qui va suivre, nous allons tracer, à travers les âges, le chemin de l'ironie verbale et essayer de comprendre les évolutions sémantiques de l'ironie et son passage de la comédie à la philosophie pour ensuite être récupérée par la rhétorique, et enfin intégrer la linguistique, au confluent de la pragmatique, de l'énonciation et de l'argumentation.

## 2. La conception rhétorique

Les chercheurs vont tantôt puiser dans l'héritage antique, tantôt s'affranchir de cette tradition et suivre les avancées de la recherche en science humaines, en particulier en sciences cognitives. En partant de sa définition antique comme figure de mots antiphrastique, nous exposerons les points de vue des rhétoriciens anciens (Quintilien, Cicéron), puis nous passerons aux écrits dits de la rhétorique moderne (Du Marsais, Fontanier).

## 2.1 Dans la rhétorique antique

De la philosophie à la rhétorique, le passage de l'ironie se fait chez Cicéron dans son « De Oratore », où il inscrit l'ironie dans le champ de la figuralité, qu'il partage en deux catégories : figures de mots et figures de pensée :

Les figures de mots et celles de pensées sont presque innombrables, et je sais que vous ne l'ignorez pas. Mais, entre les figures de mots et celles de pensées, il y a cette différence, que les premières disparaissent, si l'on change les mots, et que les autres subsistent toujours, quels que soient les mots que l'on se décide à employer. (Cicéron, Livre III, 1971 : 83).

Cicéron range dans les figures de mots la métaphore et l'antiphrase, et dans les figures de pensée, la dissimulation. L'ironie est rangée dans cette dernière, en conformité avec la définition originelle d'attitude de dissimulation :

Nous avons aussi la dissimulation, qui, mieux que les autres figures, rampe, si j'ose ainsi parler, jusque dans les cœurs ; elle dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre et elle est très agréable dans un discours, lorsqu'elle est traitée sur un ton, non pas oratoire, mais familier. (*ibid.* : 84).

Cicéron, rapproche, mais pour mieux les distinguer, la figure de l'antiphrase, définie comme une inversion sémantique en disant le contraire de ce que l'on veut faire entendre : « Quel bon orateur ! » pour moquer un piètre causeur, et l'ironie proprement dite, qui repose sur l'attitude de dissimulation, en distant « *autre chose que ce que l'on pense* » et non pas strictement le contraire, comme l'explique Le Guerne (1976) :

C'est une chose spirituelle encore que la dissimulation, quand on dit autre chose que ce que l'on pense, non pas selon cette catégorie dont j'ai déjà parlé [l'antiphrase], où l'on dit le contraire [...] mais en s'appliquant, par une raillerie continue, dissimulée sous un ton sérieux, à parler autrement qu'on ne pense.

La définition cicéronienne de l'ironie comme une *dissimulation*, non réduite à une relation antiphrastique, ne sera pas celle qui va prévaloir dans la rhétorique française, qui va plutôt adopter la définition quintilienne, qui la limite à l'antiphrase. En effet, Quintilien, appréhende l'ironie comme une *illusion*, en la rattachant à l'allégorie, effectuant une opposition de sens et de mots :

À ce genre d'allégorie où le contraire est signalé, appartient l'ironie. [...] Ce qui la fait comprendre, c'est soit le ton de la prononciation, soit la personne, soit la nature de la chose ; car, s'il y a désaccord entre l'un de ces éléments et les mots, il est clair que les paroles veulent dire quelque chose de différent. [...] Et il est légitime de déprécier en simulant de louer et de louer en simulant de blâmer. (Quintilien VIII, 6 : 54-55).

Quintilien définit l'ironie à la fois comme figure (figure de pensée) et comme trope (figure de mots). Eggs (2009 : §4) fait remarquer que pour Quintilien, concernant l'ironie comme figure, il faut « *entendre le contraire de ce qui est dit* » (Quintilien IX, 2 : 44), alors

que dans la figure, il y a « *une dissimulation de l'intention globale* » (*ibid.* : 46). Quintilien définit le double sens produit par l'ironie à la fois comme « contraire » et comme « différent ». Mais ce double sens ne se produit pas pour autant au niveau des mots, mais au niveau du discours. Quintilien distingue alors les deux formes d'ironie (figure et trope) d'un point de vue quantitatif « *l'ironie-figure n'est, en effet, qu'une succession d'ironies-tropes, tout comme l'allégorie dans laquelle il ne voit qu'une métaphore prolongée.* » (*ibid.*).

En somme, deux visions de l'ironie vont se faire concurrence : une vision restreinte (antiphrase par inversion sémantique au niveau du mot) et une vision étendue : « *L'ironie est un discours dans lequel on fait entendre autre chose que ce que disent les mots* » (Clausier, 1728). C'est cette définition par « autre chose » au lieu de « contraire » qui va donner plus de sens à l'ironie et élargir ainsi son champ d'application, mais va aussi noyer sa spécificité car elle sera confondue avec d'autres phénomènes proches comme la métaphore et la métonymie.

## **2.2 Dans la rhétorique moderne**

Dumarsais, dans son ouvrage *Des tropes ou des différents sens* (1730), affine la classification des figures de mots en dégagant trois sous-catégories, selon l'élément faisant l'objet d'un marquage spécifique :

1. Figures de diction : touchant le signifiant des mots, changements qui arrivent dans les lettres ou dans les syllabes, cas de la syncope.
2. Figures de construction : touchant l'ordre des mots, l'organisation syntaxique au sein de l'énoncé, cas de l'ellipse, syllepse.
3. Les tropes : consistant à détourner le sens propre pour un sens figuré, requérant de connaître d'abord le sens propre du mot, cas de la métaphore, synecdoque et métonymie.

Pour les figures de pensée, Dumarsais en cite six (l'exclamation, l'interrogation, la prosopopée, l'antithèse, l'apostrophe et la concession). Quant à l'ironie, il la range dans la sous-classe des figures de mots « les tropes » :

L'ironie (*eironeia*, *dissimulatio in oratione*) est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral [...]. Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'ironie : le ton de la voix, et plus encore la connaissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un, de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire connaître l'ironie que les paroles dont on se sert. (Dumarsais, 1730 : 156).

Fontanier, dans son ouvrage *Les figures du discours* (1830 / 1968), revoit la classification des figures en proposant à la place des figures de mots et de pensée, les *figures de signification* (opérant sur un seul mot, donc *trope*), et les *figures d'expression* (étendue « *Trope en plusieurs mots* »). Il écrit que, ces *figures d'expression* ou « tropes improprement dits » :

n'offrent pas comme les Tropes en un seul mot, une simple idée, mais une pensée, et ils la présentent avec plus ou moins de déguisement et de détour. Ils consistent par conséquent, dans toute une proposition, explicite ou implicite, principale, incidente, ou subordonnée, et tiennent à la manière particulière dont la Proposition exprime, d'après telle ou telle combinaison des mots (Fontanier, 1968 : 109).

L'auteur range l'ironie dans cette catégorie des *figures d'expression* et en propose la définition suivante :

L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté, mais la colère et le mépris l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage ; par conséquent, elle peut entrer dans le style noble et dans les sujets les plus graves. (*ibid.* : 146-147).

Fontanier maintient la définition antiphrastrique de l'ironie mais en l'étendant à la proposition, dépassant donc le niveau du mot. À ce sujet Eggs fait remarquer que :

Bien que Fontanier insiste sur le caractère propositionnel de l'ironie, il reste dans le champ problématique de Quintilien, en ce sens qu'il ne distingue qu'un seul niveau linguistique supérieur aux mots : la proposition. Le fait que les propositions forment une unité supérieure, le texte, lui échappe. Ce qui explique qu'il met une forme textuelle comme l'allégorie dans la même catégorie de figures (Eggs, 2009 : 03)

Fontanier suit donc la définition de l'ironie de Dumarsais, en la cantonnant dans la conception tropologique et délaissant la dimension pragmatique à laquelle faisait allusion Dumarsais, lorsqu'il évoquait les « idées accessoires » nécessaires au décodage de l'ironie. Toutefois, comme le note Mercier-Leca (2003 : 13), Fontanier mentionne le paramètre de l'intentionnalité de l'ironie : « *L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser dire.* » (1968 : 146-147).

Molinié (1992) à son tour, revient sur la classification des figures de rhétorique de Dumarsais en y apportant des éléments de différenciation fort pertinents, qui vont fixer les frontières entre les figures de mots / figures de pensée. L'auteur détermine deux classes : les *figures microstructurales* correspondant aux figures de mots proprement dites, et les *figures macrostructurales*, renvoyant aux figures de pensée. La distinction entre elles se fait suivant le nombre de mots concernés :

L'ironie est une figure de type macrostructurale, qui joue sur la caractérisation intensive de l'énoncé : comme chacun sait, on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. Il importe de bien voir le caractère macrostructural de l'ironie : un discours ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie (mais en cas d'antiphrase cela est possible) (Molinié, 1992 : 180).

Dumarsais et Fontanier, en s'appuyant sur la tradition rhétorique, ont proposé des aménagements théoriques de l'ironie non négligeables, jetant ainsi les prémises d'une appréhension pragmatique de l'ironie.

### **3. La conception pragmatique**

#### **3.1 L'ironie comme raillerie antiphrastique**

Trois théories se développent en parallèle : la théorie des *mentions ironiques* conçue par Sperber et Wilson (1978), la théorie de l'ironie comme *contradiction argumentative* introduite par Berrendonner (1981), et la théorie de la *polyphonie* élaborée par Ducrot (1984). Ces trois théories s'opposent dans leur positionnement par rapport à la figuralité : des approches qui reprennent l'héritage de la rhétorique et l'intègrent dans la recherche pragmatique (Berrendonner 1981, Kerbrat-Orecchioni 1978, Perrin 1996), d'autres qui coupent avec la tradition rhétorique et s'érigent contre la conception d'une double signification littérale et dérivée de l'ironie (Ducrot 1984, Sperber et Wilson 1976).

Notons que les pragmaticiens adeptes d'une conception figurative de l'ironie (Kerbrat-Orecchioni, 1976, Perrin, 1996, Berrendonner, 1981) prennent pour point de départ de leur réflexion sur l'ironie le rapport qui s'établit entre la composante sémantique (antiphrase) et la composante pragmatique (raillerie, moquerie).

La pragmaticienne Kerbrat-Orecchioni se penche sur l'étude de l'ironie en adoptant un point de vue à la croisée de la rhétorique et de la pragmatique. S'appuyant sur la définition de Fontanier, elle conçoit l'ironie comme un « trope illocutoire » combinant une dimension sémantique (antiphrastique) et une dimension pragmatique (raillerie).

Dans ses articles parus en 1976 et en 1980, l'auteure mène une analyse minutieuse de l'ironie. Elle y expose sa méthodologie en s'inspirant à la fois de la rhétorique et de la pragmatique. Elle dégage ainsi deux composantes dans l'ironie :

### 3.1.1 La composante sémantique

Pour exprimer l'idée de *contraire*, l'ironie emprunte en général la voie de l'antiphrase : deux niveaux de sens sont attachés à une même séquence ironique, un sens littéral et un sens connoté, lesquels sont unis par une relation d'antonymie, de contraire ou d'opposition. La linguistique ne manque pas de souligner la relation ambiguë qui lie les deux niveaux de sens et opte pour une relation d'opposition « *X (sens connoté) et S (sens littéral) sont en cas de fonctionnement ironique en relation d'opposition sémantique (notion plus large que celle de "contraire")* » (Kerbrat-Orecchioni, 2013 : 2). Enfin, il existe des cas d'ironie ne contenant ni d'antiphrase, ni de décalage sémantique entre ce qui est dit et ce qui est laissé à entendre : « *ce sont simplement des énoncés "raillleurs", qui le plus souvent se contentent de verbaliser un fait d'"ironie situationnelle"* ». (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 119). L'auteure distingue deux types d'ironie :

- Ironie référentielle (situationnelle) : contradiction entre deux faits contigus. Il s'agit de situations ironiques, en dehors de toute verbalisation, pouvant être verbalisées. L'énoncé sera ironique mais ne contiendra pas d'antiphrase.
- Ironie verbale : contradiction entre deux niveaux sémantiques attachés à une même séquence signifiante.

Ceci démontre à quel point, il est nécessaire si on veut donner une vue d'ensemble des diverses applications du concept de l'ironie, de recourir à la composante pragmatique.

### 3.1.2 La composante pragmatique

L'aspect pragmatique vient combler le déficit d'une acception strictement sémantique qui ne peut rendre compte de toutes les formes d'ironie. Effectivement, dans l'analyse de l'ironie, il est nécessaire de faire intervenir et d'accentuer la composante pragmatique :

D'où l'on doit conclure, si l'on admet du moins de se soumettre au diktat de l'usage, que des deux composantes, sémantique et pragmatique, de l'ironie, la seconde est dominante par rapport à la première : c'est la valeur pragmatique d'une séquence, plus que sa structure sémantique qui fait qu'on la "sent" intuitivement comme ironique ; ironiser, c'est se moquer, plus que parler par antiphrase. (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 122).

La valeur de la composante pragmatique de l'ironie ne s'attache pas uniquement à l'identification d'une séquence comme ironique en relevant « l'anomalie », mais concerne surtout sa visée pragmatique :

L'ironie est un trope ayant une valeur illocutoire bien caractérisée (encore qu'elle comporte de nombreuses variantes, et différents degrés de "force" : ironiser, c'est toujours d'une certaine manière railler, disqualifier, tourner en dérision, se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. (*ibid.* : 119).

L'ironie est donc à la fois un cas particulier de *moquerie* et un cas particulier d'antiphrase, la composante pragmatique dominant la composante sémantique : « *c'est la valeur pragmatique d'une séquence, plus que sa structure sémantique, qui fait qu'on la « sent » intuitivement comme ironique ; ironiser, c'est se moquer, plus que parler par antiphrase.* » (*ibid.* : 120).

Cette propriété de raillerie, l'ironie la partage avec d'autres types de discours tels le discours polémique et « l'esprit tendancieux » :

l'ironie relève de l'esprit « tendancieux » : on ironise contre quelqu'un ou quelque chose, la nature de la cible (ou « victime » de l'ironie) pouvant être de nature extrêmement variable et entre autres, correspondre au délocuté, à l'allocutaire, ou au locuteur en cas d'auto-ironie. » (*ibid.*).

La conception figurale de l'ironie alliant un sens explicite et sens un implicite doit s'appuyer sur le contexte pour dégager la visée illocutoire. Des connaissances de divers ordres sont mises en branle pour statuer sur l'ironie d'un énoncé, ce que résumait Dumarsais (1730 : 141) :

Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'ironie : le ton de la voix, et plus encore la connaissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un, et de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire connaître l'ironie que les paroles dont on se sert. Un homme s'écrie, oh le bel esprit ! Parle-t-il de Cicéron, d'Horace ? il n'y a point-là d'ironie ; les mots sont pris dans le sens propre. Parle-t-il de Zoïle ? c'est de l'ironie. Ainsi l'ironie fait une satire avec les mêmes paroles dont le discours ordinaire fait l'éloge.

Corrélativement à cette *valeur illocutoire* de l'ironie, Kerbrat-Orecchioni distingue dans l'interaction ironique trois actants, formant un trio actanciel.

## **3.2 L'interaction ironique**

### **3.2.1 Le trio actanciel et les maximes conversationnelles**

Le schéma communicationnel de l'ironie implique un trio actanciel : le destinataire (l'ironiste) et le destinataire (le complice) et un troisième actant : la cible. Ces trois actants peuvent coïncider substantiellement (Kerbrat, 1980 : 119) :

- Destinataire = destinataire, en cas de soliloque.
- Destinataire = cible, en cas d'auto-ironie.

- Destinataire = cible, si c'est le récepteur qui est pris pour cible.
- Destinateur = destinataire= cible, soliloque auto-ironique.

Pour caractériser la spécificité de la communication ironique, il y fait recours aux maximes conversationnelles de Grice (1975). Ce dernier pose le principe de coopération comme un principe fondamental de la communication, agissant comme régulateur de toute forme de conversation. Ce principe est structuré en quatre règles ou maximes conversationnelles : la *quantité*, la *qualité*, la *relation* ou la pertinence et la *manière*. Celles-ci sont résumées dans le dictionnaire d'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau (2002 : 368) :

1. Règles de *qualité* : « Que votre contribution soit véridique » (soit : N'affirmez pas ce que vous croyez être faux. N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves »).
2. Règles de *quantité* : « Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange). Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il est requis ».
3. Règles de *relation* (ou pertinence) : « Parler à propos ».
4. Règles de modalité : « Soyez clair » (soit : Évitez d'être obscur ou ambigu ; soyez bref ; soyez méthodique »).

Grice conçoit l'ironie comme une entorse à la maxime conversationnelle de *qualité* ou de *sincérité*, ayant dans ce sens des similitudes avec le mensonge :

- Le mensonge : L dit A, pense non-A et veut faire entendre A
- L'ironie : L dit A, pense non-A et veut faire entendre non-A

Charaudeau (2006 : 28) distingue finement les deux actes de langage :

Dans le mensonge, le dit se substitue au pensé pour faire croire à l'interlocuteur que ce qui est dit vaut pour ce qui est pensé ; dans l'ironie, le dit et le pensé coexistent pour que l'interlocuteur découvre que le dit n'est qu'un faux-semblant derrière lequel se cache un autre jugement. Ce qui distingue l'ironie du mensonge est la coexistence des deux termes de l'énonciation et la position dans laquelle se trouve le destinataire.

Cette transgression des maximes conversationnelles, invite le récepteur à réinterpréter l'énoncé ironique suivant un double parcours interprétatif par inférence :

Les inférences dérivées des maximes sont appelées par P. GRICE des implicatures. Le terme *implicature* doit être entendu indépendamment des structures linguistiques, très différent de



l'implication qui, elle, dépend du signifié lexical des mots. Ce concept est à rapprocher de ce que les sociolinguistes appellent l'*indexicalité*, c'est-à-dire, le phénomène de signification dépendante du contexte. (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 368).

En effet, l'interprétation d'un énoncé ironique repose en grande partie sur des données co(n)textuelles, qui peuvent donc être contenues, de façon explicite ou implicite, dans l'énoncé lui-même ou être déduites de la situation de communication.

### **3.2.2 L'implicite**

L'ironie et l'implicite font bon ménage. Un énoncé ironique peut laisser des indices linguistiques comme il peut être uniquement saisi à partir du contexte. On distingue les implicites sémantiques (les présupposés) qui sont attachés au seul matériau linguistique de l'énoncé et les implicites pragmatiques (les sous-entendus), que le co-énonciateur capte en mettant en relation l'énoncé avec son contexte.

Le présupposé renvoie à « *toutes les informations qui, sans être ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.* » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25).

Le sous-entendu englobe « *toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif* » (*ibid.* : 39).

Les études rhétorico-pragmatiques de l'ironie, quand bien même prennent en compte le contexte pragmatique, montrent leurs limites et échouent dans l'analyse de certains énoncés, qui nécessitent en plus, la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative des énoncés ironiques, qui fait coexister au sein d'un énoncé plusieurs sources énonciatives, en somme la dimension polyphonique. C'est sur ce dernier point que vont se pencher deux chercheurs de la pragmatique cognitive Sperber et Wilson, en considérant l'ironie comme un fait de *mention* d'un discours autre.

## **4. La conception échoïque**

L'approche échoïque de l'ironie est née de la volonté de mettre sur pied une théorie générale de l'ironie qui puisse rendre compte de tous les énoncés ironiques. Ainsi, Sperber et Wilson (1978) dans le cadre théorique de la pragmatique de la pertinence, ont d'abord

commencé par prendre position contre l'approche rhétorique de l'ironie, qui définit cette figure comme un trope antiphrastique, où un sens littéral est remplacé pour un sens non littéral (implicite). S'érigeant donc contre le fonctionnement figural de l'ironie, les deux chercheurs élaborent un modèle d'analyse qui envisage l'ironie non comme une figure mais comme une forme de mention d'un discours tiers, auquel le locuteur ironiste fait écho, et prend pour cible afin de le disqualifier.

#### 4.1 *Emploi et mention*

Pour expliquer le fonctionnement de l'ironie dans le cadre de la théorie échoïque, Sperber et Wilson empruntent à la philosophie logique les concepts d'*emploi* et *mention*, qu'ils s'appliquent à bien distinguer : l'*emploi* renvoie à un terme utilisé pour désigner un référent, tandis que la *mention* renvoie à l'usage même du terme, renvoyant par là à la distinction classique en logique entre la *mention* d'un terme et son *usage* :

Un terme peut être utilisé en emploi ou en mention. Lorsque qu'on l'emploie, on désigne ce qu'il désigne : « Fripon est un gros chat roux » (emploi ou usage du mot « chat »). Lorsqu'on le mentionne, c'est le mot lui-même que l'on désigne : « chat possède autre lettre. (Mercier-Leca, 2003 : 28).

Or, si dans le cadre de cette philosophie, la signification des deux concepts est bien établie, tel n'est pas le cas lorsqu'ils les transposent à l'étude de l'ironie :

A l'opposition tranchée entre emploi et mention correspond en grammaire un éventail de formes dont plusieurs occupent des positions apparemment intermédiaires. Entre la citation directe qui est la forme linguistique la plus nette de la mention [...] et l'emploi pur et simple d'énoncés [...], il y a le discours indirect, le discours indirect libre, les 'contextes opaques' créés par les verbes d'opinion. Toutes ces formes, elles-mêmes différenciées semblent posséder à des degrés divers certaines propriétés de la mention. (Sperber et Wilson, 1978 : 404).

Conscients que les frontières ne sont pas bien dessinées entre les formes d'écho manifestes et évoqués, ils proposent une classification des types de mention en fonction de leur caractère implicite / explicite, et selon la forme de l'objet mentionné : signifiant/signifié. Ils parlent d'*écho manifeste* pour la forme explicite et d'*écho évoqué* pour la forme implicite. Malgré cette modification, des ambiguïtés persistent, ce qui les amènent à considérer :

[...] toutes les ironies comme des mentions ayant un caractère d'écho : écho plus ou moins lointain, de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis. [...] Nous soutenons que toutes les ironies typiques, mais aussi bon nombre d'ironies a-typiques du point de vue classique peuvent être décrites comme des mentions (généralement implicites) de proposition (signifiés). Ces mentions sont interprétées comme l'écho d'un énoncé ou d'une pensée dont le locuteur entend souligner le manque de justesse ou de pertinence. Une telle conception permet de décrire de manière plus élaborée un plus large éventail d'ironies qu'en suivant la conception classique. (*ibid.* : 408 - 409).

La volonté de dépasser les confusions entre les formes de mention, les a amenés à considérer toutes les ironies comme des mentions échoïques. Or, cette solution s'est, en quelque sorte, retournée contre eux car engendrant une autre confusion en assimilant l'ironie à d'autres faits de mention comme le discours rapporté, confusion accrue d'autant plus que la notion d'écho ne reçoit pas une définition précise, créant ainsi l'amalgame entre *écho* et *mention*.

Cette situation amènera des modifications futures qu'ils formuleront dans leur ouvrage sur la pertinence (1989) : les notions de *mention* et d'*emploi* cèdent leurs places à celle d'*interprétation*, jugée plus générale. Celle-ci se divise en deux : on a un *usage interprétatif* – donc une mention – lorsqu'une forme propositionnelle est employée « *non pas pour se représenter elle-même, mais pour représenter une autre forme propositionnelle à laquelle elle ressemble plus ou moins.* » (Sperber et Wilson, 1989 : 356), et un *usage descriptif* pour représenter le monde et communiquer ce qu'il exprime ou au contraire à « interpréter » plus ou moins fidèlement une pensée ou un propos qu'il prend pour objet de ce qu'il cherche à communiquer :

Lorsqu'une interprétation doit sa pertinence au fait que le locuteur se fait à sa façon l'écho des propos ou des pensées d'autrui, nous dirons que cette interprétation est échoïque. (...) En représentant l'énoncé d'Untel, les opinions d'un certain type d'individu ou la sagesse populaire, et ce, d'une manière manifestement sceptique, amusée, surprise, triomphante, approuvatrice ou désapprouvatrice, le locuteur peut exprimer sa propre attitude à l'égard de la pensée dont il se fait l'écho. (Sperber et Wilson, 1989 : 358)

Ainsi, ce qui peut distinguer l'ironie d'autres formes d'usage interprétatif comme le discours indirect, est le fait que dans celui-ci, il est question pour le locuteur de rapporter une information, tandis que dans l'ironie, le locuteur ne se contente pas de la rapporter, mais manifeste son attitude à son égard :

la distinction entre un usage interprétatif comme le discours indirect et un usage interprétatif échoïque comme l'ironie réside dans le fait que, dans le premier cas, l'interprétation a un caractère purement informatif : elle informe l'auditeur sur ce qu'a dit ou pensé Untel, alors que dans le deuxième cas de figure (usage échoïque), l'énoncé tire sa pertinence du fait qu'il communique l'attitude du locuteur à l'égard des propos ou de la pensée dont il se fait l'écho (Siminiciuc, 2015 : 33).

Le paramètre attitudinal est fondamental dans la définition de l'ironie. Sperber et Wilson soulignent à ce sujet que l'attitude de l'ironiste est toujours celle du désaccord avec le discours-cible auquel il fait écho :

L'attitude manifestée par un énoncé ironique est toujours de l'ordre du rejet ou de la désapprobation. Le locuteur se dissocie de l'opinion à laquelle il fait écho et indique qu'il ne

la partage pas. Il peut même être évident, étant donné les circonstances, que le locuteur a lui-même une opinion contraire à l'opinion exprimée. [...] Il n'y a sans doute pas lieu de se demander en quoi consistent exactement les attitudes de rejet ou de désapprobation propres à l'ironie verbale. La colère, l'indignation et l'irritation font-elles partie des attitudes que l'ironie peut servir à manifester ? Il nous semble qu'une telle question ne présente qu'un intérêt terminologique. [...] Nous ne voyons aucune raison de penser qu'il existe un sous-ensemble bien défini d'attitudes ironiques ou un sous-ensemble bien défini d'énoncés ironiques exprimant ces attitudes. On a plutôt affaire à une gradation comportant différentes combinaisons d'attitudes et d'émotions. Il existe en fait une grande variété de cas limites qui ne tombent dans aucune des catégories usuelles. L'ironie n'est pas une espèce naturelle. (Sperber et Wilson 1989, 359-360).

Même s'ils s'accordant sur l'attitude de désaccord qu'exprime l'ironiste vis-à-vis du discours mentionné, Sperber et Wilson<sup>15</sup> ne parlent pas de l'attitude de feintise, qui est considérée par beaucoup de chercheurs (Perrin<sup>16</sup>, 1996 ; Berrendonner, 1981) comme le premier critère définitoire de l'ironie. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la théorie échoïque n'envisage pas la possibilité pour l'ironiste d'*employer* et de *mentionner* le propos propositionnel représenté, et de ce fait, l'idée du paradoxe énonciatif ne colle pas à leur théorie : « *L'approche de Sperber et Wilson exclut d'emblée la possibilité de rendre compte non seulement de l'antiphrase mais de tout ce qui a trait au paradoxe, au double jeu énonciatif contradictoire qui caractérise l'ironie.* » (Perrin, 1996 : 124-125).

Mercier-Leca s'oppose à cette exclusion mutuelle de l'*usage* et de la *mention* dans le cas de l'ironie, et propose un *continuum* de formes permettant toute une gamme de nuances, ce qui donne pour résultat le phénomène de la *connotation autonymique*<sup>17</sup> fonctionnant sur la base d'un décalage énonciatif, étant donné que la même énonciation produit un énoncé et un commentaire sur cet énoncé :

Un cas particulier est celui où un terme (ou une séquence plus longue) se trouve à la fois utilisé en emploi et en mention, comme dans l'échange suivant : A : « je te prépare une petite surprise... » B (quelque temps plus tard) : « Alors, et cette petite surprise ? » : « petite surprise » est, dans la bouche de B, à la fois employé pour référer à la chose promise par A, et mentionné, puisque l'expression désigne celle employée par A lui-même. (Mercier-Leca, 2003 : 28).

D'ailleurs, à ce sujet, Basire (1985) dans son article *Ironie et métalangage*, fait de l'ironie un cas de *connotation autonymique* et l'inscrit de ce fait dans l'optique polyphonique.

---

<sup>15</sup> On reproche à cette théorie de travailler sur des exemples fabriqués et pas authentiques, ce qui porte préjudice à la portée méthodologique.

<sup>16</sup> Perrin (1996 : 125) défend l'idée d'une « conception de l'ironie comme emploi prétendu, ou simulé, consistant paradoxalement à faire écho à un point de vue que l'on disqualifie dans le but de prendre quelqu'un pour cible et de communiquer son propre point de vue par antiphrase. »

<sup>17</sup> C'est ce que nous avons vu dans le cadre de l'ARD : autoreprésentation du dire *autre*, dans le chapitre 2, et que nous développerons dans le chapitre 5, section 1.

Cette théorie a aussi mis en lumière la cible du processus ironique représentée par « *les personnes ou les états d'esprit, réels ou imaginaires, auxquels elle fait écho. C'est le mécanisme même de l'écho qui détermine la cible et non pas l'éventuel contenu critique de l'énoncé ou la méprise du destinataire.* » (Sperber et Wilson, 1978 : 411).

L'approche de Sperber et Wilson présente l'avantage d'avoir permis à l'ironie de dépasser les limites de l'antiphrase et d'embrasser un nombre important de phénomènes ironiques, qui ne constituaient pas des antiphrases à proprement parler. Elle a montré qu'au-delà d'exprimer un sens contraire, l'ironie échoïque cherchait à montrer l'attitude de l'ironiste à l'égard du discours mentionné. Même si elle ne règle pas tous les problèmes et ne peut véritablement rendre compte de toute la pléthore des formes ironiques, il n'empêche que la conception de l'ironie comme mention présente une grande avancée dans les études sur l'ironie car elle a dévoilé l'hétérogénéité énonciative en œuvre, en introduisant de l'*autre* dans le discours du *moi* de l'ironiste, ouvrant la voie à une approche polyphonie de l'ironie.

## **5. La conception polyphonique**

En 1970, dans son ouvrage *Le dire et le dit*, Ducrot insère l'étude de l'ironie dans le champ de la pragmatique linguistique en en faisant un fait de polyphonie énonciative, s'inspirant de la sorte de la théorie des mentions de Sperber et Wilson.

### **5.1 Locuteur VS énonciateur**

Considérant le sujet parlant comme pluriel, le linguiste a introduit deux concepts clés : locuteur et énonciateur :

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent » c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs « paroles » (Ducrot, 1984 : 204).

Partant de cette distinction fondamentale, Ducrot formule sa définition de l'ironie en ces mots :

Parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur n'en prend pas responsabilité, et bien plus qu'il la tient pour absurde. L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimée dans l'énonciation. (*ibid.* : 211).

Dans son ouvrage, Ducrot reproche à Sperber et Wilson d’user du terme de *mention*, qui, selon lui, est trop généralisant, enlevant à l’ironie sa spécificité. Il remplace alors le verbe *mentionner* par *faire entendre une voix* :

Le terme « mentionner » me semble ambigu il peut signifier que l’ironie est une forme de discours rapporté. Or, avec ce sens du verbe mentionner, la thèse de Sperber et Wilson n’est guère admissible, car il n’y a rien d’ironique à rapporter que quelqu’un a tenu un discours absurde. Pour que naisse l’ironie, il faut faire comme si ce discours était réellement tenu, et tenu dans l’énonciation même. (Ducrot 1984 : 210).

Or, nulle part les deux chercheurs n’ont déclaré que l’ironie est un discours rapporté. Ducrot en fait une interprétation littérale de la *mention* qu’il assimile à toutes les formes de discours rapporté. Ce changement terminologique a une conséquence : l’énoncé ironique n’est plus une citation, il est directement exprimé, sans pour autant être assumé par le sujet de l’énonciation. C’est une coexistence paradoxale de deux points de vue, un paradoxe énonciatif que Berrendonner va traiter en termes de contradiction argumentative.

## **6. La conception argumentative**

Berrendonner s’inscrit dans la continuité des approches rhétoriques de l’ironie. Dans son ouvrage *Éléments de pragmatique linguistique* (1981), l’auteur consacre un chapitre à l’ironie, dans lequel il revient sur l’étude de Kerbrat-Orecchioni au sujet de l’antiphrase. Partant du constat de l’hétérogénéité des phénomènes ironiques, dans le sens où certains se prêtent mieux à l’analyse antiphrastique que d’autres, l’auteur fait remarquer que si l’ironie est considérée comme une contradiction, la façon de résoudre cette contradiction au décodage n’est pas toujours la même. Il déplace ainsi l’antiphrase sémantique au niveau argumentatif et pragmatique en abandonnant les inversions lexicales pour des inversions de « valeur argumentative ».

### **6.1 Ironie et contradiction argumentative**

Berrendonner va tenter d’expliquer le fonctionnement de l’ironie et sa spécificité par rapport aux autres tropes par le recours à la théorie de l’argumentation de Ducrot : « *L’ironie se distingue des autres formes, banales, de contradiction, en ceci qu’elle est, précisément, une contradiction de valeurs argumentatives* » (Berrendonner, 1981 : 184).

Pour cet auteur, l’antiphrase est rattachée à l’argumentation linguistique, et considère de ce fait qu’il ne peut y avoir un emploi antiphrastique d’un énoncé que si ce dernier possède une valeur argumentative. Il définit la « *valeur argumentative* » d’un énoncé par son appartenance à une classe d’arguments en faveur d’une certaine conclusion.

D'après le principe de cohérence et de non contradiction logique, un même argument ne peut servir à la fois la conclusion A et non-A. Or, l'énoncé ironique à la différence des autres, présente justement la particularité d'appartenir à deux classes d'arguments aboutissant à des conclusions anti-orientées, d'où le « *paradoxe argumentatif* » dont parle Berrendonner. Ce dernier souligne toutefois que :

cette contradiction n'existe pas tant au regard de la vérité référentielle qu'au regard de la valeur argumentative. Elle réside spécifiquement non dans l'affirmation d'un état de choses et de son contraire, mais dans le fait qu'en avançant un argument, on avance du même coup l'argument inverse. (*ibid.* : 185).

Afin d'illustrer cette théorie, il donne l'exemple suivant « Pierre est un petit malin », déclaré sur un certain ton ironique. C'est littéralement, écrit-il, produire un argument en faveur d'une conclusion « positive » = Pierre mérite qu'on écoute ses suggestions. Mais par ironie, poursuit-il, on utilise le même énoncé « pour laisser entendre le contraire », c'est-à-dire qu'on en fait, par figure, un argument en faveur de non-A.

L'ironie est alors appréhendée comme une interface discursive à valeurs argumentatives contradictoires en un seul mouvement d'énonciation, consistant « à *faire entendre le contraire de ce que l'on dit dans le moment même et par l'acte même où on le dit* » (*ibid.* : 216).

### **6.1.1 Le double jeu énonciatif**

Berrendonner explique par la suite, en articulant sa théorie argumentative avec celle des mentions, que le fonctionnement du « *paradoxe argumentatif* » réside dans un « *double jeu énonciatif*<sup>18</sup> » où le destinataire de l'acte ironique est mis dans la situation de choisir d'interpréter l'énoncé ironique selon deux orientations argumentatives contradictoires, une sérieuse et l'autre ironique :

Dire [un énoncé ironique], c'est bien mettre en œuvre un double jeu énonciatif : d'une part, l'auteur affirme, apparemment sous sa responsabilité, un contenu propositionnel P. Mais d'autres part, il présente cette affirmation comme la « *singerie* » critique d'une autre énonciation primaire qui, elle, est supposée accomplie sérieusement. L'effet d'antiphrase réside précisément en ceci : une énonciation E<sub>1</sub> se donne à la fois comme affirmation de P et comme qualification péjorative d'une autre énonciation E<sub>0</sub> portant sur le même contenu et mentionnée en écho. (*ibid.* : 213-214).

L'antiphrase ironique qui consistait en un renversement de contenus sur le plan sémantique, se transforme en une inversion pragmatique à l'œuvre dans une situation d'énonciation où en fonction des données situationnelles et linguistiques, le destinataire va

---

<sup>18</sup> Il consiste à dire A et non A, c'est affirmer et ne pas assumer, jouer sur deux énonciations.

juger de la valeur de l'ironie et de son orientation. Pour cela, il peut s'aider d'indices dont le plus fondamental, selon Berrendonner, est ce qu'il appelle la « *gesticulation locutoire* », c'est-à-dire l'intonation, les mimiques, etc.

Le grand apport de la théorie Berrendonner, selon Mercier-Leca (2003 : 35-36), est d'avoir mis l'accent sur la coprésence paradoxale de deux arguments anti-orientés, au sein d'un même énoncé :

l'ironie ne consiste pas à dire A et faire entendre non-A, mais à commenter et à critiquer A, tout en disant A. En bref, le locuteur commente [...] son propre énoncé au moment même où il l'accomplit. S'il y a écho, c'est d'abord de soi-même. [...] Elle a le mérite de présenter l'ironie comme un acte auto-référentiel : l'énoncé ironique se joue dans une prise de distance de soi à soi. (Mercier-Leca, 2003 : 35-36).

Cette co-présence d'arguments anti-orientés amène Berrendonner à percevoir l'existence d'un « *double jeu énonciatif* », qui donne forme au paradoxe argumentatif, et inscrit par conséquent l'ironie dans une optique polyphonique.

## 6.2 Ironie et argumentation indirecte

Eggs (2009), dans son article *Rhétorique et argumentation : de l'ironie*, définit l'ironie comme une argumentation indirecte qui se distingue des autres formes d'argumentation par le fait qu'elle soit une *dissimulation transparente*. Celle-ci est « *un procédé qui se caractérise par des formes de mise en scène du contraire (et partiellement du ridicule) bien déterminées* » (Eggs, 2000 : §56). Il fait de cette dissimulation le trait distinctif et définitoire de l'ironie.

L'auteur fait une analyse minutieuse des formes du *contrarium* enchâssées dans les actes ironiques. Dans le champ de l'argumentation indirecte, l'ironie fonctionne à partir d'un *contrarium* qui peut être visible et direct, ou indirect et inférable (sur la base de plusieurs formes de réfutations : objection, *reductio ad absurdum* et *argumentum ad hominem*), énonciatif – qui est signalé par le « ton de la prononciation » –, et enfin par les orientations argumentatives fixées dans la langue.

Il analyse minutieusement différentes formes d'argumentation ironiques et non ironiques par le *contrarium*, et arrive à la conclusion que l'ironie use obligatoirement d'une feintise de la part de son auteur, une adhésion feinte du locuteur-ironiste au point de vue de la cible.

Eggs définit alors l'ironie à l'intersection de l'argumentation et de la rhétorique. Il y voit une forme d'argumentation négative et critique. Elle est constituée par une organisation



rhétorique consistant en une *dissimulation transparente* où différents types de *contrarium* et de ridicule prennent forme.

Il pose que le contraire est *propositionnel* si « *dans une situation donnée, il est évident que l'ironiste veut faire entendre le contraire de ce qu'il dit explicitement.* » (Eggs, 2009 : §16). Ce contraire peut être *immédiat*, c'est-à-dire que l'ironie sera comprise en tant que telle « naturellement » et « automatiquement » : par exemple, dans des situations où un conducteur réagit au fait qu'une voiture qui le devance tourne soudainement à gauche sans le signaler : « J'aime les gens qui allument les clignotants avant de tourner à un carrefour » (*ibid.*). Eggs (*ibid.* : §17), précise que ce contraire sera aussi *immédiat* si l'on sait que le locuteur a un habitus ou des préférences contraires à ceux qu'il affirme.

Le contraire peut être *inférable*. La contrevérité n'est inférable qu'à partir d'une seconde affirmation explicite. Eggs (*ibid.* §18) donne l'exemple suivant : « D'évidence, les membres du Front national ne sont pas antisémites [p], à preuve que le tribunal d'Aubervilliers [...] vient de condamner leur grand chef Le Pen pour ce motif [q] ». On a l'affirmation « les membres du Front national ne sont pas antisémites » et ensuite, par inférence, l'affirmation contraire « les membres du Front national sont antisémites ». L'énoncé peut paraître violer le principe contradiction, mais :

en affirmant q, qui renvoie à un fait singulier indéniable, le locuteur signale qu'il ne faut pas prendre au sérieux l'affirmation p, qui est par conséquent une affirmation feinte [...], le locuteur se présente d'abord comme un partenaire solidaire – qui se désolidarise en même temps en construisant un « piège ironique » [...] (*ibid.*: §19).

À travers son analyse argumentative, Eggs est parvenu à caractériser l'ironie par rapport autres formes d'argumentation en ce qu'elle consiste en une (dis)simulation transparente, caractérisée par l'organisation spécifique des éléments du contraire (et partiellement du ridicule), produisant un effet persuasif. Ainsi, ce sont ces aspects rhétoriques qui font de l'ironie une forme d'argumentation spécifique, en incluant les règles d'interprétation permettant de lire l'énonciation ironique comme une hypocrisie feinte.

### **6.3 La fonction argumentative de l'ironie**

Amossy (2003), dans son article intitulé *Fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne*, s'interroge sur les liens entre l'ironie et l'argumentation dans le discours. Elle rappelle que les études argumentatives de l'ironie se divisent en deux catégories : la première renvoie aux travaux explorateurs de Berrendonner (1981), qui visent à rendre compte de la structure argumentative des énoncés ironiques, ou plus précisément des modalités

d'enchaînements argumentatifs qui produisent des effets ironiques ; et la deuxième, constitue une extension de la théorie de la polyphonie de Ducrot (1984), envisageant l'ironie comme une superposition de voix au sein d'une même énonciation.

L'objectif de son étude est de savoir comment, en ironisant, un locuteur-énonciateur peut exercer une influence sur son récepteur, inscrivant de ce fait l'ironie dans une perspective rhétorique, c'est-à-dire persuasive. Le but étant alors d'analyser les pouvoirs argumentatifs (persuasifs) de l'ironie.

Amossy précise que l'argumentation, chez Anscombe et Ducrot, est définie en ces termes : « *Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2* » (1988 : 8). Ainsi, dans l'ironie, on aura un énoncé contenant « *une proposition p qui mène en même temps à une conclusion r et à une conclusion non-r.* ». Ceci renvoie à la thèse de Berrendonner (1981 : 185) : « *L'ironie est en premier lieu cela : une contradiction argumentative* ».

Selon Amossy, c'est la construction argumentative saisie au niveau de l'enchaînement des énoncés qui détermine la tonalité ironique d'un énoncé ou plus largement d'un texte. Or, dans le cas de la théorie de la polyphonie, poursuit-elle, c'est la distinction entre locuteur et énonciateur, opérée par Ducrot (1984 : 211), qui permet de dévoiler le paradoxe de l'ironie :

[...] d'une part, la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique, et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vue manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage, E (Ducrot, 1984 : 211).

Dans ce contexte, Amossy soulève des questions en rapport avec la dimension argumentative de l'ironie polyphonique dans les textes de Balzac et dans le discours ordinaire. Elle cherche à savoir comment une superposition de voix peut agir sur le lecteur balzacien ou sur le récepteur, de manière générale. Amossy, passe d'une définition pragmatique de l'argumentation, comme enchaînement d'énoncés, à une conception rhétorique de l'argumentation comme art de persuader. En transposant l'ironie polyphonique de Ducrot au champ littéraire, elle précise que :

Dans le cas du récit balzacien, on rapportera les catégories de la polyphonie à celles de Genette, comme Ducrot le fait lui-même dans *Le Dire et le dit*. Selon lui, en effet, le locuteur L serait l'équivalent du *narrateur*, l'énonciateur E s'assimilerait au *point de vue* duquel l'événement est présenté (tandis que l'*auteur*, notons-le en passant, équivaldrait au sujet parlant empirique (Ducrot 1984, p. 206-208). Dans le cas du récit, l'ironie superposerait ainsi

dans un même énoncé la voix du narrateur et un point de vue (individualisé ou non, attribué ou non à un personnage) qu'il ferait entendre sans l'assumer. (Amossy, 2003 : 146).

L'ironie vue sous l'angle de la polyphonie, met en scène des points de vue différents voire contradictoires. Le récepteur est amené à les reconstruire et à identifier leurs sources énonciatives, et, surtout à se positionner par rapport à elles. Pour ce faire, le récepteur doit donc reconnaître, ce que l'on appelle en pragmatique, l'intention du locuteur<sup>19</sup>, et en rhétorique l'ethos du locuteur, c'est-à-dire l'image qu'il construit de lui-même dans son discours. Le récepteur doit avoir une idée du savoir, des croyances et positions du locuteur pour assigner un sens à l'énoncé ironique.

Là est toute l'ambiguïté de l'ironie, qu'on pourrait résoudre en distinguant la *voix* du locuteur de celle de l'énonciateur, et faire ainsi la part des choses entre ce que le locuteur-ironiste assume et ce qu'il ne prend pas en charge, et ce faisant, que le récepteur saisisse ce que le locuteur-ironiste cherche à lui faire comprendre : savoir quel point de vue rejeter et lequel soutenir. Généralement, dans l'énonciation ironique, le discours ou le point de vue que le locuteur attribue à l'énonciateur afin de le disqualifier, est celui d'une doxa :

Si le discours ironique peut persuader, c'est donc grâce au mouvement qui arrache le public à ses lieux communs. Il le met ainsi en mesure de prendre ses distances par rapport à ce qui se dit et se pense ; il l'invite à percer à jour une opinion dominante qui se confond éventuellement avec la sienne propre. (Amossy, 2003 : 147).

Le rôle de l'ironiste est en quelque sorte d'ouvrir les yeux du lecteur-récepteur et de révéler les faux-semblants de vertu qui cachent des valeurs négatives :

Sans doute la règle sociale et la norme éthique que proclame le discours officiel s'avère-t-elle défailante et le narrateur avertit son lecteur de ne pas se leurrer sur leur bonne application. Mais est-ce à dire qu'il les donne en modèle ? « L'ironiste, note Schœntjes, est un idéaliste » ; « c'est toujours en référence à un idéal moral que l'ironiste s'exprime [...] au moment même où il marque un rejet, l'ironiste exprime simultanément son adhésion à un monde parfait auquel il aspire et dont il a la nostalgie » (2001, p. 87). Car s'il est vrai que « toute ironie est un jugement de valeur » (*ibid.*, p. 99) (Amossy, 2003 : 150).

Le repérage de la polyphonie et l'analyse du dispositif énonciatif dans ses effets argumentatifs, amènent à penser que l'ironie ne se réduit pas à l'antiphrase qui permettrait une inversion des valeurs qu'elle feint de soutenir, mais constitue plutôt un phénomène d'énonciation polyphonique complexe. La position du locuteur-ironiste ne se réduit pas à une

---

<sup>19</sup> Searle définit *l'intention du locuteur* en ces mots : « on parle de ce que le locuteur pourrait vouloir dire en l'énonçant, d'une manière qui s'écarte de ce que le mot, l'expression ou la phrase signifient en fait. On parle donc des intentions possibles du locuteur » (1982 : 122).

simple inversion axiologique comme dans l'antiphrase. Cela ne suffit pas à lui attribuer tel ou tel positionnement. Amossy (2003 : 152) note que :

Plus l'ironie échappe à l'antiphrase, plus sa dimension axiologique semble brouillée. L'indécision dans l'ironie balzacienne ne porte donc ni sur la source d'énonciation (comme chez Flaubert), ni sur la démystification d'un discours antécédent (le point de vue de l'énonciateur), mais bien sur la position du narrateur et les normes qu'il soutient.

L'analyse polyphonique de l'ironie dans sa dimension argumentative a mis en lumière la portée persuasive que peut avoir l'ironie. La complexité de sa mise en scène énonciative par la superposition des voix, le brouillage énonciatif, donnent lieu à une ambiguïté, en ce sens que le véritable positionnement de l'ironiste n'est jamais clair.

Cette mise en scène énonciative de l'ironie par la superposition des voix sera appréhendée par l'approche dialogique comme une hiérarchisation afin de mettre en avant l'enchâssement énonciatif de la voix de la cible dans celle de l'ironiste.

## 7. La conception dialogique

Bres (2010) propose une analyse dialogique de l'ironie dans un article qu'il nomme *L'ironie, un cocktail dialogique ?* Cet auteur part du constat que toutes les ironies ne fonctionnent pas sur le mode de l'antiphrase et que l'inversion antiphrastique, dans les cas où elle peut avoir lieu, ne résout pas l'ironie. Il envisage alors le fonctionnement de l'ironie à un autre niveau, celui de l'énonciation. Il y voit une interaction entre deux discours, au moins : celui de l'ironiste et celui qu'il prête à sa cible, au sein d'une même énonciation, donnant forme à un enchâssement du second dans le premier : « *L'énoncé ironique est un énoncé dialogique : il est traversé par un dialogue interne implicite, qui procède de l'interaction entre l'acte d'énonciation (E) dans lequel il est pris avec un acte d'énonciation antérieur (e).* » (Bres, 2010 : 699).

Une interaction qu'il appréhende dans sa fonction pragmatique de moquerie d'un discours antérieur, dans une triple orientation : interdiscursive, interlocutive et intralocutive :

- *Interlocutive* (interaction avec un énoncé de l'interlocuteur)
- *Interdiscursive* (interaction avec l'énoncé d'un tiers)
- *Autodialogique* (interaction avec l'énoncé du locuteur)

La cible de l'acte ironique pourra donc être l'interlocuteur ou un tiers (hétéro-ironie) ; ou le locuteur lui-même (auto-ironie).

Bres définit ainsi l'ironie comme un *marqueur* dialogique, qu'il distingue des autres phénomènes dialogiques en ce sens que l'énoncé ironique résulte de « *l'assemblage des trois ingrédients suivants : l'implicite de l'interaction dialogique, la discordance avec le co(n)texte, le jeu de l'énonciation.* » (*ibid.* : 699). Cet auteur détermine de la sorte les paramètres définitionnels de l'ironie.

## 7.1 Implication de l'énonciation antérieure

S'inspirant de la théorie des ironies comme mentions de Sperber et Wilson, Bres appréhende l'ironie dans son fonctionnement dialogique d'interaction avec un discours antérieur-cible. Cette interaction doit se faire de manière implicite sans signaler sa relation avec ledit discours antérieur, que ce soit sur le plan du signifiant ou du signifié : « *L'ironiste tait qu'il interagit avec une énonciation antérieure [e], alors même que son énoncé (E) reprend en le répétant ou en le reformulant l'énoncé (e). Il ne dit pas ce qu'il fait, et fait ce qu'il ne dit pas.* » (Bres et al., 2019 : 256).

L'auteur précise que si cette reprise ou reformulation se fait par le biais du discours direct/indirect, l'ironie disparaîtrait car l'interaction entre le discours citant (E) et le discours cité (e) est explicite, et donc cela correspondrait à du discours rapporté tout court, c'est-à-dire informatif, et non plus ironique qui consisterait à manifester l'attitude de l'ironiste (rejet, dérision, disqualification) :

L'implication de l'énonciation antérieure entre dans la production de l'ironie à titre d'ingrédient obligatoire, mais cependant pas suffisant : d'autres marqueurs dialogiques, comme p. ex. le détournement, se développent sur une interaction implicite entre [E] et [e], sans pour autant produire de l'ironie. » (Bres et al., 256- 257).

Il faut qu'il y ait donc un amalgame entre les énonciateurs E1 et e1, si l'on distingue le discours citant du discours cité, l'ironie disparaît, et ce sera, rappelons-le, du discours rapporté. C'est la même observation qu'a faite Récanati dans son livre intitulé *Les Énoncés performatifs*, qu'il illustre par un exemple :

La mention qui intervient dans l'ironie n'est évidemment pas du même type que celle qu'illustre le discours rapporté. Dans un exemple de discours rapporté comme *Pierre dit : «Henri est généreux»* ou *Pierre dit que Henri est généreux*, ce que dit le locuteur ne se confond pas avec ce que dit celui dont il rapporte les propos; la parole du locuteur a pour objet la parole d'un autre, et s'en distingue : le locuteur ne dit pas que Henri est généreux, il dit que Pierre le dit. Dans l'ironie, en revanche, il n'y a pas de différence entre la parole mentionnante et la parole mentionnée : pour évoquer l'assertion *Henri est généreux*, le locuteur dit que Henri est généreux. Certes, il le dit ironiquement : mais il le dit tout de même, alors que, dans l'exemple de discours rapporté, il ne le dit pas, fût-ce de façon non sérieuse, et se contente de dire quelque chose au sujet de cette assertion. L'ironie se rapproche ainsi de ce qu'on appelle le « discours indirect libre », qu'il faut distinguer des

deux formes de discours rapporté que sont le « discours direct » et le « discours indirect ». (Récanati, 1981, 219-220).

Or, à ce sujet<sup>20</sup>, Perrin (1996 : 144) observe que « *Même un fait de mention explicite peut donner lieu à une ironie si le locuteur marque son accord à l'égard d'un discours ou d'un point de vue manifestement erroné à ses yeux.* ». Pour cet auteur, toutes les formes d'écho (échos directs, échos indirects et auto-échos) peuvent produire de l'ironie, à condition que le propos auquel le locuteur-ironiste fait écho soit aussi bien *employé* que *mentionné* : c'est là l'attitude de feintise de l'ironiste qui reprend à son compte des propos qu'il juge déplacés. Dans le cas où le locuteur-ironiste mentionne des propos sans les assumer, l'écho relèverait du sarcasme : « *L'ironie est donc fondée sur une forme particulière de connotation autonymique et non de mention pure et simple, car elle ne consiste pas formellement à rejeter mais à feindre d'adhérer à un point de vue que l'on rejette.* » (*ibid.*, : 141).

## 7.2 La discordance co(n)textuelle

Le deuxième ingrédient du processus ironique est la discordance contextuelle. Bres (2010 : 700) détermine deux niveaux de discordance de l'énonciation ironique : (1) entre le texte et son contexte, et / ou (2) entre le texte et son cotexte. L'énonciation ironique construit donc une discordance contextuelle et / ou cotextuelle :

- Dans le cas d'une discordance contextuelle : « *l'ironie est contraire à un fait observable patent* » (*ibid.*). C'est une contradiction entre le ce que dit l'ironiste et la réalité. L'auteur cite les exemples prototypiques du locuteur qui déclare « Il fait beau ! » alors qu'il pleut des cordes.
- Dans le cas d'une discordance cotextuelle : cela fait référence à la contradiction argumentative qui peut se trouver dans certains énoncés ironiques, et à la contradiction antiphrastique, qui est par ailleurs la forme la plus explicite de la contradiction. L'auteur donne l'exemple<sup>21</sup> d'un vers tiré de *Britannicus* de Racine, lorsqu'Agrippine dit à Albine : « Et ce même Néron, **que la vertu conduit**, / Fait enlever Junie au milieu de la nuit. (v. 53-54) ». Bres explique qu'il y a une contradiction argumentative entre la relative explicative « (Néron) que la vertu conduit », et la principale « fait enlever Junie au milieu de la nuit » : un enlèvement ne saurait relever des actes de vertu.

---

<sup>20</sup> Voir dans ce chapitre même, la section 4.1, où nous avons traité de ce paramètre.

<sup>21</sup> Exemple analysé par Ducrot (1984 : 204).

Bres fait remarquer que si l'approche rhétorique a pu appréhender l'ironie par l'antiphrase, c'est que cette figure est la forme la plus patente de la discordance cotextuelle. Il attire cependant l'attention sur un autre type de discordance que l'on retrouve dans d'autres types d'actes tels que le mensonge<sup>22</sup>. Si dans ce dernier, l'énonciateur cherche à cacher la vérité, et donc la discordance qu'il peut y avoir entre ce qu'il dit et le contexte et / ou le cotexte, dans le cas de l'acte ironique, l'énonciateur vise à expliciter ladite discordance, mais sur un mode ironique, que nous allons développer ci-après en abordant le troisième ingrédient de l'ironie : le jeu énonciatif. Ainsi, la discordance co(n)textuelle est une condition nécessaire mais non suffisante. En effet, toutes les discordances ne sont pas ironiques et la spécificité de l'énonciation ironique réside dans la façon dont elle en joue (Bres et al., 2019 : 258).

### 7.3 Le jeu de l'énonciation

L'ingrédient du « jeu de l'énonciation » concerne la prise en charge énonciative de l'énoncé ironique. Sous l'énonciateur E1, correspondant au locuteur ironiste, se fait entendre la voix de l'énonciateur-cible e1 :

L'ironiste doit faire croire que c'est bien lui l'énonciateur E1 de l'énoncé ironique, tout en laissant entendre, du fait de la discordance, que de fait il n'est que le locuteur. Sous les pavés de l'énoncé (E), la plage d'un énoncé (e), risible du fait de son inadéquation. (Bres et al., 2019 : 258).

Le locuteur joue avec les mots et leurs sens, il reformule ou répète des propos sous sa responsabilité déictique, mais qu'il ne prend pas à son compte. Il en rejette la responsabilité à un tiers. C'est un jeu de rôle auquel s'adonne le locuteur-ironiste. Derrière le discours ironique git une multitude d'autres discours desquels il prend de la distance<sup>23</sup> :

Il arrive que l'articulation entre deux pièces d'un mécanisme ait du *jeu*. L'ironie se construit sur un manque de *serrage* énonciatif : le *jeu* en est un ingrédient obligatoire, dont joue le locuteur qui doit faire comme si c'était bien lui l'énonciateur (E1) de l'énoncé ironique, tout en laissant entendre, du fait de la discordance, que de fait il n'est qu'un masque. Derrière ou sous E1, il y a un e1 ; sous les pavés de l'énoncé [E], la plage d'un énoncé [e], risible du fait de son inadéquation. (Bres, 2010 : 701).

L'ironiste va se faire la voix de discours qu'il prend pour cible afin de les railler et de les disqualifier. C'est dans cette dynamique énonciative que réside la subversion de l'ironie :

on emprunte à l'adversaire la littéralité de ses énoncés, mais en introduisant un décalage de contexte, de style ou de ton, qui les rende virtuellement absurdes, odieux ou ridicules, et qui exprime implicitement le désaccord total de l'énonciateur. (Lejeune, 1980 : 24-25).

---

<sup>22</sup> Voir dans ce chapitre même, la section 3.2.1, où nous avons différencié entre l'acte ironique et l'acte mensonger.

<sup>23</sup> Ceci renvoie au « paradoxe énonciatif » de Berrendonner et à la distinction entre locuteur et énonciateur dans l'ironie, chez Ducrot ou encore à la « feintise » chez Perrin.

Maingueneau (2016 : 200) traite de la subversion de l'ironie en ces termes : « *il peut y avoir subversion sans qu'il y ait contestation d'un genre ou d'un texte préalables : dans ce cas, l'énonciateur subvertit sa propre énonciation. C'est ce qu'on appelle l'ironie.* ».

Or, étant donné que le locuteur-énonciateur ironiste interagit implicitement avec l'énonciation (e) antérieure, par le biais de reformulation, écho, répétition ..., tout en feignant d'adhérer à ces propos autres – qu'il fait siens le temps de l'ironie –, il se situe par conséquent, à la fois, contre sa propre énonciation (E), et contre l'énonciation (e) dont il se fait la voix. La subversion de sa propre énonciation dans l'ironie, entraîne inéluctablement dans un mouvement réflexif, la subversion de l'énonciation ironisée antérieure (e).

Il arrive que, dans le processus ironique, le récepteur ne perçoive pas le « jeu énonciatif » et prenne au premier degré les dires que l'ironiste cherche à railler. Pour éviter de pareils cas, l'ironiste signale son « jeu énonciatif » (sa non prise en charge des propos tenus) par l'entremise d'indices : l'intonation, les mimiques à l'oral, certains signes typographiques à l'écrit : guillemets, italique, le gras, les points de suspension...

Nous allons passer au quatrième chapitre de cette thèse consacré à l'étude de la manifestation de l'ironie à travers le discours direct dans la titraille de *Pousse avec eux !*



# Chapitre 04 : L'ironie à travers le discours direct

Ce chapitre entreprend une analyse dialogique de l'ironie s'incarnant à travers le discours direct dans la titrairie billettiste de *Pousse avec eux !* Nous commencerons par nous interroger sur le rôle du discours direct dans l'espace de la titrairie, puis sur les fonctions qu'il assure selon les genres discursifs. Nous développerons ensuite sa catégorisation métalangagière selon le cadre théorique d'Authier-Revuz, afin d'appréhender les configurations de nos énoncés ironiques exploitant ce mode de RDA. Nous mettrons au jour les configurations résultant de l'articulation de l'ironie avec le discours direct, l'apport de cette articulation et les effets subversifs, tant au niveau de la forme que du sens, que cela pourrait engendrer.

## 1. Le discours direct dans la titrairie

Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre de cette thèse, le sous-genre discursif de la titrairie se caractérise par l'association des modes discursifs de l'événement commenté (EC) et de l'événement rapporté (ER), et que dans le cas de notre titrairie billettiste, les deux modes s'imbriquent et donnent lieu à une énonciation ironique articulée avec le discours direct et la modalisation autonymique d'emprunt. Nous allons voir ici pour quelle raison il est fait recours précisément au discours direct dans la titrairie.

Le discours direct est une forme de représentation du dire qui est très sollicitée par la presse écrite, notamment dans la titrairie. En effet, la titrairie présente une mise en scène énonciative dans laquelle le journaliste-billettiste représente des propos issus de la sphère médiatique, en relation avec l'événement commenté, et en ce sens, recourt principalement au discours rapporté direct. Pourquoi l'abondance de cette forme discursive dans la titrairie ? Rosier (2002) fait remarquer que c'est en raison du triple sur-marquage énonciatif, syntaxique et typographique, qui procure un effet de visibilité et d'hyperréalisme à la titrairie :

La presse va cependant présenter des séquences discursives surmarquant du triple point de vue de l'énonciation, de la syntaxe et de la typographie le rendu des paroles ou des écrits d'autrui afin de produire un effet d'hyperréalisme. Du point de vue de la sémiotique du discours de presse, l'exhibition du discours d'autrui, surmarquée typographiquement (guillemets et/ou italiques principalement), joue dans la titrairie d'abord, dans le corps de l'article ensuite, un rôle analogue à celui assumé par la photographie. (Rosier, 2002 : 30).

La titrairie est la vitrine du billet et a le rôle d'accrocher le lecteur, tous les moyens sont donc bons pour mettre en saillance cette partie de l'article. Mais outre cette fonction de

mise en saillance de la titraille, quelle est la fonction du discours direct ? Est-ce que celle-ci change en fonction des genres discursifs ?

## 2. Discours direct et genre de discours

Le recours au discours direct peut être justifié par le genre de discours concerné et par les stratégies argumentatives de chaque texte. Maingueneau (2016 : 165) énumère trois objectifs du locuteur citant :

1. Faire authentique, en montrant qu'il rapporte les paroles telles qu'elles.
2. Mettre à distance : soit son adhésion respectueuse au propos *en mention* (citation d'autorité), soit sa non adhésion aux propos cités et sa non volonté de les amalgamer avec ceux qu'il prend lui-même sous sa charge énonciative.
3. Se montrer objectif, sérieux.

Ces objectifs varient en fonction du genre de discours où apparaît le DD. Dans le genre du billet d'humeur, dans lequel s'inscrit *Pousse avec eux !*, un genre dit de « fantaisie », où l'humour et la subjectivité en sont les traits définitoires, nous pouvons supposer que le discours direct n'est pas convoqué pour satisfaire les fonctions traditionnelles (objectivité, authenticité), du moins pas totalement, car sa fonction première est bien de rapporter des propos. L'on peut supposer aussi que sa configuration peut varier selon les genres.

À noter aussi que la séquence autonyme, même mise entre les guillemets de la mention, n'est pas une garantie de fidélité et de textualité par rapport au discours d'origine : « [...] le discours direct n'est qu'une certaine mise en scène d'une parole attribuée à une autre source d'énonciation, ce n'est pas la copie d'une parole « réelle » (Maingueneau, 2016 : 165). Même si le locuteur choisit de rapporter objectivement un énoncé, la manière avec laquelle il l'introduit, notamment par certains verbes introducteurs, peut porter préjudice à l'authenticité / objectivité de la citation. Ces indices verbaux sont contenus dans la structure du dire enchâssant introducteur du DD. Cela relève de la catégorisation métalangagière dont nous détaillerons *infra* les types et les fonctions, selon le cadre théorique d'Authier-Revuz, afin d'appréhender les configurations de nos énoncés ironiques exploitant le mode du DD.

## 3. La catégorisation métalangagière dans le discours direct

Nous rappelons que selon la formule définitoire d'Authier-Revuz, le discours direct est une prédication sur le plan sémantique et une monstration (une autonymie) sur le plan de la

nature sémiotique. Il fait montre d'un double ancrage énonciatif hétérogène et hiérarchisé avec une co-présence des deux actes et de leurs modalités énonciatives respectives :

- Sur le plan du statut sémantique : « *on parle de* », une prédication qui met en interaction, deux actes d'énonciation sur le mode de la citation provoquant une hétérogénéité énonciative (modale et référentielle) et syntaxique,
- Sur le plan sémiotique : a un syntagme introducteur (nominal ou verbal) introduisant la mention, qui peut être mise entre guillemets.
- Sur le plan syntaxique : la mention peut occuper la fonction de compléments d'objet, d'attribut du sujet avec des phrases complètes ou partielles, voire des interjections.
- Sur le plan de la modalité énonciative : il se produit un enchâssement de la modalité du discours rapporté (e) *en mention* dans l'énoncé rapportant (E). Authier-Revuz (1993 : 11) parle de deux constructions pour le DD, avec la « *“monstruosité” grammaticale* », en raison de la rupture syntaxique et énonciative produite dans la chaîne parlée.

Le syntagme introducteur, c'est-à-dire l'énonciation enchâssante [E], contient un verbe ou un nom de parole qui sert à introduire la mention. Le verbe peut être neutre comme révéler le positionnement du locuteur rapporteur : « *Dans le DD comme dans le DI, le verbe recteur de parole (ou de pensée), par lequel se fait l'articulation de (e) à (E), peut marquer l'évaluation que E1 porte sur le discours de e1* » (Bres et al., 2019 : 183).

Aussi, lorsque le locuteur rapporteur insère dans son dire des mentions et des voix d'ailleurs, il a la possibilité de les introduire en faisant le choix de mettre l'accent sur un ou plusieurs aspects. Authier-Revuz (2020 : 211-215) détermine les plans sur lesquels agit la catégorisation métalangagière ainsi que les informations et les indications apportées par les verbes ou les noms introducteurs :

1. La réalisation matérielle (physique), scripturale vs vocale du dire produit ou reçu : crier, vociférer, claironner, articuler, chuchoter, bégayer ...
2. Représentation de (e) à partir du pôle de la réception : entendre, lire, voir...
3. Place de (e) par rapport à un autre dire : du dire élément d'un dire (introduire, ajouter, p ...), du redire (répéter, réaffirmer...), du dire-réaction (interrompre, répondre, ...), du dire portant sur un dire (commenter, résumer, ...), du dire-échange (dialoguer, bavarder, négocier...)

4. La saillance du destinataire dans les actes – et les genres – de l’interrogation, l’injonction, l’apostrophe, etc. : interroger, questionner, demander si... ; ordonner...
  5. L’engagement au sens juridico-moral de l [locuteur-énonciateur représenté] dans son dire : promettre, engager, attester, témoigner, certifier... ; serment, certificat, testament, déposition ...
  6. Appréciation (en bien/mal) portée par l sur ce dont il parle : blâmer, reprocher, dénigrer, dénoncer, accuser, médire, condamner, (se) moquer (de), railler,
  7. Spécification de l’assertion de l : en fonction du mouvement argumentatif effectué (affirmer, confirmer, soutenir ...) ; en fonction du jugement de vérité porté sur elle par L [locuteur-énonciateur représentant] (vrai : révéler, confesser, ... ; faux : mentir, prétendre, ... ; incertain : supputer, postuler, hasarder ...) ; par implication, mise au jour par L [locuteur-énonciateur représentant] : insinuer, sous-entendre, laisser entendre, faire comprendre, faire allusion...
  8. Le *Type rhétorico-discursif* dont relève le dire autre : expliquer, exposer, analyser, résumer, développer, argumenter, disserter, énumérer, comparer, commenter, raconter, narrer, décrire...
  9. Au plan des opérations de *nominations ou de formulation accomplies par l* : ce que l /comme l le nomme, appelle, baptise, désigne, qualifie, formule (avec des expansions spécifiquement métadiscursives ou non comme joliment, improprement, par euphémisme...) ; paradoxe, périphrase, circonlocutions, galimatias, antiphrase, litote, métaphore, lapsus... assortis d’expansions telles que : ampoulé, choisi, vulgaire, archaïque...)
- en annexant à la catégorisation des dires des éléments relevant du métalexique de la langue, dès lors que le contexte les associe à une énonciation : phrase, mot, terme, expression, locution, verbe, nom, monosyllabe..., dans des constructions du type selon/ pour reprendre le ... de l.

La catégorisation métalangagière est dans tous les modes de la RDA, mais sa place diffère selon les genres de discours :

Les discours se différencient fortement par la place qu’ils font, en RDA, à cette couche matérielle du dire – ignorée des genres pour lesquels les dires sont envisagés comme véhicules de savoir, elle apparaît notamment avec ceux qui font place à la narrativité » (*ibid.* : 212).

Nous allons voir dans l’analyse du corpus comment se présente la catégorisation métalangagière dans le cadre d’un genre comme le billet d’humeur, et voir aussi si les

configurations du DD peuvent différer selon les genres, c'est-à-dire s'écarter de la structure canonique. C'est-ce que nous allons immédiatement savoir en faisant une description de la configuration du DD ironique dans notre corpus, puisque le DD se reconnaît avant tout par sa forme sémiotique.

#### **4. Le discours direct au service de l'ironie dans la titraïlle**

Comme nous avons eu l'occasion de le voir, le DD se distingue des autres formes de RDA par son marquage typographique saillant et encore plus dans la titraïlle, lieu de toutes les exubérances pour taper à l'œil du potentiel lecteur. La titraïlle est aussi le lieu des enjeux de la hiérarchisation de l'information. La structure et la configuration du DD sont alors tributaires du genre discursif concerné. Le DD se retrouve ainsi au service d'une ironie subversive, qui en plus de subvertir le discours de l'*autre* représenté, en subvertit la structure formelle. L'articulation du DD et de l'ironie se traduit d'abord au niveau de la mise en scène spatio-typographique.

##### **4.1 Mise en scène subversive de la titraïlle**

Nous allons faire une description de la mise en scène formelle de la tiraille telle qu'elle apparaît dans le journal. La structure que nous allons décrire ici est uniquement celle des sous-titres<sup>24</sup>. Nous tenons à préciser que nous avons identifié, lors de la construction du corpus, deux mises en forme du sous-titre : une forme binaire (voir *infra*) et une forme unitaire (sous forme d'un court dialogue). La forme binaire est celle qui est appliquée dans la quasi intégralité des sous-titres de la titraïlle de *Pousse avec eux !* C'est justement sous cette forme qu'apparaissent tous les sous-titres contenant le DD, avec certaines spécificités donnant lieu à diverses configurations que nous expliciterons ci-après. Cette manière de présenter la titraïlle installe des habitudes de lecture chez le lecteur et renforce la connivence avec lui. La titraïlle est donc conçue en prenant en ligne de compte la dimension dialogique interlocutive, orientée vers le lecteur.

Nous avons eu l'occasion d'explicitier, dans le premier chapitre de cette thèse, certains critères génériques de la titraïlle. Ici, nous allons traiter du critère compositionnel. Ce critère englobe deux points : la composition spatio-typographique (styles / signes typographiques et disposition spatiale) et la composition textuelle (plans de texte et séquence) du sous-titre.

---

<sup>24</sup> La forme du DD n'apparaît que dans les sous-titres et aucunement dans les titres. Les titres sont davantage réservés aux détournements, objet de la troisième partie de cette thèse.

## 1. Structure compositionnelle du sous-titre

### 1) Au niveau spatio-typographique

#### – Au niveau de la disposition spatiale

Tous les sous-titres ironiques exploitant la forme du DD se présentent sous une structure bisegmentée. Ex.

#### Énoncé S-T (9) : 07/08/2017

*Commentaire de Saâdani en apprenant que Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine :*

*«Normal ! Ici, c'est un quartier...*

**... d'artistes !»**

Le sous-titre est séparé en deux parties. Le premier segment (S1) : *« Commentaire de Saâdani en apprenant que Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine : «Normal ! Ici, c'est un quartier...»*, occupe la position hiérarchiquement supérieure dans la disposition spatiale. Le second segment (S2) : **« ... d'artistes !»**, déplacé par un saut de ligne après les points de suspension, est dans une disposition spatiale inférieure, et est souvent placé à l'opposé du (S1), qui est sur la gauche de la page et le S2, lui, est tiré vers la droite.

#### – Au niveau de la mise en scène typographique

Le S1 est interrompu (et non pas clôturé) par des points de suspension, donc, le S2 est séparé du S1 par des doubles points de suspension et par l'espacement créé par la hiérarchisation spatiale. Lorsque sa suite est complétée dans le S2, celui-ci sera entamé par d'autres points de suspension, et sera mis en saillance par le gras et clôturé toujours par un point d'exclamation, lorsqu'il ne s'agit pas d'une interrogation. En revanche, lorsque le S2 contient une interrogation ou un commentaire qui sont dans leur intégralité contenus dans le S2, les points de suspension ne sont pas utilisés. Soit :

#### Énoncé S-T (4) : 20/12/17

*Ould Abbès : « Cette statue m'a été offerte par Rodin en personne, et j'en ai fait don à la ville de Sétif. »*

**Avant ou après la guillotine ?**

À partir de cette mise en scène spatio-typographique, nous avons distingué cinq configurations en fonction de l'altération ou non de la structure canonique du DD (syntagme introducteur + mention). Nous avons d'abord deux cas où la structure du DD n'est pas

altérée : 1) un DD suivi d'une interrogation et 2) un DD suivi d'un commentaire exclamatif. Trois autres cas où la structure du DD est altérée : le point de séparation entre les deux segments S1 et S2 peut survenir entre la mention et son syntagme introducteur (S-I) donnant lieu à 3) un S-I dans le S1 et une mention bisegmentée partagée entre le S1 et le S2, à 4) un S-I dans le S1 et une mention dans le S2 ou bien à 5) une mention dans le S1 suivie d'un S-I dans le S2. Nous obtenons ainsi ces cinq configurations réparties sur un total de 75 occurrences du DD. Nous illustrerons chacune d'elles par un exemple. Précisons que les énoncés sont identifiés par un numéro et précédés des dates de publication des billets et des initiales indiquant la partie de la titraille d'où ils sont tirés : (T) si c'est à partir du titre et (S-T) si tiré du sous-titre. Dans le cas du DD, nous n'avons affaire qu'à des sous-titres :

1. Configuration 1 : DD + interrogation (8/75 )

**Énoncé S-T (1) : 1/07/2018**

Mohamed Aïssa : « Nous protégerons les imams ! » Toute la question est là. Faut-il les protéger ou...  
**... s'en protéger ?**

2. Configuration 2 : DD + commentaire (39/75)

**Énoncé S-T (5) : 22/11/2017**

*Attaqué de toutes parts, Ksentini dément formellement : «Je n'ai jamais dit que j'avais rencontré... les droits de l'Homme ! »*

**Pour le coup, moi, je le crois !**

3. Configuration 3 : S-I suivi d'une mention bisegmentée (14/75)

**Énoncé S-T (9) : 07/08/2017**

*Commentaire de Saâdani en apprenant que Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine : «Normal ! Ici, c'est un quartier...*

**... d'artiste ! »**

4. Configuration 4 : S-I dans le S1 suivi d'une mention dans le S2 (10/75)

**Énoncé S-T (16) : 11/06/2019**

*Tahkout sous mandat de dépôt. Réaction de ses proches...*

**... « c'est gonflé ! »**

5. Configuration 5 : mention dans le (S1) suivie d'un S-I dans le (S2) (4/75)

### Énoncé S-T (17) : 03/12/2017

*«J'étais à Moscou au tirage au sort de la Coupe du monde. J'ai tout vu !»*

**Farouk K. Humoriste !**

#### 2) Au niveau textuel

Le point de vue textuel concerne ici la relation et la progression *thème / rhème* entre les deux segments du sous-titre. Ainsi, dans la mesure où nous considérons le S1 comme le *thème* du sous-titre, c'est-à-dire ce qui est connu du point de vue informationnel, c'est ce « *dont on parle* », et le S2, comme étant le *rhème*, c'est « *ce que l'on dit du thème* », celui qui apporte l'information nouvelle et essentielle, nous pouvons dire qu'il se produit une discordance co(n)textuelle entre les deux unités. De fait, il se produit une rupture textuelle entre les deux segments (S1 et S2) dans la mesure où la suite contenue dans le S2 est inattendue et discordante par rapport ce qui est annoncé dans le S1, et par rapport aux attentes du lecteur aussi.

La disposition spatio-typographique a sans aucun doute un impact sur cette progression textuelle. Cette discordance co(n)textuelle est sémiotisée par la mise en scène spatio-typographique. Nous verrons, lors de l'analyse du corpus, que dans l'intégralité des sous-titres, le décalage spatio-typographique est dédoublé d'un décalage c(o)textuel ironique. Prenons l'exemple de l'énoncé ci-dessous que nous allons analyser brièvement pour montrer la discordance co(n)textuelle ironique entre les deux segments (S1 et S2).

### Énoncé S-T (20) : 12/08/2017

*Une source proche de la Présidence dément tout acharnement contre Tebboune : «La preuve, il va être nommé ambassadeur.*

**À Tripoli !»**

Dans ce sous-titre au DD, il est question d'un supposé acharnement médiatique contre le ministre Tebboune. Le journaliste nie ce fait ironiquement en avançant comme argument la nomination de Tebboune à « Tripoli ».

Le segment, « **À Tripoli !** » mis en saillance spatio-typographique, est un complément circonstanciel de lieu censé étayer le fait annoncé dans le S-I, à savoir le démenti de tout acharnement contre le ministre Tebboune. Or, être nommé ambassadeur à « Tripoli », confirme l'acharnement dont est victime Tebboune et ne le nie pas, comme le prétend ironiquement le journaliste L/E1. Nous avons une contradiction argumentative (cotextuelle) entre le S1 et le S2. Par ailleurs, la mise à distance spatiale (saut de ligne) et la mise en



saillance typographique (caractère gras) du complément circonstanciel de lieu, signalent le jeu énonciatif ironique de L/E1.

Avant de passer à l'analyse proprement dite, nous allons nous pencher sur les effets de sens de cette mise en forme spatio-typographique et plus encore sur les fonctions des marques spatio-typographiques (saut de ligne, doubles points de suspension et caractère gras) dans le processus ironique. Nous pouvons d'ores et déjà penser que cette mise en scène spatio-typographique est mise à contribution dans le signalement et le fonctionnement de l'ironie. D'ailleurs cette disposition spatio-typographique de notre corpus n'est pas un cas isolé, c'est une disposition que l'on retrouve dans la presse satirique comme *Le Canard Enchaîné* (Seoane, 2016), notamment pour ce qui est de l'usage des points de suspension, qui lorsqu'ils interviennent au milieu d'une suite phrastique, ce qui est le cas de nos sous-titres, ont la fonction d'introduire des sous-entendus malicieux.

## **4.2 Fonctions des marques spatio-typographiques dans le processus ironique**

Des signes et marques typographiques et spatiales caractérisent le sous-titre et l'inscrivent dans une énonciation subversive ironique : les points de suspension, le caractère gras, les points d'exclamation ainsi que la hiérarchisation spatiale. Comment et dans quelle mesure ces marques typographiques et spatiales participent-elles dans le fonctionnement de l'ironie ? Rappelons que l'ironie est une combinaison de trois ingrédients : l'implicite de l'interaction avec l'énonciation antérieure, la discordance co(n)textuelle et le jeu énonciatif. Les marques typographiques et spatiales travailleraient ainsi, chacune à sa manière, un ou plusieurs de ces ingrédients.

### **1. Les points de suspension et la discordance co(n)textuelle**

Les points suspensifs peuvent se trouver au milieu de l'énoncé (et entre deux pans d'un même énoncé) ou en fin d'énoncé. Leur fonction est différente selon les cas. Dans le cas où ils sont en fin d'énoncé, ils jouent sur l'ellipse : « *Ils fonctionnent comme marqueurs expressifs qui ouvrent l'énoncé sur ce qui n'est pas dit, paraphrasable en « inutile de continuer, vous voyez ce que je veux dire »* (Seoane, 2017 : 5). C'est un peu l'équivalent du « etc. ». Mais ces points suspensifs en fin d'énoncés, ont une dimension fortement interlocutive car ils invitent le lecteur à compléter l'énoncé, en quelque sorte laissé ouvert : ils mettent en œuvre « *une dynamique interlocutive, en impliquant un dire "in absentia" qu'il*

*appartient au lecteur de compléter* » (Dahlet, 2003 : 90-94) et le lecteur devient ainsi co-énonciateur.

Dans le cas où ils sont au milieu de l'énoncé, ils créent un décalage. C'est le cas des points suspensifs que nous rencontrons dans notre corpus : « *[les points de suspension] suggèrent un décalage entre deux énoncés par l'effet d'attente qu'ils procurent au discours en caractérisant par avance l'énoncé suivant comme important, insolite ou inattendu* » (Dahlet, 2003 : 90). Ils sont ainsi mis au service de l'énonciation ironique en remplissant l'ingrédient de la discordance co(n)textuelle.

On pourrait aussi parler ici de dimension interlocutive dialogique, car le lecteur est impliqué dans ce jeu de mise en attente et de mise en suspens du sens, puisqu'il est mis dans une position où il doit anticiper la suite, l'imaginer, pour enfin être surpris par le sens inattendu au bout de la ligne. Ainsi, cet effet d'attente produit un effet de renforcement de la connivence interlocutive.

En fonction des contextes et des genres discursifs, ce décalage peut produire des effets discursifs divers et répondre à des visées pragmatiques induites par le type d'énonciation concerné :

Leur fonctionnement [les points de suspension] par décalage, effet d'attente et co-énonciation subit l'impact du genre mais également l'impact de la dimension argumentative sous-jacente : il s'agit alors d'impliciter du contenu pour idéologiser, paradigmatiser le discours. (Seoane, 2017 : 8).

Les points de suspension participent du processus d'implication, glissent des arguments débouchant sur des sous-entendus, mettant ainsi en jeu la dimension dialogique interdiscursive du discours :

Les trois points deviennent des marqueurs discursifs potentiellement idéologisants, sans quoi, ils ne peuvent faire sens dans cette énonciation satirique. Cette quête du sens se fonde sur le cotexte, sur l'interdiscours, sur la généricité du texte, sur l'ethos du locuteur. (*ibid.*).

En résumé : « *Grâce à un élan interdiscursif et interlocutif, ils [les trois points] ouvrent alors un nouvel espace énonciatif (qu'il appartient au lecteur de reconstruire par inférence).* » (*ibid* : 9). C'est ce processus inférentiel qu'on mettra en œuvre dans l'analyse de nos énoncés ironiques.

On vient de le voir que la place des points de suspension, au milieu ou en fin d'énoncés, ne joue pas le même rôle. Étant donné qu'ils sont omniprésents dans tous les

énoncés de notre corpus, nous les considérons comme participant à la mise en scène discursive subversive entreprise par le locuteur-journaliste, en signifiant l'ingrédient de la discordance co(n)textuelle de l'ironie, et contribuant à implication de contenus ironiques, allant d'une dialogisation à une idéologisation des discours.

Un autre aspect concernant l'aspect sémiotique des points de suspension. Le décalage typographique est parallèle au décalage discursif, le signifiant graphique correspond au signifié discursif :

L'iconicité même du signe graphique est signifiante car elle articule sémiotique et sémantique. Les points suspensifs instaurent visuellement un espace dans l'écrit, une rupture, une mise à distance réalisée graphiquement : à la discontinuité syntaxique répond alors une discontinuité énonciative, modale ou dialogique et la propension à une insertion postérieure, verbalisée ou non, un « usage en supplémentation ». (Rault, 2015 : §14).

Pour revenir à notre corpus, les points de suspension séparent les deux pans du sous-titre et servent à créer un décalage discursif en introduisant un sous-entendu ironique, sémiotisant ainsi la discordance co(n)textuelle de l'ironie. Cette discordance est de plus accentuée et sémiotisée par la hiérarchisation (disposition) spatiale, qui joue le même rôle que les points suspensifs sur le plan de la distance et du décalage graphique.

## **2. Le caractère gras, le jeu énonciatif et la discordance co(n)textuelle**

La mise en saillance par le gras concerne le S2 du sous-titre, c'est-à-dire l'élément discordant, qui est en inadéquation co(n)textuelle avec le S1. Le S2 complète le S1 de façon inattendue, « surprenante » mettant fin au suspense prolongé par les doubles points de suspension. Du point de vue informationnel, c'est le plus important et le plus pertinent. D'ailleurs, dans le genre de la presse écrite, et notamment dans la titrairie, la mise en saillance par le gras vise à attirer l'attention du lecteur et à hiérarchiser l'information : « *Le choix des caractères et leur grosseur, la surface relative occupée par l'ensemble de la titrairie sont des éléments majeurs de hiérarchie des articles et donc des informations qu'ils contiennent.* » (Agnès, 2015 : 142).

Or, dans notre titrairie titrée d'un genre billettiste, où l'énonciation journalistique se superpose à l'énonciation satirique, la mise en saillance par le gras, outre de satisfaire cette hiérarchisation informationnelle, joue un rôle dans la machinerie de l'ironie. En effet, ce qui est mis en saillance, c'est l'élément discordant et disconvenant, ceci afin de donner un sens ironique à la discordance co(n)textuelle : « [...] *toutes les discordances ne sont pas ironiques.*

*La spécificité de l'énoncé ironique réside dans la façon dont elle en joue, qui constitue le troisième ingrédient de la définition [de l'ironie].* » (Bres et al., 2019 : 258).

Le gras marque et signale le jeu de l'ironie. Le marquage par le gras complète la discordance co(n)textuelle. La mise en saillance du segment discordant signale au lecteur que c'est l'élément clef sur lequel il doit s'arrêter et s'appuyer pour interpréter l'intégralité du sous-titre comme ironique :

Les points de suspension rendent attentifs à ce que tout le récit comporte d'étrange, de suspect, et agissent rétroactivement sur les séquences antérieures [...] pour les dénoncer en convergence avec d'autres indices tels que l'usage des modalisateurs, comme ironiques. (Kerbrat-Orrechioni, 1976 : 27).

Le gras est un modalisateur du dire, manifestant la prise de position stratégique du locuteur-journaliste et orientant le lecteur, l'amenant à reconsidérer le segment, mis à distance et en saillance, à ne pas s'arrêter sur une lecture littérale, à la surface du texte, mais à voir derrière la graisse du caractère, une épaisseur discursive. En résumé, d'un côté, nous avons les points suspensifs qui sémiotisent la discordance co(n)textuelle et le gras qui la modalise comme ironique.

### **3. Le point d'exclamation et la distance énonciative**

Ce signe typographique est abondamment utilisé. Il clôture presque tous les énoncés du deuxième segment, mis en saillance et à distance scripturale : « *Il reproduit très grossièrement l'ensemble de toutes les intonations "exclamatives" : c'est donc un signe extrêmement ambigu, qui permet parfois de souligner une ironie par ailleurs décelable.* » (Kerbrat-Orechioni, 1976 : 26). Sa fonction varie selon les contextes, mais il permet de créer aussi une distance énonciative et de mettre en quelque sorte le doute quant au caractère sérieux d'une assertion.

Nous l'aurons compris, la mise en scène typographique subversive est mise à contribution dans la machinerie ironique au sein de la titraille de *Pousse avec eux !*

Après avoir fait la description de la mise en scène typographique, dégagé les configurations subversives du DD et présenté les fonctions que peuvent avoir les marques spatio-typographiques, nous allons maintenant passer à l'analyse du corpus proprement dite.

### 4.3 Étude du corpus

Nous organisons l'analyse du corpus en cinq sections correspondant aux catégories que nous avons dégagées à partir de la disposition spatio-typographique des sous-titres. Notre méthodologie d'analyse sera menée dans une perspective à la fois dialogique, textuelle et discursive. Nous nous référons au cadre méthodologique de Bres et *al.*, (2019 : 17) pour décrire le dialogisme interne des énoncés, en empruntant certains outils de description de la configuration du DD au paradigme de la RDA d'Authier-Revuz (2020).

Pour l'analyse de l'énoncé dialogique que forme le discours direct ironique, il faut au préalable distinguer les paramètres de la double énonciation, ceux de l'énonciation enchâssante et ceux de l'énonciation enchâssée :

- l'énonciation enchâssante [E] : Locuteur L1, énonciateur E1 ironiste (correspondant au journaliste, Hakim Laâlam), énoncé (E) (correspondant au syntagme introducteur S-I), allocutaire-énonciataire A1 (correspondant au lecteur), temps de l'énonciation T0 : date de parution du quotidien : 2017, 2018, 2019.
- l'énonciation enchâssée [e] : locuteur l1, énonciateur e1 cible (correspondant généralement aux personnages politiques), énoncé (e) : (la mention), allocutaire a1, énonciateur a1 (variant selon les cas), temps de l'énonciation t0 (antérieur à la date de publication de l'article T0).

→ Lorsque la mention (e) est fictive, elle est le résultat parfois de l'enchâssement par reformulation, détournement ou négation ... d'un autre énoncé (e), à laquelle nous référerons par le symbole ( $\epsilon$ ).

Pour l'analyse du processus ironique, nous nous reposons sur la méthodologie présentée dans Bres (2010), que nous avons développée dans le chapitre théorique sur l'ironie (chapitre 3, section 7). Comme nous l'avons explicité, l'ironie est le résultat de l'interaction entre trois paramètres : la discordance contextuelle et le jeu énonciatif assurés par la mise en scène spatio-typographique, ainsi que l'implicite de l'interaction avec l'énonciation antérieure raillée. Rappelons que l'ironie met en branle un trio actanciel : l'ironiste (le journaliste), la cible (personne ou groupe, en général de la sphère politique) et le complice (le lecteur). Ainsi, tout au long de cette partie analytique, nous tâcherons de suivre une méthodologie d'analyse consistant à questionner la mise en scène énonciative ironique du DD à travers

l'enchâssement des *voix*, et à analyser le processus ironique en œuvre en mettant en avant ses trois ingrédients.

### 4.3.1 Configuration 1 : DD + interrogation

Ci-dessous les énoncés à analyser dans cette configuration, qui représente 10, 66 % du corpus.

#### Énoncé S-T (1) : 1/07/2018

Mohamed Aïssa : « Nous protégerons les imams ! » Toute la question est là. Faut-il les protéger ou...  
**... s'en protéger ?**

#### Énoncé S-T (2) : 16/09/2017

Ghoul a déclaré : « Celui qui veut arriver au pouvoir sur un char se trompe. » Heu...et celui qui veut y arriver par le...  
**... vestiaire de foot ?**

#### Énoncé S-T (3) : 10/10/2017

Le ministre de l'Intérieur l'a promis : « Les élections de 2022 seront électroniques » Et la...  
**... fraude, elle sera digitale ?**

#### Énoncé S-T (4) : 20/12/2017

Ould Abbès : « Cette statue m'a été offerte par Rodin en personne, et j'en ai fait don à la ville de Sétif. »  
**Avant ou après la guillotine ?**

Dans cette configuration, l'intégralité des éléments de la structure du DD sont contenus dans le S1, le S2 contient systématiquement une interrogation, précédée dans certains cas d'une assertion. Lorsque l'interrogation est entamée dans le S1 et complétée dans le S2, des points de suspension séparent les deux fragments. C'est-ce que nous constatons dans les énoncés 1, 2 et 3. Le S2 contenant l'interrogation ou une partie de l'interrogation, est séparé du S1 par des doubles points de suspension (hormis l'énoncé 4) et par un saut de ligne. Il est mis en saillance par le caractère gras.

Ces énoncés se présentent donc suivant la forme canonique du DD : S-I suivi des deux points pour introduire une mention encadrée de guillemets. Le S-I, avec un verbe de parole (2 et 3) ou sans verbe (1 et 4), dont nous verrons *infra* les effets, explicite l'énonciateur-cible e1 auquel est attribuée la mention. Celle-ci peut être vraie (1, 2 et 3) ou fictive (4). Avant de passer à l'analyse, quelques éclaircissements à propos de l'interrogation.

L'interrogation fait partie des trois types de modalités énonciatives essentielles avec l'assertion et l'impération. Elle se distingue des deux autres types, par le fait qu'elle est un *marqueur* de dialogisme en ce qu'elle peut dialogiser les énoncés qu'elle actualise, c'est-à-dire permettre à l'énoncé interrogatif (E) d'interagir avec un autre énoncé (e) d'un autre énonciateur e1. Une dialogisation qui varie selon que l'interrogation est *totale*, on peut y répondre par *oui/non*, ou *partielle*<sup>25</sup>, qui se signifie par un morphème interrogatif et à laquelle on ne peut répondre par *oui/non* (Bres *et al.*, 2019 : 243). L'interaction dialogique de l'interrogation totale peut être d'ordre interdiscursif, interlocutif et plus rarement intralocutif. La majorité des interrogations de notre corpus sont totales. C'est donc ce type que nous allons détailler.

L'interrogation totale se définit donc comme une question à laquelle on peut répondre par *oui/non*. Elle réalise, en discours, divers effets de sens qui vont de la simple demande de confirmation/infirmation à l'expression d'un ordre, d'une sollicitation, d'un rejet ... Dans le cadre d'une analyse dialogique, on utilise la notion sémantique de *mise en débat* (Moignet, 1966 : 51, cité dans Bres *et al.*, 2019 : 243) pour rendre compte des divers effets de sens de la modalité interrogative. Pour l'appréhender, l'approche dialogique s'appuie sur l'analyse textuelle : l'énoncé interrogatif est considéré comme *amalgamant le thème*, c'est ce « *dont on parle* », ou le *rhème*, c'est « *ce que l'on dit du thème* », de l'assertion préalable (e) mise en débat.

### **Énoncé S-T (1) : 11/07/2018**

Mohamed Aïssa : « Nous protégerons les imams ! » Toute la question est là. Faut-il les protéger ou...

**... s'en protéger ?**

L/E1 rapporte une déclaration de l'énonciateur e1 explicité dans le cotexte et correspondant à Mohamed Aïssa, ministre des affaires religieuses. La mention (e), encadrée de guillemets, n'est pas introduite par un verbe de parole, mais uniquement par le nom de son énonciateur et des deux points. Or, si la mention n'a pas subi une catégorisation métalangagière, elle est toutefois modalisée par le point d'exclamation, traduisant l'engagement et la détermination de l'énonciateur e1, à savoir le ministre M. Aïssa. Le point d'exclamation traduit le rapport de l'énonciateur à ce qu'il énonce, de manière à ce que

---

<sup>25</sup> « L'interrogation partielle, à la différence de l'interrogation totale, ne met pas en débat : l'énonciateur E1 questionne sur un actant ou un circonstant de l'énoncé présupposé [quelqu'un a tué Palomino Molero] qui soutient l'interrogation (Jespersen, 1924/1971), présupposé qui en contexte peut correspondre à une assertion préalable attribuée (à) un autre énonciateur e1. » (Bres *et al.*, 2019 : 250). À noter aussi que les potentialités dialogiques de l'interrogation partielle sont moins riches que celles de l'interrogation totale. (*ibid.*).

l'énoncé exclamatif renvoie au moins autant à l'énonciateur qu'à un référent (Dahlet, 1998 : §12). Ce mode d'introduction sans verbe ou non nom de parole crée un effet de dramatisation et intensifie la distance prise par l'énonciateur rapporteur par rapport aux dires représentés. Cette déclaration du ministre intervient dans un contexte particulier : elle fait suite aux nombreuses agressions physiques dont ont été cibles les imams. M. Aissa accuse les intégristes religieux d'être responsables de ces actes de violence et les soupçonne de vouloir profiter des mosquées pour endoctriner les jeunes.

Le journaliste L/E1 réagit à cette déclaration mentionnée (e) en assertant d'abord : « Toute la question est là. », qui, au premier abord, paraît aller dans le sens de la déclaration du ministre, l'e1, et approuver son constat, mais l'interrogation qui suit, démasque l'énonciation ironique. L/E1 use d'une interrogation rhétorique alternative totale (E) : « Faut-il les protéger ou... .. **s'en protéger ?** » qui feint de mettre en débat la mention (e). L'interrogation (E) bisegmentée pose dans chaque segment une alternative : un choix entre deux propositions reliées syntaxiquement par une conjonction de coordination « ou ». La première alternative (E) : « faut-il les protéger », met en débat (e) en demandant une confirmation/infirmation, laquelle est subordonnée à une deuxième alternative, inattendue, créant une discordance cotextuelle ironique avec la première : « ou ... .. **s'en protéger ?** ». Cette deuxième alternative, mise en saillance spatio-typographique, met en débat le rhème de (e) « protéger les imams », en reprenant son prédicat, c'est-à-dire le verbe « protéger » et le réactualisant dans sa forme réflexive « se protéger », donnant lieu à un jeu de mots par diathèse réflexive, faisant résonner un sous-entendu ironique par le renversement du procès du verbe.

En effet, dans (e) : « Nous protégerons les imams ! », le verbe « protéger » a pour objet « les imams », occupant la fonction de COD, alors que dans (E) : « **s'en protéger** », le verbe « se protéger » est réflexif, et l'action de protection revient sur le sujet « se », et non plus sur l'objet (les imams), donnant pour résultat le sens contraire : « se protéger *des* imams ! »<sup>26</sup>. La mise en saillance spatio-typographique de cette deuxième alternative, indique une prise de position de la part de L/E1 et dévoile, d'un côté, le jeu de la feintise derrière l'interrogation rhétorique posée, laquelle n'est qu'un masque qui cache une réponse négative, et de l'autre côté, l'épaisseur discursive dialogique qu'il faut saisir. Pour donner plein sens à l'interrogation rhétorique ironique, il faut percevoir son interaction interdiscursive implicite

---

<sup>26</sup> Les imams, éludé par le pronom personnel « en » deviennent COI du verbe « protéger » : l'action de protéger va non pas s'effectuer sur l'objet mais sur le sujet, car le verbe est réflexif.



avec un autre discours, celui lié à la période de la décennie noire où, l'État avait justement fait confiance aux Frères musulmans – parmi eux des imams – en leur offrant la liberté de constituer un parti politique, ce qui s'est par la suite retourné contre le pays et l'a fait plonger dans un conflit civil ayant fait près de 200 000 morts. Le journaliste L/E1 fait en quelque sorte un rappel mémoriel au ministre M. Aïssa et le met en garde contre le danger que pourrait provoquer sa décision relative à la protection des imams.

### **Énoncé (2) : 16/09/2017**

Ghoul a déclaré : « Celui qui veut arriver au pouvoir sur un char se trompe. » Heu...et celui qui veut y arriver par le...

**... vestiaire de foot ?**

L/E1 rapporte une déclaration de Amar Ghoul, homme politique algérien occupant la fonction de sénateur, connu pour être proche des cercles du pouvoir. La mention est introduite par le verbe de parole « déclarer ». Le choix de cette catégorisation métalangagière n'est pas fortuit : « déclarer » a la propriété d'apporter une information nouvelle en garantissant sa solidité. Il se dégage de son sémantisme une volonté de faire savoir : « *le locuteur est persuadé de l'importance de son message et convaincu qu'il est en droit, vue sa position particulière, de parler comme il le fait* » (Monville-Burston, 1993 : 55). L/E1 recourt à ce verbe qui présage de l'importance que l'énonciateur-cible e1, Ghoul, accorde à son propos, dénotant le sérieux et la solennité avec lesquels il a été tenu, et rendant compte du caractère factuel de la déclaration. Or, cette catégorisation métalangagière est stratégique de la part de L/E1, car il va chercher à enlever tout crédit aussi bien à la mention qu'à son énonciateur. Contextualisons l'énoncé pour saisir la portée ironique de l'interrogation.

La déclaration rapportée en DD intervient dans le contexte des élections législatives de 2017 où des opposants au pouvoir ont appelé à l'intervention de l'armée pour la destitution du président Bouteflika. Un appel auquel Ghoul s'était opposé et avait déclaré (e) : « *Celui qui veut arriver au pouvoir sur un char se trompe* », voulant signifier par ceci que l'accession au pouvoir par l'opposition ne peut se faire par l'intervention de l'armée, à laquelle il y réfère métonymiquement par le substantif « char », et que celle-ci doit rester indépendante de la politique, et qu'un coup d'État ne rendra service ni au pouvoir ni à l'opposition. Il accuse ainsi les opposants de vouloir profiter de la conjoncture (manifestations des militants et des opposants demandant l'activation de l'article de loi 102 qui permet de destituer Bouteflika de ses fonctions en raison de son état de santé) pour accéder au pouvoir.

Sur un ton d'hésitation feinte, L/E1 met ainsi en débat le thème de la mention (e) « Celui qui veut arriver au pouvoir sur un char », par le biais d'une interrogation totale, en remplaçant le complément circonstanciel de manière « sur un char » par le SN « **le vestiaire de foot** ». L'ironie de la discordance co(n)textuelle de cette l'interrogation est interprétable grâce à son interaction interdiscursive implicite avec un discours antérieur (ε) de l'e1. Le SN « **le vestiaire de foot** », mis à distance et en saillance typographique, est une reformulation d'un ancien discours de Ghoul où il confiait (ε) : « *J'ai joué au foot avec le général Toufik jusqu'à 10 heures du soir* ». L'interrogation (E) de L/E1 « Heu...et celui qui veut y arriver par le... **... vestiaire de foot ?** » fait alors allusion à ces liens de proximité et d'amicalité qu'entretient Ghoul avec le général Toufik, représentant de l'institution militaire. Cette ancienne déclaration de Ghoul (ε) est en contradiction avec celle rapportée par le biais du DD (e). C'est ce qu'a cherché à montrer le journaliste L/E1 à travers son interrogation rhétorique ironique. L/E1 met sa cible, Ghoul, face à ses contradictions et le tourne en dérision, lui enlevant ainsi toute légitimité et crédibilité. Il se produit un renversement de l'acte de langage du discours direct rapporté : la déclaration factuelle, solide et solennelle de e1, se retrouve invalidée et discréditée en même temps que la personne qui l'a tenue.

### Énoncé (3) : 10/10/2017

*Le ministre de l'Intérieur l'a promis : « Les élections de 2022 seront électroniques » Et la...*

**... fraude, elle sera digitale ?**

L/E1 rapporte le discours du ministère de l'intérieur. Le verbe de parole employé est « promettre », qui exprime l'*engagement* au sens juridico-moral du locuteur dans son dire (Authier-Revuz, 2020 : 214). Le journaliste L/E1 fait un double marquage sémiotique du discours représenté en y ajoutant le caractère italique aussi bien pour la mention entre guillemets que pour le S-I. Par cette prise de distance, doublement marquée par rapport aux mots de l'autre, L/E1 cherche à se désolidariser de cet acte promissif rapporté.

La mention (e) est « sournoisement » mise en débat par l'interrogation rhétorique ironique. La mise en scène spatio-typographique traduit la discordance co(n)textuelle de l'interrogation : étant bisegmentée, le début de l'interrogation est dans le S1, ce qui crée un effet d'attente pour introduire l'objet de l'interrogation, décalé et mis en saillance dans le S2. Le S2 constitue la suite du S1, qui est en contraste avec les attentes du lecteur : (E) : « Et la..... **fraude, elle sera digitale ?** ». L'ironie de la discordance de cette interrogation réside notamment dans le fait qu'elle est bâtie sur un présupposé « la fraude existe », qui est présenté

comme connu par l'énonciateur e1, le ministère de l'intérieur. L/E1 s'appuie sur ce présupposé pour légitimer sa question et la rendre de ce fait incontestable. La thématization du SN « la fraude » par la dislocation<sup>27</sup> à gauche – repris par le pronom « elle » – et introduit par la conjonction de coordination « et » à valeur argumentative de « et/donc », laisse penser que la fraude est automatiquement rattachée aux élections. L'on peut gloser que : « *qui dit élection dit fraude* ». Par ricochet, on pourrait dire que L/E1 fait aussi appliquer la promesse du ministère relativement au progrès futur à amener dans le domaine des élections à celui de la fraude.

#### **Énoncé (4) : 20/12/2017**

*Ould Abbès : « Cette statue m'a été offerte par Rodin en personne, et j'en ai fait don à la ville de Sétif. »*

#### **Avant ou après la guillotine ?**

Il s'agit d'un discours direct fictif comme l'indique le caractère absurde de la mention. La mention guillemetée est introduite par le nom de son énonciateur e1, à savoir Ould Abbès. Aussi bien le S-I que la mention sont en italique. Cette mention au DD fait l'objet d'une interrogation ironique tout autant absurde de la part de L/E1. Explicitons d'abord le contexte et les conditions de la production de ce sous-titre pour saisir l'ironie présente dans la mention et dans l'interrogation.

L'énonciateur e1, Ouled Abbès, Secrétaire Général du FLN (Front de Libération Nationale, parti politique du président Bouteflika), a donné une interview au journal le Soir d'Algérie, la veille (le 19/12/2017), se confiant sur les soupçons des Algériens sur qui gouverne réellement le pays : est-ce Bouteflika ou son frère Saïd Bouteflika ? Il a affirmé, afin de faire taire ces soupçons, que « *Contrairement à ce qu'affirment certains, à tort, Abdelaziz Bouteflika n'est pas un président à titre honorifique du FLN. Il en est le président effectif. C'est lui qui décide et il nous en informe.* », en ajoutant que « *Saïd Bouteflika n'a aucune ambition politique* ». Une déclaration qui n'a pas convaincu les Algériens, encore moins le journaliste, H. Laâlam. Ainsi, pour montrer sa non-adhésion à ce discours d'Ouled Abbès, L/E1 lui attribue des propos insensés afin de le railler et décrédibiliser encore plus ses affirmations au sujet du président Bouteflika et du rôle de son frère. Recontextualisons l'énoncé pour comprendre l'ironie derrière.

La mention (e) « *Cette statue m'a été offerte par Rodin en personne, et j'en ai fait don à la ville de Sétif.* », est produite sur la base d'un fait divers, qui a défrayé la chronique et

---

<sup>27</sup> « La dislocation syntaxique consiste à détacher un groupe en tête ou en fin de phrase, et à le reprendre ou à l'annoncer par un pronom anaphorique ou cataphorique » (Blasco-Dulbecco, 1999, Le Querler, 2000, cité dans Bres et al., 2019 : 191).

qui a eu lieu dans la ville de Sétif : le saccage de la statue féminine de la fontaine Aïn Al-Fouara, œuvre du sculpteur français Francis de Saint-Vidal, par un islamiste atteint de troubles mentaux. La mention (e) est donc dans une interaction dialogique interdiscursive avec les discours en lien avec ce fait divers. L/E1 a attribué cette mention insensée à sa cible, Ould Abbès, pour signifier que cet énonciateur-cible e1, tient des propos incohérents, et donc ce qu'il avait déclaré sur la santé du président Bouteflika et le rôle que joue son frère n'est pas crédible. Il faut préciser que L/E1 caricature ce personnage politique, qui a justement la réputation d'être un « hâbleur en public », connu notamment pour ses déclarations « auto-glorifiantes », affirmant avoir été le compagnon d'armes de Larbi Ben M'hidi (prestigieux héros de la révolution algérienne). Une déclaration qui a été démentie par d'anciens maquisards qui lui contestent jusqu'au titre de moudjahid. Ces polémiques l'ont grandement contrarié. Il y a réagi en rétorquant (ε) : « *Faut-il que je sois guillotiné pour qu'on me croie ?* ». C'est sur cela justement que L/E1 ironise par son interrogation (E) : « **Avant ou après la guillotine ?** ». Le journaliste L/E1 convoque ainsi des discours antérieurs controversés de la cible et s'en sert comme support pour construire son propre discours ironique, afin de mieux déconstruire celui de sa cible. Usant d'une ironie mêlée d'allusion et de sarcasme, L/E1 réussit à tourner en dérision sa cible et à invalider sa déclaration sur la santé de Bouteflika.

Dans cette configuration (DD + interrogation), la structure canonique du DD est respectée. Le fonctionnement de cette configuration consiste à rapporter un dire de la cible, réel ou fictif, pour le mettre à mal par une interrogation rhétorique qui discrédite le discours représenté et son énonciateur e1. Cette configuration n'est pas très utilisée (10, 66 %) par le journaliste, car elle implique qu'il y ait d'abord un discours prononcé par la cible, et que le locuteur-journaliste dispose d'un contre-discours, qui soit en relation avec cette cible, qu'il formulerait sous forme d'une interrogation rhétorique, afin de tourner en dérision à la fois la cible et son discours.

Dans cette configuration, l'ironie est contenue dans l'interrogation rhétorique. Si la mention est fictive, l'ironie est présente aussi bien dans la mention que dans l'interrogation. Le DD sert de support à l'ironie. Le journaliste L/E1 représente les propos *autres* en choisissant les extraits des discours, des politiciens notamment, qui vont lui servir de terrain pour pratiquer une ironie qui désamorce les dires des cibles et discrédite leur personne. Il adopte dans cette configuration une catégorisation métalangagière qui paraît neutre, mais l'ironie qui suit dans les interrogations, ou même dans la mention, dévoile l'attitude de L/E1 par rapport au dire représenté. L/E1 table sur l'activation de la mémoire interdiscursive

commune avec le lecteur : le caractère dialogique implicite de l'ironie ne peut être perçu que si des connaissances politiques et des compétences de décodage sont mobilisées.

### 4.3.2 Configuration 2 : DD + commentaire

Cette configuration est la plus répandue dans notre corpus (52 %). Elle présente le S-I et la mention dans le S1. Ces deux éléments sont en italique, c'est une mise en forme du discours direct typique du genre journalistique. Suit un commentaire de L/E1 dans le S2. Lorsque ce commentaire est entamé dans le S1 et complété dans le S2, des doubles points de suspension séparent les deux segments du commentaire. Le S2 est toujours décalé du S1 par un saut de ligne, tiré sur la droite de la page, et mis en saillance par le caractère gras. Ce commentaire est une réaction du journaliste L/E1 par rapport à la mention rapportée, qui peut être réelle ou fictive. Parfois c'est la mention qui est bisegmentée comme l'exemple (5) ou bien c'est le commentaire de L/E1 qui l'est, comme l'exemple (8). À cette structure du DD peut s'ajouter un élément de contextualisation, supplémentaire, avant ou à l'intérieur du S-I, qui « *intervient pour catégoriser l'information ou la situer en contexte* » (Pernet, 1999 : 63), à l'exemple des énoncés (5), (6) et (8). Ci-dessous les énoncés à analyser :

#### Énoncé S-T (5) : 22/11/2017

*Attaqué de toutes parts, Ksentini dément formellement : «Je n'ai jamais dit que j'avais rencontré... les droits de l'Homme ! »*

**Pour le coup, moi, je le crois !**

#### Énoncé S-T (6) : 26/03/2017

*A peine installé à la tête de Sonatrach, le nouveau P-dg aurait déclaré aux cadres : «Je suis à votre écoute !»*

**On s'refait pas !**

#### Énoncé S-T (7) : 23/05/2017

*Ould-Abbès a déclaré : « Dans le futur gouvernement, nous espérons beaucoup de portefeuilles. »*

**On s'refait pas !**

#### Énoncé S-T (8) : 20/10/2019

*Tebboune a réaffirmé les grandes lignes de son programme : « Séparer la politique de l'argent . »  
Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de...*

**... la politique !**

#### Énoncé S-T (5) : 22/11/17

*Attaqué de toutes parts, Ksentini dément formellement : «Je n'ai jamais dit que j'avais rencontré... les droits de l'Homme ! »*

**Pour le coup, moi, je le crois !**

Le sous-titre (5) contient un verbe recteur « démentir », qui spécifie l’assertion de e1 en fonction *du jugement de vérité porté sur elle par* (Authier-Revuz, 2020 : 214), lequel est appuyé par un modalisateur adverbial « formellement ». L/E1, avant d’introduire la mention, a préalablement explicité les conditions et le contexte du démenti « Attaqué de toutes parts », de l’énonciateur-cible e1 Ksentini.

La mention (e) « *Je n’ai jamais dit que j’avais rencontré... les droits de l’Homme !* » qui est attribuée, à l’e1 Ksentini, est fabriquée par L/E1. Elle est bâtie sur le détournement par négation et substitution lexicale d’un énoncé antérieur affirmatif (ε) du même énonciateur-cible e1. L’énoncé originel affirmatif détourné est (ε) : « J’avais rencontré Bouteflika ». Dans (e), il se produit une négation du thème de (ε) « J’avais rencontré », et un détournement par substitution lexicale du rhème de (ε) « Bouteflika », en le remplaçant par « *les droits de l’Homme !* ». Ce nouveau rhème de (e) « *les droits de l’Homme !* », est disconvenant et complètement en inadéquation avec le thème qui l’annonce, car le lecteur s’attend à ce que ce soit suivi au moins par une chose animée et non par une entité abstraite. Une discordance co(n)textuelle signifiée par la mise en scène typographique (les points suspensifs). Pour en saisir la portée ironique, nous devons au préalable faire une mise en contexte.

Ksentini est avocat et ex-président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l’Homme (CNCPPDH). Il avait donné une interview au journal en ligne TSA, où il affirmait avoir rencontré à plusieurs reprises Bouteflika, et que celui-ci lui aurait confié qu’il désirait se porter candidat pour un cinquième mandat pour l’année 2019. Cette annonce de Ksentini a tout de suite été démentie par la présidence, qui nie aussi bien l’existence de ces rencontres que leur contenu rapporté dans le journal TSA. Ksentini réagit à son tour, dans un autre entretien donné au quotidien *Le Soir d’Algérie* (21/11/2017), où il affirme contre toute attente, avoir bien rencontré Bouteflika, tandis que tout le monde s’attendait à un démenti. Le journaliste L/E1 ironise à ce sujet en détournant la déclaration de Ksentini.

Ainsi, la mention (e) entre en double interaction dialogique interdiscursive implicite avec d’un côté, l’énoncé détourné (ε) « J’ai rencontré Bouteflika », et d’un autre côté, avec le SN « *les droits de l’homme* », et avec les discours d’autres énonciateurs e1, en rapport avec le parcours professionnel de Ksentini (président de la défense des droits de l’homme), « entaché » par des conflits avec la majorité des organisations locales et internationales de défense des droits de l’homme.

L'ironie du journaliste culmine par son commentaire (E) : « **Pour le coup, moi, je le crois !** », mis en gras et en décalage spatial, qui joue de cette mise en relation dialogique interdiscursive, pour railler sa cible Ksentini et glisser le sous-entendre selon lequel il ne croit pas son ancienne déclaration, concernant sa rencontre avec Bouteflika, mais qu'en revanche, il croit la présente (la mention (e)), qui est absurde. L'insistance pronominale « moi, je.. », suggère aussi le sous-entendu selon lequel, les autres ne le croient pas non plus.

#### **Énoncé S-T (6) : 26/03/2017**

*A peine installé à la tête de Sonatrach, le nouveau P-dg aurait déclaré aux cadres : «Je suis à votre écoute !»*

**On s'refait pas !**

Le S-I et la mention sont en italique et sont logés dans le S1. Le S-I enchâssant (E) « *A peine installé à la tête de Sonatrach, le nouveau P-dg aurait déclaré aux cadres* », utilise le conditionnel journalistique pour introduire la mention guillemetée. Celle-ci est imputée à e1, renvoyant cotextuellement au « nouveau P-dg de Sonatrach ». L' e1, le P-dg de Sonatrach (entreprise pétrolière et gazière algérienne), est Abdelmoumen Ould Kaddour, homme d'affaires algérien, qui entre 2002 et 2007 fut P-dg de BRC (Brown et Root Condor), joint-venture entre Sonatrach et Halliburton. Cette mention (e) qui lui est attribuée est fictive, comme le suggère le recours au conditionnel journalistique dans le verbe introducteur « aurait déclaré ». Pour saisir l'ironie de ce sous-titre, nous devons le remettre dans son contexte de production.

Ould Kaddour est impliqué dans une affaire d'espionnage et même condamné à de la prison pour avoir divulgué des informations classées « secret défense » au profit de puissances étrangères, en 2007.

Le journaliste L/E1 fait entendre à travers (e) « *Je suis à votre écoute !* », les discours liés à cette affaire d'espionnage et rappelle le passé lourd d'Ould Kaddour. L/E1, non sans ironie, feint d'actualiser la mention en niant l'interaction dialogique interdiscursive avec l'affaire d'espionnage, mais le commentaire qu'il rajoute dans le S2, avec la mise en scène spatio-typographique, signale clairement son jeu ironique. Ce commentaire exclamatif (E) : « **On s'refait pas !** » est une locution-phrase utilisée pour qualifier une personne qui ne change pas de caractère, qui répète toujours les mêmes choses, les mêmes actions. C'est-ce que cherche à signifier L/E1 à travers ce commentaire, et tente par ce biais d'amener le lecteur averti à faire le lien avec l'ancienne affaire d'espionnage, qui est rattachée à Ould Kaddour.

L'effet de sens visé par l'ironie dans ce sous-titre, au de-là de railler la cible e1, est de moquer la décision du gouvernement de mettre à la tête de Sonatrach (entreprise stratégique du pays) une personne qu'il a condamnée pour des faits d'espionnage.

#### **Énoncé S-T (7) : 23/05/2017**

*Ould-Abbès a déclaré : « Dans le futur gouvernement, nous espérons beaucoup de portefeuilles. »*

**On s'refait pas !**

Ce sous-titre rapporte la mention (e) : « *Dans le futur gouvernement, nous espérons beaucoup de portefeuilles.* » attribuée explicitement à l'e1, Ould-Abbès, et introduite par un verbe de parole « déclarer ». Le S-I ainsi que la mention sont en italique, manière pour L/E1 de se distancier des propos représentés. Ce DD est suivi d'un commentaire ironique (E) : « **On s'refait pas !** » de L/E1, mis en gras et décalé sur la droite de la page. Le jeu ironique de cet énoncé réside dans le fait de prendre au pied de la lettre le substantif « *portefeuilles* » utilisé par l'e1 dans son discours à propos des législatives de 2017 et voulant signifier par ce biais « portefeuilles ministériels ». L'ellipse du complément du nom « ministériel » permet au journaliste L/E1 d'ironiser sur les intentions d'Ouled-Abbès. L/E1, le prend au mot en actualisant ironiquement « portefeuille » dans le sens relatif à l'argent, ceci afin de rappeler une affaire de justice dans laquelle Ouled Abbès est poursuivi pour détournement de l'argent public. Le commentaire ironique (E), jouant sur le mot « portefeuille », est ainsi en interaction dialogique interdiscursive implicite avec cette somme des discours récriminant Ould-Abbès.

#### **Énoncé S-T (8) : 20/10/2019**

*Tebboune a réaffirmé les grandes lignes de son programme : « Séparer la politique de l'argent. »  
Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de...*

**... la politique !**

L/E1 rapporte la mention (e) « *Séparer la politique de l'argent.* », de l'e1, correspondant cotextuellement à Tebboune. Cette mention est introduite par le verbe « réaffirmer », qui situe (e) par rapport à un autre dire. Le verbe « réaffirmer » a pour fonction la *spécification de l'assertion du locuteur* (Authier-Rvuz, 2020 : 214), en fonction du mouvement argumentatif effectué par le locuteur, ici Tebboune. De fait, l'un des leitmotifs du programme politique et économique de Tebboune, candidat à la présidentielle de 2019, est la séparation de l'argent de la politique. Ce point a été aussi son cheval de bataille lorsqu'il était Premier ministre sous Bouteflika en 2017. L'ironie du journaliste L/E1, relativement à cette



mention, est contenue dans le commentaire bisegmenté entre le S1 et le S2, (E) : « *Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de... ... la politique !* ».

L'exclamation de L/E1 : « *Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de...* », située dans le S1, feint d'aller dans le sens que donne Tebboune à sa déclaration : se concentrer sur la politique indépendamment de l'argent, comme le montre l'uniformité de la mise en forme typographique (italique), aussi bien pour le S-I, la mention et le début du commentaire. Par ce commentaire, L/E1 confirme son adhésion fallacieuse au discours direct rapporté.

Le jeu ironique va se dévoiler dans la suite du commentaire : le COI « *de ... ... politique !* », du verbe « s'encombrer », qui est décalé dans le S2. La mise à distance spatiale et la mise en saillance typographique du SN « **la politique** » est discordante par rapport à ce qui est annoncé dans le S1. Par ce biais, L/E1 subvertit le discours de l'énonciateur-cible e1, en lui donnant une orientation argumentative contraire à ce qu'il voulait faire passer. L'objectif pour L/E1 est de révéler de possibles intentions cachées des cibles par la subversion de leurs discours.

Cette configuration (DD + Commentaire) représente 52% des occurrences dans le corpus. La dominance de cette configuration pourrait s'expliquer par le fait que le journaliste L/E1, produit un « commentaire sur le dire ». Acte langagier plus simple que de produire un discours plus ou moins indépendant du dire de la cible.

Le commentaire constitue une réaction du journaliste L/E1 par rapport à la mention représentée, qui peut être réelle ou fictive. Ce commentaire est formulé suivant la mention rapportée. Ainsi, le journaliste L/E1 fait un travail de sélection dans le dire de la cible pour ne représenter que les segments qu'il peut retourner contre elle, par l'entremise d'un commentaire ironique. Dans le cas où la mention est fictive, c'est le même travail de choix et de sélection des mots qui se fait par L/E1. L'objectif est que le commentaire produise des sous-entendus ironiques, en prenant au pied de la lettre les mots de la cible. Quant à la catégorisation métalangagière, les verbes utilisés n'indiquent en rien l'attitude de l'ironiste, ce sont des verbes du dire « déclarer, réaffirmer, démentir ... ».

### 4.3.3 Configuration 3 : S-I + mention bisegmentée

Le discours direct est bisegmenté au niveau de la mention qui se retrouve partagée entre le S1 en italique, et le S2 en gras. Nous avons ainsi un S-I, avec ou sans verbe/nom de

parole, introduisant une mention bisegmentée précédée des deux points et décalée dans le S2.  
Nous trouvons cette configuration dans 14 sous-titres (18, 66 %).

**Énoncé S-T (9) : 07/08/2017**

*Commentaire de Saâdani en apprenant que  
Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine :  
«Normal ! Ici, c'est un quartier...*

**... d'artiste ! »**

**Énoncé S-T (10) : 15/04/2017**

*Tahkout : « Je suis victime d'un...*

**... montage ! »**

**Énoncé S-T (11) : 06/07/2019**

*Commentaire de AGS face à sa télé au moment du discours à la Nation de Bensalah : « c'est fou  
comme...*

**... je parle bien ! »**

**Énoncé S-T (12) : 02/10/2019**

*Tliba : « Faux ! Je ne fais pas la justice de mon pays ! Je fais le...*

**... moustique tigre » !**

**Énoncé S-T (13) : 06/11/2019**

*Industrie automobile ! Les autorités démentent fermement : « Il n'a jamais été question de geler  
l'importation des kits de montage des...*

**... fourgons cellulaires ! »**

Faisons remarquer d'emblée que les mentions représentées dans ces énoncés sont toutes fictives. Elles sont soit des *reformulations* ou des *négations* ironiques d'anciens discours des énonciateurs-cibles.

La reformulation « *est un acte d'énonciation [E] dont l'énoncé (E) signifie différemment l'énoncé (e) d'une énonciation antérieure [e].* » (Bres et al. : 2019 : 343).

La négation passe par l'enchâssement de l'énoncé (e) qu'il s'agit d'infirmier. Elle se réalise à travers les adverbes « ne...pas/point, non » ou se signifie par une proposition négative « il est faux que » introduisant l'énoncé infirmé.

L'imputation d'un discours (direct) rapporté fictif (e) à un énonciateur e1 par reformulation ou négation, présente un triple enchâssement énonciatif. Par exemple, une mention négative au discours direct (e), enchâsse un énoncé (ε) positif.

## Énoncé S-T (9) : 07/08/2017

Commentaire de Saâdani en apprenant que Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine :

«*Normal ! Ici, c'est un quartier...*

... **d'artistes !**»

La mention du DD est introduite par un SN contenant un nom de parole « commentaire », catégorisant le dire *autre* par l'établissement d'un lien *sémantique co-référentiel* (Authier-Revuz, 2020 : 208-209), suivi du nom de l'énonciateur-cible e1 « Saâdani », et d'une proposition subordonnée explicitant les conditions et le contexte de ce commentaire, ainsi que des deux points pour introduire la mention fictive guillemetée. La mention est spatialement inférieure par rapport au S-I, signifiant l'enchâssement énonciatif de celui-ci sur ladite mention. Elle est bisegmentée et mise en saillance par le gras. Le S1 est en italique tandis que le S2 est en écriture normale. Pour saisir l'ironie, des éléments de contextualisation sont nécessaires.

Saâdani est ex-secrétaire général du FLN. Des rumeurs disent qu'avant de s'engager dans la politique, il aurait été un artiste musicien (drabkiste). Aussi, d'autres rumeurs rapportent que Saâdani, homme influent et aisé, se serait offert un appartement à Neuilly-Sur-Seine, en détournant l'argent public. La véracité de ces deux faits est contestée par la Saâdani.

Le journaliste L/E1 fait résonner, implicitement, dans une orientation dialogique interdiscursive, ces deux discours (rumeurs), inscrits dans la mémoire interdiscursive, en recourant au complément « **d'artistes** » du nom « quartier », décalé dans le S2 de la mention fictive (e) : « **Normal ! Ici, c'est un quartier... ... d'artistes !** ».

En attribuant cette mention à Saâdani, L/E1 lui fait admettre, qu'effectivement, il possède un appartement à Neuilly-Sur-Seine, et que s'il trouve cela « **Normal** » c'est parce que c'est un « **quartier d'artistes** », et qu'il en est lui-même un. La mise à distance spatio-typographique du complément du nom « **artistes** », indique au lecteur qu'il faut prendre ce segment avec la distance nécessaire pour son interprétation. L/E1 a choisi ce terme en raison de son caractère hyperonymique englobant plusieurs univers artistiques, en l'occurrence le sport et la musique. Cela lui permet à travers la mention attribuée à Saâdani de faire allusion subtilement au métier artistique de Saâdani. Cette mention fictive attribuée à Saâdani permet à L/E1 de faire admettre à sa cible ce qu'elle a toujours nié : son appartement à Neuilly-Sur-Seine et son ancien métier (artiste musicien), et la faire ainsi tourner en ridicule, et au -delà, à dénoncer le détournement de l'argent public.

### Énoncé S-T (10) : 15/04/2017

*Tahkout : « Je suis victime d'un...*

**... montage ! »**

Nous avons un DD représenté avec le nom de l'énonciateur e1, correspondant à Tahkout, suivi des deux points et d'une mention guillemetée. Celle-ci est bisegmentée : nous avons dans le S1 la phrase tronquée : « Je suis victime d'un ... », dont la suite, c'est-à-dire le complément « **montage !** » du nom « victime », est décalé dans le S2 : Le S1 est en italique et le S2 est en gras. La concision dans le propos et l'absence d'élément de contextualisation crée un effet de dramatisation. Le contexte qui a présidé à la production de ce sous-titre est le procès de Tahkout.

Tahkout est un puissant homme d'affaires de l'industrie automobile, propriétaire de l'usine d'assemblage de voitures Hyundai. Il est accusé d'importer des voitures déjà montées, et de ne faire que le gonflage des pneus dans son usine. Lors de son procès, il nie les accusations portées contre lui et s'en défend en avançant l'idée d'un « complot » organisé par l'ex-premier ministre Ouyahia et l'ancien ministre Yousfi. L/E1 rapporte cette déclaration en reprenant non pas le terme de « complot » mais celui de « **montage** », qui rappelle l'affaire dans laquelle Tahkout est jugé.

Comme le présage la mise en scène spatio-typographique, le substantif « **montage** », est réactualisé ironiquement par le journaliste L/E1, en n'explicitant pas la relation dialogique interdiscursive avec le discours lié à l'affaire du montage des voitures, et jouant sur la polysémie de ce terme « montage », qui a dans le contexte de la mention (e), le même sens que « complot ». C'est d'ailleurs ce sens que le journaliste fait mine de signifier. Par le biais de cette ironie, L/E1 cherche à discréditer la parole de sa cible en rappelant une affaire compromettante.

### Énoncé S-T (11) : 06/07/2019

*Commentaire de AGS face à sa télé au moment du discours à la Nation de Bensalah : « c'est fou comme...*

**... je parle bien ! »**

La mention du discours direct est introduite par un SN contenant un nom de parole « commentaire » catégorisant le dire autre par l'établissement d'un lien *sémantique co-référentiel* (Authier-Revuz, 2020 : 208-209), suivi du nom de l'énonciateur e1 AGS (Ahmed Gaïd Salah) Chef d'État-Major, dirigeant le pays depuis la démission de Bouteflika, et d'une proposition subordonnée explicitant les conditions et le contexte de ce commentaire. La

mention, bisegmentée, est mise en saillance par le gras. L'ironie réside dans le deuxième segment de la mention. Contextualisons d'abord ce-sous-titre avant de passer à son analyse.

Nous sommes en juillet 2019, dans le contexte du Hirak (soulèvement populaire réclamant le départ du pouvoir en place), qui a amené à la démission du président Bouteflika et à la désignation d'un nouveau président par intérim, Bensalah. Celui-ci a adressé un discours à la nation diffusé sur la télévision nationale, qui a rassemblé des milliers de téléspectateurs. Ainsi, L/E1 représente le commentaire fictif de l'énonciateur-cible e1 AGS : (e) « c'est fou comme... ... **je parle bien !** ».

Cette mention (e) est bisegmentée. Dans le S1 : « *c'est fou comme ...* », est représenté dans un registre discursif familier. La suite de l'énoncé amorcé dans le S1, est représentée dans le S2 par la proposition : « **je parle bien !** ». Le S2, en caractère gras, est dans une disposition spatiale inférieure au S1 et modalisé par le point d'exclamation. Ce deuxième segment est en discordance contextuelle par rapport au premier, car on s'attend à une déixis personnelle de troisième personne : « Il parle bien ! », qui référerait à la personne de Bensalah et non à celle de AGS. Le lecteur est alors pris de court en retrouvant au bout des points de suspension un « je » référant à AGS et non un « il » qui renverrait à Bensalah.

Cette discordance contextuelle trouve son sens ironique en étant mise en relation avec les réactions discursives qui se sont suivies suite au discours de Bensalah. Celles-ci s'accordent sur le fait que « *le discours de Bensalah est une relecture de celui de AGS* ». En d'autres termes, le discours de Bensalah n'annonce rien de nouveau. Il est dans la continuité de celui qui l'a précédé, le discours de AGS. Le sous-entendu ironique est que c'est AGS, donc l'institution militaire, qui tire toujours les ficelles du pays.

Ainsi, L/E1 reformule et résume ces réactions par un discours direct fictif très significatif. Cette interaction dialogique interdiscursive ironique, ne peut être saisie sans des connaissances réelles du contexte de leur émergence. Sur le ton de l'ironie sarcastique, L/E1 raille sa cible, qui est Bensalah, et réduit son discours à une simple copie de celui d'AGS.

### **Énoncé (12) : 02/10/2019**

*Tliba : « Faux ! Je ne fais pas la justice de mon pays ! Je fais le...*

**... moustique tigre ! »**

Cette mention n'est introduite que par le nom de son énonciateur e1, Tliba. Celui-ci est un député du FLN, qui, dans le contexte du Hirak et de la mise en examen de nombreux

hommes politiques qui en a découlée, est soupçonné de corruption et risque d'être poursuivi à son tour en justice. Ainsi, des rumeurs à ce sujet alimentent l'actualité et rapportent qu'il aurait quitté le pays pour échapper justement à la justice.

L/E1 commente de manière ironique et sarcastique cette actualité, en attribuant à l'énonciateur-cible e1, Tliba, un discours (e) dans lequel il nie ces rumeurs et y apporte une rectification : « Faux ! Je ne fuis pas la justice de mon pays ! Je fuis le..... **moustique tigre !** ».

Cet énoncé (e) interagit avec lesdites rumeurs par la médiation de l'adverbe négatif à l'initiale de (e) « Faux ! », soulignant la présupposition d'une énonciation antérieure positive, suivie par la négation « *ne ... pas* » qui explicite le présupposé positif que nous reconstruisons comme (ε) : « Il a fui la justice de son pays ». Cette infirmation est ensuite suivie d'une rectification inattendue (e) : « Je fuis le..... **moustique tigre !** ». Cette rectification (e) prêtée par L/E1 à e1, n'est pas sans ironie.

Comme l'indique la mise en scène routinière spatio-typographique, le SN « **moustique tigre** », occupant la fonction de COD du verbe « fuir », est en décalage spatial et contextuel avec ce qui est annoncé dans le S1. Le lecteur, s'attendant à une explication valable qui invaliderait les rumeurs autour de la supposée fuite de Tliba, se retrouve face à un segment disconvenant, complètement coupé de son univers d'attente sémantique. La rectification du motif de la fuite que L/E1 attribue à Tliba, est une reformulation ironique et sarcastique du discours de Tliba, qui a toujours nié les faits de corruption et de trafic d'influence qui lui ont été reprochés par la justice. L/E1 surenchérit ce discours de manière sarcastique, dans une orientation dialogique interdiscursive, et tourne ainsi en dérision la personne et son discours, discréditant et désamorçant de la sorte toute défense de sa part. Le sous-entendu ironique ici est que Tliba ne peut trouver aucune excuse valable pour expliquer sa présumée fuite en dehors du territoire national.

### **Énoncé S-T (13) : 06/11/2019**

*Industrie automobile ! Les autorités démentent fermement : « Il n'a jamais été question de geler l'importation des kits de montage des...*

**... fourgons cellulaires ! »**

Dans ce sous-titre, le S-I contient un verbe recteur « démentir », appuyé par un modalisateur adverbial « fermement », introduisant une mention – précédée des deux points –

attribuée à l'énonciateur-cible e1 explicité dans le cotexte et correspondant aux « autorités ». Le contexte relatif au discours rapporté, « l'industrie automobile », est préalablement posé.

La mention (e) « *Il n'a jamais été question de geler l'importation des kits de montage des... ... **fourgons cellulaires !*** » contient une négation – exprimée par les adverbes « ne ... jamais » –, qui enchâsse un énoncé positif, que nous pouvons reconstruire ainsi (ε) : « Il a été question de geler l'importation des kits de montage des... ... **fourgons cellulaires !** ».

La négation exprimée touche la partie rhématique, à savoir le SN « **fourgons cellulaires** », mis en saillance par le gras et décalé spatialement dans le S2. Or, cet élément rhématique est en discordance contextuelle avec le thème de (e) : « Il n'a jamais été question de geler l'importation des kits de montage des ... ». En effet, le rhème qui était censé faire l'objet de la négation est non pas « **fourgons cellulaires** » mais « automobiles », car une loi a été émise dans ce sens, concernant (ε) : « l'interdiction de l'importation des kits de montage automobile ». La mention (e) est alors un détournement par négation et substitution dans (ε) : le rhème de l'énoncé (ε) « automobile » est substitué par un autre rhème « **fourgons cellulaires !** ». Qu'est-ce qui justifie cette substitution pour le moins inattendue ?

Comme le suppose sa mise en scène spatio-typographique, le substitut « **fourgons cellulaires** » suggère une lecture ironique. Celle-ci trouve son sens dans l'interaction dialogique interdiscursive implicite du SN, « fourgons cellulaires », avec des polémiques autour de ces véhicules circulant pendant la période du Hirak. Soulignons que l'énoncé du sous-titre est produit pendant la période du Hirak.

Pendant le Hirak, des fourgons cellulaires ont fait polémique car transportant des personnalités politiques en prison. De fait, le Hirak a eu des retombées politiques importantes telles que l'incarcération de personnalités politiques. Des vidéos de ces incarcérations, mettant en scène un défilé de fourgons cellulaires conduisant en prison les plus hautes personnalités politiques, ont largement circulé. Des images qui ont été commentées et qui ont fait l'objet de moqueries : ceux qui détenaient les commandes du pays, emprisonnaient les manifestants, se trouvent maintenant derrière les barreaux.

Par le substitut « fourgons cellulaires » dans l'énoncé du sous-titre, L/E1 moque et dénonce du même coup la politique d'interdiction d'importation des kits de montage automobiles, qui a été montrée du doigt par la population.

Cette configuration (S-I + mention bisegmentée) représente 18, 66 % des occurrences dans le corpus. La subversion de la structure du DD participe à l'énonciation ironique. Les mentions attribuées sont toutes fictives. Ainsi, le journaliste L/E1 joue à sa guise de la forme et du sens des mentions. En les bisegmentant, L/E1 tient le lecteur en attente, et puisque le sens est suspendu, le lecteur est mis dans une position où il doit anticiper sur la suite, l'imaginer, pour enfin être trompé par ce qu'il trouve à la fin de sa lecture. Ceci renforce la connivence interlocutive et le sentiment de complicité chez le lecteur.

En effet, dans cette configuration, l'ironie est contenue dans le deuxième segment mis à distance et en saillance spatio-typographique. L'interprétation de cette ironie repose sur les compétences et la mémoire interdiscursive du lecteur, car les segments du S2 présentent une épaisseur discursive : ils sont en interaction dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs en lien avec ceux de la cible. Le but est toujours de railler et de tourner en dérision la cible.

#### **4.3.4 Configuration 4 : S-I + mention**

Cette configuration présente des sous-titres où le S-I est placé dans le S1 et la mention dans le S2. Toutes les mentions sont fabriquées par L/E1 et sont par conséquent fictives. Le S1 est en italique. Le S2 est en caractères gras, décalé spatio-typographiquement, contenant les mentions avec des guillemets (15) et (16), ou sans les guillemets (14). Les points de suspension séparant le S1 du S2 ne sont présents que dans l'énoncé (16).

##### **Énoncé S-T (14) : 02/08/2017**

*Le régime revendique le départ du peuple :*

**Ya chaâb, dégage !**

##### **Énoncé S-T (15) : 06/12/2018**

*Enfin une réponse du ministre des Affaires religieuses aux demandes d'augmentation de salaires formulées par les imams :*

**«Allah inoub !»**

##### **Énoncé S-T (16) : 11/06/2019**

*Tahkout sous mandat de dépôt. Réaction de ses proches...*

**... « c'est gonflé !**

##### **Énoncé S-T (14) : 02/08/2017**

*Le régime revendique le départ du peuple :*

**Ya chaâb, dégage !**



Dans ce sous-titre, le S1, en italique, contient un S-I contextualisant la mention (e) : « **Ya chaâb, dégage !** » (Ô peuple, dégage !), qui est décalée dans le S2 avec la mise en scène spatio-typographique coutumière, signalant une discordance co(n)textuelle entre le S-I dans le S1 et la mention dans le S2. L'énonciateur e1 du DD est explicité dans le cotexte du sous-titre et correspond au « régime ».

Le S-I (E) : « *Le régime revendique le départ du peuple* », est absurde dans la mesure où il y est asserté une contre-vérité, car c'est le peuple qui revendique le départ du régime et non l'inverse. La mention (e) : « **Ya chaâb, dégage ! / Ô peuple, dégage !** » prolonge cette absurdité. Elle constitue une subversion d'un slogan scandé lors du Printemps arabe (notamment en Tunisie) en 2010 par le peuple (ε) : « Dégage ! », revendiquant le départ du régime en place. Recontextualisons pour comprendre l'ironie derrière cette subversion du slogan.

Le journaliste L/E1 produit cette mention fictive en réaction à une observation faite par des parlementaires français. Nous sommes dans le contexte des législatives algériennes de 2017, préparant le terrain aux présidentielles de 2019. Les parlementaires français ont noté dans leur rapport, l'absence d'une pression populaire en Algérie qui viserait à apporter des changements socio-politiques à la situation qui prévaut (hégémonie du FLN, parti présidentiel), et voient en cela la voie ouverte à un 5<sup>ème</sup> mandat de Bouteflika en 2019.

Le journaliste L/E1 ironise à ce propos, en raillant la position française par la subversion du slogan révolutionnaire devenu emblématique de la lutte du peuple pour la démocratie au Maghreb : « Système, dégage ! » devient « Châab (Peuple) dégage ! ». Il feint ainsi d'aller dans le sens du rapport des parlementaires français, mais la mise en scène spatio-typographique (montrant sa prise de distance énonciative) et la mise en relation dialogique implicite avec le slogan subverti, démasque le jeu ironique de L/E1, dans la mesure où il exacerbe la position française afin de la tourner en ridicule et montrer qu'elle est infondée et illégitime.

### **Énoncé S-T (15) : 06/12/2018**

*Enfin une réponse du ministre des Affaires religieuses aux demandes d'augmentation de salaires formulées par les imams :*

**«Allah inoub !»**

Nous avons dans le S-I, logé dans le S1, une mise en contexte de la mention décalée dans le S2. L'évènement rapporté concerne une demande d'augmentation de salaires émanant des imams. Celle-ci a eu une réponse négative de la part du ministre des Affaires religieuses.

L/E1 rapporte cette information en imputant un discours fictif (E) : « **Allah inoub !** », à l'énonciateur e1 explicité dans le cotexte du S-1 et correspondant au ministre des Affaires religieuses. L'ironie de cette mention est perceptible grâce à nos connaissances culturelles. La mention (e) : « Allah inoub ! » est une expression en langue arabe appartenant à ce stock de façons de parler culturelles à connotation religieuse, signifiant « Dieu suppléera ! ». L'énonciateur premier e1 est non identifiable, mais on peut l'assimiler à un « On » collectif. Elle est utilisée dans le cas d'une demande d'aumône : si la personne sollicitée n'est pas en mesure ou ne veut pas donner l'aumône, elle répond par « Allah inoub ! / Dieu suppléera ! ». Cette expression permet à son utilisateur de ne pas refuser explicitement ou sèchement le mendiant, de se désengager de cette responsabilité d'aumône en la léguant à Dieu. L/E1 réactualise l'expression ironiquement afin de sous-entendre la réponse négative du ministre des Affaires religieuses. L'expression mentionnée, « Allah inoub », est en interaction dialogique interdiscursive implicite avec le « non » du ministre, qu'elle « traduit » subtilement. L/E1 rapporte ainsi cette information en recourant au langage à connotation religieuse des imams pour s'en moquer gentiment.

#### **Énoncé S-T (16) : 11/06/2019**

*Tahkout sous mandat de dépôt. Réaction de ses proches...*

... « **c'est gonflé !** »

Dans ce sous-titre, nous avons un élément de contextualisation « Tahkout sous mandat de dépôt », suivi d'un S-I « *Réaction de ses proches...* », logés tous les deux dans le S1, mis en italique. La mention, précédée des doubles points de suspension, est décalée spatialement dans le S2, mise entre guillemets et non précédée des deux points. Cette manière de représenter la parole *autre* amplifie la prise de distance du journaliste L/E1 et crée un effet de dramatisation par la concision du propos.

L'ironie de ce sous-titre réside dans la mention fictive, mise en saillance spatio-typographique (e) : « **c'est gonflé !** », attribuée par L/E1 à l'e1 correspondant aux proches de Tahkout. Cette mention fictive est en interaction dialogique interdiscursive implicite avec une affaire<sup>28</sup> concernant Tahkout. En effet, celui-ci est mis en examen dans une affaire où il est accusé d'importer des voitures déjà montées, et de ne faire que le gonflage des pneus dans son usine. Ainsi, à travers la mention (e) : « **c'est gonflé !** » se fait entendre un autre énoncé, celui en relation avec l'affaire du gonflage des pneus, rappelant les ennuis de Tahkout avec la justice. L/E1 raille par ce biais, sa cible Tahkout, et se moque de sa situation (mis sous

---

<sup>28</sup> Voir l'énoncé 10.

mandat de dépôt). Cette résonance ironique est appuyée par la polysémie de l'expression « c'est gonflé », actualisant d'une part le sens de « dépasser les limites des convenances » dans le contexte du sous-titre tel qu'attribué aux proches de Tahkout, et d'autre part, de rappeler l'affaire du gonflage des pneus.

Cette configuration (S-I + mention) présente 13,33 % des occurrences dans le corpus. Comme pour la configuration (3), la configuration (4) joue de la mise en scène spatio-typographique en subvertissant la structure canonique du DD. L'effet subversif de cette configuration réside notamment dans le fait d'attribuer des mentions fictives inattendues à des énonciateurs e1 explicités dans S1, d'où la mise à distance de la mention dans le S2. En effet, il y a une discordance ironique entre les e1 et les mentions qui leur sont attribuées. Celles-ci sont d'autant plus subversives car elles forment des « expressions » qui appartiennent aux champs discursifs des énonciateurs-cible e1, et sont utilisées contre eux afin de les tourner en dérision, notamment pour les exemples (14) et (15).

#### **4.3.5 Configuration 5 : mention + S-I**

La structure du DD est subvertie dans la mesure où elle est discontinuée : c'est-à-dire que le S-I – avec ou sans verbe/nom de parole – est séparé de la mention et mis dans le S2, alors que la mention est logée dans le S1, et mise en italique. Les mentions sont fictives, encadrées de guillemets. Il arrive que le S-I suive la mention et ne la précède pas, mais dans notre corpus, ce déplacement du S-I dans le S2, n'est pas sans conséquence : comme le présage la mise en scène spatio-typographique subversive, cela donne une valeur ironique car l'on ne s'attend pas à ce que soit telle source énonciative qui soit à l'origine de telle mention. De fait, ce qui est ironique et discordant, n'est pas tant au niveau de la mention fictive, mais au niveau de la source énonciative de laquelle elle émane. Ci-dessous les sous-titres à analyser :

##### **Énoncé S-T (17) : 03/12/17**

*«J'étais à Moscou au tirage au sort de la Coupe du monde. J'ai tout vu !»*

**Farouk K. Humoriste !**

##### **Énoncé S-T (18) : 10/10/2019**

*«Yes ! Je suis à fond pour le Brexit ! » aurait lancé...*

**... Sir Tliba à peine arrivé à Londres !**

##### **Énoncé S-T (19) : 07/07/2018**

*Affaire des 701 ! «Le dossier de notre client est vide !», affirment les avocats du...*

**... container !**

### Énoncé S-T (17) : 03/12/2017

*«J'étais à Moscou au tirage au sort de la Coupe du monde. J'ai tout vu !»*

**Farouk K. Humoriste !**

L'énoncé (e), mis entre guillemets et en italique dans le S1, est attribué à l'énonciateur-cible e1, désigné par le nom de « **Farouk K.** », référant à Farouk Ksentini, et suivi par le nom de métier « Humoriste », le tout mis en décalage spatial et en saillance dans le S2, ce qui donne une teneur ironique.

En adjoignant au nom « **Farouk. K** » le nom de métier « **Humoriste** », L/E1 opère une discordance situationnelle avec la profession d'avocat de Ksentini, en lui attribuant une mention insensée (e) : « *J'étais à Moscou au tirage au sort de la Coupe du monde. J'ai tout vu !* », dans le but de le faire descendre de son piédestal de personne sérieuse tenant des propos cohérents et fondés. Cette mention fictive entre en interaction dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs (ε) de Ksentini, notamment concernant l'affaire de sa rencontre avec Bouteflika, que nous avons vue dans l'analyse de l'énoncé 5, de la deuxième configuration. Ce sous-titre (19) et le sous-titre (5) sont donc en interaction dialogique interdiscursive implicite. L/E1, par ce biais, cherche à décrédibiliser le discours de Ksentini et sa personne. Il plane alors un sous-entendu ironique selon lequel Ksentini n'est pas un personnage crédible, qu'il est prêt à toutes les exubérances pour faire parler de sa personne et qu'il n'est qu'un « fanfaron », un « humoriste » sur scène.

### Énoncé (18) : 10/10/2019

*«Yes ! Je suis à fond pour le Brexit ! » aurait lancé...*

**... Sir Tliba à peine arrivé à Londres !**

Ce sous-titre traite du même sujet d'actualité que l'énoncé n°12, à savoir la fuite de Tliba du pays pour échapper à la justice. Il est donc dans une relation dialogique interdiscursive avec ledit énoncé. Tliba est accusé<sup>29</sup> de corruption et de financement occulte de la campagne électorale du président déchu : Bouteflika. Il a choisi l'Angleterre pour s'y réfugier.

L'énoncé prêté à Tliba est introduit par un verbe recteur mis au conditionnel journalistique « aurait lancé », prenant ainsi de la distance par rapport à la véracité des propos rapportés : il s'agit en effet d'une mention fictive. Un sous-entendu ironique (ε) peut être

---

<sup>29</sup> Voir l'analyse de l'énoncé (12) de la troisième configuration.

déduit de cette mention (e) : « *Yes ! Je suis à fond pour le Brexit !* ». En imputant cet énoncé fictif à Tliba, L/E1 sous-entend que sa cible est prête à tout pour obtenir l’asile politique en Angleterre, et donc de ce fait, elle fuit véritablement la justice du pays et, par voie de conséquence, les accusations (corruption) portées contre elle sont bien fondées. Cette mention est ainsi en interaction dialogique interdiscursives avec les discours mettant en scène ces accusations, dont l’énoncé (12) précédemment analysé.

### **Énoncé (19) : 07/07/2018**

*Affaire des 701 ! « Le dossier de notre client est vide ! », affirment les avocats du...*

**... container !**

Ce sous-titre traite d’une affaire de saisie de 701 Kg de cocaïne au port de la ville d’Oran, trouvés dans un container censé transporter de la viande congelée. Plusieurs hauts responsables du pays sont impliqués dans cette affaire dont des magistrats, des procureurs et des enfants de responsables politiques.

Le S1 du sous-titre est composé d’un élément de contextualisation « *Affaire des 701 !* », suivi d’une mention guillemetée. Le S2 est réservé au S-I de la mention, qui est donc placé après celle-ci. Le S-I est bisegmenté : dans la partie située dans le S1, nous avons un verbe recteur « affirmer » ainsi que le nom tronqué de l’énonciateur e1 « *les avocats du...* », dont la suite – le complément « **container** » du nom « avocats », – est déplacée dans le S2, précédé des doubles points de suspension et mis en saillance typographique et à distance spatiale. La discordance co(n)textuelle réside au niveau de la source énonciative à laquelle est attribuée ironiquement la mention rapportée. Pour déceler l’ironie de cette discordance, nous devons établir un lien dialogique entre la mention attribuée sarcastiquement aux « avocats du container », c’est-à-dire des personnes mises en examen, et le discours effectivement tenu par ces avocats.

En effet, les avocats ont affirmé que les rapports des commissions rogatoires n’ont relevé aucune preuve impliquant leurs clients, et de ce fait, demandent leur remise en liberté. L/E1 reformule cette affirmation sous forme d’une mention (e) « *Le dossier de notre client est vide !* », qu’il attribue ironiquement aux « avocats du container » et non aux « avocats des accusés », afin d’enlever tout crédit à leurs propos et les tourner en ridicule.

Cette configuration (mention + S-I) représente 5,33 % des occurrences dans le corpus. Cette configuration (5) est à l’opposé de la configuration (4), en mettant la mention dans le S1

et le S-I dans le S2, mais c'est le même processus de subversion ironique qui est en œuvre dans la mesure où il y a une discordance entre la mention et l'énonciateur e1. Or, ici, l'effet de subversion réside davantage au niveau de la source énonciative que des mentions elles-mêmes, qui sont toutes fictives. En effet, nous avons des énonciateurs e1 dont l'identité est subvertie (17) et (19). L'ironie agit aussi bien dans le S-I que dans la mention.

## Conclusion

L'analyse du corpus a permis de mettre au jour le potentiel subversif de la figure de l'ironie. L'analyse dialogique de l'ironie s'incarnant à travers le DD a conclu que ce mode de représentation du discours *autre* est au service de l'énonciation ironique subversive.

D'une part, le discours rapporté direct est investi par l'ironie car il lui offre d'abord la possibilité de représenter des propos *autres* fictifs et de les attribuer à des locuteurs-énonciateurs cibles effectifs ou fictifs, dans le but de les railler et de les décrédibiliser.

D'autre part, le DD donne une impression d'objectivité et de désengagement énonciatif, ce qui rend service à l'énonciation ironique qui fonctionne sur le jeu du faire semblant et de la feintise. En effet, l'énonciateur ironique feint de représenter des propos de manière distanciée, à l'aide de la mise en scène énonciative du DD, ce qui lui permet de tourner en dérision la cible tout en maintenant une distance énonciative. Ainsi, la mise en scène discursive distanciée du DD permet à l'ingrédient du « jeu énonciatif » de l'ironie de se déployer pleinement. En outre, la mise en scène du sous-titre contenant un DD, un énoncé court et lapidaire, crée un effet de dramatisation amplifiant l'effet de distance énonciative ironique de la part de l'énonciateur-journaliste.

L'ironie subversive joue des possibles configurations du DD pour agir. Elle joue sur la mention réelle ou fictive, sur la source énonciative de laquelle elle émane et sur la distance entre ces deux paramètres. Par ce biais, l'ironie raille un discours et la personne à qui il est imputé. L'ironie dans notre corpus est satirique.

# Chapitre 05 : L'ironie à travers la modalisation autonymique d'emprunt

La deuxième forme de RDA à travers laquelle se manifeste l'ironie dans la titraille de *Pousse avec eux !* est la MAE. La MAE porte sur l'utilisation d'un mot ou d'un groupe de mots appartenant à un extérieur discursif. Elle relève du champ de la modalisation autonymique et présente la spécificité de s'inscrire à la fois dans la RDA et dans l'ARD. Nous commencerons par une présentation théorique de MAE, sa définition et ses divers types de marquage, puis nous passerons à l'étude des formes de l'ironie s'incarnant à travers ce mode de RDA.

## 1. Présentation théorique de la modalisation autonymique d'emprunt

Dans le cadre de la MAE, « l'énonciation [E] se voit modalisée par renvoi à une énonciation autre [e] » (Bres et al., 2019 : 265). Le locuteur-énonciateur construit son dire à partir du dire *autre*, c'est « ce d'après quoi il parle » (Authier-Revuz, 2004 : 41). La MAE relève du champ global de la modalisation autonymique, où l'*usage* et la *mention* (voir *infra*) d'un élément se superposent au sein d'une même énonciation :

l'énonciateur fait usage d'un élément X et s'ajoute à cet usage de l'élément standard, un retour sur cet usage, commentaire réflexif dans lequel intervient la mention de l'élément X, envisagé comme mot ; ou, si l'on préfère, l'énonciateur parle de la chose villa, et, en plus, parle du mot « villa » avec lequel il parle de la chose. (Authier-Revuz, 1992 : 41).

Le marquage de la MAE peut se faire par le biais de marqueurs typographiques à l'écrit, intonatifs ou mémo-gestuels à l'oral, et par l'entremise de commentaires métalinguistiques ou de locutions modalisatrices, ayant pour objet un élément du dire en train de se faire. Son signalement oscille alors entre un marquage explicite et un marquage exigeant un travail interprétatif.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, la formule définitoire de la MAE selon les trois paramètres fondamentaux définis par Authier-Revuz, est d'être une *modalisation* sur le plan du statut sémantique de l'image, une *monstration* sur le plan de la nature sémiotique, et d'être homogène sur le plan de l'ancrage énonciatif : l'ensemble de la déixis (temps, lieu, personne...) se calcule par rapport à la situation d'énonciation du dire représentant. Les segments en MAE sont complètement intégrés à cette situation d'énonciation enchâssante,

sans qu'il y ait une rupture syntaxique et énonciative comme dans le discours direct (Authier-Revuz, 2012).

## 1.1 La connotation et la modalisation autonomiques

La modalisation autonymique d'emprunt et la connotation autonymique s'inscrivent dans le champ de la modalisation autonymique. L'autonymie, au cœur de ce processus, est considérée comme une composante nécessaire, mais non suffisante de la configuration sémiotique et énonciative de la connotation ou modalisation autonymique. Cette autonymisation définit trois statuts pour le signe : ordinaire, autonome, avec modalisation autonymique (Authier-Revuz, 1992 : 41) :

- Le signe (S) ordinaire (standard) : de structure sémiotique simple alliant signifiant et signifié (sa/sé), et renvoyant à un référent du monde.

$$S = \frac{sé}{sa}$$

- Le signe autonome (ou *en mention*) : de structure sémiotique complexe : un signifié auquel est associé un signifiant constitue le signe lui-même, avec son signifié et son signifiant. Cela correspond à l'usage qu'en font les grammaires et les dictionnaires.

$$S = \frac{sé = \left( \frac{sé}{sa} \right)}{sa}$$

- Le signe avec modalisation autonymique (cumul usage et mention). Un énonciateur utilise un signe de manière standard et en même temps, fait un retour sur ce même usage : « *L'énonciateur, ici, parle à la fois de la chose et du signe par lequel, « hic et nunc », il parle de la chose* ». (Authier-Revuz, 2020 : 249).

Il faut distinguer l'autonymie, forme de réflexivité sémiotique permettant de signifier des signes, de la connotation ou modalisation autonymique permettant « *la mise en œuvre du statut autonome dans le cadre tout à fait particulier d'une autoreprésentation de l'énonciation en train de se faire.* » (Authier-Revuz, 2002 : 7). Autrement dit, l'autonymie, au sein de la modalisation / connotation autonymique, ne se réduit pas à une réflexivité de renvoi au code, mais s'appréhende dans son fonctionnement discursif d'autoreprésentation de l'énonciation en cours.



En effet, la modalisation/connotation autonymique est une manifestation de l'hétérogénéité énonciative, construisant un double discours sur les mots et sur les choses, cumulant, à la fois *usage* et *mention*. Or, ce qui différencie ces deux types de modalisation, est le fait que la connotation autonymique se focalise sur le statut sémiotique de l'unité modalisée, tandis que la modalisation autonymique se concentre sur le mécanisme de l'énonciation en œuvre.

De fait, Rey-Debove (1978) a proposé le terme de connotation autonymique dans le cadre d'une analyse fondée sur la structure sémiotique de l'unité lexicale. Elle l'inscrit dans la polysémie du mot, duquel le locuteur actualise un sens donné en fonction du contexte et de ses intentions, produisant une hétérogénéité sémiotique dans le sens où le signifiant du signe renvoie à deux signifiés, celui du signe *en usage* et celui du signe *en mention*. Ceci implique le cumul de l'*usage* et de la *mention* sur la chaîne du même signe, rendant compte de la situation « *d'un signe qui signifie, comme connotateur, son signifiant et son signifié dénotatif* » (Rey-debove, 1997 : 253).

Authier-Revuz (2002) opère un déplacement, pour reprendre ses termes, en prenant en considération la dimension énonciative du phénomène, et lui donnant le nom de modalisation autonymique :

C'est le même ensemble de phénomènes que désignent le terme de connotation autonymique proposé par J. Rey-Debove (1978) dans le cadre de son analyse fondée sur la structure sémiotique et l'unité lexicale, et celui, explicitement inscrit dans le sillage du premier, de modalisation autonymique, par lequel j'ai voulu marquer un déplacement. (Authier-Revuz 1992, 1995).

La modalisation autonymique cumule, à un même moment d'énonciation, un usage mondain du référent d'un mot et la mention de ce même mot, permettant au locuteur de commenter en quelque sorte sa parole en train de se faire, de faire un retour réflexif sur elle. En parlant ainsi de son dire, le locuteur produit une *boucle réflexive* dans son énonciation (Authier-Revuz, 1995), dont Authier-Revuz distingue quatre catégories de commentaires de l'énonciateur sur sa propre énonciation<sup>30</sup>.

La MAE, elle, est une modalisation sur les mots utilisés et mentionnés, empruntés à un *extérieur discursif*. Elle est dans ce sens foncièrement dialogique et relève à la fois de la RDA et de l'ARD, car c'est une énonciation modalisée par renvoi à une énonciation autre et à l'énonciation en cours, par réflexivité métalangagière (méta-énonciation).

---

<sup>30</sup> Voir le chapitre 2, section (2.2.1).

## 1.2 La MAE : une forme transverse, entre ARD et RDA

La MAE est définie comme une « *forme transverse, entre l'autoreprésentation du dire et la présentation du discours autre* » (Authier-Revuz / Doquet, 2012 : 19-20). En représentant un énoncé en MAE, le locuteur accompagne son dire, dans un mouvement réflexif, de commentaires métadiscursifs, se met alors en œuvre une autoreprésentation du dire en train de se faire. L'ARD est une énonciation sur une autre énonciation, c'est une méta-énonciation où l'autonymie linguistique en est la pierre angulaire.

Authier-Revuz inscrit la MAE entre la RDA et l'ARD. Elle est une forme de RDA car elle fait partie de l'interdiscours ; c'est une représentation d'un *ailleurs discursif* appartenant à une altérité énonciative :

Secteur de la MA, caractérise par la mise en jeu d'un discours autre dans son dédoublement auto-dialogique, la MAE constitue un mode à part entière de la RDA, relevant du « parler (du monde) avec les mots d'un autre discours » – ou parler « avec des mots d'emprunt ». (Authier-Revuz, 2020 : 297).

Cette opération permet au locuteur de prendre de la distance par rapport au dire venu d'ailleurs, de ne pas l'assumer pleinement ou de le rejeter complètement. L'on peut entendre donc, dans la MAE, outre la *voix* de l'énonciateur, celle d'un tiers, dans une orientation dialogique interdiscursive, mais aussi celle de l'interlocuteur dans une orientation dialogique interlocutive, et celle de l'énonciateur lui-même dans une orientation dialogique intralocutive, grâce à des gloses méta-énonciatives.

## 1.3 Marquage de la MAE

La modalisation autonymique d'emprunt fait partie des formes marquées de l'hétérogène. En empruntant un mot ou un groupe de mots, le locuteur-énonciateur signale cet *autre* dans son discours, par un « *marquage montré univoque [...] ou par des formes non marquées du montré* » (Authier-Revuz, 1984 : 98, en note de bas de page), pour la reconnaissance desquelles les compétences du récepteur-lecteur sont sollicitées.

Authier-Revuz (1992 : 41) distingue des modes explicites univoques de la RDA marqués par des formes de langue inventoriées dans une grammaire, et des modes non marqués en langue, qui relèvent d'une interprétation faisant intervenir le contexte phrastique et/ou situationnel, qui sont de ce fait, ni univoques (sont le lieu d'incertitude) ni inventoriées (liste non exhaustive de configurations de discours). Elle en distingue trois degrés : 1) les

formes marquées, univoques ; 2) les formes marquées, exigeant un travail interprétatif et 3) les formes purement interprétatives.

### 1.3.1 Les formes marquées, univoques

Ce sont les DD, DI, la modalisation en discours second sur le contenu (MAS) et la modalisation en discours second sur les mots (MAE). La MAE présente la spécificité de se combiner avec les autres formes de RDA :

Mode autonome de RDA – spécifiant comme venus d'un autre discours des mots énoncés par L [Locuteur] hic et nunc, hors du contexte d'un autre mode de RDA –, la MA d'emprunt est susceptible d'intervenir dans le cadre de tous les autres modes de RDA. Le cumul de la MAE avec MAS, DI, DD et Bivocal que présentent des formes complexes de RDA, s'effectue selon une diversité de formes et d'effets de sens qui ne peuvent être envisagés que dans le cadre du fonctionnement propre à chacun des modes (Authier-Revuz, 2020 : 299).

Lorsque l'on rapporte des propos sur le mode du discours indirect ou à travers la MAS, notamment dans la presse écrite, il arrive que l'on choisisse de garder certaines parties intactes, sans modification aucune. On parlera d'*îlot textuel*<sup>31</sup>. Cela permet de reformuler tout en gardant des segments que l'on considère significatifs, importants ... L'*îlot textuel* est un énoncé de taille variable allant d'un mot à une proposition, mis entre guillemets, inséré dans un discours indirect ou dans une MAS :

Dans le processus de reformulation paraphrastique, en DI ou MAS, d'un e0 (a0) par des mots énoncés « en usage » par L, « l'*îlot textuel* » manifeste la résistance – locale ou étendue – opposée par la matérialité signifiante du e0(a0) à sa traduction, « bloquée » par la MAE. » (Authier-Revuz, 2020 : 303).

Nous avons rencontré dans notre corpus une MAE sous forme d'*îlot textuel* intégré dans un discours indirect et dans une modalisation de l'assertion comme seconde. L'*îlot textuel* se différencie du discours direct car il est intégré à la syntaxe du dire représentant, ne présentant donc pas de rupture énonciative. L'*îlot textuel* encadré de guillemets, est une modalisation autonymique et non un autonome comme le DD ; il est *en usage* et *en mention*. L'*îlot textuel* au discours indirect ou en MAS, signale la présence d'une modalisation autonymique d'emprunt où, dans la linéarité du discours rapporté, se trouve inséré, un dire *autre*.

Le DI et la MAS sont des modes de RDA qui se caractérisent par une reformulation du contenu de l'acte d'énonciation d'origine représenté. Komur (2004 : 59) fait remarquer que l'*îlot textuel* en DI :

---

<sup>31</sup> Voir *infra*, section 2.1.

signale qu'on se trouve dans la continuité syntaxique, énonciative et sémiotique, de l'énoncé. En d'autres termes, quand le locuteur L [Locuteur] rapporte le discours autre sur le mode du DI en ayant recours à la modalisation autonymique, il fait usage des mots empruntés en ajoutant un autre plan qui constitue un commentaire sur l'emploi de ces mots tout en restant dans le cadre unique de repérage des déictiques.

Les *ilots textuels* sont le plus souvent représentés entre des guillemets ayant la fonction de marqueur d'emprunt (voir *infra* section 2.1).

### 1.3.2 Les formes marquées, exigeant un travail interprétatif

C'est l'ensemble des guillemets, italiques, intonation de modalisation autonymique qui présentent une marque, mais une marque devant être interprétée comme renvoyant à un discours autre (Authier-Revuz, 1992 : 41). Les outils typographiques nécessitent un travail interprétatif pour statuer sur le type de modalisation autonymique, et pour cela, l'intervention des connaissances encyclopédiques et des compétences diverses du récepteur-interprétant est nécessaire.

Il se trouve à juste titre que dans notre corpus, il y est fait un usage intense des guillemets. Nous avons répertorié pas moins de 178 énoncés mis entre guillemets, dont 75 (42, 13 %) ont été classés comme signalant un DD et pour les 103 (57, 87 %) restants, nous allons voir lesquels marquent une MAE et lesquels signalent uniquement une modalisation autonymique (approximation, distance, soulignement ...), ou simplement un autonome. Ceci nous permettra de déterminer le rôle des guillemets dans la titraille de *Pousse avec eux* !

Les guillemets sont un signe de ponctuation reconnu en tant que tel par les grammaires classiques d'une part, et sont désignés comme des signes métalinguistiques (Rey-Debove, 1997) d'autre part, car leur « glose définitionnelle » suppose un dire. Rey-Debove précise que les guillemets « indiquent un changement de registre dans la voix et sont utilisés surtout pour présenter des paroles que l'auteur ne veut pas prendre à son compte. » (1997 : 48). Authier-Revuz, quant à elle, considère « le guillemet » comme un signe « de langue écrite à part entière », qui indique un commentaire sur l'emploi du dire requérant ainsi le statut d'un « signe sur les signes » (1998 : 373). L'auteure reconnaît deux emplois du guillemet qui apparaissent dans des contextes linguistiques (sémantico-syntaxiques) différents. Un emploi *métalinguistique* où on « parle des signes », et un emploi *autonome* où on « parle les signes » (Authier-Revuz, 1979 : 79). L'emploi autonome « consiste à confirmer sur le plan typographique le statut autonome d'un fragment qui, en règle générale, est déjà marqué par la construction seule » (Komur, 2009 : 71). Ainsi, les guillemets autonomes relèvent

seulement du « *degré de redondance* » étant dépourvu d'un autre sens. En revanche, dans l'emploi de *modalisation autonymique*, les guillemets ne sont pas redondants mais représentent « *une marque linguistique autonome* » (Authier-Revuz, 1998 : 374) ayant sa propre valeur énonciative :

les guillemets [de modalisation autonymique] n'y sont pas redondants. Ils constituent un signe qui a pour fonction non plus de redoubler typographiquement le statut autonome d'une séquence, mais de s'ajouter au dire – tout comme on pourrait ajouter un autre signe, adverbe, adjectif, un commentaire, etc. – et de marquer une modalisation du dire. (Komur, 2009 : 71).

Dans la conception d'Authier-Revuz, les guillemets sont considérés comme des modalisateurs<sup>32</sup> du dire. Ils sont donc un signe de « modalisation autonymique » dans les contextes où l'énonciateur désire ajouter un commentaire sur l'énonciation en train de se faire. L'auteure classe les guillemets dans les formes marquées de l'hétérogène, exigeant un travail interprétatif, car ils peuvent avoir diverses interprétations suivant les configurations énonciatives, ce qui l'amène à distinguer entre d'un côté une valeur des guillemets en langue, qui est « *la simple représentation du fait de dire ce mot-là* » (1998 : 380), et de l'autre côté, leurs différentes interprétations en discours.

En s'appuyant sur la théorie méta-énonciative d'Authier-Revuz, Komur (2009 : 71-72) mène une étude sur les fonctions des guillemets dans la presse écrite et constate que les journalistes font une distinction entre les « *guillemets préservatifs* », qui mettent en relief les mots, et les « *guillemets du discours rapporté* », qui servent à citer les dires d'autrui. L'auteure redéfinit cette dichotomie instaurée par les professionnels des médias en distinguant à l'intérieur des deux groupes, entre les *guillemets métalinguistiques* (ou autonymiques) et les guillemets de *modalisation autonymique*. Dans le cas des guillemets « *préservatifs* », elle observe d'un côté les énoncés comportant les guillemets autonymiques, redondants, employés notamment dans des énoncés métalinguistiques. Prenons des exemples de notre corpus :

### **Énoncé S-T (1) : 17/01/2018**

Cafouillage au sommet de l'Etat. Dès qu'il a entendu le mot «cafouillage», il s'est porté candidat. Qui ? M'enfin ! Qui d'autre que...

... TéZéVou !

---

<sup>32</sup> Pour marquer ce fonctionnement des guillemets en tant que modalisateur du dire, Authier-Revuz (1995), modifie la qualification de Rey-Debove, « connotation autonymique » qui, selon l'auteure, réduit le fonctionnement des guillemets au métalinguistique et à l'autonymie, et opte plutôt pour la qualification de la « modalisation autonymique ».

Dans ce sous-titre, le journaliste montre le mot « cafouillage » lui-même, objet de l'énonciation E. Le journaliste L/E1 opère une mise en relief du mot par les guillemets afin de construire son énoncé ironique. Nous pouvons donner quelques autres exemples, toujours de notre corpus, de cet emploi autonymique :

**Énoncé S-T (2) : 25/05/2019**

- Qui a expertisé « dangereuses » les marches de la Grande-Poste ? Le CTC ?
- Nooon ! C'est le même médecin qui a expertisé Abdekka « Bon pour le service » !
- ???

**Énoncé S-T (3) : 25/07/2018**

Football ! Dans une interview, Madjer revient sur son limogeage. Mon Dieu ! J'ai eu peur un instant. J'avais lu...

... «Madjer revient» !

**Énoncé T (4) : 21/11/2018**

Comment dit-on «t'zaguett» en espagnol ?

**Énoncé S-T (5) : 31/07/2019**

Comment on dit « connard » en...

... anglais ?

**Énoncé S-T (6) : 13/07/2017**

*Initialement consacré au bac session  
«Retardataires», le Conseil du gouvernement a été...*

... reporté !

D'un autre côté, les guillemets « *préservatifs* » relevant de la modalisation autonymique, constituent un commentaire sur le dire de l'énonciateur. Komur précise ceci à propos des guillemets de modalisation autonymique :

Ils constituent un signe qui a pour fonction non plus de redoubler typographiquement le statut autonome d'une séquence, mais de s'ajouter au dire – tout comme on pourrait ajouter un autre signe, adverbe, adjectif, un commentaire, etc. – et de marquer une modalisation du dire. » (Komur, 2009 : 71).

Précisons que lorsque les guillemets de modalisation autonymique sont accompagnés d'un commentaire méta-discursif, ils peuvent signifier une modalisation autonymique d'emprunt, et si cela n'est pas le cas, ils peuvent signifier une modalisation autonymique d'approximation ou de soulignement dans la nomination, de jeux de mots, et donc, ils sont non dialogiques (Bres et al., 2019 : 268). Nous illustrons cet emploi des guillemets par des exemples de notre corpus :

**Énoncé T (7) : 03/01/2019**

**Le «camelotisme» politique !**

**Énoncé S-T (8) : 15/05/2017**

*Le jour où certains «leaders» politiques observeront une grève de la...*

**... parole, là, je serai solidaire !**

**Énoncé S-T (9) : 15/01/2018**

*Le problème avec les dictatures «éclairées», ce sont les périodes de...*

**... délestage !**

Dans les énoncés ci-dessus, les guillemets servent à insérer un nouveau mot dans l'énoncé (7), dans les énoncés (8) et (9), ils soulignent une distance énonciative ironique de la part du journaliste L/E1.

**Énoncé S-T (10) : 01/09/2019**

*L'Algérie veut stopper l'importation de blé français. Heu...  
et on fait quoi avec ceux qui exportent...  
... « leur blé » en France ?*

**Réjouissante perspective !**

Dans le sous-titre ci-dessus, L/E1 met des guillemets pour attirer l'attention du lecteur sur l'actualisation d'un sens précis du segment guillemeté « blé », à savoir l'« argent ». On remarque que ce n'est pas que le mot « blé » qui est guillemeté, mais également le pronom possessif « leur », et cela afin de bien signifier qu'il s'agit d'un argent qui appartient aux dirigeants politiques, et dont le peuple n'a rien à voir, contrairement à l'importation de blé, qui le concerne directement. L'ironie de ce guillemetage est confirmée par le commentaire de L/E1 : « **Réjouissante perspective !** ».

**Énoncé S-T (11) : 13/02/2017**

*Un terroriste meurt en manipulant sa bombe. La parfaite illustration du ...*

**... «travail arabe» !**

Les guillemets du SN « **travail arabe** » jouent ironiquement sur la polysémie de l'expression « travail arabe ». Au sens littéral elle renvoie au travail fait par une personne d'origine arabe, et au sens connoté, elle renvoie au cliché selon lequel le « travail arabe » est un travail bâclé, mal fait.

Précisons toutefois que contrairement aux guillemets autonomes (guillemets de monstration), dont l'unique fonction est de montrer « ce mot-là » qui se trouve détaché syntaxiquement du reste de l'énoncé, les guillemets de modalisation autonymique, dont le fragment qu'ils entourent est intégré à la syntaxe de la phrase où ils apparaissent, reçoivent diverses interprétations :

En employant les guillemets de la modalisation autonymique on indique discrètement, sans en donner la raison, que le discours ne coïncide pas avec lui-même. Le mot est mis en valeur tout en laissant le soin de décrypter pourquoi le journaliste attire ainsi l'attention du lecteur, pourquoi il donne dans cet endroit précisément un espace à combler. (Komur, 2009 : 72).

La dichotomie (autonymie / modalisation autonymique) est également valable pour les guillemets du discours rapporté où « *les guillemets confirment le statut autonome de la partie citée* » (Komur, 2009 : 72). Ainsi, Komur distingue dans les guillemets du « discours rapporté », ceux relevant de la modalisation autonymique dans le cadre du discours indirect, qu'Authier-Revuz (1996) nomme « *les îlots textuels* » (*supra*), et ceux autonymiques tel que le discours direct<sup>33</sup>. Nous précisons que les guillemets de modalisation autonymique du discours rapporté encadrant l'*îlot textuel*, sont une modalisation autonymique d'emprunt, que celui-ci soit dans un DI ou dans une MAS. Les *îlots textuels* de notre corpus seront étudiés en détail *infra* (section 2.1).

En ayant appliqué à notre corpus les distinctions faites par Komur entre les diverses fonctions des guillemets, c'est-à-dire un découpage entre les guillemets « préservatifs » sous leurs deux formes et les guillemets du « discours rapporté » sous leurs deux formes également, nous sommes parvenue à ces résultats :

Types de guillemets	Guillemets « préservatifs »			Guillemets de « discours rapporté »	
	Autonymique	MA (Modalisation Autonymique)		MA ( <i>Îlot textuel</i> )	Autonymique (DD)
		MA	MAE		
<b>Occurrences (178)</b>	56	39	1	En DI : 5 En MAS : 2	75

D'après ce tableau, il apparaît que les guillemets « préservatifs » sont davantage investis pour marquer un autonome (58, 34 %) qu'une modalisation autonymique (41, 66 %), or malgré cet emploi autonymique, les segments ou énoncés guillemetés véhiculent une

<sup>33</sup> Nous renvoyons pour cela aux énoncés au discours direct étudiés dans le chapitre précédent (4).



dimension humoristique ironique, car les segments choisis ne sont pas neutres. La plupart des énoncés guillemetés de notre corpus ont pour fonction de produire des effets ironiques : « *cette forme de pseudo-citation est devenue si fréquente, surtout dans les textes journalistiques, polémiques, idéologiques, que les « » sont en train de devenir des signes d'ironie.* » (Fónagy,1980).

Nous relevons aussi l'étendue du sens que peuvent recevoir les guillemets « préservatifs » de modalisation autonymique et la place importante qui est accordée au travail interprétatif par L/E1, sollicitant la connivence du lecteur et mettant à l'épreuve ses connaissances et son sens d'analyse. Nous remarquons enfin qu'il n'y a qu'un cas de MAE dans les guillemets « préservatifs ». Ce cas sera étudié dans la section 2.1.1 ci-dessous.

Nous avons relevé une autre forme de marquage de la MAE nécessitant un travail interprétatif dans notre corpus : les majuscules (voir *infra* 2.2).

### 1.3.3 Les formes purement interprétatives

Ce sont les DDL, les DIL, les citations cachées, les allusions et les réminiscences. L'allusion est définie comme une « *Figure par laquelle certains mots ou tournures éveillent dans l'esprit l'idée d'une personne ou d'un fait dont on ne parle pas expressément* » (TLFi<sup>34</sup>).

Sous la plume d'Authier-Revuz (2000 : 209), elle est appréhendée comme « *un fait langagier, mettant en jeu l'énonciation et ses hétérogénéités [...] dans un dire de l'emprunt, non explicite, à des mots "d'ailleurs"* ». L'auteure l'inscrit dans le champ de l'*hétérogénéité montrée non marquée*. Authier-Revuz (2000) distingue deux types d'allusion : allusion *voulue*, lorsque le locuteur-énonciateur inscrit des mots de l'*autre*, des constructions, des consonnances, des formulations, des manières de dire, sans en expliciter la source volontairement ; une allusion *subie*, lorsqu'il emploie, sans être conscient que ces mots, ces dire et ces formes, sont ceux d'un *autre*, s'inscrivant le fil vertical du discours.

L'allusion, dans notre corpus, concerne des faits, des événements, une thématique, représentés par une somme de mots, de discours, qui enclenchent la mise en relation allusive. La plupart sont des nominations, dont la simple énonciation rappelle un dire antérieur. Moirand, en faisant travailler la notion de dialogisme en articulation à celles d'intertexte et d'interdiscours, note que :

---

<sup>34</sup>TLFi (Trésor de langue française informatisé) : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1972026690;>

À côté des formes « situées » de paroles et d'énoncés rapportés, qui donnent à certains genres de l'information une texture énonciative particulière (une hétérogénéité montrée qui se manifeste par une construction plurilogale de l'intertexte), je me suis attachée aux formes de ce que j'ai appelé *l'hétérogénéité suggérée*, caractéristique des textes à énonciation subjectivée (les éditoriaux, les commentaires, les points de vue, les dessins de presse...). Ces genres de texte ont contraint en effet à déplacer le repérage des formes de citation et de discours rapporté vers celui des formes de l'allusion : sont alors apparus des mots, des formules, des figements et des défigements, des constructions syntaxiques, qui fonctionnent comme autant de rappels mémoriels de dire, de faits et d'événements antérieurs. (Moirand, 2007 : §23).

De là, l'auteure formule l'hypothèse qu'il existe une mémoire interdiscursive propre aux médias, et que cette mémoire contribue à donner un « air de famille » à une série d'événements. C'est dans ce sillage que nous avons récolté certaines nominations discursives en circulation dans le discours médiatico-politique, qui relèvent du *dialogisme de la nomination* par leur inscription dans l'interdiscours et fonctionnant sur le mode de l'allusion, une allusion « aux mots de l'autre ». L'on retrouve dans notre corpus, inscrits dans la matérialité discursive, des mots et des nominations qui rappellent d'autres discours inscrits dans la mémoire sémantique :

Au fil d'un titre, du déroulement d'un texte, à l'intérieur d'une citation, certains mots « éveillent » le rappel d'un fait ou d'un événement. Il y a donc bien au préalable stockage dans la mémoire sémantique (dite parfois encyclopédique) du mot et de ce qu'il évoque. (*ibid.*).

Ainsi, tout est question de mémoire et de mémorisation. Les discours portent en eux des traces mémorielles d'autres discours à travers la reprise d'un mot de l'autre, d'une nomination, transposant avec eux la mémoire des faits et des dire qu'ils désignent. Les énoncés de notre corpus concernés sont analysés dans la section (2.3).

## **2. Les formes de la MAE dans la titraille**

Nous avons comptabilisé 50 occurrences d'énoncés ironiques recourant à la MAE. Nous allons organiser cette partie analytique en fonction du type de marquage de la MAE dans notre corpus. Ainsi, la première section sera consacrée à l'*îlot textuel* représentant 14 % du corpus. La deuxième sera consacrée à la MAE par marquage typographique exigeant un travail interprétatif, représentant 2 % des occurrences, et la troisième est dédiée aux formes purement interprétatives : l'allusion, avec 84 % des occurrences dans le corpus.

### **2.1 L'îlot textuel**

Les deux formes de MAE trouvées sont donc l'*îlot textuel* en contexte de discours indirect (10 %) et de MAS (4 %).

### 2.1.1 L'îlot textuel en DI

L'ensemble des sous-titres de cette sous-section sont au DI avec un *îlot textuel*. Le S1 est en italique et le S2 en gras détaché du S1 avec la mise en scène spatio-typographique subversive routinière.

#### Énoncé S-T (12) : 03/04/2018

*Erdogan traite Netanyahou de «terroriste». Saluons cet échange d'amabilités entre un...*

**... boucher hallal et un boucher casher !**

L'*îlot textuel* est le segment (e) « *terroriste* » mis entre guillemets, représenté dans un DI. L'énonciateur e1 est explicité dans le cotexte est correspond à Erdogan, le verbe introducteur est « traiter ». L/E1 interagit avec ce discours rapporté en formulant un commentaire ironique bisegmenté (E) : « *Saluons cet échange d'amabilités entre un..... boucher hallal et un boucher casher !* ». Le journaliste L/E1 raille l'e1 Erdogan en retournant contre lui le segment emprunté, « *terroriste* », et laissant entendre par son commentaire qu'Erdogan, qui qualifie Netenyahou de « *terroriste* » l'est autant que lui, à une différence près que l'un est musulman « *boucher hallal* » et l'autre est juif « *boucher casher* ».

#### Énoncé S-T (13) : 01/03/2017

*Marine Le Pen accuse Macron de vouloir «instaurer une autoroute migratoire entre l'Algérie et la France». Eh ! Marine, t'as vraiment rien à craindre si c'est ...*

**...Haddad qui la construit, cette autoroute !**

Nous avons un DI avec un *îlot textuel* guillemeté, introduit par le verbe de parole « accuser ». Le choix du journaliste L/E1 de garder intact la proposition empruntée à l'é1, correspondant à Marine Le Pen, n'est pas fortuit. En effet, l'énoncé emprunté va lui permettre de construire un énoncé ironique formulé sous forme de commentaire (E) : « *Eh ! Marine, t'as vraiment rien à craindre si c'est ... ..Haddad qui la construit, cette autoroute !* ». Afin de railler sa cible, Marine Le Pen, L/E1 crée une discordance co(n)textuelle en prenant son propos (l'*îlot textuel*) au pied de la lettre : l'expression « *autoroute migratoire* » est réactualisée par L/E1 dans le sens littéral et non métaphorique comme l'utilise Marine Le Pen. L'actualisation du sens littéral permet à L/E1 de faire entendre un autre discours : le scandale lié à l'autoroute Est-Ouest construite par l'entreprise de Haddad, explicité dans le S2. L/E1 en jouant sur le sens littéral/figuré de l'emprunt, raille et décrédibilise le propos de

Marine Le Pen et critique du même coup le projet de construction de Haddad, dont il dénonce la corruption.

**Énoncé S-T (14) : 29/01/2017**

*Alger qualifiée de «très étroites» les relations avec Paris.*

*Faux ! Pas si étroites que ça !*

**Plus de 100 m<sup>2</sup>, rien qu'à Neuilly !**

Dans ce sous-titre, L/E1 rapporte au DI, le discours de l'e1, Alger, en gardant intact un segment « *très étroites* » de son discours, ayant le statut d'*îlot textuel*. S'appuyant sur cet emprunt, L/E1 formule, dans le S2, un commentaire ironique (E) : « **Plus de 100 m<sup>2</sup>, rien qu'à Neuilly !** », qui est en discordance co(n)textuelle avec le propos du S1(l'*îlot textuel*). De fait, ce commentaire prend l'emprunt discursif « *très étroites* » au sens littéral, afin d'interagir ironiquement, dans une orientation dialogique interdiscursive avec un autre fait de l'actualité<sup>35</sup> : la polémique liée à l'acquisition d'un appartement à Neuilly-Sur-Seine par Amar Saâdani. Le journaliste L/E1 se sert de l'*îlot textuel* comme moyen de son ironie. C'est pour lui une nouvelle occasion de dénoncer la corruption de hauts responsables politiques.

**Énoncé S-T (15) : 08/06/2019**

*Présidentielle ! Les islamistes d'accord avec l'idée d'un candidat « consensuel ». Eh oui ! Et dans « consensuel » y a bien évidemment...*

**... sensuel !**

Nous avons un autre *îlot textuel* en DI : l'adjectif « *consensuel* ». Le choix de cet emprunt est stratégique. En formulant son commentaire (E) : « *Eh oui ! Et dans « consensuel » y a bien évidemment... sensuel !* », le journaliste L/E1 fait un jeu de mot ironique basé sur la paronymie entre les adjectifs qualificatifs « *consensuel* » et « **sensuel** », afin d'établir un lien argumentatif d'évidentialité entre les deux segments : « qui dit consensuel dit sensuel ». Une discordance co(n)textuelle entre les deux unités, dont nous allons expliquer le jeu ironique dialogique.

Derrière l'épaisseur typographique du gras, une épaisseur discursive caractérise le segment « **sensuel** ». Grâce à nos connaissances du contexte, nous pouvons saisir l'interaction dialogique interdiscursive implicite que cherche à activer L/E1. Le segment « **sensuel** » fonctionne comme une allusion qui joue sur la stéréotypie entourant les extrémistes islamistes

---

<sup>35</sup> Voir l'énoncé (9) analysé dans le chapitre 4.

d'être des « obsédés sexuels<sup>36</sup> ». L'adjectif « sensuel » fait résonner les représentations négatives et stéréotypées qui entourent les islamistes. L'objectif de L/E1 est de railler sa cible, les islamistes, et de rappeler le stéréotype qui les caricature afin de les délégitimer de la fonction politique.

### Énoncé S-T (16) : 23/11/2019

*Incidents autour de la campagne. L'Anie, l'Autorité nationale indépendante pour les élections, évoque de « petits grabuges ». Je dirais même plus ! Un...*

... « **chahut de gamins** » !

Dans cet énoncé, nous avons affaire à une première MAE « *petits grabuges* » dans le S1, sous forme d'un *îlot textuel* inséré dans un DI, attribué à un énonciateur e1, correspondant cotextuellement à l'Anie, introduit par le verbe recteur « évoquer ».

Le sous-titre est produit dans le contexte du Hirak et de la campagne pour l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Les élections sont contestées et ont été boycottées un peu partout dans le pays : des bureaux de vote ont été fermés ou saccagés par la population en signe de protestation, des manifestants sont arrêtés par la police... Ainsi, l'Anie, pour rassurer les citoyens quant au maintien du vote et assurer son bon déroulement, minimise l'ampleur de la protestation en la qualifiant de « *petits grabuges* ». Le journaliste L/E1, dans un jeu énonciatif ironique, feint d'approuver la position de l'Anie dans sa sous-estimation de la contestation, en surenchérissant par un commentaire ironique (E) « *Je dirais même plus ! Un... ... « **chahut de gamins** » !* ». L'ironie réside précisément dans l'emploi de l'expression « **chahut de gamins** », laquelle est en fait *en usage et en mention*.

L/E1 fait mine d'employer l'expression « **chahut de gamins** », qu'*en usage*, comme le laisse penser le commentaire méta-discursif « *Je dirais même plus !* » qui la précède, car le jeu ironique suppose que L/E1 fasse comme si c'était lui le locuteur de ce qu'il affirme et non l'énonciateur, rendant donc implicite l'interaction interdiscursive avec un autre dire, que seul le lecteur averti peut saisir. De fait, « **chahut de gamins** » est une expression utilisée par le responsable de l'Amicale des Algériens en Europe pour qualifier le soulèvement d'Octobre 1988<sup>37</sup>, dans le but de minimiser les faits et de rassurer la communauté internationale. C'est notre mémoire interdiscursive et nos connaissances de l'histoire politique algérienne, qui nous

---

<sup>36</sup> Il s'agit une représentation sociale plus ou moins partagée. Nous précisons toutefois que le rapprochement des extrémistes religieux avec le domaine de la sexualité est assez courant chez le journaliste. Nous renvoyons à notre article (Bechir, 2020) où nous avons abordé ce point.

<sup>37</sup> Des manifestations citoyennes qui ont éclaté dans plusieurs villes du pays pour réclamer du changement sur plusieurs plans. Elles ont été réprimées par le pouvoir en faisant plus de 600 morts.

permettent d'identifier les guillemets encadrant l'expression « chaut de gamins » comme renvoyant à un autre dire, et ainsi saisir l'ironie derrière le marquage typographique. L/E1 entre en interaction dialogique interdiscursive implicite avec ce fait antérieur, et laisse planer le sous-entendu selon lequel l'histoire algérienne se refait avec le même pouvoir, utilisant le même langage politique de langue de bois et réservant le même traitement à la rue, celui du déni.

Nous venons d'analyser cinq cas de figure de la manifestation d'un *ilot textuel* en DI dans un contexte ironique. La configuration d'introduction de l'*ilot textuel* est conforme à la structure canonique (verbe introducteur + *ilot textuel* intégré à la syntaxique du dire enchâssant, sans rupture énonciative). Dans les quatre premiers cas, nous notons que c'est le commentaire du journaliste L/E1 qui crée l'ironie. En effet, L/E1 choisit les segments à emprunter qui vont lui permettre de construire son ironie. Dans l'énoncé (12), il se sert du segment « terroriste », pour construire un énoncé ironique avec un sous-entendu malicieux. Dans les énoncés (13), (14), (15), L/E1 a emprunté des mots qui lui ont permis de formuler un commentaire ironique, en jouant sur le sens littéral/figuré (13 et 14), ou en jouant sur la paronymie (15). L/E1 a opéré ainsi une subversion du sens, dans un mouvement dialogique interdiscursif. Si la forme n'est pas subvertie, le sens l'est. Quant à l'énoncé (16), l'ironie est produite en recourant à une MAE par les guillemets. L/E1 se fait le locuteur-premier d'un segment emprunté, alors qu'il en est que l'énonciateur, afin de railler un autre discours.

### 2.1.2 L'*ilot textuel* en MAS

Nous avons deux occurrences ironiques en MAS. L'*ilot textuel*, peut être authentique comme être fictif dans l'énonciation ironique.

#### Énoncé S-T (17) : 28/08/2018

*Des témoins sont formels ! Au moment de larguer leurs bombes sur la Syrie, les pilotes américains, français et britanniques auraient...*

... crié «Allah Akbar» !

Nous avons un sous-titre contenant une MAE sous forme d'*ilot textuel* « Allah Akbar », marqué par le conditionnel épistémique « auraient cire » et par les guillemets de l'emprunt. Il est placé dans le S2 et mis en saillance spatio-typographique.

« Allah Akbar » est une formule en langue arabe signifiant « Dieu est plus grand ». Cette formule, qui est à la base un éloge à Dieu, une magnification, a été instrumentalisée par les terroristes, qui lors de leurs attentats, scandent ladite formule. Ainsi, le sens d'« **Allah**

**Akbar** » est parfois relié au terrorisme : il porte dans certains contextes la *voix* des terroristes. C'est cette *voix* là que le journaliste L/E1 cherche à faire entendre dans ce sous-titre.

De fait, comme le présage sa mise en scène spatio-typographique, le détachement syntaxique de cette formule, « **Allah Akbar** », occupant la fonction de COD du verbe au conditionnel « aurait crié », indique une discordance co(n)textuelle par rapport à ce qui la précède, c'est-à-dire à sa source énonciative, en l'occurrence « *les pilotes américains, français et britanniques* ». Le journaliste L/E1 feint de faire cette attribution en toute objectivité et prise de distance, se servant du conditionnel journalistique et des guillemets de l'emprunt, mais la mise en saillance et nos connaissances du sens originel et détourné de la formule, nous permettent d'y percevoir son jeu ironique. L/E1 joue, nous semble-t-il, sur la valeur d'objectivité de l'information, pour sous-entendre que ces pilotes français et américains, sont eux aussi des terroristes en bombardant la Syrie. Soulignons que nous sommes bien face à un discours fictif fabriqué par L/E1 pour dénoncer la guerre en Syrie.

### **Énoncé S-T (18) : 14/06/2018**

*Selon le ministère des Postes, le classement de la Dézédie en 134<sup>e</sup> position sur 135 en matière de débit internet est «bidon». J'ai tapé le mot «bidon» sur mon moteur de recherche.*

**J'attends toujours !**

Ce sous-titre contient deux types de guillemets qui entourent un même mot « bidon ». La première occurrence actualise une modalisation autonymique d'emprunt (*îlot textuel*) et la deuxième un autonome.

La première occurrence est introduite par le syntagme prépositionnel « *selon le ministère des Postes* », qui signale la source énonciative *autre* à laquelle le segment guillemeté « *bidon* » est emprunté. Le journaliste L/E1 adopte donc une posture d'objectivité et de distanciation par rapport au propos rapporté, mais le commentaire ironique (E) qui suit cette modalisation, montre son positionnement par rapport au propos représenté (E) : « *J'ai tapé le mot « bidon » sur mon moteur de recherche. J'attends toujours !* ». L/E1 construit ce commentaire en reprenant le segment « *bidon* », et l'actualisant en tant qu'autonome, renvoyant au code linguistique, ce que signale le SN « le mot » qui l'introduit, alors qu'il est *en usage et en mention*.

Le journaliste L/E1, met à l'épreuve la validité de la déclaration du ministère des Postes : la reprise de la MAE imputée à l'é1, « le ministère des Postes », et sa réactualisation dans une modalisation autonymique d'emprunt ironique qui invalide l'affirmation relative à la

lenteur du débit internet en Algérie, et tourne ainsi l'e1 en ridicule, ce qu'exacerbe l'exclamation ironique « **J'attends toujours !** ». Cette ironie laisse entendre qu'en fin de compte, ce qui est « bidon », ce n'est pas tant le classement mais l'infirmité du ministère de ce dernier.

L'*ilot textuel* dans l'énoncé (17) est fictif, et est introduit par l'entremise du conditionnel épistémique. L'ironie de L/E1 réside dans l'emprunt « absurde » attribué à la cible. Dans l'énoncé (18), L/E1 se sert des mots empruntés pour les tourner en dérision à l'aide d'un commentaire ironique.

De ces deux formes d'*ilot textuel* en DI et en MAS, nous pouvons déduire que dans 5 cas sur 7, la subversion ironique se fait par le biais d'un commentaire du journaliste L/E1 qui subvertit l'emprunt en jouant sur le sens ou la forme. Dans les deux autres cas, l'ironie réside dans l'emprunt fictif (17), et dans une MAE interprétative dont la source énonciative est subvertie (16).

## 2.2 La typographie : les majuscules

Le marquage typographique est particulièrement propice à la figure de l'ironie, car il n'explicite pas la source énonciative d'origine, concordant de la sorte avec l'ingrédient fondamental du fonctionnement de l'ironie : l'implication de l'énonciation antérieure. Nous avons un marquage par les majuscules dans un seul énoncé.

### Énoncé S-T (19) : 01/03/2018

*Erdogan salue l'arrêt de la grève par le Cnapeste et rend  
hommage au travail colossal et MILITANT accompli par ce...*

**... syndicat FRERE !**

Ce sous-titre relève du DI. Il reformule un acte d'énonciation antérieure n'ayant pas réellement eu lieu. Deux verbes sont utilisés pour représenter cette parole fictive : « saluer », suivi du complément nominal en position de COD « l'arrêt de la grève par le Cnapeste » et « rendre hommage », suivi du complément nominal en position de COI « *au travail colossal et MILITANT accompli par ce..... syndicat FRERE !* ». Quant à la source énonciative, elle est explicitée dans le cotexte et correspond à Erdogan, le Président turc. Afin d'analyser la portée ironique de cet énoncé, nous avons besoin de le contextualiser et préciser les conditions de sa production.



Notons d'abord qu'il y a deux événements qui sont représentés dans le sous-titre : d'une part, la fin de la grève du Cnapeste (conseil national autonome de l'enseignement secondaire et technique) en Algérie qui coïncide avec la visite d'Erdogan, et d'autre part, en Turquie, l'interdiction d'Erdogan – par un décret gouvernemental – de la grève des syndicats dans l'industrie métallurgique. Ces deux précisions contextuelles nous permettent d'identifier le sous-titre comme ironique, car les actes d'énonciation imputés à Erdogan « saluer l'arrêt de la grève par le Cnapeste » et « rendre hommage travail colossal et MILITANT accompli par ce... ... syndicat FRERE », sont en contradiction avec ses positionnements sur la question du syndicalisme (interdiction de la grève des syndicats en Turquie).

Le journaliste L/E1 recourt ainsi à une ironie antiphrastique marquée spatio-typographiquement. Les deux unités qui la signalent sont les modalisations de l'adjectif qualificatif « MILITANT », mis en saillance par les majuscules et l'italique, et le nom « **FRÈRE** », mis en saillance spatio-typographique (majuscule, gras et décalage spatial), signalant la distance énonciative ironique de L/E1.

Or, la modalisation autonymique de « **FRERE** » est une MAE. En effet, il est *en usage* standard, et en même temps *en mention* d'un autre discours qu'Erdogan avait tenu, lors de sa visite en Algérie, qu'il a qualifiée justement de pays « frère ». L/E1 ironise à ce propos en attribuant le qualificatif de « frère », non à l'Algérie, mais au syndicat. Par cette interaction dialogique interdiscursive ironique, LE1 critique la posture d'Erdogan et dénonce sa gestion très contestée de la grève des syndicats.

Dans cet unique cas, les majuscules sont jointes au gras pour signifier l'emprunt discursif ainsi que le jeu ironique.

Nous allons passer maintenant à l'ironie par allusion, où justement l'emprunt n'est signifié par aucun marquage.

### 2.3 L'allusion

L'allusion est une MAE non marquée, représentant le degré zéro de la MAE. C'est une forme purement interprétative. Dans notre corpus, les segments que nous avons sélectionnés comme relevant de l'allusion sont marqués par le caractère gras. Ceci n'est pas en contradiction avec ce que nous venons de dire (l'allusion est une MAE non marquée), car le marquage par le gras, dans le S2, est systématique dans les sous-titres. Nous avons explicité dans le chapitre 4 (section 4.2), les fonctions des marques spatio-typographiques dans le

processus ironique et nous avons estimé que le caractère gras servait à signaler le jeu énonciatif ironique, en coïncidence parfois avec l'hétérogénéité énonciative, comme c'est ici le cas de l'allusion. Nous ne le considérons donc pas comme marquant la MAE. Nous sommes alors face à des formes purement interprétatives.

Les sous-titres que nous allons analyser dans cette section appartiennent à des catégories linguistiques hétérogènes. Tous présentent une structure binaire : le S1 est en italique et le S2 en gras, détaché du premier avec la mise en scène spatio-typographique routinière. Leur point commun à ces sous-titres, est de contenir dans le S2 des segments inscrits dans la mémoire discursive : nous parlerons de nominations discursives mettant en branle un dialogisme interdiscursif. Nous allons voir que dans son énonciation ironique, L/E1 exploite des mots, des expressions, sans signaler leurs relations dialogiques avec le discours d'un tiers, fonctionnant ainsi sur le mode de l'allusion pure. Ainsi, la mobilisation de la mémoire discursive et interdiscursive est nécessaire pour les saisir. Nous avons sélectionné des énoncés faisant allusion à des faits historiques, et d'autres reprenant des nominations en circulation dans le discours politico-médiatique.

**Énoncé S-T (20) : 06/08/2017**

*Visite de Macron en Algérie. Paris rejette la balle dans le camp de l'Algérie. Ah bon ? 55 ans après, et encore...*

**... des balles !**

**Énoncé S-T (21) : 22/04/2017**

*Présidentielles françaises. Le Pen sur BFM-TV : «La colonisation a apporté à l'Algérie des hôpitaux, des routes, des écoles...» Et l'électricité, Marine, n'oublie surtout pas l'électricité ! A travers un vaste réseau de...*

**... baignoires !**

**Énoncé S-T (22) : 02/12/2017**

*Pour la visite de Macron à Alger, d'un commun accord, les deux pays ont choisi d'éviter les sujets qui fâchent.*

**L'éventail ou la clim ?**

**Énoncé S-T (23) : 11/06/2018**

*Le MSP condamne l'appel lancé par Ouyahia à solliciter les pieds-noirs pour certains investissements. Il est vrai qu'aux pieds-noirs, les intégristes préfèrent les...*

**Mains Rouge-Sang !**

Les trois sous-titres ci-dessus (20, 21, 22) font allusion à la guerre d'Algérie contre la colonisation française. L'énoncé (23) fait allusion à la décennie noire.

Dans l'énoncé (20), L/E1 fait un jeu de mots basé sur la polysémie du mot « balle ». Dans le S1, l'occurrence « balle » est actualisée dans l'expression idiomatique « se rejeter la balle », variante de l'expression « se renvoyer la balle », signifiant « le rejet de ses responsabilités sur quelqu'un d'autre ». Il est question dans ce sous-titre de l'invitation de Macron à renforcer les liens, notamment commerciaux, entre l'Algérie et la France. Dans le S2, le mot « balle » est réactualisé ironiquement en référence à la guerre d'Algérie contre la France, reprenant ainsi des nominations du champ lexical de la guerre.

Dans l'énoncé (21), le journaliste L/E1 ironise à propos de la position de Marine Le Pen, qui soutient que la guerre a été bénéfique pour le peuple algérien en lui apportant « des hôpitaux, des routes et des écoles... ». L/E1 lui rétorque que la guerre a aussi apporté l'électricité « **à travers un vaste réseau de baignoires** ». Le complément du nom « **baignoires !** » est une nomination du champ lexical de la torture pratiquée durant la guerre, c'est l'un des moyens utilisés par l'armée française pour arriver à ses fins (soustraire des informations ...). L'argument de Le Pen, la guerre a apporté du progrès à l'Algérie, est ainsi détruit par l'argument de l'« électricité » de L/E1, censé défendre ironiquement la position de Le Pen, mais qui, en fin de compte, ne fait que l'invalider .

Dans l'énoncé (22), à l'aide de l'interrogation logée dans le S2 « **L'éventail ou la clim ?** », L/E1 fait allusion ironiquement à travers notamment la nomination « **éventail** » à l'incident du « coup de l'éventail<sup>38</sup> » de 1827, infligé par le dey Hussein Pacha au consul de France Pierre Deval, qui a conduit trois ans plus tard à l'invasion française en Algérie en 1832. Par cette interrogation allusive, L/E1 interagit ironiquement, dans une orientation dialogique interdiscursive, avec la déclaration de Macron qui disait être « ami » refusant d'être « otage du passé ». L'ironie de L/E1 est sarcastique.

Quant à l'énoncé (23), L/E1 opère un jeu sur les adjectifs de couleurs (« noir », « rouge-sang ») dans les nominations « **pieds-noirs<sup>39</sup>** » et « **Mains Rouge-Sang** ». Dans ce sous-titre, il est question de la condamnation du MSP (Mouvement de la Société pour la Paix) de l'appel du premier ministre Ouyahia à solliciter les pieds-noirs pour des investissements en Algérie, car ils sont rattachés à la guerre d'Algérie. L/E1 critique ironiquement cette

---

<sup>38</sup> C'est le 30 avril 1827 que Hussein Pacha, dey d'Alger, qui recevait en audience le consul du roi de France, Pierre Deval, et s'agaçant de la réponse de ce dernier au sujet de créances impayées, lui assène trois petits coups d'éventail. Charles X s'en offusque et exige des excuses. Le dey s'y refuse et la guerre sera déclarée trois plus tard.

<sup>39</sup> « Français d'origine européenne installé en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance. » (Le Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pied-noir/60796>).

condamnation du MSP, en faisant une allusion à la « décennie noire<sup>40</sup> » à travers la nomination « Mains Rouge-Sang », à laquelle, eux, sont rattachés. Le MSP est un parti islamiste et le passé des islamistes est entaché par la période de la décennie noire, à laquelle ils ont participé. Par cette allusion ironique, L/E1 met à mal les islamistes (MSP) et discrédite leur prise de position relative aux pieds-noirs.

Nous allons voir ci-dessous des énoncés ironiques qui fonctionnent sur le régime de l'allusion en empruntant des dires en circulation dans le champ politico-médiatique :

#### Énoncé S-T (24) : 14/04/2017

*En meeting, Fillon exclut de présenter des excuses pour la colonisation de l'Algérie. Faut pas te faire de mouron, mon p'tit François. Ce n'est pas pour autant que les nôtres vont te...*

... **tailler un costard !**

Le L/E1 rapporte sur le mode du DI un acte d'énonciation antérieure ayant réellement eu lieu : une déclaration de l'e1, explicité dans le cotexte et correspondant à François Fillon. Il rapporte son discours reformulé sous forme de proposition infinitive : « *de présenter des excuses pour la colonisation de l'Algérie* », introduite par le verbe « exclure ». Ce discours rapporté rend compte du refus de la France de présenter des excuses pour la colonisation de l'Algérie.

L/E1 interagit avec ce discours rapporté, sur un ton hypocoristique et ironique, en formulant le commentaire (E) : « *Faut pas te faire de mouron, mon p'tit François. Ce n'est pas pour autant que les nôtres vont te..... tailler un costard !* ». Feignant de rassurer François Fillon quant à sa décision, car soi-disant celui-ci appréhenderait la réaction de l'Algérie, le journaliste L/E1 recourt sournoisement à une expression idiomatique « **tailler un costard !** », qui n'est pas étrangère à F. Fillon, car elle rappelle une affaire de justice qui le concerne.

En effet, l'expression figée « **tailler un costard** » fait partie de notre mémoire interdiscursive et renvoie aux discours circulants concernant cette affaire dans laquelle F. Fillon est accusé de trafic d'influence pour avoir reçu des costumes/costards de luxe. L'expression « **tailler un costard !** », marquée spatio-typographiquement, est *en usage* et *en*

---

<sup>40</sup> La décennie noire renvoie au conflit armé ayant opposé, entre 1991 et 2002 l'Armée nationale populaire (ANP), et divers groupes islamistes. En dix ans, les violences font près de 200 000 morts, ainsi que des milliers de disparus, un million de personnes déplacées, des dizaines de milliers d'exilés.

*mention. En usage*, elle signifie « réprimander une personne », en l'occurrence F. Fillon, et c'est le sens que le L/E1 feint de vouloir actualiser, mais sa mise en scène spatio-typographique et nos connaissances antérieures sur le sujet, orientent vers l'actualisation du sens *en mention* : « l'affaire des costumes de luxe ». Cette ironie allusive discrédite la parole de l'homme politique, le tourne en ridicule, et lui ôte toute légitimité de se prononcer sur des faits d'une telle importance.

#### **Énoncé S-T (25) : 09/02/2017**

*Législatives ! Saâdani candidat à El-Oued. A mon avis, le seul oued qui compte pour lui, c'est ...*

**... la Seine !**

C'est la période des élections législatives de 2017. Saâdani, député du FLN, se porte candidat dans la région d'« El-Oued », hydronyme en arabe signifiant littéralement « fleuve ».

Le commentaire de L/E1 dans le S2, raille cette candidature en avançant que le seul oued qui intéresse l'énonciateur-cible e1 Saâdani, est celui de la « Seine ». Le choix de ce fleuve n'est pas anodin. Le nom « Seine » est en interaction dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs concernant l'affaire de l'achat de Saâdani d'un appartement à Neuilly-Sur-Seine<sup>41</sup>. Cette allusion est l'occasion pour le journaliste L/E1 de rappeler encore cette affaire et d'entrer en interaction dialogique interdiscursive avec les discours qu'il construit par cette même allusion. Nous avons ici un auto-dialogisme du journaliste L/E1 répétant et interagissant avec ses propres discours antérieurs.

#### **Énoncé S-T (26) : 25/12/2018**

*L'auteur du massacre terroriste de Strasbourg, en France, ne sera pas enterré en Dézédie. En même temps, Allah ghaleb ! C'est logique. Nous avons déjà atteint notre quota...*

**... d'ordures !**

Le L/E1 commente l'actualité en recourant à une nomination : « **ordures** ». Ce segment rappelle, dans une orientation dialogique interdiscursive un autre discours (e), celui faisant la Une de l'actualité du 06/12/2018, relatif à l'importation de 17 conteneurs remplis d'ordures ménagères par un homme d'affaires algérien, afin de transférer illicitement de l'argent vers l'étranger. L/E1 joue sur la polysémie du mot « ordures » pour faire cohabiter deux isotopies sémantiques : « personne odieuse », en l'occurrence le terroriste dans le sous-titre, et « déchets », renvoyant à l'affaire des ordures ménagères. Ainsi, seule la mémoire

---

<sup>41</sup> Voir l'analyse des énoncés (9) et (14) dans le chapitre 4.

discursive permet de savoir de quel quota d'« ordures » il s'agit, et de saisir l'interaction dialogique interdiscursive ironique implicite sous-jacente.

Nous avons jusqu'alors analysé des énoncés en mettant en avant deux types d'orientations dialogiques : interdiscursive, renvoyant aux discours des tiers repérés grâce à la mémoire discursive, et interlocutive liée à la construction des sous-titres impliquant la participation active du lecteur, d'abord par la mise en scène spatio-typographique, où les points de suspension tiennent en haleine le lecteur et attisent sa curiosité, tandis que le caractère gras attire son attention sur ce que l'énoncé contient d'étrange et d'étranger. Ainsi il y est fait appel au sens d'analyse, critique et interprétatif du lecteur. Une coopération et négociation continue est en jeu, et c'est sur elle qu'est bâtie la titraille de *Pousse avec eux !* La mémoire collective est sans cesse réactivée et mise à l'épreuve.

Un autre type de dialogisme est celui orienté vers le locuteur-énonciateur lui-même, à savoir l'auto-dialogisme. Outre le fait de dialoguer avec ses anciens discours sur le même thème, ce que nous avons vu pour certains énoncés (25, 9, 14), l'auto-dialogisme se matérialise dans la titraille par la reprise, la répétition d'une même forme d'hétérogénéité énonciative : des nominations discursives. Celles-ci sont inscrites dans la mémoire discursive et sémantique du lecteur en fonctionnant sur le mode de l'allusion discursive : leur source énonciative n'est pas explicitée et aucun marquage ne les désigne comme *autres*, sauf le gras. Mais comme nous l'avons déjà expliqué, le gras est systématique dans le S2 où se trouvent toutes les nominations que nous avons trouvées, et donc on ne peut pas dire que le caractère gras serve à marquer exclusivement l'épaisseur discursive. Ci-dessous le cas de la nomination « Ouled Fayet » reprise dans plusieurs sous-titres (6) :

**Énoncé S-T (27) : 03/12/2019**

*Emboûtant le pas à l'Espagne, la Principauté de...*

**... Ouled Fayet refuse toute ingérence dans les affaires internes de la Dézédie !**

**Énoncé S-T (28) : 07/10/2018**

*Air Algérie condamnée à payer une amende de 2 millions de francs suisses pour avoir survolé sans autorisation le territoire de...*

**... Ouled Fayet !**

**Énoncé S-T (29) : 23/02/2019**

*Abdekka en Suisse pour un court séjour médical. Ah ! Ben, ça tombe bien. On va peut-être se croiser là-bas. Moi aussi, je me rends cet après-midi à...*

**... Ouled Fayet !**

**Énoncé S-T (30) : 09/10/2018**

- C'est quoi tout ce monde à Ouled Fayet ?
- M'enfin ! On est le 9 octobre ! Et le 9 octobre, c'est la fête nationale ici. La Sainte Milka !
- ???

**Énoncé S-T (31) : 08/10/2018**

*Panama Papers ! Des révélations explosives sur des milliers d'Algériens détenteurs de comptes offshore à...*

... **Ouled Fayet !**

**Énoncé S-T (32) : 26/11/2018**

*Ça y est ! Je craque à mon tour ! J'me casse de ce pays ! Pour aller à...*

... **Ouled Fayet !**

« **Ouled Fayet** » est à l'origine le nom d'une commune située dans la banlieue Ouest d'Alger. Le maire de cette commune, Mouhoub Touchi, a déclaré à la télévision, dans le but de louer sa commune que « Ouled Fayet est mieux que la Suisse ! ». Une déclaration qui a suscité de vives réactions d'étonnement et de raillerie générale. L/E1 se saisit de cette déclaration et raille son énonciateur e1, le maire, en remplaçant le nom de la Suisse par celui d'« **Ouled Fayet** ». Pour appréhender cette nomination, nous recourons évidemment au dialogisme de la nomination.

Rappelons que la notion de nomination est « *l'acte d'un sujet qui tout à la fois nomme et catégorise dans l'actualisation discursive* » (Siblot, 2001) en faisant un choix entre une somme d'autres unités lexicales. C'est un processus de catégorisation lexicale : « **Ouled Fayet** » est une nomination procédant d'une interaction dialogique avec la dénomination « Suisse ».

La nomination « **Ouled Fayet** » ne désigne pas seulement un objet de discours (une région de la banlieue d'Alger), elle révèle la position du locuteur à l'égard de l'origine énonciative, à savoir le maire, exprimant une moquerie à son encontre, ainsi que sa position à l'égard des autres locuteurs, lesquels nomment différemment ou pareillement l'objet. De là résulte le dialogisme de la nomination : nommer « Ouled Fayet » la Suisse, c'est entrer en interaction dialogique interdiscursive avec d'autres actes de nomination, en l'occurrence « la Suisse ». C'est ne pas vouloir dire « Suisse » ou bien dire plus que cela ; c'est interagir avec des énoncés comme « Ouled Fyfet est comme la Suisse » ou « Ouled Fayet est mieux que la Suisse ». C'est donc s'aligner sur d'autres énonciateurs de la nomination ou s'en écarter.

La nomination « **Ouled Fayet** » est matière à dialogisme, elle s’actualise sur fond d’échos ironiques et sarcastiques orientés vers d’autres formulations antérieures ou possibles. L’interaction dialogique interdiscursive à travers cette nomination est toujours ironique, car rappelant le contexte discursif initial dans lequel elle est apparue et la moquerie qui s’en est suivie. Cette nomination est marquée péjorativement (objet de raillerie) dans la mémoire interdiscursive. L’objectif pour L/E1 est de réactualiser ce contexte de moquerie et railler tant que faire se peut, la personne et son discours. La subversion du discours de l’*autre* et la mise en boîte de la personne, sont l’essence de l’ironie.

Nous avons une autre nomination qui fait l’objet aussi d’un dialogisme autodialogique de L/E1 journaliste. Cette nomination est le chiffre « 102 » contenue dans le S2 avec la mise en scène spatio-typographique routinière :

**Énoncé S-T (33) : 07/09/2017**

*Battre la Zambie ? Même en jouant à...*

**... 102, les Verts n’auraient pas pu le faire !**

**Énoncé S-T (34) : 11/09/2017**

Stupeur chez les écoliers qui ont découvert en ouvrant leurs nouveaux manuels scolaires que la page...

**... 102 avait sauté !**

**Énoncé S-T (35) : 03/09/2017**

*L’homme qui a passé les deux jours de l’Aïd à composer sur son téléphone le...*

**... 102 a fini avec une ampoule au doigt !**

Le chiffre « 102 » renvoie, dans la constitution algérienne, à l’article de loi « 102 » qui stipule que le Président de la république doit être en possession entière de ses facultés pour diriger le pays, autrement il sera déchu. C’est sur cet article de loi que tablent les opposant de Bouteflika et aspirent à l’appliquer afin de le destituer de ses fonctions présidentielles, en raison de son état de santé qui ne cesse de se dégrader. L’appel des opposants de Bouteflika à l’application de cette loi a donné lieu à une campagne qui a fait rage sur les réseaux sociaux : des spots représentant Bouteflika frappés du chiffre « 102 » ont été relayés par de nombreux internautes, et même par des partis politiques sur leurs pages officielles. Aussi, une pétition pour son application a été lancée sur le site spécialisé dans les pétitions dites citoyennes... Le journaliste L/E1 participe à cette circulation discursive et met le chiffre « 102 » à « toutes les sauces ».



Dans l'énoncé (33), L/E1 critique le niveau de jeu de l'équipe nationale, qui est très contesté. Dans l'énoncé (34), il fait allusion à la suppression de la « basmala<sup>42</sup> » des manuels scolaires, une formule religieuse qui ornait l'ouverture de nombreux manuels scolaires algériens. Dans l'énoncé (35), L/E1 se moque de cette coutume des Algériens, consistant à passer des coups de téléphone à la famille et aux amis, durant les fêtes de l'Aïd, au point d'alourdir, saturer le réseau téléphonique. Par la reprise de cette nomination, L/E1 marque son positionnement à l'égard de l'objet auquel elle renvoie. L'actualisation de la nomination « 102 » dans des contextes qui sont en inadéquation avec le contexte d'origine, souligne l'attitude ironique de L/E1 et la subversion discursive dialogique à laquelle il s'adonne.

L'allusion est la forme de la MAE la plus employée par l'ironie dans notre corpus. Il faut dire que ce chemin est propice à l'énonciation ironique, qui ne dévoile pas l'interaction dialogique interdiscursive avec le discours cible.

Nous avons relevé deux « registres » de l'emploi de l'allusion ironique dans notre corpus. Une allusion à des discours, des faits inscrits dans la mémoire collective et des allusions qui reprennent des dire, des nominations en circulation dans le discours politico-médiatique, produisant différents effets de sens. En effet, l'ironie recourt à l'allusion historique afin de s'en servir comme une argumentation indirecte censée discréditer la parole de l'énonciateur-cible e1. Dans les allusions aux nominations en circulation dans le champ politico-médiatique, l'ironie les emprunte afin de railler une cible, notamment les personnages politiques. L'effet subversif et satirique est plus saillant dans ce registre, car la parole *autre* est tournée en ridicule. La subversion ironique atteint le discours et n'épargne pas non plus les personnes visées.

Par ailleurs, nous avons relevé un fonctionnement de l'allusion dans des orientations auto-dialogiques et hétéro-dialogiques. D'une part, nous pouvons parler d'auto-dialogisme lorsque le journaliste L/E1 répète les mêmes allusions sous le même signifiant, à l'exemple des nominations « 102 » et « Ouled Fayet », d'autre part, nous pouvons aussi parler d'auto-dialogisme lorsque L/E1 fait allusion aux mêmes thématiques, aux mêmes événements, donc au même signifié. C'est-ce que nous avons vu à travers les nominations rappelant la guerre d'Algérie et la décennie noire. Ainsi, le journaliste L/E1 construit une parole hétérogène avec sa propre parole antérieure. Quant à l'orientation hétéro-dialogique, elle se fait d'une part, dans une orientation dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs (historique ou

---

<sup>42</sup> Elle réfère à la formule religieuse : « Bismillah Ar-Rahman Ar-Rahim », soit en français « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très miséricordieux ».

d'actualité), et dans une orientation dialogique interlocutive vers le lecteur, créant avec lui une connivence culturelle et historique basée sur le partage d'une même mémoire historique et discursive.

## Conclusion

L'analyse dialogique de l'ironie à travers la MAE dans la titraille de *Pousse avec eux !* a montré que celle-ci se manifeste de trois façons : 1) par *îlot textuel* en DI et en MAS, par des formes typographiques : les guillemets et les majuscules, ainsi que par l'allusion. Ces trois formes sont présentes inégalement. L'allusion étant la forme la plus répandue (84 %).

L'analyse a montré que l'ironie ne subvertit pas les configurations canoniques de l'introduction d'un *îlot textuel* en DI, mais subvertit le sens de ces segments guillemetés. En effet, l'ironie est contenue dans le commentaire du journaliste L/E1, lequel, subvertit le sens de l'*îlot textuel* en opérant des jeux sur le sens littéral/figuré ou en jouant sur la paronymie avec d'autres mots, afin de faire des sous-entendus malicieux.

Dans le contexte de la MAS, aucune subversion formelle de ce mode de RDA. L'ironie réside dans l'emprunt discursif si l'*îlot textuel* est fictif et introduit par le conditionnel épistémique, en revanche, l'ironie est dans le commentaire de L/E1 qui tourne en dérision le dire emprunté.

Dans le cas de l'ironie reposant sur une MAE marquée typographiquement, elle se signale par les majuscules, ou grâce aux guillemets. Dans ces cas, l'ironie de L/E1 est dans les segments empruntés.

Quant à l'ironie par allusion, elle concerne deux registres : la mémoire commune et l'actualité, pour des fins différentes. En effet, l'ironie se sert de l'allusion historique, comme une argumentation indirecte pour discréditer le discours de l'énonciateur-cible e1. Dans l'allusion portant sur l'actualité et passant notamment par la reprise des nominations en circulation dans le champ politico-médiatique, l'ironie recourt à ce moyen pour tourner en ridicule la cible de l'acte ironique, notamment les personnages politiques. Nous avons aussi mis en lumière le triple fonctionnement dialogique de l'allusion, autodialogique : le journaliste L/E1 reprend les mêmes nominations et les mêmes thématiques dans son discours ; interdiscursif : interaction avec les discours antérieurs sur la mémoire commune et sur l'actualité ambiante ; et interlocutif : orienté vers le lecteur, à travers l'instauration de connivences en lien avec la mémoire partagée et l'actualité du moment.

Par ailleurs, nous avons mis en lumière le rôle des guillemets dans la titrairie. En distinguant les « guillemets préservatifs » des « guillemets du discours rapport », nous avons eu comme résultat que les guillemets « préservatifs » sont davantage investis pour marquer un autonome (58,34 %) qu'une modalisation autonymique (41,66 %). Mais, étant dans une titrairie billettiste, le guillemet autonome charrie une dimension humoristique.

## **Partie III : Figement et détournement**

Cette partie est consacrée à l'étude de la figure du détournement. Elle est constituée de trois chapitres : dans le premier, nous dessinerons les contours du figement. Nous présenterons une définition du concept du figement, ses critères de reconnaissance, et nous donnerons un aperçu des théories qui l'ont étudié, ce qui nous aidera à saisir l'hétérogénéité et la complexité du phénomène et à identifier les figements détournés de notre corpus.

Le second chapitre est consacré au volet théorique du détournement : de sa définition propre à celles de ses parasyonymes, nous exposerons les classifications théoriques des chercheurs afin d'avoir des catégorisations potentielles des types de détournements présents dans notre corpus. Nous nous intéresserons aussi à l'aspect pragmatique du détournement, c'est-à-dire à ses fonctions communicationnelles, ce qui nous permettra de saisir les fonctions des détournements dans notre corpus.

Le troisième chapitre est le volet analytique du détournement. L'analyse suivra deux étapes : la première sera le repérage et la classification formelle des procédés du détournement, tandis que la seconde, sera une analyse dialogique de la construction du sens, plus ou moins subversif, *dans* et *par* le détournement.

## Chapitre 06 : Le figement, repères théoriques

Le figement est un phénomène qui caractérise les langues naturelles. Il constitue un élément fondamental du fonctionnement et de l'évolution du langage humain. Senellart (1998) faisait remarquer : une phrase sur trois contient une expression figée, allant de la sorte dans le sens d'une observation de Dannell (1992 : 18) qui estimait que l'équivalent de 30% d'un texte est constitué d'expressions figées :

Le figement est un phénomène nécessaire dans le système de la langue et ses avantages sont incontestables. Il reste un processus de formation de mots privilégié, vu qu'il utilise des termes déjà disponibles, qu'il permet d'ajouter des déterminations nécessaires à la transparence de la nouvelle dénomination, et qu'il donne des unités dont l'emploi est fréquent.

Pour moult raisons, que nous expliciterons ci-après, le concept de figement ne dispose pas d'une définition unique et consensuelle, néanmoins les chercheurs s'accordent sur son caractère complexe et sur la nécessité de plusieurs critères pour le cerner.

### 1. Le figement : profusion terminologique et flou définitionnel

Longtemps laissé de côté par la phraséologie, car considéré « *comme un épiphénomène assimilé à un ensemble de curiosités appréhendées comme autant d'exceptions aux règles de la langue et du bon usage* » (Perrin, 2013), le figement a eu un regain d'intérêt, vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, par des chercheurs de différentes disciplines qui l'ont analysé sous divers aspects (sémantique, lexical, syntaxique, morphologique, pragmatique, rhétorique...), et selon plusieurs points de vue : lexicologique, culturel, rhétorique, stylistique, et sous des angles synchroniques et diachroniques..., l'inscrivant de ce fait dans nombre de disciplines. Ceci nous renseigne sur la complexité du phénomène : sa nature linguistique et/ou discursive, son hétérogénéité : locution, proverbe, mots composé, idiome..., et sa scalarité, allant du mot composé jusqu'au texte.

Cet engouement des chercheurs pour l'étude du figement a donné pour résultat un foisonnement de termes, amenant à un flou terminologique considérable : « *L'ensemble des termes par lesquels nous appréhendons l'objet du débat [figement] trahit une situation pluraliste, assez confuse, qui interdit de parler de terminologie au singulier, mais plutôt de quasi- ou de pseudo terminologies* », commente Rey (1998 : 335).

L'on retrouve chez Gross (1996) le terme d'« expressions figées », de « séquences figées » chez Mejri (1997) ou encore d'« éléments figés » chez Plama, (2007), et la liste est encore longue. De fait, dans sa thèse de doctorat, Lecler (2006 : 32-33) dénombre pas moins de cent-dix termes utilisés par des auteurs pour rendre compte de faits linguistiques qui touchent de près ou de loin au figement. Ceci démontre, non seulement la profusion terminologique, mais révèle également les divers points de vue d'appréhension de l'objet d'étude : en fonction du type d'analyse, on choisira tel ou tel terme, car celui-ci traduit un angle d'attaque particulier :

Par exemple, on aura tendance à utiliser expression figée, expression lexicalisée ou syntagme figé lorsqu'on veut référer à l'objet global et général du figement ; on utilisera davantage bloc lexicalisé, structure préformée, préconstruit langagier, prêt-à-parler pour l'apprentissage ou l'acquisition d'une langue (notamment en français langue étrangère) ; on trouvera gallicisme, idiome, ou idiotisme pour la comparaison de deux langues (voire plus) et la traductologie ; routine, lieu commun, idée reçue et cliché sont notablement plus usités dans des aspects pragmatiques et sociaux des divers rites et interactions ; enfin, locution, proverbe et nom composé sont représentatifs d'une analyse lexicologique mettant en avant une description formelle. (Lecler, 2006 : 33-34).

Ce qui est d'autant problématique dans le figement, est le choix des critères définitoires, qui varient d'un auteur à un autre et d'une discipline à une autre. Nous allons présenter deux définitions qui reprennent des critères consensuels chez tous les chercheurs, même si ceux-ci sont présents de manière différente chez ces mêmes auteurs. Les linguistes sont d'accord pour décrire le figement comme une combinaison d'unités ayant perdu leur liberté morphosyntaxique et sémantique. Dans le dictionnaire de l'Analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau (2002), on y trouve la définition suivante du figement :

[le figement] désigne l'intégration d'une expression libre du discours dans le système de la langue. Il désigne aussi cette expression même, ou toute collocation à caractère néologique, en cours de lexicalisation. Sur le plan linguistique les expressions figées, ou locutionnelles, ou idiomatiques, ou lexies, se définissent par les contraintes qui limitent leur morphologie (Danlos 1981), et par la non-compositionalité de leurs composants sémantiques (Simatos 1986, G Gross 1996). (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 262).

L'on comprend de cette définition que le figement est un terme utilisé pour renvoyer de manière générale aux expressions figées, locutionnelles ou idiomatiques, lesquelles sont déterminées par deux critères fondamentaux : *la fixité formelle* et *la globalité sémantique*.

Dans le dictionnaire de Neveu (2004), on trouve mis en exergue, l'aspect scalaire du figement au niveau syntaxique et sémantique, sans inclure l'aspect pragmatique :

Un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...] le figement peut n'être que partiel, ce qui suppose des degrés dans le processus (fait

divers est plus figé que fait historique). Cela suppose donc également un continuum entre séquences libres et séquences contraintes (Neveu, 2004 : 6).

Ces deux définitions permettent de dessiner les contours du concept de figement mais ne présentent pas des critères précis qui le caractériseraient et le distingueraient d'autres notions avec lesquelles il est souvent assimilé (expressions idiomatiques, idiotismes, collocations, locutions, proverbes, gallicismes, phrasèmes, etc). Ainsi, pour mieux saisir le figement, il est nécessaire de faire un tour des théories de celui-ci afin de mettre en lumière les différentes facettes sous lesquelles il est abordé : ses critères définitoires, les catégories linguistiques qu'il recouvre, ses domaines d'application et ses limites.

## **2. Typologies phraséologiques du figement**

Il existe plusieurs classifications des formes figées suivant les perspectives adoptées : lexicologique, stylistique, pragmatique, socio-culturelle, rhétorique ..., et suivant la conception même que l'on se fait du figement, s'il se limite à l'unité polylexicale ou bien s'étend-il au texte.

Nous commencerons notre exposé par Bally, qui a été le premier à classer les formes figées, dans une optique purement lexicologique, puis nous passerons à Amossy et Herschberg-Pierrot qui ont inscrit le figement dans le champ des études sociologiques et culturelles. Nous poursuivrons par Schapira qui s'est intéressée à la portée stylistique et rhétorique du figement, sur la base d'une distinction entre figement en langue et figement en discours, puis par Spillner qui a étendu la notion de figement aux textes, et nous terminerons par González-Rey qui combine les aspects lexicaux et pragmatiques dans la définition du figement. Toutes ces classifications mettent en lumière le choix de certains critères et l'exclusion d'autres dans l'appréhension du figement.

### **2.1 Bally : un point de vue lexicologique**

Le figement est l'objet d'étude de la phraséologie, branche de la linguistique qui se consacre à l'étude et au classement des unités figées. Elle est élaborée par Bally, considéré comme « *le père fondateur* » de ladite discipline. Il la définit dans son *Traité de stylistique* en ces termes :

une unité psychologique s'étend sur plusieurs mots ; le mot n'est qu'un élément de l'unité réelle, qui se trouve être alors une locution composée ; si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit



d'une locution composée. [...] C'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de phraséologie » (Bally, 1951 : 65-66).

Ce linguiste conçoit le figement dans son rapport à la mémorisation et à l'apprentissage de la langue maternelle ou étrangère, en avançant que l'individu a tendance à mieux mémoriser une suite de mots plutôt que des éléments isolés. Il pose alors comme critère fondamental de la définition des unités figées la *non-compositionnalité sémantique*, c'est-à-dire que le sens de la séquence figée est synthétisé et non réduit à la somme des sens respectifs de chaque constituant. De fait, l'unité figée n'est pas soumise aux règles sémantiques et syntaxiques générales. C'est sur ce postulat qu'il érige sa classification en tenant compte de l'aspect scalaire du figement, allant de formes relativement figées à celles ayant une cohésion *absolue*. Il distingue trois associations de mots graduelles dans l'ordre du figement :

1. Le groupement passager (ou association occasionnelle) : renvoie à des groupements de mots, qui en fonction des contextes, doivent être considérés comme des « *associations libres* » ou comme des « *unités indissociables* » (*ibid.* : 69). Les liens entre les éléments sont rompus directement après leur formation. Bally donne l'exemple suivant :

Soit la phrase : « Une foi qui se montre trop est une mauvaise foi ». Il est évident que dans le groupe mauvaise foi, l'adjectif conserve toute son indépendance vis-à-vis du substantif et forme avec lui une association libre et occasionnelle ; nous avons affaire non à une, mais à deux unités. En revanche, si l'on dit : « La mauvaise foi embrouille les affaires les plus simples », non seulement le sens des deux mots mauvaise et foi est différent de ce qu'il était dans le premier cas, mais surtout ils expriment une seule idée, un seul concept : « mauvaise foi » est synonyme de « malhonnêteté, déloyauté ». (*ibid.*).

2. La série phraséologique (ou groupement usuel) : les éléments du groupe sont indépendants les uns des autres, tout en gardant une « affinité » qui les maintient ensemble : « *Les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du "déjà vu".* » (*ibid.* : 70). C'est le niveau intermédiaire dans le classement. À cela correspondent les prototypes des *séries d'intensité* : « grièvement blessé », « désirer ardemment », « aimer éperdument » ou des *périphrases verbales* : « prendre une décision » au lieu de « décider », « prendre un engagement » au lieu de « s'engager » ... Dans cette série, la cohésion est « relative ». Y sont rangés les tours figés qu'on nomme « collocations », terme qui révèle un moindre degré de figement.

3. L'unité phraséologique indécomposable (ou l'unité phraséologique) : représente un groupe de mots, où les mots qui composent celui-ci perdent toute signification et seulement

l'ensemble en a une. Cette signification doit être nouvelle et non équivalente à la somme des significations des éléments. Dans cette série, la cohésion est « absolue ». Elle se caractérise par la non-compositionnalité du sens : la signification globale est non la « *somme des composants* » (*ibid.* : 77). La reconnaissance de l'unité phraséologique est conditionnée par des indices extérieurs et intérieurs (*ibid.* : 68), qui varient pour chaque unité. Les premiers se déduisent de la forme des groupes, les seconds de la manière dont les groupes sont *conçus* par l'esprit. Les plus importants de ces derniers sont : l'équivalence à un mot unique, l'ordre invariable des mots, l'oubli du sens des éléments, la présence d'archaïsme de mots de sens ou de syntaxe.

Cette première tentative de classification des unités figées a mis en lumière l'aspect scalaire et complexe du figement, son caractère polyfactoriel (sémantique et syntaxique), ainsi que les liens du figement avec la mémorisation et son rôle dans l'appropriation d'une langue :

Dans la langue maternelle, l'assimilation des faits de langage se fait surtout par les associations et les groupements dans lesquels l'esprit fait entrer les mots. Ces groupements peuvent être passagers, mais, à force d'être répétés, ils arrivent à recevoir un caractère usuel et à former même des unités indissolubles. Il faut « penser » ces groupements comme le fait le sujet parlant sa langue maternelle. Entre les cas extrêmes (groupements passagers et unités indécomposables) se placent des groupes intermédiaires appelés *sériés phraséologiques* (p. ex. les séries d'intensité et les périphrases verbales). Points de vue différents de la stylistique et de l'art d'écrire dans l'étude de la phraséologie. (Bally, 1951 : 66).

## **2.2 Amossy et Herschberg-Pierrot : une dimension socioculturelle**

Le figement est abordé par Amossy et Herschberg-Pierrot (1997) comme un fait socioculturel, marqué par les usages qu'en font les sujets parlants. Les deux auteures s'appliquent dans l'analyse de termes socialement marqués : *stéréotype, idée reçue, cliché, lieu commun et poncif*, qu'elles mettent en relation avec la *locution*, laquelle renvoie à « *tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement* » (Gross, 1996), répondant à des contraintes de figement syntaxique et sémantique. C'est davantage la notion de *cliché*, prise comme figure de style figée, qui croise de manière significative l'étude linguistique des locutions et des expressions figées : « *Les clichés correspondent en particulier à des expressions marquant l'intensité, fondées sur des comparaisons (“beau comme un dieu”, “une fièvre de cheval”, “une patience d'ange”), ou des métaphores figées (rouler “à tombeau ouvert”).* » (Amossy et Herschberg-Pierrot, 1997 : 88).

Cette tentative originale a permis de mettre en lumière les liens qui existent entre la phraséologie, la culture et la société. Le figement dans sa complexité présente la part socioculturelle dans la langue. C'est aussi l'expression de la subjectivité et des

positionnements idéologiques du locuteur qui se traduisent dans l'usage des clichés et des différentes formes de figements. Les deux chercheuses ont ainsi œuvré à mettre en avant les dimensions axiologiques et argumentatives du discours.

Faisant de l'ordre dans cette part socioculturelle de la langue, Amossy et Herschberg-Pierrot mettent en rapport les cinq termes socialement marqués, susmentionnés, avec le figement. Cette classification a le mérite de distinguer pertinemment des notions que la majorité des locuteurs utilisent sans discernement. En effet, si dans le langage ordinaire, ces termes sont pris comme des synonymes, dans les domaines de spécialité, ils sont bien distingués. Nous empruntons le tableau ci-dessous à Lecler (2006 : 37), qui a synthétisé le travail des deux chercheuses en reprenant leurs définitions succinctes, les spécificités et le rapport dans lequel les notions se situent par rapport à plusieurs domaines en lien avec la culture, et leur évolution linguistique, en fournissant des exemples de chacun.

	Cliché	Ponsif	Lieu commun	Idée reçue	Stéréotype
Définition	Phrase toute faite que l'on répète dans les livres ou la conversation	Travail banal sans originalité reproduisant des formes convenues	Forme générale de raisonnement, banalité si universellement acceptée qu'elle prend le nom de la vérité	Inscrit des jugements, des croyances, des manières de faire et de dire (constat d'évidence)	Images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel, représentations toutes faites (Lippmann)
Caractéristique	Péjoratif Banal, répétitif Matérialité de la phrase	Domaine artistique	Péjoratif, rigide Banalité de l'idée Trop grande généralité	Péjoratif Idée acceptée Préjugé lié à la morale sociale, Aux convenances	Figé, rigide Processus de catégorisation et de généralisation
Rapport	À l'expression verbale	À l'art	À la tradition A la vérité	À la tradition	Au réel, à l'imaginaire social
Acception et développement	1865 : domaine de la photographie XIXe s : dimension critique du langage commun	XVIe s : papier dans lequel un dessin est produit de façon à ce qu'on puisse le reproduire sur une toile en ponçant XIXe s : acception de travail banal	Aristote : catégorie formelle d'argument ayant une portée générale Moyen Age : mutation en typique XXe s : étude sur l'opinion des majorités	XVIIIe s : idée consacrée, acceptée XIXe s : Flaubert donne une force critique, prêt à penser, prêt à dire, prêt à faire prescrit par le discours social	XXe s : indispensable à la vie en société pour éviter les sensations pures, Modèles préexistants pour comprendre le monde, faire des prévisions et régler des conduites

Exemple	« plus blanc que la neige »	Style convenu, par exemple en peinture : une grande tendance que tout le monde suit	« Godron se garda bien de lui étaler ces lieux communs fastidieux par lesquels on essaie de prouver qu'il n'est pas permis d'user de sa liberté pour cesser d'être » Voltaire (1767)	« On ne va pas se promener avec un homme au clair de lune, pour admirer la lune » Flaubert à L ; Colet (1852)	« Le propriétaire, le noir, l'instituteur »
---------	-----------------------------	---	--	---	---

Ce panel de notions n'existe que sur la base d'un *déjà-dit*, d'un *préconstruit* « qui renvoie à une construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante par opposition à ce qui est "construit" par l'énoncé » (Pêcheux, 1975 : 88-89).

Les notions se rejoignent autour du champ sémantique de la « banalité ». L'ensemble des notions a une connotation négative qu'elle soit explicite ou implicite, par rapport à la dimension sociale du *déjà-dit*. Or, comme le souligne Lecler (2006 : 37-38) :

la majeure partie des expressions figées est plutôt considérée comme prestigieuse, comme appartenant au patrimoine linguistique, au bon sens du terme. Cette différence axiologique s'explique par le fait que la linguistique propose des emplois mélioratifs aux formules figées.

En effet, leur présence procure au discours une profondeur et une richesse linguistico-culturelle. Le locuteur peut en user pour diverses stratégies de communication visant la création de connivences avec l'interlocuteur, connivences d'autant plus renforcées lorsque les figements sont défigés, notamment lorsqu'il s'agit de stéréotypes qui se voient déconstruits et détournés, mettant à mal non pas seulement le système linguistique, mais également une croyance commune figée.

Ainsi, dans ce classement d'Amossy et Herschberg-Pierrot, c'est particulièrement le stéréotype et le cliché qui nous intéresse, car ce sont les termes utilisés pour englober l'ensemble des expressions figées dans la langue. Elles le définissent comme suit : « *Le stéréotype est une idée conventionnelle, associée à un mot dans une culture donnée.* » (Amossy et Herschberg-Pierrot, 2016 : 89), croisant ainsi « *l'étude linguistique des locutions et des expressions figées* » (*ibid.* : 87), c'est-à-dire un croisement de la dimension linguistique (caractéristiques linguistiques) et socio-culturelle (axiologie positive / négative) que recèle un stéréotype. L'usage de ce terme charrie la dimension socioculturelle inhérente aux expressions figées plus que le terme de figement, qui, lui, dénote davantage les paramètres linguistiques de la fixité.

L'étude du stéréotype conduit à révéler la dimension culturelle et sociale des expressions figées. Il a une fonction identitaire, en exploitant les opinions communes, et argumentative entraînant l'adhésion du lectorat, lequel est plus attentif et plus sensible au discours exploitant les représentations du même groupe que lui.

### 2.3 Schapira : le figement entre la langue et le discours

Schapira (1999) propose une typologie développée sur la base d'un fonctionnement syntaxique des expressions figées. Elle en distingue deux types : les *locutions grammaticales* et les *locutions stéréotypées*.

Les *locutions grammaticales* sont des groupes de mots ayant le même fonctionnement qu'une unité lexicale et relèvent d'une catégorie grammaticale déterminée : locution nominale, verbale, adjectivale, adverbiale, prépositive et conjonctive, que d'autres linguistes appellent « les composés » ou « les mots grammaticaux complexes ».

Les *locutions stéréotypées* sont « un groupement de syntagmes solidaires entre eux mais dont le degré de cohésion est variable- la combinaison est assez stable- et dont un des mots au moins change de sens- le sens de l'ensemble n'est pas prévisible. » (Mounier, 2013 : §5). Schapira les divise en trois formes figées :

- les *locutions syntagmatiques expressives* : elles contiennent les expressions stéréotypées littérales et les expressions stéréotypées métaphoriques, les expressions stéréotypées allusives et les clichés,

- Les *expressions idiomatiques* ou *idiotismes* : elles renvoient aux locutions syntagmatiques figées dont le sens n'est pas compositionnel. Elles présentent un haut degré de figement. L'idiomaticité se définit selon le degré de rigidité de l'expression et se distingue en deux types de figement idiomatique : « le premier concernant surtout la force d'attraction des termes à l'intérieur du syntagme, le deuxième la nature et le fonctionnement sémantique des termes. » (Schapira, 1999 : 35).

- Les *énoncés stéréotypés* : ils « regroup[e]nt toutes les formes parémiques : proverbes, dictons, adages, les apophtegmes, les formules de politesse, les formules rituelles, les phrases de routine et de circonstance, les slogans. » (Fournier, 2010 : 86).

La distinction entre les deux types de locutions grammaticales et stéréotypées n'est pas une mince affaire, malgré l'existence de nombreux points de différences.

Les deux catégories sont des séquences lexicales figées. Ce qui les différencie est que les *locutions stéréotypées* ne sont pas des unités lexicales simples mais des *formules*<sup>43</sup>, c'est-à-dire « *un ensemble de formulations qui, du fait de leur emploi à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire* » (Krieg-Planque, 2009 : 7). Nous pouvons donner l'exemple de la formule « L'Algérie ne fait pas exception », étudiée par Oulebsir (2017). L'auteure a montré que dans des contextes différents (révolutions dans le monde arabe en 2011, élections législatives algériennes de 2017...), la même formule pouvait charrier ou non les mêmes enjeux idéologiques. Ces locutions gardent les marques de cet usage en discours : adaptation aux règles de combinaisons syntaxiques et morphologiques au moment du figement, ce qui explique d'ailleurs les formes archaïques figées à des états anciens de la langue.

Les *locutions grammaticales* sont alors des unités lexicales inscrites dans la langue, au contraire des *locutions stéréotypées* qui sont inscrites dans le discours. La classification de Schapira repose sur une opposition entre langue et discours, et sur une distinction entre figement dans la langue et figement dans le discours. Elle met au point trois critères pour l'identification de ces formes :

1. Le figement touche des expressions qui ont un sens aussi bien littéral que métaphorique.
2. La structure du figement est souvent binaire.
3. Les formes figées possèdent des traits expressifs variés : répétition d'un élément de la formule, allitération, ou rime intérieure.

Le classement de Schapira met un point d'honneur à distinguer entre langue et discours d'un côté, et à mettre en exergue des critères de reconnaissance du figement basés sur la syntaxe (structure), la sémantique (sens compositionnel ou non-compositionnel) et la stylistique (répétition, allitération, rime...). Ce dernier point (stylistique) traite de la dimension mémorielle des figements, qui de par leur forme, comme la rime, la rythmique, favorisent leur propre mémorisation.

---

<sup>43</sup> La notion de formule : « *des séquences de discours qui, ayant d'abord été des combinaisons individuelles libres, se sont ensuite fixées dans l'usage.* » (Fournier, 2010 : 87).

## 2.4 Spillner : de la phrase au texte

Ce chercheur étend la notion de figement de la phrase au texte. Grâce à une recherche détaillée, il arrive à prouver qu'il existe au moins quelques unités linguistiques qui présentent un statut transitoire, entre le phrasème et le texte, en citant comme exemple le proverbe. Même si le statut linguistique des deux niveaux est complètement différent, il demeure des caractéristiques communes qui apparaissent « *lorsqu'on intègre "textes" et "phraséologismes" dans une conception cohérente d'unités linguistiques figées et conversationnalisées* » (Spillner, 2000 : 23). Le tableau ci-dessous (*ibid.*) résume les typologies d'unités fixes aux différents niveaux linguistiques :

	<b>Niveau lexical</b>		<b>Niveau phraséologique</b>	<b>Niveau syntaxique</b>	<b>Niveau textuel</b>
	<i>Langue Commune</i>	<i>Langues de spécialité</i>			
<i>Procédés</i>	Lexicalisation	Définition terminologique	Figement phraséologique	Figement syntaxique	Conventionnalisation
<i>Unités</i>	Lexème	Terme	Phraséologisme	Tournure-syntaxique fixe	Type de texte (Textsorte)
<i>Exemples</i>	« table » « chambre à coucher »	« boulon d'éclisse à collet ovale »	« mettre qn en boîte »	Collocation « il pleut » « Il était une fois ... »	Recette culinaire

L'auteur distingue ainsi quatre niveaux d'analyse :

- Le niveau lexical : partagé entre *langue commune* et *langue de spécialité*. Il est question à ce niveau de la lexicalisation des termes simples (*table*) et composés (*chambre à coucher, boulon d'éclisse à collet ovale*).
- Le niveau phraséologique : englobe l'intégralité des phraséologismes, comme les locutions *mettre quelqu'un en boîte*.
- Le niveau syntaxique : concerne le figement de la structure. Les exemples donnés sont des collocations telles qu'*il était une fois*.
- Le niveau textuel : c'est le genre discursif ou type textuel qui est considéré comme figé ou du moins, conventionnel. L'exemple donné est la recette culinaire.

La classification de Spillner a montré que le figement peut concerner différents niveaux linguistiques. Elle a surtout contribué à montrer que le figement n'est pas qu'une

affaire de mot ou de syntagme, mais qu'il est inhérent à des rangs « supérieurs » tels que les typologies textuels ou les genres discursifs.

## 2.5 González-Rey : un classement sémantique et pragmatique

La typologie de González-Rey (2002) adopte un point de vue structurel, sémantique et pragmatique, en s'intéressant à trois types de constructions figées, les expressions idiomatiques, les collocations et les parémies. Celles-ci se fondent principalement sur des différences de compositionnalité sémantique et de valeur pragmatique et ont un fonctionnement différent selon leur nature :

1. Les *expressions idiomatiques* « perdent leur identité pour former une nouvelle séquence significative (sens figuré) ayant pour fonction l'inférence » (González-Rey, 2002 : 70), c'est-à-dire que la fonction des expressions idiomatiques n'est pas de nature référentielle mais s'inscrit au niveau communicationnel, établissant un lien fonctionnel avec la situation extralinguistique. C'est le cas des *formules routinières* (formules de politesses, de contact, de remerciement, ...) utilisées dans certaines situations de communication. Elles se subdivisent en deux types : *les énoncés idiomatiques* et *les syntagmes idiomatiques*.

2. Les collocations<sup>44</sup> gardent « le sens propre et premier qu'elles possèdent séparément (sens littéral) et [leur] fonction est référentielles » (*ibid.*). Elles se caractérisent par un sens compositionnel et une valeur pragmatique référentielle et dénotative.

3. Les parémies ont « un double sens, littéral et diffusé, sont pourvues d'un statut de citation dans le texte et possèdent une fonction argumentative » (*ibid.*).

Les frontières entre ces catégories ne sont pas étanches : une expression idiomatique peut être dérivée d'une parémie, ou au contraire donner elle-même naissance à une parémie. La collocation est moins figée que l'expression idiomatique. Cette dernière présente un degré de figement très élevé. L'objectif de cette classification, à travers l'étude des trois formes de figement, est de mettre en relief leurs différences sémantico-pragmatiques.

Ces classifications ont donné un aperçu de l'hétérogénéité des indices du figement et de leur nombre important. Ces indices sont choisis par les auteurs en fonction du point de vue adopté sur le figement. Deux grands types d'indices se distinguent : linguistiques (morphologique, syntaxique, sémantique...) et discursifs (argumentatif, stylistique ...).

---

<sup>44</sup> « les collocations sont des séquences polylexicales constituées de deux ou plusieurs mots, contigus ou non dans l'usage, qui entretiennent entre eux une relation lexicalement contrainte, tout en conservant leur caractère compositionnel et leur contenu catégoriel propres » (Bolly, 2011 : 49).



### 3. Les critères du figement

Les critères de reconnaissance d'une séquence figée varient d'un linguiste à un autre, suivant les paramètres pris en compte pour l'étude du figement. Donc, certains critères sont communs à toutes les expressions figées de tous les classements, et sont donc obligatoires, tandis que d'autres sont facultatifs et relèvent d'un point de vue particulier sur le fonctionnement du figement. Ces critères varient aussi en fonction du degré de figement de l'expression figée. Schapira (1999 : 9) fait remarquer qu'« *il en existe d'autres [critères], moins rigoureux, qui s'appliquent ou non selon le degré de figement plus ou moins élevé de la séquence* ».

En fonction des critères sélectionnés, on aura différentes formes d'expressions figées. Nous développerons ceux qui font consensus au sein des chercheurs et sur lesquels l'on s'est reposée pour identifier les expressions défigées de notre corpus. Nous nous référerons dans ce qui suit particulièrement au travail de Gross (1996).

#### 3.1 La polylexicalité

La polylexicalité est « *la condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement* » (Gross, 1996 : 9). Elle renvoie à une suite syntagmatique formée par plus d'un mot, dont chacun jouit d'une autonomie morphologique, syntaxique et sémantique. Les mots ou lexèmes doivent être au nombre de deux, au minimum, le maximum, lui, dépend de la vision que l'on a du figement : pour certains il s'arrête à la phrase et pour d'autres, il s'étend au texte. Les mots composant l'expression figée doivent être séparés par un blanc typographique ou un trait d'union. À noter que les mots composés ne sont pas tous considérés comme des unités polylexicales. En effet, Gross exclut (1996 : 9) de la liste des mots composés, les suites formées par dérivation, c'est-à-dire par l'ajout d'un affixe (préfixe, suffixe).

#### 3.2 L'opacité sémantique

Le critère de l'opacité sémantique est évoqué par plusieurs linguistes dont Benett (1997), Mejri (1999, 2003), Schapira (1999), González-Rey (2002), Anscombe (2003), etc.

La notion en question fait référence à la compositionnalité du sens en grammaire : le sens d'une séquence figée est le résultat de la somme de celui de ses composants. Gross donne l'exemple de l'expression figée « *la moutarde lui monte au nez* », dont il postule que « *Le sens "ordinaire" des mots de cette phrase ne permet pas de conclure que la phrase dans son*

*ensemble signifie que l'on parle d'une personne qui se fâche. Nous dirons que cette phrase n'a pas de lecture compositionnelle.* » (Gross, 1996 :11).

Or, d'autres expressions peuvent avoir deux lectures : l'une opaque et l'autre transparente. L'auteur donne l'exemple avec l'expression figée « *Les carottes sont cuites* ». Au sens compositionnel (transparent), elle signifie que les légumes sont cuits, au sens non-compositionnel (opaque), elle signifie que la situation est désespérée.

Il faut souligner que ce critère indique un haut degré de figement, et qu'il est par conséquent, absent de certaines expressions figées catégorisées comme relativement figées comme les collocations, les formules de politesse et certains proverbes :

L'opacité a été longtemps considérée comme le critère absolu du figement : *manger les pissenlits par les racines, prendre le taureau par les cornes*, etc. Le résultat, c'est que la transparence est de ce fait exclue, ce qui n'empêche pas que le nombre d'unités polylexicales non opaques soit considérable : *une heure de grande écoute, un soldat de deuxième classe, une offre publique d'achat, la clause de la nation la plus favorisée*, etc. Devant un tel constat et tenant compte de séquences comme *briser la glace/la glace brisée*, qui acceptent de fonctionner comme les séquences libres en admettant le passif sans que le sens littéral soit nécessairement activé, on a commencé à s'orienter vers une position plus nuancée : l'opacité, tout en étant une caractéristique des séquences figées, n'en est pas pour autant un élément définitoire. (Mejri, 2005 : §30).

Ainsi, l'opacité sémantique est considérée comme un paramètre essentiel du figement, sans être présent dans toutes les expressions figées.

### **3.3 Le blocage des propriétés transformationnelles**

Il est question ici du figement syntaxique de la séquence figée, « *quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type* » (Gross, 1996 : 154). Dans le figement syntaxique, les propriétés transformationnelles (la nominalisation, la passivation, clivage...) sont limitées ou même disparaissent complètement. Ce type de figement ne doit pas être séparé du figement sémantique (l'opacité sémantique). Le figement syntaxique par blocage des propriétés transformationnelles s'applique aussi au niveau des paradigmes synonymiques : les expressions figées ne supportent pas les substitutions d'éléments sémantiquement apparentés (Lamiroy, 2010 : 17-18). Ainsi, comme le résume Gross (1996 : 13) : « *le figement est un phénomène qui transcende ce qu'on appelle généralement les différents niveaux de l'analyse linguistique et qu'une description qui ne serait que syntaxique ou sémantique ne retiendrait qu'une partie des faits.* ».

Dans ce sillage, Svensson (2002 : 778) évoque le critère de l'inflexibilité, qui au-delà des blocages des propriétés transformationnelles de Gross, traite des contraintes au niveau du changement générique, numérique et temporel. L'auteur pose que nous avons affaire à un figement lorsqu'on ne peut pas faire des modifications du genre, du nombre et du temps et donne l'exemple suivant : « faire les lois », « la carotte est cuite ».

### 3.4 La non actualisation des éléments

Ce critère prolonge les deux précédents et constitue la condition nécessaire pour la définition de la locution : « *on peut parler de suite composée quand aucun des éléments lexicaux constitutifs ne peut être actualisé.* » (Gross, 1996 : 13).

L'actualisation consiste à inscrire un prédicat dans son contexte. Ainsi, un verbe est actualisé lorsqu'il est conjugué. Cependant, ceci n'est valable que dans les séquences libres et non dans les séquences figées, car l'actualisation aboutit à la création d'un nouveau sens. Gross (*ibid.* : 14) donne l'exemple de la locution verbale *prendre une veste* : la lecture compositionnelle permet l'actualisation du complément prépositionnel *veste* :

*Paul a pris (une, sa cette, la) veste*

Tandis que dans la suite figée (= il a subi une défaite) :

*Ce candidat a pris une veste*

Ce critère cristallise le critère du sens non-compositionnel des expressions figées : la référence extralinguistique de *veste* est bloquée.

### 3.5 L'archaïsme

Certaines expressions figées peuvent contenir des archaïsmes, témoins d'une histoire passée, rappelant des faits historiques, religieux, mythologiques... Ainsi, « *le figement représente l'insertion d'une langue dans l'histoire* » (Gaatone, 1984). Ces archaïsmes gardent le sens ancien, la tournure d'avant et même la forme ancienne, comme ces expressions d'origine latine gardées telles qu'elles : *sin quoi nunc, hic et nunc* ... ou encore les constructions de l'ancien français dépourvues de l'article.

### 3.6 L'idiomaticité

Ce critère mesure le degré de figement d'une expression. Il est lié au critère de l'opacité sémantique car l'idiomaticité renvoie aussi à la non-compositionnalité du sens.

L'expression idiomatique ou idiome est donc opaque du point de vue du sens. Il y a une solidarité entre la forme et le contenu, ce que Mejri (2010) appelle « *la fixité idiomatique* ».

L'idiomaticité réfère aussi à ce qui caractérise une langue et à ce qui demeure intraduisible d'une langue à autre. D'ailleurs, l'idiotisme est défini comme suit :

une séquence que l'on ne peut pas traduire terme à terme dans une autre langue, sans pour autant qu'elle soit contrainte dans la langue en question ni sur le plan syntaxique (les transformations habituelles sont possibles) ni sur le plan sémantique (le sens est compositionnel et non opaque). » (Gross, 1996 : 6).

Pour Greimas (1960 : 42), « *est idiomatique tout ce qui est propre à une langue* ». Les expressions idiomatiques sont donc imprégnées de la culture d'une langue et des usages qu'en font ses locuteurs.

### **3.7 La lexicalisation**

L'intégration de l'expression figée dans le dictionnaire est une reconnaissance de son statut, ce que González-Rey nomme l'« *institutionnalisation* ». Ceci est l'aboutissement d'un processus de reproduction et d'usage.

### **3.8 La mémorisation**

La mémorisation est un critère clef dans la sélection de notre corpus. Il intervient lorsque la suite de mots concernée n'est pas catégorisée dans le dictionnaire en tant qu'expression figée, mais seulement enregistrée dans la mémoire discursive des locuteurs en tant qu'une suite de mots indissociable ayant un sens bien déterminé. La mémorisation est donc un critère de reconnaissance de certains « figements » et de leurs détournements éventuels. Cet aspect n'est alors pas à négliger car il est l'une des conditions pour qu'une expression figée soit candidate au détournement : « *Le détournement (implique par conséquent), à la fois le figement et la stéréotypie puisque seule une locution fixe de notoriété générale, peut se prêter au détournement* » (Schapira, 1999 : 145).

Indépendamment de cela, la mémorisation des expressions figées est un critère qui touche l'ensemble du champ de la fixité. Sablayrolles écrit à ce sujet :

Quand on parle d'expressions figées, on songe surtout à un stock d'unités polylexicales au sens souvent opaque ou du moins pas complètement compositionnel, héritées du passé et qu'il faut apprendre au coup par coup, comme on apprend les lexies simples.

Par ailleurs, comme nous y avons fait précédemment allusion, la mémorisation est favorisée par la forme même de l'expression figée « *ornée comme elle est d'allitérations, de*

*rime et de rythme* » (Schapira, 1999 : 72). Cette caractéristique des figements d'être mémorisés en fait des objets discursifs à potentiel dialogique interdiscursif<sup>45</sup>. De plus, cette dimension mémorielle donne au figement une plus large portée car il embrasse un grand nombre d'énoncés appartenant au patrimoine culturel d'une même communauté linguistique.

### **3.9 Le défigement**

Le défigement est identifié notamment par Mejri (2002, 2005 ; 2009) Gross (1996) et Leclerc (2006) comme un critère définitoire du figement. Le défigement est le contraire du figement et consiste à désolidariser l'expression figée, à rompre ses contraintes formelles et sémantiques, comme l'explique à juste titre Mejri (2009 : 158) :

Si on considère que le figement est un processus par lequel des formations syntagmatiques voient leur syntaxe interne se fixer en corrélation avec une signification globale (franchir le Rubicon), on peut en tirer les traits définitoires suivants : une fixité formelle (un fait divers, un cordon bleu) et une globalité sémantique (prendre le large, passer l'arme à gauche). [...] Ainsi le défigement serait-il le corollaire de ces deux traits définitoires des SF [Séquence Figée ; W.D.]. Toute atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique des SF serait considérée comme un défigement [...].

Le critère de défigement est aussi essentiel que les critères sémantiques et transformationnels. Il est considéré comme un indice de figement : une expression ne peut être défigée que si elle a été préalablement figée, c'est-à-dire fixée dans la langue et emmagasinée dans la mémoire des usagers. Le défigement n'intervient que sur une séquence figée, par conséquent il est considéré comme le *corollaire* du figement (Mortureux, 2003 : 19), en ce sens qu'il ne peut y avoir de figement sans défigement et vice-versa. Le défigement peut être inconscient et se manifester sous formes de lapsus, comme être volontaire et pleinement réfléchi, donnant lieu à des jeux de mots, des pastiches, des détournements... visant des effets divers.

L'inventaire, non exhaustif, des critères du figement a permis de voir l'hétérogénéité des critères et donc des figements. Ce qui en ressort est que le figement est déterminé par plusieurs facteurs (linguistique, discursif et cognitif), et qu'il est surtout de degré variable, rendant son champ plus étendu et son repérage plus difficile.

## **4. Le figement : un continuum de notions**

L'hétérogénéité des points de vue, des conceptions, des critères de définition, nous conduit vers une conception du figement sous forme d'un continuum de notions :

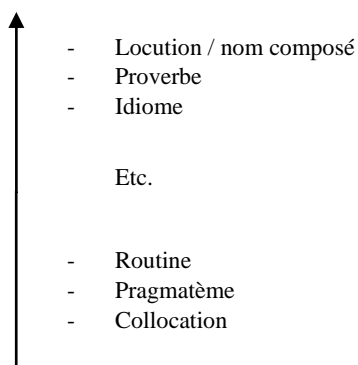
---

<sup>45</sup> Voir chapitre 8, section (2.2).

Un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...] le figement peut n'être que partiel, ce qui suppose des degrés dans le processus (fait divers est plus figé que fait historique). Cela suppose donc également un continuum entre séquences libres et séquences contraintes (Neveu, 2004 : 6).

Ci-dessous, un schéma qui résume cette conception « souple » du figement allant des formes les moins figées (routine...) au plus figées (locution...) :

Figement (lexie)



Liberté (énoncé libre)

Nous avons mis en lumière l'une des caractéristiques majeures du fonctionnement et de la définition du figement, en l'occurrence le défigement, entendu comme une suspension des contraintes lexico-sémantiques et morphosyntaxiques, aboutissant à la création d'un sens discursif à partir de la locution originelle. Cette modification d'un énoncé antérieur plus ou moins figé, sera développée dans le chapitre suivant, sous une autre dénomination, celle de détournement.

# Chapitre 07 : Le détournement, mise au point théorique

Dans le présent chapitre, nous allons nous intéresser au processus de « remise en liberté » des expressions figées. Ce processus est différemment dénommé en fonction des chercheurs et des points de vue adoptés. Plusieurs termes sont ainsi en concurrence pour rendre compte de ce phénomène : *défigement, détournement, allusion, palimpseste, stéréotypes et cliché, pastiche, jeu de mots...* Ces notions sont mises pour certaines dans des relations de synonymie comme pour le défigement, le détournement et l'allusion, et pour d'autres d'hyponymie, comme pour le cas du jeu de mots qui engloberait le défigement, le détournement et l'allusion, selon nombres d'auteurs (Mejri, Authier-Revuz, Sullet-Nylander, Fiala et Habert...).

Tout au long de ce chapitre, nous nous attacherons à définir ces notions susmentionnées, en nous appuyant sur différents auteurs. Nous expliciterons leurs points de différences et de ressemblances avec le concept de détournement et nous montrerons la pertinence du choix de ce dernier et son adéquation à notre objet d'étude. Par la suite, nous nous intéresserons aux mécanismes du détournement, en passant en revue les diverses classifications des chercheurs qui mettent en lumière les procédés à travers lesquels se fait la subversion des expressions figées. Ceci nous permettra d'avoir un arrière-plan méthodologique qui nous aidera à établir les catégorisations des divers types de détournements présents dans notre corpus. Enfin, nous nous pencherons sur l'aspect pragmatique du détournement et sur les fonctions communicationnelles liées à son usage dans des contextes variés.

## 1. Le détournement et ses parasynonymes

Dans le chapitre précédent, nous avons traité du figement et de ses caractéristiques, notamment formelles et sémantiques. Dans celui-ci, nous allons aborder les procédés à travers lesquels les contraintes du figement se voient dissipées : le sens opaque devient transparent, la solidarité des constituants se voit éclatée par diverses opérations linguistiques, ce que les spécialistes, suivant des cadres théoriques différents, appellent un détournement (Leroy, Bres), un défigement (Sullet-Nylander, Lecler), une allusion (Authier-Revuz), un stéréotype et cliché (Amossy et Herschberg-Pierrot), un palimpseste (Galisson). Nous commencerons par la définition du détournement, et suivront successivement celles de ses parasynonymes.

## 1.1 Le détournement

Nous devons signaler d'emblée que si la définition du détournement, comme subversion d'un énoncé plus ou moins figé, paraît aujourd'hui commune et acceptable, cela n'était pas le cas il y a quelques temps. En effet, l'usage du terme de détournement dans le domaine des études linguistiques n'allait pas de soi.

L'usage du concept de détournement, en tant que terme s'appliquant au domaine phraséologique est récent, même si son objet, lui, est bien plus ancien. Le terme de détournement n'aurait été introduit dans le domaine des études linguistiques que vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle par Bakhtine. Avant, ce terme n'était pas utilisé pour référer aux subversions linguistiques, comme le montre cette définition du TLFi<sup>46</sup> : « *Action de changer le cours, la direction initiale d'une voie* ».

De facto, il y a quelques années encore, il n'existait pas de définition linguistique bien circonscrite du détournement. Bakhtine voit dans le détournement linguistique un fonctionnement dialogique citationnel consistant à « *représenter les discours d'autrui* », dans un processus de reproduction de textes par des énonciateurs différents. Il utilise le terme de « détournement » comme un générique pour qualifier des procédés de citation et de reprises textuelles, comme l'explique (Bouillaguet, 1996 : 10) :

Le produit du détournement d'une œuvre ou d'un fragment appartient, selon Bakhtine, à une classe de textes dont la fonction consiste à représenter les discours d'autrui, qui se définissent par leur statut citationnel : produits par un énonciateur, ils sont reproduits par un autre. Ces textes ont en commun d'être des hybrides. Ils font partie d'ensembles qui sont eux-mêmes « *des pensées sur des pensées, une émotion sur l'émotion, des mots sur les mots, des textes sur des textes* ». On peut retenir deux grandes catégories : celle des hybrides romanesques qui assimilent les mots de l'autre en les reformulant dans une écriture adaptée à ce genre, et celle qui regroupe les textes supposant l'existence de la stylisation dont il vient d'être question, c'est-à-dire d'une réorganisation caricaturale, visant à produire un pastiche ou une parodie

Cette idée de base d'un fonctionnement dialogique du détournement, c'est-à-dire la nécessité d'une référence à un « avant » discursif sur lequel il s'appuie pour se former, est instituée par Bres, qui concède au détournement le statut de *marqueur* de dialogisme opérant un « dialogue » avec un énoncé antérieur (Bres in Détrie et al., 2001 : 88), aux côtés d'autres marqueurs attestés de dialogisme tels que la *négation* et l'*opposition*.

Leroy (2005), se saisit de ce concept en menant une étude dialogique des détournements dans les titres de presse. Elle le définit comme un « *procédé discursif consistant à produire un énoncé reprenant certaines marques linguistiques d'un autre*

---

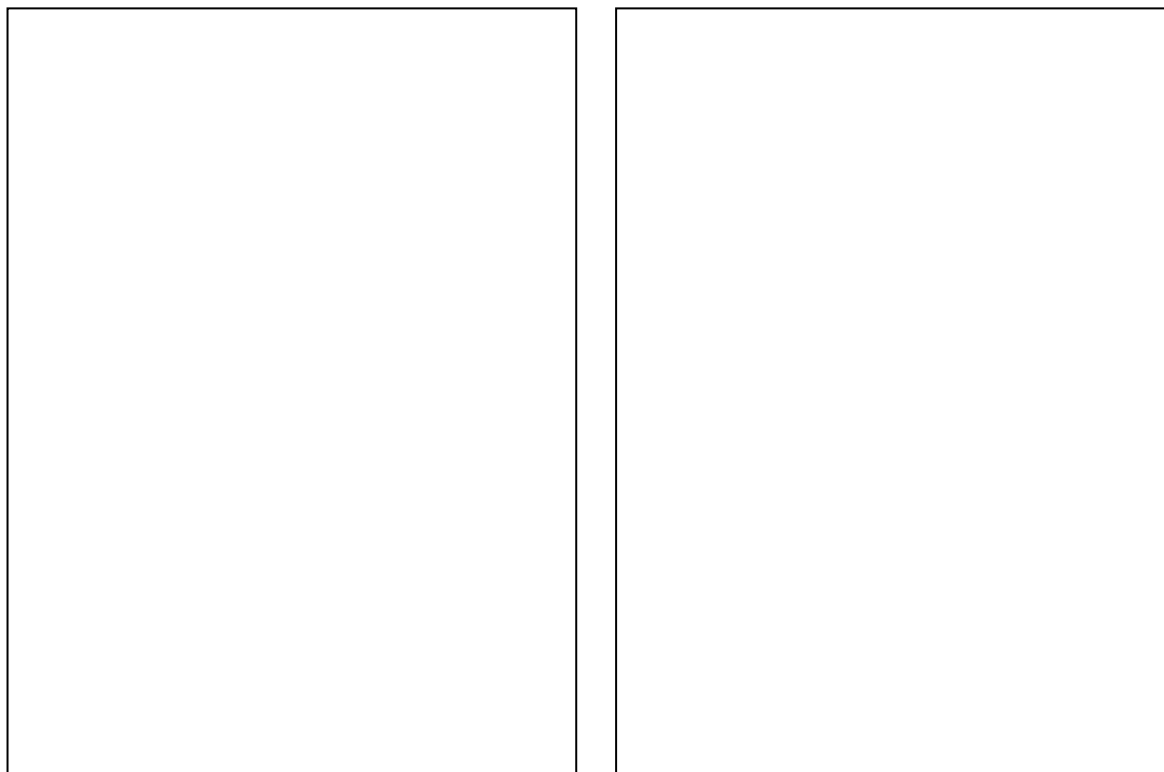
<sup>46</sup> <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?33;s=1972026690>



*énoncé, de façon à ce que celui-ci soit reconnaissable mais sans pour autant le reproduire à l'identique.* » (2005 : 211).

Cette définition de Leroy met en exergue une caractéristique fondamentale du détournement : la nécessité d'une reproduction ressemblante de l'énoncé cible, sans que le détournement soit confondu avec l'énoncé originel. Ainsi, il doit y avoir entre les deux un écart formel et sémantique. Le détournement opère des modifications linguistiques et/ou pragmatiques sur un énoncé plus ou moins figé. Ces transformations sont réglées de sorte qu'elles ne soient pas trop éloignées du support originel afin que la mise en relation entre les deux puisse se faire. Ainsi, le détournement a son propre marquage, son propre mécanisme.

Un autre point important est que le détournement ne porte pas que sur le verbal mais peut aussi toucher l'iconique : « *Le détournement, à la différence de la plupart des marqueurs dialogiques, peut se réaliser non seulement sur du verbal, mais également sur de l'iconique* » (Bres et al., 2019 : 144). Ci-dessous un exemple de détournements<sup>47</sup> du tableau de la Joconde de Léonard de Vinci :



Cette opération de reproduction déformée d'un discours autre, rappelle, comme nous l'avons évoqué, d'autres procédés : défigement, parodie, palimpseste, pastiche, allusion, intertextualité. Nous allons tenter de les définir séparément et de les contraster avec celui du

---

<sup>47</sup> <https://www.pinterest.fr/asmeyernews/d%C3%A9tournement/>

détournement. Nous évaluerons ainsi la pertinence de la notion de détournement par rapport à notre objet d'étude.

## 1.2 Le défigement

De critère définitoire du figement, tel que nous l'avons défini dans le chapitre précédent (section 3.9), le défigement est devenu au fil des années un concept méthodologique incontournable de la phraséologie. Si, le figement a fait l'objet de plusieurs travaux dans le domaine phraséologique sous l'angle lexico-sémantique et morphosyntaxique, le défigement, lui, a été relégué au second plan car cantonné dans son rôle de critère définitoire du figement, et non considéré comme un procédé de création lexicale à part entière (Mejri, 2009, 2013).

Des recherches plus récentes l'ont remis au goût du jour en précisant son statut théorique et le définissant comme un concept méthodologique central dans l'étude de la phraséologie. Ainsi, s'est-on rendu compte que le figement et le défigement sont deux faces d'une même pièce, où l'un présuppose l'autre : « *la notion intéressante, et par laquelle celle de "figement" est apparue, c'est le "défigement"* », écrit Rey (1997 : 339). De fait, un figement n'est que le résultat d'un défigement qui aura duré dans le temps.

L'on retrouve cette définition du défigement dans le dictionnaire de Charaudeau et Maingueneau :

Le défigement, opération inverse [par rapport au figement], consiste à rendre leur liberté combinatoire et leur valeur sémantique propre aux composants d'une expression figée. Il n'a pas la même portée que le figement. Celui-ci paraît une tendance générale, partiellement contrôlée seulement, de l'évolution de la langue. Le défigement, au contraire, semble relever d'une opération consciente et volontaire du sujet locuteur, qui vise un effet expressif par la remotivation de propriétés sémantiques et syntaxiques que le figement avait effacées. De nombreuses pratiques langagières en relèvent, à commencer par le calembour, mais aussi toutes les formes de détournement des unités phraséologiques qu'on rencontre dans... (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 262).

De manipulation subversive d'une expression figée, par une manœuvre lexicale ou morpho-syntaxique, le défigement a tout de suite été rapproché des jeux de mots. Cette transformation du signifiant du figement est vue comme une activité ludique :

L'intérêt d'un tel rapprochement est d'abord de nature linguistique : il permet de montrer comment les SF [séquence figée] de par leurs particularités formelles appellent des manipulations de nature à détruire la solidarité de leurs constituants ; il met aussi en lumière les niveaux sémantiques qui structurent la SF. Par ailleurs, il met en relief les potentialités ludiques de toute unité polylexicale et, par conséquent, fournit l'occasion de déterminer un parcours ludique variant en complexité et en richesse d'un emploi à un autre, différent de celui des unités unilexicales. (Mejri, 1997 : 75).

Le jeu de mot contribue à révéler le potentiel ludique des unités polylexicales, qui varie en intensité et en complexité suivant le type de procédé de jeu de mots utilisé.

### 1.2.1 Le défigement et le jeu de mots

Les chercheurs sont pour la plupart assez d'accord avec ce classement du défigement au sein des jeux de mots. Lecolle (2015 : 238) définit le défigement comme un « *cas de jeu de mots basés sur une remotivation d'énoncés figés* ». Sullet-Nylander (2005 : 248) synthétise à ce sujet : « *Dans nos travaux antérieurs sur les jeux de mots (1998-2013), nous avons considéré que tous les cas de défigements relèvent de la catégorie plus vaste du jeu de mots, quel que soit le processus de substitution utilisé* ».

Charaudeau classe le défigement comme un procédé humoristique jouant avec le système linguistique, dans le cadre global du phénomène de l'humour, qu'il définit comme un terme générique, englobant des catégories discursives et linguistiques. C'est dans cette dernière catégorie qu'il insère le défigement :

Les procédés linguistiques relèvent d'un mécanisme lexico-syntaxico-sémantique qui concerne la forme des signes et les rapports forme-sens. Ils jouent, tantôt, sur le seul signifiant (calembours, contrepèteries, palindromes, mots valises et autres défigements), tantôt, sur le rapport signifiant-signifié (homonymie, polysémie, jeu sur les isotopies). (Charaudeau, 2006 : 23-24).

Lecler (2006 : 149) quant à elle, rapproche le défigement du jeu de mots, selon le principe que les deux phénomènes mettent en œuvre une variation par rapport à un modèle préexistant. Ce modèle dont le défigement prend ses distances est le figement : « *Le défigement est un jeu de mots qui repose sur le principe de reconnaissance d'un figement préalable. Il ne se révèle tel qu'il est que dans une prise de distance par rapport à cette antériorité.* » (Lecler, 2004 : §8). Le défigement relève de la variation par rapport à une norme que constitue le figement linguistique. En cela, il relèverait d'une étude discursive puisque la variation est du côté de la parole, du discours :

Il est une pratique discursive qui consiste à créer un nouvel énoncé (ou fragment d'énoncé) à partir d'un figement antérieur mémorisé. Ce faisant, il fait apparaître un différentiel de valeurs entre l'énoncé figé et l'énoncé réalisé. Ce différentiel entraîne, dans la production de sens, la création de deux cohérences discursives. (Lecler, 2006 : 161).

Pour Lecler, le défigement se construit à partir d'un figement préalable. Il prend ses distances de ce dernier en créant un « *différentiel de valeur* », ce qui donne lieu à la création d'un nouvel énoncé (le défigement), faisant coexister deux cohérences discursives. Ce double-entendre est différemment dénommé en fonction des chercheurs et des obédiences

théoriques : *dédoublement des voix* dans la perspective dialogique et intertextuelle, *parcours interprétatifs multiples* (Rastier, 1997), *polysémie* (Duisit, 1978), *sens manifeste et sens latent* (Freud 1923/1967) et *double isotopie* (Grojnowski, 1997).

Deux éléments sont déterminants dans la définition<sup>48</sup> du défigement et plus globalement du jeu de mots et de l'humour : la nécessité d'un modèle de départ que l'on subvertit, et la production d'un deuxième énoncé (le défigement), tout en faisant entendre la *voix* du figement. C'est le fonctionnement prototypique d'un énoncé dialogique. Ce point sera développé dans le chapitre 8, section (2.2).

### 1.2.2 Défigement et détournement, une différence ?

Le défigement appelle et rappelle le figement, cela est incontestable au vu de son étymologie (le préfixe dé- issu du latin dis- qui signifie l'éloignement, la privation – la forme opposée au figement). Qu'est-ce qui le différencie du détournement ? D'après nos lectures, notamment de Lecler (2004 ; 2006), la différence tient au fait que le détournement s'applique sur des énoncés figés ayant un sens compositionnel, alors que le défigement ne porte que sur des énoncés figés, avec un sens opaque :

La problématique du défigement est proche de celle du détournement, mais elle diffère en ce que le détournement s'appuie sur un énoncé sémantiquement littéral où l'énonciateur antérieur est facilement repérable (Leroy analyse ainsi *Et puis il y a Frida, Clim et Châtiment, Liberté, activité, maternité*) alors que le défigement, comme son nom l'indique, prend appui sur une expression figée dont le sens est opaque et où l'énonciateur originel est moins nettement identifiable (car souvent fondu dans la *doxa*). (Lecler, 2004 : §17).

Ainsi, le détournement concerne des énoncés sémantiquement littéraux dont l'énonciateur antérieur premier e1 est facilement repérable, tandis que le défigement s'appuie sur des expressions figées dont le sens est opaque et dont l'énonciateur originel e1 est moins identifiable.

Par ailleurs, Lecler (2006), voit dans le défigement un fait général touchant tous les figements avec un sens opaque ou transparent, et le détournement un fait particulier, touchant exclusivement les énoncés littéraux. Par conséquent, le défigement engloberait le détournement :

le défigement peut s'effectuer sur tout ce qui participe à un quelconque type de figement : maxime, locution, aphorisme, proverbe, chanson, etc. Dans cette acception, notre objet d'étude [le défigement] engloberait le détournement ; ce dernier ne serait qu'une partie, la plus repérable ou lisible, du processus qui nous intéresse. (2006 : 165).

---

<sup>48</sup> Voir *infra* (section 1.3).

En d'autres termes, le défigement s'applique à des figements linguistiques et le détournement à des figements culturels, tels que distingués par Sullet-Nylander :

Nous avons appelé figement linguistique, une expression, locution ou phrase figée dont on ne peut changer les termes sans changer le sens et de facto produire divers effets de sens, et figement culturel des énoncés (plus ou moins) mémorisés, des références culturelles : titres de livres, de films, des phrases entières extraites de chansons, de poèmes ou de divers textes connus d'un grand nombre de francophones (2005 : 117).

Or, Leroy (2004) analyse sous la dénomination de détournement, des expressions idiomatiques, des noms propres, des titres d'œuvres, des locutions ... ainsi que des énoncés extraits du discours public, à l'exemple des phrases extraites des discours des politiques, qui ont attiré l'attention pour telle ou telle raison, et qui ont subi dans la suite de leur production immédiate ou différée un détournement :

Un détournement, dans un discours de la sphère publique, peut cependant se construire sur un énoncé de moindre notoriété, pourvu qu'il puisse être reconnu, ce qui implique qu'il ait été d'une façon ou d'une autre médiatisé, et qu'il soit peu ou prou *mémorable*. (Bres et al., 2019 : 140).

Le détournement peut ne pas se faire dans l'immédiat de la production du discours. Pour cela, il faut que l'énoncé en question ait été mémorisé. Leroy (2004) ainsi que Bres et al. (2019), ont analysé le détournement d'une phrase d'Alain Juppé « *Je me sens droit dans mes bottes* », prononcée en 1995, en réponse à un fort mouvement de contestation sociale de la politique qu'il menait en tant que premier ministre. Huit ans après, à l'occasion du procès du financement illégal du parti RPR (Rassemblement Pour la Politique), le 29/09/2003, Libération, titre dans sa Une : Juppé : *droit dans son box*, détournant l'énoncé antérieurement tenu en 1995.

Nous partageons cette conception de Leroy (2004) et de Bres et al., (2019) qui ne cantonnent pas le détournement à des figements culturels mais l'élargissent aux discours de la sphère publique, si tant que ceux-ci soient *mémorables*. Les détournements doivent être inscrits dans la mémoire discursive des locuteurs, appartenir à un « déjà-dit » :

Les discours détournés, pour pouvoir appartenir à la mémoire discursive doivent relever de la culture populaire ou de la culture savante : ce sont massivement des adages et autres formes sentencieuses, des slogans, des titres d'œuvres littéraires ou cinématographiques, ou des énoncés célèbres qui font l'objet de détournement. (Bres et al., 2019 : 140).

Pour cette raison, nous avons choisi le concept de détournement pour rendre compte des énoncés détournés de notre corpus, composé de figements linguistiques, de figements culturels et d'énoncés mémorisés. Dans cette conception et suivant Leroy, le détournement engloberait le défigement.

### 1.3 Le jeu de mots

Le jeu de mots fait partie d'une catégorie plus globale qu'est l'humour (Charaudeau, 2006 ; 2011). L'humour exploite le principe de subversion et de variation par rapport à une norme préexistante. Cette norme peut être linguistique ou culturelle (conventions et rituels).

Comme son hyperonyme, le jeu de mots se réfère et se définit par rapport à un « avant », à partir duquel il prend forme et sens. Il a donc un fonctionnement basé sur une mise en relation indispensable avec un avant discursif : « *Le jeu de mots établit un rapport entre un énoncé antérieur attendu (fixe en langue, mémorisé par les locuteurs) et un énoncé produit effectivement (ludique et déviant sémantiquement).* » (Lecler, 2006 : 161).

En effet, le jeu de mots est catégorisé comme une des « *formes non marquées de l'hétérogénéité montrée* » (Authier-Revuz, 1984 : 108). Dans ce sillage, le détournement vient prendre place comme un hyponyme du jeu de mots. Sont-ils identiques ?

#### 1.3.1 Le détournement et le jeu de mots

Le détournement est défini comme un jeu de mots. Un avis que partage nombre de chercheurs. À ce sujet, Jaki (2015 : 246) constate que : « *Dans la recherche sur l'humour verbal, le détournement phraséologique est – presque automatiquement – traité comme une forme de jeu de mot* ». C'est la conception la plus partagée, sans faire l'unanimité pour autant, considérant le défigement ou le détournement comme des jeu de mots.

Suivant le même fonctionnement, le détournement nécessite et présuppose un « *avant* ». Les deux ne prennent sens que dans une cohérence discursive dialogique. Quelle en serait la distinction à faire entre les deux ? Dans Bres et al. (2019 : 146), il est posé qu'à la différence « *du jeu de mots qui fait entendre d'autres mots de la langue, le détournement fait entendre d'autres énoncés du discours.* ». Illustrons par un énoncé tiré de notre corpus où coexistent les deux cas de figure :

#### **Énoncé S-T (92) : 07/08/2018**

*Par Sidi El Khier ! Deux nouveaux Seins à Sétif !*

#### **19 dans l'œil de tous les Boumartou !**

Nous catégorisons comme pur jeu de mots le mot « Seins » dans la suite : « Deux nouveaux Seins à Sétif ». « Seins » fait entendre par homophonie « Saints », car nous avons l'indication dans le cotexte du sous-titre « Par Sidi El Khier », qui sont des saints de la région de Sétif. Tandis que dans la deuxième partie du sous-titre (E) : « **19 dans l'œil de tous les**

**Boumartou !** », nous avons un détournement car cet énoncé (E) fait entendre, par traduction et substitution des adjectifs numéraux, un autre énoncé (e) « 5 dans tes yeux », une formule stéréotypée d'origine arabe, utilisée pour se protéger du mauvais œil.

Ainsi, comme son nom l'indique, le jeu de mots, joue avec les mots en faisant entendre des homonymes, des paronymes d'un autre mot à travers par exemple des calembours, alors que le détournement fait entendre des discours : détourner une citation, un proverbe..., fera résonner l'intégralité de l'énoncé sous-jacent. Le détournement est un phénomène discursif alors que le jeu de mots est un fait linguistique, il dépend des ressorts de la langue. Le détournement implique le discours et mobilise l'interdiscours.

## 1.4 La parodie

La parodie est une notion très ancienne : du latin *parôdia*, composé de *ôdé*, « le chant », et de *para*, « le long de », « à côté », elle tire son origine des premières imitations que faisaient les rhapsodes des textes antiques.

Genette développe dans *Palimpsestes* (1982) une série d'hypothèses sur la signification de la parodie : simples modifications de *diction* du texte épique par les rhapsodes, modifications *textuelles* minimales qui lui donneraient une autre signification, modifications *stylistiques* qui feraient passer du registre noble à un registre familier, enfin traitement en style épique (noble) d'un sujet bas et risible. Ces conjectures sur la parodie s'appuient sur le principe que la parodie concerne toujours l'épopée, comme en témoignent les textes grecs anciens (Sangsue, 1994 : 14). Dans son traité sur les tropes, Dumarsais (1730/1811) définit la parodie comme un poème dans lequel les vers d'une œuvre sont détournés et tournés en ridicule :

Parodie signifie à la lettre un chant composé à l'imitation d'un autre ; et, par extension, on donne le nom de parodie à un ouvrage en vers dans lequel on détourne, dans un sens railleur, des vers qu'un autre a faits dans une vue différente (Dumarsais, 1730/1811 : 190).

La parodie a évolué et s'est appliquée à des *formes brèves* comme le proverbe, la maxime, la sentence, l'aphorisme, etc. Genette (1982 : 44) note à cet effet que « *Tout énoncé bref, notoire et caractéristique est pour ainsi dire naturellement voué à la parodie* ».

Genette (*ibid.* : 19) classe la parodie, aux côtés du *pastiche* et du *travestissement*, comme des « *genres officiellement hypertextuels* ». Un hypertexte est défini par ce même auteur comme « *tout texte dérivé d'un texte antérieur par transformation [...] ou [imitation]* » (*ibid.* : 16). Une relation hypertextuelle de *transformation* ou d'*imitation* unit un texte B,

l'« *hypertexte* » à un texte antérieur A, l'« *hypotexte* », suivant des régimes ludiques, satiriques et sérieux. À ce niveau, une distinction s'impose entre ces deux relations d'hypertextualité.

Pour Genette (*ibid.* : 14-15), il s'agit d'une différence de degré : une *transformation* est une « *transformation tout court* » et une *imitation* est une « *transformation indirecte* ». Le processus de l'*imitation* est plus complexe car il suppose la constitution préalable d'un modèle de compétence générique (thématique et formel) capable d'engendrer un nombre indéfini de performances mimétiques, c'est-à-dire produire un nouveau texte, alors que la *transformation* est plus *simple* et *directe*, et consiste simplement à transposer l'action du texte A dans une autre époque<sup>49</sup>. Hutcheon (1981 : 143), de son côté, détaille le fonctionnement de la parodie ainsi :

Au niveau de sa structure formelle, un texte parodique est l'articulation d'une synthèse, d'une incorporation d'un texte, parodié (d'arrière-plan) dans un texte parodiant, d'un enchâssement du vieux dans le neuf. Mais ce dédoublement parodique ne fonctionne que pour marquer la différence : la parodie représente à la fois la déviation d'une norme littéraire et l'inclusion de cette norme comme matériau intériorisé.

La parodie est donc bâtie sur cette propriété de *transformation* d'un modèle préexistant. La parodie est de l'ordre de la transformation subversive d'un texte : « *La parodie peut être destinée [...] à deux fonctions littéraires tout à fait opposées : à maintenir ou à subvertir une tradition.* » (*ibid.* : 152).

D'ailleurs, le terme parodie a une connotation péjorative. C'est-ce que nous lisons dans Sangsue (1994 : 7), qui en fait un synonyme de « caricature » :

L'usage populaire donne couramment au mot de « parodie » une signification restrictive et péjorative, celle d'« imitation trompeuse », de « simulacre » [...] Dans le discours lettré ou scolaire, la parodie a un sens plus large, mais tout aussi péjoratif, assez bien résumé par cette définition « par analogie » du *Trésor de la langue française* : « imitation grossière qui ne restitue que certaines apparences. Synon., caricature ».

---

<sup>49</sup> Dans *Palimpsestes*, Genette prend l'exemple suivant pour illustrer la différence entre *transformation* et *imitation* : « La transformation qui conduit de l'*Odyssee* à *Ulysse* peut être décrite (très grossièrement) comme une transformation *simple*, ou *directe* : celle qui consiste à transposer l'action de l'*Odyssee* dans le Dublin du XXe siècle. La transformation qui conduit de la même *Odyssee* à l'*Énéide* est plus complexe et plus indirecte, malgré les apparences (et la plus grande proximité historique), car Virgile ne transpose pas, d'Ogygie à Carthage et d'Ithaque au Latium, l'action de l'*Odyssee* : il raconte une toute autre histoire (les aventures d'Énée, et non plus d'Ulysse), mais en s'inspirant pour le faire du type (générique, c'est-à-dire à la fois formel et thématique) établi par Homère dans l'*Odyssee* (et, en fait, également dans l'*Iliade*), ou, comme on l'a bien dit pendant des siècles, en *imitant* Homère. L'*imitation* est sans doute elle aussi une transformation, mais d'un procédé plus complexe, car - pour le dire ici d'une manière encore très sommaire- il exige la constitution préalable d'un modèle de compétence générique (appelons-le épique) extrait de cette performance singulière qu'est l'*Odyssee* (et éventuellement de quelques autres), et capable d'engendrer un nombre indéfini de performances mimétiques. Ce modèle constitue donc, entre le texte imité et le texte imitatif, une étape et une médiation indispensable, que l'on ne retrouve pas dans la transformation simple ou directe. » (Genette, 1992 : 14-15).



C'est-ce qu'explique ce même auteur (*ibid.* : 9) en citant Freud (1930 : 308-310) *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient* :

La parodie passe pour dévaluer les objets qu'elle prend pour cible. Freud la situe, avec la caricature et le travestissement, parmi les moyens de tourner au comique quelqu'un ou quelque chose par des « procédés de dégradation » : « rabaisser ce qui est haut placé », remplacer « ou les personnages haut placés ou bien leurs faits et gestes par des personnages ou par des gestes d'un ordre inférieur »

La parodie est donc subversive et péjorative et se définit par cette propriété de moquerie. C'est à ce niveau qu'elle est différenciée du détournement : « *Le détournement rencontre ici la "parodie", mais s'en distingue en ce qu'il ne repose pas sur la moquerie définitoire de celle-ci.* » (Bres et al., 2019 : 144).

## 1.5 Le pastiche

Le mot pastiche vient de l'italien *pasticcio* signifiant pâté. Il renvoyait à un ensemble d'imitations formant un ensemble cohérent mais hétérogène. Pendant la Renaissance italienne, le terme était utilisé pour représenter des tableaux de peinture intégrant les imitations de différents peintres. Le terme a ensuite été utilisé en Italie à propos des opéras composés de morceaux d'œuvres différentes. « *Pastiche* » a intégré le vocabulaire pictural français au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le pastiche utilisé initialement dans le domaine pictural et musical, rejoint le domaine littéraire pour rendre compte des imitations stylistiques entre écrivains (le pastiche de Proust imitant Flaubert), pour finir dans le domaine cinématographique (Sorin, 2010 : 27-28).

Comme évoqué *supra*, le pastiche fait partie des « *genres officiellement hypertextuels* » (Genette, 1982 : 19). Contrairement à la parodie qui implique une *transformation* textuelle subversive, le pastiche implique la relation hypertextuelle de l'*imitation* d'un texte antérieur, mais une imitation particulière, car celle-ci touche le style de l'auteur, et a une visée ludique et non militante.

Aussi, le pastiche imite les procédés stylistiques d'un auteur ou d'un genre, tandis que la parodie reproduit le thème traité seulement. Le premier se définit par la forme, la seconde par le contenu. Les deux pratiques peuvent toutefois s'associer. Genette (*ibid.* : 165) cite comme cas de figure de cette association *les exercices de style de Queneau*.

Le détournement et le pastiche se distinguent par rapport à l'objet sur lequel ils s'exercent. Le détournement prend pour objet des énoncés plus ou moins figés, allant d'un

syntagme à un texte, tandis que le pastiche se consacre à l'imitation du style d'un auteur ou d'un genre littéraire.

Le pastiche se distingue aussi du détournement en ce qu'il cherche à se faire passer pour l'original : « [sa] fonction est d'“imiter” la lettre, met son point d'honneur à lui devoir littéralement le moins possible » (*ibid.* : 172), alors que le détournement laisse paraître des liens de parenté formels avec la source, et ne cherche donc pas à être confondu avec l'original. De fait, le détournement n'existe et n'a de sens que s'il est reconnu et distingué des discours pris pour cible. Enfin, le détournement n'est pas qu'une imitation à but ludique. Le détournement transcende cette fonction et porte des enjeux de subversion idéologique. Dans certains contextes, le détournement est un outil de contestation populaire, une arme politique. Nous traiterons de cette dimension dans la partie analytique du détournement (chapitre 8, section 3.2.2).

## 1.6 Le palimpseste

Pour Galisson (1993 : 43), le *palimpseste verbal* évoque « le parchemin dont le texte initial a été effacé, puis remplacé par un autre. », entrant en opposition avec le *palimpseste iconique* : tableau, qui par recouvrement, en parodie, ou en cache un autre. Le *palimpseste verbal* constitue une superposition de textes :

Un énoncé complet (auto-suffisant) ; ou un élément d'énoncé suivi, qui fait surépaissir, par rapport à l'énoncé complet ordinaire, ou dans la linéarité de l'énoncé suivi. Cette surépaisseur (implicite) est le produit du chevauchement : d'un sous-ensemble résultant de la déconstruction (délexicalisation) du sous-énoncé de base. (*ibid.*).

Le palimpseste repose sur le procédé de la délexicalisation considérée comme « une manière de revisiter, de rajeunir, “les clichés” » (*ibid.* : 45). La délexicalisation consiste à rendre un *groupement stable* en un *groupement libre* en désunissant une suite de morphèmes qui constituaient une seule et même unité lexicale. L'auteur donne l'exemple de l'expression figée « avoir un coup de cœur », qui a subi une délexicalisation donnant lieu à un slogan publicitaire « Savoie mon goût de cœur ! », valant les produits de la Savoie (fromages, vins, salaisons, fruits). Nous avons affaire ici à une substitution paronymique de deux phonèmes /g/ et /k/ dans les substantifs « coup » et « goût ».

La délexicalisation peut toucher plusieurs niveaux : morphologique, sémantique et syntaxique, tout en gardant assez de similarité avec l'énoncé antérieur pour que le récepteur puisse saisir le surcodage en jeu :

[un] surcodage plus ou moins subtil et réussi (c'est-à-dire plus ou moins bien venu en contexte, plus ou moins valorisant pour le message), est à la fois une marque de connivence, un clin d'œil complice, un brouillage sélectif. C'est donc ce qui donne aux interlocuteurs le moyen de se reconnaître, de baliser leur espace de communication. (*ibid.* : 44).

Le *palimpseste verbal* est notamment envisagé dans sa dimension culturelle, qui grâce à « la délexicalisation des « objets phraséologiques » [...], met en œuvre des « savoirs culturels » (ou « lexiculturels ») partagés » (*ibid.* : 42). Galisson situe les palimpsestes au sein de la *lexiculture*, concept renvoyant aux mots possédant une valeur culturelle forte, partagés par des natifs.

L'auteur ajoute plus loin (*ibid.* : 44) que « le *palimpseste verbal* est à la fois une “citation masquée” (par “altération”), qui appelle des souvenirs communs et une “porte didactique”, qui ouvre sur les formes de culture que privilégie la communication ordinaire. ». Cette définition du palimpseste comme une « citation marquée » le place dans le sillage du dialogisme et de l'intertextualité par le biais de « souvenirs » et de « produit résiduel » qu'il fait intervenir :

chaque palimpseste appelle, de manière tout à fait fortuite, une parcelle de “lexiculture”, sous forme de souvenirs parfois vagues et lointains, mais suffisants, en général, pour repérer, puis interpréter le phénomène d'effacement / recouvrement formel, à l'origine de la collision sémantique immanente au palimpseste. Selon toute vraisemblance, ce savoir minimal, nécessaire pour repérer le sens injecté dans le sur-énoncé, est un “produit résiduel” d'acculturation institutionnelle (*ibid.* : 52).

Comparé au détournement, le palimpseste est le procédé qui s'en rapproche le plus, en ce qu'il porte aussi sur de l'iconique et du verbal. En revanche, une distinction peut être faite entre le défigement et le palimpseste : ils se distinguent dans leur délimitation des unités verbales concernées par la délexicalisation. Pour Galisson, la délexicalisation touche des unités simples alors que dans le défigement, elle ne se fait que sur des suites polylexicales. Ceci nous amène à nous interroger sur le type d'unités qui peuvent subir un détournement : doivent-elles être polylexicales ? Nous sommes tentée de répondre par la négation car des noms propres unilexicaux, par exemple, peuvent être détournés. Nous donnons un exemple tiré de notre corpus :

### **Énoncé S-T (32) : 25/02/2019**

*Cachir-moi cette foule que je ne saurais voir !*

#### **Mou-Lièvre !**

Outre le détournement d'un vers de Molière tiré de son œuvre *Tartuffe* : (e) « Cachez ce sein que je ne saurais voir », ce sous-titre contient le détournement du nom propre « Molière » qui devient « Mou-Lièvre ». Nous avons donc un double détournement, de l'énoncé et de son énonciateur d'origine.

## 1.7 L'allusion

L'allusion est l'une des formes de l'intertextualité. Nous l'avons définie (chapitre 5, section 1.3.3) et analysée telle qu'elle apparaît dans notre corpus (voir chapitre 5, section 2.3).

L'allusion renvoie au fait que, certains mots ou tournures, éveillent dans l'esprit l'idée d'une personne ou d'un fait dont on ne parle pas expressément (TLFi). Authier-Revuz (2000) l'appréhende comme un fait langagier qui met en jeu l'énonciation et ses hétérogénéités dans un dire de l'emprunt, non explicite, à des mots d'*ailleurs*.

L'allusion se caractérise par ses degrés de marquage, allant de l'explicite, par le biais de marques typographiques explicites, comme les guillemets et l'italique, à l'implicite, par l'absence totale de signalement d'une *hétérogénéité énonciative*.

Généralement, l'allusion est présentée comme un synonyme du détournement. Or, l'allusion paraît être plus englobante que le détournement. Si les deux font résonner des *voix* et des discours d'*ailleurs* et portent sur des énoncés figés et non figés, leur modalité d'application n'est pas tout à fait la même.

Le détournement est du ressort de l'interprétation, sans aucune marque formelle, dépendant uniquement des connaissances du récepteur. Il ne touche que le signifiant de l'énoncé, tout en gardant une trace de la matrice originelle pour que le détournement soit reconnu en tant que tel. En revanche, l'allusion s'opère sur le signifiant et sur le signifié et peut recourir à des marques de citation et d'emprunt pour se signaler : « *on considèrera le détournement comme un type d'allusion portant sur le signifiant, et purement interprétatif en ce qu'il ne signifie pas par les marques traditionnelles d'emprunt (guillemets, italiques, etc.).* » (Bres et al., 2019 : 146).

## 1.8 L'intertextualité

Toutes les notions que nous venons de définir, et essayer de différencier du détournement, se rejoignent autour du concept de l'intertextualité, en ce qu'elles consistent toutes à introduire un texte dans un autre texte, car « *tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte* » (Kristeva, 1969 : 146). De fait, l'intertextualité est la « *propriété constitutive de tout texte* » et l'ensemble des « *relations* » explicites ou implicites « *qu'un texte ou un groupe de textes déterminé* » entretient avec d'autres textes (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 327).

Cette notion a été introduite par Kristeva en 1969, pour être appliquée au texte littéraire, et prolongée par Barthes, qui postule que :

Tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables [...] L'intertextualité est un champ général de formules anonymes, dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets » (Barthes, 1973, cité dans Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 328).

En revanche, Genette (1982 : 8) donne un sens restreint à l'intertextualité en l'inscrivant dans un champ plus vaste : la *transtextualité*. Il distingue quatre types de transtextualité :

1. L'intertextualité, qui suppose la présence d'un texte *dans un autre* (par citation, allusion...);

2. La paratextualité, qui concerne l'*entour* du texte proprement dit, sa périphérie (titres, préfaces, illustrations, prière d'insérer, etc.) ;

3. L'architextualité, beaucoup plus abstraite, qui met un texte en relation avec les diverses *classes* auxquelles il appartient (tel poème de Baudelaire se trouve en relation d'architextualité avec la classe des sonnets, celle des œuvres symbolistes, celle des poèmes, celles des œuvres lyriques, etc.) ;

4. L'hypertextualité, qui recouvre des phénomènes comme la parodie, le pastiche...

Enfin, Maingueneau (1984 : 83) distingue entre *intertextualité* et *intertexte*. Le premier est le processus, le système fait de règles implicites, le second, le résultat. Le premier, l'*intertextualité*, sous-tend le second, l'*intertexte*.

L'intertextualité implique la notion de texte, ses relations avec les autres textes ainsi que sa formation interne faite à l'aide d'autres textes. Le détournement est considéré comme une des formes de la manifestation de l'intertextualité :

le détournement est une forme de ce processus, qui se spécifie doublement : il concerne seulement la forme mise en mémoire des matériaux textuels ; le transfert s'effectue (le plus souvent) sur des petites unités : d'*énoncé* à *énoncé*, alors que l'intertextualité est transfert d'unités de rang supérieur : de *texte* à *texte*. (Bres et al., 2019 : 146).

Statuer sur l'intertextualité du détournement, nous amène à revenir sur la définition du figement qui peut concerner des genres de discours ou des types de textes. Le défigement comme le détournement interviennent sur des formes brèves, mais peuvent aussi toucher des

surfaces plus larges. Si l'on partage l'idée qu'il existe un figement textuel ou générique, alors le défigement ou le détournement textuel est tout à fait recevable.

Les éclairages notionnels des parasyonymes nous ont donné l'occasion de montrer les différences de chacun d'eux par rapport au détournement, qui rappelons-le, touche des énoncés figés et non figés, à conditions qu'ils soient mémorisés. Ainsi, le défigement s'en différencie en ce qu'il ne porte que sur des figements, l'allusion en ce qu'elle joue sur les deux faces du signe, la parodie en ce qu'elle a un côté moqueur, l'intertextualité, en ce qu'elle concerne des textes.

Ce petit parcours théorique, qui a notamment montré la complexité du phénomène des reprises discursives : du mot à la phrase, du texte au genre, en passant par le style auctorial, nous amène à nous interroger sur ses variations formelles et ses règles, car même la subversion suit un schéma propre.

## **2. Les mécanismes du détournement**

La présentation des parasyonymes du détournement a permis de voir que le phénomène que recouvre le détournement est étudié depuis longtemps et sous divers aspects et appellations. Des études sur leurs régularités formelles ont été entreprises des points de vue sémantique, morphologique, syntaxique..., et ont donné lieu à différentes classifications. Comment repérer ces régularités formelles ? Y-a-t-il des indices linguistiques ou autres à prendre en compte ? À quels niveaux se situent-elles ? phonétique, syntaxique, morphologique ... ?

Nous allons présenter ces classifications et essayer d'établir des ponts théoriques entre elles afin de parvenir à un modèle classificatoire qui puisse nous aider à repérer et à catégoriser les détournements de notre corpus. Nous allons mobiliser des classifications ayant porté sur le défigement, le palimpseste et le détournement, afin de mieux appréhender l'hétérogénéité de ce dernier. Rappelons que ces trois notions sont les plus proches les unes des autres – parmi celles qu'on a vues – et sont considérées par nombre d'auteurs, à l'instar d'Authier-Revuz et Bres, comme « synonymiques ».

### **2.1 Le repérage des détournements**

L'enjeu lorsqu'on s'intéresse au détournement est avant tout sa reconnaissance. Fiala et Habert (1989 : 89), ouvrent la voie dans ce champ, en travaillant sur le défigement, et déterminent deux types d'indices internes et externes pour son repérage :

Dans la reconnaissance d'un défigement, il y a toujours oscillation entre deux situations opposées. D'une part, une proximité formelle maximale avec la séquence figée, qui risque de ne pas laisser percevoir le poids sémantique renouvelé des éléments. Dans ce cas, le contexte seul, voire une connaissance extérieure de la situation, conduit à percevoir un défigement. À l'opposé, la présence d'indices formels, altérations orthographiques, jeux phonétiques, lexicaux, syntaxiques ou sémantiques attirent l'attention sur la phrase et favorisent la perception des doubles sens, mais ces altérations peuvent comme on l'a vu précédemment, aboutir à des énoncés tellement déformés qu'ils en deviennent incompréhensibles.

Ces indices internes renvoient à un marquage formel du défigement, et les indices externes, réfèrent à des données extralinguistiques comme les informations contextuelles. Ces deux types d'indices sont mobilisés dans deux situations opposées : un défigement très proche formellement de la séquence figée et un défigement différent de la séquence figée, car transformé linguistiquement.

Les classifications théoriques qui vont suivre sont diverses et variées et dépendent du point de vue adopté : morphosyntaxique, phonétique, sémantique ... Elles portent sur des corpus différents : presse et publicité.

## 2.2 Classification morpholexicale et sémantique

La classification théorique de Grunig (1990), en s'appuyant sur une analyse morpholexicale et sémantique des slogans publicitaires, identifie quatre procédés de défigement : la substitution, la multi-substitution, l'imbrication et la coexistence de deux interprétations.

- La substitution joue sur quatre niveaux différents : le niveau phonique, rythmique, sémantique, orthographique.
- La multi-substitution est caractérisée par « *plusieurs substitutions [...] simultanément opérées* » (*ibid.* : 129). Par exemple (*ibid.* : 131). :  
« *Quand les lessives délavent les couleurs trinquent* » (slogan) / « *Quand les parents boivent les enfants trinquent* » (expression figée).
- L'imbrication est conçue comme une « *expression-valise* » (*ibid.* : 131). La formule figée se trouve dans le slogan même. À l'exemple de « *Dolce Gervita* » qui contient en son sein « *dolce vita* ». Ainsi, « *Gervita* », produit vanté par « *Gervais* », coexiste avec « *dolce vita* ».
- La coexistence de deux interprétations en une seule et même forme. Elle repose sur le fait qu'une formule figée peut être « défigée » en retrouvant son sens littéral, sans perdre le sens figé. Par exemple : « *Entremont. De quoi en faire tout un plat.* » (*ibid.*

131-132). « Entremont » étant une marque de fromage, l'expression « faire tout un plat », est à prendre au sens littéral, adaptée au cotexte.

Nous allons observer maintenant une catégorisation basée que le matériau phonique et syntaxique.

## 2.3 Classification phonique et syntaxique

La classification de Galisson (1993), à travers l'étude du palimpseste sous un angle phonique et syntaxique, analyse le procédé de la délexicalisation :

La délexicalisation est une manière de revisiter, de rajeunir les clichés. Elle consiste à transformer un groupement stable en groupement libre, à désunir (par "regrammaticalisation") une suite de morphèmes qui formaient une seule et même unité lexicale. Le sur-énoncé qui naît de la manipulation du sous-énoncé de base (l'expression figée), ne représente alors que la partie émergée (ou immédiatement visible/audible) du PV. (*ibid.* : 45).

Pour cet auteur, la délexicalisation consiste à « *braver des interdits (afin d'en tirer certains bénéfiques), tout en prenant d'indispensables précautions.* » (*ibid.*). Ainsi, il s'agit en effet pour le destinataire, « de maquiller » un sous-énoncé (le plus souvent, par substitution d'un élément de celui-ci : phonème, morphème, etc.), de le détourner de son usage normé, « *tout en sauvegardant assez de traces de sa présence pour que le destinataire puisse le reconnaître (le palimpseste est fumigène par nature !)* » (*ibid.*), et superposer deux lectures : celle du sur-énoncé (occasionnelle) et celle du sous-énoncé (habituelle). Ces traces, sont pour Galisson de deux types : phoniques et syntaxiques (ou rythmiques). Il établit une typologie qui s'organise autour de quatre choix, deux par deux opposés : 1) la délexicalisation *avec* filiation phonique et 2) la délexicalisation *sans* filiation phonique. Nous présentons ci-dessous les principales catégories établies sans les illustrer. En effet, cette classification sera appliquée dans la catégorisation des détournements de notre corpus et sera donc illustrée par nos propres énoncés dans le chapitre 8 (section 3.1) :

### 1. Délexicalisation avec filiation phonique

#### 1.1 Sans modification :

##### 1.1.1 Par conservation à l'identique

##### 1.1.2 Par substitution homonymique

#### 1.2. Avec modification

##### 1.2.1 Par substitution paronymique

##### 1.2.2 Par suppression phonémique



- 1.2.3 Par adjonction phonémique
- 1.2.4 Par permutation phonémique, syllabique, ou morphémique
- 1.2.5 Par agglutination morphémique
- 1.2.6 Par fragmentation morphémique
- 2. Délexicalisation sans filiation phonique
  - 2.1 Sans déstructuration syntaxique
    - 2.1.1 Substitution d'un mot de même catégorie
    - 2.1.2 Substitution de plusieurs mots de même catégorie
  - 2.2. Avec déstructuration syntaxique
    - 2.2.1 Substitution de mots ou groupes de mots de catégories ou fonctions différentes
    - 2.2.2 Substitution de mots avec transformation du mode ou du temps
    - 2.2.3 Déstructuration syntaxique maximale
    - 2.2.4 Collision de deux sous-énoncés (au lieu d'un)
      - 2.2.4.1 Le palimpseste-valise
      - 2.2.4.2 Le palimpseste-amalgame

On reproche cependant à cette classification de se concentrer sur la dimension phonique au détriment de la morphologie et de la lexicologie.

## **2.4 Classification phonique et sémantique**

Anastassiadis-Syméonidis (2003) distingue deux types de défigement ludique : la polysémie/homonymie et la substitution lexicale. Le premier type concerne la différence sémantique entre un ou plusieurs termes homonymes, le second traite de la substitution lexicale dans une expression figée donnant lieu à une expression défigée.

Sullet-Nylander (2005) désigne deux critères de figement pour le repérage des défigements : la mémorisation et le blocage lexical. Ainsi, le défigement d'une expression figée (mémorisée et bloquée lexicalement) peut se faire suivant soit le procédé de la contextualisation ou bien de la cassure d'un signifiant ou de plusieurs signifiants de l'expression. L'auteure dégage cinq catégories : la polysémie, l'homophonie, la paronymie, la paronymie et d'autres jeux de mots (l'antithèse, l'allitération, l'assonance et le mélange des registres oral et écrit.), pouvant toucher le signifiant de l'expression figée.

On reproche notamment à cette classification le fait que le repérage des figements et leur délimitation ne soient pas très clairs, ce qui produit une confusion entre les formes figées et non figées.

## 2.5 Classification lexico-morphosyntaxique

Le classement de Leroy (2005 : §44) distingue deux types de détournement : des détournements sans marque formelle « où l'écart se fait au niveau de la situation d'énonciation et non de la forme linguistique : si ces détournements reprennent un énoncé à l'identique, il y a un décalage au niveau de la référence [...] et des conditions d'énonciation », et des détournements marqués formellement au niveau lexical, syntaxique ou prosodique... L'auteure s'intéresse au détournement non pas du point de vue linguistique mais du point de vue discursif, dialogique. Elle le considère comme un *marqueur* de dialogisme. Dans ce sillage, Bres établit les « *matrices textuelles* » du détournement les plus courantes. Ainsi, l'énoncé (E) peut détourner l'énoncé (e) comme suit (Bres et *al.*, 2019 : 142) :

- Simplement en le reproduisant ;
- En remplaçant un de ses termes, le plus souvent par paronymie ;
- En posant un thème que vient rhématiser l'énoncé détourné (e) ;
- En ajoutant un morphème à (e), en le prolongeant, notamment par un syntagme propositionnel ;
- En s'inscrivant dans la syntaxe de (e), avec des repères phoniques.

Leroy et Bres étudient le détournement en partant d'un marquage formel – si le détournement est marqué formellement par les modifications qu'on vient d'énumérer –, pour s'intéresser ensuite aux jeux d'allusion qu'il opère avec l'énoncé (e) plus ou moins figé. L'objectif de cette analyse est de signaler les « *voix, et [l] es rapports dialogiques entre elles* » (Todorov, 1981 : 38).

Cette conception de l'étude du détournement en croisant l'étude linguistique et dialogique sera également la nôtre. Dans le chapitre suivant consacré à l'analyse du détournement, l'on développera dans le détail cette approche dialogique en explicitant notamment le potentiel dialogique des expressions figées, que le détournement permet en quelque sorte d'activer.

Du fonctionnement linguistique du détournement, nous allons maintenant nous pencher sur ses fonctions pragmatiques et communicationnelles.

### 3. Les fonctions du détournement

Les fonctions du détournement varient en suivant les contextes de son apparition : en Une d'un journal, dans un slogan publicitaire, dans un roman, dans un discours politique, lors d'une conversation familière... Nous allons présenter les fonctions générales accolées au détournement, puis nous allons spécifier celles en jeu dans le contexte de la communication médiatique, notamment dans le cadre de la titraille :

Le détournement est depuis quelques années une figure à la mode, notamment dans les titres d'articles journalistiques. [...]. À cela, une raison principale : le détournement se présente comme une énigme, que le lecteur doit résoudre. Il réalise un clin d'œil, qui dans le plaisir ludique du décodage établit une connivence culturelle avec l'énonciataire. (Bres et *al.*, 2019 : 145).

La première étiquette que l'on colle au détournement et celle que l'on attribue à son hyperonyme, le jeu de mots, est 1) la gratuité : le simple plaisir de la formule sans valeur ajoutée ou visée cachée. 2) Une gratuité qui sous-tend qu'il est divertissant (fonction ludique). 3) Une dimension ludique qui suppose un plaisir et un divertissement fournis par un locuteur habile et cultivé (fonction laudative). 4) Un plaisir à partager avec un tiers visant à créer une connivence culturelle avec lui (fonction sociale). 5) La dimension ludique peut cacher un message sérieux (fonction cryptologique). 6) D'autres fonctions peuvent se greffer à la fonction ludique et donner au détournement une portée plus critique et des enjeux lourds à porter.

#### 3.1 Le détournement, est-il gratuit ?

Nous nous référons à l'ouvrage fondateur de Guiraud (1976) sur le jeu de mots, où il lui reconnaît plusieurs fonctions. Nous allons en citer les plus pertinentes par rapport à notre procédé, le détournement. D'abord sa gratuité : le jeu de mots est « *une activité physique ou mentale, purement gratuite, généralement fondée sur la convention ou la fiction, qui n'a dans la conscience de celui qui se livre d'autre fin qu'elle-même, d'autre but que le plaisir qu'elle procure* » (1976 : 97). Ainsi, « *le "jeu de mots" se définit par sa gratuité, il constitue un langage détourné de ses fonctions. Fonctions, par ailleurs, auxquelles il reste -par ses formes- étroitement associé.* » (*ibid.* : 78).

Si le jeu de mots est défini ainsi comme étant « gratuit », c'est par rapport à la fonction fondamentale des mots qui est de signifier : « *La fonction des "mots" est de signifier (avec précision, force, clarté, élégance, etc.). Donc un "jeu de mots" est un mot qui cesse ou refuse de signifier.* » (*ibid.* : 111).

Or, dans la recherche linguistique, il est bien établi que l'acte de langage est une action et qu'il a un pouvoir d'agir sur le monde et sur l'interlocuteur. Tout mot prononcé ne peut être gratuit, sans conséquences, et donc sans effets perlocutoires. Un jeu de mots peut avoir bien plus d'effet qu'une construction « ordinaire », d'ailleurs, c'est pour cela que les politiques, les publicitaires, les journalistes recourent à ce procédé ludique : il ne laisse pas l'auditoire indifférent. Il captive et séduit. C'est même une stratégie de communication très prisée.

Enfin, le jeu de mots permet, dans le domaine de l'apprentissage des langues une meilleure mémorisation des faits étudiés grâce à l'attrait esthétique et ludique exercés par le jeu, et une accessibilité à la culture de l'autre à travers l'humour, que le jeu met en valeur. Les détournements de stéréotypes culturels sont ici un bon exemple.

### **3.2 La fonction ludique**

Le jeu de mots est par essence ludique, comme l'indique son étymologie : « Ce mot issu du latin *jocus* « plaisanterie, badinage » [...], qui a supplanté *ludus* « jeu, amusement » (*collusion*, *éluder*, *illusion*, *interlude*, *ludion*, *ludique*) » (Nouveau Petit Robert). Il sert de divertissement, crée l'amusement et la distraction.

Le détournement a hérité de cette propriété du jeu de mots, en jouant un jeu subversif avec le signifiant des expressions figées, il procure un amusement à son auteur et un plaisir à l'interlocuteur, si tant est qu'il découvre l'énoncé originel.

### **3.3 La fonction laudative : mettre en évidence le locuteur**

Un jeu de mots, et encore plus un détournement, peut servir des intérêts personnels. En effet, un bon jeu de mots, procure satisfaction et plaisir à son auteur, et travaille l'image qu'il dégage (*ethos*). Celle-ci est celle d'une personne cultivée, habile, sachant jouer avec la langue. Il montre ses connaissances et sa maîtrise linguistique par des jeux d'allusion culturelle.

### **3.4 La fonction sociale : complicité et connivence**

Ce caractère social est relevé par bon nombre de chercheurs : Bergson, Freud, Galisson, Fiala et Habert, Defays, etc. La fonction sociale du jeu de mots est partagée avec toutes les formes d'humour et réfère au « rire ensemble ». Pour pouvoir rire ensemble, il faut faire partie de la même communauté : avoir les mêmes valeurs et les mêmes référents culturels. Il permet de renforcer les liens et de créer une connivence culturelle. De fait, le détournement vise cette connivence. D'ailleurs, ce sont les énoncés appartenant à la culture et à la mémoire commune qui sont le plus détournés :

Au-delà de cet aspect ludique, ces défigements systématiques contribuent à créer un lectorat uni par une même culture, assez élaborée, par une même capacité de décodage des multiples sens mis en circulation simultanément. Les défigements s'appuient par définition sur des formes connues, déjà mémorisées. Le travail nécessaire à la perception de l'écart produit ancre les titres dans le souvenir. (Fiala et Habert, 1989 : 87).

L'humour s'explique encore par la complicité qu'il crée. Ne pas comprendre une plaisanterie, un jeu de mots, une histoire amusante, c'est se sentir exclu, en marge. Par contre, rire avec d'autres, c'est devenir complice, faire partie de la même famille humoristique, pourrait-on dire. La connivence est donc essentielle. (Herbreteau, 1997 : 117).

C'est le cas notamment des détournements impliquant la mémoire commune entre le journaliste et le lecteur, que ce soient en lien avec l'histoire, la culture, la langue.

### 3.5 La fonction cryptologique

La cryptologie est définie comme l'« *Ensemble des procédés visant à crypter des informations pour en assurer la confidentialité entre l'émetteur et le destinataire.* » (Robert en ligne<sup>50</sup>).

Guiraud a relevé cette fonction en citant l'exemple des textes militaire, politique ou encore littéraire. Cela réfère au fait que le code linguistique, outre de passer un message donné, peut cacher des informations « secrètes ». La langue peut ainsi être codifiée pour dissimuler les informations voulues de façon subtile :

On voit donc [...] la profonde affinité entre la fonction ludique et la fonction cryptologique. En fait, dans certaines conditions, elles peuvent se confondre ; dans les périodes, en particulier, où le *double-entendre* est exigé par les circonstances politiques ou les mœurs. C'est pourquoi les *jeux de mots* constituent une des principales armes de la satire politique sous les dictatures. [...] Le secret n'y est évidemment qu'une feinte ; il est fort mal gardé, sa fonction étant, au contraire, de se laisser facilement découvrir. L'anagramme de *Métropolitain* en *Pétain mollit trop* ne se cachait guère (Guiraud, 1976 : 95-96).

C'est un processus de dissimulation que l'on retrouve aussi dans les titres de presse : « *Les propriétés qui s'attachent [aux titres de presse], l'informativité et la transparence, sont affectées par des propriétés de masquage, d'opacité et d'ambiguïté* » (Fiala et Habert, 1989 : 96). Un encodage suivi d'un décodage variant en fonction du type d'encodage et du procédé du détournement. Le plus utilisé est celui de la substitution pour remonter plus facilement à l'énoncé source.

Relativement à notre corpus, nous pouvons citer le mot « Tangos » utilisé par le journaliste H. Laâlam pour référer aux terroristes. Pendant la période de la décennie noire

---

<sup>50</sup><https://dictionnaire.lerobert.com/definition/cryptographie#:~:text=D%C3%A9finition%20de%20cryptographie%20E2%80%8B,E2%80%8B,l%C3%A9metteur%20et%20le%20destinataire.>

algérienne, il a été formellement interdit d'utiliser des mots tels que « guerre civile » ou encore « terroriste ». Pour suppléer à ce dernier, H. Laâlam, emprunte le langage militaire. En effet, « tango<sup>51</sup> » appartient au langage policier ou militaire et signifie : terroriste. La lettre T s'énonçant Tango dans l'Alphabet phonétique de l'OTAN.

### **3.6 Autres fonctions**

Les fonctions que nous venons d'exposer montrent clairement que le jeu de mots, notamment le détournement, n'est pas totalement gratuit. Outre les fonctions développées, d'autres enjeux peuvent présider à la construction d'un détournement. Dans un article, sur le détournement de sigle, Renard (2011) a distingué quatre types de détournements selon leurs finalités dominantes : le détournement ludique, injurieux, antithétique et dévoilant. Ces finalités peuvent coexister au sein d'un même détournement. Le détournement est ainsi une arme à double tranchant : de sa fonction ludique, d'attraction et séduction du lecteur, ce procédé peut dissimuler des enjeux à portée politique subversive. C'est l'objectif du prochain chapitre analytique sur les détournements collectés dans notre corpus : déterminer le type d'énoncés détournés, les procédés des détournements, leurs fonctions et leurs enjeux sous-jacents.

---

<sup>51</sup> Dictionnaire des francophones en ligne : <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>

# Chapitre 08 : Le détournement : un marqueur subversif du dialogisme

Ce chapitre est consacré à l'analyse des détournements repérés dans la titraille. Nous effectuerons une catégorisation formelle des procédés identifiés dans le corpus et procéderons ensuite à leur analyse dialogique. Mais avant, nous ferons une contextualisation de la figure du détournement dans le sous-genre de la titraille billettiste, et reprendrons la définition du détournement, que nous avons esquissée dans le chapitre précédent (chapitre 7, section, 1.1), en nous concentrant sur le paramètre énonciatif, afin d'expliquer son fonctionnement en tant que *marqueur* subversif du dialogisme des expressions figées, dont nous aurons préalablement montré en quoi elles sont un fait de dialogisme, que le détournement permet de mettre en exergue.

## 1. Le détournement dans la titraille

Le détournement apparaît de manière significative dans le contexte de la titraille, un lieu hautement favorable aux jeux de langage : le contexte est court et exige des énoncés brefs, pertinents, percutants, en un mot, efficaces par « *L'effet de concentration de sens caractéristique de tout énoncé préfabriqué (plus ou moins figé) s'accorde bien avec la fonction première du titre qui est celle de donner l'essentiel de l'information.* » (Sullet-Nylander, 2005 : 136). Le figement et son détournement sont une condensation d'informations grâce au système d'allusion qu'ils mettent en branle et qui crée des réseaux de connotations inépuisables, faisant appel à des savoirs partagés et à des compétences de décodage poussées chez le lectorat, ce qui aboutit à l'instauration de connivences, notamment culturelles.

Le détournement dans la titraille est cette part socio-culturelle sur laquelle s'appuie le locuteur-énonciateur journaliste pour tisser des connivences de divers ordres avec le lecteur. Il installe une communauté de paroles, à laquelle s'identifie le destinataire, il est à la fois fédérateur et exclusif<sup>52</sup> dans la mesure où ceux qui n'ont pas les codes, les références, n'entrent pas dans le jeu et ne peuvent saisir le clin d'œil :

---

<sup>52</sup> Exclusif car les « marques de connivence dessinent en pointillé un lectorat relativement restreint, pour qui la lecture d'un quotidien implique un rapport sous-jacent à la culture et à l'histoire. » (Fiala et Habert, 1989 : 93).

ces courts énoncés sont souvent le lieu où s'inscrivent un grand nombre d'expressions captant l'« air du temps » : les titres nous informent sur la société dont ils émanent. Ils révèlent, d'un point de vue sociologique, le rapport tout particulier qu'ont les journalistes avec leurs lecteurs, le langage et le contexte extralinguistique dans lequel celui-ci émerge. (Sullet-Nylander, 2005, 111-112).

Le détournement ne prend sens que dans des relations d'intertextualité et dans une dynamique d'interdiscursivité. En effet, les détournements présents dans la titraille, n'ont de sens qu'en corrélation avec les événements antérieurs et les discours en circulation : les détournements recensés dans notre corpus sont souvent en prise avec l'actualité. Ce fonctionnement complexe du détournement se caractérise paradoxalement par une facilité dans sa conception, et cela est valable pour tous les jeux de mots :

[le] mécanisme de création, contrairement à l'idée qu'on s'en fait ordinairement, il est relativement aisé, donc peu coûteux. Il permet de pratiquer l'à-peu-près, et fournit ainsi des formules séduisantes et rapides là où la quête d'une expression exacte est souvent laborieuse et pénible. (Fiala et Habert, 1989 : 95).

Entre effet d'accroche, brièveté, jeux d'interdiscursivité / d'intertextualité et de facilité de fabrication, le détournement permet de satisfaire les contraintes du sous-genre de la presse écrite que constitue la titraille :

La mode est aux jeux de langage. Les espaces publicitaires s'en nourrissent, les pages des journaux en fourmillent, parfois jusqu'à la saturation [...] les jeux de mots, les à-peu-près et autres calembours ont envahi durablement le discours des médias écrits, tant le commentaire que l'information. Ces jeux ont des sites privilégiés dans les journaux. Ils se concentrent dans les titres et les sous-titres, plus rarement dans les légendes accompagnant les clichés. (*ibid.* : 83-84).

Mais, il convient de préciser que si le recours au détournement dans la titraille en général, répond aux contraintes de genre, sa présence dans la titraille billettiste – dont on a relevé la dimension satirique à travers l'analyse de l'ironie subversive qui raille les hommes politiques et diverses instances –, s'explique par le fait que le détournement exprime l'avis du journaliste en affichant « dès le titre, [...] son opinion vis-à-vis de l'actualité, celui-ci étant alors empreint d'ironie, voire de sarcasme » (Sullet-Nylader, 2005 : 136). Ainsi, la titraille de *Pousse avec eux !* met en scène la figure du détournement, en ce que celle-ci permet de subvertir des énoncés antérieurs et prendre position sur les faits de l'actualité, en faisant un retour sur des expressions figées, des formules antérieurement prononcées, car le « titre allusif donne au message une plus grande portée et le situe dans une chaîne discursive et interdiscursive » (*ibid.*).



Dans ce sillage, les recherches montrent que le détournement est une forme linguistique utilisée massivement dans des discours marqués idéologiquement comme les discours politique, publicitaire, et le cas échéant, médiatique :

Les jeux de langage peuvent donc s'expliquer par des visées ludiques, par des effets de modes, de complicité culturelle, ou par des mécanismes publicitaires, mais ils expriment aussi cette fonction spécifique du commentaire de presse dans la critique du jeu politique contemporain. (Fiala et Habert, 1989 : 96).

Le détournement vise à « *mettre en cause ce que la langue a de plus rigide, c'est-à-dire les formes composées soudées.* », qui représentent la langue de bois, c'est-à-dire « *une variété de langue qui serait constituée essentiellement d'unités figées et sans référence.* » (*ibid.* : 85). Le détournement n'est pas que cette activité ludique et attractive, il peut avoir des dimensions contre-idéologiques lorsqu'il prend pour cible des figements appartenant à la langue de bois. En effet, les figements traduisent la « langue de bois » que le détournement va faire éclater :

La langue, toute (?) langue, est pétrie de figements. Lorsque, qualifiant tel ou tel discours de « langue de bois », on prétend justifier cette appellation par le constat d'une forte présence d'expressions figées et de phrases toutes faites, l'argumentation est viciée à la base. (Fiala et Habert, 1989 : 87).

Le figement est ainsi lié à la « langue de bois », mais certains plus que d'autres. L'expression « langue de bois » voit le jour au milieu du XX siècle en France afin de caractériser la rhétorique des discours officiels tenus par les dirigeants des pays soviétiques. À l'origine donc, la langue de bois appartient au discours politique. Ce discours politique se distingue par une « *manière rigide de s'exprimer qui use de stéréotypes et de formules figées [...] une rhétorique politique artificielle, faite d'argumentaires immobiles* » (Amossy, 2016 : 114). En somme, la langue de bois désigne le « *discours de pouvoir et sa rigidité rhétorique, toute absence de nuance et de compromis que gèlent des formules toutes faites* » (*ibid.*). L'usage de cette expression s'est ensuite étendu à toute manière rigide de s'exprimer, sortant des limites du discours communiste et politique en général. C'est ce que nous avons retrouvé dans notre corpus, ces figements qui traduisent la langue de bois politique et que le détournement déconstruit.

Soulignons enfin que la subversion accolée au détournement, et de manière générale aux jeux de mots, réside d'abord au niveau langagier :

si les jeux de mots ont un caractère « subversif » c'est essentiellement par rapport aux règles linguistiques, qu'ils « subvertissent » dans une certaine mesure (comme le principe de monosémisation, en contexte, d'unités lexicales qui sont polysémiques en langue) et c'est

cette transgression des règles de la sémantique discursive qui est censée procurer aux interlocuteurs un certain plaisir partagé [...] (Kerbrat-Orecchioni 2011 : 119).

En effet, la question de la subversion pose celle de la norme. Une norme est envisagée à partir des règles qui régissent une langue : « *Tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue.* » (Dubois et al., : 1973 : 342). D'autre part, la norme est vue comme ce qui répond à des principes partagés par une communauté linguistique. L'écart par rapport à la norme est vu comme une subversion.

Ainsi, la dimension subversive du détournement est double : au niveau de la forme (signifiant), par la transgression des règles linguistiques, et au niveau du sens (signifié), par la subversion discursive dialogique du sens originel de l'expression figée. Ces deux dimensions relèvent d'un fonctionnement dialogique interdiscursif, car présupposant toujours un avant discursif, et aussi parce que l'une est une subversion des discours puristes sur la norme linguistique, entrant ainsi en conflit avec les usages codifiés, l'autre, est une subversion des discours de la doxa, du patrimoine culturel, commun... Une subversion de la langue et du discours.

Ces deux dimensions opèrent conjointement dans le détournement : une subversion du sens ne peut se faire sans une subversion de la forme, sauf dans le cas des détournements non marqués, où l'écart se fait au niveau de la situation d'énonciation et non de la forme linguistique (Leroy, 2005). C'est à partir de cette double dimension subversive, du signifiant et du signifié, que nous allons approcher les détournements de notre corpus.

Après l'explicitation des spécificités et des enjeux liés à l'usage du détournement dans la titraille et la mise en lumière sa double dimension subversive, nous allons maintenant passer à la présentation du fonctionnement énonciatif et dialogique de la figure du détournement en tant que marqueur subversif du dialogisme des expressions figées, dont nous ne maquerons pas de montrer, préalablement, en quoi celles-ci sont un fait de dialogisme, que le détournement permet de mettre au jour.

## **2. Détournement et dialogisme**

### **2.1 Définition énonciative du détournement**

Nous avons esquissé, dans le chapitre 7 (section 1.1), une définition dialogique du détournement en expliquant que cette figure, comme son hyperonyme l'humour, le jeu de mots, relève d'une mécanique dialogique, tant son fonctionnement nécessite un avant

discursif. Dans son étude sur les détournements dans les titres de presse, Leroy (2005 : 211), en tenant compte des travaux antérieurs de Bres (1998) sur la question, propose une définition dialogique du détournement comme étant un procédé discursif qui consiste à produire un énoncé reprenant certaines marques linguistiques d'un autre énoncé, de façon à ce que celui-ci soit reconnaissable mais sans pour autant le reproduire à l'identique.

Cette définition a ensuite été reprise par Bres (2017b : 98) et Bres et *al.*, (2019 : 139), en mettant l'accent sur l'absence de marquage dans le détournement et sur l'enchâssement énonciatif en œuvre :

La figure du *détournement* consiste en la « superposition de deux (fragments d') énoncés » (Leroy 2005 : 203), comme si l'énoncé (E) s'inscrivait – syntaxiquement et/ou lexicalement – dans tout ou partie d'un énoncé (e) (...). Le plus souvent, le détournement ne se marque par aucun indice, et n'est interprétable comme tel que par notre *mémoire discursive* (Moirand 2003a) qui permet d'entendre, sous (E), un énoncé (e). Procédant de l'interaction avec un énoncé antérieur effectif, le dialogisme de détournement est toujours d'ordre *interdiscursif*. (Bres et *al.*, 2019 : 139).

Le détournement n'étant pas marqué, comment se fait alors l'interaction dialogique avec l'énoncé détourné ?<sup>53</sup> Le détournement marque sa relation dialogique avec l'énoncé détourné par la reprise de certains paramètres prosodiques, lexicaux et syntaxiques :

Ces reprises constituent la dimension citative du détournement, les « décalages » (changement syntaxique ou lexical [...], jeux paronymiques [...]) en constituant la marque formelle. En résumé, on peut dire qu'avec le détournement, on « déforme » un énoncé pour en produire un autre, ressemblant mais pourtant différent. (Leroy, 2005 : 211).

Leroy (2005 : 211) donne l'exemple suivant : « Liberté, activité, maternité », détournant la devise de la République française « Liberté, égalité, fraternité ». La reprise s'effectue au niveau lexical : reprise de Liberté à l'initiale, noms désadjectivaux construits avec le suffixe –té, bases savantes de fraternité et maternité) et prosodique (rythme ternaire). Ces reprises linguistiques sont donc la dimension citative du détournement et les « décalages » lexicaux, syntaxiques, prosodiques ..., en sont la marque formelle. Leroy, signale qu'il existe des détournements sans aucune modification, où l'écart se fait au niveau de la situation d'énonciation et non au niveau de la forme linguistique : un décalage au niveau de la référence et des conditions d'énonciation.

En effet, dans le détournement, nous n'avons pas de marqueurs spécifiques, mais des indices d'une discordance linguistique (syntaxique, orthographique et / ou pragmatique

---

<sup>53</sup> Leroy (2005 : 211) précise que les détournements se « font majoritairement sur des énoncés dépourvus de marques linguistiques caractéristiques ».

(adéquation de l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation). Ces similitudes linguistiques avec l'énoncé source sont donc la dimension citative du détournement. Le détournement se définit par l'« *effacement du marquage de l'interaction [E]/[e]* » ainsi que par la « *présence sous-entendue [de l'interaction énonciative] inférable d'une trace parfois peu évidente lorsqu'elle n'est en rien signifiée, voire purement interprétative* » (Bres, 2012). En effet, le détournement « *n'est interprétable comme tel que par notre mémoire discursive qui permet d'entendre, sous (E), un énoncé (e).* » (Bres et al., 2019 : 139).

Il est une « *superposition de deux actes d'énonciation* », il fait entendre une voix, grâce à l'existence d'une dualité énonciative : deux actes d'énonciation, deux énoncés qui s'enchevêtrent pour ne former qu'un seul : le détournement.

La particularité du détournement par rapport aux autres faits dialogiques est donc d'être marqué sans l'être, flottant entre l'hétérogénéité montrée et constitutive : « *En tant que "lieu" dialogique, qui reste fondamentalement à la fois montré et masqué, le détournement interroge les relations, les passages et les points de contact entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée.* » (Leroy, 2005 : 213).

Authier-Revuz distinguant les deux types de phénomènes que sont l'hétérogénéité constitutive et l'hétérogénéité marquée, classe le détournement – qui est un sous-ensemble du jeu de mots – dans la catégorie des *formes non marquées du montré*, où l'autre est donné à reconnaître sans marquage univoque :

En effet, les formes non marquées de l'hétérogénéité montrée - discours indirect, ironie ...d'une part, métaphores, jeu de mots... d'autre part-représentent, par le continuum, l'incertitude qui y caractérise le repérage de l'autre, une autre forme de négociation avec l'hétérogénéité constitutive : une forme plus risquée, parce qu'elles jouent avec la dilution, la dissolution de l'autre dans l'un, d'où celui-ci peut sortir emphatiquement confirmé, mais aussi où il peut se perdre. » (1984 : 108).

Le détournement, en tant que catégorie du jeu de mots, s'inscrit dans cette part de l'hétérogénéité *non marquée du montré*, en sus d'appartenir en amont à l'hétérogénéité *constitutive*. Rappelons au passage qu'Authier-Revuz (2000) traite le détournement sous la dénomination d'allusion.

## **2.2 Le figement comme fait de dialogisme**

Le dialogisme est une propriété des discours se manifestant au sein de l'énoncé par la présence de marqueurs linguistiques, reprenant un énoncé antérieur ou anticipant un énoncé à

venir. Comment se manifeste-il au sein de l'expression figée ? Ou autrement dit, comment celle-ci peut-elle faire entendre une *voix* ?

Grésillon et Maingueneau donnent l'exemple du proverbe, qui, lorsque le locuteur l'intègre dans son énoncé, il fait résonner, à travers sa parole, la voix du proverbe, qui représente le « *on* » collectif, « *l'opinion commune* », la « *la sagesse des nations* » (1984 : 113). Le proverbe est le « *discours rapporté par excellence. Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres, fondus dans ce "on" caractéristique de la forme proverbiale* » (*ibid.* : 112). Le proverbe constitue donc un des « *phénomènes de "mention", d'énonciations tenues sur une autre énonciation [...] On peut ici parler d'"énonciation écho"* » (*ibid.* : 113). La dimension citative et dialogique est plus évidente dans le champ parémique ou plus largement dans les figements culturels, mais qu'en est-il des autres formes figées linguistiques, comme les locutions ?

Les locutions sont considérées comme étant la marque d'une langue, d'une époque. Les expressions figées appartiennent à la « *mémoire discursive* », au lot du « *déjà dit* », que les discours s'empruntent entre eux et font voyager avec parfois des variations ponctuelles. Elles constituent selon les mots d'Amossy un *stéréotype*, ou un *préconstruit* selon Pêcheux, et par conséquent, font partie de plein droit du dialogisme interdiscursif. Dans ce sens, le figement est une unité linguistique enregistrée en langue avec des marques discursives (adaptation morphosyntaxique, modalisation, détournement...). Il est porteur d'un point de vue, d'une *voix* que l'on réinvestit, en prolongeant son sens (*captation*<sup>54</sup>), ou en le contrariant (*subversion*<sup>55</sup>). Ainsi, le figement permet au locuteur de ne pas prendre en charge une partie de son discours, tous les figements ne seraient-ils donc pas pris en charge par le locuteur ? Pour y répondre, il faudrait s'interroger sur le « *potentiel dialogique* » des figements qui :

doit être activé, subir une "opération" particulière de mise en relief pour faire résonner les voix plus ou moins audibles qui le constituent : il ne suffit pas toujours de les énoncer, en tant que constituants d'un contenu propositionnel, pour obtenir un énoncé dialogique. (Leroy, 2005 : 209).

En effet, il faut que l'énonciateur réinvestisse l'expression figée de manière consciente, montrant son positionnement l'égard du point de vue exploité, exprimant une convergence, une distance, une réserve... Amossy (2005 : 66) déclare à ce sujet :

---

<sup>54</sup> « La "captation" consiste à détourner en allant au maximum dans le sens de la structure sémantique ainsi exploitée ; en termes métaphoriques on peut songer à un moulin qui capte le fil du courant pour faire tourner sa machinerie » (Grésillon et Maingueneau, 1984 : 115).

<sup>55</sup> « La "subversion" cherche au contraire à faire apparaître une contradiction entre le sens véhiculé par renonciation de la structure originelle et celui de renonciation de la structure résultant du détournement » (*ibid.*)

Que le déjà-dit et le déjà-su s'inscrivent nécessairement dans la langue ne signifie pas qu'ils constituent un point de vue attribuable à un énonciateur : ils ne deviennent voix que s'ils sont exhibés et donnés à entendre comme le discours de l'autre.

Le détournement est cette opération qui permet de mettre en relief cette *voix* que charrie le figement : « *Il faut en effet que la capacité du figement à se faire voix soit activée pour que le dialogisme soit repérable et repéré.* » (Lecler, 2006). Il est donc un *marqueur* de dialogisme.

### **2.2.1 Le détournement comme révélateur du *potentiel dialogique* du figement**

Le détournement occupe une place à part au sein des marqueurs du dialogisme, considérés comme des traces linguistiques de la double énonciation dialogique inscrites au niveau de l'énoncé (Bres 1999a, 1999b).

Leroy (2005) et Bres (1998, 2017, 2019) définissent le détournement comme un *marqueur* dialogique pour référer à l'opération de subversion des expressions figées et des énoncés mémorisés. Leroy décrit le détournement comme une modalisation « dialogisante » qui permet d'actualiser le « *potentiel dialogique* » variable des énoncés figés :

Cette épaisseur, ce potentiel dialogique propre aux expressions idiomatiques, mais aussi à chaque élément du lexique, doit être activé, subir une « opération » particulière de mise en relief, pour faire résonner les voix plus ou moins audibles qui le constituent : il ne suffit pas toujours de les énoncer, en tant que constituants d'un contenu propositionnel, pour obtenir un énoncé dialogique. (Leroy, 2005 : 209).

Les *voix* que peuvent porter en eux les figements ne sont actualisées que si elles sont stimulées par le procédé du détournement ou par une autre manœuvre linguistique comme la modalisation autonymique (Perrin, 2003 : 287, 289-290), à la différence que la modalisation peut s'effectuer « *sur un énoncé déjà actualisé, ou représenté comme tel, pouvant théoriquement être monologique ; le détournement, lui, s'appuie forcément sur une séquence "citative"* » (Leroy, 2005 : 209).

Après avoir mis en lumière les spécificités et les enjeux liés à l'usage du détournement dans la titraille, expliqué le fonctionnement dialogique du détournement et mis en exergue la dimension dialogique des expressions figées, à présent, nous allons passer à l'étude des détournements de notre corpus.

## **3. Étude du corpus**

Notre corpus est constitué de 92 détournements, tirés des titres et sous-titres des billets d'humeur de H. Laâlam publiés, rappelons-le, durant les années 2017, 2018 et 2019. Ces

détournements sont identifiés par un numéro allant de (1) jusqu'à (92), précédés des dates de publication des billets et des initiales précisant la partie de la titraille d'où ils sont tirés : (T) si c'est à partir du titre et (S-T) si à partir du sous-titre. Pour ceux contenus dans le titre, ils se présentent sous forme d'un énoncé court chapeautant le billet, composé d'un seul segment, mis en gras et de police plus grande que le reste du billet, souvent mis en italique. Soit l'énoncé T (59) : 03/02/2019



Quant à ceux apparaissant dans le sous-titre, ils se présentent sous trois configurations, similaires à certaines vues dans la partie analytique sur l'ironie. Rappelons d'abord la mise en forme du sous-titre : il est composé de deux segments, séparés par les doubles points de suspension ainsi que par un saut de ligne. Le second segment (S2) est décalé du premier (S1), mis en gras et ponctué d'un point d'exclamation. Trois configurations de détournements dans les sous-titres ont été distinguées, selon la mise en scène spatio-typographique :

1. Le détournement est bisegmenté : une partie fidèle à l'énoncé (e) originel est dans le (S1), et l'autre partie contenant la modification du signifiant de (e) est dans le (S2). Ex. :

**Énoncé S-T (17) : 05/08/2018**

*Un nouveau documentaire sur la Dédédie en préparation : « l'Algérie vue du*

**...fiel !**

2. L'intégralité du détournement est contenue dans le S2. Ex.

**Énoncé T (13) : 14/10/2019**

*Devinette ! Quel est le jour de la semaine sacré chez les Abu Marteau ?*

**Le vendredi sein !**

3. Le détournement est sous forme d'un court dialogue fictif. Notons que cette troisième configuration n'est pas très fréquente. Ex.

**Énoncé S-T (18) : 25/09/2018**

- T'as entendu Mokri ? Il a reproché à Ouyahia de s'être exprimé en français lors de sa dernière conf' de presse.
- Et le barbu, son reproche, il l'a formulé dans quelle langue ?

- En Morsi !
- Tu veux dire en morse ?
- Non ! En Morsi ! Un idiome égyptien !
- ???

Cette mise en scène spatio-typographique participe sans doute au sens que construisent les détournements et produit divers effets de sens, particulièrement ironiques. Nous renvoyons à la partie sur l'ironie, chapitre 4 (section, 4.2), où nous avons développé les fonctions qu'occupent les signes spatio-typographiques dans le sous-titre. Rappelons au passage que le détournement ne se signale pas par un morphème spécifique ou par un signe typographique propre, par conséquent le marquage spatio-typographique des sous-titres ne signale pas la figure du détournement, mais participerait plutôt à la production de divers effets de sens.

Notre démarche méthodologique d'analyse des détournements suivra deux étapes : 1) d'abord, établir une taxinomie des procédés du détournement suivant les modifications apportées aux signifiants des expressions figées, puis, dans un second temps, 2) effectuer une analyse dialogique de la construction du sens et de l'effet plus ou moins subversif produit par le détournement.

### **3.1 Procédés du détournement**

L'observation des modifications apportées à la matrice textuelle des figements de notre corpus, nous a permis de dégager les régularités formelles du détournement. Celles-ci sont majoritairement d'ordre syntaxique et phonétique. Ainsi, nous nous inspirerons de la classification phono-syntaxique établie par Galisson (1993) pour l'étude de nos détournements construits sur des modifications phono-syntaxiques, et nous constituerons nos propres catégories pour les autres types de modification.

Nous avons établi cinq grandes catégories : modifications morphosyntaxiques, troncation, substitution, ajout ou insertion d'éléments et traduction. Avant de passer à la catégorisation formelle, nous indiquons les abréviations morphosyntaxiques utilisées : V pour verbe, N pour nom commun et NP pour nom propre, adv. pour adverbe, adj. pour adjectif, SN pour syntagme nominal, SV pour syntagme verbal, SP pour syntagme prépositionnel, Ph. pour phrase et Pr. pour proposition. Notons que nous allons présenter les détournements tels qu'ils apparaissent dans la titraille, c'est-à-dire en respectant la mise en scène spatio-typographique. Aussi, nous n'allons faire qu'une description formelle des détournements. L'étude de la construction dialogique du sens se fera dans la section suivante (3.2).



Le détournement est le résultat d'un enchâssement énonciatif de deux énoncés : l'énoncé (E) renvoie au détournement et l'énoncé (e) à l'expression figée originelle. Nous tâcherons d'explicitier l'énoncé source (e) et préciser sa nature (proverbe, slogan, titres de films, locutions...). Nous soulignerons, lorsque cela est possible, les éléments qui marquent la subversion formelle opérée par le procédé du détournement. Le nombre des occurrences de chaque catégorie et sous-catégorie sera indiqué entre parenthèses, dans les titres des catégories et des sous-catégories.

### **3.1.1 Modifications morphosyntaxiques (4)**

Cette catégorie est réservée aux modifications morphosyntaxiques qui peuvent toucher la forme du figement. Nous avons recensé les changements morphosyntaxiques suivants : la négation et l'inversion syntaxique.

#### **3.1.1.1 Négation (1)**

**Énoncé T (1) : 19/10/2017**

**S'il te plait, ne me dessine surtout pas un mouton !**

→ (e) : « S'il vous plait, dessine-moi un mouton. »

La négation se fait par rapport à la forme affirmative de l'énoncé détourné (e), ici une phrase célèbre extraite de l'œuvre *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry. La négation se fait à l'aide de la copule « ne ...pas », qui est renforcée par une modalisation à travers l'insertion de l'adverbe « surtout ».

Nous observons également un changement de modalité qui s'opère par le passage d'une requête (énoncé source) à une interdiction dans le détournement (E), par l'ajout du point d'exclamation. Le changement de modalité ne relève pas du plan morphosyntaxe mais du plan pragmatique. L'effet de sens produit par ce détournement morphosyntaxique et pragmatique sera étudié dans la section (3.2).

#### **3.1.1.2 Inversion syntaxique (3)**

**Énoncé T (2) : 17/11/2018**

**Y a-t-il un avion dans le pilote ?**

→ (e) « Un pilote dans l'avion »

### Énoncé S-T (3) : 16/02/2019

Le camp doit changer de peur.

**Bug !**

→ (e) « La peur doit changer de camp »

### Énoncé S-T (4) : 06/05/2018

*Dicton du douar Sidi-el-Makhzen : quand on veut noyer sa rage, on dit qu'elle a...*

**... du chien !**

→ (e) « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage »

Le procédé de l'inversion syntaxique consiste à inverser l'ordre des mots dans la phrase, amenant à des changements des fonctions syntaxiques des éléments déplacés et aboutit à une subversion du sens.

L'énoncé (2) détourne le titre d'un film<sup>56</sup> : nous avons l'inversion syntaxique entre le SN « le pilote » ayant la fonction de sujet dans l'énoncé (e), et occupant la fonction de CCL dans l'énoncé (E).

L'énoncé (3) détourne une formule stéréotypée : une inversion du SN « la peur », qui occupe la fonction de sujet dans l'énoncé originel (e), et qui devient COD, dans le détournement (E).

Dans l'énoncé (4), nous avons le détournement d'un proverbe : le nom « chien », jouant le rôle de sujet dans le proverbe (e), devient COD dans le détournement (E). Le procédé de l'inversion syntaxique participe dans la création du sens subversif des détournements. Nous analyserons en détail ces énoncés dans la section consacrée à cet effet.

### 3.1.2 Troncation (1)

#### Énoncé T (5) : 13/06/2017

*Miroir, ô ! Mon miroir, suis-je...*

→ (e) « Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est la plus belle ? »

La troncation est un procédé de création lexicale touchant des mots polysyllabiques : « un procédé courant d'abréviation consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique » (Dubois et al., 2002 : 496). Dans le cas présent, nous l'appliquons à des

---

<sup>56</sup> Une comédie américaine sortie en 1980, réalisée par les frères Zucker et Jim Abrahams.

suites polylexicales. La troncation renvoie donc à la suppression non pas d'une syllabe, mais d'un mot ou plus, dans la suite figée.

Ainsi, dans cet énoncé (5), qui détourne une formule extraite du conte de fées *Blanche-Neige et les sept nains* des frères Grimm, la troncation intervient à la fin de l'énoncé en supprimant la proposition « qui est la plus belle ». Nous avons par ailleurs des modifications légères de l'énoncé source comme la suppression de l'adjectif qualificatif « beau » et le remplacement de l'interrogation sujet-verbe « dis-moi » par « suis-je ».

### **3.1.3 Substitution (76)**

La substitution est le procédé le plus dominant dans le corpus. La substitution consiste à remplacer un élément par un autre, avec ou sans destruction syntaxique, c'est-à-dire en respectant ou non la fonction ou la catégorie grammaticale du remplacé. Elle repose dans notre corpus sur des jeux phoniques et des parallélismes syntaxiques. Nous nous référons à la catégorisation phono-syntaxique de Galisson (1993) présentée dans le chapitre 7 (section 2.3), qui nous paraît adéquate pour décrire les phénomènes constatés. Suivant cet auteur, nous partageons la catégorie de la substitution en deux sous-catégories : 1) avec filiation phonique et 2) sans filiation phonique.

Dans notre corpus, la catégorie « avec filiation phonique », repose sur 1) l'homophonie et 2) la paronymie, qui se font avec ou sans destruction syntaxique.

La catégorie « sans filiation phonique », est organisée selon les deux variables : 1) sans destruction syntaxique et 2) avec destruction syntaxique. Cette dernière se subdivise en quatre sous-catégories : 1) substitution de mots ou groupes de mots de catégories ou fonctions différentes, 2) substitutions de mots avec transformation du mode ou du temps, 3) collusion de deux sous-énoncés et 4) destruction syntaxique maximale.

La catégorie « avec filiation phonique » concerne l'aspect phonétique et le jeu sur l'homophonie et la paronymie, la catégorie « sans filiation phonique », table sur la rythmique syntaxique, par conservation du rythme syntaxique, qui est d'ailleurs aussi sauvegardé dans la première catégorie, étant donné que les changements ne sont que sur le plan phonétique.

#### **3.1.3.1 Avec filiation phonique (30)**

##### **3.1.3.1.1 Homophonie (11)**

L'homophonie est « *l'identité phonique entre le terme substitué et son substituant est totale, mais il y a une différence graphique.* » (Sullet-Nylander, 2005 : 122). La substitution homophonique peut se faire, sans destruction syntaxique, dans la même catégorie « N par N », ou avec destruction syntaxique entre des catégories différentes : un « N par un NP », un « NP par un SN », un « NP par un adv. », un « adj. par un N », un « adj. par un NP », une « Ph. par un N ».

### 3.1.3.1.1.1 Substitution d'un N par un N (3)

#### Énoncé T (6) : 13/05/2018

*Bon ! Résumons : Macron, Jupiter ? Empereur ? Roi ? Ou tout simplement...*

... «Comte» de campagne ?

→ (e) « Compte de compagne »

#### Énoncé S-T (7) : 11/01/2017

*Au Maroc, le Roi Mohammed VI et Benkirane sont parvenus à un accord : la formation du nouveau gouvernement doit être bouclée au plus tard au mois de...*

... joint !

→ (e) « Mois de juin »

#### Énoncé S-T (8) : 24/10/2017

*Selon des sources diplomatiques, il ne faut pas s'attendre à une amélioration des relations entre Alger et Rabat avant le mois de...*

... Joint prochain !

→ (e) « Mois de juin »

Les détournements paronymiques sont sans destruction syntaxique. Nous avons dans le détournement (6), la subversion d'une locution nominale (e) « Compte de compagne », où le substantif « compte » est remplacé par celui de « Comte ». Notons que le guillemetage du substantif « Comte » et la mise en majuscule de l'initiale, donne une tournure ironique au détournement, à mettre en relation avec le cotexte et le contexte, que nous analyserons d'un point de vue dialogique dans la section prévue à cet effet.

Les détournements (7) et (8) ont pour énoncé source le SN « mois de juin », qui n'est pas à proprement parler une expression figée, mais étant donné qu'il y a une mémorisation de l'occurrence « mois de juin », l'on peut parler d'un figement discursif. Ce sont des groupes de

mots qui relèvent d'une « *mémorisation préalable qui crée une attente chez le lecteur* » (Sullet-Nylander, 2005 : 125).

### 3.1.3.1.1.2 Substitution d'un N par un NP (2)

#### Énoncé S-T (9) : 04/10/2018

*France ! Santé du Président. Macron souffre du...*

... **Collomb** !

→ (e) « Souffrir du côlon »

#### Énoncé S-T (10) : 08/09/2018

*Censure du film sur Larbi Ben M'hidi ! Un coup de...*

... **Massu(e)** !

→ (e) « Coup de massue »

Le détournement (9), concerne la locution verbale « souffrir du colon ». Nous avons la substitution du nom « côlon » dans la locution (e) par le nom propre « Collomb » dans (E), référant à Gérard Collomb, ministre de l'intérieur de Macron, au moment de la production de ce détournement.

Dans le détournement (10), nous avons la subversion de la locution nominale « coup de massue », par l'ajout de la majuscule au nom « massue » et la mise entre parenthèse du « e » final, donnant le nom propre « Massu(e) », référant au Général Massu. Le journaliste LE1 adopte cette mise en forme afin de faire allusion au nom propre, tout en maintenant le sens de l'expression figée.

### 3.1.3.1.1.3 Substitution d'un NP par un SN (1)

#### Énoncé S-T (11) : 26/01/2019

*Devinette ! Sous quelle marque sera commercialisé le premier blue-jean Made in Bladi ?*

«**Les Vices**», évidemment !

→ (e) « Levi's »

Dans le détournement (11), nous avons un détournement du nom propre, en l'occurrence la marque de jean « Levi's », qui devient un SN « Les Vices ». L'ajout des majuscules permet à L/E1 de jouer sur la référence à la marque, tout en actualisant le sens compositionnel du SN.

#### 3.1.3.1.1.4 Substitution d'un NP par un adv. (1)

##### Énoncé S-T (12) : 27/03/2018

*Contrairement aux autres pays qui organisent des référendums avec le choix entre deux réponses, le OUI et le NON, l'Égypte en propose une troisième. Le...*

... **Si ! Si !**

→ (e) « Abdel Fattah as-SiSi »

Dans ce sous-titre, nous avons un détournement du patronyme du Président égyptien « Al-Sissi », substitué par l'adverbe dédoublé « si ». C'est un détournement qui joue sur l'homonymie entre le patronyme « Al-Sissi », prononcé [sisi], et le double adverbe de confirmation « Si ! Si ». Outre l'homonymie, l'ajout des majuscules aux deux adverbes est ce qui permet à L/E1 de faire entendre le patronyme du président.

#### 3.1.3.1.1.5 Substitution d'un adj. par un N (2)

##### Énoncé T (13) : 14/10/2019

*Devinette ! Quel est le jour de la semaine sacré chez les Abu Marteau ?*

**Le vendredi sein !**

→ (e) « Le vendredi saint »

##### Énoncé S-T (14) : 05/09/2019

*Convocation du corps électoral le 15 septembre. Présidentielle mi-décembre. Et les résultats le 24 décembre à minuit ! C'est ce que j'appelle un scrutin sous «hotte» surveillance !*

**Joyeux Noël !**

→ (e) « Sous haute surveillance »

Le détournement (13) concerne la subversion de la locution nominale « Le vendredi saint » qui devient « Le vendredi sein », tandis que dans le détournement (14), nous avons le détournement de la locution nominale « haute surveillance » qui devient « “hotte” surveillance ». Dans les deux cas, nous avons la substitution d'un adjectif par un nom : « saint » par « sein » dans le premier et « haute » par « hotte » dans le deuxième. L'ajout des guillemets dans le détournement (13) attire l'attention du lecteur et signale le jeu homonymique pour que celui-ci ne passe pas inaperçu, d'autant plus qu'il est logé dans le S1 du sous-titre, risquant d'être « raté » par le lecteur.

#### 3.1.3.1.1.6 Substitution d'un adj. par un NP (1)

##### Énoncé S-T (15) : 18/10/2018

→ (e) « Accident bénin »

Ce détournement porte sur la locution nominale « accident bénin » qui devient « incident Bénin ». Nous avons classé ce détournement comme homophonique car le détournement joue plus sur la substitution de l'adjectif « bénin » par le nom propre de pays « Bénin », par l'ajout de la majuscule, plutôt que sur la substitution du nom « accident » par le nom « incident ». Ce sont nos connaissances du contexte de production du détournement qui nous conforte dans cette lecture : la défaite de l'équipe nationale algérienne de Football contre l'équipe béninoise, surnommée les Écureuils.

### **3.1.3.1.1.7 Substitution d'une Ph. par un N (1)**

#### **Énoncé S-T (16) : 14/12/2017**

*Jeux de la baleine bleue :*

**Cétacé!**

→ (e) « C'est assez! »

L'énoncé (16) détourne la phrase injonctive (e) « C'est assez ! », qui n'est pas un figement au sens strict du terme, mais représente une suite emmagasinée dans la mémoire des locuteurs et constitue, comme les énoncés (7) et (8), un figement discursif. Ce sont nos connaissances du contexte qui nous aide à inférer l'énoncé (e), la phrase injonctive, à partir du nom « Cétacé ! », marqué par le point d'exclamation. Nous reprendrons cet énoncé dans la section dédiée à l'analyse dialogique où nous expliciterons le contexte et le dialogisme en œuvre.

### **3.1.3.1.2 Paronymie (19)**

La paronymie consiste à substituer des éléments proches phonétiquement. Selon Jaki (2015 : 252), la substitution paronymique désigne « *le remplacement d'un lexème par un autre qui dispose d'un degré de similarité formelle plus ou moins prononcé par rapport à la forme canonique.* ». D'après Sullet-Nylander (2005 : 112), la paronymie ne concerne pas obligatoirement des expressions figées mais se base plutôt sur des figements discursifs, pouvant toucher un ou deux signifiants (mots-valises).

Dans notre corpus, la paronymie se fait à différents niveaux : sur un phonème, sur plusieurs phonèmes et par adjonction phonémique ou syllabique, c'est-à-dire par l'ajout d'un phonème ou d'une syllabe.

### 3.1.3.1.2.1 Sur un phonème (3)

#### Énoncé S-T (17) : 05/08/2018

*Un nouveau documentaire sur la Dézédie en préparation : « L'Algérie vue du*

**...fiel !**

→ (e) « L'Algérie vue du ciel »

#### Énoncé S-T (18) : 25/09/2018

- T'as entendu Mokri ? Il a reproché à Ouyahia de s'être exprimé en français lors de sa dernière conf' de presse.
- Et le barbu, son reproche, il l'a formulé dans quelle langue ?
- En Morsi !
- Tu veux dire en morse ?
- Non ! En Morsi ! Un idiome égyptien !
- ???

→ (e) « Code morse »

#### Énoncé S-T (19) : 10/01/2019

- Dis ! Il paraît que le square Port-Saïd à Alger a été rénové à 100% ?
- Mieux que ça ! Il l'a été à 214% ! Et tout le monde il est euros !
- ???

→ (e) « Tout le monde est heureux »

Les détournements (17), (18) et (19), sont conçus à partir de la substitution d'un seul phonème. L'énoncé (17) détourne le titre d'un documentaire sur l'Algérie intitulé « Algérie vue du ciel », paru en 2015, qui tire son nom aussi d'un livre de Benjamin Stora « L'Algérie : vue du ciel », sorti en 2005, en remplaçant le phonème /c/ dans « ciel » par le phonème /f/ donnant « fiel ».

Dans l'énoncé (18), nous avons un détournement d'une locution nominale : « code morse », donnant lieu à un nom propre « Morsi », comme l'indique la majuscule. Il s'agit d'un homme d'État égyptien. La substitution concerne ici le phonème /e/ dans « morse » qui devient /i/ dans « Morsī ».

L'énoncé (19), détourne la phrase (e) « Tout le monde est heureux », que l'on catégorise comme figement discursif, et qui devient dans (E) « tout le monde il est euros ! », en substituant par paronymie l'adjectif qualificatif « heureux » par le nom « euros », et opérant une insistance pronominale par le pronom personnel « il », renvoyant au sujet « tout



le monde ». Ce détournement nécessite des éléments de contextualisation pour en saisir pleinement le sens.

### 3.1.3.1.2.2 Sur plusieurs phonèmes (7)

**Énoncé T (20) : 14/10/2019**

*Je parle américain, mais avec un fort Exxon !*

→ (e) « (un) fort accent »

**Énoncé S-T (21) : 28/01/2017**

*Santé publique. Gare à la contrefaçon ! Des partis commercialisés et vendus sous le label «politiques» peuvent s'avérer toxiques, voire mortels à cause des émanations de «Monologues de plomb» qu'ils produisent et qui ne ...*

**... chauffent que nos oreilles !**

→ (e) « Cocktail Molotov »

**Énoncé S-T (22) : 03/07/2018**

*Pub ! Charal ? Mumm ! ...*

**... Kamel !**

→ (e) « Vivons fort, Mumm ... Charal »

**Énoncé T (23) : 08/10/2017**

**Neuilly-Ton-Père !**

→ (e) « Neuilly-Sur-Seine »

Dans les énoncés (20), (21), les détournements paronymiques portent respectivement sur la locution « un accent fort », en substituant le nom « accent » par le nom propre « Exxon » et sur la locution « cocktail molotov », en substituant le nom propre « Molotov » par le nom « Monologues », avec la mise en majuscule de l'initiale « Monologue », indice du détournement de la locution en question.

Dans les énoncés (22) et (23), nous avons respectivement le détournement d'une publicité (22) sur la viande, où le nom propre « Kamel » se substitue à celui de « Charal », et le détournement d'un toponyme (23), « Neuilly-Sur-Seine », où nous avons deux substitutions : le nom « Père » se substitue au nom propre « Seine » et l'adjectif possessif « Ton » se substitue à la préposition « Sur ». Tous ces détournements se font avec la

destruction de la syntaxe, par des substitutions paronymiques entre différentes catégories grammaticales.

### Énoncé S-T (24) : 16/04/2019

*Et à la fin, ils vont finir encerclés au Club-des-Pins. Entourés par le mépris hurlant de ces millions qu'ils méprisent depuis 57 ans. El Bahrou amamoukoum ! (La mer est devant vous !) Wal' chaâbou waraoukoum ! (Et le peuple derrière vous !)*

**Win t'rouh, sahbi ?** (Où est l'échappatoire)

→ (e) « El bahrou amamoukoum Wal'aâdouwo waraoukoum ! Ayna El'mafar »  
« La mer est devant vous, et l'ennemi derrière vous. Où est l'échappatoire ? »

Nous avons ici un détournement d'une formule de guerre très célèbre de Tarik Ibn Ziyad, formulée en langue arabe et retranscrite avec la graphie latine. La substitution paronymique joue sur plusieurs phonèmes entre le nom « aâdouwo » (ennemi) et le nom « chaâbou » (peuple).

### Énoncé T (25) : 18/11/2017

*Les oubliés de l'Aârch perdu !*

→ (e) « Les aventuriers de l'arche perdu »

Le détournement concerne ici le titre d'un film<sup>57</sup>, où nous avons une double substitution : paronymique d'une part, entre le nom « aventuriers » et le nom « oubliés », et homonymique d'autre part, entre les noms « arche » et « Aârch ».

### Énoncé S-T (26) : 17/10/2018

- *Qui a dit « Sous les pavés, la plage » ?*  
- *Des manifestants de Mai 68, à Paris !*  
- *Et qui a dit « Dans la Seine, des cadavres » ?*  
- ???

→ (e) « Sous les pavés, la plage »

Il s'agit du détournement du slogan du Mai 1968. Nous avons un parallélisme syntaxique et prosodique : le SP « Sous les pavés » est substitué par le SP « Dans la Seine » et le SN « la plage » et substitué par le SN « des cadavres ».

#### 3.1.3.1.2.3 Par adjonction phonémique / syllabique (9)

---

<sup>57</sup> Film d'aventures fantastique américain réalisé par Steven Spielberg et coproduit par George Lucas, sorti en 1981.

**Énoncé T (27) : 01/06/2017**

**Caméras crachées ! Caméras z'bel !**

→ (e) « Caméra cachée »

Nous avons un détournement de l'adjectif qualificatif « cachée » de la locution nominale (e) « caméra cachée » qui devient dans (E) « caméras crachées », par l'insertion du phonème /r/ dans l'adjectif « c-r-achées ».

**Énoncé S-T (28) : 02/09/2018**

*En Europe, le changement d'heure. Et en Dézédie, le changement de...*

**... leurres !**

→ (e) « Changement d'heure »

Dans ce détournement, nous avons l'adjonction du phonème /l/ au nom « heure », qui devient « leurres » dans (E).

**Énoncé S-T (29) : 23/08/2018**

- *L'islam religion d'étal !*
- *Tu veux dire religion d'Etat ?*
- *Non ! J'ai bien dit religion d'étal !*
- *???*

→ (e) « L'islam religion d'État »

Dans cet énoncé, le détournement porte sur une formule stéréotypée (e) « L'islam religion d'État », où le complément du nom « État » est subverti en « étal », par adjonction phonémique du phonème « l ».

**Énoncé S-T (30) : 30/03/2017**

- *La commission d'inspection de l'usine Tahakout-Huyndai a remis son rapport*
- *Et il dit quoi ce rapport ?*
- *Il félicite la direction et les travailleurs de l'usine*
- *Comment ça, il les félicite ?*
- *Oui ! Il les félicite un pneu, beaucoup, passionnément ...*

→ (e) « Un peu beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout »

**Énoncé S-T (31) : 08/02/2017**

*Air Algérie ! On l'aime un ...*

**...pneu, beaucoup, passionnément...**

→ (e) « Un peu beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout »

Dans les détournements (30) et (31), nous avons un même énoncé source, une ritournelle, et la même subversion paronymique par l'adjonction phonémique de /n/ à l'adverbe « peu », donnant le nom « pneu ».

**Énoncé S-T (32) : 25/02/2019**

*Cachir-moi cette foule que je ne saurais voir !*

**Mou-Lièvre !**

→ (e) « Cachez ce sein que je ne saurais voir »

Ce sous-titre détourne un vers de Molière tiré de son œuvre *Tartuffe* : (e) « Cachez ce sein que je ne saurais voir », en faisant une substitution paronymique du verbe « cachez », conjugué à l'impératif pluriel, par le nom « cachir<sup>58</sup> », par adjonction syllabique de « -ir ».

Nous avons aussi le détournement paronymique du nom propre « Molière » qui devient « Mou-Lièvre ». Celui-ci est formé par le préfixe de l'arabe algérien « Mou(l) » signifiant « propriétaire de », le « l » est supprimé car le nom qu'il introduit commence par un « l », en l'occurrence « lièvre ».

**Énoncé S-T (33) : 14/04/2019**

*Gaïd-Salah a parlé ! J'ai tout écouté. J'ai pas tout compris. Ou alors, c'est qu'il y a un...*

... sens cachir !

→ (e) « Sens caché »

L'énoncé (33) joue sur la même substitution paronymique que l'énoncé (32), mais porte sur un autre énoncé source : une locution nominale.

**Énoncé S-T (34) : 04/06/2018**

*Promis, juré ! Si Tézévous gagne contre le Portugal, Ramadhan ou pas, je...*

... « Sablettes » le champagne !

→ (e) « Sabler le champagne »

Ce détournement subvertit une locution verbale (e) « Sabler le champagne » par l'adjonction syllabique du suffixe « -ettes » au verbe « sabler » de (e), et donnant lieu à un

---

<sup>58</sup> Le mot « cachir » est une déformation du mot *casher* en hébreu, désignant un saucisson traditionnel dans les langues locales algériennes. Ce mot a, pendant l'année 2019 qui correspond à l'année du lancement de la campagne présidentielle de Bouteflika, s'est teint d'une connotation négative. En effet, les partisans du président Bouteflika ont organisé un meeting politique pour la promotion de son 5<sup>ème</sup> mandat, qui a rassemblé des centaines de citoyens. Durant ce meeting, les organisateurs ont distribué des « sandwichs de cachir » en guise de repas pour les présents, et depuis cet évènement, le « cachir » est devenu un symbole de lâcheté et de trahison nationale.

nom propre de lieu dans (E) « Sablettes », référant à La promenade des Sablettes, un lieu de loisir à Alger.

### **Énoncé S-T (35) : 03/02/2019**

*Encore un indice probant de la détérioration de la situation économique en Principauté : Lada s'installe en Dézédie !*

**Niva ? N'y vas pas !**

→ (e) « Lada Niva »

Dans l'énoncé (35), nous avons un détournement paronymique avec négation. L'ajout de la négation, notamment par l'adverbe « pas », participe ici au jeu phonique. Dans (e), le nom propre « Niva », devient dans (E) une phrase injonctive : « N'y va pas ! ». Nous avons choisi de le classer dans la catégorie des détournements par « substitution » et non dans celle des « modifications morphosyntaxiques », car la négation est exploitée ici pour faire un jeu phonique.

#### **3.1.3.2 Sans filiation phonique (46)**

Si les mots, les syllabes, les phonèmes, peuvent être changés à volonté, le noyau syntaxique résiste. En effet, la syntaxe a un rythme qui est mémorisé et qui permet la reconnaissance des énoncés-sources. Le détournement (E) s'inscrit ainsi dans la syntaxe de (e), l'expression figée, avec des parallélismes formels.

La substitution lexicale par conservation du rythme syntaxique peut se faire en respectant la structure syntaxique à travers des substitutions lexicales dans la même catégorie grammaticale, ou en détruisant la structure syntaxique par l'établissement de substitutions relevant de catégories grammaticales différentes et assurant des fonctions différentes. Rappelons que nous distinguons deux sous-catégories : 1) sans destruction syntaxique et 2) avec destruction syntaxique. Dans cette dernière, nous retrouvons quatre sous-catégories : 1) substitution de mots ou de groupes de mots de catégories ou fonction différentes, 2) substitution de mots avec transformation du mode ou du temps et 3) collusion de deux sous-énoncés et 4) destruction syntaxique maximale.

##### **3.1.3.2.1 Sans destruction syntaxique (26)**

###### **3.1.3.2.1.1 Substitution de mot ou groupes de mots de même catégorie ou fonction**

###### **3.1.3.2.1.1.1 Substitution d'un N par un N (13)**

### **Énoncé S-T (36) : 01/02/2019**

*Un seul héros, le*

...cachir !

→ (e) « Un seul héros, le peuple »

Nous sommes face à un détournement d'un slogan révolutionnaire algérien, des années soixante, un graffiti sur les murs, qui immortalise le combat du peuple pour l'indépendance du pays contre la colonisation française. Le détournement se fait par la substitution lexicale du nom « peuple » par le nom « cachir ».

**Énoncé T (37) : 25/03/2018**

*S'il te plaît, dessine-moi un héros...*

→ (e) « S'il vous plait, dessine-moi un mouton »

Nous avons un détournement d'une phrase livresque, exploitée dans un autre détournement (voir l'énoncé n°1). Le détournement se fait par substitution lexicale du nom « mouton » dans (e), par le nom « héros », dans (E).

**Énoncé S-T (38) : 03/01/2019**

- *Chic alors ! Avec la nouvelle année, nous avons de nouvelles pièces de monnaie !*

- Oui, mais il te manque l'essentiel !

- Quoi ?

- La planche à pièces !

- ???

→ (e) : « Planche à billets »

Le détournement concerne ici la locution nominale (e) « planche à billets », par la substitution du nom « billet » par celui de « pièce », ayant la fonction de complément du nom « Planche ».

**Énoncé S-T (39) : 21/06/2017**

*Le conducteur d'une camionnette qui a foncé sur les fidèles d'une mosquée de Londres aurait crié...*

... «Jésus Al-Akbar» !

→ (e) « Allah Akbar »

Le détournement porte ici sur une formule religieuse « Allah Akbar », détournée, par le biais de la substitution lexicale du nom propre « Allah » par celui de « Jésus ».

**Énoncé S-T (40) : 19/10/2017**

*Harcèlement sexuel ! Ça y est ! C'est décidé ! Moi aussi, je lance mon mouvement...*

... #balancetonmouton !

→ (e) « Balance ton porc »

Ce sous-titre contient un détournement du slogan militant « #balancetonporc », ayant pour but de libérer la parole des femmes et dénoncer les violences à leur encontre. Ce slogan est détourné en remplaçant le nom « porc » par celui de « mouton ». Des références culturelles sont nécessaires pour l'appréhension de ce détournement. Nous le reprendrons dans la partie consacrée à l'analyse dialogique.

**Énoncé T (41) : 24/11/2018**

**Décembre-Noir !**

→ (e) « Printemps noir »

Nous avons dans ce titre un détournement construit sur la base de l'énoncés (e) « printemps noir<sup>59</sup> », en remplaçant le nom « printemps » par « décembre ».

**Énoncé S-T (42) : 23/10/2018**

*Cinéma. Prochainement dans vos salles obscures...*

... « **Le 5e Cadenas** » !

→ (e) « Le Cinquième Élément/ Le Cinquième Pouvoir/ Le Cinquième Commando »

Ici, nous avons un détournement d'un film, comme l'indique le cotexte du sous-titre, mais étant donné qu'il y a de nombreux films construits à partir de la même structure, la référence exacte n'est pas évidente, d'autant plus que c'est un détournement dans le sous-titre, qui comme nous l'avons expliqué au début de cette thèse, n'est pas lié à la thématique du billet, donc la lecture du corps du texte n'éclaire pas la mise en relation dialogique interdiscursive en œuvre dans le détournement. Mais nos connaissances du contexte politique algérien, oriente la mise en relation dialogique avec, non pas forcément un film comme c'est indiqué dans le sous-titre, mais avec une nomination en circulation dans le discours politico-médiatique : « Le 5e mandat », qui nous paraît plus pertinente.

**Énoncé S-T (43) : 20/03/2018**

*Cette année, les épreuves du Ramadhan se dérouleront avant le mois...*

... sacré du **Bac El Karim** !

→ (e) « Ramadan El Karim »

---

<sup>59</sup> Le Printemps noir réfère aux événements de 2001 en Kabylie.

Le détournement de l'expression (e) « Ramadan El Karim », signifiant littéralement « ramadan généreux, bienfaisant », se fait en substituant le nom « ramadan » par celui de « Bac ».

**Énoncé T (44) : 15/02/2017**

**Le destin au bout de l'ampoule !**

→ (e) « Le destin au bout du fil »

Nous avons ici le détournement d'un autre titre de film<sup>60</sup>, où le nom « ampoule » dans (E) se substitue au nom « fil » dans (e).

**Énoncé T (45) : 08/06/2017**

**Si tu ne vas pas à la poubelle,  
la poubelle viendra à toi !**

→ (e) « Si tu ne vas pas à la montagne, la montagne viendra à toi »

Ce titre contient un détournement du proverbe (e), par substitution du nom « montagne » par celui de « poubelle ».

**Énoncé T (46) : 19/04/2018**

**Le miel adoucit les mœurs !**

→ (e) : « La musique adoucit les mœurs »

Nous avons dans ce titre, le détournement d'un proverbe en remplaçant le nom « musique » dans (e) par le nom « miel » dans (E).

**Énoncé T (47) : 23/12/2017**

*Ch'koun H'na ? H'na les...*

... **Excuses !**

→ (e) : « Ch'koun H'na ? H'na les...Algériens »

Dans cet énoncé, nous avons le détournement d'un slogan d'une campagne publicitaire : « Chkoun hna ? » Hna les Algériens (Qui sommes-nous ? Nous sommes les Algériens !), qui est détourné par la substitution du nom « Algériens » par le nom « Excuses ». Nous relevons l'ajout de la majuscule à l'initiale du nom « Excuses », afin de l'aligner avec

---

<sup>60</sup> Film réalisé par Farhad Mann, sorti en 2016



« Algériens ». Nous étudierons l'effet visé par cet ajout dans la partie consacrée à l'analyse de la construction dialogique du sens.

Les 15 détournements portent sur la substitution d'un nom par un nom. Si elles se font dans les règles morphosyntaxiques, les règles sémantiques sont subverties, créant divers effets de sens et manifestent une subversion aussi bien au niveau de la forme que du contenu.

#### **Énoncé T (48) : 17/10/2019**

##### **Systeme C !**

→ (e) « Systeme D(débrouille) »

Le détournement de la locution (e) s'est fait en substituant la lettre « D », initiale du nom « débrouille » par la lettre « C », initiale du nom « couverture ». Ce « déchiffrement » n'a pu se faire que grâce à la lecture du corps du billet.

#### **3.1.3.2.1.1.2 Substitution d'un adj. par un adj. (5)**

#### **Énoncé S-T (49) : 24/11/2018**

*A quoi reconnaît-on une marche pour les libertés en Dézédie ?*

**Aux gilets rouge-sang !**

→ (e) « Gilets jaunes »

La locution nominale « gilet jaune », est donnée comme nom à un mouvement de protestation apparu en France en 2018, en raison du port, par les manifestants, de gilets de haute visibilité de couleur jaune. Le détournement du nom de ce mouvement concerne la substitution de l'adjectif de couleur simple « jaune » par l'adjectif de couleur composé « rouge-sang ».

#### **Énoncé S-T (50) : 11/05/2019**

*Encore quelques heures et il y aura plus de monde sur les marches du TM de Blida que sur celles de la Grande-Poste, un vendredi !*

##### **Décennie brune ?**

→ (e) « Décennie noire »

Nous avons le détournement du nom renvoyant à la période de la décennie noire, par la substitution de l'adjectif de couleur « noire » par l'adjectif de couleur « brune ».

**Énoncé T (51) : 08/10/2019**

**Moches, sales et méchants !**

→ (e) « Affreux, sales et méchants »

Un détournement du titre d'un film<sup>61</sup>, par substitution de l'adjectif qualificatif « moche » dans (e), par « affreux », dans le détournement (E).

**Énoncé T (52) : 28/08/2017**

**L'été moldave s'achève...**

→ (e) « L'été indien »

Nous avons ici le détournement d'une locution nominale (e) « l'été indien », par la substitution de l'adjectif de pays « indien » par un autre adjectif de pays « moldave » dans (E).

**Énoncé T (53) : 15/01/2018**

**Les 1000 salopards reviennent cette semaine !**

→ (e) « Les douze salopards »

Nous avons ici la substitution d'adjectifs numéraux dans le détournement du titre d'un film<sup>62</sup>, où l'adjectif numéral « douze » dans (e) est remplacé par le chiffre « 1000 » dans le détournement (E).

**3.1.3.2.1.1.3 Substitution d'un SN par un SN (2)**

**Énoncé S-T (54) : 02/03/2019**

Mourir pour le cachir, d'accord, mais de mort lente, d'accord !

**Poème de l'Auvergnat**

→ (e) « Mourir pour ses idées, d'accord, mais de mort lente, d'accord »

Il s'agit ici du détournement d'un vers d'une œuvre du poète Georges Brassens, comme l'explique d'ailleurs la source dans le sous-titre « Poème de l'Auvergnat », référant à l'artiste en question. Le détournement s'opère par la substitution du SN « les idées » dans (e), par le SN « le cachir », dans (E).

---

<sup>61</sup> Film italien réalisé par Ettore Scola, sorti en 1976.

<sup>62</sup> Film de guerre américain de Robert Aldrich, sorti en 1967.

**Énoncé T (55) : 19/11/2019**

*Qui était là en premier ?*

*L'œuf ou les crânes d'œufs ?*

→ (e) « Qui était là en premier ? L'œuf ou la poule ? »

Nous avons le détournement du « paradoxe de l'œuf et de la poule », par la substitution du SN « la poule » par le SN « les crânes d'œufs ».

#### **3.1.3.2.1.1.4 Substitution d'un NP par un NP (2)**

**Énoncé T (56) : 22/09/2019**

*Alger outragée ! Alger brisée ! Alger martyrisée ! Mais Alger libérée !*

→ (e) « Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! »

Il s'agit ici du détournement d'une phrase tirée du discours prononcé par Charles De Gaulle lors de la libération de Paris pendant la seconde guerre mondiale. Nous avons un détournement par substitution lexicale des noms des capitales « Paris » dans (e) par « Alger » dans (E), avec les accords grammaticaux nécessaires : l'ajout du « e » du féminin.

**Énoncé T (57) : 30/12/2018**

*Ils ont prévu quoi comme fête, les Français, le 31 au soir, sur les Champs ?*

**La Sainte-Benalla !**

→ (e) « La Saint-Sylvestre »

Le nom propre détourné est « Sylvestre », remplacé par le nom propre « Benalla », dans (E). Ce qui nous a fait comprendre qu'il s'agissait du détournement du nom de la fête « La Saint-Sylvestre », est l'indication dans le cotexte du sous-titre qu'il s'agit d'une fête du 31 décembre.

#### **3.1.3.2.1.1.5 Substitution d'une Pr. par une Pr. (1)**

**Énoncé S-T (58) : 27/02/2019**

*Arthur, le célèbre présentateur TV français, très en colère contre les autorités de Dédézie : «Vous m'avez piqué mon concept !»*

**VCP ! Vendredi, c'est permis !**

→ (e) « VTEP : vendredi, tout est permis »

Il s'agit ici du détournement du titre d'une émission de télévision. La proposition juxtaposée dans le titre d'origine (e) « tout est permis », est remplacée par une autre proposition « c'est permis ! » dans (E).

### 3.1.3.2.1.1.6 Substitution d'un V par un V + une Pr. par une Pr. (1)

Énoncé T (59) : 03/02/2019

**Dis-moi qui te tire et je te dirai jusqu'où tu iras !**

→ (e) « Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es »

Nous avons un proverbe détourné par la substitution du verbe « fréquenter » par le verbe « tirer » et la substitution de la proposition « qui tu es » par la proposition « jusqu'au où tu iras ».

### 3.1.3.2.1.1.7 Substitution d'un N par un N + une Pr. par une Pr. (1)

Énoncé T (60) : 17/12/2017

**Baleine, Ô Baleine, suis-je toujours le meilleur serreur de mains de la Principauté ?**

→ (e) « Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est la plus belle ? »

Le détournement concerne une formule extraite du conte de fées *Blanche-Neige et les sept nains* des frères Grimm, et se fait par la substitution lexicale de « miroir » par « baleine », et par la substitution de la proposition « dis-moi qui est la plus belle ? » par la proposition « suis-je toujours le meilleur serreur de mains de la Principauté ? » dans le détournement (E).

### 3.1.3.2.1.1.8 Substitution d'un V par un V + un adv. par un adv. (1)

Énoncé T (61) : 04/12/2018

**Ki-Kasse-Koi ?**

→ (e) « Qui tue qui ? »

L'énoncé (E) « Ki-Kasse-Koi » est une déformation linguistique de « Qui-casse-quoi ? », détournant la formule (e) « Qui-tue-qui ? <sup>63</sup>», en conservant intact le noyau syntaxique : adverbe interrogatif + verbe + COD. Le détournement combine une double substitution

---

<sup>63</sup> Formule apparue pendant la décennie noire en Algérie.

lexicale : verbale (le verbe « tuer » est remplacé par « kasser ») et adverbiale (l'adverbe « qui » est substitué par « quoi »).

### **3.1.3.2.2 Avec destruction syntaxique (20)**

#### **3.1.3.2.2.1 Substitution de mots ou groupes de mots de catégories ou fonctions différentes (7)**

##### **3.1.3.2.2.1.1 Substitution d'un NP par un N (2)**

**Énoncé T (62) : 18/04/2019**

**La faute au violoniste !**

→ (e) « C'est la faute à Voltaire »

L'expression (e) « C'est la faute à Voltaire », est détournée par la substitution du nom propre « Voltaire » par le nom « violoniste », avec l'adaptation de la préposition « à » dans (e), qui devient « au » dans (E), car la préposition introduit dans (E) un nom commun et non un nom propre.

**Énoncé T (63) : 23/10/2018**

**« El poudouré », *parce que nous le valons bien* !**

→ (e) « L'Oréal, parce que nous le valons bien »

La publicité détournée dans ce sous-titre est celle de la marque de cosmétique : l'Oréal Paris. Le détournement ici est basé sur la substitution du nom propre « l'Oréal Paris » par le nom « El poudouré », terme argotique en arabe algérien référant à la cocaïne.

##### **3.1.3.2.2.1.2 Substitution d'un N par un SN (1)**

**Énoncé T (64) : 17/04/2017**

**La hache de le plastique est déterrée !**

→ (e) « Déterrée la hache de guerre »

Nous avons une subversion de la locution verbale (e) « Déterrée la hache de guerre », en substituant le nom « guerre », occupant la fonction de complément du nom « hache », par le SN « le plastique » dans (E), occupant la même fonction. Or, la construction syntaxique de (E) est erronée : le complément de nom ne doit pas être précédé d'un déterminant « de le plastique », mais directement introduit par la préposition « en » : « la hache en plastique ».

Nous étudierons les effets de sens de cette construction subversive dans la partie consacrée à l'analyse dialogique.

### 3.1.3.2.2.1.3 Substitution d'un adj. par un N (1)

**Énoncé T (65) : 16/09/2019**

***50 nuances de transparences !***

→ (e) « Cinquante Nuances de Gray »

Il s'agit d'un détournement du titre d'un film<sup>64</sup>, par la substitution de l'adjectif de couleur « Gray » (gris) par le nom « transparences », occupant la même fonction, celle d'un complément du SN « Cinquante nuances ».

### 3.1.3.2.2.1.4 Substitution d'un adj. par un NP (1)

**Énoncé T (66) : 17/06/2018**

**Monsanto soit qui mal y pense !**

→ (e) « honni soit qui mal y pense »

Nous avons un détournement d'un proverbe par la substitution de l'adjectif « honni » dans l'énoncé source (e), par le nom propre « Monsanto » dans l'énoncé (E).

### 3.1.3.2.2.1.5 Substitution d'un adj. par un adv (1)

**Énoncé T (67) : 22/05/2019**

***Yet'nahaw presque !***

→ (e) « Yet'nahaw gâa ! » (Qu'ils partent tous !)

Ici, c'est le slogan emblématique du Hirak (e) « Yet'nahaw gâa ! » (Qu'ils partent tous !), qui est détourné par la substitution de l'adjectif « gâa/tous » dans (e), par l'adverbe « presque » dans (E). Le slogan « Yet'nahaw gâa » apparaît aussi sous une autre forme : « Chaâb yourid yetnahaw gâa » (Le peuple veut qu'ils partent tous), qui est construite par la fusion de deux slogans « Chaâb yourid » + « Yet'nahaw gâa ». « Chaâb yourid » est un slogan emblématique des révoltes arabes (Tunisie, Egypte et Syrie) de 2011, apparu initialement sous la forme : « Chaâb yourid iskat nidam » (Le peuple veut la chute du régime), devenant par la

---

<sup>64</sup> Film américain réalisé par Sam Taylor-Wood, sorti en 2015.

suite un slogan de référence pour les révoltes populaires, comme le montre clairement le détournement (67) de notre corpus.

### 3.1.3.2.2.1.6 Substitution d'un SN par un SN + SN par Pr. (1)

**Énoncé T (68) : 31/07/2019**

#### **Ces p'tites différences qui font couler de grosses salives !**

→ (e) « Les petits ruisseaux font les grandes rivières »

Un détournement d'un proverbe (e), sur un parallélisme formel, par la substitution du SN « Les petits ruisseaux » par le SN « Ces p'tites différence » et la substitution du SN « les grandes rivières » par la proposition subordonnée relative « qui font couler de grosses salives » dans (E).

### 3.1.3.2.2.2 Substitution de mots avec transformation du mode ou du temps (2)

#### - **Changement de temps verbal**

**Énoncé T (69) : 30/10/2017**

#### **La fable oiseuse de l'hyène qui voulait se faire plus grosse que le lion !**

→ (e) « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf »

Dans le proverbe (e), le verbe employé est « vouloir se faire » tandis que dans le détournement (E), c'est le verbe « se vouloir faire ». La forme verbale utilisée dans l'énoncé source est soutenue. Le temps verbal diffère : au passé (imparfait) dans le détournement et au présent dans l'énoncé source. En plus du changement du temps, nous avons les substitutions des noms d'animaux « grenouille » par « hyène » et « bœuf » par « lion ».

#### - **Négation**

**Énoncé S-T (70) : 02/12/2018**

H'na ch'koun ? (Qui sommes-nous ?)

**H'na machi banane !** (Nous ne sommes pas des bananes)

→ (e) « H'na ch'koun ? H'na les Algériens » / (Qui sommes-nous ? Nous sommes des Algériens)

La négation, en arabe algérien « H'na machi / nous ne sommes pas », s'accompagne d'une substitution lexicale du nom « Algériens » par le nom « banane », raison pour laquelle

nous n'avons pas classé ce détournement dans la catégorie 1, réservée uniquement aux modifications syntaxiques, sans intervention de la substitution. Précisons qu'il s'agit d'un détournement d'un slogan d'une campagne publicitaire (voir l'énoncé 47).

#### **3.1.3.2.2.3 Collusion de deux sous-énoncés (4)**

Nous avons identifié quatre détournements qui sont le résultat d'un amalgame. Ces amalgames sont la fusion syntaxique, en sus des modifications lexicales, de deux énoncés sources (e), de nature semblable ou différente.

##### **Énoncé S-T (71) : 04/09/2018**

*Proverbe de la Dézédie profonde : « Au pays de l'âne qui chevauche son maître, les...*

**... nids-de-poule ont des dents » !**

→ (e) « Au pays des aveugles, le borgne est roi »

→ (e) « Quand les poules auront des dents »

Dans ce détournement, nous avons l'amalgame d'un proverbe « Au pays des aveugles, le borgne est roi » et d'une expression figée « Quand les poules auront des dents ».

##### **Énoncé T (72) : 06/01/2019**

*Le corbeau, l'aigle et les cellules  
à fromage dormant !*

→ (e) « Le Corbeau voulant imiter l'Aigle »

→ (e) « La belle au bois dormant »

Le détournement amalgame le titre d'une fable de La Fontaine « Le Corbeau voulant imiter l'Aigle » avec le nom du conte de Perrault « La belle au bois dormant ». L'amalgame entre les deux énoncés s'est fait par la conjonction coordination « et », et par diverses substitutions lexicales. Dans « Le Corbeau voulant imiter l'Aigle », nous avons la suppression du SV « voulant imiter ». Dans la deuxième partie de (E), « La Belle au bois dormant », nous avons une substitution paronymique du SN « La Belle » par le SN « les cellules » ainsi que la substitution du SP paronymique « au bois dormant » par le SP « à fromage dormant ».

##### **Énoncé T (73) : 30/05/2017**

*Touchez pas à mon Messaoud des Bois !*

→ (e) « Touche pas à mon pote »

→ (e) « Robin des Bois »



Dans ce détournement, nous avons l'amalgame du slogan de SOS racisme : (e) « Touche pas à mon pote », et le nom d'un personnage littéraire emblématique (e) « Robin des Bois ». Ce dernier a aussi subi un détournement par substitution lexicale du nom propre « Robin » par le nom propre « Messaoud », donnant « Messaoud des Bois ». Ce détournement produit va se substituer au nom « pote » dans la syntaxe du slogan, occupant la fonction de COD, en mettant le verbe à la deuxième personne du pluriel de l'impératif, donnant le détournement final (E) : Touchez pas à mon Messaoud des Bois !

#### **Énoncé T (74) : 21/05/2017**

*Moi, le Président, je ne l'aime qu'en...*

**... Cuvée !**

→ (e) « Moi, Président de la République, je ... »

→ (e) « Cuvée du Président »

Dans cet énoncé, nous avons l'amalgame de l'anaphore « Moi, Président de la République, je ... » de François Hollande prononcée lors du débat présidentiel du second tour de 2012, avec le nom de la marque de liqueur algérienne « Cuvée du Président ».

#### **3.1.3.2.2.4 Destruction syntaxique maximale (7)**

Par destruction syntaxique maximale, nous désignons des détournements qui ont subi en plus de la substitution, d'autres opérations telles que l'ajout, l'insertion ou la suppression d'éléments dans un même énoncé (E), en gardant, à travers la structure syntaxique, un parallélisme formel avec l'énoncé source (e).

#### **Énoncé T (75) : 23/09/2018**

**Harkis hier !**

**Harkis aujourd'hui !**

**Harkis toujours !**

→ (e) « Héros d'un jour, héros de toujours »

Le détournement se fait en substituant le nom « héros » par celui de « Harkis ». Il s'appuie sur un adage<sup>65</sup>, qui est formé par la juxtaposition de deux propositions « Héros d'un jour » + « héros de toujours ». Le détournement s'appuie sur cette structure, mais en ajoutant une autre proposition placée en tête de l'adage « Harkis hier ».

---

<sup>65</sup> Adage qui fait partie de la catégorie des parémies, défini comme « Formule généralement ancienne, énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique. » (TLFi).

**Énoncé S-T (76) : 19/08/2019**

*Au pays où l'on se prend en selfie avec un tigre mort, le...*

**... mulet est déjà roi de la forêt !**

→ (e) « Au pays des aveugles, le borgne est roi »

Nous avons le détournement d'un proverbe (e), avec l'insertion de la proposition subordonnée relative de lieu « où l'on se prend en selfie avec un tigre mort » et la substitution de la proposition juxtaposée « le borgne est roi » dans (e), par la proposition « le mulet est déjà roi de la forêt » dans (E).

**Énoncé S-T (77) : 05/12/2018**

**Dites-moi, toubib ! La grippe aiguë, c'est...**

**... grave ?**

→ (e) « C'est grave, Docteur ? »

Nous avons ici le détournement d'une réplique d'un dessin animé de Looney Tunes, en substituant notamment le nom « Docteur » dans (e), par le nom « toubib » et en insérant le SN « La grippe aiguë » dans (E).

**Énoncé T (78) : 04/06/2018**

***Se lever du pied noir et se coucher en Technicolor !***

→ (e) « Se lever du pied gauche »

Nous avons le détournement d'une locution verbale (e) « se lever du pied gauche », par la substitution de l'adjectif « gauche » par l'adjectif de couleur « noir », et par l'ajout de la proposition coordonnée « se coucher en Technicolor », par l'entremise de la conjonction de coordination « et ».

**Énoncé T (79) : 20/06/2017**

**La nuit, les chats prennent la couleur qu'ils veulent, moi, je dors !**

→ (e) « La nuit, tous les chats sont gris »

Nous avons le détournement d'un proverbe (e) par la substitution de la proposition « tous les chats sont gris » par la proposition « les chats prennent la couleur qu'ils veulent » et l'ajout d'une autre proposition juxtaposée « moi, je dors ! », dans l'énoncé (E).

**Énoncé T (80) : 09/02/2019**

*Nous devons être le seul pays au monde où on désigne un directeur de campagne pour un candidat non encore déclaré !*

**La charrue livrée par le menuisier  
avant même la naissance des bœufs !**

→ (e) « Mettre la charrue avant les bœufs »

Ce détournement proverbial est le résultat des transformations suivantes : suppression du verbe « mettre », ajout de la proposition « livrée par le menuisier », de l'adverbe « même » et du SN « la naissance des bœufs ».

**Énoncé T (81) : 09/11/2017**

*Et l'homme redevient poussière ! Enfin,  
pas tous et pas au même rythme !*

→ (e) « Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu redeviendras  
poussière »

Nous avons le détournement d'une parole biblique (e). Le détournement s'est fait en contractant plusieurs éléments de l'énoncé originel (e).

### **3.1.4 Ajout ou insertion d'élément(s) (7)**

Nous avons, dans le chapitre sur le figement, mentionné le critère de la non-insertion d'éléments pour définir une expression figée. L'insertion ou l'ajout peut concerner toutes les catégories grammaticales et aller d'un affixe à un syntagme et permet de débloquent l'expression figée, de la détourner.

#### **3.1.4.1 Ajout d'un adj (4)**

**Énoncé T (82) : 13/01/2018**

*Le songe étrange de la vache-mauve-qui-rit !*

→ (e) « La Vache qui rit »

Le détournement, concerne le nom de la marque de fromage « La vache qui rit », par l'insertion d'un adjectif de couleur « mauve », dans le nom de la marque.

**Énoncé S-T (83) : 15/01/2017**

*Algérie ! Des milliers de logements réalisés ! Saluons  
comme il se doit la...*

**... main de l'étranger chinois !**

→ (e) « La main de l'étranger »

La formule stéréotypée (e) est détournée par l'ajout d'un adjectif de nationalité « chinois » à la fin de la formule dans (E).

**Énoncé T (84) : 25/07/2017**

**Opération «Cobra Docile»**

→ (e) « Opération Cobra »

Un détournement par l'ajout de l'adjectif « Docile » à la fin de la locution nominale (e) « Opération Cobra ». Cette locution (e) est le nom de code de l'offensive américaine menée en 1944 pendant la bataille de Normandie.

**Énoncé S-T (85) : 17/11/2018**

*Fruit de la relation incestueuse entre le coup d'Etat révolutionnaire et le coup d'Etat scientifique, saluons la naissance de leur enfant illégitime :*

**le coup d'État cardiologique !**

→ (e) « Coup d'État »

Nous avons ici l'ajout de l'adjectif qualificatif « cardiologique » à la fin de la locution nominale (e) « coup d'État ».

#### **3.1.4.2 Insertion d'un interfixe (1)**

**Énoncé S-T (86) : 25/10/2017**

*Quelle est la première banque au Maroc ?*

**HashSBC**

→ (e) « HSBC »

« HSBC<sup>66</sup> » est un groupe bancaire international britannique présent dans plusieurs pays, dont le Maroc. Le journaliste détourne le sigle de la banque par l'insertion de l'interfixe « -ash- » : H + « ash » + SBC, donnant le détournement (E). L'interfixe « ash » fait allusion au « haschich ». Nous reprendrons ce détournement dans la section consacrée à l'analyse dialogique.

#### **3.1.4.3 Ajout d'une Pr. (1)**

**Énoncé T (87) : 18/07/2019**

***Ali Baba, les 40 voleurs et la caverne de Moretti !***

→ (e) « Ali Baba et les quarante voleurs »

---

<sup>66</sup> « Hong Kong & Shanghai Banking Corporation »

Le détournement concerne le titre du conte « Ali Baba et les 40 voleurs », tiré du livre « Les Mille et Une Nuits », par l'ajout d'une proposition coordonnée : « et la caverne de Moretti ». La locution nominale « La caverne de Moretti » est issue du détournement de la locution nominale référant au conte susmentionné : « La caverne d'Ali Baba ». Ainsi, le nom propre « Ali Baba » est substitué par le nom de lieu « Moretti », une station balnéaire située à l'ouest d'Alger.

#### **3.1.4.4 Ajout d'un V. (1)**

**Énoncé T (88) : 02/03/2019**

**Retourner le fleuve détourné !**

→ (e) : « Le fleuve détourné »

Le détournement s'effectue par l'ajout du verbe « retourner » au titre du roman : « Le fleuve détourné », de Rachid Mimouni publié en 1982.

#### **3.1.5 Traduction (4)**

Aux côtés des procédés de transformations syntaxiques et morpho-lexicales conventionnels, l'on remarque le recours au procédé de la traduction littérale d'expressions populaires de l'arabe algérien. Des connaissances linguistiques et culturelles sont nécessaires pour identifier et saisir le sens de ces détournements. Le procédé de la traduction littérale altère le sens originel et lui enlève la charge sémantique et symbolique.

**Énoncé T (89) : 06/11/2018**

***Sors nu à Dieu, il te vêtira ! Ou pas !***

→ (e) « Sors nu à Dieu, il te vêtira »

**Énoncé T (90) : 02/05/2017**

***Pourtant, vous nous aviez juré  
que le vent ne nous toucherait pas !***

→ (e) « Le vent ne te touchera pas »

**Énoncé T (91) : 19/12/2018**

***Ta cervelle s'arrête, mon Jean-Jean !***

→ (e) « Ta cervelle s'arrête »

## Énoncé S-T (92) : 07/08/2018

Par Sidi El Khier ! Deux nouveaux Seins à Sétif !

### 19 dans l'œil de tous les Boumartou !

→ (e) « Cinq dans tes yeux »

Ce dernier énoncé (92), est un détournement par traduction d'une formule stéréotypée en arabe (e) « Cinq dans tes yeux ». La traduction s'accompagne de la substitution de l'adjectif numéral « cinq », dans (e) par le chiffre « 19 » dans (E).

Nous reviendrons sur le sens construit par ces détournements par traduction littérale dans la partie consacrée à l'analyse dialogique.

L'on ne peut conclure cette liste de détournements sans faire mention du titre générique de notre billet d'humeur : « *Pousse avec eux !* », qui est lui-même un détournement par traduction littérale (voir chapitre 1, section 3).

### 3.1.6 Bilan

La catégorisation phono-syntaxique et lexico-morphosyntaxique des 92 détournements de notre corpus a abouti à l'établissement de cinq grandes catégories : modifications morphosyntaxiques, troncation, substitution, ajout ou insertion d'éléments et traduction. Les 92 détournements se répartissent de façon inégale dans les catégories susmentionnées.

1. La catégorie des « modifications morphosyntaxique » contenant deux sous-catégories, la négation et l'inversion syntaxique, représente 4,35 %.
2. La catégorie de la « troncation », représente 1, 1 %.
3. La catégorie de la substitution, compte 82, 60 %.
4. La catégorie de « l'ajout et l'insertion d'éléments », où nous avons quatre cas de figure : ajout d'un v. ; d'un adj. ; d'une Pr. et insertion d'un interfixe, représente 7,60 %.
5. La catégorie de la « traduction », comptabilise 4,35 %.

D'après ces résultats, nous déduisons que la majorité (82,60 %) les détournements de notre corpus sont construits à travers le procédé de la substitution. Les autres catégories (les manipulations morphosyntaxiques, l'ajout et l'insertion d'éléments, la traduction) sont quasiment présentes à la même fréquence, à l'exception de la catégorie de la troncation, avec une seule occurrence. Le recours massif au procédé de la substitution peut s'expliquer par le

fait qu'elle facilite la reconnaissance de l'expression figée source, en fonction bien sûr de la complexité des substitutions opérées. Ainsi, elle permet d'attirer le lecteur et de gagner sa complicité.

Nous allons regarder de plus près les sous-catégories de la substitution, afin de voir les conclusions que nous pouvons en tirer et les explications que nous pouvons fournir quant à la domination de ce procédé dans notre corpus.

La catégorie de la substitution s'est subdivisée en deux sous-catégories. Les pourcentages sont calculés en fonction du total des occurrences de cette catégorie (76) :

- Avec filiation phonique : 39,48 %
  - Homophonie : 14,47 %
  - Paronymie : 25 %
- Sans filiation phonique : 60,52 %
  - Sans destruction syntaxique : 34,21 %
  - Avec destruction syntaxique : 26,31 %

La substitution « avec filiation phonique » représente 39,48 % des procédés de substitution, tandis que la substitution « sans filiation phonique » représente 60,52 %. L'on peut dire que le journaliste opte moins pour des détournements avec des sonorités phoniques que pour des détournements avec des parallélismes syntaxiques formels. Mais les jeux phoniques par l'homophonie et par la paronymie, restent saillants dans notre corpus. Ils travaillent ainsi la fonction poétique et stylistique de la titraille.

Notons que dans cette catégorie, « avec filiation phonique », les substitutions phoniques se font majoritairement avec la destruction syntaxique. Ainsi, nous dénombrons 6 sous-catégories de substitution entre différentes catégories grammaticales : (N par NP) ; (SN par SN) ; (NP par adv) ; (adj. par NP) ; (Ph. par N), et une seule dans la même catégorie : (N par N). Pour les substitutions paronymiques, nous avons une substitution phonique sur trois niveaux : sur un phonème, sur plusieurs phonèmes et par adjonction phonémique / syllabique. Dans cette sous-catégorie aussi, les catégories et fonctions grammaticales ne sont pas respectées.

Dans la substitution « sans filiation phonique », nous observons un léger décalage entre les détournements construits « avec destruction syntaxique » (26,31 %), où nous avons distingué 4 types d'opérations, et ceux « sans destruction syntaxique » (34,21 %). L'on peut

dire que, dans le cadre cette sous-catégorie, et contrairement aux substitutions « avec filiation phonique », le journaliste respecte les catégories et fonctions grammaticales dans les substitutions :

1. Dans la sous-catégorie « sans destruction syntaxique », 8 opérations : (N par N) ; (adj. par adj) ; (SN par SN) ; (NP par NP) ; (Pr. par Pr.) ; (V par V + Pr. par Pr.) ; (N par N + Pr. par Pr.) et (V par V+ adv. par adv.).
2. Dans la sous-catégorie « avec destruction syntaxique », nous avons distingué :
  - Substitution de mots ou groupes de mots de catégories ou fonctions différentes. Nous en avons compté 6 opérations : (NP par N) ; (N par SN) ; (adj. par N) ; (adj. par NP) ; (adj. par adv.) ; (SN par SN + SN par Pr).
  - Substitution de mots avec transformation du mode ou du temps, nous avons repéré deux cas : négation et changement de temps verbal.
  - Collusion de deux sous-énoncés, nous en avons identifié 4 cas de figure.
  - Destruction syntaxique maximale, nous en avons repéré 7 cas de figure.

Cette étude des procédés linguistiques du détournement a révélé une large dominance des détournements par substitution bâtis sur des jeux phoniques et des parallélismes syntaxiques. Ainsi, le détournement se fait davantage par les modifications lexico-phono syntaxiques que par les modifications morphosyntaxiques (négation, inversion). L'aspect stylistique et poétique est au centre des préoccupations du journaliste, répondant ainsi au rôle de la titraille d'attirer le regard, de séduire, de distraire et d'amuser le lectorat. De fait, le détournement apparaît dans des contextes d'énonciation stratégiques liés à des enjeux d'information et de consommation marchande, selon une logique commerciale (Charaudeau, 2011). En Une des journaux ou dans la titraille des articles, il demeure un outil incontournable de *captation* et de *séduction* (*ibid.*, 2005) du lectorat. Il est le moyen adéquat pour attirer la curiosité du lecteur, l'entraîner dans la lecture de l'article et dans l'achat du journal.

D'autre part, cette classification formelle, qui s'est faite en explicitant l'expression figée détournée (e), nous a permis de révéler la nature des expressions détournées et de mettre au jour le type d'intertexte (linguistique ou culturel) mobilisé par le journaliste.

Ainsi, la catégorisation des expressions sources a abouti à déduire 12 catégories : 1) locution nominale, 2) locution verbale, 3) locution prépositionnelle, 4) locution adverbiale, 5) formules stéréotypées, 6) slogans (politique, publicitaire, militant...), 7) références livresques



et cinématographiques « livres, poèmes, contes, films, bible, dessins animés... », 8), noms propres, 9) phrases célèbres, 10) phrases routinières, 11) figements discursifs, et 12) parémies. Les énoncés (e) sources sont organisés en fonction de leurs inscriptions dans l'une ou l'autre de ces catégories (voir l'annexe 1). Précisons que dans cette classification, nous avons catégorisé indépendamment les énoncés sources exploités dans les détournements par collusion, raison pour laquelle le nombre total est de 96 énoncés. Par ailleurs, nous n'avons pas supprimé les expressions figées répétées car elles donnaient lieu à des détournements différents. Notre objectif à travers cette classification est d'identifier le type d'intertexte qu'exploite le journaliste dans ses détournements. Pour ce faire, nous nous référons à la distinction faite entre les deux types de figements linguistique et culturel par Sullet-Nylander (2005 : 117) :

Nous avons appelé figement linguistique, une expression, locution ou phrase figée dont on ne peut changer les termes sans changer le sens et de facto produire divers effets de sens, et figement culturel des énoncés (plus ou moins) mémorisés, des références culturelles : titres de livres, de films, des phrases entières extraites de chansons, de poèmes ou de divers textes connus d'un grand nombre de francophones.

À partir de ces indications, nous avons classé les 12 catégories susmentionnées soit dans le figement linguistique soit dans le figement culturel.

Ainsi, les locutions (nominale, verbale, prépositionnelle, adverbiale) et les parémies sont classées dans le type de figement linguistique, car reposant sur les mêmes critères sémantiques et morpho-syntaxiques :

- Les locutions s'appuient sur ces critères de figement : l'opacité sémantique, le blocage des propriétés transformationnelles, l'insertion dans le dictionnaire et la non identification de l'énonciateur premier, lequel est fondu dans la *doxa*.
- Les parémies se définissent presque par les mêmes critères que la locution : l'opacité sémantique, le blocage des propriétés transformationnelles, l'insertion dans le dictionnaire, création d'images stylistiques, association à la *doxa* (énonciateur premier est non identifiable), dimension prosodique et phonétique.

Quant au figement culturel, nous y avons classé les catégories suivantes : phrases célèbres, routines, slogans, références livresques et cinématographiques :

- Les phrases célèbres, slogans, références livresques et cinématographiques, possèdent un fonctionnement similaire. Leurs propriétés sont : l'énonciateur est souvent repéré individuellement. Ils incarnent l'institutionnalisation culturelle et font appel à la référence

commune. Ils sont caractérisés par une non-opacité sémantique. Ils ne sont pas insérés dans le dictionnaire, leurs propriétés transformationnelles sont libres.

- Les routines se repèrent par les critères suivants : la non-opacité sémantique, le caractère de réflexe conversationnel, l'institutionnalisation culturelle, l'appel à la référence commune, l'association à la *doxa* la plupart du temps, une insertion non obligatoire dans le dictionnaire (mais certaines y figurent), et présentent des propriétés transformationnelles libres.

Qu'en est-il des formules stéréotypées ? Nous nous sommes référée à Schapira (1999) qui a distingué entre figement linguistique et figement discursif, et qui a catégorisé les formules stéréotypées comme des figements discursifs. Les figements discursifs font montre d'un degré moindre de figement. Le terme figement discursif est employé par Gross (1996) en opposition à figement linguistique, qui réfère aux contraintes dans la langue, tandis que le figement discursif, lui, signifie la mémorisation de « *tous textes qui font l'objet d'un usage collectif* » (Gross, 1996 : 143). Le figement discursif est donc synonyme de figement culturel car les deux types sont basés sur le critère de la mémorisation et de l'usage collectif. Nous classons donc les formules stéréotypées dans le cadre des figements culturels car elles montrent un figement moins fort et sont créées par le discours, et donc leur sens n'est pas inscrit dans la langue et ne sont pas non plus répertoriées dans les dictionnaires

Notons que la catégorie que nous avons intitulée « figements discursif » contient des expressions figées qui ne revêtent pas une dimension idéologique, à la différence des « formules stéréotypées ».

En somme, nous comptons dans le type de figement culturel 7 catégories : formules stéréotypées ; slogans ; références livresques et cinématographiques ; noms propres ; phrases célèbres ; phrases routinières et figements discursifs, soit 59,38 %.

Dans la catégorie figement linguistique, nous comptons 5 catégories : les locutions nominale, verbale, adverbiale et prépositionnelle, et les parémies, soit 40,62 %. Le tableau ci-dessous résume le pourcentage de chaque catégorie :

Type	Catégorie	Nombre	Pourcentage
<b>FIGEMENT CULTUREL</b> (59,38 %)	Formules stéréotypées	07	7,29 %
	Slogans	09	9,38 %
	Références livresques et cinématographiques	22	22,92 %
	Noms propres	09	9,37 %
	Phrases célèbres	02	2,08 %
	Phrases routinières	04	4,17 %
	Figements discursifs	04	4,17 %
<b>FIGEMENT LINGUISTIQUE</b> (40,62 %)	Locution nominale	20	20,83 %
	Locution verbale	04	4,17 %
	Locution prépositionnelle	01	1,04 %
	Locution adverbiale	01	1,04 %
	Parémies	13	13,54 %
<b>TOTAL</b>		96	100 %

La répartition entre figement linguistique et culturel est intéressante dans la mesure où elle permet de savoir le type d'intertexte mobilisé et de sonder la part socio-culturelle investie dans la titraille par l'énonciateur-journaliste, et ainsi montrer sur quels types de connivences l'énonciateur-journaliste table-t-il dans ses détournements pour entraîner l'adhésion des lecteurs. Les détournements culturels plongent le lecteur dans une sphère culturelle et sociolinguistique précise. L'intertexte mobilisé dans la titraille de *Pousse avec eux !* relève davantage d'un intertexte culturel.

Soulignons par ailleurs que cette répartition des figements linguistiques et culturels n'est pas exclusive : le figement culturel est bâti sur un figement linguistique et celui-ci a une part culturelle, du moment qu'il est utilisé par une communauté partageant le même code linguistique. Il y a entre eux une interdépendance plutôt qu'un rapport d'exclusion, notamment en ce qui concerne les parémies.

### 3.2 Analyse dialogique du détournement

Après avoir établi une catégorisation des procédés de subversion touchant le signifiant des expressions figées, nous allons à présent nous intéresser à la subversion touchant le signifié, à travers une étude de la construction dialogique du sens, plus ou moins subversif,

*dans et par* le détournement. Nous tenterons de mettre au jour les enjeux sous-jacents à l'usage des détournements dans la titraille de *Pousse avec eux !*

Nous avons, au début de ce chapitre, expliqué que la figure du détournement pouvait remplir deux fonctions : une fonction d'accroche, relative au genre de la titraille en général, et une fonction de subversion idéologique, lorsque le genre dont relève la titraille est « satirique », particulièrement lorsque les expressions détournées relèvent de la langue de bois. Le détournement n'est pas neutre. Il exprime la position subversive de son utilisateur tant à l'égard des normes linguistiques qu'il bafoue qu'à l'égard des discours qu'il détourne : discours de la doxa<sup>67</sup>, discours inscrits dans l'imaginaire collectif, formules stéréotypées appartenant au langage politique... La subversion est indissociable de l'idéologie, comprise comme un répertoire d'images et d'idées diffusées par une culture dominante :

La subversion est mieux comprise juxtaposée au concept de l'idéologie, quand celui-ci est défini comme le répertoire d'images, d'idées et de thèmes diffusées dans la société par et pour une culture dominante. Dans ce contexte, la subversion représenterait l'articulation, ou la mise en lumière, de toute interprétation réprimée, interdite ou oppositionnelle par rapport à l'ordre social. (Kellner, 1995 : 636).

Ainsi, les détournements auront un effet plus subversif lorsqu'ils touchent aux thématiques politiques et encore plus, lorsqu'ils touchent au domaine religieux, car l'enjeu lié à ces sphères est éminemment idéologique. À ce propos<sup>68</sup>, Guiraud (1976 : 116) parle, d'une « *fronde dirigée autant contre les institutions et les mœurs que contre les formes du langage* ». Pour cet auteur (1976 : 118), le jeu de mots a pour fonction de libérer la parole et de lutter contre les tabous. Cela peut transparaître à travers les types de figements détournés : formule religieuse, slogan politique, dicton populaire... D'une connivence ludique établie avec le lecteur, le détournement peut instaurer une connivence hautement critique, voire subversive, et ce à travers la mécanique du détournement, qui, en subvertissant (par l'ajout, la suppression, l'imbrication...) des unités de l'expression figée, peut révéler des vérités cachées, occultées, servir à dénoncer des injustices, pointer des incohérences...

Selon, Bres et *al.*, (2019 : 145), il existe deux types de détournements, *gratuit* et *signifiant*, découlant du dialogisme mis en relief par ce procédé : « *On distinguera les détournements gratuits – à savoir ceux dont le dialogisme, en sus du plaisir à résoudre*

---

<sup>67</sup> La *doxa* renvoie aux croyances et aux représentations généralement admises et socialement dominantes dans une communauté : « La *doxa* appartiendrait donc à un univers de croyance partagé, et non point univers de connaissances, puisqu'il s'agit d'un savoir évaluatif qui vient du sujet et qui est donné pour commun, à prétention plus ou moins universelle. Mais la *doxa* ne serait qu'une partie des imaginaires sociaux, ceux qui se trouvent le plus en surface, qui font l'objet de répétition et qui se simplifient jusqu'à parfois devenir des *stéréotypes*. » (Charaudeau, 2011 : 37-38).

<sup>68</sup> En parlant de manière générale des jeux de mots.

*l'énigme de l'énoncé (e) sous-jacent, ne produit aucune valeur ajoutée – des détournements pleinement signifiants ».*

Dans le détournement, nous avons une superposition d'énoncés : l'énoncé (e) originel plus ou moins figé et l'énoncé (E) le détournement. Ainsi, le détournement est dit *gratuit* lorsque la mise en relation dialogique entre les deux énoncés (e) et (E) n'est pas enrichissante au niveau du sens, c'est le cas de certains jeux de mots dont l'enjeu est la trouvaille sémantique, phonique... et le clin d'œil au lecteur complice. En revanche, le détournement est dit *signifiant*, si la mise en relation entre (e) et (E) apporte une plus-value au niveau du sens, le détournement se retrouve ainsi enrichi par cette mise en relation. Nous allons ainsi soumettre à l'analyse dialogique les détournements de notre corpus afin de mettre au jour les enjeux sous-jacents de leur dialogisme.

À partir de cette dichotomie, basée sur la *signifiance* du lien dialogique entre (e) et (E), nous avons fait une première classification des détournements en deux catégories : *gratuits* et *signifiants*, puis nous avons noté que les détournements *gratuits* avaient deux visées principales qui aboutissaient à deux types de connivences : ludique et critique. Nous avons alors affiné le découpage au sein de cette catégorie en fonction de l'effet de sens visé et de la connivence recherchée, et avons distingué deux sous-catégories : détournements *gratuits* ludiques et détournements *gratuits* critiques (*infra*).

Il n'est pas très évident de distinguer les deux types de connivence et d'en mesurer la part de chacune dans les détournements. Cela dépendra des contextes et des connaissances du lecteur. De facto, tout est question de contexte et de genre dans lequel s'inscrit le procédé en question.

Précisons enfin, qu'à l'intérieur même de ces deux-sous catégories, nous y avons distingué pour chacune, deux autres sous-catégories que nous présenterons *infra*.

### **3.2.1 Détournements *gratuits***

Nous avons classé dans cette catégorie des détournements dits *gratuits* du point de vue de la mise en relation dialogique de (E) avec (e). Nous en avons distingué 75, soit 81,52 %.

#### **3.2.1.1 Détournements *gratuits* ludiques**

Un détournement *gratuit* est dit ludique lorsqu'il n'a pour seule fonction que de créer l'amusement. Nous en avons comptabilisé 17 détournements, soit 22,67 % des occurrences dans le corpus. L'enjeu est alors au niveau du signifiant qui doit assurer la trouvaille, sans

enjeu politico-idéologique sous-jacent, sans aucune visée critique, juste commenter l'actualité de façon distrayante, humoristique avec quelques fois une pointe d'ironie, créant une connivence linguistico-culturelle et ludique avec le lecteur :

La connivence ludique est un enjouement pour lui-même dans une fusion émotionnelle de l'auteur et du destinataire, libre de tout esprit critique, produite et consommée dans une gratuité du jugement comme si tout était possible. Elle peut même aller jusqu'à susciter un « pourquoi pas ? », une autre façon de voir le monde et les comportements sociaux comme libération d'une fatalité. Elle cherche à faire partager un regard décalé sur les bizarreries du monde et les normes du jugement social, sans qu'elle suppose un quelconque engagement moral, même si, comme pour tout acte humoristique, une mise en cause des normes sociales se trouve en sous-jacence. C'est un plaisir dans la gratuité, dans la fantaisie (Charaudeau, 2006).

Le journaliste L/E1 joue avec les fonctions essentielles de la titraille : commenter l'actualité en suscitant la curiosité du lecteur et en le guidant vers la lecture de l'article, de façon ludique et parfois poétique. Le détournement est en lien direct avec l'actualité. Il se construit avec les mots de l'actualité. Ainsi, nous déterminons deux fonctions des détournements *gratuits* ludiques dans l'espace de la titraille : 1) le jeu avec les mots de l'actualité (14 détournements, soit<sup>69</sup> 82,35 %) et 2) la pure allusion poético-ludique (3 détournements, soit 17,65 %). Nous allons en analyser un échantillon des détournements qui jouent avec les mots de l'actualité et indiquer les numéros des autres énoncés concernés par cette visée, en l'occurrence les énoncés suivants : (23), (58), (67), (69), (73).

### 3.2.1.1.1 Jeux avec les mots de l'actualité

Le jeu avec les mots de l'actualité a pour but de créer des titres et des sous-titres incitatifs. Ils sont en prise avec le contexte. Les mots faisant l'actualité sont mis en scène dans les détournements afin d'attirer l'attention du lecteur. Ainsi, en sus du dialogisme interdiscursif intrinsèque du détournement, par sa relation avec l'énoncé-source (e), il est aussi en interaction dialogique interdiscursive avec les discours antérieurs circulant dans le champ politico-médiatique. C'est cette interaction interdiscursive que nous allons mettre en exergue, car les détournements classés dans cette catégorie ont un lien dialogique avec l'énoncé détourné (e), qui est *gratuit*, du moins dans le contexte de nos énoncés.

#### Énoncé T (6) : 13/05/2018

*Bon ! Résumons : Macron, Jupiter ? Empereur ? Roi ? Ou tout simplement...*

... «Comte» de campagne ?

---

<sup>69</sup> Les pourcentages sont calculés par rapport au total de la catégorie concernée, ici les « détournements *gratuits* ludiques », donc 17.

Le sous-titre (6) traite de l'affaire du financement de la campagne présidentielle de 2017 du candidat Macron. La polémique concerne l'origine des dons. Des enquêtes ont révélé que la moitié de la campagne était financée par des grands donateurs. Ceci confirmerait alors l'idée répandue que Macron serait le « candidat des riches ».

Le journaliste L/E1, à travers le détournement de la locution (e) « compte de campagne », interagit, d'une part, dans une orientation dialogique interdiscursive avec cette polémique, et d'autre part, à travers la substitution homophonique du nom « compte » par « Comte », dans une orientation dialogique interdiscursive, avec les discours qui qualifient Macron de « Candidat des riches », puisque « Comte », véhicule l'idée de la richesse.

Par ailleurs, ce substantif « Comte », outre de véhiculer l'idée de la richesse, est un titre de noblesse – d'où la majuscule à l'initiale – à mettre en relation avec les nominations discursives dans le cotexte du sous-titre : « Jupiter », « Empereur », « Roi ». Ainsi, le détournement par le recours à l'homophone « Comte », interagit dialogiquement aussi avec un autre discours antérieur, celui critiquant la personnalité dite « mégalomane » de Macron, d'où les guillemets de modalisation encadrant le substantif « Comte ».

Par le détournement (E), jouant sur l'homophonie « Comte » et « compte », le journaliste L/E1, opère un double dialogisme interdiscursif, avec la nomination discursive « candidat des riches » et avec les nominations « Jupiter », « Roi », « Roi », « Empereur », « Comte ».

### **Énoncé S-T (7) : 04/10/2018**

*France ! Santé du Président. Macron souffre du...*

**... Collomb !**

Le sous-titre (7), en jouant sur l'homophonie entre les noms « Collomb » et « colon », dans la locution verbale détournée (e) « souffrir du colon », fait allusion au différend qu'il y a eu entre Macron et son ministre de l'intérieur, Collomb, au sujet de l'affaire Benalla<sup>70</sup>, afin de décrire sarcastiquement la « souffrance » de Macron suite à ce scandale.

---

<sup>70</sup> Une affaire qui a fait scandale et a occupé l'actualité pendant plusieurs semaines. Alexandre Benalla, chargé de mission, coordinateur de différents services lors des déplacements officiels et privés du président Macron, est mis en cause dans plusieurs affaires : la première affaire, dite de la Contrescarpe, où il est accusé d'avoir usurpé la fonction de policier, la seconde affaire, dite des passeports, concerne le fait qu'il soit en possession de plusieurs passeports diplomatiques, qu'il aurait dû rendre, et la troisième affaire, dite des contrats russes, où il lui est reproché d'avoir noué des relations d'affaires avec des oligarques russes. Dans ce contexte, il est reproché au premier ministre Collomb, de ne pas avoir informé directement le procureur de la République des délits présumés commis par Benalla, et d'avoir seulement instruit le cabinet de la présidence de la République et la préfecture de police des agissements de Benalla.

Ainsi, par la subversion de la locution nominale, le détournement (E) entre en interaction dialogique interdiscursive avec ladite polémique d'une part, et avec les sondages qui décrivent une baisse de la popularité de Macron, d'autre part, affecté par cette affaire.

Par ailleurs, nous avons, dans notre corpus, un détournement qui rend compte du feuilletton médiatique de l'affaire Benalla, en l'occurrence l'énoncé (57) :

**Énoncé T (57) : 30/12/2018**

*Ils ont prévu quoi comme fête, les Français, le 31 au soir, sur les Champs ?*

**La Sainte-Benalla !**

**Énoncé T (13) :14/10/2019**

*Devinette ! Quel est le jour de la semaine sacré  
chez les Abu Marteau ?*

**Le vendredi sein !**

Dans l'énoncé (13), nous avons le détournement par substitution homophonique de « saint » par « sein » dans la locution (e) « Le vendredi sein ». Cet énoncé interagit interdiscursivement avec un fait d'actualité<sup>71</sup> : le saccage, à l'aide d'un marteau et d'un burin, de la statue féminine de la fontaine Aïn Al-Fouara, par un islamiste atteint de troubles mentaux.

Outre l'interaction dialogique avec les discours relatant cet incident, ce détournement exploite, dans une orientation dialogique interdiscursive, le stéréotype qui entoure les islamistes d'être des « obsédés sexuels<sup>72</sup> », d'où donc aussi la substitution de « saint » par « sein ». Par ce biais, L/E1 tourne en ridicule les islamistes, auxquels il fait allusion par l'anthroponyme sarcastique « Abu Marteau », construit en s'inspirant de la composition des anthroponymes traditionnels arabo-musulmans : Abu (père de) + Prénom. Le prénom est ici « Marteau », faisant référence à l'instrument utilisé, lors du saccage de la statue. Une connivence ludique mais surtout sarcastique est instaurée avec le lecteur.

**Énoncé S-T (15) : 18/10/2018**

*La défaite contre les Écureuils ? Un incident...*

**... Bénin !**

Le détournement, dans le sous-titre (15), consiste en la substitution de l'adjectif « bénin » par le nom propre du pays de l'Afrique de l'Ouest le « Bénin ». Le contexte ayant présidé à sa production est la défaite de l'équipe nationale de football contre l'équipe béninoise, surnommée les Écureuils. L/E1 produit ce détournement, en subvertissant, dans

---

<sup>71</sup> Fait d'actualité que nous avons vu dans l'énoncé (4), configuration 1, du chapitre 4.

<sup>72</sup> Voir l'analyse de l'énoncé (15), section (2.1.1) dans le chapitre 5.



une orientation dialogique interdiscursive, la locution nominale « accident bénin » par « incident Bénin », afin de minimiser les conséquences de la défaite, et entrant en relation dialogique interdiscursive, avec un autre discours antérieur, celui du sélectionneur de l'équipe nationale qui avait déclaré avant le match qu'« *aucun autre résultat que la victoire ne sera acceptable* ». Par ce détournement ludique, L/E1, produit un discours optimiste et rassurant.

**Énoncé S-T (22) : 03/07/2018**

*Pub ! Charal ? Mumm ! ...*

**... Kamel !**

**Énoncé T (63) : 23/10/2018**

*« El poudouré », parce que nous le valons bien !*

Les énoncés (22) et (63) sont tous deux des détournements de slogans publicitaires et portent tous les deux sur un même fait d'actualité<sup>73</sup> : la saisie de 701 kg de cocaïne au Port d'Oran, trouvés dans un container censé transporter de la viande congelée.

Le détournement (22) subvertit, dans une orientation dialogique interdiscursive, une publicité sur la viande « Pub Charal », en substituant le nom propre « Charal » par celui de « Kamel », le prénom du principal accusé dans cette affaire. Le choix de cette publicité sur la viande est motivé par le fait que « Kamel », exerce le métier de boucher, d'ailleurs, il est surnommé « Kamel-El-bouchi », d'autant plus que le conteneur qui transportait la drogue était censé transporter de la viande.

Le détournement (63) subvertit, dans une orientation dialogique interdiscursive, la publicité de la marque de cosmétique l'Oréal Paris. Le détournement ici est basé sur la substitution de « l'Oréal Paris » par « El poudouré », terme argotique de l'arabe algérien référant à la cocaïne. Nous pensons que le choix de cette publicité sur le cosmétique pour rendre compte d'un fait d'actualité relatif à la drogue, pourrait aussi être motivé. En effet, le terme « El poudouré » est une adaptation phonétique du français « poudre », et renvoyant dans l'usage commun des Algériens aux produits cosmétiques poudrés. Donc, L/E1 joue sur la polysémie du substantif « poudouré », afin de rester dans le thème du slogan détourné – le cosmétique –, tout en faisant allusion à la cocaïne. La saisie pleine du sens de ce détournement nécessite des connaissances linguistiques et culturelles, en plus des connaissances contextuelles.

---

<sup>73</sup> Fait d'actualité que nous avons vu dans l'énoncé (19), configuration 5, du chapitre 4.

**Énoncé S-T (77) : 05/12/2018**

*Dites-moi, toubib ! La grippe aiguë, c'est...*

... grave ?

L'énoncé (77), détourne ludiquement, mais non sans une pointe d'ironie sarcastique, une formule d'un dessin animé de Looney Tunes pour moquer l'annonce relative à la santé du président Bouteflika.

Le détournement raille, dans un mouvement dialogique interdiscursif, le discours de la présidence annonçant que le président Bouteflika souffre d'une grippe aiguë, qui l'empêche, comme le prévoyait son agenda, de recevoir le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman, en visite à Alger. Ce détournement minimise la gravité de la maladie et infantilise la cible, Bouteflika.

**Énoncé S-T (31) : 08/02/2017**

*Air Algérie ! On l'aime un ...*

...pneu, beaucoup, passionnément...

Dans l'énoncé (31), outre le dialogisme interdiscursif avec la ritournelle (e), le détournement interagit avec un discours médiatique antérieur annonçant un incident survenu sur un vol de la compagnie aérienne Air Algérie, correspondant à l'éclatement d'un pneu lors de l'atterrissage, d'où la substitution lexicale paronymique dans la ritournelle de « peu » par « pneu ».

**3.2.1.1.2 Allusions poético-ludiques**

Dans cette section, les détournements sont bâtis sur le simple plaisir de l'allusion qui sert d'assise culturelle entre le journaliste et son lecteur, de fond culturel commun. C'est la connivence linguistique et culturelle qui sont recherchées. Le journaliste L/E1 va recourir à des détournements qui sont sans lien direct avec l'actualité, ne reprenant donc pas des mots de celle-ci, créant une énigme et tablant sur la compétence et la complicité du lecteur pour la déchiffrer. Rappelons que nous avons identifié 3 détournements remplissant cette fonction :

**Énoncé S-T (34) : 04/06/2018**

*Promis, juré ! Si Tézévou gagne contre le Portugal, Ramadhan ou pas, je...*

... «Sablettes» le champagne !

Le sous-titre traite d'un match que l'Algérie s'apprête à jouer contre le Portugal. Le journaliste L/E1, sur un ton humoristique, spéculé sur la victoire de l'Algérie en promettant, si

cela arrivait, de « Sablettes le champagne ». Ce détournement interagit dialogiquement, dans une orientation interdiscursive, avec l'énoncé (e) « sabler le champagne » : nous avons la substitution du verbe « sabler » de (e), par le nom propre « Sablettes » dans (E), référant à « La promenade des Sablettes », un lieu de loisir à Alger. Le choix de cette substitution est purement motivé par le jeu phonique, mais ce détournement interagit, dans une orientation dialogique interdiscursive avec le discours officiel, celui qui interdit la consommation de l'alcool pendant le ramadhan, comme l'indique le cotexte du sous-titre.

**Énoncé T (56) : 22/09/19**

*Alger outragée ! Alger brisée ! Alger martyrisée ! Mais Alger libérée !*

Dans l'énoncé (56), nous avons le détournement, par substitution lexicale des noms des capitales « Paris » par « Alger », de la célèbre phrase de De Gaulle prononcée lors de la libération de Paris pendant la seconde guerre mondiale.

Ce détournement est produit dans un contexte particulier : le pouvoir algérien a interdit les manifestations du Hirak dans la capitale Alger, en la barricadant, mais les manifestants ont bravé cette interdiction et ont pris d'assaut la capitale pour manifester contre le gouvernement en place. Le journaliste L/E1 interprète cela comme une libération d'Alger, et fait écho, à travers le détournement et dans une orientation dialogique interdiscursive, à la libération de Paris, pendant la seconde guerre mondiale. Ce détournement produit un effet stylistique et cherche à tisser une connivence culturelle et poétique avec le lecteur.

**Énoncé T (74) : 21/05/2017**

*Moi, le Président, je ne l'aime qu'en...*

**... Cuvée !**

Ce détournement est produit quelques jours après l'annonce de la victoire de Macron aux présidentielles de mai 2017. C'est un détournement humoristique fait par l'amalgame de l'anaphore (e) « Moi, Président de la République, je ... » de François Hollande lors du débat présidentiel du second tour de 2012, avec le nom de la marque de liqueur algérienne (e) « Cuvée du Président ». Ce double dialogisme interdiscursif qu'entretient le détournement avec les deux énoncés (e), s'interprète sur le ton de l'ironie. Étant dans contexte de l'élection présidentielle française opposant Macron à Le Pen, et vu le clivage dans l'opinion opéré par les deux candidats – où l'avantage est donné à Macron –, le journaliste L/E1 s'en distancie en formulant un détournement où il laisse entendre que le seul « Président », qu'il aime et qu'il soutient, c'est « Le Cuvé du Président ».

### 3.2.1.2 Détournements *gratuits* critiques

Le détournement, grâce à l'étendue de sens qu'il crée, permet au journaliste L/E1 de marquer son positionnement sur le sujet traité en défaisant les formes figées. Qu'il s'agisse de références culturelles ou de figements linguistiques, les mêmes procédés de « déconstruction » leur sont appliqués. Un parti pris se dégage dans l'expression du point de vue et dans la visée qu'il cherche à tisser avec le lecteur-destinataire, à savoir une connivence critique :

La connivence critique propose au destinataire une dénonciation du faux-semblant de vertu qui cache des valeurs négatives. Elle est donc polémique (ce que n'est pas la connivence ludique), comme s'il y avait une contre-argumentation implicite, car elle cherche à faire partager l'attaque d'un ordre établi en dénonçant de fausses valeurs. (Charaudeau, 2006).

Comme dans les détournements à visée ludique, les détournements critiques exploitent les mots de l'actualité, mais afin de prendre une position critique, témoignant d'un engagement de L/E1 sur les faits commentés. Nous distinguons alors des détournements avec des jeux sur les mots de l'actualité portant sur des thématiques sociales et politiques, et des détournements qui ne reprennent pas les mots de l'actualité, mais qui expriment un avis très critique, voire subversif, que nous classons dans la sous-catégorie « visée critique/subversive ». Le nombre d'énoncés de cette catégorie « détournements *gratuits* critiques » est de 58, soit<sup>74</sup> (77,33 %).

#### 3.2.1.2.1 Jeux avec les mots de l'actualité

Ces détournements sont construits avec les mots de l'actualité. Le détournement est « moulé » selon le sujet de l'actualité. L/E1 commente l'actualité en prenant position. La différence avec ceux construits selon une connivence ludique, c'est que les détournements qui jouent avec l'actualité selon une connivence critique, témoignent d'un engagement de L/E1, formulant des jugements axiologiques, avec une visée de dénonciation, d'indignation, de contestation... Le journaliste reprend les mots faisant justement l'actualité dans des détournements qui montrent le parti pris et la position qu'il tient par rapport au fait traité. Nous avons identifié 24 (soit<sup>75</sup> 41,38 %) détournements critiques jouant avec les mots de l'actualité. Nous n'allons pas en analyser la totalité. Nous nous contenterons des exemples les plus saillants, qui traduisent réellement une prise de position de L/E1 dans ses détournements. Nous indiquons pour les autres détournements leurs identifiants : (18), (19), (20), (30), (33),

---

<sup>74</sup> Les pourcentages sont calculés par rapport au total de la catégorie concernée, ici les « détournements *gratuits* », donc 75.

<sup>75</sup> Les pourcentages sont calculés par rapport au total de la catégorie concernée, ici les « détournements *gratuits* critiques », donc 58.

(35), (38), (42), (43), (52), (70), (76), (78), (79), (87). Nous partageons les détournements en deux thématiques : 1) sociales et 2) politiques.

### 1) Thématiques sociales :

**Énoncé T (1) : 19/10/2017**

**S'il te plait, ne me dessine surtout pas un mouton**

Par le procédé de la négation, qui enchâsse l'énoncé positif (e) : « S'il vous plait, dessine-moi un mouton », phrase extraite de l'œuvre *Le Petit Prince*, L/E1 formule une phrase négative injonctive par l'ajout du point d'exclamation.

Dans son billet, le journaliste L/E1 relate un fait qui l'a étonné : voir dans les rues de la capitale, Alger, un jeune homme tenant en laisse un bélier de combat. Une scène qui l'a interpellé, mais ce qui l'a le plus marqué, c'est l'indifférence des passants, leur passivité, leur accoutumance à la paranormal-activité ambiante, d'où le détournement (E) « S'il te plait, ne me dessine surtout pas un mouton ! », exprimant une injonction.

Ce détournement, outre sa relation dialogique interdiscursive avec le sous énoncé (e), est en interaction dialogique intradiscursive avec le corps du billet, sans laquelle la compréhension du détournement est impossible. Ce détournement sous forme d'injonction, est aussi dialogiquement orienté vers le lecteur (dialogisme interlocutif), qu'il tente d'interpeller, et de sensibiliser, l'amenant à la condamnation de ce comportement, en misant sur un titre allusif incitatif.

**Énoncé T (27) : 01/06/2017**

**Caméras crachées ! Caméras z'bel !**

Ce sous-titre est en interaction dialogique interdiscursive avec une polémique qui concerne la caméra cachée diffusée durant le mois du ramadhan. Les épisodes diffusés ont été mal accueillis par une bonne partie de la population, notamment en raison de la violence de certaines scènes. Le journaliste L/E1 partage cet avis et prend explicitement et virulemment position contre cette caméra cachée, comme l'indique la substitution paronymique axiologique entre « cachées » et « crachées », ainsi que l'exclamation qui suit « Caméras z'bel<sup>76</sup> », signifiant « caméras ordures ». L/E1, à travers son détournement, se fait la voix de cette partie des Algériens qui ont dénoncé et boycotté ce programme de télévision.

---

<sup>76</sup> Terme de l'arabe algérien signifiant « ordures ».

## Énoncé T (60) : 17/12/2017

### *Baleine, Ô Baleine, suis-je toujours le meilleur serreur de mains de la Principauté ?*

L'énoncé présente le détournement d'une phrase extraite du conte de fées *Blanche-Neige et les sept nains*. Dans l'énoncé source, la marâtre de Blanche-Neige dit (e) : « Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est la plus belle ? ». Pour comprendre le présent détournement, outre à travers l'interaction dialogique avec (e), il faut le mettre aussi en interaction dialogique intradiscursive avec le corps du billet. La lecture du billet nous aide à comprendre les substitutions opérées dans le détournement. Ainsi, ce détournement, en exploitant la référence livresque, interagit, dans une orientation dialogique interdiscursive avec deux faits de l'actualité : le phénomène de la « baleine bleue » et la poignée de main entre le ministre des Sports Ould-Ali et Berraf, le patron de l'olympisme local.

La « baleine bleue » est un jeu virtuel qui pousse des enfants à se suicider. Il a fait plusieurs victimes, et les médias s'attardent sur ce phénomène, en laissant de côté d'autres problématiques plus actuelles et plus concrètes qui touchent un nombre plus important d'enfants. C'est-ce que nous lisons dans le corps du billet : L/E1 rappelle que si les enfants sont sous la menace de ce jeu, ils ne sont pas moins épargnés par les problèmes que rencontrent les cantines scolaires dans certaines régions du pays et par le manque de transport qui amène les enfants à parcourir de longues distances à pied pour rejoindre leurs établissements.

Le journaliste L/E1 reproche aux médias de ne pas traiter de ces problèmes profonds et de ne se préoccuper que de la « baleine bleue ». Il leur reproche aussi de se focaliser sur un autre sujet d'actualité jugé futile, celui de la poignée de main entre le ministre des Sports et le patron de l'olympisme local, qui a fait débat : les deux représentants sportifs ayant connu quelques différends avant leur rencontre, se sont échangés une poignée de main qui n'était pas très conviviale, ce qui a fait couler beaucoup d'encre... L/E1 s'élève, ainsi, contre l'orientation du débat public autour de questions secondaires et dénonce une course entre les divers médias pour l'information « inutile ».

Cette attitude des médias, L/E1 la compare à celle de la marâtre de Blanche Neige, qui est obsédée par sa beauté, et qui cherche toujours la perfection dans ce registre « accessoire ». Le lien dialogique entre le détournement et la référence livresque, n'apporte pas forcément une valeur ajoutée au sens du détournement, mais offre quand même une image de comparaison intéressante.

### **Énoncé S-T (16) : 14/12/2017**

*Jeux de la baleine bleue :*

**Cétacé !**

L'énoncé (16), est à mettre en relation dialogique interdiscursive avec l'énoncé (60). En subvertissant la phrase injonctive (e) « C'est assez ! », par le nom « cétacé », L/E1 émet un cri de détresse par rapport un fléau social, le « jeu de la baleine bleue », et se fait ainsi, dans un mouvement dialogique interdiscursif, la voix des familles des victimes et de la société entière.

### **Énoncé T (45) : 08/06/2017**

**Si tu ne vas pas à la poubelle,  
la poubelle viendra à toi !**

L/E1 détourne un proverbe (e) : « Si la montagne ne va pas à toi, va à la montagne » pour dénoncer le comportement d'une APC, qui lors du Ramadhan a mené une action de solidarité consistant à distribuer des couffins remplis de denrées alimentaires afin de subvenir aux besoins des nécessiteux, mais ces couffins ont été transportés dans une benne à ordures, de l'APC vers un centre de distribution. L/E1 dénonce ce comportement en posant d'emblée, que recevoir cette « offrande » est déjà une forme d'humiliation pour les ménages en difficulté, et qui plus est, celle-ci est transportée dans un camion à ordures, ce qui met en danger la santé des citoyens. Il pointe du doigt les responsables qui signent un tel bon de transport pour une telle marchandise, à bord d'un tel véhicule. L/E1 fait résonner, dans une orientation dialogique interdiscursive, à travers le proverbe subverti, une certaine fatalité : si le citoyen, en situation de difficulté, ne va pas « faire les poubelles » pour se nourrir, ironie du sort, ce sont les poubelles qui vont venir vers lui !

## **2) Thématiques politiques :**

### **Énoncé T (66) : 17/06/2018**

**Monsanto soit qui mal y pense !**

L/E1 subvertit le proverbe (e) « Honni soit qui mal y pense », afin de prendre position sur la polémique autour du refoulement d'une marchandise agricole algérienne par certains pays, en raison d'un supposé usage abusif des pesticides par les agriculteurs algériens. Ces rumeurs qui ont été immédiatement démenties par le ministère de l'agriculture, en avançant que la raison du refoulement était le non-respect de la chaîne de froid. Ces accusations surviennent au moment où l'Algérie commençait à exporter à l'international ses produits, et

faisant ainsi de la concurrence à nombre de pays, ce qui fait penser à un complot visant à salir la réputation de l'Algérie dans ce domaine.

L/E1, entre en interaction dialogique interdiscursive avec ce discours complotiste, en subvertissant le proverbe par la substitution de l'adjectif « honni » par le nom de l'entreprise « Mansonto », spécialisée dans la chimie et la biotechnologie pour le secteur agricole, et référant par métonymie aux soutiens de la théorie du complot autour des pesticides. Cette substitution indique clairement le positionnement de L/E1 par rapport aux discours complotistes, celui de les condamner fermement, à travers le proverbe subverti.

#### **Énoncé T (47) : 23/12/2017**

*Ch'koun H'na ? H'na les...*

**... Excuses !**

Ce détournement traite de l'affaire de la banderole géante Trump-Salmane (Roi de l'Arabie saoudite), déployée par des supporters lors d'un match, en réaction à la décision de Donald Trump de transférer l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem. Cette banderole a suscité la colère Riyad et a créé un incident diplomatique entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. Pour calmer la situation, le premier ministre Ahmed Ouyahia a présenté les excuses du peuple et du gouvernement algérien à l'Arabie saoudite.

Le journaliste L/E1 conteste ce geste du premier ministre et le tourne en dérision, par l'entremise du détournement d'un slogan publicitaire « Ch'koun H'na ? H'na les Algériens », en remplaçant « Algériens » par « Excuses ». Ce détournement est ainsi en relation dialogique interdiscursive subversive avec le discours du ministre Ouyahia.

Les trois détournements ci-dessous exploitent le même mot de l'actualité « cachir ». Comme nous l'avons déjà expliqué, le mot « cachir », désignant à l'origine un « saucisson », a acquis pendant le Hirak une connotation péjorative et est devenu un symbole de lâcheté et de trahison nationale. Le mot a circulé et a donné lieu à des dérivés comme « cachiriste ». L/E1, à travers ces détournements, participe à cette circulation discursive, dans une orientation dialogique interdiscursive, et contribue à alimenter les représentations négatives qui entourent le mot « cachir ».

#### **Énoncé S-T (32) : 25/02/2019**

*Cachir-moi cette foule que je ne saurais voir !*

**Mou-Lièvre !**



Ce sous-titre contient le détournement d'un vers de Molière : (e) « Cachez ce sein que je ne saurais voir » et du nom propre « Molière ».

Le « cachir » renvoie, dans ce sillage, aux soutiens inconditionnels du cinquième mandat de Bouteflika. Contextualisons le sous-titre pour comprendre le détournement.

Il est question dans le détournement (32) des manifestations du Hirak que les médias locaux, notamment la télévision nationale, se sont abstenus de couvrir. L/E1 dénonce ainsi l'attitude des médias étatiques algériens qui ne font pas correctement leur travail en refusant de diffuser à la télévision des images de la foule protestante. Il faut savoir que les manifestations ne sont pas approuvées par les autorités : si elles ne sont pas réprimées par la force, elles sont par ailleurs censurées par l'institution médiatique étatique. Les manifestations populaires du Hirak font l'objet d'un déni de la part des instances politiques, qui tentent de minimiser au maximum l'ampleur de la contestation populaire vis-à-vis de la communauté nationale et internationale, d'où le détournement du vers de Molière pour ironiser sur la situation qui prévaut en cette période. Le détournement de ce vers permet à L/E1 d'interagir ironiquement, dans une orientation dialogique interdiscursive, avec les discours officiels qui refusent de regarder la réalité en face, afin de les dénoncer.

Quant au détournement paronymique du nom propre « Molière » par « Mou-Lièvre », formé<sup>77</sup> par le préfixe de l'arabe algérien « Mou(l) » signifiant « propriétaire de », et le nom « lièvre », il est nécessaire de préciser le sens du mot « lièvre » dans le contexte algérien pour saisir la portée du détournement. Le terme « lièvre » est utilisé par les Algériens pour qualifier les candidats qui servent de faire-valoir au pouvoir. Dans le contexte des présidentielles de 2019, les lièvres sont les concurrents du candidat Bouteflika. Cet usage du terme « lièvre » vient du sens qu'il prend dans le domaine de l'athlétisme, où il réfère au coureur chargé de favoriser la performance d'autre coureur. À travers ce détournement du nom propre, L/E1 entre en interaction dialogique interdiscursive avec les discours politico-médiatiques reprenant la nomination en circulation « lièvre ».

#### **Énoncé S-T (54) : 02/03/2019**

*Mourir pour le cachir, d'accord, mais de mort lente, d'accord !*

**Poème de l'Auvergnat**

Dans le contexte du Hirak, L/E1 prend position contre les pro-Bouteflika, en recourant à un détournement d'un vers de Brassens, qui s'effectue par une substitution lexicale du nom

---

<sup>77</sup> Voir la description faite dans la partie consacrée à l'étude formelle des détournements p. 228.

« idée » par celui de « cachir ». Cette substitution peut être inscrite dans une relation d'antonymie, où la lutte pour les idées s'opposerait à la complaisance que connote le substantif « cachir ». Il s'agit d'un détournement ironique à travers lequel L/E1 raille les pro-Bouteflika qui sont prêts à tout pour sauver leurs intérêts.

### 3.2.1.2.2 Visée critique/subversive

Les détournements de cette catégorie expriment le positionnement idéologique du journaliste L/E1 par rapport à des questions politiques. Si la visée critique implique des positions d'accord, de désaccord, de dénonciation..., la visée subversive implique des jugements de valeur de la part de L/E1. Il s'agit d'une subversion idéologique : les détournements ont pour fin de dévoiler des vérités cachées et de démentir ce qui est présenté comme une vérité absolue. Ces détournements témoignent d'un engagement profond du journaliste L/E1.

Nous avons classé dans cette catégorie 34 détournements (soit<sup>78</sup> 58,62 %), qui vont d'une visée critique à une visée subversive. Nous allons analyser ici les cas plus saillants et indiquer les numéros des autres : (2), (5), (11), (12), (14), (21), (25), (28), (39), (44), (46), (48), (49), (51), (53), (59), (55), (62), (65), (71), (72), (81), (82), (84), (85).

#### Énoncé S-T (4) : 06/05/2018

*Dicton du douar Sidi-el-Makhzen : quand on veut noyer sa rage, on dit qu'elle a...*

**... du chien !**

L/E1 détourne le dicton (e) « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ». Dans ce sous-titre, L/E1 attribue ce dicton détourné à l'énonciateur e1 « el-Makhzen », terme renvoyant dans le langage courant au pouvoir marocain, désigné sarcastiquement par L/E1 par « douar Sidi-el-Makhzen ». Ce détournement est produit dans le contexte d'une crise diplomatique entre le Maroc et l'Iran : le Maroc accuse l'Iran d'avoir transféré des armes aux Sahraouis via son ambassade en Algérie, et prend la décision de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, en raison donc du présumé soutien de Téhéran au Front Polisario (mouvement indépendantiste du Sahara occidental). Téhéran dément ces accusations et voit en ceci un moyen pour le Maroc de se faire bien voir des puissances sunnites du Golfe, d'Israël et des États-Unis, ennemis de l'Iran. LE1 prend position sur cette question en

---

<sup>78</sup> Les pourcentages sont calculés par rapport au total de la catégorie concernée, ici les « détournements gratuits critiques », donc 58.

produisant le détournement (E), qui est en interaction dialogique interdiscursive avec les discours médiatiques autour de cette affaire.

Ainsi, par l'inversion syntaxique dans le proverbe (e) : « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage », où le sujet « chien » dans la proposition principale de (e), devient COD dans le détournement (E). Il se produit alors une inversion du rapport logique de la cause : (e) : « noyer son chien car il a la rage » devient (E) : « noyer sa rage car elle a du chien ».

Par l'inversion syntaxique, qui aboutit à une inversion du rapport logique causal dans le détournement (E), L/E1 interagit sarcastiquement avec le discours tenu par le Maroc, afin de le disqualifier et le discréditer, montrant par voie de conséquence, que les accusations du Maroc sont infondées, et laissant entendre que le Maroc cherche par tous les moyens, tous les prétextes pour toucher à l'Algérie, soutien inconditionnel du peuple Sahraoui.

Le détournement par inversion syntaxique, précisément par l'inversion des rapports logiques, produit un effet fort subversif car il met à mal la cible, le Maroc, en montrant ses incohérences.

#### **Énoncé T (80) : 09/02/2019**

*Nous devons être le seul pays au monde où on désigne un directeur de campagne pour un candidat non encore déclaré !*

#### **La charrue livrée par le menuisier avant même la naissance des bœufs !**

Ce sous-titre contextualise les circonstances de production du détournement, à savoir la désignation du directeur de campagne du candidat potentiel (Bouteflika), qui n'est pas encore officiellement candidat.

L/E1, dans une orientation dialogique interdiscursive, interagit avec ce discours antérieur relatif à l'annonce de la candidature de Bouteflika, par le biais du détournement (E) « La charrue livrée par le menuisier avant même la naissance des bœufs ! » subvertissant le proverbe enchâssé (e) « mettre la charrue avant les bœufs », en exagérant sarcastiquement l'idée exprimée dans le proverbe (faire les choses dans le désordre, de faire avant ce qui devrait être fait après), pour justement railler et montrer les contradictions de l'énonciateur e1, directeur de campagne de Bouteflika, non explicité dans le cotexte, mais que nous pouvons identifier grâce à nos connaissances du contexte comme s'agissant de l'ex-premier ministre Sellal.

### **Énoncé T (64) : 17/04/2017**

*La hache de le plastique est déterrée !*

En mettant ce détournement (E), en relation intradiscursive, avec le corps du billet, nous comprenons qu'il interagit avec le discours antérieur tenu par les chefs de file des principaux partis politiques du pays, le FLN et le RND, qui déclarent être « en guerre ». Le journaliste L/E1 n'est pas convaincu de la validité de cette position affichée, et recourt au détournement (E) « La hache de le plastique déterrée » de la locution (e) « enterrer/ déterrée la hache de guerre », en substituant « guerre » par « plastique » afin de dénoncer les conflits de façade et ententes secrètes.

La construction syntaxique erronée de (E), où le complément de nom « de le plastique », ne doit pas être précédé d'un déterminant mais directement introduit par la préposition « en », donnant « la hache en plastique », vise à minimiser et à discréditer encore plus la position exprimée par les deux partis politiques.

Ainsi, par le biais, notamment de l'inversion syntaxique dans l'énoncé (4) et de la substitution lexicale dans l'énoncé (64), le journaliste L/E1 adopte une posture critique de dénonciation du faux-semblant des cibles. À la visée contestataire, s'ajoutent des visées de discréditation des arguments des cibles et de leur personne.

Les détournements suivants sont formés sur des jeux homonymiques/paronymiques qui permettent de jouer sur les stéréotypes (7 et 8), de faire une allusion historique (10), ou encore de glisser des sous-entendus ironiques (86).

### **Énoncé S-T (7) : 11/01/2017**

*Au Maroc, le Roi Mohammed VI et Benkirane sont parvenus à un accord : la formation du nouveau gouvernement doit être bouclée au plus tard au mois de...*

**... joint !**

### **Énoncé S-T (8) : 24/10/2017**

*Selon des sources diplomatiques, il ne faut pas s'attendre à une amélioration des relations entre Alger et Rabat avant le mois de...*

**... Joint prochain !**

Dans les deux énoncés, nous avons affaire à une substitution paronymique de « juin » par « joint ». Dans les premiers segments des deux sous-titres, on a posé le contexte et l'objet du détournement, qui concerne le Maroc. Grâce à nos connaissances du contexte global et des

représentations sociales partagées liées à ce pays, il est établi un lien entre le Maroc et la drogue.

Ce détournement fait montre d'un double dialogisme interdiscursif, d'une part avec l'énoncé (e) « mois je juin » qu'il détourne, et d'autre part avec le stéréotype qu'il exploite « Maroc/drogue ». Si le premier est ludique, le second, lui, est lourd de sens. En effet, par l'exploitation du stéréotype, L/E1 fait entendre le discours de la doxa, de l'opinion populaire, et du même coup, manifeste son positionnement pour le moins subversif vis-à-vis de l'objet du détournement, le Maroc. Cette substitution vise à créer une connivence culturelle et sarcastique avec le lecteur. D'ailleurs nous retrouvons l'exploitation de ce stéréotype dans un autre énoncé S-T (86).

**Énoncé S-T (86) : 25/10/2017**

*Quelle est la première banque au Maroc ?*

**HashSBC**

L'insertion de l'interfixe « -ash- » fait référence au « haschich », dans le nom de la banque (e) « HSBC », implantée au Maroc. Les trois détournements (7 ; 8 ; 86), exploitant le même stéréotype, sont donc en lien dialogique interdiscursif.

**Énoncé S-T (10) : 08/09/2018**

*Censure du film sur Larbi Ben M'hidi ! Un coup de...*

**... Massu(e) !**

Le détournement concerne la locution nominale (e) « coup de massue » qui est subvertie en (E) « coup de Massu(e) ». Le détournement s'est fait par la substitution lexicale homonymique d'un nom commun « massue » par le nom propre du général français « Massu(e) » dans la locution nominale, en conservant le « e » entre parenthèse du nom commun « massue », et en mettant en majuscule son initial, dans le but d'actualiser à la fois le sens figé de la locution et le sens allusif au général Massu.

Un triple dialogisme interdiscursif est en œuvre à travers le détournement (E) : d'une part, avec la locution (e) « coup de massue » et le nom propre (e) « Massu », et d'autre part, avec le discours antérieur ayant présidé à la création du détournement. Nous allons le remettre dans le contexte pour saisir ce triple dialogisme interdiscursif en œuvre.

Ce sous-titre est produit à l'occasion de la sortie contestée du film sur Larbi Ben M'hidi, l'un des chefs historiques de la guerre d'indépendance algérienne contre la France. Ainsi, faisant suite aux réserves émises par le ministère des Moujahidine concernant la

diffusion du film, les autorités étatiques ont décidé d'interdire sa sortie en salle. Le journaliste L/E1 entre en interaction dialogique avec ce discours antérieur relatif à la censure du film, à travers un détournement qui crée une allusion en lien avec le personnage historique.

En effet, le choix de la locution « coup de massue » n'est pas fortuit, c'est pour faire entendre le nom du général « Massu », car le personnage révolutionnaire Ben M'hidi a été arrêté en 1957, par les parachutistes du général Massu pendant la « bataille d'Alger ». À travers ce détournement, L/E1 refait en quelque sorte l'histoire en mettant, une nouvelle fois, Massu comme responsable des « ennuis » que rencontre Ben M'hidi.

### 3.2.2 Détournements *signifiants*

Comme évoqué plus haut, le détournement *signifiant* du point de vue dialogique est un détournement qui jouit d'une plus grande *signifiance* grâce à la mise en relation dialogique interdiscursive avec l'énoncé originel. Ainsi, les expressions figées sont réinvesties, dans leurs sémantismes, et pas que dans leurs formes, dans la construction du détournement. La mise en relation avec l'énoncé originel est enrichissante et éclairante pour le sens du détournement. La portée critique et subversive de ces détournements se trouve fortifiée par le lien dialogique établi.

Dans notre corpus, nous avons catégorisé comme *signifiants* 17 détournements, soit 18,48 % des occurrences dans le corpus. Ceux-ci exploitent notamment des figements culturels : des formules, des slogans, et des énoncés mémorisés. Certains détournements de cette catégorie traitent de la même thématique (décennie noire, notamment dans les énoncés 50 et 41). Nous en avons alors sélectionné ici ceux qui portent sur différentes thématiques.

#### **Énoncé T (75) : 23/09/2018**

***Harkis hier !***

***Harkis aujourd'hui !***

***Harkis toujours !***

L/E1 subvertit un adage (e) « Héros d'un jour, héros de toujours », pour marquer son positionnement par rapport à un fait de l'actualité : le décernement de décoration de la Légion d'honneur à des Harkis, par le président Macron, lors de la Journée nationale des Harkis.

Le détournement (E) est en lien dialogique intradiscursif avec le corps du billet. Ainsi, à la lecture du texte, nous comprenons que le journaliste L/E1 s'oppose à ce geste et se sert de

l'adage populaire pour exprimer sa position bien arrêtée sur les « Harkis », celui d'être et de rester des traîtres de la nation.

Ainsi, les substitutions effectuées sur le signifiant de l'énoncé (e), par le remplacement de « héros » par « harkis », peuvent s'interpréter comme étant dans une relation d'opposition, du moins, d'un point de vue symbolique. C'est l'idée défendue dans le corps du billet par le journaliste L/E1. Précisons que le terme Harkis est connoté négativement. Il est assimilé dans le langage courant des Algériens à « traître ». « Harkis » est donc opposé à « héros » dans le contexte de ce détournement. Le détournement produit, exploite le lien dialogique interdiscursif avec l'adage, pour interagir dans une relation dialogique interdiscursive agonique avec les discours considérant les harkis comme des « héros ».

**Énoncé (88) : 02/03/2019**

**Retourner le fleuve détourné !**

Le détournement s'effectue par l'ajout du verbe « retourner » au titre du roman *Le fleuve détourné*, de Rachid Mimouni publié en 1982. Ce détournement ne prend sens que par le lien dialogique interdiscursif avec l'énoncé source (e), à savoir la référence livresque. Le titre du livre est une métaphore sur l'Algérie, qui comme un fleuve, a été détournée. Le livre décrit une Algérie qui a été détournée du chemin qu'elle aurait dû prendre après l'indépendance du pays en 1962. L'espoir qu'il y avait à l'époque de voir le pays se redresser s'est vite dissipé, car il a été pris en otage par des responsables qui servaient leurs propres intérêts avant ceux du pays.

Ainsi, pour saisir le sens du détournement (e) « retourner le fleuve détourné », il faut le mettre en lien dialogique avec la référence livresque, et comprendre que L/E1 souhaite effectuer le processus inverse « remettre le fleuve dans son cours d'eau ». Précisons que nous sommes dans le contexte du Hirak qui aspire à du changement et à une Algérie nouvelle.

**Énoncé S-T (3) : 16/02/2019**

Le camp doit changer de peur.

**Bug !**

Par le procédé de l'inversion syntaxique, L/E1 inverse les fonctions syntaxiques dans l'énoncé (e) : le SN « la peur » occupant la fonction de sujet dans l'énoncé originel (e), devient un COD dans le détournement (E). Pour comprendre le sens visé par cette subversion, quelques éléments contextuels sont nécessaires. Nous sommes vers la fin du 4<sup>ème</sup> mandat de Bouteflika, et l'idée d'un 5<sup>ème</sup> mandat commence à surgir parmi les alliés de celui-ci, à leur

tête le premier ministre Sellal, qui pour convaincre le peuple que Bouteflika est la garantie de la stabilité du pays, fait agiter le spectre de la « décennie noire », pour faire croire au peuple, qu'un remplacement de Bouteflika replongerait le pays dans le passé sanglant. Par le détournement syntaxique, le journaliste L/E1 entre en interaction dialogique interdiscursive avec ces discours antérieurs, et prend le contrepied de leur argumentation, en posant que c'est le camp (présidentiel) qui doit changer de peur (décennie noire), car cela n'est plus crédible, d'où d'ailleurs l'interjection « Bug ! ».

Par ce biais, L/E1 conteste l'argumentation du clan présidentiel et dénonce l'instrumentalisation de la période de la décennie noire. Ce détournement est aussi en relation dialogique interdiscursive avec la phrase (e) « La peur doit changer de camp », prononcée lors de la décennie noire, en 1994, par Redha Malek, alors Chef du gouvernement. Pendant que le pays était plongé dans la terreur, Redha Malek tenait un discours en le commençant par cette fameuse phrase « La peur doit changer de camp », qui restera gravée dans l'histoire de la décennie noire. Cette phrase porte en elle, dans le contexte politique algérien, la couleur de la décennie noire.

#### **Énoncé S-T (17) : 05/08/2018**

*Un nouveau documentaire sur la Dézédie en préparation : « l'Algérie vue du*

**...fiel !**

Il s'agit du détournement du titre d'un documentaire sur l'Algérie intitulé *Algérie vue du ciel*, paru en 2015, qui tire son nom aussi d'un livre de Benjamin Stora *L'Algérie : vue du ciel*, sorti en 2005. Nous sommes face à une substitution paronymique où « ciel » est remplacé par « fiel ». Pour comprendre ce détournement, il faut le remettre dans son contexte de production. Nous sommes à quelques jours près de la célébration de la fête religieuse de l'Aïd al-Adha, lors de laquelle est sacrifié un mouton. Dans le cadre des préparatifs à cette fête du sacrifice, les villes algériennes sont envahies par des enclos de moutons. Une situation que pointe du doigt le journaliste L/E1 en soulignant, dans le corps de l'article, le non-respect du cadre de la ville qui se voit transformée en compagne, et dénonce surtout le manque d'hygiène dans ces enclos, d'où cette substitution de « ciel » par « fiel », qui renvoie le cas échéant à la bile des moutons que l'on a égorgés. L'énoncé détourné (e) : « Algérie vue du ciel », est un documentaire sur la beauté des paysages de l'Algérie, le détournement (E) va à contre-pied de l'énoncé originel. Cela crée un parallélisme, une comparaison entre deux Algéries contradictoires : l'une belle, l'autre répugnante. L'interaction dialogique interdiscursive entre les deux énoncés est signifiante.



### Énoncé S-T (36) : 01/02/2019

*Un seul héros, le*

...cachir !

Il s'agit du détournement d'un graffiti célèbre des années soixante, devenu un slogan révolutionnaire : « Un seul héros, le peuple », immortalisant la lutte du peuple algérien pour l'indépendance du pays contre la colonisation française.

Dans le présent détournement, la mise en relation dialogique avec l'énoncé enchâssé éclaire le détournement et lui donne de la profondeur. En effet, un lien sémantique symbolique se crée entre les deux unités substituées : la substitution lexicale de « peuple » par « cachir » est presque antonymique. Le nom « cachir »<sup>79</sup> est chargé de cette connotation péjorative, synonyme d'allégeance au pouvoir, de trahison, représentant aussi cette catégorie d'Algériens, soutenant la candidature de Bouteflika, considérés par le reste de la population – engagé dans le Hirak – comme des traîtres de la nation, des « Cachiristes ». Dans cette logique, la représentation liée au nom « cachir » s'inscrit dans une relation d'antonymie avec celle du nom « héros ». L/E1, en recourant au détournement d'un slogan historique, effectue une sorte de comparaison entre deux époques différentes et deux attitudes contradictoires. En 1960, celle d'un peuple uni pour arracher son indépendance contre un ennemi commun, et de l'autre, en 2019, la division d'un peuple en deux clans : l'un prônant les valeurs du Hirak aspirant à un futur meilleur, et l'autre se complaisant dans son allégeance à un pouvoir jugé illégitime.

### Énoncé S-T (24) : 16/04/2019

*Et à la fin, ils vont finir encerclés au Club-des-Pins. Entourés par le mépris hurlant de ces millions qu'ils méprisent depuis 57 ans. El Bahrou amamoukoum ! Wal' chaâbou waraoukoum ! (La mer est devant vous ! Et le peuple derrière vous !)*

**Win t'rouh, sahbi ?**

(Où iras-tu mon pote ?)

L/E1 détourne une formule de guerre très célèbre de Tarik Ibn Ziyad, formulée en langue arabe et retranscrite avec la graphie latine. Nous avons une substitution multiple : paronymique, remplaçant « aâdouwo » (ennemi) par « chaâbou » (peuple), d'un côté, et sémantique de l'autre, où l'expression « Ayna elmafar ? » (Où est l'échappatoire ?) est substituée par une expression du langage familier qui lui est équivalente : « Win t'rouh, sahbi ? » (Où iras-tu mon pote ?).

---

<sup>79</sup> Voir ici l'analyse des détournements (32) et (54).

L/E1 par le biais de ce détournement exploite la métaphore guerrière dans le but de représenter l'ampleur de la mobilisation citoyenne contre le 5<sup>ème</sup> mandat de Bouteflika, et par ricochet, montrer la situation critique dans laquelle se retrouve le pouvoir, comme encerclé de tous les côtés : une foule populaire d'un côté et une mer impraticable de l'autre. Ce détournement est d'un dialogisme signifiant dans la mesure où la mise en relation avec l'énoncé (e) historique permet de recontextualiser le Hirak et de lui donner une dimension révolutionnaire.

**Énoncé S-T (83) : 15/01/2017**

*Algérie ! Des milliers de logements réalisés ! Saluons  
comme il se doit la...*

**... main de l'étranger chinois !**

Nous avons le détournement de la formule stéréotypée (e) « La main de l'étranger », par le procédé d'ajout de l'adjectif de nationalité « chinois ». La formule stéréotypée (e), a un sens opaque qui renvoie à « la théorie du complot extérieur », c'est-à-dire à l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays. Elle est systématiquement brandie par le pouvoir pour étouffer toute forme de mobilisation populaire portant atteinte à sa stabilité. Le procédé de l'adjonction de l'adjectif altère la portée du figement stéréotypé, qui perd son sens non-compositionnel au profit d'un sens compositionnel.

Pour le saisir, quelques précisions contextuelles : le sous-titre commente l'actualité nationale qui rend compte de la construction de milliers de logements grâce à la main d'œuvre chinoise. L/E1 ironise à ce propos en recourant à un détournement qui actualise à la fois le sens compositionnel et non-compositionnel du figement exploité. Il feint de n'utiliser ledit figement que dans son sens compositionnel (non politique), en l'adaptant – par l'ajout de l'adjectif – au contexte de l'évènement médiatique afin de rendre compte de l'intervention de la main d'œuvre étrangère dans les projets du pays, mais la mise en scène spatio-typographique dévoile l'énonciation ironique et montre son intention de raillerie. L/E1 se moque de la posture du gouvernement algérien qui, d'un côté, dénonce l'intervention étrangère, et de l'autre, fait lui-même appel à cette intervention. L'interaction dialogique interdiscursive avec l'expression (e) permet de saisir le sens ironique.

**Énoncé S-T (29) : 23/08/2018**

*- L'islam religion d'étal !  
- Tu veux dire religion d'Etat ?  
- Non ! J'ai bien dit religion d'étal !  
- ???*

L'énoncé détourné (e) « L'islam religion d'État », est l'un des principes généraux régissant la constitution algérienne. Le détournement s'est fait par la substitution lexicale paronymique de « État » par « étal ». La religion islamique occupe une place importante dans la vie sociale, en ce sens qu'elle gouverne presque tous les domaines d'activité, commerce y compris. Les valeurs islamiques d'entraide et de solidarité devraient donc régner dans les échanges commerciaux, notamment durant le mois sacré du ramadhan ou encore à l'occasion des fêtes religieuses, comme l'aïd. Or, c'est tout à fait le contraire qui se produit.

En effet, le détournement est produit dans le contexte des fêtes religieuses. L/E1 dénonce, par ce biais, l'attitude des commerçants qui profitent de cette occasion pour augmenter les prix des produits alimentaires de première nécessité, alors qu'ils sont censés, en cette période sacrée, faire montre d'empathie et de solidarité. C'est un détournement révélateur d'une réalité cachée. L/E1, par ce détournement, dénonce les fausses valeurs qui peuvent se cacher derrière des « slogans », pointant ainsi du doigt le contraste entre la réalité et ce que les textes prêchent. La superposition des deux énoncés (E) et (e) se fait sur la base d'une interaction dialogique interdiscursive signifiante qui révèle une relation de contraste entre les dires et les faits.

#### **Énoncé T (61) : 04/12/2018**

##### ***Ki-Kasse-Koi ?***

L'énoncé (E) « Ki-Kasse-Koi » est une déformation linguistique de « Qui casse quoi ? », qui détourne la formule (e) « Qui tue qui ? », en conservant le noyau syntaxique : adverbe interrogatif + verbe + COD. Le détournement, combine une double substitution lexicale : verbale (le verbe « tuer » est remplacé par « kasser/casser ») et adverbiale (l'adverbe « qui » est substitué par l'adverbe « quoi »).

La formule (e) « Qui tue qui ? », est apparue pendant la décennie noire algérienne, et résumant la thèse selon laquelle « on ne sait pas qui tue qui », dans un conflit opposant l'État algérien, représenté par l'armée nationale populaire (ANP) et des groupes de terroristes armés, appartenant au FIS (Front islamique du Salut). Un conflit qui coûta la vie à plus de 200 000 Algériens. L/E1 détourne cette formule pour rendre compte d'un incident, un fait divers<sup>80</sup> qui a fait la Une des journaux : un extrémiste islamiste a saccagé une statue représentant une femme dénudée, à l'aide d'un marteau, d'où d'ailleurs la cassure du

---

<sup>80</sup> Voir ici l'analyse du détournement (13) et de l'énoncé ironique (4) du chapitre 4.

signifiant (déformation linguistique) dans le détournement (E), qui matérialise en quelque sorte cette action.

Pour saisir pleinement le sens de ce détournement (E) : « Ki-Kasse-Koi ? », il faut le mettre en relation dialogique avec l'énoncé (e) « Qui tue qui ? ». Dans ces deux énoncés interrogatifs superposés (e) et (E), l'on s'interroge sur l'identité de l'auteur des faits de meurtre dans (e), et de cassage dans (E). Dans le détournement (E), l'auteur des faits est connu et correspond à un extrémiste islamiste atteint de troubles mentaux, alors que dans la formule originelle (e), c'est le flou total : l'on ne sait pas si ce sont vraiment les extrémistes islamistes qui ont commis les meurtres pendant la décennie noire. Or, l'objectif de L/E1 derrière ce détournement, n'est pas tant de chercher le coupable mais plutôt de rappeler le passé des extrémistes religieux, et montrer qu'ils reviennent aujourd'hui sous un autre visage, celui de « casseurs » des biens publics et des lois de la république. L/E1 fait une sorte de mise en garde contre les dangers de l'extrémisme religieux. Le lien dialogique entre (e) et (E) est signifiant et indispensable pour saisir la portée et l'enjeu de ce détournement.

#### **Énoncé S-T (40) : 19/10/2017**

*Harcèlement sexuel ! Ça y est ! C'est décidé ! Moi aussi, je lance mon mouvement...*

**... #balancetonmouton !**

Ce sous-titre contient un détournement d'un slogan militant paru en France en 2017 sur les réseaux sociaux, sous le hashtag « #balancetonporc », ayant pour but de libérer la parole des femmes et dénoncer les violences qu'elles ont subies ou subissent encore. Ce mouvement s'est répandu un peu partout dans le monde sous d'autres appellations, comme « Me too ».

L/E1 détourne ce slogan en recourant à une substitution lexicale sémantique co-hyponymique, où le nom « cochon » dans (e) devient « mouton » dans (E). Ces deux noms d'animaux, ont dans l'imaginaire collectif, une charge sémantique, culturelle et religieuse, aux antipodes l'une de l'autre.

Le substantif « cochon », au sens figuré – en tant que nom et adjectif – renvoie à une « personne qui a le goût des obscénités », c'est dans ce sens qu'il est actualisé dans le slogan militant. Il a une connotation sexuelle que n'a pas le nom « mouton ». En faisant cette substitution de « cochon » par « mouton », le détournement (E) perd le sens originel de l'énoncé (e) d'être un slogan contre le harcèlement sexuel. Donc pour le comprendre en tant

que tel, l'interaction dialogique interdiscursive avec l'énoncé (e) est nécessaire, même si le cotexte du sous-titre explicite bien qu'il est question de harcèlement sexuel.

**Énoncé S-T (26) : 17/10/2018**

- *Qui a dit « Sous les pavés, la plage » ?*
- *Des manifestants de Mai 68, à Paris !*
- *Et qui a dit « Dans la Seine, des cadavres » ?*
- ???

Le détournement (E) « Dans la Seine, des cadavres » est en interaction dialogique interdiscursive ironique avec l'énoncé (e) « Sous les pavés, la plage », slogan du Mai 68 à Paris. Pour saisir cette ironie, il faut établir le lien avec la date de publication du billet : le 17 octobre, date d'anniversaire des massacres du 17/10/1961, ayant eu lieu à Paris. Ces événements ont été marqués par la répression d'une manifestation pacifique d'Algériens à Paris, suite à l'appel du FLN de France, bravant le couvre-feu instauré par Maurice Papon. La répression policière a été terrible, faisant état de plusieurs morts. Des cadavres d'Algériens ont été repêchés dans la Seine, d'où ces substitutions syntagmatiques dans le détournement : le SP « Sous les pavés » est substitué par le SP « Dans la Seine », et le SN « la plage » et substitué par le SN « des cadavres ». Le détournement fait ainsi écho à ces massacres du 17/10/1961. La mise en relation dialogique interdiscursive entre le détournement (E), le slogan (e), et les événements du 17/10/1961, est nécessaire pour donner sa signification au détournement dans le sous-titre.

Enfin, nous ne pouvons clore cette analyse dialogique des détournements *signifiants*, sans mentionner les détournements par traduction :

**Énoncé T (89) : 06/11/2018**

*Sors nu à Dieu, il te vêtira ! Ou pas !*

**Énoncé T (90) : 02/05/2017**

*Pourtant, vous nous aviez juré  
que le vent ne nous toucherait pas !*

**Énoncé T (91) : 19/12/2018**

*Ta cervelle s'arrête, mon Jean-Jean !*

**Énoncé S-T (92) : 07/08/2018**

Par Sidi El Khier ! Deux nouveaux Seins à Sétif !

**19 dans l'œil de tous les Boumartou !**

Tous ces détournements sont situés dans le titre de la titraille, sauf le détournement (92). Ainsi ces détournements dans les titres sont en lien intradiscursif avec le corps du billet.

Ces détournements par traduction littérale ne sont compréhensibles qu'en établissant le lien dialogique interdiscursif avec les énoncés sources, formulés en arabe algérien. Le journaliste instaure un lien dialogique interdiscursif avec le discours de la société, son langage imagé, ses représentations et ses croyances, en un mot, la doxa. La subversion dans ces détournements est ludique. C'est la connivence socio-langagière et socioculturelle avec le lecteur qui sont recherchées et surtout renforcées. Nous allons essayer d'interpréter le sens de ces détournements en nous reposant sur nos connaissances linguistico-culturelles.

Dans l'énoncé (89), le sens véhiculé est qu'il faut « être audacieux dans ses dires et ses actions ». Dans l'énoncé (90), il est signifié qu'« aucun mal n'arrivera à une personne donnée ». Dans l'énoncé (91), le détournement signifie « être choqué par une situation donnée ».

Dans l'énoncé (92), nous avons la traduction littérale de l'énoncé enchâssé (e) « Cinq dans tes yeux », qui est une formule stéréotypée, utilisée contre le « mauvais œil ». Dans ce sous-titre, il y est fait allusion ironiquement, par la substitution du chiffre « 5 » par le chiffre « 19 », indicatif de la ville de Sétif, à l'incident de la destruction de la fontaine Aïn Al-Fouara de Sétif, par un islamiste atteint de troubles mentaux, que nous avons vu dans plusieurs énoncés, notamment dans les détournements (13) et (61).

### 3.2.3 Bilan

L'analyse dialogique des détournements s'est faite en prenant en considération la *signifiance* du lien dialogique qui unit l'énoncé (E), le détournement, à l'énoncé (e), l'expression figée. En nous appuyant sur nos connaissances et notre mémoire discursive, nous avons distingué deux principales catégories : détournements *gratuits*, représentant (81,52 %) et détournements *signifiants*, représentant (18,48 %), des détournements du corpus.

Cette première répartition révèle que le journaliste L/E1 subvertit les expressions figées, davantage pour leur forme que pour leur sens. En effet, dans les détournements *gratuits*, la mise en relation dialogique interdiscursive avec l'énoncé originel, n'apporte pas une valeur ajoutée au sens du détournement. Dans les détournements *signifiants*, le lien dialogique interdiscursif avec l'énoncé originel, fournit un éclairage, une recontextualisation au détournement, qui lui donne de la *signifiance*.

Nous constatons que les détournements *signifiants* reposent davantage sur des figements culturels, notamment des formules stéréotypées comme les énoncés (83), (61) et (29), ou des slogans politiques ou militants comme les énoncés (36), (26) et (40). L'engagement du journaliste est plus fort et la portée subversive, contre idéologique du détournement, particulièrement en ce qui concerne les formules stéréotypées, donne à ce procédé une portée militante. De fait, ces formules stéréotypées relèvent de la langue de bois. Leur détournement a pour fonction de renverser les valeurs, de dévoiler des vérités cachées et de démentir ce qui est présenté comme vérité absolue. Ce sont des détournements dévoilants. Concernant les procédés investis, nous relevons le recours à la substitution, l'ajout et un cas d'inversion syntaxique (3).

D'autre part, nous avons vu des détournements *signifiants*, qui n'expriment pas une orientation idéologique : les détournements par traduction. Le lien dialogique interdiscursif avec les expressions originelles est indispensable pour les comprendre. Dans ce cas, c'est la part socioculturelle qui est mise à l'honneur.

Dans la catégorie des détournements *gratuits*, du point de vue de la mise en relation dialogique interdiscursive avec les énoncés originels, nous avons distingué deux sous-catégories suivant le type de connivence visé : détournements *gratuits* ludiques (22,67 %) et détournements *gratuits* critiques (77,33 %), les pourcentages sont calculés en fonction du total de cette catégorie (75). Cette catégorisation suivant l'effet de connivence visé, nous renseigne sur la fonction du détournement dans la titraille : celui d'être davantage un outil de contestation et de subversion qu'un jeu de mots divertissant. Son usage est donc stratégique et non uniquement pour répondre aux contraintes génériques de la titraille, consistant à séduire et à captiver le lecteur. Soulignons que, bien entendu, les détournements à visée critique sont aussi divertissants, mais le divertissement n'est pas une fin en soi.

Concernant le fonctionnement dialogique des détournements *gratuits*, au-delà de l'interaction dialogique interdiscursive avec les énoncés sources, ils sont en lien dialogique interdiscursif avec les discours politico-médiatiques en circulation. Ils sont produits pendant une conjoncture donnée et sont en lien avec celle-ci. Ces détournements fonctionnent comme des ponts vers le monde commenté, à travers le dialogisme interdiscursif qui les traverse. Ce sont des commentaires sur l'actualité, parfois moulés selon cette actualité, traduisant de la sorte la position du journaliste L/E1. Ils sont ainsi un mélange de l'actualité, actualisés selon l'actualité. Un double dialogisme interdiscursif se met en œuvre : avec l'expression figée

subvertie d'une part, et avec la somme des mots de la sphère médiatique réactualisés dans le détournement, d'autre part.

Ainsi, nous avons partagé les deux catégories « détournement ludique » et « détournement critique », en deux sous-catégories. Nous avons distingué dans le « détournement ludique », des détournements qui reprennent des mots de l'actualité, que nous avons classés dans une catégorie intitulée « jeu avec les mots de l'actualité » (82,35 %), et des détournements, sans lien direct avec l'actualité, purement stylistiques, classés dans une catégorie intitulée « allusion poético-ludique » (17,65 %).

Dans la catégorie du « jeux avec les mots de l'actualité », nous avons constaté qu'elle porte aussi bien sur une actualité nationale qu'internationale. La visée est ludique avec une pointe d'ironie. Les procédés utilisés sont la substitution phonique et paronymique : les jeux phoniques permettent de jouer sur le sens des mots et ainsi d'opérer des relations dialogiques interdiscursives avec l'évènement commenté et avec d'autres événements en lien avec ce dernier. Quant à la catégorie des allusions poético-ludiques, le matériau linguistique est subverti, non pour rapporter un fait de l'actualité, mais pour exprimer un avis personnel sans être forcément en lien direct avec l'actualité ambiante. Nous en avons que trois occurrences, ce qui démontre la part qu'accorde le journaliste à l'actualité et l'exploitation du détournement pour en rendre compte.

La catégorie « détournement critique », se subdivise aussi en deux sous-catégories : « jeux avec les mots de l'actualité » (41,38 %) et « visée critique/subversive » (58,62 %). Dans la première, nous avons des détournements qui servent de moule pour commenter et prendre une position critique voire subversive sur les débats faisant l'actualité. Nous avons mis en lumière deux thématiques sur lesquels s'exerçait cette visée : politique et sociale. Si les détournements portant sur des thématiques sociales exprimaient une prise de position explicite d'indignation ou de dénonciation des faits se déroulant au sein de la société, ceux portant sur des thématiques politiques portent des enjeux bien plus critiques, traduisant le positionnement politico-idéologique de L/E1. Dans la deuxième catégorie « visée critique/subversive », il est apparu que le journaliste prenait position sur des thématiques politiques sensibles, témoignant de son implication et engagement. Nous avons relevé le recours au procédé de l'inversion syntaxique qui aboutissait au renversement des arguments de la cible politique, les jeux sur l'homonymie et la paronymie alimentent les stéréotypes et produisent des effets de sens fort subversifs. Ces jeux sonores donnaient lieu aussi à des sous-entendus ironiques. Ces détournements témoignent d'un engagement profond du journaliste L/E1 dont la visée critique



et subversive prend des aspects différents allant de la contestation, à la dénonciation ou à la discréditation des cibles à jusqu'à la subversion des valeurs.

Cette analyse a mis en évidence le fonctionnement dialogique du détournement qui n'est pas qu'en relation dialogique interdiscursive avec les énoncés subvertis, mais fonctionne dans une dynamique globale interdiscursive en lien avec le contexte discursif ayant présidé à sa création : l'actualité. Il est dans une relation dialogique double : avec les discours antérieurs détournés inscrits dans la mémoire commune et avec les discours circulants dans le champ médiatico-politique.

Concernant les détournements logés dans le titre de la titraile, ils sont en relation intradiscursive avec le corps du billet. Un dialogisme autodialogique entre deux discours du même locuteur-énonciateur, à savoir le journaliste H. Laâlam. Enfin, la dimension dialogique interlocutive est mise en saillance par l'activation d'un savoir supposé partagé avec le lecteur et par l'instauration de diverses connivences avec ce dernier. Le choix des expressions, le jeu sur les stéréotypes, les traductions, les rappels mémoriels, la langue de bois, traduisent une forte connivence culturelle, parfois aussi idéologique, avec le lecteur.

## **Conclusion générale**

Nous nous sommes assignée l'objectif d'étudier dans cette thèse les configurations et les fonctionnements dialogiques, discursifs et textuels de deux figures, l'ironie et le détournement, pour en analyser le potentiel subversif dans la titraile billettiste de *Pousse avec eux !*

Nous avons considéré la titraile billettiste comme un sous-genre discursif avec ses caractéristiques compositionnelles, thématiques et stylistiques propres. L'une des caractéristiques génériques de la titraile de *Pousse avec eux !*, rythmée par la figure de l'ironie, est d'associer deux modes discursifs : l'Événement Commenté (EC) et l'Événement Rapporté (ER) (Charaudeau, 2011), donnant pour résultat une ironie articulée avec des formes discursives relevant du discours rapporté, en l'occurrence le discours direct (DD), et la modalisation autonymique d'emprunt (MAE). D'autre part, la titraile de *Pousse avec eux !* recourt à la figure du détournement, qui fait résonner des voix venues d'ailleurs, de la mémoire commune et du thésaurus. Cet espace de la titraile, occupé notamment par l'ironie et le détournement, est le lieu d'une subversion formelle, linguistique, dialogique et idéologique, qu'on s'est attelée à mettre au jour tout au long de cette thèse.

Pour mener à bien cette tâche, nous nous sommes appuyée sur le cadre méthodologique du dialogisme et sur la théorie de la représentation du discours autre d'Authier-Revuz, et avons construit un corpus de travail composé des titrailes du billet d'humeur *Pousse avec eux !* publié pendant les années 2017, 2018 et 2019 au quotidien le *Soir d'Algérie*. Essayons de synthétiser les différentes propriétés de nos énoncés mises en évidence dans les chapitres analytiques.

L'étude de l'ironie empruntant le chemin du discours direct, a mis en exergue une subversion formelle de la configuration canonique du discours direct. La subversion de la structure du DD participe à l'énonciation ironique. La mise en forme binaire du sous-titre a donné lieu à cinq configurations :

1) DD + interrogation : l'ironie est contenue dans l'interrogation rhétorique. Si la mention est fictive, l'ironie est présente aussi bien dans la mention que dans l'interrogation rhétorique. Le journaliste L/E1 représente les propos *autres* en choisissant des extraits des discours, des politiques notamment, qui vont lui servir de terrain pour pratiquer une ironie qui désamorce les dires des cibles et discrédite leur personne.

2) DD + commentaire : le commentaire constitue une réaction du journaliste L/E1 par rapport à la mention représentée, qui peut être réelle ou fictive. Le commentaire produit des sous-entendus ironiques, en prenant au pied de la lettre les mots de la cible.

3) Syntagme introducteur + mention bisegmentée : les mentions attribuées sont toutes fictives. Ainsi, le journaliste L/E1 joue à sa guise de la forme et du sens des mentions. L'ironie est contenue dans le deuxième segment de la mention bisegmentée, mis à distance et en saillance spatio-typographique.

4) Syntagme introducteur + mention : nous avons une discordance ironique entre les énonciateurs e1 et les mentions qui leur sont attribuées. L'effet subversif ironique de cette configuration réside notamment dans le fait d'attribuer des mentions fictives inattendues à des énonciateurs e1 explicites.

5) Mention + syntagme introducteur : nous avons une discordance entre les mentions fictives et leurs énonciateurs e1. L'effet subversif ironique réside plus au niveau de la source énonciative que des mentions elles-mêmes.

L'analyse du corpus a permis de mettre au jour le potentiel subversif de la figure de l'ironie et de conclure que ce mode de représentation du discours *autre*, le DD, est au service de l'énonciation ironique subversive, en lui offrant d'abord, la possibilité de représenter des propos *autres* fictifs et de les attribuer à des locuteurs-énonciateurs cibles réels ou fictifs, dans le but de les railler et de les décrédibiliser, sur le mode de l'objectivité et du désengagement énonciatif propre au DD, qui permet ainsi à l'ingrédient du « jeu énonciatif » de l'ironie de se déployer pleinement. L'ironie subversive joue des possibles configurations du DD pour agir. Elle joue sur la mention réelle ou fictive, sur la source énonciative de laquelle elle émane, et sur la distance entre ces deux paramètres. Par ce biais, l'ironie raille un discours et la personne à qui il est attribué.

L'étude de l'ironie empruntant le chemin de la MAE, a mis en évidence trois de ses modalités d'apparition dans la titrairie : 1) par *îlot textuel* en DI (discours indirect) et en MAS (modalisation de l'assertion comme seconde), 2) par des formes typographiques : les guillemets et les majuscules, 3) et par l'allusion. Ces trois formes sont présentes inégalement. L'allusion étant la forme la plus répandue (84 %).

L'analyse a montré, que contrairement à son articulation avec le DD, l'ironie ne subvertit pas les configurations canoniques de l'introduction d'un *îlot textuel* en DI, mais subvertit en revanche le sens des segments empruntés. En effet, l'ironie subvertit le sens de

*l'ilot textuel* en opérant des jeux sur le sens littéral/figuré, ou en jouant sur la paronymie avec d'autres mots, afin d'introduire des sous-entendus malicieux. Dans le contexte de la MAS, aucune subversion formelle n'a été relevée. L'ironie réside alors dans l'emprunt discursif, si *l'ilot textuel* est fictif.

Dans le cas de l'ironie, reposant sur une MAE par marquage typographique nécessitant un travail interprétatif, cette figure se signale par les majuscules, ou par les guillemets. L'ironie est logée dans les segments empruntés.

Quant à l'ironie empruntant le chemin de l'allusion, elle concerne deux registres : la mémoire historique commune et les faits de l'actualité, avec des visées et des fins différentes. En effet, l'ironie se sert de l'allusion historique, comme une argumentation indirecte pour discréditer le discours de l'énonciateur-cible e1. Dans l'allusion portant sur l'actualité, et passant notamment par la reprise des nominations en circulation dans le champ politico-médiatique, l'ironie se sert de ce moyen pour tourner en dérision la cible de l'acte ironique, notamment les personnages politiques. Par ailleurs, nous avons mis en lumière le triple fonctionnement dialogique de l'allusion : autodialogique, le journaliste L/E1 reprend les mêmes nominations et les mêmes thématiques dans son discours, et interdiscursif par l'interaction avec les discours antérieurs sur la mémoire commune et sur l'actualité ambiante, et interlocutif, orienté vers le lecteur, à travers l'instauration de connivences en lien avec la mémoire partagée et l'actualité du moment.

L'analyse dialogique de l'ironie a mis en évidence son potentiel subversif, d'une norme (structure canonique), et d'un discours, et au-delà des personnes, des institutions, et des groupes pris pour cible (dimensions idéologique).

Quant à la figure du détournement, son analyse s'est faite en deux étapes : une étude formelle donnant pour résultat une taxinomie des procédés de subversion linguistique du détournement, et une analyse dialogique de la construction du sens et de l'effet plus ou moins subversif produit par ce procédé.

Nous avons établi cinq grandes catégories : modifications morphosyntaxiques, troncation, substitution, ajout ou insertion d'éléments et traduction, en notant une dominance du procédé de la substitution (82,60 %), s'effectuant par des jeux phoniques et des parallélismes formels. Nous avons entrepris cette étude formelle en prenant en compte les types d'expressions figées (linguistique et culturel) détournées, ce qui nous a permis de mettre en exergue le type d'intertexte exploité par le journaliste, qui relève davantage d'un intertexte

culturel (formules stéréotypées ; slogans ; références livresques et cinématographiques ; noms propres ; phrases célèbres ; phrases routinières et figements discursifs, représentant 59,38 %) que d'un intertexte linguistique (locutions nominale, verbale, adverbiale et prépositionnelle et les parémies, représentant 40,62 %).

L'analyse dialogique des détournements s'est effectuée en prenant en considération la *signifiance* du lien dialogique qui unit le détournement à l'expression figée originelle. En appui sur nos connaissances encyclopédiques, sur notre mémoire discursive, interdiscursive, et historique, nous avons distingué deux types de détournements : détournements *gratuits* (80,44 %) et détournements *signifiants* (19,56 %). Cette répartition révèle que le journaliste subvertit les expressions figées pour leur forme que pour leur signifiance, étant donné que le lien dialogique dans la majorité des cas (détournements *gratuits*), n'apporte pas une valeur ajoutée au sens du détournement produit. D'autre part, l'analyse a montré que les détournements que nous avons catégorisés comme *signifiants* exploitent des figements culturels, en particulier des formules stéréotypées, des slogans politiques ou militants. Ceci dénote l'engagement du journaliste et la portée subversive contre idéologique que peut porter le détournement, en déconstruisant des formules stéréotypées qui relèvent de la langue de bois, une subversion effectuée notamment par les procédés de la substitution, de l'ajout et par l'inversion syntaxique. Nous avons aussi catégorisé comme *signifiants* les détournements par traduction littérale, dont la mise en relation dialogique interdiscursive avec les expressions originelles est indispensable pour leur interprétation. Ainsi, ces détournements *signifiants* dénotent la part socioculturelle et socio-langagière des détournements et leur dimension subversive contre l'idéologie dominante.

D'autre part, pour les détournements *gratuits* du point de vue la mise en relation dialogique interdiscursive avec les énoncés originels, nous avons distingué deux sous-catégories suivant le type de connivence recherché : détournements *gratuits* ludiques (22,97 %) et détournements *gratuits* critiques (77,03 %). Ceci nous renseigne sur la fonction du détournement dans la titraile : outre d'être un moyen de séduction et de captation du lectorat, le détournement relève d'une stratégie communicationnelle portant des enjeux idéologiques.

L'étude de ces détournements a dégagé des types de détournements construits avec les mots de l'actualité et a mis en évidence le dialogisme interdiscursif qui les lie avec les discours en circulation dans le champ médiatico-politique, en lien avec l'événement commenté. L'analyse dialogique a mis en exergue le fonctionnement discursif dialogique du détournement dans sa relation interdiscursive avec les énoncés originels subvertis et avec les

discours faisant l'actualité, à laquelle il prend part. Par ailleurs, l'étude de certains détournements logés dans le titre de la titraille, a montré que ceux-ci ne pouvaient être complètement saisis, sans une mise en relation intradiscursive avec le corps du billet qu'ils chapeautent.

La titraille de *Pousse avec eux !* est ainsi l'arène où se croisent, de façon subversive, des *voix* dans des orientations auto-dialogiques et hétéro-dialogiques, mises en scène à travers les deux figures de l'ironie et du détournement.

Un dialogisme interdiscursif par l'interaction avec des discours antérieurs circulant dans le champ médiatique, et par l'interaction avec les discours inscrits dans la mémoire commune, l'histoire, l'imaginaire collectif. Un dialogisme autodialogique qui se met en œuvre à travers l'interaction entre les discours du journaliste : d'une part, entre son discours dans le titre de la titraille et son discours dans le corps du billet, d'autre part entre les discours qu'il tient sur la même thématique, reprenant les mêmes nominations et usant des mêmes détournements.

Enfin, la dimension dialogique interlocutive est mise en saillance par l'activation d'un savoir supposé partagé avec le lecteur : le choix des expressions, les allusions, le jeu sur les stéréotypes, le plurilinguisme (alternance codique, emprunt), les rappels mémoriels, la langue de bois..., traduisent l'orientation du discours du journaliste vers un lecteur ciblé, établissant avec lui des connivences linguistique, culturelle, ludique et critique. D'ailleurs, cette orientation interlocutive est décelable à travers même la mise en scène de la titraille (doubles points de suspension, espacement...), impliquant le lecteur et le faisant participer à la construction du sens.

Notre travail a permis, d'une part de caractériser la titraille de *Pousse avec eux !* sur le plan discursif et rhétorique, concernant les deux figures de l'ironie et du détournement, par la mise en évidence de leur potentiel subversif, et d'autre part, de jeter un éclairage sur le sous-genre discursif de la titraille billettiste.

En prenant comme point d'entrée les formes de l'*hétérogénéité énonciative*, qui permettent de caractériser un genre discursif, nous pourrions dire que notre étude a contribué à comprendre le fonctionnement générique de la titraille billettiste. La taille de notre corpus ne nous permet pas de prétendre monter en généralité, mais nous pouvons dire, du moins, qu'il y a une corrélation entre les formes de l'ironie, articulée à des modes de RDA, et le

genre de la titraïlle qui associe les modes discursifs de l'Événement Commenté (EC) et de l'Événement Rapporté (ER). Nous pourrions dire aussi que les fonctions subversives du détournement, dépendent en partie du sous-genre de la titraïlle billettiste satirique, que constitue celle de *Pousse avec eux !* Par conséquent, les formes et les fonctions que prennent le DD, la MAE, ainsi que la circulation des expressions (dé)figées, permettent de caractériser la titraïlle billettiste mêlant, fiction, humour, satire et subversion. Une détermination générique d'une part et une caractérisation générique d'autre part, par les formes de *l'hétérogénéité énonciative*.

Afin d'approfondir ces résultats, il faudrait prolonger le travail par une étude comparative qui prennent en compte plusieurs titraïlles de différents billets d'humeur et d'autres genres discursifs, afin de caractériser le genre de la titraïlle et mieux évaluer sa place au sein des genres journalistiques.



## Bibliographie

Adam, J-M, A. (1997). Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques*, 94, p. 3-18.

Adam, J-M. (2000). La presse écrite : typologie, genres et mélange de genres présentation. *Études de lettres*, 246, p. 5-12.

Adam, J.-M. (2001). Genres de la presse écrite et analyse du discours. *SEMEN*, 13 (2), p. 7-14.

Agnès, Y. & Dreyfus, L. (2015). *Manuel de journalisme : l'écrit et le numérique*. Paris : la Découverte.

Amossy, R. & Herschberg-Pierrot, A. (1997/2016). *Stéréotypes et Clichés. Langue, discours, société*. Paris : Armand Colin.

Amossy, R. (2003). Les fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne. Dans : Eric Bordas éd., *Les ironies balzaciennes* (pp. 143-154). Saint-Cyr sur Loire : Pirot.

Amossy, R. (2005). De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative. Dans : Bres, J. Haillet, P. Mellet, S. Nolke, H. & L. Rosier (éd), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (pp. 64-73). Bruxelles : Duculot.

Anastassiadis-Syméonidis, A. (2003). Que peut-il arriver à une expression figée ?. *Cahiers de lexicologie*, 82, p.51-59.

Anscombe, J-C. (2003). Les proverbes sont-ils des expressions figées ?. *Cahiers de lexicologie*, 82, p.159-173.

Authier-Revuz, J. (1979). « Parler avec des signes de ponctuation », ou de la typographie à l'énonciation ». *DRLAV*, 21. p.76-87.

Authier-Revuz, J. (1982). La mise en scène de la communication dans des textes de vulgarisation scientifique. *Langue française*, 53, p. 34-47.

Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, 73, p. 98-111.

Authier-Revuz J. (1988). Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens. *Linx*, 19, p. 25-28. <https://doi.org/10.3406/linx.1988.1104>.

Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté (I). *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.

- Authier-Revuz, J. (1993). Repères dans le champ du discours rapporté (II). *L'information grammaticale*, 56, p. 10-15.
- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non coïncidences du dire*. Paris : Larousse. 2 tomes.
- Authier-Revuz, J. (1996). Remarques sur la catégorie de « l'îlot textuel ». *Cahiers du français contemporain*, 3, p.91-115.
- Authier-Revuz, J. (1998). Le guillemet, un « signe de langue écrite » à part entière. Dans : J-M. Defays, L. Rosier, Tilkin. F (Dir.), *A qui appartient la ponctuation ?* (pp. 373 - 388). Bruxelles : Duculot.
- Authier-Revuz J. (2000). Aux risques de l'allusion. Dans : Michel Murat (éd.), *L'allusion dans la littérature* (pp. 209-235). Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Authier-Revuz, J. (2002). Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères. Actes du Colloque « Le Fait autonymique – ou de mention – dans les langues et les discours », SYLED, Université de la Sorbonne Nouvelle. <http://syled.univ-paris3.fr/colloques/autonymie-2000/theme1/authierrel.pdf>
- Authier-Revuz, J. (2004). La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. Dans : J-M. Lopez Munoz, S. Marnette, L. Rosier (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états* (p. 35-53). Paris : L'Harmattan.
- Authier-Revuz, J. (2012). Représentation du Discours Autre et catégorisation métalangagière. Dans : Y. Grinshpun, J. Nyée-Doggen (dir.), *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire* (p. 157-170). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Authier-Revuz, J., Doquet, C. (2012). « Ce que je veux dire... » Accompagnements métadiscursifs d'une défaite de la parole dans « Juste la fin du monde ». Dans : E. Richard, C. Doquet (dir.), *Les représentations de l'oral chez Lagarce. Continuité, discontinuité, reprises* (17-64). Paris : Academia Bruylant/ L'Harmattan.
- Authier-Revuz J. (2016). *La représentation du discours autre. Principes pour une description*. Berlin : De Gruyter.
- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Bakhtine, M. (1934/1975/1978). Du discours romanesque. *Esthétique et théorie du roman* (p. 83-233). Paris : Gallimard, Tel.

- Bakhtine, M. (1979/1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Bally, C. (1909/1950). *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.
- Bally, C. (1934/1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Barthes, R. (1973). *Mythologies*, trans. A. Lavers, London : Granada.
- Basire, B., 1985. Ironie et métalangage. *DRLAV*, 32, p.129-150.
- Beacco, J-C. (2004). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *Langages*, 153, p.109-119. <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.939>.
- Bechir, A (2020). L'humour entre subjectivité et subversion. *Annales de l'Université de Craiova. Série Sciences philologiques – Langues et littératures romanes*, 1, p. 13-26.
- Bennett, P. (1997). Compositionnalité et figement des locutions : étude comparative du français et de l'anglais. Dans : P. Fiala, P. Lafon, M.-F. Piguet (Dir.), *La Locution : entre lexicologie syntaxe et pragmatique*. Paris : Klincksieck, Collection Saint-Cloud.
- Benzelikh, A. (2005). *Presse algérienne, éditoriaux et démocratie*. Oran : éd. Dar el Gherb.
- Bergson, H. (1940/1988). *Le rire*. Paris : PUF.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Bolly, C. (2011). *Phraséologie et collocations- Approche sur un corpus en français L1 et L2*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.
- Bonafous, S. (1991). Immigrés et immigration dans la presse politique française de 1974 à 1984 : Analyse de discours. *L'Information Grammaticale*, 51, p. 50-53.
- Bouillaguet, A. (1996). *L'Écriture imitative : pastiche, parodie, collage*. Paris : Nathan.
- Brahimi, B. (1989). *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*. Paris : L'Harmattan.
- Bres, J. (1998). Brève introduction à la praxématique. *L'Information Grammaticale*, 77, p. 22-23.
- Bres, J. (1999). Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français. Dans : J. Bres, R. Delamotte, M. Madray, P. Siblot (éd.), *L'autre en discours, Langue et Praxis* (pp. 191-212). Praxiling, Montpellier III : Collection Dyalang (Rouen).
- Bres, J. (1999). L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas). *Cahiers de praxématique*, 32, p. 87-117.

Bres, J., Verine, B. (2002). Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté. *Faits de langues*, 19, p.159-169.

Bres, J., Nowakowska, A. (2005). Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours. *Marges Linguistiques*, 9, p.135-153.

Bres, J., Nowakowska, A. (2006). Dialogisme : du principe à la matérialité discursive. Dans : Laurent Perrin (Dir.), *Le sens et ses voix. Recherches linguistiques* 28 (p. 21-48). Metz : Université de Metz.

Bres, J., Mellet, S. (2009). Une approche dialogique des faits grammaticaux. *Langue Française*, 163, p. 3-20.

Bres, J. (2010). L'ironie, un cocktail dialogique ?. *Actes du deuxième Congrès mondial de linguistique française*, CMLF2010. BRES, J., 2010. <http://www.ilf-cnrs.fr/>.

Bres, J. (2012). Énonciation et dialogisme : un couple improbable?. Dans : L. Dufaye, L. Gournay (éds.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui* (pp. 3-24). Paris : Ophrys.

Bres, J. (2016). De la notion d'énoncé dialogique. Dans : M. Colas-Blaise, L. Perrin, G-M. Tore (éds.), *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage* (pp. 122-136). Limoges : Lambert Lucas.

Bres, J., Nowakowska, A., Sarale J-M. (2016). Anticipative interlocutive dialogism: sequential patterns and linguistic markers in French. *Journal of pragmatics*, 96, p. 80-95.

Bres, J. (2017). Dialogisme (marqueurs de). Dans : C. Détrie, P. Siblot, B.Verine, A. Steuckardt (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : H. Champion.

Bres, J. (2017). Dialogisme, éléments pour l'analyse. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 14/2. <https://doi.org/10.4000/rdlc.1842>.

Bres J., Nowakowska A., Sarale J-M. (2017). *Petite Grammaire du dialogisme*. Paris : Garnier.

Bres J., Nowakowska A., Sarale J-M. (2019). *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Paris : Garnier.

Broucker, J. (1995). *Pratiques de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.

- Catarig, A.T. (2010). Le billet d'humeur – une approche interculturelle. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai "Philologia"*, 55, p. 163-180.
- Chabanne, J-C. (2002). *Les Mots Du Comique. Le Comique*. Paris : Gallimard.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours - Éléments de sémiolinguistique*, Paris : Hachette Université - Coll Langue, Linguistique, Communication.
- Charaudeau, P. (1997). Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information, *Réseaux*, 81, p.79-101.
- Charaudeau, P. (1999). Une problématique des genres. De la situation à la construction textuelle. <https://www.patrick-charaudeau.com/Une-problematique-des-genres-De-la.html>.
- Charaudeau, P. (2001). Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. Dans : Michel Ballabriga (dir.), *Analyse des discours. Types et genres : communication et interprétation* (pp). Toulouse : Éditions Universitaires du Sud. <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charaudeau, P. (2006). Des catégories pour l'humour?. *Questions de communication*, 10, p. 19-41.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérivés*. *SEMEN*, 22. <http://journals.openedition.org/semen/2793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2793>.
- Charaudeau, P. (2011). Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments. Dans : M.D. Vivero Garcia (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne* (pp. 9-43). Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Cicéron (1971). *De l'orateur*, Livre III, trad. par Courbaud E. et Bornecque H. Paris : Les Belles Lettres.
- Clausier, J-L. (1728). *Rhétorique ou l'art de connaître et de parler. Avec un abrégé de la manière d'écrire des lettres*. Paris : Gaillard.

- Constantin de Chanay, H. (2005). 15. Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole : polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme. Dans : Jacques Bres ( éd.), *Dialogisme et polyphonie: Approches linguistiques* (pp. 231-246). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0231>.
- Dahlet, V. (1998). La ponctuation et les reprises de l'indicible. *Linx*, 10, p. 21-29.
- Dahlet, V. (2003). *Ponctuation et énonciation*. Paris : Ibis Rouge.
- Danell, K-J. (1992). Nothing but phrases. About the distribution of idioms and stock phrases. Dans: Edlund, Lars-Erik et Persson, Gunnar, *Language - the time machine*. Umeå. Umeå : Umeå University.
- Daoud, K. (2017). *Mes indépendances*. Alger : barzakh.
- Defays, J-M. (1996). *Le comique : principes, procédés, processus*. Paris : Seuil.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B & Steuckardt, A. (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Doquet, C. (2020). La Représentation du Discours Autre : principes pour une description, par Jacqueline Authier-Revuz. *Genesis*, 51. <https://doi.org/10.4000/genesis.5568>.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Dubois, J., Marcellesi, J-B., Méyel, J-P. & Giascamo, M. (1973/2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Duisit, L. (1978). *Satire, Parodie, Calembour : Esquisse d'une théorie des modes dévalués*. Saratoga. California : Anma Libri &Co.
- Dumarsais, C. C., (1988 [1730]). *Traité des tropes*. éd. F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion.
- Durrer, S. (2001). De quelques affinités génériques du billet. *Semen*, 13. <https://doi.org/10.4000/semen.2600>.
- Ekkehard, E. (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie, *Argumentation et Analyse du Discours*, 2, p. 2-15. <https://journals.openedition.org/aad/219>
- Facques, B., Sanders, C. (2004). Textes journalistiques et analyse contrastive du genre en didactique. *Langages*, 153, p. 86-97.

- Fiala, P., Habert, B. (1989). La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française. *Mots*, 21, p. 83-99.
- Florea, L-S. (2012). Nouveaux regards sur la presse écrite. Des critères pour une typologie opérationnelle. *Dacoromania*, 17, p. 131-141.
- Fónagy, I. (1980). Structure sémantique des signes de ponctuation, *Bulletin de la société linguistique de Paris*, Tome LXXV/1, p. 95-129.
- Fontanier, P. (1968 / 1830.). *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Fournier, Ph-N. (2010). Le stéréotype dans le lexique. *Synergies Pays riverains du Mékong*, 1, p. 85-99.
- Frandsen, F. (1990). Éléments pour une théorie du paratexte journalistique. *Actes du onzième congrès des Romanistes scandinaves*, 13-17 août. Trondheim, p. 159-171.
- Freud, S. (1905). *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*. Trad. M. Bonaparte. [1930]. Paris : Gallimard.
- Gaatone, D. (1984). La locution ou le poids de la diachronie dans la synchronie. *Le Moyen français*, 14-15, p. 70-81.
- Galisson, R. (1995). Les palimpsestes verbaux : des révélateurs culturels remarquables mais peu remarqués. *Cahier du français contemporain*, 2), p. 41-64.
- Genette, G. (1982). *Palimpsestes : la littérature au second degré*. Paris : Seuil.
- Georges, M. (1992). *Éléments de stylistique française*. Paris : Presses Universitaires de France.
- González-Rey, I. (2002). *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Greimas, A.J. (1960). Idiotismes, proverbes, dictons. *Cahiers de lexicologie*, 2, p. 41-61.
- Grésillon, A., Maingueneau, D. (1984). Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. *Langages*, 73, p. 112-125.
- Grice, H-P. (1975/1979). Logique et conversation. *Communications*, 30, p. 57-72.
- Grojnowski, D. (1997). *Aux commencements du rire moderne : l'esprit fumiste*. Paris : José Corti.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys, coll. L'Essentiel français.

- Grosse, E.U. & Seibold, E. (1996). Typologie des genres journalistiques. Dans : E.U Grosse & E.Seibold (Dir.), *Panorama de la presse parisienne*. Berlin : Peter Lang.
- Grosse, E-U. (2001). Évolution et typologie des genres journalistiques, *Semen*, 13. <http://semen.revues.org/document2615.html>.
- Grunig, B-N. (1990). *Les mots de la publicité : l'architecture du slogan*. Paris : CNRS édition.
- Guiraud, P. (1976). *Les Jeux de mots*. Paris: P.U.F.
- Herbreteau, H. (1997). *Comprendre les cultures des jeunes : du rap au journal intime*. Paris : les Éd. de l'Atelier.
- Hutcheon, L. (1981). Ironie, satire, parodie. Une approche pragmatique de l'ironie. *Poétique*, 46, p. 140-154.
- Jaki, S. (2015). Détournement phraséologique et jeu de mots : le cas des substitutions lexicales dans la presse écrite. Dans : E.Winter-Froemel, & A. Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires (The Dynamics of Wordplay 2)*(pp.245-271). Berlin & Boston : De Gruyter.
- Kellner, D. (1995). Subversion, *Encyclopedia of Contemporary Literary Theory. Approaches. Scholars, Terms* (dir. I. R. Makaryk), Toronto, University of Toronto Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1978). Problèmes de l'ironie. *Linguistique et sémiologie*, 2, p. 10-46.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1976). Problématique de l'isotopie. *Linguistique et sémiologie*, 1, p.15-30.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). L'ironie comme trope, *Poétique*, 41, p. 108-127.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2013). L'ironie : problèmes de frontières et étude de cas. Sarkozy face à Royal (2 mai 2007). Dans : M. D. Vivero Garcia (dir.), *Frontières de l'humour* (pp. 27-62). Paris : L'Harmattan.
- Komur, G. (2004). L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique. Dans Juan-Manuel Munoz Lopez (dir.). *Le discours rapporté dans tous ses états* (p. 54–63). Paris : L'Harmattan.
- Komur, G (2009). Que se cache-t-il sous les guillemets dans la presse écrite française ? *Synergies Pologne*, 6, p. 69-78



- Kristeva, J. (1967). Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman. *Critique*, 239, p. 434-443.
- Kristeva, J. (1969). *Sémiotiké. Recherches pour une Sémanalyse*. Le Seuil. Paris.
- Lamiroy, B. (2010). More is different : la notion d'émergence et les expressions figées. Dans : T. Nakamura, E. Laporte, A. Dister, C. Fairon (eds.), *La grammaire du français par le menu. Hommages à Christian Leclère* (pp. 197-207). Louvain : Presses Universitaires de Louvain.
- Le Guern, M. (1976). Éléments pour une histoire de la notion d'ironie, *Linguistique et sémiologie*, 2, p. 47- 59.
- Lecler, A. (2004). *Blague à part*, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques. *Cahiers de praxématique*, 43, p.81-106
- Lecler, A. (2006). Le défigement : un nouvel indicateur du figement ?. *Cahiers de praxématique*, 46, p. 43-60.
- Lecler, A. (2006). *Figement et défigement discursifs. processus de stabilisation en langue et d'actualisation en discours*. Thèse de doctorat, Université de Montpellier III, France.
- Lecolle, M. (2015). Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique. Dans : E. Winter-Froemel, A. Zirker (éd.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires* (pp. 217-243). Berlin & Boston : De Gruyter.
- Lejeune, Ph. (1980). Le récit défiance ironique : Vallés. *Je est un autre*. Paris : Editions du seuil.
- Leroy, S. (2004). *Le nom propre en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Leroy, S. (2005). Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ?. Dans : Jacques Bres (dir.). *Dialogisme et polyphonie. Approches polyphoniques* (p. 201-214). Louvain-la-Neuve : De Boeck
- Lochard, G. (1996). Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes configurants. *Réseaux*, (76), p.
- Maingueneau, D. (2016). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Maloux, M. (2001). Dictionnaire des proverbes, sentences & maximes. Paris : Larousse.
- Martin-Lagardette, J-L. (1994). *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Paris : Syros.
- Mejri, S. (1997). *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.

- Mejri, S. (2002). Le figement lexical : nouvelles tendances. *Cahiers de lexicologie*, 80, 213-223.
- Mejri, S. (2003). Le figement lexical. *Cahiers de lexicologie*, 82, p. 23-39.
- Mejri, S. (2005). Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement. *Linx*, 53, p. 183-196.
- Mejri, S. (2010). Traduction et fixité idiomatique. *Meta*, 55, p.31–41.
- Mercier-Leca, F. (2003). *L'ironie*. Paris: Hachette Supérieur.
- Moignet, G. (1966). Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative. *Langages*, 3, p. 49-66.
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne – Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Moirand, S. (2007). Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Corela*, HS7. <https://doi.org/10.4000/corela.1567>.
- Monville-Burston, M. (1993). Les verba dicendi dans la presse d'information. *Langue française*, 98, p. 48-66.
- Mortureux, M.F. (2003a). Figement lexical et lexicalisation. *Cahiers de lexicologie*, 82, p. 11-22.
- Mortureux, M.F. (2003b). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Campus.
- Mostefaoui, B. (2013). *Médias et liberté d'expression en Algérie : Repères d'évolution et éléments d'analyse critique*. Alger : El dar El-Othmania.
- Mounier, P. (2013). Locutions stéréotypées et défigement dans *L'Innommable*. Dans : J. Piat, P. Wahl (dir.), *La Prose de Samuel Beckett. Configuration et progression discursives* (p. 161-177). Lyon : PUL.
- Mouriquand, J. (1997/2015). *L'écriture journalistique*. Paris : PUF
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Nowakowska, A. (2005). Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine. Dans : J. Bres, P. Haillet, S. Mellet., H. Nølke & L. Rosier, (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (p. 19-32). Bruxelles : de Boeck. Duculot.

- Nowakowska, A., (2007a). L'emploi *citatif* et *responsif* de la phrase clivée *c'est y qu-z*, dans le discours médiatique. Dans : Broth et al., *Le français parlé des médias* (pp. 579-594). Stockholm : Stockholm University Press,
- Nowakowska, A. (2007). De la confession catholique à la confession cathodique dans les émissions de reality-show... Du détournement d'un genre », *Actes du colloque Les mises en scène du discours médiatique, le 21, 22 et 23 juin 2007, Université Laval, Québec*. <http://www.com.ulaval.ca/?id=415>.
- Nowakowska, A., Bres, J. (2011). Poser des questions ce n'est jamais un scandale ! Interview politique, question contrediscursive médiée et polémique. Dans : M. Burger, J. Jacquin, R. Micheli (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias* (pp. 69-88). Bruxelles : De Boeck.
- Nowakowska, A. (2016). Du fonctionnement dialogique de l'insistance pronominale en français. Dans Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2016, 4-8 juillet, Université François Rabelais de Tours 15 pages, DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162702013>.
- Nowakowska, A. (2017). *Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs*. Linguistique. Comue Université Côte d'Azur, France.
- Nowakowska, A. (2020). De quelques marqueurs de l'interaction dialogique avec l'allocutaire. *Information grammaticale*, 164, p. 57-63.
- Oulebsir, K. (2017). Une analyse du discours à travers la formule «l'Algérie ne fait pas exception ». *Revue algérienne des Sciences du langage*, 2, p. 60-67.
- Palma, S. (2007). *Les éléments figés de la langue, étude comparative français-espagnol*. Paris : L'Harmattan.
- Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspero.
- Pernet, M. (1999). Les titres de presse : un fonctionnement spécifique. Dans : L. Fauré, A. Bessac, J.-F. Courouau & S. Leroy (éds), *Discours, textualité et production de sens: États de la jeune recherche* (pp.59-70). Montpellier : Publications Montpellier 3.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Ed. Kimé.

- Perrin, L. (2003). Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques. Dans : J. Authier-Revuz, M. Doury & S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours* (pp. 281-291). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Perrin, L. (2013). Présentation. *Pratiques*, p. 3-8.
- Peytard, J. (1975). Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal. *Langue française*, 28, p. 39-59.
- Quintilien, M. (1978). *De institutione oratoria*, Paris : Belles Lettres.
- Raskin, V. (1985). *Semantic Mechanisms of Humor*. Dordrecht: D. Reidel Publishing.c
- Rastier, F. (1997). Défigements sémantiques en contexte. Dans : Michel Martins-Baltar (coord.), *La locution, entre langue et usages* (p. 305-329). Paris : E. N. S. Éditions.
- Rebah, M. (2002). *La presse algérienne Journal d'un défi*. Batna: Chihab Éditions.
- Récanati, F. (1981). *Les énoncés Performatifs Contribution à La Pragmatique*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Renard, J-B. (2011). Le détournement de sigles. Entre jeu de mots et expression contestataire. *Mots. Les langages du politique*, 95, p. 29-42.
- Rey, A. (1997). Phraséologie et pragmatique. Dans : Michel Martins-Baltar (coord.), *La locution entre langue et usages* (p. 333-346). Paris : E. N. S. Éditions.
- Rey-Debove, J. (1997). *Le métalangage. Etude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Armand Colin
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris/Gap : Ophrys
- Sablayrolles, J-F. (2010). Néologie et figement, deux concepts pas si antinomiques que cela : création et détournement de formules figées. *1er colloque de phraséologie et parémiologie romanes. L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*, Lodz, Pologne. p.103-110. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00736007/document>
- Sangsue, D. (1994). *La parodie*. Paris : Hachette.
- Sarale, J.-M. (2009). Potentialités dialogiques du déterminant possessif. *Langue française*, 63, p. 41-59.

- Sarale, J.-M. (2012). Le déterminant démonstratif. Un rôle contextuel de signal dialogique ?. Dans : J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale, S. Sarrazin (éds.), *Dialogisme : langue, discours* (pp. 61-73). Bruxelles : Peter Lang.
- Sarfati, G-É. (1997). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- Schapira, C. (1999). *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris : Ophrys.
- Schoentjes, P. (2001), *Poétique de l'ironie*, Paris : Seuil.
- Searle, J. (1982). *Sens et expression*. Paris : Minuit.
- Senellart, J. (1998), Reconnaissance automatique des entrées du lexique-grammaire des phrases figées. Dans : Béatrice Lamiroy (éd), *Le lexique-grammaire* (pp. 109-127). Travaux de Linguistique, 37.
- Seoane, A. (2016). Les points de suspension dans "Le Canard enchaîné" ou l'implicite au croisement du pré-, du post-, du méta- et de l'infradiscursif. *Revue Signes, discours et sociétés*, 17. [https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01407036/file/Revue\\_LangueSigneSociete\\_PointsdeSuspension-Canard.2016.pdf](https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01407036/file/Revue_LangueSigneSociete_PointsdeSuspension-Canard.2016.pdf)
- Seoane, A. (2017). Effets d'oralité dans la presse engagée : dialogisation et idéologisation du discours. *Mots, Les langages du politique*, 114, p. 167-189.
- Serper, A. (1986). Le concept d'ironie, de Platon au Moyen Age. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 38. p.7-25.
- Siblot, P. (2001). De la dénomination à la nomination. *Cahiers de praxématique*, (36), p. <https://doi.org/10.4000/praxematique.368>.
- Siminiciuc, E. (2015). *L'ironie dans La Presse Satirique étude Sémantico-pragmatique*. (Sciences pour la communication, 114.) Berne : Peter Lang, 2015.
- Sorin, C. (2010). *Pratiques de la parodie et du pastiche au cinéma*. Paris : l'Harmattan.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1978). Les ironies comme mentions. *Poétique*, 36, p. 399-412.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit,
- Spillner, B. (2000). Phraséologie et textologie comparée français-allemand. Dans : Gertrud Gréciano (éd.), *Micro- et macroléxèmes et leur figement discursif : étude de linguistique comparée français/allemand* (pp.23-32), Paris-Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale.

- Sullet-Nylander, F. (1998). *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Thèse de doctorat, Université de Stockholm, Suède.
- Sullet-Nylander, F. (2005). Jeux de mots et défigements à la *Une de Libération* (1973–2004). *Langage et Société*, p. 112. 111–139.
- Svensson, M. (2002). Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes. *Romanesk Forum*, 16, p. 778.
- Taiebi Moussaoui, F-Z. (2016). Le développement de la presse électronique en Algérie : Des dispositifs aux pratiques journalistiques. *L'Année du Maghreb*, 15, p. 61-76.
- TLFi (Trésor de langue française informatisé). <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/>
- Todorov, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi de Écrits du cercle de Bakhtine*. Paris : Minuit.
- Van Dijk, T.A. (1988). *News as discourse*. Hillsdale, New Jersey : Lawrence Erlbaum.
- Voirol, M. ([1993] 2007). *Guide de la rédaction*. Paris : CFPJ.

# **Annexes**

## **Annexe 1 : Catégorisation des expressions figées**

### **- Locutions nominales ou noms composés (20)**

**Énoncé T (13) : 14/10/2019**

Le vendredi saint

**Énoncé T (84) : 25/07/2017**

Opération Cobra

**Énoncé T (6) : 13/05/2018**

Compte de compagne

**Énoncé S-T (10) : 08/09/2018**

Coup de massue

**Énoncé S-T (18) : 25/09/2018**

Code morse

**Énoncé T (20) : 14/10/2019**

(un) fort accent

**Énoncé S-T (21) : 28/01/2017**

Cocktail Molotov

**Énoncé T (27) : 01/06/2017**

Caméra cachée

**Énoncé S-T (28) : 02/09/2018**

Changement d'heure

**Énoncé S-T (33) : 14/04/2019**

Sens caché

**Énoncé S-T (38) : 03/01/2019**

Planche à billets

**Énoncé S-T (43) : 20/03/2018**

Ramadan El Karim

**Énoncé T (48) : 17/10/2019**

Système D (débrouille)

**Énoncé T (52) : 28/08/2017**

L'été indien

**Énoncé S-T (85) : 17/11/2018**

Coup d'État



**Énoncé S-T (15) : 18/10/2018**

Accident bénin

**Énoncé S-T (49) : 24/11/2018**

Gilets Jaunes

**Énoncé T (57) : 30/12/2018**

La Saint-Sylvestre

**Énoncé T (41) : 24/11/2018**

Printemps noir

**Énoncé S-T (50) : 11/05/2019**

Décennie noire

### **-Locutions verbales (4)**

**Énoncé T (78) : 04/06/2018**

Se lever du pied gauche

**Énoncé T (64) : 17/04/2017**

Déterrer la hache de guerre / la hache de guerre est déterrée

**Énoncé S-T (9) : 04/10/2018**

Souffrir du colon

**Énoncé S-T (34) : 04/06/2018**

Sabler le champagne

### **-Locution prépositionnelle (1)**

**Énoncé S-T (14) : 05/09/2019**

Sous haute surveillance

### **-Locution adverbiale (1)**

**Énoncé S-T (71) : 04/09/2018**

Quand les poules auront des dents

### **-Parémies (13)**

**Énoncé T (89) : 06/11/2018**

Sors nu à Dieu, il te vêtira

**Énoncé T (90) : 02/05/2017**

Le vent ne te touchera pas

**Énoncé S-T (71) : 04/09/2018**

Au pays des aveugles, le borgne est roi

**Énoncé T (75) : 23/09/2018**

Héros d'un jour, héros toujours

**Énoncé S-T (76) : 19/08/2019**

Au pays des aveugles, le borgne est roi

**Énoncé T (79) : 20/06/2017**

La nuit, tous les chats sont gris

**Énoncé T (80) : 09/02/2019**

Mettre la charrue avant les bœufs

**Énoncé T (68) : 31/07/2019**

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

**Énoncé T (66) : 17/06/2018**

Honni soit qui mal y pense

**Énoncé T (59) : 03/02/2019**

Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es

**Énoncé T (45) : 08/06/2017**

Si tu ne vas pas à la montagne, la montagne viendra à toi

**Énoncé T (46) : 19/04/2018**

La musique adoucit les mœurs

**Énoncé S-T (4) : 06/05/2018**

Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage

### **-Formules ou locutions stéréotypées (7)**

**Énoncé S-T (83) : 15/01/2017**

La main de l'étranger

**Énoncé T (61) : 04/12/2018**

Qui tue-qui ?

**Énoncé S-T (29) : 23/08/2018**

L'islam religion d'État

**Énoncé S-T (3) : 16/02/2019**

La peur doit changer de camp

**Énoncé S-T (39) : 21/06/2017**

Allah Akbar

**Énoncé T (74) : 21/05/2017**

Moi, Président de la République, je ...

**Énoncé T (92) : 07/08/2018**

Cinq dans tes yeux

### **-Slogans (9)**

**Énoncé T (47) : 23/12/2017**

Ch'koun H'na ? H'na les...Algériens

**Énoncé S-T (70) : 02/12/2018**

H'na ch'koun ? H'na les Algériens

**Énoncé T (73) : 30/05/2017**

Touche pas à mon pote

**Énoncé T (67) : 22/05/2019**

Yet'nahaw gâa (Qu'ils dégagent tous)

**Énoncé T (63) : 23/10/2018**

L'Oréal, parce que nous le valons bien

**Énoncé S-T (22) : 03/07/2018**

Vivons fort, Mumm ... Charal

**Énoncé S-T (26) : 17/10/2018**

Sous les pavés, la plage

**Énoncé S-T (36) : 01/02/2019**

Un seul héros, le peuple

**Énoncé S-T (40) : 19/10/2017**

Balance ton porc

### **-Références livresques et cinématographiques (22)**

**Énoncé T (60) : 17/12/2017**

Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est la plus belle ?

**Énoncé T (88) : 02/03/2019**

Le fleuve détourné

**Énoncé S-T (77) : 05/12/2018**

C'est grave, Docteur ?

**Énoncé T (81) : 09/11/2017**

Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu redeviendras poussière

**Énoncé T (87) : 18/07/2019**

Ali Baba et les quarante voleurs

**Énoncé T (72) : 06/01/2019**

Le Corbeau voulant imiter l'Aigle

**Énoncé T (72) : 06/01/2019**

La belle au bois dormant

**Énoncé T (51) : 08/10/2019**

Affreux, sales et méchants

**Énoncé T (25) : 18/11/2017**

Les aventuriers de l'arche perdu

**Énoncé T (69) : 30/10/2017**

La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf

**Énoncé T (65) : 16/09/2019**

Cinquante Nuances de Gray

**Énoncé S-T (58) : 27/02/2019**

VTEP : vendredi, tout est permis

**Énoncé T (53) : 15/01/2018**

Les douze salopards

**Énoncé S-T (17) : 05/08/2018**

L'Algérie vue du ciel

**Énoncé T (44) : 15/02/2017**

Le destin au bout du fil

**Énoncé S-T (54) : 02/03/2019**

Mourir pour ses idées, d'accord, mais de mort lente, d'accord

**Énoncé S-T (42) : 23/10/2018**

Le Cinquième Élément/ Le Cinquième Pouvoir/ Le Cinquième Commando

**Énoncé T (37) : 25/03/2018**

S'il vous plait, dessine-moi un mouton

**Énoncé S-T (32) : 25/02/2019**

Cachez-moi ce sein que je ne saurais voir

**Énoncé T (5) : 13/06/2017**

Miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est la plus belle ?

**Énoncé T (2) : 17/11/2018**

Un pilote dans l'avion

**Énoncé T (1) : 19/10/2017**

S'il te plait, dessine-moi un mouton

### **-Phrases célèbres (2)**

**Énoncé T (56) : 22/09/2019**

Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré !

**Énoncé S-T (24) : 16/04/2019**

El bahrou amamoukoum Wal' aâdoou waraoukoum ! Ayna El'mafar »

« La mer est devant vous, et l'ennemi derrière vous. Où est l'échappatoire ? »

### **-Phrases routinières (4)**

**Énoncé T (91) : 19/12/2018**

Ta cervelle s'arrête

**Énoncé T (62) : 18/04/2019**

C'est la faute à Voltaire

**Énoncé S-T (30) : 30/03/2017**

Un peu beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout

**Énoncé S-T (31) : 08/02/2017**

Un peu beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout

### **-Noms propres (9)**

**Énoncé T (73) : 30/05/2017**

Robin des Bois

**Énoncé S-T (32) : 25/02/2019**

Molière

**Énoncé S-T (12) : 27/03/2018**

Abdel Fattah as-SiSi

**Énoncé T (74) : 21/05/2017**

Cuvée du Président

**Énoncé S-T (11) : 26/01/2019**

Levi's

**Énoncé T (23) : 08/10/2017**

Neuilly-Sur-Seine

**Énoncé S-T (35) : 03/02/2019**

Lada Niva

**Énoncé T (82) : 13/01/2018**

La Vache qui rit

**Énoncé S-T (86) : 25/10/2017**

HSBC

### **-Figements discursifs (4)**

**Énoncé S-T (7) : 11/01/2017**

Mois de juin

**Énoncé S-T (8) : 24/10/2017**

Mois de juin

**Énoncé S-T (16) : 14/12/2017**

C'est assez !

**Énoncé S-T (19) : 10/01/2019**

Tout le monde est heureux

## Annexe 2 : Billets d'humeur des titrailles analysées

### BILLET<sup>81</sup> DE 2017

Billet : 11/01/2017

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# Yennayer, de païenne à priorité nationale !

*Au Maroc, le Roi Mohammed VI et Benkirane sont parvenus à un accord : la formation du nouveau gouvernement doit être bouclée au plus tard au mois de...*

... joint !

C'est magique ! Le Palais décide et ordonne que Yennayer soit fêté, Bla Djed le peuple, et ses organes exécutifs... s'exécutent. Le Palais peut même exiger que ce soient les mêmes qui, hier, stigmatisaient Yennayer, l'assimilant à une fête païenne dangereuse pour la «stabilité du pays», se chargent aujourd'hui d'en faire la promotion obligatoire et obligée. J'entendrais presque le crissement des pneus des jeeps et des camions anti-émeutes qui déboulent dans les villes et villages pour contraindre par la force la population à fêter Yennayer ! Ça ouvre des perspectives, un tel pouvoir ! Demain, le même Palais aura passé une mauvaise nuit, se réveillera bougon et ordonnera, sous le coup de la colère, d'inter-

vertir la couleur des tabliers à l'école. Le rose pour les garçons. Le bleu pour les filles. Et le noir pour les enseignants grévistes ! Au gré de ces décrets et du microclimat du Palais, le port de la moustache pour les hommes sera obligatoire les jours pairs, et interdit les jours impairs. Le 21 mars, date communément admise comme premier jour du printemps, sera institué journée nationale du port de la jupe ! Remarquez ! Cette magie était déjà en branle lorsque du chapeau du châtelain est sortie cette date du 22 octobre, devenue par décret, subitement-tout-à-coup-précipitamment-sans-coup-férir, journée nationale de la presse ! Pourquoi le 22 octobre ? Wach dekhlek ! Oui, de quoi je me mêle finalement, au pays de la magie ? Non ! Au pays de la magie, faut juste se faire à cette idée surnaturelle d'un Yennayer-service-obligatoire, avec dépendances et vue sur une Kabylie scannée en carte-postale kitch. Zouit-Errouit ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



Billet : 15/01/2017

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# @Menace ! #Paranoïa !

*Algérie ! Des milliers de logements réalisés ! Saluons comme il se doit la...*

... main de l'étranger chinois !

Moi, depuis qu'on a retrouvé des traces du Mossad sous les palmeraies de Ghardaïa et des cocktails Molotov prêts à l'emploi dans les dédales d'Alger, je suis sur le qui-vive ! La menace est partout ! Hashtag la menace ! D'ailleurs, je suis un brin agacé qu'on n'ait pas pris plus au sérieux cette histoire d'intoxication alimentaire «DE MASSE» le jour de Yennayer, à Bouira. 600 personnes rendant leurs tripes de concert, on ne va tout de même pas me dire que ce n'est qu'une «coïncidence alimentaire» ! Qui peut me garantir qu'il ne s'agit, au fond, que d'une viande passablement pas fraîche qui a juste été servie de bonne foi aux convives ? Le régime sioniste est un régime-boucher, et il n'est pas interdit d'imaginer que ces bouchers sanguinaires, à partir de Tel-Aviv, nous aient refile de la viande empoison-

née. Hashtag paranoïa ! Et s'il n'y avait que Bouira ! Non mon frère ! Prends cette histoire de neige à Tamanrasset. En l'espace d'un mois, deux enneigements de suite à Tam ! Eh ! Oh ! Y a pas écrit buse sur mon front ! Si on fouille bien sous les dunes, si on remue un peu le sable, je suis presque sûr que l'on retrouvera des traces des services secrets israéliens et de leurs tours pendables. Bien sûr ! Y a pas plus déstabilisant pour un pays aussi stable que l'Algérie qu'un enneigement subit-tout-coup-soudain de son Grand-Sud. Impossible que les flocons s'abattent ainsi sur cette région «sensible» si une main étrangère et surtout vachement inamicale n'avait pas piloté ce saupoudrage malsain. Restons alors sur nos gardes ! Chérie ! Chééééerie ! T'as mis quoi dans la sauce du couscous pour qu'elle soit aussi verdâtre ? Finalement, à la réflexion, je dînerai plus tard. Pour l'heure, je préfère fumer du thé et rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



<sup>81</sup> Certains billets des titrailles analysées n'apparaissent pas ici car la version pdf du journal n'est plus disponible (bug informatique ...).

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

@laalamhakimus



## Faut-il attendre une guerre des gangs dans les crèches ?

*Santé publique. Gare à la contrefaçon ! Des partis commercialisés et vendus sous le label «politiques» peuvent s'avérer toxiques, voire mortels à cause des émanations de «Monologues de plomb» qu'ils produisent et qui ne ...*

... chauffent que nos oreilles !

Je suis ébahi devant le degré inouï de mobilisation autour des questions de foot et la capacité à revendiquer haut et fort la refonte totale de ce sport, du processus de formation des joueurs, des entraîneurs, de l'accroissement des structures de jeu, les stades, les camps d'entraînement et autres mesures qui encomrent tous les plateaux télé ces dernières heures. Je ne parle même pas des tribunaux «populaires» qui ont travaillé en quelques heures seulement à collecter du bois, à ériger des bûchers et à exiger que Raouraoua et tout son aéropage y soient placés, leurs pieds et leurs mains attachés au-dessus des bottes de foin pour accélérer la combustion que des mains volontaires et fièrement munies de briquets enclencheront. Oui, je dois bien l'avouer, je suis ébahi. Comme j'aurais aimé

qu'une telle «Union Nationale» s'exprime après le meurtre de ce jeune collégien de 15 ans, assassiné au couteau à Skikda, sur le trajet entre son CEM et le domicile familial. Qu'est-ce que ça aurait été bien tout de même que les plateaux télé demandent gentiment aux footeux de tous bords d'aller se faire voir ailleurs, eux et leurs briquets, eux et tous les pétroleurs du gazon, pour laisser place à un débat national, vachement national et encore plus vachement urgent sur la violence qui tue ce pays aussi sûrement qu'une épidémie violente de peste resurgie des temps enfouis où la vie d'un homme ne valait pas plus cher que celle d'un ver écrasé sous une semelle insouciant. La baballe peut bien céder le terrain au deuil et au débat sur la mort de Kamel Boukerma, enfant du collège. Le collègue, ya Errab ! Nous ne réagissons toujours pas. Bientôt on nous annoncera qu'une guerre des gangs en couches-culottes a fait des dizaines de morts à la sortie d'une crèche, et nous continuerons à nous interroger sur la longévité de Raouraoua ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com

@laalamhakimus



## Un poil dans le creux de la main !

*Un squelette de terroriste abattu il y a quelques années déjà retrouvé dans une forêt à Ain-Defla. Témoignages recueillis sur place de plusieurs ...*

...vers de terre : «C'était pas bon !»

La tentation islamiste ! Tu penses qu'elle s'est éloignée. Qu'elle a été énergiquement écartée, poussée loin du Palais. Et puis tes narines se remplissent à nouveau de ses relents putrides qui la caractérisent tant. Le deal avec les Frères à poils. T'as beau te pincer en marmonnant qu'on «ne va tout de même pas refaire cette année, pour ces législatives, les petits commerces faits les autres fois, les autres années ?» Tu essaies de raisonner de manière claire en te répétant à haute voix que ce sont justement ces «arrangements mortifères» qui nous ont presque tués dans les années 80 et 90, et suivantes. Pourtant, ces négoces de bazar électoral reviennent et reviennent encore. L'islamisme politique n'est toujours pas dégagé en tant qu'activité parasitaire, illégale au regard de la loi qui interdit la religion dans le registre de commerce des partis. Je pensais sincèrement qu'au même titre que les «gardiens de parkings sauvages», que les «vendeurs ambulants» ou que la pratique du cageot

pour réserver un bout de trottoir à fructifier, l'islamisme politique allait être une bonne fois pour toutes éradiqué. Non ! Ni les «parkingeurs» ! Ni les «sans-registres de commerce». Ni les cageots. Et surtout pas les Frères de la Sainte Alliance Verte. Pis ! On deale avec eux l'«outrepasse» des lois, le non-respect des seuils pourtant stipulés dans ce qu'il y a de plus sacré, la loi algérienne, et on leur promet tout, pourvu qu'ils viennent parader en avril ou en mai, qu'ils fassent tapisserie et encens dans les écoles et autres centres de vote. Tout cela, tous ces errements et ces compagnonnages avec la peste n'auront donc servi à rien. Ni les bilans terribles en vies humaines, conséquence directe des largesses aux Frères, ni une école qu'ils ont investie et sinistrée en force, ni une économie spéculative dans laquelle ils lessivent tout ce qui peut encore être lessivé de la rapine, des faux barrages et des convois de fonds explosés, rien de tout cela n'a visiblement servi de leçon. Nous les réinvitons une fois de plus à la cérémonie du gâteau. Une cérémonie à laquelle ils ont toujours été prêts, le couteau juste rangé sous le beau costume ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



# El houfra !

Législatives ! Saâdani candidat à El-Oued. A mon avis, le seul oued qui compte pour lui, c'est ...

... la Seine !

Je ne suis pas franchement ce que l'on pourrait appeler un crédule qui croit aux forces surnaturelles, aux divinités étranges et vaporeuses, aux dames blanches qui, paraît-il, hantent nos routes, encore moins aux trolls qui les sillonnent laissant derrière eux des traînées lumineuses et des tintements de clochettes. Ce n'est pas mon truc ! Mais là, depuis quelques heures, j'ai des doutes, de sérieux doutes. Ce que j'ai constaté ce matin, ce p'tit matin aux aurores, en sortant de chez moi m'a fortement ébranlé. voire même déstabilisé. Des nids-de-poule, des trous, pour certains présents sur les routes et chemins de la commune depuis des lustres, ont « miraculeusement » disparu ! Oui, comme j'vous le dis ! DISPARUS ! Ça m'a foutu un coup terrible. Parce qu'au ...fond, mes trous, j'avais fini par m'y habituer. Si ! Si ! Je vous jure. Au point, d'ailleurs, que je leur avais donné des p'tits noms. Je connaissais l'emplacement de cha-

cun d'entre eux. Je les évitais soigneusement pour ne pas leur faire mal en leur passant dessus avec ma guimbarde. Les enfants à l'arrière leur faisaient des signes de la main, leur promettant de les revoir sur le chemin du retour, en fin de journée. Tout un cérémonial qui agrémentait notre quotidien. Un charme tout en aspérités et en grincements d'amortisseurs qui rythmait nos déplacements. Et là, walou ! Plus rien à éviter. Plus de p'tits noms à saluer. Plus de promesses de retrouvailles le soir. Juste un trajet morne et sans reliefs aucun. Mais bon, en même temps, je garde espoir ! Parce que j'ai ouïe-dire que ce vaste tour de magie noire qui a consisté à effacer d'un coup tous les trous de ma commune et des autres communes du pays ne visait en fait qu'à en laisser un, et un seul d'ouvert. Le trou majeur. Le Grand Trou ! The Big Trou ! Celui de l'urne. Un trou qu'il ne faudra surtout pas tenter d'éviter, selon les agents de la circulation et leurs collègues de la voirie générale ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



# Par Sidi-Abdellah !

Air Algérie ! On l'aime un ...

...pneu, beaucoup, passionnément...

Je crois bien que ma maman me la chantait en berceuse, doucement penchée sur mon berceau. J'exagère un peu. Si peu ! Mais tout de même ! Depuis le temps que j'entends cette phrase déclinée sous toutes les formes et tonalités, «La nouvelle ville de Sidi-Abdellah», j'ai fini par croire qu'il s'agissait en fait d'un lieu mythique, classé au patrimoine mondial des villes ... antiques. Archimède n'aurait-il pas dessiné dans ses premiers croquis sur la poussée dans les dédales balbutiants de «La Nouvelle Ville de Sidi-Abdellah» ? Les caravanes numides n'auraient-elles pas inspiré les architectes de ce projet par leurs haltes en ce lieu, sanctuarisé comme étape de leurs longs périple à travers l'Afrique du Nord ? Dans mon imaginaire, comme dans mes certitudes bien réelles, elles, «La Nouvelle Ville de Sidi-Abdellah» a toujours été là. Avant même la naissance de Sidi Abdellah ! D'ailleurs, Sidi-Abdellah ne serait-il pas né à ... Sidi Abdellah, enfant non désiré et non reconnu, abandonné en lisière de la

ville par un chef-caravanier honteux et apeuré que la communauté des chameliers n'apprenne sa liaison adultérine ? Je ne sais pas. Je l'ignore. Mais le son de la voix de ma maman vantant la douceur de vie dans «La Nouvelle Ville de Sidi-Abdellah» résonne encore dans mes oreilles : «Sidi-Abdellah, demain, peut-être boirons-nous à tes fontaines fraîches et enivrantes, dors l'enfant dors, t'auras ton lolo !» Aujourd'hui, maintenant que ma Maman repose, pas très loin d'ailleurs du mausolée de Sidi-Abdellah, en contre-haut, le surplombant, d'autres voix ont pris le relais de ma génitrice. Elles me susurrent de drôles d'airs, des refrains étranges qui parlent de «La Nouvelle Ville de Sidi-Abdellah, cité connectée, espace intelligent». Un endroit tout aussi incroyable et fantasmagorique où seraient réunis et logés des laboratoires scientifiques et des professeurs fous en blouse blanche travaillant sur des projets encore plus fous. Comme «les vertus du carbone 14 dans l'alimentation des générations futures». Par Sidi-Abdellah ! C'est une nouvelle tellement réjouissante que j'en fume du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## Mais quel est ce cadeau du Palais aux islamistes en cette veille de Saint-Valentin ?

Un terroriste meurt en manipulant sa bombe. La parfaite illustration du ...

... «travail arabe» !

Je ne sais pas ce que le Palais leur a promis ! Mais ce doit être du «lourd» pour que les frères à poils et à vapeur se rassemblent ainsi en Sainte Alliance. J'en connais quelques-uns parmi leurs leaders, avatars d'une démocratie décrétée, qui, en temps normal, ne peuvent se blairer, même en photo, même en hologrammes à des milliers de kilomètres les uns des autres. Pourtant, ils sont là, posant ensemble sur des clichés souvenir de ce moment de réunion et d'union de leurs forces. L'appât doit valoir son pesant d'or, car en temps «ordinaires», ces Frères-là s'étriperait s'ils venaient à se croiser de trop près. Oui, bien sûr que les quotas à venir ont dû jouer. Mais pas que ! Mon p'tit doigt imberbe me dit qu'il y a autre chose derrière ce deal non déclaré à la douane de la moralité politique et citoyenne. Un marché. Soug El Khawa ! Promis juré, si j'avais l'once d'une info sérieuse sur la nature de ce contrat passé entre le Palais et les islamistes, je vous en aurais touché un mot, voire deux, voire plus. Mais non ! Je

n'en sais fichtrement rien. Ce que je sais, par contre, ce que je peux mesurer, ce que je peux quantifier avec une précision redoutable pour les avoir subis depuis les années 80, c'est le degré hyper élevé de répulsion que les Frères éprouvent les uns envers les autres, en fonction de leurs comptoirs ordonnateurs respectifs et de leurs écuries mandantes. En clair, ils ne se supportent pas entre eux. Ils ont pour leur famille Verte recomposée autant sinon plus d'aversion qu'ils n'en éprouvent pour la famille démocrate. C'est dire que «quelque chose», un colis d'un genre particulier a été mis sur la table pour les obliger ainsi à se boucher le nez, à vomir leurs haines réciproques discrètement dans un petit sac rangé ensuite dans la poche du veston, et à se réunir, se rapprocher ainsi, se tendre la main, se la serrer, voire s'embrasser goulument. Comme on le dit dans le patois de mon patelin, «ils écrasent leurs cœurs» et forment front. Le temps nous dira quel présent a été glissé vers leur portion de table pour qu'ils en quittent une autre de table, la fracassant brutalement, celle de l'ICSO. Nous verrons. Plus tard. Trop tard, comme à chaque fois. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## L'os des Djebels toujours en travers du gosier !

Défilé des candidats à la présidentielle française à Alger. Finalement, et après mûre réflexion, Marine Le Pen a décidé de se faire représenter par son ...

...Hologramme !

Droite, gauche, centre, extrême droite sont vent debout contre Macron. Que lui reprochent-ils ? Son côté «gourou» ? Non ! Ça, ils l'ont déjà fait. Son apparition dans cette campagne sur le mode «OVNI» ? Non ! Ça, ils l'ont déjà fait. Son absence de programme clair et affiché ? Non ! Ça, ils l'ont déjà fait. Ce qui soulève l'ire de la quasi-totalité de la «classe» politique française, hormis Mélenchon et le Parti communiste, c'est cette phrase prononcée par Macron, ici, chez nous, dans nos murs, à Alger : «Le colonialisme a été un crime contre l'humanité.» En tête de ceux qui sortent les crocs et veulent mordre les fines chevilles de Macron, y a qui, je vous le demande ? Le Front National ? Lui est dans son rôle, derrière le comptoir de son fonds de commerce habituel. Pas de surprise particulière à voir Philippon, dit «Florette des Champs», crachoter et zozoter son courroux contre Macron et réciter sa litanie coloniale sur «ces routes, hôpitaux et écoles que la France a construits et légués à l'Algérie ingrate». Que du convenu de la part du «p'tit peuple de chez Gégène». Non ! Plus stupéfiant, c'est que dans ce concert de râleurs, le plus «ténor» soit ...Fillon !

Fillon, mon dieu ! Je le croyais déjà condamné par la justice de son pays, ou du moins définitivement et à vie décrédibilisé dans sa fonction de «vendeur de vertu» ayant trahi tous ses clients, mais ne le voilà-t-il pas qu'il éructe plus fort que le FN son mépris pour cette repentance Macron. Eh ! Oh ! François, pour la probité, pour le débat sur les valeurs, même vu d'ici, même de l'autre côté de la mer, on te demande de «faire camembert» de la mettre en sourdine. «Nous vous demandons de vous taire» pour pasticher une autre peinture de la droite française, Balladur, elle aussi éclaboussée en son temps par les vagues méditerranéennes. Ben oui, quand même ! Rembourse au lieu de perdre ton temps et celui du contribuable français à la jouer nickel du veston. Au-delà de Fillon, et surtout bien au-delà de la Marine, je retiens que le personnel politique français, dans une grande majorité, reste crade et sourd sur la question algérienne. Une surdité qui disparaît aussitôt, sans que les ORL ne puissent expliquer ce phénomène, dès qu'il s'agit de faire et de refaire, pour la 6 790 millionième fois, repentance envers les juifs et Israël. Ah ! Là, mon bon, ce n'est même plus de la repentance, c'est rase-moquettes et lèche-semelles en représentation à guichets fermés, la kippa en avant ! Rabbi Jacob Yestar ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## Tu veux dîner ? Montre-moi ton bras !

*Marine Le Pen accuse Macron de vouloir «instaurer une autoroute migratoire entre l'Algérie et la France». Eh ! Marine, t'as vraiment rien à craindre si c'est ...*

...Haddad qui la construit, cette autoroute !

Interrogé sur le fait que Mélenchon, candidat de la gauche à la présidentielle française n'ait pas été invité au dîner du CRIF, le porte-parole de cette organisation juive, lobbyiste israélienne, a déclaré : «Nous n'avons pas invité Le Pen, je ne vois pas pourquoi nous inviterions Mélenchon. Tous deux sont porteurs de discours de la haine». C'est troublant ! Très troublant ! Dès que la Mosquée de Paris entrouvre légèrement son lourd portail pour exprimer en quelques phrases tièdes et policées sa position sur un point particulier de la vie française, toute la Seine des Deux Rives est en ébullition, voire en crue. Quantités de partis, des personnalités «qui comptent», des notabilités et des «organisations où l'on doit aller dîner si l'on veut exister» dénoncent aussitôt la mainmise de l'Algérie sur cette mosquée, l'argent occulte qui lui est versé par Alger, les manœuvres d'El-Mouradia pour piloter ce lieu de culte, et l'on brandit tout aussi prestement la nécessité de débarrasser cette mosquée du

cœur de Paris de ce «parrainage» algérien, maghrébin et nord-africain. Mais là, un «groupe dinatoire» juif prononce une sentence d'exclusion à l'encontre d'un candidat français à une présidentielle française, et ...rien ! Pas un mot ou presque. Ça passe comme la brise légère sur le fleuve que j'évoquais en début de chronique. Le CRIF peut s'arroger le droit de classer Mélenchon dans la même étagère que Le Pen, Mélenchon candidat du PCF aussi, le Parti communiste français qui a perdu quantité de ses membres, tués par les nazis parce qu'ils avaient défendu, logé, caché des juifs en danger de convoi vers les camps, et le CRIF comme un chardon du Néguev, toutes pointes dehors, vient crachoter en plein Paris, entre la poire et le fromage de son «dîner de la repentance permanente» que le candidat Mélenchon ne mérite pas de venir manger caché chez eux, justifiant ce rejet par le fait que Monsieur Jean-Luc ne rate pas une occasion pour s'en prendre à l'Etat d'Israël. Les admirateurs de la démocratie française et surtout israélienne apprécieront sûrement cette manière de faire, de classer, et surtout de ...tatouer. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## Sacrés numéros, les frères !

*A peine installé à la tête de Sonatrach, le nouveau P-dg aurait déclaré aux cadres : «Je suis à votre écoute !»*

On s'refait pas !

Ah ! J'suis heureux ! Je suis content et heureux ! Enfin, le «régime de 6 bananes» a communiqué les numéros d'affichage des partis pour la campagne électorale. Vous vous rendez compte ? On a les numéros d'affichage ! Non, mais, vous vous rendez compte de la chance que nous avons, tous, de disposer enfin des numéros d'affichage qui identifient les partis en lice pour ce scrutin ? Même le goût de mon café s'en trouve métamorphosé ce matin ! Je m'en délecte comme s'il s'agissait d'un nectar rare de quelques champs de culture équitable, aux fins fonds de la Colombie, alors qu'en vérité, il ne s'agit que d'un vulgaire «hommçounâge» local ! Je suis tellement «comblé d'aise réjouissante» que j'aimerais, là, tout de suite, sortir dans la rue et donner l'accolade à toutes celles et à tous ceux que je croiserais. Je suis comme ça ! Pour le partage du bonheur. Et quel bonheur ! Les numéros

d'affichage des listes électorales. Je suis sûr qu'à l'annonce de cette formidable nouvelle, notre classement mondial de la joie de vivre qui nous plaçait déjà en tête des pays africains a dû grimper d'un coup, brutalement. Plus rien ne peut nous atteindre maintenant que le tirage au sort des numéros d'affichage des partis a été rendu public. INVULNERABLES ! Bon, d'accord, certains grincheux, toujours les mêmes, susurreront, comme à leur habitude, qu'au moment où les taux et le nombre de sièges obtenus à l'issue de ces législatives sont déjà en possession de quelques privilégiés, ça fait un peu «vintage» de se féliciter de simples numéros d'affichage de campagne, c'est du réchauffé, du vieillot. Corbeaux ! Vieilles branches sèches ! Radoteurs arthrosés de bancs publics ! Quand, donc, cesserez-vous de médire de votre pays, et de ne le voir qu'à travers le prisme de la suspicion ? Tant que vous y êtes, pourquoi ne pas aussi dire que le nom du futur Premier ministre est déjà couché sur du beau papier officiel à en-tête ? Hein ? Dites ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

## Et là, tu la sens enfin, la brise numérique ?

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



- La commission d'inspection de l'usine Tahkout-Hyundai a remis son rapport.  
- Et il dit quoi ce rapport ?  
- Il félicite la direction et les travailleurs de l'usine.  
- Comment ça, il les félicite ?  
- Oui ! Il les félicite un pneu, beaucoup, passionnément...

Ça va trop vite pour moi ! L'industrie automobile algérienne se développe à une allure qui me donne le tournis. Vous vous souvenez que l'autre jour, je vous annonçais l'arrivée bientôt du géant suédois et mondial de l'ameublement dans le segment auto, chez nous, avec l'implantation à Tiaret-sur-Roues d'une usine de tututes en kits. D'abord, un remerciement à Adda, mon pote de Stockholm. Comme je coïnçais sur la chute de ma chronique, ne sachant pas comment traduire en suédois ma ritournelle, «Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue», il a eu l'extrême gentillesse de m'envoyer la traduc'. Et v'là ce que ça donne : «Jag rökar te och jag blir väken, mardrömen fortsätter» Bon, ça, c'est fait ! Ça ne fera pas avancer plus rapidement les véhicules Ikea ni n'introduira le suédois comme troisième langue au choix au bac, mais au moins, c'est dit !

J'étais donc tout à ma joie d'apprendre l'apport de cette immense firme venue du froid dans notre essor industriel, lorsque m'est parvenue cette autre énorme nouvelle : désormais, les Algériens pourront se faire livrer leurs voitures par... mail ! Oui, sur la toile ! Et pas que ! Déjà, deux marques ayant pignon, carburateur et GPS sur rue proposent, dans leur service après-vente, la première révision non seulement gratuite – ce qui n'est pas franchement nouveau – mais surtout à effectuer sur Viber ! Sans se déplacer ! Sans bouger de son salon. Et là, tu te dis qu'ils ne peuvent théoriquement pas faire plus. Erreur ! Figure-toi, incrédule que tu es que désormais, et surtout «dorénavant», ton contrôle technique annuel pourra se faire sur Twitter, la fiente de l'oiseau bleu en bas du certificat de conformité de ton véhicule faisant foi ! Et c'est pas tout mon Loulou ! Les équipes de management et de e-commerce des concessionnaires-monteurs assembleurs-débaleurs-autos travaillent d'arrache-pied à un service de dépannage 24/24 par Instagram ! La sens-tu cette brise numérique et de progrès qui souffle enfin sur l'Algérie ? Si tu ne la sens pas vraiment, alors baisse la vitre de ton ordinateur et passe la 4<sup>e</sup> avec ta souris. Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ton cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## Demain, c'est déjà hier, et je serions heureux jadis !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



Tahkout : «Je suis victime d'un...

... montage !»

Je suis gonflé à bloc ! Limite pile atomique, tellement je dégage d'énergie. Et cet état de grâce ultradynamique, je le dois au bon docteur Ould Abbès. Coup sur coup, le numéro 2 du FLN a révélé que le taux de participation aux législatives du mois prochain sera de 50%, que son parti écrasera la prochaine Assemblée, et il est même allé jusqu'à affiner ses chiffres — à en faire pâlir de jalousie les meilleurs instituts de prospective active du monde — en affirmant que le Front gagnera 13 sièges à Bouira ! Pas 14 ! Pas 12 ! Non, 13 ! Aussitôt rentré à la maison, j'ai réuni tout le monde, annonçant que nous allions devenir riches ! Bon, je dois bien l'admettre, les miens ont un peu douché froid mon enthousiasme débordant. Ils m'ont regardé d'un air bizarre, voire un brin gêné, puis ma douce et tendre compagne a demandé aux enfants d'aller reprendre leurs révisions illico presto. Le garçon a bien tenté de répliquer qu'il n'y avait plus besoin de travailler à l'école

et de suer du ciboulot puisque papa venait d'annoncer, quelques secondes auparavant, un enrichissement brutal du foyer, mais il a vite ravalé son impertinence devant les sourcils froncés de sa mère. Qu'importe ! Il y a des jours comme ça où il ne faut pas désespérer de l'enthousiasme des autres. Surtout lorsqu'il s'agit du numéro 1 de l'enthousiasme, toutes catégories confondues, couronne réunifiée, la fédé internationale de la béatitude faisant foie de morue ! Oui, oh ! Ça va ! Il a annoncé que Abdekka allait bientôt se lever ? D'accord ! Là, il s'est un chouia planté. En même temps, il a juste dit bientôt. Il n'a pas donné de date ni d'heure précise pour ce levage et ce «marchage» miraculeux. Par contre, ses prévisions électorales pourront se vérifier dès le 5 mai, midi. Moi, enthousiaste, mais tout de même encore un peu cartésien, j'ai accroché un post-it en face de mes mirettes : Bouira : «13 sièges pour le FLN.» Si ça se réalise, Wallah, promis, je prends ma carte. De cartomancien ! Et je fume du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# La hache de le plastique est déterrée !

*Ils me rétablissent internet pour m'informer d'une coupure de 3 jours de l'alimentation en eau. Je sens que j'ai vraiment besoin d'une bonne grosse...*

... coupure !

Tout allait bien. Même très bien. Tout ronronnait à merveille. Calme plat dans le désert. Même les mouettes habituellement bavardes, voire un brin querelleuses et piaillantes, avaient observé une trêve pour cette campagne des législatives. En gros, nous pensions vivre une pré-élection et un scrutin des plus pépères lorsque ces deux-là ont décidé d'emballer la machine. Allah yerham babakoum, qui vous a demandé de mettre le booste ? Wach bikoum vous réanimez la salle d'anesthésie ? Ça ne vous plaisait pas cette campagne électorale qui a vu pour la première fois de l'histoire du vote en Algérie l'envoi d'un fort contingent d'observateurs venus des plus grands laboratoires pharmaceutiques, ceux qui fabriquent le Théralène, Lexomil, le Tranxène, l'Imovane, le Stilnox et autres somnifères de la grande et ronflante famille des Benzodiazépines ? Visiblement non ! Les patrons du FLN et du RND ont décidé de mettre de l'ambiance, du rythme et de l'action. M'enfin ! Quelle idée ! Certains analystes n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer que Ould-Abbès et

Ouyahia ont carrément déterré la hache de guerre. Mon Dieu ! La hache de guerre ! Dans un pays réputé si stable, si tranquille, tellement tranquille que les corps de tingos se décomposent paisiblement dans les forêts et bosquets, des années durant avant d'être découverts par hasard par une patrouille partie à la cueillette des champignons ! N'a-t-on pas vu l'autre jour un terroriste capturé avec toute sa famille ? 6 mioches, le lapin ! Eh oui ! Forcément ! A s'emmerder autant dans les maquis, les loustics fornicquent et se reproduisent. Alors, frère Djamel et frère Ahmed, pourquoi réanimer la forêt jusque-là calme et en déterrée la hache qui y sommeillait ? Après enquête et recherche minutieuse, j'ai retrouvé l'objet incriminé. La hache en question. Ça m'a rassuré. Finalement, fausse alerte ! C'est une hache de chez «La Grande Récré». Ou peut-être achetée chez «Orchestra». Rien à craindre ! Ils font juste mumuse avec. Accompagnent leurs grands moulinets de cris de guerre imités et de pas de danse zaâma endiables, puis, au signal, ils rangeront la hache en plastique, se serreront la main le soir au coin du feu et signeront une belle et grosse alliance sur notre dos. Notre dos qui, lui, porte bel et bien les stigmates d'une hache. D'une vraie, celle-là ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# Mémoire ! Mémoire ! Mémoire !

*Présidentielles françaises. Le Pen sur BFM-TV : «La colonisation a apporté à l'Algérie des hôpitaux, des routes, des écoles...» Et l'électricité, Marine, n'oublie surtout pas l'électricité ! A travers un vaste réseau de...*

... baignoires !

Cazeneuve, Premier ministre français, annonce des mesures exceptionnelles pour sécuriser le scrutin présidentiel, dimanche, après l'attentat des Champs-Élysées. Déjà, des craintes sérieuses de voir les chiffres de l'absentéisme grimper ont été exprimées. D'autres pensent que cette action violente va profiter fatalement à la candidate Le Pen. C'est un débat franco-français. Mais pas que ! Comme à chaque fois en pareilles circonstances douloureuses, me reviennent en vagues tumultueuses des images, des sons, des odeurs entêtantes, souvent insupportables. Celle de la poudre et du sang mélangés sur les trottoirs de la terreur. Alors, comme à chaque fois, je pense aux mêmes personnes. Mes frères et sœurs. Mes B'net et Ouled Bladi ! Je rends hommage aux Algériennes et Algériens qui ont voté en 1995 malgré les attentats en série et surtout les tracts et promesses du GIA de tuer tous ceux qui se rendraient aux bureaux de vote. Le tout, dans un pays, l'Algérie, isolé du reste du monde, mis en quarantaine, notamment par ceux-là mêmes qui paniquent aujourd'hui à l'Élysée, qui disent à force de «comités de sécurité spéciaux», de réunions d'experts urgents, tout l'arsenal qu'ils vont développer, tout l'attirail qu'ils vont mettre en branle sans pitié pour terrasser la bête. Me reviennent en mémoire les policiers de la rue Bouzrina. Oui ! Ce corps de police que certains veulent absolument réduire à un

outil de répression, caricaturer en blanc ou en noir, sans nuance aucune. Oui, la police a réprimé les démocrates. Oui, elle est coupable de choses moches. Comme toutes les polices du monde. Mais elle est aussi belle de l'apprentissage dur qu'elle a dû faire dans le sang de la lutte contre ceux que les sociaux français appellent alors les «groupes armés rebelles» ou les «combattants islamistes». L'armée algérienne, elle aussi a eu son lot de caricatures. Cette armée-là a également fait face, avec les autres corps de sécurité, à une nouvelle forme de guerre. En urbanité. Et en ruralité. Sans aide internationale réelle, ou presque. Cet apprentissage a eu un prix. Les cimetières d'Algérie affichent ce prix aujourd'hui encore. Pour mémoire ! Et pour mémoire, surtout, sans expérience aucune, face à une bête immonde, à quelques heures d'une élection, en 1995, l'Algérie majoritaire, celle que certains ont voulu ensuite effacer en 1999, a défilé le mot d'ordre mortifère du GIA. Ces rappels-là ne sont pas «jouissifs». De ce côté-ci de la détresse, nous ne nous réjouissons jamais de la mort d'un flic en faction sur la plus belle avenue du monde. Par contre, le souvenir pour nos martyrs est important. Parce que nos morts à nous ont été salis à l'époque, par la même «bienpensance» parisienne qui les a affublés sans retenue des labels infamants de «généralistes génocidaires» ou d'«escadrons de la mort» ou encore de «junte janvériste». Toutes les minutes de silence, même celles que l'on enregistrerait rétroactivement, même celles que l'on observerait sur les Champs-Élysées, ne pourraient effacer l'insulte faite à nos martyrs de la guerre totale contre l'islamisme armé. Que ce soit acté ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## Plaidoyer pour un Haut Commissariat aux Grèves de la Faim !

Le jour où certains «leaders» politiques observeront  
une grève de la...

... parole, là, je serai solidaire !



Tout cela manque de classe ! Y a celui qui se drape dans une couverture «Essouff Tigrée». Y a l'autre qui s'enroule dans le drapeau national ! Je veux bien que la grève de la faim soit un droit du citoyen sur son organisme. Mais comme tout droit, il doit s'arrêter là où commencent les droits des autres. Ceux qui ne font pas grève de la faim. Et surtout qui ne supportent plus depuis leur plus tendre enfance les «couvertures enn'emr». Traumatisme profond dont aujourd'hui encore, alors qu'ils sont adultes, ils ressentent les dégâts collatéraux, des démangeaisons sur tout le corps et une odeur lourde de laine trempée dans la sueur et les limbes du sommeil. Chacun est libre de manger ou de s'interdire de manger. Mais il devrait y avoir un code de la grève de la faim ! Une sorte de charte comportementale pour ceux qui s'adonnent

à ce mode de protestation. Et entre autres articles de ce code, l'interdiction de se laisser mourir de faim dans une couverture tigrée. C'est d'un mauvais goût ! C'est d'un vulgaire ! Ça n'est franchement pas du niveau de la revendication et du combat ainsi mené. Pour l'emblème national, c'est encore plus dramatique. On a beau être fils de chahid, ou apparenté comme tel, ça n'ouvre pas droit à se lover de sommeil suintant de sécrétions insupportables dans le drapeau. Le drapeau, c'est le drapeau ! Des millions d'Algériennes et d'Algériens sont morts pour lui, et pas que de faim, si vous voyez ce que je veux dire. Et donc, là aussi, le code de la grève tel que rédigé dans le futur – je l'espère – devra introduire cette restriction de couverture pour les grévistes de la boustifaille. Il en va de la crédibilité de leur démarche. De l'impact qu'une telle action peut et doit avoir. Allah yerhem babek, quel impact espères-tu, enveloppé comme un saucisson dans une «Coverta Enn'emr» ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

## L'histoire rocambolesque du NON qui sonnait et transpirait OUI !

Moi, le Président, je ne l'aime qu'en...

... Cuvée !



- Le MSP a dit NON au gouvernement...  
- Et alors ?  
- Eh ben, je suis assez perplexe face à ce NON.  
- Je ne vois pas ce qui justifie ta perplexité. S'il a dit NON, c'est que c'est NON, non ?  
- Certes, il a dit NON, mais avec une tonalité particulière dans la voix...  
- Parce que toi, maintenant tu es en mesure de décrypter des tonalités différentes de NON ? Je ne savais pas que tu avais aussi des compétences d'audioprothésiste, en plus de celles plus connues et plus coutumières chez toi de commère et de masseuse de bain.  
- Ricane ! Ricane, il n'empêche que le NON du MSP sonnait bizarrement.  
- V'là que le NON sonne à présent ! Et il a sonné comment le NON de Mokri, dis voir ?  
- Eh ben écoute, généralement, lorsque tu dis NON, les gens entendent NON, n'est-ce pas ?  
- Heu... oui ! En même temps, c'est le but du jeu lorsque tu dis NON, les gens doivent comprendre NON.  
- Sauf que là, tu vois, le NON de Mokri ouvre la porte à un tas d'autres options !

- D'accord ! D'abord, le NON du MSP avait une drôle de tonalité. Ensuite, le NON s'est mis à sonner. Et là, tu me dis que derrière le NON se cachait autre chose ? Et si tu allais droit au but ? Il a quoi le NON du MSP ? Il souffre de quelle maladie ?  
- Il ne souffre pas de maladie, c'est juste qu'il transpire !  
- Allons bon ! Voilà maintenant qu'il transpire ton NON...  
- D'abord, ce n'est pas mon NON, c'est celui du MSP, et ensuite, oui, il transpirait !  
- Et il transpirait quoi, ce NON décidément hors du commun ?  
- Il transpirait abondamment. Il transpirait beaucoup. Beaucoup de choses. Il transpirait «supplie-moi encore un peu». Il transpirait «insiste un chouia et je dis OUI». Il transpirait «j'ai dit NON à haute voix, mais tu sais bien qu'entre nous, je finis toujours par dire OUI». Ce NON du MSP transpirait même «si tu n'insistes pas pour que je dise enfin OUI, je vais commettre l'irréparable»...  
- Quoi ? Tu veux dire que le NON du MSP était sur le point de se...  
- Tout à fait ! Sur le point de fumer du thé pour rester éveillé à son cauchemar qui continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



# Vive la couleur bleue !

Ould-Abbès a déclaré : «Dans le futur gouvernement, nous espérons beaucoup de portefeuilles.»

On s'refait pas !

Il n'y a pas de conflit entre Sellal et Ouyahia. Non, il n'y a pas ! Il n'y a pas de brouille entre Ould-Abbès et Ouyahia. Non, il n'y a pas ! La nomination du FLN Saïd Bouhadja à la tête de l'Assemblée et le satisfecit du RND confirment qu'il n'y a jamais eu de conflit triangulaire entre le FLN, le RND et les fauteuils bleus du Parlement. D'ailleurs, Ould-Abbès et Ouyahia ont tenu à le crier ensemble, en chœur : «Nous n'avons aucun problème avec ce bleu-là. Ni avec aucun autre bleu que le décorateur-chef voudra installer un jour à l'Assemblée.» J'écrase une larme émotionnée et même commotionnée face à un tel déferlement de fraternité en ordre de marche, au pas de l'oie ! Ya sahabi, quelle organisation des deux faces de la pièce. Quand on dit, au signal, y a problème, allez-y à fond ! Rentrez-vous dans le lard, les uns les autres, étripez-vous, traitez-vous de tous les noms d'oiseaux. Et dès que la fin des problèmes est sifflée, je vous veux tous dans les bras des uns et des autres. Je veux de l'effusion. Je

veux de l'accolade ! Je veux du «Smack-Boussa». Je vous veux aimants et frères soudés à l'arc ! Et on ose venir ensuite me dire que ce pays va à la dérive, qu'il n'est pas gouverné, que la guerre des clans va dégénérer le 32 février de l'an prochain, à 23 heures 59 minutes ? Foutaises ! Et foutage de gueule ! Le pays est gouverné et plus que ça ! Tellement que je me suis surpris à trouver un charme certain aux fauteuils bleus de l'APN. Si ! Si ! Ne soyez pas snobinards. Ce bleu fait même un peu Bauhaus, quand on regarde de plus près. Avec les yeux qu'il faut, bien entendu. Un temps, j'ai un peu grimacé en voyant la couleur des tentures de la plénière. Ce marron-caca criait légèrement avec le bleu. Mais mon téléphone à moi aussi a sonné. Et ma femme-chef-de-cabinet m'a tendu le combiné devant mes enfants et deux lointains parents invités ce jour-là à dîner. «Un coup de fil d'en haut», m'a-t-elle murmuré à l'oreille. Eh ben, depuis ce coup de fil, je trouve que le marron des rideaux va très bien avec le bleu des fauteuils. Vive la couleur bleue ! Vive le marron-caca ! Tout va avec tout, et on s'aime tous, ya bouguelb ! Tellement que nous fumons du thé pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus



# Touchez pas à mon Messaoud des Bois !

Algérie ! Un concept est né :

Le tourisme ministériel !

Non, je n'achète pas cette cam ! Non, vous ne me la ferez pas, celle-là. Je ne tirerai aucune balle sur Messaoud ! Sans le connaître, Messaoud est désormais mon pote, mon ami. Comme autant auraient pu être mes amis, les p'tits brigands de la cour des miracles. N'essayez même pas de me vendre, sous les airs des «trompettes de la renommée», la gouvernance vigilante qui aurait démasqué le faussaire, le vil falsificateur au dossier judiciaire lourd et chargé. D'abord, parce qu'en termes de pesée de la truande, cette gouvernance-là devrait la mettre en sourdine. Ensuite, parce que Messaoud est pour moi un personnage de roman. Une figure de conte. Un Robin des Bois des couloirs ministériels, hantés jusque-là par de pâles clones du Shérif de Nottingham ! Mon Dieu ! Il faut que la geste nationale s'empare au plus vite du parcours «extraordinaire» de Messaoud. Que mes amis écrivains, mes amis dra-

maturges et mes amis scénaristes se saisissent de cette «matière» féconde pour en faire un livre, une pièce, un film, une épopée. Elle sera assurément de meilleure facture et plus palpitante que les travaux de commande livrés depuis un temps déjà. Messaoud a décroché son quart d'heure «Warholien». Andy aurait aimé Messaoud, j'en suis convaincu. Arriver à tromper la citadelle et ses cerbères pour se couler dans l'espace interdit aux «sans-dents», quel beau casse, ma foi ! Franchir les douves de l'antre, pénétrer le sanctuaire, participer à une vraie passation de consignes et de pouvoir. Ah ! Le pouvoir ! Mis à nu par Messaoud des Bois. Donné à voir par ce «gamin trentenaire» pour ce qu'il est, un vieux papyrus rongé par les mites et le mythe d'inviolabilité. Pour ça, rien que pour ça, j'implore qu'on ne fasse pas de mal à Messaoud. Car au fond, que pèse le chapardage de mon pote Messaoud, son p'tit vol à l'étalage face à ceux qui ont littéralement vendu aux ricains notre sous-sol ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# Titi s'en va en guerre !

*Marre des attentats ! Overdose des profils de tueurs. Ecœuré par les nouvelles catégorisations du terrorisme en «loups solitaires», «néophytes» ou encore «convertis du clavier». Ça suffit ! Ce soir, je me branche sur la chaîne «National Geographic Wild» et je me regarde un documentaire sur le...*

... Requin-Marteau !

Gros coup de colère de la Première ministre britannique. Elle a annoncé que la lutte contre les réseaux terroristes allait désormais «ne plus s'embarrasser de certains principes démocratiques». Quoooooi ? M'enfin, ma Theresa ! C'est quoi cette histoire ? Ne plus respecter les préceptes démocratiques pour te débarrasser des tingos ? Allons ! Allons ! Tu ne vas tout de même pas te mettre à ressembler à ces méchants, à ces vilains, à ces sanguinaires généraux algériens, tout de même ? Titi, on se calme ! Je te sais fortement déçue, voire profondément désappointée par les résultats de tes législatives anticipées. Mais est-ce une raison pour entrer dans une «sale guerre» aux tingos ? Ne cède sur-

tout pas à la colère et à l'émotion, et à la volonté aveugle de faire revenir la paix chez toi. Garde cette spécificité si britannique du communautarisme qui a transformé tes grandes villes en califats à peine camouflés. Continue de servir de la gelée anglaise à tes détenus barbus, lorsque, par un extraordinaire concours de circonstances, ils se retrouvent derrière les barreaux. Quoique, je te dirais, la gelée anglaise, c'est déjà une forme de torture extrême pour celui qui la subit dès le petit déj' ! Non, ma Titi ! Je ne pourrais croire un seul instant que tu vas fermer les yeux sur les procédés pas très démocratiques que les juntas militaires assoiffées de sang ont utilisés ailleurs. Il faut respecter les droits humains et attendre 7 heures du matin avant d'investir un domicile soupçonné d'abriter des terros et leurs ceintures explosives prêtes à l'emploi. Zen, ma Theresa. Et tu verras comme la Tamise te le rendra. En corps à repêcher. Et en cratères immenses à reboucher à quelques mètres de Big-Ben. Ça fera du boulot, mais la démocratie sera sauve. Hein, ma Titi ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com  
@laalamhakimus

# Y a pas écrit poubelle sur nos écailles !

*Initialement consacré au bac session «Retardataires», le Conseil du gouvernement a été...*

... reporté !

C'est le seul moyen qu'ils ont trouvé pour se faire entendre. Il est vrai que des profondeurs où ils vivent, il est difficile de se faire entendre en surface. Mais ils ont bon espoir, les milliards de poissons, de voir leur pétition arriver à... bon port ! C'est que les rumeurs qui circulent ici et ici-bas ne sont pas faites pour les rassurer. Il se susurre entre les nageoires que le corps d'Al-Baghdadi va être balancé dans la mer par les ricains. Une mode bizarre dans cette grande contrée décidément peuplée de gens très très bizarres, à l'image de leur orangé de Président. L'autre fois, lorsque du navire de la Navy, le corps de Ben Laden avait été balancé, les poissons n'avaient rien dit. Non pas qu'ils aient trouvé normal qu'on choisisse pour eux leur repas de midi. Non pas qu'ils apprécient forcément les lar-

gages de nourriture non certifiée conforme au label halal. Mais ils ont gardé bouche fermée, se disant qu'après tout, leur silence résigné était en sorte leur contribution à la paix dans le monde. Mais là, si le même navire américain ou un bâtiment jumeau se pointe à nouveau pour se débarrasser, cette fois, d'Al-Baghdadi dans les profondeurs, les poissons ont décidé de ne plus se taire. Et un poisson qui ne se tait plus, c'est soudain très bavard, tous les vrais pêcheurs vous le confirmeront. Que les USA créent des monstres amphibies, leur décernent une date de fabrication et de péremption et veuillent s'en débarrasser en bout de cycle, c'est leurs affaires. Mais qu'ils considèrent que la mer est une vaste poubelle, ça, les poissons, fervents adeptes de la COP 21, ne peuvent plus le tolérer. Et pourquoi qu'ils ne l'enterraient pas à Arlington, leur Al-Baghdadi, les ricains, hein ? Ça a été un bon soldat, non ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

## ***Ne me gâchez pas ma sortie !***

Par Hakim Laâlam

*Le régime revendique le départ du peuple :*

Ya chaâb, dégage !



Je suis désolé, mais on doit pouvoir organiser ses propres obsèques ! On ne meurt qu'une fois, que je sache. Alors, on est en droit de profiter pleinement de son dernier moment sur terre. Et en régler soi-même les moindres détails, sans rien déléguer à personne ni confier cette tâche à une boîte d'événementiel. Moi, j'ai été très clair avec ma compagne. Les yeux dans les yeux (non, je ne suis pas un évadé fiscal) je lui ai fait cette demande en forme de testament mortuaire : primo, les portables ! Faut absolument que les gens laissent leurs portables dans la loge du gardien du cimetière, à l'entrée, avant de venir incruster leurs semelles sur le bord de ma tombe. Je sais que ça va foutre un barouf d'enfer à la sortie, quand ils voudront reprendre leurs appareils, mais en même temps, moi, en dessous, j'aurais d'autres «vers à fouetter» ! Je n'ai rien contre les sonneries de téléphones mobiles, quoique certaines réveilleraient un mort, mais mon seul et dernier quart d'heure façon Andy Warhol ne sera certainement pas bousillé par le Marimba de l'iPhone ! Autre chose qui tiendra à mon cœur pourtant définitivement arrêté, le bannissement des rires gras. Des rires, tout court ! Un p'tit fascicule du parfait visi-

teur de cimetières sera d'ailleurs remis par le gardien à chaque personne qui déposera son portable à la loge. Et, entre autres machins soulignés en rouge sur ce document, l'interdiction de rire par-dessus ma tombe. Le rire, il fallait en faire usage lorsque 36 ans durant, je me suis échiné à vous faire rire, pas aujourd'hui que ma cervelle et mes mains ne peuvent même plus rédiger une chronique, prises en étau qu'elles seront entre des dalles tellement serrées contre mon corps que j'en aurai presque envie de pousser une dernière gueulante contre le foutu «maçon» qui m'aura ainsi «ensarcophagé». Ah ! Oui ! J'allais oublier ! Le drapeau ! Evitez de me le plaquer contre le cercueil, s'il vous plaît ! Une vie entière, une vie durant, une vie de chien pestiféré vous m'avez signifié que ne me méritait pas ce drapeau, que je ne pouvais m'en réclamer, malgré mon nom, Laâlam, et là, vous me le collez à mes dernières basques ? Non ! Allez jusqu'au bout de la stigmatisation. Bon, ben voilà, quoi ! Ce sont là mes dernières volontés. La teuf que ça va faire ! Je sens que je vais m'amuser à ma partie. D'autant plus que j'ai prévu comme dernier truc à balancer dans la tombe avant de me recouvrir de terre et d'hypocrisie, un grand sac de thé que je fumerais tous les soirs en compagnie des locataires alentour, afin de rester éveillé à notre cauchemar éternel qui continuera.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## ***Pas touche à mon loisir préféré !***

Par Hakim Laâlam

*Visite de Macron en Algérie. Paris rejette la balle dans le camp de l'Algérie. Ah bon ? 55 ans après, et encore...*

... des balles !



Je savais qu'il y avait un truc qui ne tournait pas rond. Une sorte de malaise qui me pourrissait la vie sans que je connaisse vraiment l'origine de ce mal-être. Eh bien, grâce au *Soir d'Algérie*, je sais enfin ! J'ai identifié la cause de mon tourment. J'apprends dans mon canard que, face à la crise économique, plusieurs partis politiques ont été contraints... d'annuler leurs universités d'été ! Mon Dieu, le drame ! Un été sans université d'été ? Déjà que cet été est mal parti avec la canicule, les feux de forêt et les selfies aux enterrements, fallait-il qu'en plus, nous soyons privés de ce qui faisait la beauté de nos étés, le sel de notre période estivale, le levain de nos périodes de congé, les universités d'été des partis politiques ? D'accord, la crise est là ! D'accord, les partis ne peuvent indéfiniment échapper aux mesures d'austérité. Mais tout de même ! Que les entreprises fassent ceinture, que les marchés ferment, que les appros se raréfient, que nous sautions un repas sur trois,

p'tit déj' compris, ça, à la limite, je le conçois. Nous devons faire cet effort citoyen, que diable ! Je nous en sais capables. Mais se priver des universités d'été, ça, jamais ! Ces militants et leurs dirigeants en bras de chemise, ou alors affublés de ces drôles de costumes manches courtes. Ces cartables en cuir t'chipa. Ces tables surchargées de bouteilles d'eau minérale, de gâteaux, de thermos à café et à thé de fabrication chinoise. Ces mouchoirs appliqués aux cols pour absorber la sueur des salles mal ventilées et éviter ainsi les auréoles sur les vêtements. Ces motions lues et relues, comme une litanie qui vous fait dire parfois, souvent, à la folie, passionnément que les textes ainsi pondus ressemblent furieusement à ceux de l'année dernière, de la précédente université d'été. C'est de ces délices incommensurables que vous voudriez nous priver ? Non ! Non ! Et non ! Je vous implore, je vous supplie de ne pas toucher à mes universités d'été. Arrangez-vous comme vous le voulez, budgétisez-les comme bon vous semble, mais ne m'en privez pas ! Car, si vous le faites, vous m'obligerez, l'été aussi, à faire le truc le plus tordu qui soit. Fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Santé, Ya Ahl El Kitab !

Commentaire de Saâdani en apprenant que Neymar achetait une maison à Neuilly-Sur-Seine : «Normal ! Ici, c'est un quartier...

... d'artistes !»



C'est de notre faute, aussi ! Nous n'avons pas mis toutes les chances de notre côté. Si l'on a l'ambition de mener une révolution culturelle, de transformer les choses en profondeur, de bousculer durablement l'establishment, il faut s'en donner les moyens, y aller franco de port, et surtout pas jouer petits bras. Face à l'immobilisme des autorités, pis, devant le musèlement et la castration de toute initiative citoyenne, qu'avons-nous dégainé ? Des cafés-littéraires ! Mon Dieu ! Depuis quand fait-on la révolution avec une tasse de café ? C'est là et pas ailleurs que réside l'erreur stratégique. Dès le départ, nous aurions dû lancer à grande échelle des «Whiskys-Littéraires» ! Là, ça aurait eu de la gueule, et ça aurait secoué fort le cocotier. Attention, je ne suis pas sectaire. Je dis «Whiskys» comme j'aurais

pu aussi proposer des «Vodkas-Littéraires». L'initiative est libre, que diable ! Et à chacun son palais ! Manquerait plus que nous aussi, nous nous érigions en censeurs en imposant un label, une qualité de boisson ! Non ! Que les initiateurs de ce genre de rendez-vous hautement culturels optent pour l'appellation de leur choix. C'est cela, d'ailleurs, la diversité. Ah ! La magnifique perspective culturelle que ça ouvre ! Je verrais bien plusieurs «Whiskys-Littéraires» ou «Vodkas-Littéraires» ou «Pastis-Littéraires» organisés le même jour, en différents endroits. La tournée ! La tournée livresque ! La tournée «ivresque» ! Et dire que nous nous cassons la tête depuis si longtemps à tenter de ramener les gens vers les livres. En plus, notez ce détail, qui n'en est pas un, à bien y regarder : au cas où il viendrait dans l'idée de ce régime sans bulles ni alcool de venir nous embêter pendant nos rencontres, nous aurions déjà prêts, sur place, les cocktails Molotov ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Merlin, le colibri et l'odeur pestilentielle qui se dégage de la grotte à grizzlis !

Une source proche de la Présidence dément tout acharnement contre Tebboune : «La preuve, il va être nommé ambassadeur.

À Tripoli !»



Merlin l'Enchanteur a existé ! Mieux encore ! Merlin l'Enchanteur existe toujours confirmant que sa magie le rend immortel. La meilleure des preuves, c'est qu'il vient de transformer un gentil colibri en grizzli féroce et affamé. Si ! Si ! Je vous jure. Et même que ça s'est passé en Algérie. Quoi, les colibris et les grizzlis, ça ne vit pas en Algérie ? Ça vit où ça veut, les colibris et les grizzlis ! Si Merlin veut procéder à ses tripatouillages en DZ, eh bien, il lui est loisible de créer des colibris et des grizzlis et de les bidouiller ici, comme bon lui semble. Ces détails zoologiques réglés, je reviens à l'essentiel : un gentil monsieur tout plein, propre de sa personne, sérieux comme une barre de l qui aurait fait Stanford, jamais un mot au-dessus de l'autre, chantant au LA, toujours dans le ton du chef de la chorale, ne sortant jamais du rang, et n'y rentrant que sur signe du menton, fidèle avec un grand Pfuit, en un mot, un mec tout sucre tout miel

et tout glycémie débordante a été transformé violemment en très très méchant grizzli affamé par Merlin l'Enchanteur. Alors, oui, je sais ! Vous allez me dire : «Mais pourquoi diantre, alors qu'il fait 44 degrés en Algérie, Merlin nous emmerde à venir ici transformer un colibri en nounours belliqueux ?» Bonne question, mais à laquelle je n'ai pas de réponse. Car, si j'en avais une de réponse, alors nous n'aurions pas eu besoin de faire appel à Merlin pour une telle métamorphose, H'didwane aurait largement suffi ! Je ne sais pas moi, pourquoi le colibri a été muté en grizzli. Et je sais encore moins pourquoi une fois cette transformation terminée, Merlin s'est mis à planter plein d'aiguilles dans la poupée du colibri-grizzli. Ma science du Merlin est très limitée. Et puis, dès que je vois un mec debout derrière une grosse marmite, touillant dedans à pleines louches, je suis aussitôt pris de nausées convulsives. Les odeurs sûrement. Non, pas celles du colibri, voyons ! Plutôt celles qui se dégagent de la grotte à grizzlis algériens. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## **Et l'homme redevient poussière ! Enfin, pas tous et pas au même rythme !**

*Emprisonnés, les princes saoudiens ont été équipés de bracelets électroniques...*

...Cartier !



Bélaïd Abdesselam a attaqué Taleb El-Ibrahimi. Taleb a répondu à Bélaïd. Que veux-tu que je te dise ? En vérité, mon sujet, aujourd'hui, ce n'est ni Taleb El-Ibrahimi ni Bélaïd Abdesselam. Mon sujet à moi est bien plus sérieux : les allergies à la poussière et à la moisissure ! On a tort de considérer qu'il s'agit là de phénomènes épis. Ou plutôt d'épiphénomènes, étant entendu que quel que soit le sens de c't'affaire, elle nous coûte un max de blé. Oui, les allergies à la poussière et aux moisissures sont un vrai fléau pour la santé publique. Des millions de quidams souffrent de cette pathologie. Parfois, sans même se douter de son origine. Vous verrez ainsi des personnes en apparence bien dans leur peau, normales être soudain prises de crises d'éternuements terribles. Des «atchoum» à n'en plus finir. Des staccatos d'éternuements que tu te jetterais presque par terre de peur d'être pris dans une fusillade. Et les yeux ? Hein, les yeux ? Vous avez déjà vu l'effet de la poussière et de la moisissure sur les yeux ? Ça pique. Les orbites s'exorbitent. Les prunelles s'embrument et larmoient. Et je

ne vous parle pas du nez. Parce qu'en plus de pousser en dynamique le mouvement d'éternuement, les sinus s'enflamment ! Ils s'irritent et vous irritent en retour, organes méchants, mesquins qui se vengent ainsi sur leur proprio. Au niveau sonore, c'est pire ! Je ne compte plus les réunions que j'ai dû quitter précipitamment parce que pris de crises d'éternuements. Bon, d'accord, y a des fois où je simulais, mais juste des fois. En clair, vous l'aurez compris, en plus de Trump, le fléau de ce siècle, ce sont bien les allergies à la poussière et aux moisissures. Et là, honnêtement, y a pas 36 000 (pourquoi ce chiffre de 36 000 ? Ça demeurera un mystère pour moi) solutions. Il faut en finir avec les deux. Les éradiquer ! Les éliminer ! Les faire disparaître. Alors oui ! Le dire, c'est facile. Mais les experts en particules de poussière et en dépôts de moisissures vous le diront tous. Ces fléaux-là sont tenaces ! Ils s'accrochent. Ils développent des anticorps. On dirait des zombies ! Pour l'heure, à ma p'tite et modeste échelle, j'ai adopté une méthode artisanale. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle me protège un peu. Le masque de protection anti-germes. Lorsque je travaille, je ne l'enlève que par intermittence. Juste pour fumer du thé et rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## **Démon hier ! Anges aujourd'hui !**

*Attaqué de toutes parts, Ksentini dément formellement : «Je n'ai jamais dit que j'avais rencontré... les droits de l'Homme !»*

Pour le coup, moi, je le crois !



Mon Dieu ! Je n'en crois pas mes yeux ! Voilà que les Grands-Machins-Think-Tank-Bidule-Chouette de la planète bien-pensante se mettent à nous citer en exemple en matière de déradicalisation efficace ! Passer comme ça du statut de junte génocidaire, coupable de trucidar sans justice de pôv' combattants poilus de la liberté, à celui de géniaux éradicateurs du terrorisme, ça a de quoi me laisser sans voix. Wach ? Ça y est ? Nous ne sommes plus les très très méchants militaires qui massacrent de nuit, déguisés en tangos ? Wach ? Nous ne sommes plus ce peuple milicien assoiffé du sang des démocrates persécutés du FIS, du GIA, de l' AIS et de Belmokhtar ? Content de l'apprendre ! Même si je reste interloqué par cette mue et ce certificat

d'excellence fleurant encore l'encre fraîche qui vient de nous être attribué. En même temps, je ris doucement. Je ris sous cape. Ça m'arrive à chaque fois que mon esprit illuminé croit connaître la suite de ce scénario de dingues. Et la suite est encore plus dingue : dans quelque temps, ne me demandez pas quand exactement, mon cerveau étant peut-être illuminé, mais pas à ce point de précision, les mêmes Grands Machins Stratégiques vont en décerner un autre de diplôme de respectabilité et de félicitations. Vous verrez ! Un Think-Tank «dûment mandaté» dira haut et fort tout le bien qu'il pense de... Bachar Al-Assad et de la manière dont la «Syrie Régulière» aura maté l'intégrisme et Daesh. Ne riez pas ! Il n'y a pas si longtemps, vous auriez ri si l'on vous avait dit que des Occidentaux shootés au droit-de-l'hommisme auraient dit bravo à la Dézédie en matière de gestion du terrorisme. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

# Khôbzistes !

Par Hakim Laâlam

*Pour la visite de Macron à Alger, d'un commun accord, les deux pays ont choisi d'éviter les sujets qui fâchent.*

L'éventail ou la clim ?

Alors là, désolé ! Si vous m'attendez sur ce terrain de revendication, vous risquez d'attendre longtemps. Et surtout, d'attendre pour rien. Je n'irai pas sur ce champ de bataille. Vous viendriez demain matin m'inviter à sortir de chez moi et à rejoindre les « foules électrisées » autour de cette cause, que je ne vous ouvrirais pas ma porte, m'enfonçant encore plus sous ma couette. Vous pourrez ensuite crier à la trahison des luttes sociales, dénoncer ma pantouflardise bourgeoise et ma position allongée-rétrograde-réactionnaire. Pas grave ! Je suis blindé ! C'est l'un des avantages de l'âge. D'un certain âge pour rester poli avec mes rides. Plus jeune, vos artères s'irriguent plus vite et donnent ordre impulsif à votre cerveau de s'enflammer. Aujourd'hui, mes artères sont moins réactives, plus lentes, et avec elles mon cerveau a le temps de réfléchir avant d'ouvrir la porte à n'importe qui. Je n'en serai donc pas de cette bataille qui semble poindre ces dernières heures autour

d'une « thématique révolutionnaire » que l'on pourrait résumer de la sorte : non à l'augmentation soudaine du prix du pain dans plusieurs régions du pays. Allah ghaleb ! C'est comme ça ! Je ne suis pas franchement choqué de voir le prix du pain ainsi augmenter. D'abord, parce que cette profession de boulanger se meurt. Et que la mort de l'artisanat, c'est un peu de nous qui s'étiolent. Et ensuite, et surtout, les poubelles de ma cité, en bas de ma barre d'immeuble et de toutes les barres d'immeubles qui balafrent ma commune me confortent dans mon choix au renoncement à cette cause du prix du pain. J'ai été élevé par mes parents dans le respect du pain. Aujourd'hui encore, alors que les rhumatismes et l'arthrose devraient m'en dissuader, je ne peux passer devant un quignon de pain jeté par terre sans le ramasser, l'embrasser et le mettre à l'abri, en hauteur, loin des salissures. Puérile ? Peut-être ! Mais c'est comme ça ! Et si un prix enfin dissuasif de la baguette pouvait éradiquer ces cimetières à pain que sont devenues nos bennes à ordures, ça serait tout bénéf' à mes yeux. Je fume du thé et je reste éveillé jusqu'à la prochaine fournée, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

# Les miracles de la technologie !

Par Hakim Laâlam

*«J'étais à Moscou au tirage au sort de la Coupe du monde. J'ai tout vu !»*

Farouk K. Humoriste !

Je ne sais pas à quoi c'est dû ! Au début, je pensais au matériel. Peut-être est-il de qualité extraordinaire. Fait dans des alliages fabuleux qui interdisent tout défaut, empêchent systématiquement les pannes et assurent un fonctionnement et un rendement continu. Mais j'en ai vu d'autres, ailleurs, visiblement les mêmes et qui donnaient, eux par contre, des signes de fatigue. Du moins d'après ce qu'en disaient des personnes aux apparences doctes en la matière, celle de ce genre si particulier de matériel. Puis, j'ai pensé bêtement à une sorte d'astuce, un truc bidouillé. Je me suis dit « ils doivent en changer tout le temps, régulièrement, pour qu'ils soient toujours en aussi bon état ». Je me suis vite rendu compte du ridicule de ma thèse. Comment pourraient-ils changer aussi souvent de matériel avec la crise qu'ils vivent et les graves dérives financières qu'ils endurent ces dernières

années. Non ! Ça devait être chose, et j'enrageais de ne pas deviner quoi ! Têtu comme une mule dézédienne, les plus têtues de la terre selon l'almanach qui classe les mules de la planète en fonction de leur « khéchinisme », j'ai exploré d'autres pistes. La météo ? Ça ne tenait pas la route. D'autres endroits dans d'autres contrées bénéficiaient de la même météo, mais voyaient leur matos tomber en panne tout le temps. Je suis même allé jusqu'à envisager une sorte de malédiction planétaire. Comme si un dieu entièrement dédié à ces appareils avait décidé, un jour de grosse colère et de grosse chaleur non apaisée, que toutes les machines du monde seraient atteintes de dysfonctionnements perpétuels, sauf là ! Oui, sauf en ce coin du monde ! Où ? M'enfin ! Au Maroc voyons. Vous avez remarqué comme aux yeux de la France, le 1<sup>er</sup> expert au monde en Froid Industriel, il n'y a jamais de problème de climatisation au royaume du Maroc ? Si, ne me dites pas que vous ne l'avez pas remarqué. Sinon, je me mets aussitôt à fumer du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Baleine, Ô Baleine, suis-je toujours le meilleur serreur de mains de la Principauté ?*

*Omra de Khaled à La Mecque. Un événement sponsorisé par...*

... Double-Black, Johnny Walker, Jack Daniels et co-animé par DJ-Zombretto



Je suis sidéré devant l'«intensité abyssale» du débat sur la place publique de la Principauté de Dézédie. Pour faire court, et surtout pour délimiter les contours des sujets qui nous occupent ces dernières heures, fixons deux repères : la baleine bleue et la température de la poignée de main entre le ministre des Sports et Berraf, le patron de l'olympisme local. Des gosses ne mangent pas à leur faim dans des cantines scolaires, lesquelles lorsqu'elles existent ferment à la queue-leu-leu, et nous intronisons la baleine bleue ennemie public numéro 1 ! Les mêmes enfants marchent sous la pluie et la neige parfois plus d'une dizaine de kilomètres avant d'arriver à leurs établissements, et nous nous inquiétons de savoir si nous devons engager un vigile de l'agence «Securitas» pour surveiller la tablette du mioche et vérifier s'il n'a pas téléchargé en douce Blue Whale. Et lorsque nous sentons que nous nous sommes un peu, beaucoup, énormément,

à la folie appesanti sur cette foutue baleine, nous focalisons alors tout notre intérêt rigidifié sur l'intensité calorifique d'une poignée de main entre deux acteurs du sport. Nous devons nous emmerder sec pour baliser ainsi l'étendue lilliputienne de nos préoccupations ! Une poignée de main, ya sahbi ! Mais qu'est-ce qu'on s'en tamponne du degré de chaleur qui circule entre ces deux pognes visiblement ennemies ? En dernière instance, pour paraphraser l'autre barbu, est-ce à ce point déterminant, stratégique et vital pour la survie de la Principauté si ces deux-là ne peuvent pas se blairer ? Doit-on leur faire subir les tests de la baleine bleue pour bien marquer notre désapprobation et ne garder des deux que le plus résistant à la tentation du suicide ? Non, bien sûr ! Je remarque juste que lorsqu'il ne reste en stock qu'une baleine virtuelle, une échelle des chaleurs digitales et un entraîneur de foot (je l'avais oublié celui-là, le talonneur des Açores) qui distribue du haut de son estrade des cartons rouges aux ennemis de l'Algérie, c'est qu'il faut bien se rendre à cette ultime évidence : fumer du thé et rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Pourquoi t'as brisé mon rêve ?*

*Ould Abbès : « Cette statue m'a été offerte par Rodin en personne, et j'en ai fait don à la ville de Sétif. »*

Avant ou après la guillotine ?



Mon Dieu ce que j'en veux à mon épouse ! Elle m'a réveillé au moment où je faisais le plus doux des rêves. J'enrage d'avoir été ainsi tiré brutalement d'un moment aussi délicieux. Dans mon rêve, des statues, des bataillons de statues, des femmes majoritairement, mais pas que, couraient après des barbus ! Dans tous les sens du poil et de la sandale. Ah ! Le beau ballet que c'était ! Les cheveux, les seins, les fesses, les pénis et tout ce qui fait la beauté du corps humain lancés dans une joyeuse mais ferme cavalcade à la poursuite d'hirsutes frérots. Toutes les villes de la Principauté vibraient aux cris apeurés des apprentis tangos, qui, la gandoura ou le kamis levés à mi-jambes, dévoilant de disgracieuses chevilles, tentaient d'atteindre un point «Daeshesque» de repli, en vain ! Des statues particulièrement alertes et sveltes avaient déjà capturé quelques spécimens barbus, le

marteau et le burin encore cachés dans leur caleçon. A deux ou trois, parfois plus sur une proie ainsi neutralisée, je devinais qu'elles mourraient d'envie de sculpter quelque chose. A leur tour ! C'est qu'on n'y pense jamais ! Mais je suis sûr que toutes statues du monde rêvent un jour de s'essayer elles aussi à la sculpture. Déjà, pour voir ce que ça fait, un marteau et un burin sur un modèle. Un modèle vivant, bien sûr. Dans mon rêve, un peu à l'écart, un groupe de statues amazones brandissait fièrement un truc, un bout de machin que je n'ai pas vraiment pu voir distinctement. Quand on rêve, c'est sans couleur, c'est connu. Et là, ce bout de quelque chose qu'elles agitaient frénétiquement en gloussant de satisfaction non feinte, j'étais sur le point de le deviner, de l'identifier, de savoir pourquoi il manquait tellement au barbu d'où il venait d'être prélevé... lorsque ma femme m'a réveillé ! Ah ! Si je pouvais ce soir reprendre mon rêve là où je l'ai laissé ! A ce soir, mes statues chéries ! En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



## Moi, Hakim L. Bandi Oulid el Bandi !

*Ch'koun H'na ? H'na les...*

... Excuses !

Ainsi, nous serions des bandits si nous ne nous excusons pas auprès des Saoudiens ? Ah ya dini ! Je suis «bandi» fils de bandi et de bandya ! Je le jure devant Dieu ou devant quelque autre divinité ou plus simplement devant le Saint Big-Bang grâce à qui j'ai atterri sur terre, je suis le pire bandit ici-bas ! Demander pardon à ceux qui ont procuré la mort de Mekbel ? Demander pardon à ceux qui ont glissé un million de dollars dans la poche puante de Abassi ? Demander pardon à ceux qui n'ont eu de cesse que d'infester nos quartiers, nos écoles, nos universités, nos têtes d'idées mortifères ? Demander pardon à ceux qui ont montré, balisé et financé la voie du «djihad» et du cercueil à des milliers de nos enfants ? Demander pardon à ceux qui attendaient dans leurs Palais climatisés, à l'ombre de la Kaâba, la chute imminente du «régime

me des généraux impies d'Alger ? Demander pardon à ceux qui nous préparaient le califat comme avenir, et le statut de succursale de Djeddah ? Demander pardon à ceux qui n'ont jamais rédigé une ligne d'encre pour exprimer leurs condoléances lorsque leurs «créatures téléguidées» creusaient un énorme cratère, boulevard Amirouche ? Ya sidi, ya h'bib ! Libre à toi de demander pardon à ces gens-là aujourd'hui, mais «not in my name» ! Pas en mon nom, khouya ! Plutôt crever que de demander pardon à l'Arabie Saoudite. Pis ! J'exige le droit citoyen à l'humour, à l'impolitesse, au sarcasme, à l'ironie, à l'impertinence et au «libre-tifo de conscience débridée» ! Oui ! Je rêve que les stades de ma Dézédie deviennent autant le livre des comptes ouverts et sans complaisance des crimes de ces monarchies qui ont voulu étendre leur manteau noir corbeau sur mon pays, Bladi ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

### BILLETS DE 2018

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



## L'impossible greffe !

*Erdogan salue l'arrêt de la grève par le Cnapeste et rend hommage au travail colossal et MILITANT accompli par ce ...*

... syndicat FRERE !

Il est vrai que l'idée, au départ était utopique. Utopique ? A la réflexion, je trouve quelque peu tiède ce concept d'utopie. Disons les choses plus franchement. C'était totalement tordu de croire une seconde que ça puisse marcher. Demander à une dame «affaiblie» de rester entière, vivante au milieu d'un troupeau de hyènes même pas ricanantes, faut vraiment être bisounours. Voire un brin attardé ! Comment tu veux que la dame, retranchée dans une sorte de Fort Alamo déjà fortement miné de l'intérieur puisse tenir face aux vagues d'assauts se fracassant contre un mur lézardé par plus d'une décennie de benbouzidisme ? C'est matériellement impossible. C'est physiquement impensable. C'est humainement intenable. Sinon, au prix de sa propre santé. Mais alors, pourquoi ? La réponse facile serait «erreur de casting». Un peu dans le genre de celle du ministre «48h» du Tourisme. Sauf que là, le délai de 48 heures est largement dépassé. Il n'y a jamais d'erreur de casting dans ce genre de crémeries, dans cette zone-là précisément du magasin ! Jamais ! Abadan ! Par contre, il y a le souci des liftings de

devanture, des dépoussiérages de têtes de gondole pour mieux enfumer le client. Et il faut bien le reconnaître, à l'ouverture de l'hyper-store gouvernemental, elle en jetait, la dame ! En local, ici même, elle emporte tous nos suffrages, nous tous qui nous réclamons de sa famille, la «famille qui avance». Et à l'inter, à l'étranger, elle valide la volonté farouche d'un régime, certes vieillissant, certes pas très net en «climatologie des libertés» de promouvoir malgré tout une école républicaine, moderne et moderniste, qui plus est dirigée par une ... femme. Donc, un point de plus, un autre point à ajouter aux «avancées formidables» obtenues depuis 1999 par le Rais épris d'égalité femmes-hommes. Sauf qu'une tête de gondole ne fait pas un commerce. N'en assure pas la prospérité sur la durée. Sinon, pourquoi changer périodiquement les têtes de gondoles, n'est ce-pas ? En vérité, une contradiction «fondatrice», sous la forme d'une question, d'une simple question aurait pu nous éviter depuis fort longtemps de croire aux contes de fées : comment croire qu'un régime ayant demandé son expertise à Madani Mezrag, quemandé auprès de lui quelques éclairages sur la Dézédie de demain, puisse garder en magasin, tolérer encore plus longtemps en stock une dame pareille ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Les 1 000 salopards reviennent cette semaine !

*Le problème avec les dictatures «éclairées», ce sont les périodes de...*

... délestage !

L'argent dirige la Principauté. Il la tient par le cou. Il la tient par le torse. Il la tient par les bras. Il la tient par les jambes. Il la tient par... oups ! J'ai failli être vulgaire et dire que l'argent tenait la Principauté par les parties, ce que je me refuse à écrire, parce que poli quoi qu'on en dise, n'est-ce pas ? L'argent-décideur a décidé que la Vache-Mauve-Qui-Rit, les gros pots joufflus de chocolat noir à l'huile de palme et autres joyeusetés de containers devaient revenir. Sont-ils seulement partis de Dézédie ? Finalement, le vinaigre balsamique de Madère-Leader-Price sera encore ici alors que nous, non ! On sera partis ! Ou morts et enterrés, sans même un cercueil en bois de Malaisie. Non ! Juste une couverture, et des dallettes posées à même nos ventres encore gargouillant de potage Knorr ! L'argent a gagné. Et le

folklore du MIB peut continuer en kits importés, au diable l'intégration, et vive la désintégration d'un rêve. Celui d'un pays enfin réconcilié avec le travail. Celui d'une contrée qui aurait pu échapper à un statut peu flatteur, voire déshonorant, se voir transformée en vaste aire de stockage, en docks, en zone sous douane gigantesque. Ben non ! L'argent-roi a éradiqué ce rêve. Lustucru l'a bouffé al dente, ce rêve-là. Les majors de l'import dicent les révisions de lois, parfois même avant que les lois ne soient... édictées. Où nous annonceront-on cette fois-ci que Ouyahia est parti, sans prévenir, et sans ordre de mission ? Au Palace Le Meurice ? En Turquie ? En Moldavie ? Amer, un brin écœuré, je me surprends à chercher des yeux la chronique funéraire. Quelle figure historique est morte ces dernières heures. Qui sait, peut-être lirons-nous à cette occasion, celle de rires gras et de selfies commis au bord d'une tombe encore chaude les disgrâces à venir... Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Confidence pour confidence !

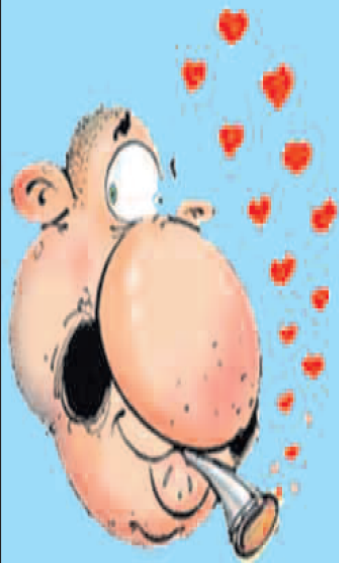
*Cafouillage au sommet de l'Etat. Dès qu'il a entendu le mot «cafouillage», il s'est porté candidat. Qui ? M'enfin ! Qui d'autre que...*

... TézéVou !

Comment ça, les éléphants roses, ça n'existe pas ? Désolé, mais ça peut exister ! Moi, si Ould-Abbès vient maintenant, là, tout de suite, m'affirmer que les éléphants roses existent, wallah que je le crois sur parole. D'ailleurs, le bon toubib n'aura même pas besoin de prononcer des paroles pour me convaincre. Juste avec des signes, je comprendrais ! «Pitét' mime» que j'irais jusqu'à abuser de sa patience en lui demandant de me procurer un spécimen, un éléphant rose pour l'élever chez moi, sur le balcon. Un éléphant rose sur mon balcon, ça va en jeter dans le quartier ! Tout ça pour dire que moi, Si Djamel, désormais, je le crois les yeux fermés. C'est important de croire en quelque chose, en quelqu'un en ces temps de profondes incertitudes. C'est rassurant de savoir qu'un mec comme ça, toubib qui plus est, ne nous ment pas, annonce des choses qui se produisent ensuite. Bon, en même temps, une telle personne doit être surbookée, son agenda plein à

craquer. Donc, en théorie, elle ne peut perdre son temps avec des brouillades de journaliers, des questions et des interrogations de scribouillard de «dos de journal». Mais bon, ça me démange quand même de lui demander certaines choses, de tenter de lever certains doutes qui me turlupinent. Puisque Si Djamel est aussi au courant, en phase avec le déroulé, peut-il, fi sabil Allah, bark, me dire quand on pourra garder le même Premier ministre sur une période dépassant les trois mois ? Ce n'est pas franchement pour moi que je demande ce genre de choses. Moi, à la limite, plus y a de tournante à la chefferie, plus j'ai de clients à me mettre sous ma dent chicotée de saltimbanque. Non ! C'est surtout pour les autres. Quels autres ? Ceux qui nous regardent éberlués changer d'exécutifs comme on changerait de chaussettes. Ces autres que nous draguons de manière effrénée, à qui nous lançons de grands appels à venir investir chez nous, et que nous faisons pourtant fuir par notre instabilité chronique. J'suis sûr que mon toubib adoré a la réponse. En attendant qu'il me la communique par porteur, à dos d'éléphant rose, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Le syndrome du canard !

*Cette année, les épreuves du Ramadhan se dérouleront avant le mois...*

... sacré du Bac El Karim !



Coin ! Coin ! Coin ! Voilà que ça me reprend ! A cette période de l'année, comme réglé par un horloger suisse, je me surprends à me comporter en canard. Voire en oie ! Non, je n'ai rien bu ! Du moins pas avant de commencer à rédiger cette chronique. Et l'esprit sain, pas embrumé pour une chope, les idées aussi claires qu'une bonne rasade de vodka, je vous le révèle tout de go : une fois l'an, je me transforme en canard, en oie, bref, en un palmipède de la famille des anatidés. Coin ! Coin ! Coin ! Impossible de réprimer ces «coin-coin». Ils jaillissent de mon gosier à l'encontre de mon plein gré consentant. Une sorte de réflexe atavique. J'ai bien conscience que les gens autour de moi me regardent bizarrement. Je sais parfaitement qu'un bipède humanoïde, sujet théoriquement parlant et qui balance des cris de palmipède en public, c'est plutôt déroutant. Mais encore une fois, je

n'y peux rien ! C'est irréprouvable. Coin ! Coin ! Coin ! Du coup, en ce moment maudit de l'année, je ne sors plus de chez moi. Ce qui n'empêche pas les voisins de grogner, de rouspéter, et pour certains de déposer carrément plainte contre moi au commissariat du quartier. Et là, comme dans un rituel, les flics qui me connaissent – forcément, entre canards et poulets – débarquent à la maison, tentent de me raisonner, en vain. Je dois dire qu'ils sont plutôt indulgents avec moi. Avec le temps, ils ont compris ! J'ai aussi fourni très tôt une explication qui leur a semblé plausible : tous les ans, à quelques semaines du mois sacré du Ramadhan, dès que je lis dans les journaux le fameux communiqué du ministère du Commerce qui annonce invariablement depuis 1962 que «les marchés seront normalement approvisionnés durant Ramadhan el Karim», je me sens muer en canard ou en oie que l'on s'apprête à gaver. Les agents de l'ordre l'ont d'ailleurs consigné noir sur blanc sur leur P-V : cet homme est atteint du syndrome du canard ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# S'il te plaît, dessine-moi un héros...

*Mettre en examen certains de nos dirigeants ? Peine perdue ! Cela leur donnerait l'impression qu'ils ont fait des...*

... études et sont «instruits» !



- S'il te plaît ! Dessine-moi un héros...  
- Impossible ! L'importation des crayons a été interdite. Et ici, nous n'en fabriquons pas ! Mange plutôt un mouton bien tendre, mon petit Prince...  
- Mais je ne veux pas manger de mouton ! Ni d'autre bestiole ! Je n'ai pas faim. Je veux juste que tu me dessines un héros !  
- Comment te dessiner un héros sans crayon ? Et le papier, hein, le papier ? Le papier aussi a été inscrit dans la fameuse liste des produits interdits.  
- Inscrit avec quoi ? Un crayon ?  
- Petit Prince, là, tu cherches la T'chikene bête, non ?  
- Non ! Je cherche à voir à quoi ressemble un héros. Depuis mon arrivée sur ton caillou, je n'en ai pas encore rencontré.

- Mais je ne sais pas où sont les héros ! Je ne sais plus ! Moi aussi, je n'en ai pas rencontré. Ou alors, il y a longtemps.

- Alors, dessine-moi un héros de mémoire, sans crayon ni papier, juste avec ton regard. Je le suivrai et saurai alors à quoi ressemblaient les héros.

- Mon regard est vieux, petit Prince. Depuis quelques années déjà, ma vue s'est troublée, et je ne distingue plus très bien entre les héros et les moutons. Alors, résigné, je mange du mouton. Dis, petit Prince, tu veux du mouton ?

- Non ! Décidément, ton caillou, ta planète sont tristes à mourir d'oubli. Vous y proscrivez les crayons, le papier, vous enterrez vos yeux pour ne pas distinguer les derniers héros et vous mangez des moutons. Il est l'heure pour moi de m'en aller...

- Petit Prince, si tu ne veux pas manger de mouton, alors avant de bondir vers un autre caillou plus accueillant, partage avec moi ce thé qu'ici nous fumons pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue...

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Bienvenue dans la Cité des Doges !

Contrairement aux autres pays qui organisent des référendums avec le choix entre deux réponses, le OUI et le NON, l'Égypte en propose une troisième. Le...

... Si ! Si !

Venise ! Ah ! Venise ! C'est comme ça ! Chacun d'entre nous a un rêve, un fantasme. Le fantasme à assouvir. Ça dépend des gens. Je n'entrerais pas dans le détail des fantasmes des uns et des autres et des autres. Par définition, le fantasme doit être libre et débridé. L'essentiel étant de pouvoir un jour assouvir son fantasme. Et c'est là que vous allez comprendre pourquoi Venise, en entrée de chronique. J'ai enfin pu satisfaire ce vieux rêve de voyage à Venise. Oui, bon, d'accord ! Je conçois parfaitement que vous fassiez de gros yeux, vous demandant pourquoi je vous bassine avec une affaire perso, un voyage à Venise, et que si je dois en faire des caisses, je n'ai, au fond, qu'à remercier mon canard qui m'aurait payé la virée. Ben, d'abord, le journal ne m'a rien payé ! Je me suis payé Venise tout seul, comme un grand ! Je suis même un brin fier, parce que sans «Booking.com», sans «TripAdvisor», et sans aucun autre tour-opérateur, je me suis dégoté la formule unique, imbat-

table pour m'offrir Venise... à l'œil ! Oui, messieurs et mesdames. Pas un sou pour profiter comme il se doit de la Cité des Doges ! Ça ne change rien pour vous ? Vous vous en foutez toujours de ma virée à Venise ? Maâlich bande d'envieux ! J'irai jusqu'au bout de mon fantasme ! Oui ! Venise et ma formule magique. A la vérité, ce n'est pas franchement moi qui suis allé à Venise. C'est Venise qui est venue à moi ! Carrément sous mes balcons. Avec, en sus, un carnaval permanent. Contrairement à celui, saisonnier qui se déroule en la Venise italienne. Moi, il me suffit de sortir sur le balcon de mon appartement pour apprécier l'étendue d'eau qui enserre ma ville. Les accotements en bois, en bidons, en ferraille, montés de bric et de broc se forment petit à petit, au gré des bricolages des voisins. Ce n'est pas tout à fait au point, et les petits bateaux-taxis ne peuvent encore accoster. Il n'y a pas de gondoles, non plus. Mais je ne désespère pas. Les inondations sont devenues tellement coutumières que quelque part, je peux me permettre un autre fantasme, une sorte de mesure d'accompagnement du premier : je rêve déjà d'une usine de montage de gondoles MIB ! Tout en fumant du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Permis à points ? Non ! Divan du psy !

Erdogan traite Netanyahu de «terroriste». Saluons cet échange d'amabilités entre un...

... boucher hallal et un boucher casher !

A l'heure où le permis à points est sur toutes les bouches et bientôt dans toutes les poches des conducteurs, selon la promesse ferme du ministre de l'Intérieur, une parenthèse pour un message personnel à un inconnu. J'allais écrire un «parfait inconnu». Mais le qualificatif «parfait» me semble ici déplacé. Cet homme, je l'ai croisé hier. Je n'ai pas choisi de le croiser. Il m'est «arrivé dessus». Le cortège dans lequel se trouvait sa voiture venait en sens inverse. Un cortège de mariage. Klaxons. Pétards. Cris endiablés. Corps penchés par des vitres largement baissées. Portables en mode selfies mitraillant tout sur leur passage. La panoplie dézédienne de ce que sont devenues nos fêtes de mariage. C'est-à-dire des moments de fort péril pour la collectivité. Mais au-delà de ces manifestations de joie sur-jouée, ces expressions devenues presque banales de l'outrancier débordement de la sphère privée sur le domaine public, la route, il y a eu ce moment qui m'a littéralement glacé : un

homme debout dans la voiture, côté passager, le buste dépassant largement le toit ouvrant du véhicule et brandissant comme un trophée un... enfant ! Deux ans, à première vue. Pas beaucoup plus, selon mon «estimation». L'enfant riait aux éclats de cette exposition, ses cheveux au vent. Le père riait aussi de cette prouesse arrachée à l'aérodynamisme, à la théorie de la résistance à l'air et aux dernières innovations en matière de soufflerie. Les occupants des autres voitures du cortège riaient aussi à gorge déployée, comme le feraient les convives d'un rite sacrificiel offrant cet enfant à un quelconque obstacle à venir ou chute possible. Les passants, pour la plupart, riaient également. Bref ! Un enfant sorti par le toit ouvrant d'un véhicule lancé à toute allure dans un cortège de mariage est sujet à hilarité. Alors, oui ! Je m'interroge. Pour cette catégorie d'usagers de la route, faut-il un permis à points ou un acheminement d'urgence en milieu hospitalo-psychiatrique ? Ce père ne relève d'aucune législation routière. D'aucune sanction administrative. Il faut le soigner ! Avant de devoir soigner ou... enterrer son enfant mort dans des conditions atroces. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



# Le miel adoucit les mœurs !

*Remaniement ministériel au Maroc. Plusieurs départs. Pas de changement par contre aux Affaires étrangères avec le maintien à son poste de...*

... Jean-Yves Le Drian !

Jusque-là, les matchs à la télé étaient interrompus par l'appel à la prière de l'imam. Voilà maintenant que l'on fait... appel aux imams pour que les matchs ne soient pas interrompus ! Va comprendre quelque chose. A l'heure où l'arbitrage vidéo s'installe peu à peu dans les mœurs, jusqu'à être effectif en Russie au Mondial de cet été, c'est l'œil de Dieu sur terre qui est convoqué sur la pelouse. Chelou ! Louche tout de même comme démarche, non ? Moi, au lieu d'imams intervenant dans le championnat, je me serais plutôt attendu à un «geste russe» de la part des autorités de notre Principauté. Quel geste russe ? M'enfin ! Celui que vous avez tous vu à la télé ces dernières heures. Le coup d'envoi d'une rencontre de championnat russe a été donné par un... ours !

Vrai de vrai ! Un ours en chair et en os et en... griffes. Cette solution-là, je la préconise vivement à Zetchi. Et si Zetchi ne m'écoute pas, je la sou mets à Hamel, patron de la police. Et si Hamel ne me calcule pas, je la refille à Bedoui, le ministre de l'Intérieur : pourquoi se contenter de faire donner le coup d'envoi d'une partie par un ours, et ensuite emmener la bestiole hors du stade ? Mais non ! Il faut garder l'ours sur la pelouse. Dans la lice. Et s'il y a du grabuge sur le gazon, voire dans les gradins, ben... faut juste lâcher l'ours ! J'ai la profonde conviction, je dirais même plus, j'ai la conviction profonde que le nombre d'actes violents dans les stades de Dézédie baissera de façon notable. Si en plus, au lieu de distribuer des cartons rouges aux joueurs auteurs de vilains gestes, on les enduisait de miel, alors là, je peux vous garantir que nos stades seront les plus calmes au monde ! Parole d'ours mal léché ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



# Le kit Daesh !

*Le mec qui rentre chez lui, qui trouve sa femme au lit avec un homme et qui explose :*

- C'est quiiii ?
- C'est rien chéri. C'est juste l'imam !
- Ah bon ! Si c'est l'imam...

... Allah yekbal !

Je ne suis pas loin de penser comme le RND qui, par la voix de Seddik Chihab, estime que des «parties instrumentalisent Daesh pour tenter de déstabiliser des pays et des zones données, comme c'est le cas en ce moment dans le Sahel». Non ! Non ! Et non ! Je n'ai pas cédé à la théorie de la main de l'étranger. Je ne vois pas non plus le mal systématiquement parachuté chez nous par les légions étrangères. Mais tout de même ! A voir le timing disons... pour rester polis... très particulier avec lequel se concentrent soudain-tout-à-coup des katibates de Daesh à notre frontière, je ne peux que me gratter très fort le menton d'incrédulité. T'as vraiment l'impression d'une sorte de «kit-Daesh» que les chefs d'atelier de la future carte du monde, dessinée au cours d'un Yalta 2, sortent le moment venu pour l'injecter dans une zone convenue afin d'y foutre un barouf prédéfini, pensé et

organisé de telle sorte qu'elle sombre dans tout sauf dans la stabilité, le développement et la croissance. Non ! Je ne suis pas parano ! Non je ne suis pas adepte d'une secte complotiste. Mais en même temps, j'ai arrêté de sucer mon pouce depuis un moment déjà. Ma collection du «Club des 5» ou de «Fantômette», je l'ai donnée à mes enfants, lesquels ont eux-mêmes grandi et s'apprennent à les fourguer à leurs propres mioches. Alors, cette histoire d'une surpopulation subite de tingos à notre frontière sahélienne, cette montée d'adrénaline guerrière chez Momo 6, soudain pris d'un accès de «redjla testostéronée», ça me laisse plutôt dubitatif. Des choses pas très musulmanes, encore moins très catholiques se goupillent sous notre nez. Je note avec une certaine satisfaction qu'il n'y a pas que des marmottes de notre côté. Des gens parlent à haute voix et alertent sur ces manœuvres et sur le parachutage du kit-Daesh dans notre périmètre. Chihab du RND vient de le faire. D'autres devraient le faire, aussi. Ou au moins l'entendre un peu plus attentivement. Parce que d'ici à ce que le petit kit-Daesh devienne un hypermarché Ikea du djihadisme, ça ne prendra pas des années. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Se lever du pied noir et se coucher en Technicolor !

*Promis, juré ! Si Tézévous gagne contre le Portugal, Ramadhan ou pas, je...*

... «Sablettes» le champagne !



On en fait des caisses sur cette histoire de pieds-noirs ! Franchement, où est l'hérésie dans le fait que mon H'mimed ait suggéré de faire appel aux circuits pieds-noirs pour relancer l'économie ? Ce qui gêne, c'est quoi ? Les pieds ? Ou la couleur noire ? M'enfin ! Si les pieds-noirs montrent patte blanche, où est le mal ? Et puis, honnêtement, on a bien intégré dans le circuit économique des Algériens ayant les mains encore rouge-sang, non ? Tous les anciens tangos trucideurs de population et qui se sont reconvertis dans l'argent gris, celui du racket islamiste battant pavillon vert. Ou carrément puissant dans les «subventions» du «Green Kingdom» saoudien. Eh ! Vous pensiez que j'allais oublier ce spectre-là des couleurs ? Non, bien sûr ! Parce que si l'on veut ripoliner l'actualité, allons-y gaiement ! Non, lorsque j'écris gaiement, ne laissez pas votre esprit tordu gambader en direc-

tion de l'oriflamme LGBT. Je pense plutôt à ces lignes que certains tracent pour nous, afin que nous ne les franchissions pas. Les lignes rouges, par exemple ! Elles jaillissent de partout, et vous enserreront jusqu'à rendre sombre toute perspective. Et lorsque les lignes rouges ne suffisent plus à nous faire peur, voilà qu'on en trace une, blanche, bien blanche, large, bien large et déjà baptisée à l'ouest de la Principauté «Highway 701» ! Elle aurait fait le bonheur de Dylan, cette autoroute. Snif ! Snif ! Quelle belle époque, tout de même ! Mais bon, trêve de nostalgie ! Même si c'est le sujet, au fond, la nostalgie, avec cette histoire de pieds-noirs. Sachons, tout de même, raison garder ! Il y a pieds-noirs et pieds-noirs. Ouyahia n'a pas demandé à Zemmour de nous aider à relancer la machine ! Je suppose qu'il faisait plutôt allusion à tous ces autres pieds-noirs qui ont encore la Dézédie au cœur, l'ont aidée durant la guerre d'indépendance. Des gens bien. Des gens au passé transparent, sans taches ! Je fume du thé... vert et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# C'est l'bouquet !

*Le MSP condamne l'appel lancé par Ouyahia à solliciter les pieds-noirs pour certains investissements. Il est vrai qu'aux pieds-noirs, les intégristes préfèrent les...*

Mains Rouge-Sang !



Quand tu dors profondément. Mais vraiment profondément. Tu te dis que là, t'es bon, rien ne peut t'atteindre, tu vas enfin la faire cette nuit complète après laquelle tu cours depuis des lustres. Et dans ton sommeil, t'as même réussi à développer une faculté extraordinaire. Littéralement surnaturelle : tu dors, et en même temps, tu sais exactement quelle heure il est. Et dans cet état de grâce, tu vas jusqu'à te passer langoureusement la langue sur les lèvres en te disant à toi-même, rien qu'à toi-même et à travers les brumes de ton lourd dodo «C'est l'aurore, et je dors encore, mumm ! » Eh ben, c'est à ce moment précis de l'histoire, de cette histoire vraie que j'ai vécue hier matin que mon téléphone mobile s'est mis à crachoter sa sonnerie spécifique aux messages SMS. Et ce que tu croyais jusqu'à cette sonnerie stridente être un sommeil franchement profond vole en éclats, explose et te lâche là, au bord du lit. D'un œil torve, tu déchiffres sur ton écran cette adresse de ton opérateur : «Avec

un dinar de plus, offrez-vous le bouquet islamique... » Le bouquet islamique ! J'allais pour le faire, la lâcher fort et haut, la balancer dans l'appartement, puis, je me suis ravisé. La proximité de la chambre de mes enfants et la présence à mes côtés de ma compagne, ainsi que celle un peu plus lointaine des voisins de palier m'en a empêché. Je ne sais pas où j'ai puisé les dernières ressources pour donner ordre ferme à ma glotte de faire barrage à la bordée de mots crus qui allaient fuser de ma gorge. C'est dans ces moments-là d'ailleurs que tu te surprends à t'admirer un peu, quand même ! A te lancer des fleurs, en te disant que dans une vie antérieure, tu aurais très bien pu être moine bouddhiste, en self-control permanent ! J't'en foutrais moi des «bouquets islamiques» à quatre heures du mat'. J'en étais justement à me dire ça, à promettre mille et une malédictions à mon opérateur lorsque l'autre perché, du haut de son minaret, a pris le relais de mon portable. Un complot ! Un vrai complot sonore contre l'insomniaque chronique que je suis ! Pour une fois que je la tenais, ma nuit complète. Eh ben du coup, humeur massacrante et grosses pelletées de thé que j'ai aussitôt fumé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continuait.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## ***L'humilité est la forme première de l'intelligence !***

- C'était quoi déjà, le dernier projet immobilier de Kamel le Boucher ?  
- La « Cité des 701 » !  
- ???



Les coups de klaxon se faisaient insistants ! De toutes parts ! Je voyais bien que les autres automobilistes tentaient de me dire quelque chose. D'attirer mon attention. C'est lorsque la direction de mon auto est devenue lourde que j'ai enfin compris leurs grands gestes de sémaphores. Passé plus tôt sur un chemin crevassé, je venais très sûrement de crever une roue. Effectivement, descendu de voiture, je ne pouvais que constater les dégâts des nids-de-poule, des gravats laissés là par des ouvriers de chantier et autres joyusetés sur lesquels nous roulons tous les jours. A partir d'un certain âge, changer une roue devient un problème dont les paramètres sont sensiblement différents de ceux qui prévalaient lorsque vous deviez procéder à la même opération, mais 20 ou 30 ans plus tôt. Mon Dieu que les genoux font mal lorsque vous vous accroupissez. Qu'il devient aussi difficile de se pencher sous la voiture pour repérer l'en-

coche dans laquelle vous devez imbriquer votre cric. Et je ne vous parle pas de vos yeux forcément plus fatigués aujourd'hui et que vous sollicitez pourtant pour faire coïncider votre clé de démontage des goujons avec les emplacements de ces derniers dans la jante. Exténué, avant presque, la tête en feu, parce qu'exposée longtemps à un soleil de plomb en cette fin juin, et sale, surtout très sale, de la tête aux pieds, je refermais rageusement ma malle après y avoir jeté le pneu éclaté, me rasséyais dans l'habitacle. J'y cherchais des yeux un chiffon ou des mouchoirs en papier pour m'essuyer les mains avant de prendre le volant, et ne trouvais finalement que le journal acheté plus tôt. En Une du canard, ce titre : « Lancement du projet Villes intelligentes ». Là, j'avoue que j'ai été tenté un moment de redescendre de ma guimbarde, d'aller rouvrir la malle, d'en ressortir le pneu que j'avais explosé dans une crevasse de la « Ville intelligente » et d'y mettre le feu. Puis, je me suis ravi-sé. Ça n'aurait pas été une réaction intelligente ! Je me suis juste contenté de fumer du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continuait.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## ***Les promesses gratuites sous le sable des plages payantes !***

Pub ! Charal ? Mumm ! ...

... Kamel !



Je ne sais pas si depuis sa déclaration-promesse d'une gratuité des plages pour cet été, Bédoui est allé faire un tour sur les... plages, justement. Peut-être l'a-t-il fait. Ou peut-être pas ! Moi, je l'ai fait ! Pas par envie, je vous rassure. Je m'étais promis de ne plus remettre les pieds là-bas. En fait, je l'avais surtout promis aux enfants qui avaient lu, effarés, les comptes-rendus des drames qui ont eu lieu ces derniers jours sur certaines plages du pays, notamment l'assassinat d'un estivant par un plagiste. Voyant que mes mioches avaient réellement pris peur, je leur avais fait cette promesse. Que je n'ai pas tenue ! Pour des raisons professionnelles, et avec la ferme détermination de ne chercher querelle à personne une fois sur place. C'est qu'il était important pour moi ne pas écrire n'importe quoi sur ce sujet devenu «central», par la force des choses et du sang. Et donc, en une journée, j'ai fait un circuit de 12 plages, réparties entre le littoral Est et Ouest de la capitale. Je l'écris pour que mon patron sache au passage que je ne suis pas juste un

chroniqueur planqué. Non ! Je paie aussi de ma personne en allant à la source de l'info ! Sur place, la cata ! Dans chacune des plages, les «gangs» étaient là. Plus ou moins grimés en plagistes. Mais jamais sans leurs «outils». Le fameux gourdin. Ou le pic de parasol renforcé à la pointe. Alors, non seulement Monsieur Bédoui, ils sont là. Encore là ! Mais ils sont toujours aussi arrogants, agressifs et armés. Dès les abords de cet «espace de loisirs et de détente», ils vous mettent à cran. A cran d'arrêt ! Alors, non Monsieur Bédoui ! J'anticipe déjà sur votre remarque et injonction ! Non, je ne composerai aucun numéro Vert, aucun standard spécial pour attirer l'attention de vos services sur ces travers. Ça suffit ! Les familles sortent pour passer des vacances, profiter de la mer, par pour se transformer en bornes d'appels SOS, en lanceurs d'alertes ou en milices populaires ratonneuses ! Que chacun fasse son boulot. Pour une fois ! Les familles paient des impôts. Les racketteurs, non ! Et les impôts servent à vous payer, Monsieur le Ministre, vous et vos agents de cet ordre en perte de dramatique. Remettez le puzzle en place ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



# Les 701 dessous d'une visite !

*L'athlétisme français se porte bien !*

Redouane Faïd court toujours !

Le ministre espagnol de l'Intérieur est en visite dans notre principauté. Oh ! Je vous vois venir de loin avec vos gros sabots ! Non ! Rien à voir avec l'histoire des 701 kilos de cocaïne ! Sur ce dossier, Louh, le ministre de la Justice, a été très clair : « J'ai assez parlé comme ça ! » Et quand le ministre des juges assène ce type de sentence, tout le monde s'exécute, même le ministre de l'Intérieur espagnol. Donc, si ce n'est pas pour les « 701 », pourquoi alors le ministre de l'Intérieur du Royaume est reçu ici par le ministre de l'Intérieur de la Principauté ? Un temps, j'ai pensé à échange d'expériences. Les Espagnols veulent peut-être s'inspirer de notre mode de gestion révolutionnaire des plages. Il est unique ! Il est le fruit de longues années de maturation dans les parkings. Et il est surtout à cheval entre les cultures de nos deux pays, la corrida et le carnaval fi edd'achra. Mais, si ce n'est pas pour un transfert technologique Dézédie-

Espagne dans le domaine des plages, pourquoi est-il là alors ? Peut-être à cause de la dernière note de la Coface qui enregistre avec un gros grincement de ses dents acérées un net recul des parts françaises dans le marché algérien. Peut-être ! En affaires, c'est connu, il n'y a pas de petites opportunités ni de temps de pause. Quand une place se vide, il faut la prendre vite. Olé ! Mais au final, et si toutes ces pistes s'avèrent caduques, il faudra bien se rendre à l'évidence, la seule qui tienne vraiment la route. Le ministre espagnol de l'Intérieur est en visite en Principauté pour préparer les festivités grandioses commémorant le 402<sup>e</sup> anniversaire de la mort de... Cervantès. En quoi Bédoui est-il concerné par cette commémoration d'une mort remontant à 4 siècles ? Il est directement concerné en tant que ministre de l'Intérieur. N'oublions pas que Cervantes a été arrêté et détenu en Dézédie ! Entre 1575 et 1580. 5 années ! 5 longues années, forcément, ça tisse des liens ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



# Champions du monde, dis !

*Affaire des 701 ! « Le dossier de notre client est vide ! », affirment les avocats du...*

... container !

C'est censé provoquer quoi en nous ? Un sentiment de complexe ? Eh ben, c'est raté ! Aucun complexe face à ces images des vestiaires japonais après la défaite de ce pays et son élimination de la Coupe du monde de football. On veut en faire des exemples ? Mais leur comportement ne supporte pas la comparaison avec celui des nôtres. Oui m'sieur ! Les Verts sont encore plus civilisés que les joueurs nippons ! Les Verts ont laissé leur vestiaire encore plus propre que celui du onze samouraï. Quelle est notre recette miracle pour un vestiaire hyper-propre ? Ne pas l'occuper, pardi ! Nous aurions pu en avoir un de vestiaire, à cette Coupe du monde russe. Nous l'aurions alors sali. Il aurait fallu ensuite le nettoyer. Et enfin comparer notre nettoyage avec celui des Japonais. Trop long. Trop alambiqué. Trop fastidieux. Nous, toujours aussi

ingénieux, imbattables lorsqu'il faut trouver la bonne martingale, nous avons opté pour la solution dite « clean-radical ». Pas de Coupe du monde ! Pas de vestiaire. Pas de détritus. Et champions du monde de la propreté, option « absents ». Allez ! Chiche ! Trouve-moi une image d'un vestiaire en Russie que les valeureux joueurs de la principauté de Dézédie auraient salopé ! Aucune, bien évidemment ! Et puis, en termes d'exemplarité, y a pas que les vestiaires. Nous battons aussi les Japonais et toutes les autres équipes de ce Mondial en matière de fair-play. Car, là aussi, nous terminons cette compétition avec zéro carton. Ni jaune. Ni rouge. Ni le moindre coup-franc contre nous ! Quelle autre formation peut se targuer de cette performance ? Ah ! Ils la ramènent moins les Honda et les Kawasaki ! Je le dis, l'écris et le réécrit : arrêtons avec les clichés ! Stop aux raccourcis. Sachons, nous aussi, valoriser notre potentiel. Notre potentiel absence ! Tout en fumant du thé pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laalam

# Mais sinon, le motif ?

Mohamed Aïssa : « Nous protégerons les imams ! »  
Toute la question est là. Faut-il les protéger ou...

... s'en protéger ?



Le P-dg de la banque CPA a été limogé ! Et là, toi, bon public, cerveau carré et idées bien rangées dans des tiroirs étiquetés, tu te dis que le communiqué ne va pas s'arrêter là, il doit y avoir un second, voire un troisième paragraphe dans lequel les autorités «limogeuses» vont t'expliquer pourquoi le P-dg du CPA a été limogé. Rien ! Pas l'once d'une explication ! Il a été limogé. Mais alors, si tu ne me dis pas quelle est cette raison impérieuse qui t'a amené à virer ton P-dg de banque, pourquoi tu m'embrouilles à m'informer de ce limogeage ? Y avait du papier en trop dans la rame de la secrétaire, et il fallait absolument en noircir quelques feuilles, question de justifier l'achat d'une nouvelle rame ? Vous vous êtes rendu compte d'un excédent d'encre pour l'exerci-

ce bimestriel en cours, et il fallait l'épuiser pour être en conformité avec la programmation budgétaire «encrière» ? Parce que, très sincèrement, un limogeage sans affichage du motif, nous, les clients des banques, sans vouloir nous montrer désobligeants, on s'en tamponne un peu le coquillard et le chéquier avec ! Le seul «banquier» dont le sort me préoccupe vraiment, c'est le gars au guichet. Le mec avec qui j'ai aussitôt sympathisé à l'ouverture de mon compte. Et vers qui je me dirige à chaque fois que je vais dans mon agence, à qui je fais un grand sourire entendu et qui me prend en charge sans trop me laisser poireauter. Lui, Wallah que tu touches à un seul cheveu de sa tête, sans me fournir une explication valable, je ne sais pas ce que je vais faire. Je serai prêt à tout pour mon guichetier ! Je peux même aller jusqu'à un acte désespéré en ces temps de communication désespérante : fumer du thé et rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laalam

# Cet étrange été où l'encore plus étrange Monsieur Abderrazak M. est devenu le centre de la Principauté !

Football ! Dans une interview, Madjer revient sur son limogeage. Mon Dieu ! J'ai eu peur un instant. J'avais lu...

... «Madjer revient» !



On ne l'avait pas vu venir ! Non pas qu'il soit totalement inconnu. Pas du tout. On connaissait son existence. On savait qu'il était là. Qu'il lui arrivait de parler. De bouger. De sortir. Sans plus ! Il n'était pas des plus fébriles, pour tout dire. Et puis, subitement, en cet étrange été déjà caniculaire, tout s'est emballé. Monsieur Abderrazak M. est devenu le centre pile-poil de la Principauté de Dézédie. On a commencé à le voir partout. Même dans des endroits où, en théorie, il ne disposait pas d'habilitation pour s'y trouver. C'est comme si un sésame lui avait été attribué. Par qui ? Je ne sais pas. Si je le savais, cette histoire ne serait plus étrange, l'été et Monsieur Abderrazak M. non plus ! Disons que tout le monde voyait le Monsieur s'installer peu à peu dans le paysage, s'y mouvoir avec une soudaine et stupéfiante liberté et prendre des initiatives de plus en plus hardies. Comme s'il était doté d'un

«brassard magique». Un laissez-passer lui permettant d'entreprendre des trucs inouïs. Comme de recevoir chez lui les plus hautes personnalités. Ou de se faire servir le thé et les petits-fours chez elles. Bien sûr que tout ce beau monde s'est interrogé sur cette soudaine promotion, et cette centralisation spontanée de l'étrange Monsieur Abderrazak M. Mais c'est connu, lorsque «Tout le Monde» s'interroge, il le fait généralement à voix basse, ou carrément en silence ! Pour l'instant, du moins. Le mois de juillet agonise. Août arrive. Et septembre piaffe ! Je subodore que l'étrange été de l'encore plus étrange Monsieur Abderrazak M. durera ce que durent les étés en Principauté. C'est-à-dire le temps pour les plages de se vider. Que deviendra alors cet homme ? Là aussi, je ne sais pas ! Des vidéos le montreront peut-être sous un autre jour. Ou une autre nuit. On lui demandera éventuellement de rendre le brassard. Dans le pire des cas, il sera exigé de lui qu'il réintègre la manif' du bon côté. Celui des manifestants. Munis d'une clé dans le dos ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Je suis une légende !

- L'islam religion d'état !  
- Tu veux dire religion d'Etat ?  
- Non ! J'ai bien dit religion d'état !  
- ???



Alger. 6 heures 45 minutes. Deuxième jour de l'Aïd. Ainsi donc, ils l'ont fait ! Le Maroc aura profité de cette fête religieuse pour nous envahir. Sûrement une attaque chimique. Une odeur atroce flotte sur toute la ville. Et puis, il n'y a aucune trace d'impacts de bombes, de lâchers de missiles. Sauf les nids-de-poule et les cratères habituels. Mon Dieu ! Les poubelles regorgent de victuailles, de peaux de moutons qui n'attirent même plus les chats et chiens errants, tellement tout ce fatras dégage une impression de décharge immense. Mes compatriotes ont dû être surpris en pleine ripaille. Les lâches voisins du Royaume Perfide de l'Ouest ne leur ont laissé aucune chance, même pas celle de débarrasser, de nettoyer toutes ces immondices. Mais où étais-je donc au moment de l'agression ? Ah ! Oui, je me rappelle ! Depuis les appels pressants des autorités chéries de mon pays à éviter les comportements déstabilisants et à déjouer les plans diaboliques visant justement à nous faire vaciller sur nos bases pourtant si légendairement solides, je m'étais aménagé un abri dans la cave de mon immeuble. Et ces dernières heures, les bêlements de moutons se faisant de plus en plus forts, les odeurs de plus en plus fétides, mélange d'urine, d'ammoniac bio, de crottes et de «ras m'chaoueb», je

m'y étais réfugié pour avancer un peu dans mes projets d'écriture. J'ai dû m'endormir, sûrement. Ainsi donc, la fatigue m'a sauvé la vie ! Le sommeil lourd m'a permis d'être le dernier survivant en ce Day-After. Mais où sont les Marocains ? Je ne vois nulle part trace de leurs troupes d'invasion dans ma ville. Peut-être dans le palais, tout là-haut ? Je vous ai déjà dit qu'il flottait dans l'air une odeur horrible ? Ah ! Oui ! Dès l'entame de la chronique ? Bon ! Alors, dans ce décor de fin du monde dézédien, moi, le survivant, la légende, je n'ai plus rien d'autre à vous dire, à vous compatriotes aujourd'hui morts. Sauf peut-être de fumer du thé, car même là où vous êtes, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : une pensée ce jour. Cela fait 20 ans jour pour jour que 5 chérubins, 5 enfants de Dézédie sortis jouer dans Alger, à quelques pas d'une résidence d'Etat, au cœur de la capitale, ne sont jamais rentrés chez eux. Victimes de la horde terroriste tapie là, dans une grotte. Un endroit que les 5 anges avaient transformé en lieu de rêve, d'exploration et d'aventures extraordinaires. Aujourd'hui que certains d'entre nous font mine de découvrir que le terrorisme «revient» en force, je vous demande une pensée pour le Club des 5 chérubins arrachés à leurs familles inconsolables. Ils avaient des prénoms : Jamyl. Mehdi. Yassine. Hichem. Ilyes.

Le Fumeur de Thé

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Los locos !

En Europe, le changement d'heure. Et en Dézédie, le changement de...

... leurres !



Le gars n'a même pas drivé l'équipe une fois, pas une seconde de match officiel, et déjà les orgues de Staline –que Staline excuse cette comparaison – fusent de partout pour s'abattre sur Belmadi : «Ouais ! Dans sa liste des 23, il n'y a aucun joueur local ! » C'est le credo-marronnier des journalistes sportifs «locos» dont la seule mention sur leur CV est celle-ci : Gardien du Temple des Joueurs Locaux ! M'enfin ! Le monsieur n'a même pas encore ouvert ses valises, déplié ses chemises et rangé sa nouvelle chambre ! Le monsieur a un match urgent à gérer ! Et toi, grand stratège, immense «analyste foot sur plateaux loukoums» tu vas fouiller dans ce vieux panier percé du débat Pros-Locaux ? Ya sidi, laisse-le perdre un, deux, trois, voire quatre matchs comme Tézévou, ensuite allume le feu ! Incendie ce nouveau mauvais choix de la FAF. Brûle tout, toi dont le métier a dû être pyromane dans une

vie antérieure. Mais là ? Maintenant ? Juste au début du commencement ? Alors que Belmadi en est encore à calculer le temps qu'il lui faut pour se rendre de son nouveau domicile au camp d'entraînement de Sidi-Moussa ? Si ce n'est pas de la mauvaise foi, c'est quoi ? C'est de l'incontinence footballistique ! Oui ! N'ayons pas peur du diagnostic ! Les mecs ne peuvent «déféquer» que ce qu'ils ont dans le ventre, c'est-à-dire ce seul créneau avachi des joueurs locaux. La preuve de cette indigence ? Les gardiens du temple local ne se sont à aucun moment posé des questions de... foot ! Belmadi, c'est quel type de défense ? Belmadi, les couloirs, ou plutôt un travail de relance par l'axe avec un repli rapide du milieu en fixation ? Belmadi, c'est... bref, des questions de gens qui connaissent la discipline. Pas du boulot d'agent d'APC chargé de superviser la domiciliation exacte des Verts, leur lieu de résidence, ici ou ailleurs. Tout sauf du boulot de... pros ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## Glaciations !

Par Hakim Laàlam

Proverbe de la Dèzèdie profonde : «Au pays de l'âne qui chevauche son maître, les...

... nids-de-poule ont des dents» !



Le film sur Larbi Ben M'hidi, signé Bachir Derrais, serait interdit de diffusion en Algérie. En l'état, selon les précisions du réalisateur. Je n'ai pas eu la chance de voir ce biopic. Je n'entrerai donc pas dans le débat de fond. Plus tard, si ! Lorsque les faits se confirmeront. Ou pas ! Pour l'heure, je note des faits déjà avérés. Et documentés. Bachir Derrais a reçu un courrier lui signifiant cette interdiction de projection. La lettre émane du... ministère des Moudjahidine, plus précisément de sa subdivision dite «Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national». Un «organisme» dont le boulot est le suivi des films et des documentaires traitant de la guerre de Libération nationale. Là, je m'arrête ! Je ne vais pas plus loin ! C'est cet angle-là précisément qui a déclenché mes rhumatismes, un coup de froid soudain aux jointures de mes principales articulations, entraînant un gros souci de mobilité, de motricité. D'apprendre ainsi que

le ministère des Moudjahidine dispose d'une structure pareille, un œil sur les films des réalisateurs de la Principauté, comment te dire ? J'ai aussitôt vu des maçons disposés sur l'ancien tracé du mur de Berlin, truelle en main, briques et ciment prêts à sa ré-érection. J'ai aussitôt pensé froid, frigo, morgue, glaciation, dinosaures, article 120, Renault 16 noire, tâches d'édification nationale et constantes inviolables. Je me suis souvenu, sans même en rire, de ces héros qui ne se querellent pas, qui n'ont aucun différend, qui ne meurent jamais et qui jettent sur nous qui sommes dans la salle, transis de peur et de remords, ce regard noir qui veut dire en langage cinématographique officiel «vous vous rendez compte, bande de nases, tous les sacrifices que nous avons faits pour des gueux comme vous ? » Demain peut-être, cette interdiction de diffusion du film sur Ben M'hidi connaîtra d'autres développements. Disons moins... glaçants. Mais pour l'heure, déjà, dans l'urgence, mon urgence psychiatrique, je dois absolument me réchauffer les genoux, les coudes et le cou. En fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## Les escadrons de lopettes sont lâchés !

Par Hakim Laàlam

Censure du film sur Larbi Ben M'hidi ! Un coup de...

... Massu(e)



A Constantine, dans la «Nouvelle Ville», des femmes se sont fait expulser manu militari de leur appartement, leurs affaires ont été brûlées face au public et elles, selon les différentes versions, violentées ou «juste insultées». Les médias qui rapportent cette information s'empressent de rajouter que «de forts soupçons de prostitution et de création de lieu de débauche pesaient sur ces femmes». Et là, une fois que les bras, mes bras, m'en sont tombés par terre, que j'ai eu toutes les peines du monde à les ramasser et à la remettre à leur place – du moins je le crois – je pose la question : fortes présomptions de prostitution ? Et alors ? Si ce soir, toi, mon voisin de palier, je te «présomptionne» de préparer Ch'lita à l'huile d'olive, et que moi, détestant au plus haut point l'huile d'olive, cela m'autorise-t-il pour autant à aller à l'abordage de ton appartement, t'asperger d'huile «SANGO» et mettre le feu dans le tas ? Ou alors, c'est que le massacre sans nom, l'ignominieuse expédition punitive contre des femmes à Hassi-

Messaoud, cette funeste nuit du 13 au 14 juillet 2001, ne nous aura pas servi de leçon, à nous tous qui à l'époque avions crié «plus jamais ça» ! Qui a autorisé «Dine Babakoum» à aller expulser, brûler les effets personnels, voire lyncher des citoyennes sous prétexte qu'elles sont des putes ? Les putes valent mieux que vos visages de lâches enduits d'urine ! Des escadrons des mœurs se seraient-ils créés dans cette Principauté, auraient eu l'assentiment et l'agrément du ministère de l'Intérieur que je n'aurais pas été mis au courant ? Faut nous dire, Bark ! Parce que là, ça commence à faire bezef ! La police, la gendarmerie, la justice, tout cela aux orties. Place au nettoyage «populaire» par le feu ? Place aux bûchers ? Faites monter les sorcières de Salem ! Non ! Ce qui vient de se passer à Constantine n'est pas un acte isolé. Non ! Le réduire à une dépêche, à un entrefilet, revient à rajouter des brindilles sur le feu, sous les pieds des femmes. Ou alors, c'est que c'est le moment. Quel moment ? Le moment, mon moment, qui viendra fatalement après avoir fumé du thé et tenté depuis des décennies de rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

# Yaw Alikoum El Blindi !

Par Hakim Laâlam

France ! Journées du Patrimoine. Une initiative soutenue à 100% par...

... Ammar-Neuilly !



Saluons le retour en force d'un métier que l'on pensait disparu, El Berrah ! Mon Dieu ! Il y en a à chaque coin de rue, des fois plusieurs parqués sur le même coin ! Vous imaginez le tohu-bohu, ! M'enfin ! Un métier menacé et qui arrive à ressurgir, à renaître, c'est toujours bon à prendre. Ah ! Ces voix qui s'élevaient dans nos rues. Bon, d'accord, pas toujours harmonieuses, souvent surgissant à des heures indues et parfois quasiment d'outre-tombe, elles ont au moins cet avantage, celui de mettre un peu d'animation en ce retour morose des pluies et des premières chutes de températures. Hier, j'ai été surpris par l'une de ses voix claironnant en bas de mon immeuble. Un peu confuse, voire éraillée, il m'a semblé qu'elle appelait un prénom à se présenter en 2019 ! Quelle idée ! Appeler un prénom ! Et pourquoi pas un objet ? Un accessoire ? Une porte de grenier ? Que sais-je encore ? Le retour du Berrah, c'est bien, mais si c'est pour dénaturer la beauté de ce job millénaire, alors non ! J'ai le souvenir, enfant de ces belles voix fortes et assurées qui

annonçaient à heures convenues le porteur d'eau, le cantonnier chargé de l'ouverture et de la fermeture des «Seguia» pour l'arrosage quotidien ou encore le matelasier, chantant la solidité de ses fils, dos courbé par le poids de son chevalet. Certes, ces personnes avaient toutes des prénoms. Mais, elles n'en appelaient pas d'autres à se présenter en 2019. Leurs voix disaient clairement «c'est moi ! Cheikh Tayeb ! Préparez vos récipients pour l'eau !» Et nous savions que nous, les plus petits devions faire une courte queue avec les autres enfants du pâté de maison pour ramener chez nous le précieux breuvage. Alors qu'aujourd'hui, je vous le demande, que pourrions-nous faire face à un Berrah qui appelle un prénom ? Peut-être lui demander à notre tour son prénom à lui ? Oui, ça serait un bon début ! Et ensuite, dans la foulée, exiger qu'il décline aussi son nom, Yek ? Et surtout qu'il dise d'où il vient, qui l'envoie vraiment et... où il ira manger à midi. Lorsqu'il aura fini d'appeler comme un dératé un prénom à se présenter en 2019. Ah ! Les métiers se perdent. Et même lorsqu'on croit que certains d'entre eux renaissent, c'est souvent une contrefaçon, une mauvaise imitation. El Berrah ? Ya Hess'rah ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**Le Soir**

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Harkis hier ! Harkis aujourd'hui ! Harkis toujours !



Les Français se demandent s'il faut black-lister Eric Zemmour. Lister, peut-être. Mais...

... Black, je doute qu'il apprécie !

Quelques petits rappels, même si, au fond, il s'agit d'une affaire franco-française. A la libération, les groupes de résistants, plusieurs groupes de résis-

tants, les FFI, plusieurs groupes de FFI, ainsi que des foules chauffées à blanc par la victoire alliée sur les troupes d'occupation allemandes ont RÉGLÉ LEUR COMPTE à des... Français accusés ou juste soupçonnés d'avoir collaboré avec le 3<sup>e</sup> Reich. Je n'ai pas inventé ces femmes et ces hommes fusillés sans autre forme de procès. La tonte des femmes sur les plus prestigieuses places parisiennes et des autres grandes villes de France et de Navarre. Ces collabos ou supposés tels, qui, une fois débarrassés de leur tignasse étaient exposés aux yeux des badauds hilares, avec, pour les femmes, une plaque accrochée à la poitrine sur laquelle était inscrit «J'ai couché avec un boche !». D'accord ou pas avec de telles pratiques ? Je rappelle qu'il s'agit d'une affaire franco-française. Je ne m'en mêle pas ! Les Français, des Français ont réagi d'une «certaine manière» face à leurs harkis. Même avec le recul du temps, je m'interdis de juger cette option de la tonte, des exécutions groupées aux abords de la forêt des Landes ou les humiliations publiques de femmes obligées à la station debout,

des journées entières, leurs bébés «illégitimes» sur les bras. Je me permets juste de rappeler ces faits à quelques heures de la célébration en France et par Macron qui va les décorer de la Légion d'honneur de la Journée nationale des Harkis. Juste pour préciser courtoisement que personne n'a le droit de venir en Principauté de Dézédie nous dicter notre rapport et notre comportement envers «nos collabos». Nous les avons traités comme nous l'avons fait. C'est assumé. Mille fois assumé ! Je ne vois pas pourquoi il y aurait, d'un côté, les méchants traîtres français fornicateurs avec les Allemands et de l'autre, les gentils harkis qui n'ont fait qu'aider les troupes coloniales à mieux mater du Fell dans le Djebel ! Wach cousins gaulois ? Y aurait-il un premier et un second collègue dans la traîtrise ? Abadan, bien sûr ! Harkis hier. Harkis aujourd'hui ! Harkis toujours ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Les Rois de l'embrouille !

France ! Santé du Président. Macron souffre du...

... Collomb !



Alors là, chapeau ! Non ! Non ! Non ! Pas ce vulgaire chapeau, ce couvre-chef riquiqui que vous vous empressez de me tendre ! Les Frères du Palais, il leur faut un chapeau magistral, un galurin de première. Parce que si ce qu'écrivent certains confrères, principalement le site électronique Algérie Patriotique, se révèle exact, alors nous sommes face à du grand art. Tayeb Belaïz aurait assuré Bouhadja que l'on disait isolé, contraint au départ du... «soutien total du Président». Et dans la même veine magique, «perlimpimpesque», il se dit que Ouyahia aurait lui aussi contacté l'actuel patron de l'Assemblée pour lui donner des garanties que tout redeviendra normal d'ici jeudi, c'est à dire aujourd'hui ! Harry Houdini et son fils spirituel, David Copperfield n'ont plus qu'à aller se rhabiller ou disparaître dans le double fond miteux d'une malle avachie ! Wallah sérieuse que si cette histoire d'APN se goupille comme ça, je vais devenir fan

accroc des gens du Palais ! Attention ! Je ne permettrais plus qu'on touche à un cheveu des Frères. Ils sont trop précieux. Tellement imprévisibles. Délicieusement pervers. Et tellement bons dans l'animation du grand Club Med' qu'est devenue notre Principauté. Et du coup, bien sûr, il faut penser à l'après. Réhabilitation de Bouhadja rimerait alors avec... départ de Doc Mytho ! Ah ben oui ! A ce niveau de spectacle palpitant, de suspense épais comme les fuites sur les Panama Papers, la scène finale doit être au moins aussi flamboyante que tout le reste. Invité fermement à quitter la villa de Hydra, le siège du parti et se voir confier la garde du Musée du FLN ? «Pirkoipa» ? Diable ! Ne freinons pas notre inventivité ! Ne nous interdisons rien à ce stade du délire psychédélique. Soyons fous ! Soyons révolutionnaires. Car sous le pavé, en plus d'un brin de soleil, il y a Bouhadja à exhumer ! Mumm ! C'est-il pas enivrant, tout ça ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Pardon !

Air Algérie condamnée à payer une amende de 2 millions de francs suisses pour avoir survolé sans autorisation le territoire de...

... Ouled Fayet !



Oui, je le reconnais ! Avec du recul, je le reconnais enfin ! En même temps, la chronique et le journalisme ne sont pas une science exacte. Sinon, ça se saurait. Et puis, l'essentiel n'est-il pas dans le fait que je reconnaisse publiquement mon erreur ? Si, bien sûr. Et donc, platement, je m'excuse d'avoir fait preuve d'autant de légèreté. Que voulez-vous, les femmes et les hommes de presse, nous sommes comme ça ! Impatients, impétueux et enragés dans la course à la primeur sur l'info. Dès que nous en avons une, nous la balançons avant les concurrents. Au risque de vous servir n'importe quoi. Et là, c'est franchement n'importe quoi. Il me faudra longtemps avant de recouvrer un peu de crédibilité auprès de vous, j'en suis convaincu. Mais je m'y emploierais, je vous le promets ! Les liens qui nous unissent amis lectrices et lecteurs sont trop forts pour qu'ils soient rompus au moindre faux-pas. Bon d'accord, disons que c'est un gros faux-pas. Un bond-de-faux-pas ! Une bondeuserie de faux-pas. Mais qui n'en a pas commis

un jour jette la pierre à l'autre. Aïe ! L'essentiel étant que j'arrive à effacer de vos mémoires cette malheureuse affirmation que j'ai consignée ici même, noir sur blanc – plutôt noir sur fond bleu – et revenir vers vous enfin vierge de cette infamie commise sans mauvaise intention. D'ailleurs, petite parenthèse, je puis vous jurer que j'étais convaincu de mon fait, sûr à 100% de ce que j'avançais dans cet espace. Donc, exit la mauvaise intention ou la volonté crasse de produire une fausse info, voire de l'intox. Non ! Je me suis trompé de bonne foi ! En vous trompant, dans la foulée. C'est ce qui me chagrine le plus aujourd'hui. Me pardonnez-vous un jour d'avoir affirmé ici même, à plusieurs reprises au cours de ces 21 années de «Pousse avec eux», que nous avions affaire à un «régime de bricoleurs» ? Et oui ! Mauvaise pioche ! Offense à la bricole ! Insulte aux artistes bricoleurs ! Car un régime réellement bricoleur, un système basé sur le bricolage ne calerait pas des semaines sur un p'tit boulot de rien du tout : déboulonner l'un des siens d'un perchoir qu'il a lui même monté et bidouillé. Pardon ! Pardon ! Pardon, amis du tournevis et de la clé de 13 ! Et souffrez encore de fumer du thé avec moi pour rester éveillés à notre cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Angoisses gériatriques au Royaume des Jeunophages !

*Panama Papers ! Des révélations explosives sur des milliers d'Algériens détenteurs de comptes offshores à...*

... Ouled Fayet !



Et nous voilà donc après plus d'un demi-siècle d'indépendance à nous poser cette question profonde, cette question existentielle, cette question incontournable, cette question primordiale, cette question vitale, cette question essentielle, cette question cruciale, cette question déterminante, cette question centrale, cette question fondamentale, cette question fondatrice, cette question... question, LA QUESTION : combien de temps Bouhadja tiendra-t-il ? Avoir mené des insurrections contre les troupes coloniales, avoir fondé la Première République Algérienne sous les ordres de l'Emir Abdelkader, avoir remporté au prix du sang la grande guerre contre França, avoir plus ou moins bien construit la seconde République Algérienne, tu fais quoi, là, maintenant, Coco ? Tu t'interroges sur les capacités de Bouhadja à tenir la bourrasque ! Les moudjahidine montaient à l'as-

saut de l'armée «dial França» en brandissant des slogans tels que «libérons le pays et offrons-le indépendant à nos enfants», et là, toi, tu vois, tu voudrais m'obliger à me concentrer fort sur une bataille qui oppose des octogénaires aux dentiers encore féroces. Angoisses gériatriques ! Octodéprime ! Et cette impression poussiéreuse d'un banquet de vieux dévorant des jeunes et rotant tout espoir aux quatre vents mauvais ! Des sociétés ont éclos, se sont battus sous des bannières noircies de mots devenus cultes : «Sous les pavés, le soleil». Et nous ici, en Principauté, des «Escadrons de Ridés» te bouchent tout accès vers la lumière en crachotant et ahanant leurs priorités de mourants à vie ! M'enfin ! Refuser de se faire bouffer par des vieux n'est même pas une révolution. C'est juste légitime pour cette majorité de détenus de moins de 30 ans. Dire non à la feuille de banquet sur laquelle ton nom figure au paragraphe «menu», c'est juste humain. Mais qu'y-a-t-il encore d'humain chez les «Jeunophages», les dévoreurs de jeunesse et d'espoir ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Le Messie des Derricks et l'ingratitude du peuple de gueux !

- C'est quoi tout ce monde à Ouled Fayet ?  
- M'enfin ! On est le 9 octobre ! Et le 9 octobre, c'est la fête nationale ici. La Sainte Milka !  
- ???



J'ai lu l'interview de Chakib Khelil accordée au site TSA. Et j'en tire deux conclusions. Qu'attendons-nous pour aller en procession contrite nous excuser auprès de ce saint homme du mal que nous avons pu lui causer ? Quelle est cette méchanceté sourde et pourtant bavarde qui nous a autant fait baver sur nos feuilles pour nous en prendre à une telle lumière dont le seul but, l'unique ambition, était de nous guider vers le bonheur, nous les gueux sans aucune reconnaissance ni classe ? Nous devrions nous habiller de tissu de jute, nous déchausser et aller pieds nus sur les sentiers escarpés vers sa demeure, ou celle qu'il lorgne, y déposer à ses pieds - encore enduits de fioul lourd - les clés de la ville. Toutes les clés, y compris celles de la salle des coffres ! Il voulait un monde meilleur pour nous, et nous que faisons-nous

pendant ce temps-là ? Nous complotons derrière son dos, lui inventant des cafés et des apéros pris dans de luxueux palaces parisiens où, comme chacun sait, les serveurs parlent plusieurs langues, entre autres l'italien ! Admettons-le enfin, une bonne fois pour toutes, nous avons fait montre de hogra à l'encontre de Chakib le Magnifique. Ah oui ! J'avais évoqué en début de chronique deux conclusions auxquelles j'étais arrivé après lecture de cette interview «palpitante» du plus texan des Oujdis. Ben, la deuxième est encore plus évidente à tirer que la première. Cet entretien signe la première «grosse candidature» pour 2019. Une candidature enfin «sérieuse». Parce que jusque-là, avant que le sauveur de la plèbe, le Messie des Derricks, ne pointe son nez, nous faisons mumuse avec Touati, Belaid et autres lapinoux du clapier. Là, au moins, les loups sont franchement lâchés, et les lapins blottis au fond de l'urne, à grignoter quelques restes de carottes ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



*Fruit de la relation incestueuse entre le coup d'Etat révolutionnaire et le coup d'Etat scientifique, saluons la naissance de leur enfant illégitime :*

#### **le coup d'Etat cardiologique !**

Mon Dieu, la semaine que nous venons de passer ! J'ai peur d'appeler le journal. Imaginez qu'ils m'apprennent que j'ai la... rougeole ! Je prends l'exemple de la rougeole, parce que c'est le premier qui me vient à l'esprit. Comme j'aurais pris n'importe quelle autre pathologie, juste pour illustrer cette formidable avancée de la médecine en Principauté. Tu peux découvrir ébahi, à travers un communiqué de ton parti ou un échange téléphonique banal avec ton boss, que t'es malade ! Un truc de fou ! Mais je suis sûr qu'en matière de folie, nous n'en sommes qu'au début ! Imagine un instant que le successeur de Ould-Abbès soit... Tliba ! Ou pis ! H'mimed ! Quoi, il est patron du RND ? Il est patron de ce qu'on lui dira d'être patron, point barre ! Re-quoi, les militants du FLN ne toléreront pas une telle nomination ? Dis-moi que tu plaisantes,

# Y a-t-il un avion dans le pilote ?

s'il te plait ! Rassure-moi sur ton état de santé lorsque tu évoques ainsi les états d'âme des «militants» du FLN et leur grogne. M'enfin ! Je t'ai déjà expliqué que les seuls autorisés à grogner au FLN sont les Dobermans ! Et encore ! Non ! Voyons le bon côté des choses ! La direction du vieux Front va enfin être rajeunie. Du sang neuf ! Des hommes frais ! Ammar ! L'Empastillé ! Les convocations ont été câblées. Ils débarquent incessamment sous peu. Ammar sera légèrement en retard au regroupement du «Sidi-Moussa de Hydra», parce qu'il a dû laisser les clés de l'appartement de Neuilly-sur-Oued et les consignes à Rachid. Qui est Rachid ? Mais Rachid Nekkaz, voyons ! Non, ils ne sont pas fâchés. Ils n'ont jamais été fâchés. Franchement, t'es pas marrant avec tes remarques ! Essaie d'apprécier le spectacle sans ronchonner, sans chipa-touiller et sans aigreur. Goûte ce moment unique où le bateau ivre, au lieu de sombrer, t'invite, au contraire, à une nouvelle tournée ! Et si t'as vraiment le mal de mer, alors, fume du thé et reste éveillé, ton cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Gavrocheries de rupins !

La défaite contre les Écureuils ? Un incident...

... Bénin !



Les pneus ! Les pneus ! Comment ça vous ne comprenez pas lorsque je gueule «les pneus ! Les pneus !» ? Franchement ! Vous devriez pourtant percuter «tit'suite». Après avoir cadennassé les portes de l'APN pour en empêcher l'accès à Bouhadja, c'est quoi la prochaine étape ? Ben... les pneus, pardi ! Un tas de pneus, pris sur votre dotation véhicules, et que vous feriez brûler par vos chauffeurs aux deux points d'accès principaux au boulevard Zighoud-Youcef, au cœur de la capitale de la Principauté. Des pneus de députés qui crament, ça devrait le dissuader le chibani du perchoir, non ? Bon, d'accord, le connaissant un peu, c'est un entêté. Il est capable de ressortir sa tenue de moudjahid – laquelle, elle, n'a pas besoin d'être authentifiée – et d'affronter les flammes. Purée ! S'il lui arrivait quelque chose, s'il mourait dans le feu, vous seriez dans de beaux draps, les mecs ! Déjà que les gens commencent à le prendre en affection, le

papy ! Si, en plus, il s'immole au caoutchouc brûlé, s'il flambe à la gomme de pneus de députés, c'est parti pour un moment. Remarquez ! Y a aussi cette autre solution. Le poste à souder. Mais si ! Elle se pratique couramment dans le pays profond. Oui, je sais que le pays profond pour vous, c'est les Champs-Élysées ou Alicante, mais tout de même, faites l'effort de lire, de vous documenter. Et vous apprendriez ainsi que les populations en colère ont aussi pour habitude de souder les portes des mairies et des wilayas. Non ! Pas besoin de sortir le gros, l'énorme poste à souder. Celui-là, gardez-le pour votre mission principale : souder les portes et fenêtres de ce pays à toute lueur d'espoir et de vie meilleure. Contentez-vous de petits postes à souder. Il en existe de très sympas, compacts et pas chers. Faudrait tout de même que vous vous «ruinez» pour un mec seul, un «acte manqué», une particule sortie accidentellement de l'orbite géostationnaire, celle-là même qui nous... stationne notre race, nous cloue au sol depuis si longtemps ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# «El poudouré», parce que nous le valons bien !

Cinéma. Prochainement dans vos salles obscures...

... «Le 5<sup>e</sup> Cadenas» !



Et nous en parlons le plus «sérieusement» du monde ! Nous traitons l'information sans même prendre la précaution de l'encercler avec des guillemets, voire des chaînes et des cadenas : «APN : 4 candidats pour succéder à Bouhadja.» Quatre candidats de quoi, Allah yarhem babakoum ? Où ça que vous voyez des candidats dans ce terrain très vague ? Nous faisons comme si réellement il allait y avoir une élection. Que celui qui sera «élu» ira jusqu'au bout de son mandat. Et vogue l'alternance ! Ya waldi, arrêtons d'employer des termes qui n'appartiennent pas à notre monde. Les cosmétiques trop chers laissons-les à ceux qui peuvent se les payer. Contentons-nous du «poudouré» et des masques à la boue. Ça ira très bien comme ça ! Ni quatre candidats, ni trois, ni deux, ni un ! Un gus sera nommé, désigné, parachuté, scotché, assis de force, plaqué sur le perchoir. Et même son discours de remerciement pour cette élection-désignation lui sera remis tapé

en gros caractères juste avant la séance inaugurale. Emballé, emballé, blindé ! Circulez, y a rien à voir, allez plutôt humer l'air marin qui monte du port, en contrebas du boulevard Zighoud-Youcef. D'ailleurs, je me demande aujourd'hui encore pourquoi ils tiennent tant à maquiller l'hideux ! L'hideux, c'est l'hideux ! T'as beau le charger d'une tonne de fard, de fond de teint, de rouge à lèvres et de brillant, ça reste l'hideux. Alors ? Eh ben allège, khouya, allège ! Fais-nous l'économie d'un suspense de supérette autour de l'élection féroce et serrée du successeur de Bouhadja «que j'vous assure que je ne sais pas kicé» ! Allez à l'essentiel. Mettez le vase en place. Vissez-lui le popotin sur le fauteuil, tout en lui rappelant dans le creux de l'oreille que le plombier de service peut déboiler à n'importe quel moment pour le dévisser de là, rajoutant d'une voix grinçante de méchanceté glaçante que le système qui visse ne tolérera pas deux fois de suite les allergies au plombier de son vase-prédécèsseur ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

# Zombies-Land !

Par Hakim Laâlam

Les personnels grévistes d'Air Algérie durcissent leur mouvement. Ils menacent à présent de faire décoller et atterrir les avions...

... à l'heure !

Je suis désolé, mais l'écologie n'est pas un luxe ! Oui, je sais ce que vous allez me rétorquer : nous avons d'autres urgences, d'autres priorités plus... prioritaires et l'écologie est pour l'heure un luxe. Eh ben non ! Un drame écologique est en train de se dérouler sous notre nez devenu insensible. Nous ne bougeons pas. Nous faisons comme si rien de tout cela n'avait lieu. Malgré sa bonne grosse volonté, malgré son joli gilet vert qu'elle sort à chaque fois qu'elle va passer le balai dans un quartier, sous l'œil gourmand des caméras, la ministre de l'Ecologie ne pipe mot sur ce drame, se contentant de vagues promesses sur le tri des ordures. Un vœu pieux lorsqu'on voit la faune qui nous non-gouverne ! Alors, ce silence assourdissant doit-il nous consigner nous aussi à la bouche cousue ?



Complices nous nous rendons, si nous ne disons rien ! Et moi, je dis, ya bouguelb ! Pas question que je me taise sur la dégradation permanente et même accélérée de mon environnement. Je joins ma voix à celles – hélas trop rares et surtout isolées – qui crient à l'érosion terrible de nos réserves de change. Le régime ne sait plus quoi faire face à cette érosion. Pis ! Il l'accélère de jour en jour ! Ça fond, ya djamaâ ! Ça fond à vue d'œil ! A côté, les deux pôles, le Sud et le Nord, c'est un paradis pour retraités de Greenpeace ! Si nous ne réagissons pas de manière immédiate et ferme, la principauté de Dézédie ne survivra pas à l'érosion de ses réserves de change. Sauvons notre microclimat financier ! Laissons des coffres déceimment nourris pour nos enfants. Sinon, nous allons en faire des anthropophages qui se boufferont entre eux ! Dans le meilleur des cas, transformés en zombies par la faim, ils fumeront à leur tour du thé pour espérer rester éveillés à leur cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

# Comment dit-on «t'zaguett» en espagnol ?

Par Hakim Laâlam

Arabie Saoudite. Baisse de la production de brut et augmentation des stocks...

... d'acide !

Plus une minute à perdre ! Je me mets à l'espagnol ! Non, ne soyez pas méchants en me conseillant d'abord de me mettre au français avant de passer à l'espagnol. C'est petit, et mesquin ! Plus sérieusement, je vous conseille à tous l'apprentissage rapide, voire même accéléré de l'espagnol. Tendez l'oreille ! De partout fusent des analyses qui nous prédisent un avenir identique à celui du Venezuela ! Alors moi, je ne veux pas rester en rade. Pleurer pour pleurer, m'arracher les cheveux que je n'ai plus et taper des pieds sur l'asphalte, autant le faire dans la langue de mes nouveaux «compagnons d'infortune», les Vénézuéliens ! Je veux manifester ma colère avec des «fuera !», des «la lucha hasta la muerte» et autres «vénezuéleries» que je vois à la télé. Je ne vais tout de même pas droit dans le mur, ou monter les marches de l'échafaud en



annonçant «alayha naâich, alayha namout», non ? Et puis, au-delà de tout ça, il nous faut enfin marquer la réciprocité au camarade Maduro. C'est à notre tour de faire des «escales techniques» sur le tarmac de l'aéroport de Caracas. Débarquer là-bas, à l'improviste, vaut mieux le faire en sachant baragouiner quelques phrases en espagnol. Ça peut aider. J'ai d'ailleurs oui dire que Maduro lui-même s'était mis au parler algérien ces dernières années. Pas fou, El Pequeño Commandante ! A peine arrivé chez nous, il lançait un tonitruant «Wach kho ? Kech kemmoun ? ». Y en a un autre qui s'est essayé à ce jeu-là ces dernières heures. C'est le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire, en visite express à Alger. Il a tendu la main en balbutiant quelques mots en algérien. Eh ben, figurez-vous que les nôtres lui ont aussitôt répondu «Dios proveerá para ello !». Ce qui veut à peu près dire en espagnol «Allah ghaleb !». Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



# Décembre-Noir !

*A quoi reconnaît-on une marche pour les libertés en Dézédie ?*

**Aux gilets rouge-sang !**

En apprenant la prochaine visite en principauté de Dézédie — en décembre — du prince héritier d'Arabie Saoudite, presque machinalement, nous avons été nombreux à penser au meurtre du journaliste et activiste islamiste Khashoggi. Pas tous, fort heureusement ! Car révolté par cette visite, je le suis aussi, mais plus avant dans ma mémoire jamais cicatrisée. Bien plus avant, encore plus loin que le drame du consulat saoudien à Istanbul. J'ai repensé au million de dollars glissé dans la poche de Abassi Madani par les Al'Saoud. J'ai repensé aux écoles coraniques créées en un tour de main de passe-passe complice avec les autorités dézédiennes de l'époque et dans lesquelles les miens ont été façonnés au futur djihad. J'ai repensé aux prêcheurs missionnés dans mon pays par Riyadh. J'ai repensé aux 200 000 morts de la seconde guerre d'Algérie. Au-delà du sort, certes atroce, d'un journaliste saoudien, les babouches qui se poseront sur le tarmac de l'aéroport Houari-Boumediène en

décembre signeront la confirmation d'un vieil adage : l'assassin revient toujours sur les lieux du crime ! Ce crime de masse pensé, commandité, financé et exécuté par procuration par ce régime serial-islamist-killer qu'est la monarchie saoudienne dans tous ses démembrements dégénérés-cents. Non, je ne suis pas insensible à la boucherie innommable commise contre un homme seul pris dans le traquenard soft d'une représentation diplomatique. Mais aucun mur lourd d'ambassade ne pouvait atténuer les cris des miennes et des miens que les «enfants de Saoud» découpaient à la scie rouillée et au sabre dans les vallées, plaines et montagnes de ma Dézédie. Les tombes fument encore de fureur. Elles fumeront encore plus longtemps, je l'espère, si nous empêchons les «pompiers-pyromanes» qui ont déclaré un jour qu'il «n'y avait ni vainqueur ni vaincu dans cette tragédie.» d'inonder d'oubli nos martyrs. Décembre-Noir, je te déclare ! Décembre-Noir, je te baptise ! Au nom des miens dont la terre-sepulture est encore collée à mes ongles. Au nom des miens dont nous avons enterré les corps, mais pas les voix sentinelles ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

*Par Hakim Laâlam*


## Les cercles influents et le triangle des Bermudes de la Méditerranée !

*Ça y est ! Je craque à mon tour ! J'me casse de ce pays ! Pour aller à...*

... Ouled Fayet !

Djilali Soufiane a appelé les «cercles influents, colonne vertébrale du pays», à intervenir pour sauver la Principauté. Des cercles influents sous forme de colonne vertébrale, ça excite fortement ma curiosité ! Jusque-là, je connaissais les cercles proches. Et je ne les soupçonnais pas de lien particulier avec cette partie du corps-général appelée Colonne Vertébrale. En même temps, je ne suis pas médecin. Même pas véto ! Je suis juste un quidam qui tente de faire le tri dans le fatras de formes géométriques qui s'abat sur mes frères épaules ces dernières années. Et sur les vôtres aussi de frères épaules, je suppose, puisque nous vivons sous les mêmes latitudes. Et du peu que je sache de cette avalanche de formes, j'ai effectivement constaté que des cercles proches pouvaient parfois se muer en carrés. En pré carrés, pour être plus précis. D'autres fois en dernier carré. Les autres carrés, en s'éloignant, redevenant cercles plus ou moins proches, voire... carrément éloignés par la force. Mais les cercles influents, je découvre ! Pourtant, ce n'est pas faute de potasser le sujet, de me documenter. Et c'est justement en me documentant, que j'ai confirmé la volonté exprimée dès 1999 qu'il n'y ait aucun cercle carré ou proche qui ne soit un trois quarts de cercle ou, pis, une moitié de cercle rectangulaire. Non ! J'ai encore en tête ce cri strident : «Cercle complet ! » Un slogan qui me rappelait furieusement une pub pour un carré... régime ! Mais là, les «cercles influents», je dois bien l'avouer, je suis dans le flou ! Qui sont vraiment les cercles influents dans une contrée qui ressemble de plus en plus à un... triangle ? Le triangle des Bermudes de la Méditerranée ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar multiforme continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laalam

# Ki-Kasse-Koi ?

- Il remonte à quand le vestige archéologique découvert à Sétif ?  
- A... 404 avant J.-C. !  
- ???



La principauté de Dézédie a toutes les raisons de s'inquiéter de l'escalade de la tension à ses portes, en Gaule. Des voix, là-bas – et des voix qui comptent – appellent de plus en plus fort à l'intervention de l'armée contre les valeureux militants et courageux combattants connus sous leur nom de djihad de «Gilets jaunes». Ça peut être un tournant dangereux ! Impliquer la junte militaire, ce n'est jamais bon pour la démocratie ! En démocratie, les chars n'ont rien à faire sur le pavé. Surtout dans cette guerre sans images, puisque, de tous les affrontements, seuls ceux de Paris, la capitale, ont droit au focus. Qui nous dit qui casse vraiment en Province ? Ki-Kasse-Koi ? Pourquoi, diable, des casernes situées à proximité des Champs-Élysées n'ont-elles pas bougé ? Des témoins affirment sous le sceau de l'anonymat – de peur des représailles – que des commandos vêtus de gilets jaunes seraient en fait des agents infiltrés de la DGSE qui se seraient mêlés aux manifestants et

auraient commis des exactions, notamment le sacage du magasin du PSG au cœur des Champs ! Pour l'heure, le Qatar n'a pas réagi à cette agression contre ses intérêts directs. Mais jusqu'à quand les investisseurs étrangers vont-ils tenir dans ce climat de guerre civile ? On a même entendu la patronne d'un parti d'extrême droite, ou de droite extrême, lancer un slogan terrible : «La peur doit changer de camp ! » Quand on en arrive là, c'est que le chaos généralisé n'est plus très loin. Notre Principauté doit s'y préparer. Notre capitale n'est qu'à une heure trente minutes de cette pou-drière permanente. Sans faire dans l'alarmisme ni attiser des feux qui n'ont même plus besoin de l'être tellement ils brûlent déjà fort, la Dézédie doit se protéger contre la déferlante à venir. Et, d'ores et déjà, il faut refuser systématiquement toute demande urgente d'achat de grenades lacrymogènes pour pallier la pénurie qui touche les CRS français. Non, ce n'est pas de l'obstruction, du refus de coopérer. C'est juste que, dans la vie, à un moment ou à un autre, chacun doit prendre sa part de thé à fumer pour rester éveillé à son cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laalam

# Le CCE !

Enfin une réponse du ministre des Affaires religieuses aux demandes d'augmentation de salaires formulées par les imams :

«Allah inoub !»



Que veulent bien dire ces trois lettres, vous demandez-vous ? Eh bien, même si vous ne vous le demandez pas, je vais vous expliquer, kamim ! Parce que j'aime bien expliquer. Et surtout, parce qu'il faut bien que je vive en noircissant cet espace. Et donc, derrière ces trois lettres, CCE, ne se cache pas un pan de notre histoire. Encore moins le nom de code d'un laboratoire secret de quelque guérisseur promettant de vaincre en même temps le cancer et l'herpès avec une gelule faite à base de coriandre et d'extrait d'olive de Beni-Saf. Non ! Rien de tout cela ! C'est un peu plus romantique, et tant mieux ! Le CCE, c'est le Commandement Central des Embrassades. Un organisme dont j'ai mis au jour l'existence au bout de 35 ans d'enquêtes harassantes, de coupages et de recoupages des sources à glaçons et d'un zeste de citron pour relever le tout. Et je peux vous affirmer aujourd'hui que quelque part, en ville, dans un lieu que je ne suis pas arrivé, par contre, à localiser, siégerait un organisme secret, entouré d'un halo lourd de silence et dont la seule tâche, l'unique boulot est de donner le feu vert aux embrassades, d'autoriser les effusions et de valider les accolades. Attention ! Je ne

parle pas des p'tits bisous de tous les jours, des calins que vous et moi, les quidams nous faisons de temps à autre. Non ! C'est plus sérieux ! Le CCE gère les gros bisous ! Les «mouah ! mouah !» qui comptent. Ceux qui vont marquer les consciences, imprimer nos cartes mères pour un moment. Prenez un exemple édifiant du boulot et du pouvoir gigantesque du CCE. Belkhadem. Hier, il était sur toutes les télé, les locales et les franchisées. Et partout, on voyait du beau monde l'embrasser goulument, parfois carrément sur la tête. L'ex-pestifère est redevenu «embrassable». Pas parce qu'entre-temps, ses yeux, de marron foncé, seraient soudainement devenus bleus ou verts. Point du tout ! C'est parce que le Commandement Central des Embrassades a cacheté la feuille de route qui mentionne «bon à embrasser» ! Dans une principauté comme la nôtre, carburant à la bureaucratie, ce document est essentiel. Des qu'il est signé, vous êtes sûr que son bénéficiaire va se faire baiser les joues pendant un «bon» moment. Un certain moment. Demain, peut-être – ou peut-être pas – je vous expliquerai ce que veulent dire ces trois autres lettres. CCE. Ah ! Ce sont les mêmes lettres ? Oui, je vous l'accorde ! Mais je puis vous assurer que les deux organismes ne font pas le même boulot. Mais alors, pas du tout ! En attendant, je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Des révélations fracassantes !*

*L'auteur du massacre terroriste de Strasbourg, en France, ne sera pas enterré en Dézédie. En même temps, Allah ghaleb ! C'est logique. Nous avons déjà atteint notre quota...*

... d'ordures !



Attention ! A vouloir singulariser la Principauté, on va finir par l'atteindre grave, dans sa stabilité. Et ça, voyez-vous, c'est dangereux, comme le stipe clairement le manuel. D'ailleurs, au passage, ce coup de gueule contre cette fâcheuse habitude que nous avons prise de ne plus lire les manuels, les prescriptions et les bouts de papiers glissés dans les boîtes, plus particulièrement dans celles conditionnant les médicaments. C'est graaaaave ! Il faut lire les notices ! Et donc, en étant un peu plus attentif, plus assidu dans ses lectures, on se rendrait compte que même en Dézédie, après le mercredi, il y a le... jeudi ! Eh ouais ! Là, vous me regardez avec des yeux de merlan frit ! Ça prouve tout bêtement que vous êtes influençable, facilement manipulable. Jusqu'à en perdre de vue cette information pourtant de premier plan. L'arrivée

inéluçtable du jeudi, aussitôt après le dernier coup de minuit du mercredi. Et encore, là, moi, je n'évoque ici que le jeudi. Je pourrais vous laisser littéralement sur le carreau, vous anéantir du bulbe en vous assénant cette autre énoooooorme nouvelle. Savez-vous qui succède au mercredi et au jeudi ? Le vendredi ! Mais assez de scoops ! Trêve de révélations les unes plus extraordinaires que les autres. Je ne vais pas vous achever en balançant que le mois est composé de quatre semaines. Non ! Dans mon public chéri, je sais qu'il s'en trouvent des fragiles du cœur, ou tout bonnement des émotifs. Je tiens trop à vous pour affoler vos chiffres, courbes et diagrammes. Il vous suffit juste d'enregistrer dans le calme, sans emballement cardiaque, en gardant les coudes bien à plat sur votre table, que sauter un repas du mercredi ne retardera pas pour autant l'arrivée du jeudi. Il faut manger tous les jours de la semaine pour une vie équilibrée, comme stipulé dans la notice. Et surtout, ne pas oublier, quel que soit le jour, de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## *Non ! Ne me dites pas que vous allez le faire ?*

*Ils ont prévu quoi comme fête, les Français, le 31 au soir, sur les Champs ?*

La Sainte-Benalla !



J'ai ouï dire que l'Office central de lutte contre la corruption va être dissous. Oulla ! Ne vous emballez pas ! Je ne dis pas que c'est officiel. C'est juste mes oreilles qui ont traîné à droite et à gauche, plutôt à gauche qu'à droite d'ailleurs, comme d'habitude, et elles se sont laissées entendre que cet organisme allait disparaître. Inch'Allah c'est de l'intox ! Parce que si, au contraire, c'est une vraie info, là, les bras m'en tombent. Je suis même effondré. Comment allons-nous faire sans l'Office de répression de la fraude face à la ... fraude et «akhayathā» ? La seule arme réellement redoutaaaaable jusque-là pour asséner de vraies raclées aux corrompus. Rien que l'évocation de son intitulé, ça faisait trembler dans les châteaux de la Dézédie. D'ailleurs, les «argent-sales» n'osaient pas en parler à haute voix. Tu les voyais à peine chuchoter son nom, la peur au ventre. Tenez ! Je me souviens même qu'à sa

création, à peine son décret exécutif signé, des cohortes de fraudeurs s'étaient spontanément présentés à la justice, y réclamant en larmes d'être aussitôt mis en cabane plutôt que d'avoir à affronter les redoutables limiers de l'office. A côté d'eux, les fameuses brigades d'Eliot Ness faisaient figure de petite pègre de banlieue ! Et là, quoi ? On veut nous «orpheliner» de cet office ? Nous l'enlever ? Et pourquoi pas le remplacer par un ...observatoire tant qu'on y est ? Un observatoire de la fraude ? Avec de gros moyens à sa disposition. Des moyens d'observation, bien sûr. Des loupes. Des jumelles équipées de visée nocturne et de capteurs thermiques. Ou encore des télescopes, lorsque la corruption à observer se situe plus loin. Il faut me trouver une solution ya djmaâ ! Ne me laissez pas dans cet état. C'est bien simple ! Si cette dissolution de l'office se confirme, je menace de recourir à la solution finale. Laquelle ? Comment ça, laquelle ? M'enfin ! C'est pourtant évident : fumer du thé au protoxyde d'azote et rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

Billet : 03/01/2019

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



## Le «camelotisme» politique !

- Chic alors ! Avec la nouvelle année, nous avons de nouvelles pièces de monnaie !

- Oui, mais il te manque l'essentiel !
- Quoi ?
- La planche à pièces !
- ???

Des camelots ! Allah ghaleb ! Je n'ai pas d'autres termes sous la main. Et le «Allah ghaleb», c'est plus le regret que j'éprouve à comparer le petit métier de vendeur ambulant à cette engeance d'hommes politiques qui tapissent la cour et ses démembrements. Sans honte, sans suer d'une glande, sans baisser les yeux, et avec autant de verve sinon plus, ils vous vendent la chose et son contraire, vous jurant que vous êtes gagnants à tous les coups. Les mêmes, ya aâdjaba, exactement les mêmes qui ont tenté de fourguer le report de la présidentielle se sont re-pointés pour vendre à la criée la tenue du scrutin aux dates dites. Et ne viens pas, toi, ensuite, leur rappeler, un brin de colère dans la voix, qu'ils font commerce contradictoire d'une semaine à l'autre. Ta colère, en brin, en pack

de 12 ou en quintaux, ils s'en tamponnent le coquillard ! Ils vendent ! Ils vendent. Et ils vendront tout et n'importe quoi, pourvu que leur étal, leur échoppe, leur boutique minable soit placée juste dans le «courant d'air». Cet air extraordinaire qui s'échappe par petites bouffées du Palais et qui leur inonde le visage de jouissance, de sensation qu'ils «en sont» encore, qu'ils figurent dans le cercle, ou au moins dans les douves qui en tapissent la quadrature. L'essentiel, c'est d'en être, bark ! Le «camelotisme» politique ne s'embarrasse même plus d'objets de conscience comme le miroir, la mémoire, les enfants, la dignité, «edhamir» et autres gadgets qu'ils nous laissent bien volontiers. Le «camelotisme» politique se nourrit du Cercle. Est nourri par le Cercle. Une «cerclophagie» chronique dont la seule préoccupation, l'angoisse majeure est de se retrouver un jour par «accident» éjecté de cette géométrie dominante. Comment y revenir coûte que coûte ? Une question «doctrinaire» chez ces camelots ! Un sacerdoce ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Billet : 06/01/2019

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam



## Attention ! Quand ça dort, ça ne ronfle pas nécessairement !

22 personnes échappent de justesse à la mort par inhalation de monoxyde de carbone. Visiblement, elles ont aussi échappé au ...

... planning familial et à la contraception !

Jaloux au diable des sociétés qui débattent, comme c'est le cas depuis hier en France, j'ai décidé moi aussi de débattre ! Oui ! Sans attendre l'autorisation de quiconque, sans aucun gilet d'aucune couleur, je débats. Avec qui ? Ben ... avec vous ! Avec moi-même ! Avec mon stoïque géranium tellement habitué qu'il est à mes pétales de plomb. Mais moi, contrairement à d'autres débats stériles, sans consistance, pas profonds - comme ces histoires d'impôts sur la fortune ou ces utopiques référendums populaires - j'ai décidé de débattre de questions fondamentales, pour ne pas dire existentielles. Et la première de ces questions qui va donc ouvrir les deux prochains mois de mon débat citoyen est celle-là : les cellules dormantes, les fameuses cellules dormantes ronflent-elles ? Parce que d'accord, c'est bien de nous dire que des cellules dormantes menacent notre stabilité, mais ronflent-elles

pendant leur «dormage» ? Non, le ronflement n'est pas un point de détail ! Je suis désolé, mais ronfler ou ne pas ronfler, pour une cellule dont la particularité est d'être dormante, c'est capital ! Lorsque je vais me retrouver face à l'une de ces cellules, qui me garantira qu'il s'agit d'une «dormante». Eh ouais ! Sommes-nous sûrs, totalement certains qu'il n'existe que des cellules dormantes ronflantes, tapies dans l'ombre et dont le projet est de déstabiliser la Principauté ? Ne peut-on pas penser qu'il y a plus dangereux encore qu'une cellule dormante qui ronfle ? La cellule dormante qui ne ronfle pas ? Ah ! Vous voyez bien que ce n'est pas juste un détail. Et là, je note avec une certaine autosatisfaction que nous, vous et moi, avançons dans le débat citoyen. Chui heureux ! Tellement heureux de cette avancée, amis du grand débat citoyen que je vous annonce d'ores et déjà l'énoncé de la prochaine question : «Doit-on équiper les foyers de Dézédie de détecteurs de ronflements afin de mieux démasquer les cellules dormantes ?» Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## **Fakhamatou ne se traduit pas en français ! Ni en anglais. En offshore, si !**

*Un maire de l'est de la Principauté a fait ériger une kalachnikov en guise de monument à l'entrée de la ville. Ce qui a déclenché un mouvement de colère chez les habitants. Un mouvement dénommé ...*

... Les Gilets Pare-Balles !

Oui, je sais ! Je fais une fixette en ce moment sur Fafa ! Mais en même temps, c'est cela un chroniqueur, non ? Un névrosé rémunéré ! Et l'une de mes névroses, c'est la comparaison. Pas le plaquage systématique et la juxtaposition mécanique de choses, de sociétés et de modèles différents. Non ! Juste des tentatives de voir ce qui se passe ici, en Principauté, puis d'observer ce que font les autres, ailleurs. Et ça tombe bien. Le même jour, je regarde d'un œil éfaré, sur une chaîne offshore, dite «algérienne» une émission consacrée aux collectivités locales. La télé commence par tendre le micro à des citoyens d'une commune, recueillant leur avis et souvent leurs colères. Ensuite, munis de cette «matière brute», les journalistes se rendent chez la ou le maire du coin et l'interrogent. Un maire souvent plongé dans un fauteuil moelleux et aux couleurs rococo, parvenant à peine à apparaître devant la caméra tellement son bureau est encombré par une pancarte dorée annonçant pompeusement son nom, sa fonction, peut-être même – s'il y avait la place – son amour fou pour le premier magistrat du pays. Pas un mot dans ses réponses à cette télé qui ne soit

précédé par «dans le cadre des directives éclairées de Fakhamatou Sidi Erraïs...» ! Ecœuré, je zappe et tombe sur un Président français entouré par 600 maires qui lui posent des questions. Je le répète, ne pas plaquer des modèles de manière imbécile, ne pas comparer bêtement. Mais tout de même ! Des édiles qui parlent chiffres, budget détaillé, propositions de développement microéconomique, à la dimension de la région et qui insistent pour signaler qu'ils sont là pour faire remonter la température de leurs communes, pas pour tapisser la déco en potiches ! Des maires qui sortent de leurs bouches des phrases structurées, des critiques charpentées et qui n'ont à aucun moment prononcé ce fameux sésame «Fakhamatou Erraïs». Voilà ! Sans plus ! Si, tout de même ! Un plus pour la route ! Parce qu'en quittant le Grand Débat français, je suis allé sur la retransmission du vote Brexit des parlementaires britanniques. Et là aussi, des députés qui n'«ampoulent» pas leurs interventions par des «Fakhamatou» en rafales, mais recalent la Fakhamatou du coin, Theresa May, la désavouant dans sa politique. Oui ! Je sais que vous allez me conseiller de cesser de regarder les chaînes offshores dites «algériennes». J'suis pas sûr que cette abstinence calme mes ulcères. A la place, je préfère fumer du thé et rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## **STP, tu peux me flexy un ou deux candidats, j'suis un peu à court ?**

*Devinette ! Sous quelle marque sera commercialisé le premier blue-jean Made in Bladi ?*

«Les Vices», évidemment !

Bon ! Maintenant, nos élections, on les a ! Faut juste veiller à ne plus les lâcher. Et faut surtout éviter de se relâcher. Ce n'est pas parce que nous tenons enfin ce scrutin - que des cercles dormants voulaient saboter - que nous allons fermer les yeux et nous endormir. Abadan ! Il faut d'ores et déjà nous atteler à régler le problème des observateurs étrangers. Mais attention, cette fois-ci, va falloir innover. Et première innovation, c'est d'en appeler à des équipes d'observateurs dès aujourd'hui. Comment ça, ça ne s'est jamais fait ? Et alors ? Parce que ça ne s'est jamais fait, faudrait nous interdire d'oser le faire ? Allons ! Allons ! Des observateurs étrangers pour le jour du scrutin, c'est bien, mais des observateurs pour observer dès aujourd'hui les retraits des formulaires de candidature à la candidature, c'est encore mieux. Pour

tout vous dire, ce n'est pas un luxe, vu la tournure des événements aux abords fous du bâtiment où se délivrent les fameux documents. Pour cela, je préconise de sélectionner sur le volet le profil des scrutateurs internationaux. On peut compter sur les instances internationales pour nous donner un coup de pouce. Mais non, pas l'ONU ! Encore moins l'Union européenne. Quels gros bêtas que vous faites ! Je pensais au Congrès mondial des experts en psychiatrie. Ou encore à la Ligue internationale des entonnoirs et «Lembouth» Associés. Ou encore à la Fédération transnationale des fabricants de divans bavards. La qualité de ces observateurs-là constituera un plus face à la déferlante de chtarbés observée ces derniers jours. Jusque-là, nous avions des votes transparents, totalement transparents. L'ambition, cette année, c'est d'avoir un vote équilibré et sain. Et compte tenu des camisolos en goguette, c'est pas gagné, mes loulous ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Dis-moi qui te tire et je te dirai jusqu'où tu iras !

Encore un indice probant de la détérioration de la situation économique en Principauté : Lada s'installe en Dezédie !

Niva ? N'y vas pas !

On lit partout que «l'attelage politique» était au grand complet ce week-end, en campagne pour le 5<sup>e</sup> mandat. Et là, en lisant ce titre qui revenait d'un canard à l'autre, je me suis dit «ce n'est pas juste» ! Pourquoi, lorsqu'il s'agit des candidats qui se présentent contre Abdekk, on désigne la bête, on la nomme, on dit son nom. Le lièvre ! Et quand il s'agit du sortant-rentant, de son staff de campagne, on nous parle d'un vague attelage ? Sans dire quelle espèce compose cet équipage ? Non ! A l'heure où on nous affirme que cette fois-ci, les choses ne se dérouleront pas comme lors des autres «fois-ci», le langage aussi doit changer, s'adapter à la mutation salubre que connaît la Principauté. Nommons l'attelage qui se décarcasse et va cravacher – ou plutôt se faire cravacher – pour promouvoir le candidat Abdekk. De qui, de quoi se compose généralement un attelage ? De nature plutôt solitaire, je ne suis pas franchement spécialiste des attelages, des poussées

collectives et de l'effort de groupe. Mais il m'arrive de regarder RMC Découverte, et j'ai bien une petite idée sur les attelages. Généralement, ils se composent de chevaux. Si c'est des chevaux, je ne vois pas pourquoi on hésite à le dire. Le cheval est un animal noble. Même lorsqu'on le désigne de manière familière et affectueuse par le vocable «canasson». Le cheval est l'ami de l'homme. Ce n'est pas le seul ! Car il existe aussi des attelages tirés par des chiens. Je vous avais prévenus, je suis bon client de RMC Découverte. Et il m'est arrivé de voir de superbes reportages sur les chiens d'attelage dans le Grand Nord. Et le chien n'en est pas moins ami de l'homme que le cheval. Il y a aussi les attelages de rennes. Problème avec les rennes, ils éprouvent d'énormes difficultés à vivre en pays chaud. De plus, décembre est déjà passé. Et enfin, le Père Noël, comme chacun le sait, est une ordure ! Si ! Si ! J'vous jure. Non ! Non ! Je ne l'ai pas vu sur RMC Découverte. Mais sur C8. Une télévision très à... cheval sur les rediffusions. D'ailleurs, et puisque nous évoquons les attelages, la chaîne repasse Ben-Hur cette semaine. Avec la scène culte de la course et du char qui se renverse. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# La peur au ventre !

Un seul héros, le...

... cachir !

Vitres de la voiture baissées. Verrouillage automatique réglé sur 6 secondes après le démarrage. Téléphone à portée de main et numéro d'urgence pré-enregistré placé en mode d'accès direct, sur l'écran d'accueil. Deuxième appareil, mêmes réglages, en cas de batterie épuisée pour le premier. Lunettes noires, mais pas trop. Photos des enfants discrètement accrochées au levier de vitesse, enveloppées dans un plastique transparent. A portée des yeux. De mes yeux. Conduite sur la voie de droite, celle des véhicules à vitesse modérée. Aux bouchons, surtout garder la tête au niveau du tableau de bord, pas plus haut. Et éviter de regarder à droite ou à gauche. S'interdire de croiser les autres regards des autres automobilistes coincés comme moi dans la circulation. Enclencher le cli-gnotant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, plusieurs jours avant d'entamer un déboîtement. Plus sage d'éviter de déboîter, et attendre la saint-glinglin que ça se remette enfin à rouler. Arrivée enfin à proximité du travail. Anticiper sur le «parkingueur» et ses prétentions de trader en bourse. Le stationnement est

à 100 dinars ? Doubler la mise et tripler les «Rabbi idjazik !» Ne pas hésiter à lui laisser les clés de la guimbarde s'il a besoin de la bouger, de lui changer de place ou d'aller juste faire un tour avec sa copine. Ce n'est pas superflu, car les «parkingueurs» sont revenus plus féroces depuis leur interdiction d'activité. Acheter les journaux, en prenant soin d'envelopper ceux en français par un bon, très bon titre en arabe exemplaire. Grimper les escaliers vers le bureau, en faisant le sourd face aux insultes même pas voilées de la «technicienne de surface» qui me hurle presque aux oreilles que marcher ainsi sur son si frais Sanibon, c'est de la hogra. Ne surtout pas lui faire la remarque «bigote» du ménage qui doit «normalement» être terminé à 7h45 minutes. Entrer enfin dans l'ancre du travail. En marquant d'un énorme «es-salaam alikoum» cet espace, comme un saul-conduit pour une journée à haut risque. Et rêver du meilleur, toute la journée. Le meilleur ? Revenir vers sa compagne et ses enfants. Revenir vivant le soir, à la maison. Cette société est devenue dangereuse. Violamment dangereuse. Et déjà le dire, juste le dire et l'écrire comme ça, c'est se mettre en danger. Rabbi yestar ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





**POUSSE AVEC EUX !**

## **Marre des couillons !**

Par Hakim Laalam

*France ! Première réaction ferme des autorités après les actes et agressions antisémites. Désormais, pour manifester le samedi, il faudra porter un équipement officiellement homologué.*

Gilet-Jaune Cacher !



Hormis quelques figures présentes sur la scène politique en permanence, que l'on soit d'accord avec elles ou pas, que l'on épouse ou que l'on soit divorcé d'avec ce qu'elles prônent comme idées et idéologies, que dire de ces « autres », de ces « intermittents » du spectacle politique qui s'auto-épinglent le label « opposants » sur le veston ou le kamis ou le djelbab ? Parce qu'il faut bien avoir l'honnêteté de le dire enfin : à quoi rime cette pratique ? Celle d'un homme ou d'une femme dont le cycle d'hibernation est réglé sur le calendrier électoral ? Tout le temps dans la grotte. Et à quelques jours des urnes magiques, un gros étirement, quelques mouvements d'assouplissement – pas trop parce qu'à partir d'un certain âge, l'ostéoporose est là – et hop ! On sort humer l'air dehors et offrir son corps et ses contributions au soleil ! Et

vas-y que je te tartine de pleines pages dans les journaux pour dire « hyéroglyphement » ce que je pense de l'avenir du pays. Et vas-y que je ferme mon agence immobilière en banlieue parisienne pour prendre l'avion et débarquer en Dézédie, afin d'y faire le zouave sur les murs des mairies provoquant le rire aux larmes des badauds et des endettés Ansej. C'est trop « léger » de rêver à une alternative sérieuse à ce régime pourri, hissés sur le dos de telles engeances. Perso, je ne m'imagine pas bâtir l'avenir de mon pays, donc de mes enfants, sur des bases aussi loufoques. Désolé de refroidir l'ambiance et les ardeurs de ceux qui croient déceler l'once d'un changement sous les baskets d'un marchand de sommeil ! Dans les cimetières, j'ai assez pleuré les jeunes de ma Dézédie, fauchés par les balles de ce pouvoir pour voir leurs petits frères et sœurs à nouveau embarqués vers l'abattoir par des saltimbanques, des pitres dont le seul programme politique connu se résume à reprendre l'avion pour Roissy-Charles-de-Gaulle ou Heathrow, le 19 avril ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## **Candidat unique ? La bonne blague !**

Par Hakim Laalam

*Abdekkha en Suisse pour un court séjour médical. Ah ! Ben, ça tombe bien. On va peut-être se croiser là-bas. Moi aussi, je me rends cet après-midi à...*

Ouled Fayet !



Est-ce que les mecs et les nanas de l'opposition sont sérieux ? Du moins l'opposition invitée par Djaballah. Un conclave pour un candidat unique ? Face à l'Unique ? De qui se fout-on ? Il nous prend pour qui Djaballah, l'homme qui se fait tirer ses partis plus vite que son ombre barbue ? Allah yerham babakoum, qu'est-ce qui peut réunir un intégriste et un gauchiste déguisé autour de la même table ? Et qui plus est, autour d'un plat aussi lourd pour l'estomac, une tchektchouka-candidat-unique pour le 18 ? C'est comme si demain, en France, Lutte Ouvrière, le NPA de Besancenot et le Rassemblement Républicain de Marine Le Pen désignaient d'un commun accord, en se tombant dans les bras les uns les autres d'amour et de pâmoison, un seul et même candidat censé les représenter à l'Elysée. C'est pas sérieux, khouya ! Soit t'es en mesure de présenter ton candidat qui correspond à tes idées, à ton programme et aux attentes de tes « très très très nombreux électeurs ». Soit, tu reprends le tra-

vail politique à zéro. D'abord, en arrachant, s'il le faut par la force, ton droit politique à l'expression dans la rue. Ah ! La rue t'est interdite ? Ah ! Les flics sont lâchés sur toi dès que tu pointes le museau dehors ? D'accord ! Ben... faut juste faire ce qu'ont fait tous les partis à travers le monde et l'histoire des luttes syndicales et partisans : intégrer le risque vital et d'intégrité physique dans ta marge de progression. Oui ! Te faire tabasser ou tuer fait partie du risque professionnel et t'inscrit enfin dans la légitimité de terrain. Car personne n'est là à t'attendre au bas de ton siège, sourire large et les clefs de la rue offertes sur un coussin en velours. Plus que cela, de moins en moins de gens, de parents sont encore aujourd'hui prêts à te prêter leurs enfants pour que tu puisses édifier sur leurs corps, sans risque aucun pour toi, ta stature et ta légende. Ça, c'était avant. Alors va ! Descends ! La rue est devant toi. Si tu tombes, il doit y avoir derrière toi assez de tes adhérents pour reprendre le drapeau et le mégaphone. Sinon, s'il n'y a personne, c'est que t'es aphone ! Aussi aphone que celui que tu veux déloger du Palais ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Le fabuleux règne animal !

*Cachir-moi cette foule que je ne saurais voir !*

Mou-Lièvre !



Ça tombe bien ! Ça tombe même très bien. Ma gamine est aux anges ! Elle est en pleine période de devoirs et de compos, et sur les bras, elle s'était aussi retrouvée avec des devoirs-maison. Essentiellement des exposés sur les espèces animales. On aurait dit que tous ses profs se sont donné le mot pour faire composer leurs élèves autour des bestioles en tous genres. Et là, alors qu'elle était vachement empêtrée dans des fiches sans fin sur le mulot à museau allongé et sur le bouquetin des versants est de l'Himalaya, ne voilà-t-il pas que la providence lui envoie un signe ! Un signal ! Des chaînes de télévision off-shores se sont soudainement mises à diffuser en boucle des documentaires animaliers ! Les éléphants en transhumance. Les derniers bisons d'Amérique du temps de David Crockett et la façon dont leur population a pu être reconstituée et sauvée de l'extinction. Les périodes d'accou-

plement chez les pigeons ramiers. Bref ! Un vrai bonheur pour ma potache qui a fait du copier-coller TV-Cahiers ! A quoi correspond cette soudaine flambée des docus animaliers sur ces TV-là ? Je n'en sais rien ! Fichtrement rien ! Peut-être une vaste opération de jumelage entre ces chaînes et la SPA locale. Ou une saine tentative des patrons de ces médias pour aider aux réformes de l'éducation menées par Benghabrit. Sérieusement, je n'en sais rien ! Ce que je sais, par contre, c'est que grâce à cette prolifération d'émissions sur le règne animal, ma fille ayant finalement opté pour un exposé sur les «chenilles processionnaires» va pouvoir compenser un peu ses notes catastrophiques en maths. D'ailleurs, à ce sujet, j'ai une ch'tite demande à faire à mes confrères de ces TV off-shores. Trois fois rien, en fait ! Si vous pouviez, après les docs animaliers, nous diffuser aussi des cours de mathématiques, qu'est-ce qu'on serait contents à la maison ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

## Aidez-le au lieu de le crucifier !

*Arthur, le célèbre présentateur TV français, très en colère contre les autorités de Dédézie : «Vous m'avez piqué mon concept !»*

VCP ! Vendredi, c'est permis !



Doucement ! Doucement, camarades ! Avant de foncer bille en tête et de lui rentrer dans le lard, interrogez-vous ! J'ai oui dire que dans son propre parti, le FLN, des notabilités comptent engager une procédure contre lui et ses gaffes à répétition. Je le répète, t'slaâkel ! Calmos ! Doucement ! Un mec, relativement jeune qui dit que «Bouteflika nous a été envoyé par Dieu», faut pas tout de suite penser à le crucifier, à le clouer sur l'étoile aux cinq branches ou à le pendre au croissant lunaire. Et votre humanité, bordel ? Moi, je suis désolé, mais un cas pareil, je suis d'abord mû envers lui par des sentiments de compassion. S'il a «osé» comparer Abdekka à un prophète, c'est peut-être que Moad n'est pas bien. Ne se sent pas à sa place, voire est mal à l'aise dans sa peau. Quand on dit ça, lorsqu'on

fait ce genre de parallèles, de comparaisons, le mal doit être profond. La détresse humaine sans fond. Haya sidi ! Imaginez qu'il commette dans quelques heures l'irréparable, parce que pas compris, parce que nous n'aurons pas saisi son SOS ? Eh oui ! Quand on va jusqu'à comparer Dekka à un «Mersoul», ça peut s'assimiler à un SOS, une bouteille à la mer, un appel à sauvetage urgent. Voilà ! Soyons humains et voyons la déclaration de Bouchareb comme un message pouvant se résumer ainsi : «Vite ! Je n'en peux plus ! Encore une ou deux vannes comme ça, et je craque ! Intervenez avant ! Sortez-moi de là ! » Et il faut le sortir de là. Le faire suivre par une cellule de soutien psychologique. Lui apporter toute l'aide humaine possible. Alors ? Vous voyez bien que je ne suis pas juste ce monstre sans cœur. Je peux être, moi aussi, animé de bons sentiments envers mon prochain ! Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

## ***En marches !***

Par Hakim Laâlam

Dézédie ! Hausse du cours du...

... vinaigre !



Comment se fait-il qu'un Grand Corps Malade que l'on disait cloué sur son siège se mette soudain à marcher ? Quel est ce processus incroyable qu'un corps qualifié d'inerte par tous les spécialistes des Corps et Matières Associés puisse à nouveau se mouvoir, et pas qu'un peu ? Qu'il se lève. Qu'il ne prenne même pas la peine de tapoter son survêtement de la poussière qui s'y est accumulée. Qu'il ne daigne pas enfileur des baskets pourtant à proximité et qu'il quitte la moiteur de son antre pour sortir marcher ? Et pas que pour sortir ! Car il aurait pu juste sortir quelques mètres et s'adosser au mur de sa maison de Grand Corps Malade. Non ! Il sort et il marche. Il marche comme s'il n'avait jamais été malade. Il sort comme s'il n'avait jamais été cloué au lit. Et il marche comme s'il n'avait jamais été aussi longtemps immobilisé. Les médecins en sont là dans leur perplexité. Ils se sont consultés entre eux. Ils ont consulté. Ils

ont été consultés. Et... rien ! Ils ne trouvent pas d'explications logiques, scientifiques à ce réveil, à cette sortie d'un immobilisme qui ressemblait plus à une hibernation qu'à une crampe aux mollets. En même temps, le Grand Corps Malade s'en fout un peu des interrogations des médecins. Lui est dehors. Il marche ! Il marche ! Il marche comme un dératé. Quand t'as pas marché pendant vingt ans, c'est sûr que t'as qu'une seule envie, bouffer du bitume pour rattraper le temps perdu, cloué à ta chaise. Va-t-il pouvoir marcher encore, une fois par semaine ? Va-t-il accélérer le rythme de sa marche en rajoutant un jour à son programme de marche intensive ? Ou alors, soudain rattrapé par son mal d'antan, va-t-il revenir à la maison et se rasseoir vingt autres années sur son fauteuil ? Je ne sais pas ! Je ne suis pas médecin. Juste amateur de randonnées pédestres. Et c'est beau, tous ces Grands Corps Malades qui retrouvent enfin l'usage de leurs jambes. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## ***Des bienfaits de la télé-pédagogie !***

Par Hakim Laâlam

Le FLN l'admet enfin : «Nous avons...

... Mouaed avec l'histoire !»



Quoi, les documentaires animaliers ? Ben oui, les docs animaliers ! J'assume ! Y a aucune honte à aimer les documentaires animaliers. D'ailleurs, lorsqu'on aime comme moi les documentaires animaliers, faut surtout pas se cantonner à une position défensive. Faut attaquer ! Poser sur la table les arguments forts en faveur des documentaires animaliers. Et en tête de ces arguments, il en est un qui relève directement de notre santé. Oui ! La santé ! Suivre un documentaire animalier, ça évite de sortir, donc de se choper un tas de saloperies qui sont dans l'air. Car, il ne faut pas hésiter à le dire et à dénoncer haut et fort : l'air est pollué ! Les particules fines, notamment celles émanant du diesel, sont en progression constante. Un halo jaunâtre entoure et enserme la plupart des villes de

notre principauté. Nous avalons du poison ! Et rester chez soi, calfeutré, fenêtres et portes fermées, à regarder sagement un documentaire animalier, ça peut sauver des vies. Des milliers de vies ! Bon, y a pas que la santé ! Y a aussi le côté pédagogique ! On apprend un tas de choses hyper-intéressantes en suivant un documentaire animalier. Vous saviez, vous, qu'un koala peut mettre une demi-journée pour accomplir une distance d'un mètre sur sa branche, par contre ses orbites, ses yeux opèrent des battements mesurés, calculés à une cadence de 180 par seconde ? Phénoménal ! Transfigurant ! Un doc animalier peut changer le cours de votre vie. Ou à défaut de le changer, il peut l'allonger ! Comme la trompe de l'éléphant ! Mais je m'en arrête là sur l'éléphant, parce que je suis intarissable sur le sujet. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## *La Main, le Cerveau et le reste de ce Grand Corps Malade !*

Par Hakim Laâlam

*Gaïd-Salah a parlé ! J'ai tout écouté. J'ai pas tout compris. Ou alors, c'est qu'il y a un...*

... sens cachir !



Les gens ont les perversions qu'ils veulent. Même celles qu'ils n'ont pas voulues. Je ne suis pas de la police des mœurs ou du DRS, la Direction des Randonnées Sordides. Et donc, si des Cerveaux, ou juste un Cerveau malade, décide d'aller le soir dans les cimetières pour étrangers afin d'en déterrer des mains, je ne peux que rappeler du bout de mes lèvres dédaigneuses, avec une pointe d'écœurement accrochée en lippe, que « exhumé un corps ou partie d'un corps est interdit par la loi et puni sévèrement ». Pour qui s'inquiète encore de la loi, évidemment ! Ce qui, visiblement, ne représente plus beaucoup de monde au Palais. On me signale que des mains étrangères ont été sorties des tombes, séparées des corps qui allaient avec et seraient, depuis, exhibées sur les places publiques. J'ai cherché à en savoir un peu plus sur ces pratiques nécrophiles. On m'a expliqué que c'était vilain de trop chercher à savoir. Mais, que voulez-vous, à mon âge, on ne se refait pas ! J'ai donc poursuivi mes

recherches. Et j'ai découvert que ces mains de l'étranger sorties des tombes étaient majoritairement... françaises. Il y en avait aussi de marocaines, ce qui revient à peu près au même ! Et donc, depuis quelques heures et des boulons resserrés, et des canons à eau et à cartouches lacrymogènes libérées et des balles en caoutchouc crachées, le Cerveau nous crie aux oreilles de faire gaffe à la main française ! Moi, j'veux bien ! J'veux bien parce que je suis un citoyen amoureux de sa patrie. Et je veux bien aussi et surtout parce que ce Cerveau veut... donc, je guette partout la main malfaisante de Fafa. Comme cette posture d'attente est longue, se prolonge, dure des plombes et que je reste tenaillé par mes réflexes professionnels -je sais ! Je sais ! Je ne devrais pas- je m'interroge en mon for intérieur, vachement intérieur : pourquoi les vilaines mains de l'étranger ne sont jamais brandies, agitées ou juste exhumées des tombes lorsque le Cerveau, ou les Cerveaux ou tous les Grands Corps Malades de la Principauté doivent prendre l'avion pour aller se soigner à l'étranger ? En France, par exemple ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## *On s'fait un p'tit chat, mon minou ?*

Par Hakim Laâlam

*Et à la fin, ils vont finir encerclés au Club-des-Pins. Entourés par le mépris hurlant de ces millions qu'ils méprisent depuis 57 ans. El Bahrou amamoukoum ! Wal' chaâbou waraoukoum !*

Win t'rouh, sahbi ?



Ne paniquons pas ! On garde même son calme, car c'est justement dans ce genre de situations qu'il faut faire preuve de sang-froid. Le gouvernement n'arrive plus à descendre sur le terrain ? Les ministres se font caillasser dès qu'ils pointent le nez hors de chez eux ? C'est le moment de montrer que malgré les événements actuels, malgré les tensions et les manif quotidiennes, le Bedoui 2.0 est là ! Faisons appel aux technologies de communication, que diable ! Ne nous laissons pas abattre frères et sœurs ministres ! Les solutions existent. Il y a Viber ! Et si Viber ne suffit pas, il y a Telegram. Et si Telegram, ça coince, il y a Skype. Et si Skype, ça craint, il y a Facebook. Et si Facebook c'est trop long, il y a Instagram. Et si Instagram, c'est trop rigide, il y a WhatsApp ! Tout ça pour dire que rien n'est perdu, camarades de « l'exécutif exécuté » ! Bedoui l'a dit et affirmé haut et fort dans son mou-

choir : le gouvernement doit être plus proche de le peuple et à l'écoute de le peuple. Et quoi de mieux que tous ces réseaux pour se rapprocher sans frais de la rue ! Finis les longs cortèges de voitures fendant les routes de Ghoul. Finis les frais de mission de gré à gré. Finis les billets d'avion et les familles en supplément bagages « Benks ». Finis les cailloux aussi et surtout ! Car la voilà l'innovation majeure à travers ma proposition. Les visites virtuelles ne nous coûteront pas un sou ou presque et pas un seul caillou ne sera dépensé ni un bras mis à contribution pour le balancer. C'est pas beau ça ? Bon ! J'vous laisse ! J'ai une visioconférence avec Bernaoui, le ministre des Sports. J'ai cru entendre qu'il avait déclaré « l'Algérie est capable d'organiser plusieurs Coupes du monde ». J'ai des doutes sur la qualité du réseau. Au moment où il aurait fait cette déclaration. L'internet de Feraoum est perturbé et perturbant depuis quelques jours. Je suppose que les propos du ministre ont dû être déformés par le débit. Je suppose ! Allez ! Moi aussi, je m'y mets à la technologie ! Je vapote du thé électronique et je reste éveillé à ce cauchemar en Cloud qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

# Ah Tata ! Les zommes !

Par Hakim Laalam

*Encore quelques heures et il y aura plus de monde sur les marches du TM de Blida que sur celles de la Grande-Poste, un vendredi !*

Décennie brune ?



Une femme est toujours seule en Principauté ! Prenez une montée des marches sous l'œil goulu d'une caméra non déclarée, filmant au black et volant le droit citoyen à l'image. Eh bien, les hommes eux montent les marches, accompagnés. Certes, par des armoires à glace, mais accompagnés tout de même. Et parfois devisant avec les paquets de muscles, évoquant sûrement la légère brise qui descend du Haut Chréa vers la vallée en bas. Accompagnés en signe de déférence ultime. La femme, elle, doit monter seule. Le voyeurisme doublé de cynisme machiste. La femme a beau avoir tout connu, et déjà les geôles du régime, il faut encore marquer, accentuer un peu plus cette scarification en l'amenant solitaire sur ce chemin de gravier et de crissements amplifiés. L'écraser du poids de cette solitude infâmante. L'homme arrive par petits groupes, les mains dans les poches. La femme est un groupe à elle seule, dans sa tête. Seulement dans sa tête. Le sac de jute et les pieds

nus ne sont pas très loin dans cet univers de mâles où la « Femme de Paroles » est à punir. Les zommes sont héroïsés, même dans leur montée vers l'échafaud. Au café du commerce, le soir même, on commentera, admiratifs, la Montée des Zommes : « T'as vu ? Ils avaient les mains dans les poches, et semblaient tellement à l'aise ! » La femme, elle, doit être poursuivie d'avilissement dans ces instants ultimes avant l'avaloir. Acharnement ! La parole, la pensée, la réflexion, lorsqu'elles fument d'un crâne de femme, entrent aussitôt dans la sphère de la culpabilité et du soupçon castrateur. Alors, la sanction ! SEULE ! Tu viens à nous ! Mais tu viens seule ! Tu montes les marches, mais tu les montes seule ! Rien ne doit venir perturber le champ de la caméra qui te balaie sans vergogne. Ni gardes. Ni hommes. Ni commentaire. Seule pour te rappeler encore et encore que tu es femme au pays des zommes. Que tu n'es que ça ! Femme ! Livrée seule sur un parvis au rite sacrificiel qu'endurent les femmes de mon pays. Celui d'un univers de créatures dites hommes, fortes de ce pouvoir étrange d'offrir au marbre des marches une proie seule. Demain s'éloigne ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

# Yat'nahaw presque !

Par Hakim Laalam

*Tout de même ! Haddad jugé pour ... FAUX et usage de FAUX !*

Ça ne s'invente pas !



C'est sûr que les manifestations doivent changer de mode d'expression. C'est même évident ! Et sur un tas de plans. D'abord, les marches ! Tu ne peux pas continuer comme ça, de façon désorganisée, ceux qui marchent de bas en haut de leurs rues, ceux qui courent, ceux qui fendent la foule ou encore ceux qui la découpent au cutter. Non ! Il faut uniformiser nos marches. Marchons au pas ! C'est cohérent. C'est stable. Et on sait où ça va lorsqu'on marche au pas ! Les slogans aussi doivent subir un lifting profond. Jusque-là, chacun venait avec son p'tit bout de carton ou son immense tifo avec gribouillé dessus tout et n'importe quoi, dans des langues parfois bizarres. Je propose, là aussi, une réorganisation radicale. Pourquoi pas une C.A.S, une Centrale d'Achat des Slogans. Connectée et tout et tout. La veille, sur ton micro, tu tapes « Centrale à Slogans » et tu acquiers pour une somme modique le slogan de ton choix à brandir ou à chanter le vendredi. On peut même imaginer des livraisons à domicile de slogans achetés, déjà mis en cadre ou sur tissu et prêts à être brandis le jour de la marche. Tiens ! Là, main-

tenant, rien que pour toi et c'est cadeau, le relookage du trop vieux, dépassé et has-been slogan « Yet'nahaw gaà ». Je t'en offre une version redynamisée, remastérisée, remixée : « Yet'nahaw presque » ! Les lieux où tu te rassembles avec les autres eux aussi doivent subir un remaniement salutaire. Prends la capitale ! Il n'est plus possible de continuer ainsi à mettre en danger les vies de millions de personnes qui risquent à chaque fois d'être englouties par un effondrement de marches ou l'affaissement d'une carcasse de bâtiment en construction. Il y a tant et tant d'endroits, d'espaces dégagés, libres d'accès, loin du tumulte du centre-ville et de sa circulation. A titre d'exemple, en contrebas d'El-Harrach, à la lisière de Belfort, des terrains immenses, actuellement en chantier pour la nouvelle ligne de métro, peuvent être réquisitionnés pour la cause. Tout cela pour dire qu'il est possible de faire passer au Hirak un palier qualitatif certain. Lui donner une dimension responsable. Patriote. Et respectueuse de la Constitution. Quoi, le thé ? Est-ce que le thé va devoir lui aussi changer, se transformer ? J'ai quelques spécimens, là sur moi, du thé nouveau. Il vient d'arriver ! Fume ! Tu m'en donneras des nouvelles et tu me diras ensuite s'il t'aide toujours à rester éveillé à ton cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

# Les « pas intéressés » tapent l'incruste !

Par Hakim Laâlam

- Qui a expertisé « dangereuses » les marches de la Grande-Poste ? Le CTC ?

- Noon ! C'est le même médecin qui a expertisé

Abdekka « Bon pour le service » !

- ???



Je me méfie comme de la peste verte des personnes qui commencent toujours leurs discours par « je n'ambitionne à rien pour moi-même et ne brigue pas le fauteuil ». Je m'en méfie par expérience. J'ai encore dans les oreilles le bourdonnement des mouches gourmandes qui nous avaient vendu à l'époque le désintéressement sidéral de Chadli pour la présidence de la République après la mort de Boumediène. On nous assurait même qu'il n'avait fini par accepter qu'à contrecœur, contraint, forcé. Même tiédeur chez Abdekka, paraîtrait-il. Avec en sus, pour pimenter la « légende des blasés », cette fameuse formule-menace qu'il nous avait balancée à la figure, le malotru : « Si ça continue comme ça, je plaque tout et je rentre chez moi ! » Plus de 20 ans après, il n'est toujours pas rentré chez lui ! Chez lui... chez lui bien sûr ! Pas besoin de faire un dessin ! Et donc, la tribu des « pas intéressés » a cette particularité

paradoxe de taper l'incruste ! Elle dit non, non, non, comme la poupée de Polnareff, puis elle dit oui, oui, oui, et si on ne l'arrête pas, elle est même prête à prononcer un cinquième oui ! Parce qu'il faut bien se rendre à l'évidence, les « pas intéressés » faut les arrêter une fois qu'ils ont bien calé leur popotin sur le fauteuil. Deux ou trois réunions à l'ENITA et Chadli avait été prié de dire qu'il se cassait enfin. Avant lui, Boumediène était subitement-tout-à-coup-mystérieusement tombé malade, et parti sans même passer par la case ENITA ! Quant à Abdekka, lui, il a tout fait en pack ! La totale ! La spéciale Boutef'. Il est tombé malade, et même malade, on lui a fermement expliqué qu'il devait venir en gandoura tlemcénienne annoncer qu'il partait enfin ! Tout ça pour vous dire qu'aujourd'hui, mes warnings s'allument sur-le-champ, dès que j'entends « je ne prétends à rien ! ». J'me dis « merde ! On est reparti pour un tour ! Un long tour ! » Et en me le disant, je surveille la météo au-dessus de l'ENITA, tout en fumant du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

# Vous pouvez y arriver ! La preuve !

Par Hakim Laâlam

Présidentielle ! Les islamistes d'accord avec l'idée d'un candidat « consensuel ». Eh oui ! Et dans « consensuel » y a bien évidemment...

... consensuel !



Mais si c'est possi...ça peut le faire ! Ne me dites pas le contraire ! On peut s'en passer. Il suffit de faire un effort. Oh ! Pas un gros truc ! Surtout pas le genre de machin qui te fait penser à l'assomption de l'Everest ! Non ! Juste un peu d'effort. De la concentration. D'accord ! Un tas de concentration. Des masses de concentration. Mais on y arrive au... en fin de compte ! On peut s'en dé... s'en passer ! Voilà ! On peut s'en passer. Les effacer totalement de notre espace. D'ailleurs, une fois que c'est fait, on peut même aller jusqu'à se demander avec un petit air faussement enjoué « mais comment faisons-nous avant ? » Allez-y à fond sur l'accent et l'air faussement enjoué, c'est important dans la mise en scène, la théâtralisation de la chose. Et puis, vous verrez ! Tout est finalement affaire d'addiction et d'action sur soi pour casser ces addictions, sortir du cercle

vieux de ces ha... de ces pratiques acquises. Vous vous apercevrez très vite du changement. Surtout à travers les autres. Notamment dans leurs yeux. Vous y lirez alors une admiration profonde. Une sorte de vénération pour votre acte, votre courage et votre a... intransigeance envers vous-même. Non ! Vous n'en tirerez pas forcément gloire sans retenue. Au contraire, vous devrez tout faire pour rester vous-même, ne surtout pas vous croire supérieur aux autres. Mais les autres devront aussi et surtout comprendre le côté titanesque de votre exploit, la portée gigantesque de votre acte et ses conséquences sur la suite. La suite de quoi ? Mais la suite du com... de la lutte, voyons ! La lutte pour faire partir tous les... B. Ouiiiiiiii ! C'est possible ! Je viens d'en fournir la preuve sous vos yeux en rédigeant une chronique, toute une chronique sans aligner un seul B ! Oui, je sais ! Les derniers jours du Ramadhan sont décidément très durs. C'est pour cela que je fume du thé pour rester éveillé à mon cauchemar qui continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laalam

# Votre huile, avec un ou deux sucres ?

Tahkout sous mandat de dépôt. Réaction de ses proches...

... « c'est gonflé ! »



Là, donc, dans ma supérette, sur le point de faire mes courses, et si j'ai bien compris les consignes de la Révolution, je dois faire attention à ce que je mets dans mon couffin. Pas de sucre Daddy ! Nooooo ! Jamais de sucre Daddy ! Daddy, pas bien ! Parce que Daddy, c'est les Emirats. Et que les Emirats, pas bien, encore moins bien que leur sucre Daddy. Et donc ? Et donc, j'achète révolutionnairement le sucre Skor. Parce que le sucre Skor, c'est dézédien. Skor, bien ! Daddy pas bien ! Les gens dans la supérette doivent me prendre pour un chtarbé, un fou à m'entendre parler ainsi, tout seul, décernant des labels de respectabilité aux marques de sucre. Qu'importe ! Entre deux rayonnages, je ne peux m'empêcher de me poser certaines questions : les Emirats, on ne nous a pas laissé entendre ces derniers jours qu'ils finançaient et agitaient en douce le Hirk dézédien ? Si c'est vrai, la Révolution devrait alors nous inciter au contraire à

nous gaver de sucre Daddy à nous en faire péter le taux de glycémie, non ? Sauf qu'on n'a jamais vu de cheikh émirati défilant au milieu de la foule, Place Audin, le vendredi. Alors qu'on y a vu au moins une fois Rebrab ! Alors ? Quelle sucre prendre, bon Dieu ? Et là, je ne parle que du casse-tête du sucre ! S'il fallait aborder la question de l'huile, je ne sortrais pas de cette supérette avant 22 heures, ce soir ! La Révolution me dit de ne surtout pas acheter l'huile de table Afia. Parce qu'elle vient de la méchante Arabie Saoudite. Donc, Afia, pas bien ! Et mes frites, je les cuis dans quoi, du coup ? Ah ! Fleurial ? Mais, Fleurial, c'est pas la même boîte qui vend le sucre Skor ? Oulla ! Je sens mes jambes flageoler devant autant de questionnements stratégiques et déterminants dans ma vie. Peut-être suis-je en train de faire une hypo ! Une hypoglycémie ! Pas de sucre Daddy, selon les uns. Pas de Skor, selon les autres. Alors, au moins un verre d'eau pour recouvrir mes esprits, non ? Que dit la Révolution, à propos des eaux minérales ? Ifri ? Guedila ? Ou Lala Khedija ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laalam

# Ramenez-moi l'Histoire ! J'ai encore de la place !

Commentaire de AGS face à sa télé au moment du discours à la Nation de Bensalah : « c'est fou comme... »

... je parle bien ! »



- Tu fais quoi, là ? T'es en train de cadenasser une cellule. Avec du monde dedans !  
- Oui ! Et alors ? Ça s'appelle une mise en détention, au cas où ta petite cervelle de moineau ne pourrait pas saisir cet acte judiciaire basique !  
- Oui, mais ma petite cervelle de moineau, elle voit bien qu'en même temps que tu bourres tes cellules de jeunes filles et garçons, y a tes lèvres qui bougent...  
- Et alors ? Mes lèvres bougent, quel mal y a-t-il dans le fait que mes lèvres bougent ?  
- C'est qu'en bougeant, tes lèvres lâchent des mots. Des flots de mots. En fait, tu parles !  
- Ben... pour parler, vaut tout de même mieux que mes lèvres bougent, non ? Pourquoi, toi, t'es ventriloque ? Tu peux parler sans bouger les lèvres ?  
- Non ! Bien sûr ! Mais moi, je n'enferme pas des manifestants dans des cellules tout en bougeant mes lèvres pour appeler à un dialogue libre et sans contraintes. Je ne veux pas chipoter, mais si j'avais le pouvoir d'appeler au dialogue, à la concertation et à l'amour total et fou entre nous tous, je commencerais par faire le contraire de ce que tu fais en ce moment.

J'ouvrirais les cellules et j'inviterais les gosses à aller vivre librement leur vie de gosses.

- Ah ! Parce que toi, maintenant, en plus d'observer le mouvement de mes lèvres, d'oser des incursions dans l'orthophonie, te voilà soudain devenu expert serrurier ! Spécialiste en clés, en cadenas et en pennes ?

- Pas du tout ! J'essaie juste de comprendre comment on peut inviter à dialoguer à travers les murs d'un pénitencier ?

- C'est très facile ! Faut juste être du bon côté, toujours ! Du bon côté du mur ! Du bon côté de la porte. Du bon côté de la serrure et du cadenas. Du bon côté du fourgon blanc. Du bon côté du micro et de la caméra. Du bon côté de ...

- Oui, bon ! J'ai bien compris ! Et être du bon côté de l'Histoire, ça te parle ?

- L'Histoire ! L'Histoire ! Ça me dit quelque chose. Vaguement ! Mais qu'importe ! Va pour l'Histoire aussi ! Il me reste de la place ici. J'ai encore des clés en rab ! Fissa ! Qu'on me ramène l'Histoire dans un fourgon, je vais la mettre au frais, tout en appelant les historiens au dialogue et à la concertation ! En attendant que tu choisisses à ton tour le bon côté de toutes ces histoires, fume du thé et reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## ***Ali Baba, les 40 voleurs et la caverne de Moretti !***

Par Hakim Laâlam

*Que faut-il pour réformer le secteur du tourisme ? Un...*

*... casier judiciaire vierge !*



Non, franchement ! Vous n'êtes pas sérieux, Dézédiennes et Dézédiens ! Comment reprocher à vos dirigeants de ne pas avoir bien gouverné la Principauté ? Comment leur faire autant grief de ne pas l'avoir du tout gouverné ? Quand vouliez-vous qu'ils gouvernent le pays, dites-moi, bark ? Au moment où Abdekka ouvrait grand le portail doré de « lebled », ses caisses, ses terres et sa dignité aux Emiratis, au Qataris et aux Saoudiens ? Quand Khelil rédigeait en anglais guttural du Texas l'acte notarié de cession du sol, du sous-sol et du droit de respirer dans ce f... bled ? Quand Bouchouareb s'employait à transformer notre contrée en vaste lego, en garage de campagne où se pratiquait le soufflage de pneus ? Quand des appartements et villas de Moretti et de la résidence dite « d'Etat » — hachakoum — se transformaient en banques de l'informel, en cavernes d'Ali Baba et des 40 voleurs, en aire de stockage des biffetons et des bijoux en or et diamants extorqués par le chantage, par les avantages et les concessions sur le domaine public ? Quand de hauts, de très hauts dignitaires, jusqu'au sommet pourri de cette

pyramide mitée, ne lâchaient plus rien dans leur rapine, même pas une pompe à essence ou une pizzeria à rafler, vendant et revendant les postes de députés et de sénateurs et se faisant payer les dividendes de ces ventes sur le seuil de Club-des-Pins, en sacs noirs grand format standard, reconnaissables à leur forte odeur de zoubia ? Quand les femmes de ménage faisaient les poussières dans les bureaux de la présidence, du Premier ministre et de plusieurs ministères de « souveraineté » et que s'en échappaient, par les fenêtres, des nuages blancs de poudre de cocaïne ? Soyez honnêtes et dites-moi juste quand ils pouvaient être au service du pays, ces petiots ? Pour s'occuper d'un pays comme la Dézédie, il leur fallait du temps ! Et eux, leur temps était pris. Pris sur nos vies ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

P. S. : dans la chronique d'hier mercredi, j'évoquais un sport qui consiste à frotter un parquet avec un balai afin d'y faire glisser un palet. Et, gros balourd que je suis, j'ai appelé ce sport « badminton ». En fait, il s'agissait du curling. Merci aux nombreuses et nombreux lecteurs d'avoir attiré mon attention volage et dissipée sur cette bourde !

Le Fumeur de Thé

**POUSSE AVEC EUX !**

## ***Effacez-nous, peut-être dormirez-vous enfin !***

Par Hakim Laâlam

*Au pays où l'on se prend en selfie avec un tigre mort, le...*

*... mulet est déjà roi de la forêt !*



6 heures 30 minutes. Je passe le barrage à la sortie de Souachette, en banlieue est d'Alger. Je m'apprête à emprunter la bretelle vers la capitale et... l'enfer commence. Bloqué ! Ainsi que des milliers d'automobilistes. Le « fameux » barrage filtrant de la gendarmerie. Je n'en sortirai que deux heures après, à 8 heures 25 minutes. Et n'arriverai au journal, place du 1er-Mai qu'à 9 heures. Demain, peut-être me faudra-t-il me lever à une heure du matin et sortir à deux heures ! Alors oui ! Je ne vois pas ce qui empêche ce régime aux aguets de prendre des décisions de filtration encore plus radicales. Tant qu'à faire, ne pas faire les choses à moitié. Instituer un visa d'entrée dans Alger, avec

constitution d'un dossier lourd et son dépôt dans un centre similaire à ceux de l'ambassade de France où des autres pays du monde représentés diplomatiquement chez nous. Et si le visa ne suffit pas à apaiser le sommeil de nos « chers » dirigeants, passer à un palier supérieur. Déclarer Alger zone d'exclusion. Toute la semaine, et pas que le vendredi, le dimanche, le mardi et le jeudi veille de marche et surtout jour de mise en place anticipée des barrages filtrants. Et si la zone d'exclusion ne suffit pas ? Consigner toutes les Dézédiennes et tous les Dézédiens chez eux, enfermés à double tour et confier les clés du pays à la Chine, dans le cadre des traités d'amitié entre le yuan et le dinar et du futur radieux que nous promet la Route de la Soie et de la Grande Friperie réunies ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Bipolaires ? Non ! Plus grave !

*L'Algérie veut stopper l'importation de blé français. Heu... et on fait quoi avec ceux qui exportent...*

... « leur blé » en France ?



De quoi souffre une personne qui jure adhérer à l'idée de mesures d'apaisement et, dans le même temps, ordonne à sa police et à sa justice d'arrêter et de juger une manifestante qui brandit le « mauvais drapeau », chante le mauvais couplet et marche à contre-sens des vents dominants ? Parce que, désolé, mais cette personne doit souffrir de quelque chose. Oui, bon, le premier truc qui nous vient tous à l'esprit, c'est schizophrénie. Peut-être. Sûrement. Mais pas que ! Quand tu adoucis tes lèvres et ton regard, le soir, en affirmant que tu n'es pas contre des mesures d'apaisement, et que le lendemain, parce que le café du mess n'aura pas été aussi bon que souhaité, tu envoies tes fourgons embarquer tout ce qui bouge en dehors de ton cercle, c'est que ta souffrance est plus profonde pour se limiter à la schizophrénie. Il doit y avoir autre chose ! Mais non,

je ne prétends pas faire de l'analyse clinique ni de la psychiatrie de supermarché. C'est juste qu'autant d'écart comportemental, une telle distorsion entre les deux hémisphères du cerveau, ce n'est même plus seulement être bipolaire. Y a nécessairement autre chose ! Un autre syndrome. Sûrement plus grave, mais quoi ? La « tripolarité » ? Ça n'existe pas ! Du moins, pas encore. Car rien n'interdit d'imaginer que chez nous, même les syndromes peuvent muter. Imaginez un peu que sous les effets conjugués de la météo, des gaz à effet de serre qui se dégagent des concerts de cheb Yazid et de la prochaine Constitution qui pourrait consacrer un article entier au prix de la banane, la bipolarité ait soudain muté vers la « tripolarité ». En clair, le soir, t'es pour les mesures d'apaisement. Le lendemain matin, tu raffles tous ceux qui ne marchent pas au pas de l'oie. Et en après-midi, à l'heure du thé, tu m'obliges à fumer du tabac sous label émirati ? De quoi confirmer que le cauchemar continue ...

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Oui, d'accord ! Mais vous êtes où ?

*Convocation du corps électoral le 15 septembre. Présidentielle mi-décembre. Et les résultats le 24 décembre à minuit ! C'est ce que j'appelle un scrutin sous «hotte» surveillance !*

Joyeux Noël !



J'ai lu, relu et re-relu le dernier discours de AGS. D'abord, parce que la lecture, c'est bien. Et que la relecture, c'est encore mieux, pour la santé et surtout la longévité ! Et j'en sors content ! Oui ! Un passage plus particulièrement m'a contenté au diable. Celui dans lequel AGS dit ceci : «La situation actuelle est une affaire algérienne interne qui nous concerne seuls et que nous devons régler entre nous !» Voilà ! Ça c'est bien ! Entre nous. Rien qu'entre nous ! Et c'est cet «entre nous» que je cherche, plein d'espoir d'enfin régler notre problème... entre nous ! Tenez ! Ce matin, j'ai accompagné ma fille à l'école. Un peu dans l'espoir de calmer mes angoisses de père qui se sépare de sa fille après trois mois de vacances. Et un peu aussi pour rencontrer d'autres personnes, d'autres parents afin que nous discussions des solutions pour le pays. Des enfants, il y en avait. Et une flopée, parce que ma fille fréquente une école publique.

Des parents, il y en avait. Mais ceux à qui faisait allusion AGS, côté «Solotab», pouvoir, je n'en ai pas vu ! Zut ! J'ai alors entrepris un petit pèlerinage afin de voir enfin cet «entre nous» version Frères du Palais. Première halte dans un hôpital public. Je suis très «public», ça a toujours été comme ça ! Et là aussi, une foule immense. Mais pas ceux qui nous appellent et nous exhortent à «régler la crise algérienne entre nous». Re-zut ! Même chose sur un campus universitaire. Même chose à la queue pour retirer des sous à la Poste. Même chose au marché. En gros, mon enthousiasme a vite fait pschitt ! Déçu ! Fortement déçu de ne pas rencontrer ceux qui me convoquent et veulent m'assigner tous les jours à l'intra-muros ! Déçu, parce que l'idée, à la base, est excellente. Et je ne voudrais pas qu'une idée aussi bonne ne soit pas considérée à sa juste valeur. Je pense que AGS peut faire quelque chose en ce sens. Permettre aux gens de la vallée, en bas, tout en bas, de rencontrer enfin les gens de la colline, en haut, tout en haut. Que l'on puisse se parler, Ya Sidi ! Ou du moins voir à quoi nous ressemblons, mutuellement ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# 50 nuances de transparence !

- Dis ! Toi qui t'y connais en économie, la bonne grosse crise économique, c'est pour quand ?  
- Dans les plus brefs délais ! Faut qu'on y aille dans les plus brefs délais ! Pas question de période transitoire !  
- ???



Là, c'est sûr ! Le scrutin pour élire un Président - féminin layadjouz ! - sera transparent. Oui, bon, je sais que les élections précédentes étaient aussi annoncées «Chaff'afa», transparentes. Mais là, attention, ce n'est pas pareil ! Pas du tout pareil. Il y a «transparentes» et «transparentes». Non ! Je ne vous prends pas pour des buses ! Haha ! C'est juste que le «transparentes» des autres fois n'a rien à voir avec le «transparentes» promis cette fois par Karim Younès. Mais bien sûr que je me souviens des déclarations de la HISE du temps de Abdekka 1<sup>er</sup>. Je garde en mémoire le fait que Derbal avait lui aussi promis un scrutin «transparent». Mais ce n'est pas pareil ! Qu'est-ce qui change, cette fois-ci ? Une je ne sais quoi d'insaisissable !

Si je te dis une «je ne sais quoi», c'est que je ne sais quoi ! Et si c'est insaisissable, comment veux-tu que je m'en saisisse pour te démontrer que le «transparentes» de c'coup-ci est différent du «transparentes» des autres fois ? En fait, c'est un ressenti ! Comme le ressenti de la météo. Un 38° sans ressenti, et ben c'est pas du tout pareil qu'un 38° avec ressenti ! C'est comme dans les options de voitures ! Une Dacia Sandero Stepway avec feux LED, ce n'est pas du tout la même chose que sa précédente sans feux LED. Oui ! Bon ! Elle n'est toujours pas équipée d'ABS ni d'AFU, d'Assistance au Freinage d'Urgence, mais elle a les LED ! Et bien, cette présidentielle, c'est kif-kif ! Je sens bien les LED qui clignotent au vert. Au vert intense. Au vert raz-de-marée. Au vert dominant. Non, vraiment, cette fois-ci, vous verrez, ça sera différent de toutes les autres fois. En attendant... la prochaine prochaine fois qui sera encore encore plus transparente ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Alger outragée ! Alger brisée ! Alger martyrisée ! Mais Alger libérée !

*On en sait un peu plus sur l'arrestation de Mohamed Djemaï. Il aurait tenté de forcer un barrage filtrant à l'entrée de la capitale à bord d'un véhicule...*

... immatriculé 12 !



Et zut ! Interdire l'entrée dans Alger n'a pas réussi ! Un vrai flop ! Que faire maintenant ? Quelle parade ? Interdire à ceux qui y sont entrés «par effraction» d'en sortir ? Oui ! A creuser ! Ces zouaves s'attendent à ce qu'on leur refasse le coup de ce 31<sup>er</sup> vendredi lors du 32. Surprenons-les ! Prenons-les à contrepied. Laissons-les entrer, levons tous les barrages filtrants aux accès de la ville, et ensuite, après dispersion des manifestants, enfermons-les à l'intérieur ! Dans Alger ! On pourrait appeler ça les «barrages bloquants». Pas question qu'ils repartent chez eux ! Les bougres ont voulu venir foutre leur «salmiya» dans la capitale, et bien nous les y consignons ! T'es venu le vendredi 20 septembre à Alger ? T'y es entré malgré l'interdit du général-major ? Et bien ordre - ou plutôt contre ordre - sera donné aux gendarmes et aux policiers de

l'empêcher d'en sortir, de faire tout le contraire de ce qu'on leur avait demandé de faire l'autre semaine ! Oui, je sais bien que ça va les rendre fous ! Mais non, pas les manifestants ! Les forces de l'ordre, bien sûr ! Un coup, tu leur demandes de ne laisser personne entrer dans la capitale. Un autre coup, tu leur ordonnes d'interdire à ceux qui y sont entrés d'en sortir. Et encore ! Là, ne sont évoqués que deux coups. Imaginez que coincés comme ils le sont, les Frères du Palais envisagent sérieusement un... troisième coup ! Retenir dans Alger les non-résidents et rafler les résidents pour les emmener faire les zouaves dans d'autres régions du pays. A quoi ça servirait ? A quoi ça rimerait ? Je n'en sais fichtrement rien ! J'essaie juste d'aider, moi ! Dès qu'il s'agit de ridicule et d'absurde, je réponds présent et donne un coup de main ! C'est mon côté Khawa-Khawa, généreux et main tendue. On ne va tout de même pas les laisser dans cette impasse, les pôv' ! Ils risqueraient de finir comme nous, à fumer du thé pour rester éveillés à leur cauchemar qui continue.

H. L.



**POUSSE AVEC EUX !**

## Un Mardi-Gras à In Guezzam !

Par Hakim Laâlam

Tilba : « Faux ! Je ne fuis pas la justice de mon pays !  
Je fuis le... »

... moustique tigre » !



Encore vu la chose l'autre soir ! Un ministre de la République intérimaire, en l'occurrence celui de la Santé, en visite de travail et d'inspection à In Guezzam. Par-dessus le costume de Monsieur le Ministre, une « gandoura d'apparat » couleur locale. Et là, je pique enfin mon gros coup de gueule ! Qu'est-ce qui oblige à se déguiser ainsi, à chaque virée en « pays profond » ? Qui oblige qui à ce grimage de mauvais aloi ! Parce que peut-être que les gens ne savent pas, oublie ou zappent la chose, mais cette pratique d'endosser la tenue locale une fois arrivé en cortège officiel, elle est... disons, pour rester juste poli, fortement marquée, connotée. De relents douloureux. Et je ne parle pas ici des gesticulations de Depardieu qui se fait habiller en Cosaque devant les caméras une fois sa nouvelle nationalité russe en poche. Non ! J'évoque des trucs plus anciens. Les colons

débarquant en Dézédie et arrachant le tarbouche d'un paysan apeuré pour se le visser sur leurs têtes hilares. Plus ancien encore, ces marins de la Niña, encadrant Christophe Colomb et se parant de feuilles de palmes et de ceintures végétales et entamant sur la plage des pas de danses locales. Avant de décimer tout un peuple ! Bien sûr qu'il ne faut pas comparer ce qui ne l'est pas franchement. Mais tout de même ! Se pointer dans un coin de désert et se croire obligé d'enfiler une gandoura, je trouve cela un brin malsain. Et demain, en visite en Kabylie, la ministre de l'Environnement va mettre la robe kabyle et danser sur le rythme du dernier « tube » de Takfarinas ? Y a un moment où même dans un gouvernement éphémère d'une république intérimaire, faut arrêter, stopper net le cirque. Ça n'amuse plus personne d'entendre un mec, suant sous un costume doublé d'une lourde gandoura, parler de scanners de 3e génération en panne depuis des... générations ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

## Ah que !

Par Hakim Laâlam

« Yes ! Je suis à fond pour le Brexit ! » aurait lancé...

... Sir Tilba à peine arrivé à Londres !



J'avoue que j'ai hésité longtemps avant d'aborder la CHOSE. Je sens bien que certains sujets sont lourdement sensibles ces derniers jours. Je perçois parfaitement le fait que le traitement de ce genre de thèmes peut même me valoir de sacrés problèmes, voire des ennuis de 3<sup>e</sup> degré, ceux du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré les vivant déjà quotidiennement depuis près de 40 ans d'écriture maintenant. A cela, il faut ajouter les voix amies, fraternelles qui m'ont glissé à l'oreille « akh'tik, Hakim ! ». J'ai écouté tout ça ! J'ai écouté et j'ai entendu. Mais à la fin, c'est mon cœur et lui seul qui a réussi à couvrir tout ce vacarme castrateur. Et j'ai fait ce que je fais ici depuis des lustres. J'ai abordé, vaille que vaille, la CHOSE, ce sujet qui, je le sais, va fâcher grand monde, et me fâcher avec encore plus de monde. Que voulez-vous moi, je suis comme ça, ne m'en voulez pas (salut Khaled !). Alors oui ! Je le dis, l'écris ici noir sur blanc, ou plutôt sur fond bleu « comment rester de marbre devant l'information

maintenant confirmée de Laetitia Hallyday qui se serait remise en couple, moins de deux ans après le décès de Johnny ? » Oui, comment s'interdire un avis ? Attention ! Je ne condamne pas ! Je pose juste la question. La tombe du rocker à Saint-Barth est encore chaude des larmes de ses fans, dont je suis. Mais, en même temps, on ne peut pas juger une femme qui a ce droit légitime et humain de refaire sa vie. D'ailleurs, vous remarquerez que d'un veuf qui se remet en ménage, on dit « c'est normal, radjel ! Il ne peut pas rester vivre seul ». Mais d'une femme, on lâche tout de suite « la garce ! Elle n'a pas attendu longtemps ». Loin de la moralisation stupide, encore plus loin de l'invective, il nous faut tous participer de ce débat-là de manière apaisée, sans porter de coup au moral du clan Laetitia ou du clan de Laura et David. Quitte à nous mettre en danger. Ça gêne de parler de la nouvelle vie de Laetitia Hallyday ? Eh bien tant pis ! Que ceux que ça gêne fument du thé et restent éveillés à leur cauchemar qui continue.

H. L.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# Je parle américain, mais avec un fort Exxon !

*Projet de loi sur les hydrocarbures. La rue est divisée ? Oui ! C'est vrai ! La rue est divisée. Y a ceux qui affirment que l'Algérie n'est pas à vendre. Et puis y a ceux qui jurent que l'Algérie n'est pas à...*

... acheter !

Autant d'écart, c'est stupéfiant ! La rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures, et le « régime cholestérolé » lui répond par la voix de son ministre du Commerce «évaluation de l'opération importation de véhicules de moins de 3 ans» ! Les mecs, là-haut, doivent être complètement à... l'Ouest ! Remarquez, en ce moment, soit ils sont à l'Ouest lorsqu'ils occupent encore un poste. Soit à l'Est, lorsque l'étau est sur le point de se refermer sur eux et sur leurs souvenirs cachés. Le grand écart ! Et au milieu, rien ! La rue parle de demain, des enfants qui n'auront plus rien à bouffer, et de l'américain, bientôt première langue nationale et officielle dans le Grand Sud du pays. Le régime murmure pignon de Delco, carte grise allemande et dépôt en banque de la

facture pro-forma d'une Opel ou d'une BMW de 2016. La rue hurle qu'elle veut une 2e République. Et le Palais promet qu'il va doubler les importations de pastilles Valda afin de calmer les gorges irritées par ces hurlements. Sir Arthur C. Clark, père génial du roman de science-fiction «2001, l'Odyssée de l'espace», aurait sûrement aimé décrire, dans un nouvel opus, ces deux mondes inconciliables et qui, pourtant, se heurtent tous les jours dans le trou noir dézédié. Hélas, Sir Arthur n'est plus de ce monde. Nos enfants, si ! Rouleront-ils dès leur majorité en guimbardes allemandes pour se rendre aux restos du cœur qui n'y est plus ? Va savoir ! Ce qui est sûr, par contre, c'est que nos enfants et nos petits-enfants devront se mettre vite fissa à l'américain. Une fois leur Opel de moins de 3 ans revendue, mise au clou, l'américain leur servira sûrement à mieux mendier aux portes du désert pétrolier et gazier d'une contrée qui fut naguère celle de leurs parents et ancêtres. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.



## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

# La bêtaillère !

*Tebboune a réaffirmé les grandes lignes de son programme : « Séparer la politique de l'argent .» Il a raison ! Pas besoin de s'encombrer de...*

... la politique !

Ne me dites surtout pas que c'est un hasard ! Je ne crois pas un seul instant en ce genre de «hasards». On ne me la fait pas à moi. Je connais le système. Son mode de fonctionnement. Ses méthodes. Ses signaux forts. Et sa manière d'enfoncer encore plus ceux qu'il a dans le viseur. Et celle-là, celle-là précisément, c'est la signature « parfaite » du système. Son empreinte terrible. Son ADN féroce. Beaucoup pourtant n'y ont pas vu de message subliminal ou de volonté claire de porter l'estocade. Ils ont juste libellé la chose comme banale, allant de soi, ne voyant dans cette affaire que le fond, le contenu. Pourtant, pour les initiés dont je fais partie, tout était, cette fois, dans le contenant. Oui ! L'opinion haletante écarquillait les yeux pour voir s'il était à l'intérieur. Alors qu'il fallait plutôt regarder l'extérieur, ce qui enveloppait la chose. Pas besoin de s'exploser les rétines à scanner la tôle.

Juste poser son regard sur cette tôle, ce modèle-là. Ah ! Ce modèle ! D'un regard, et tout est dit ! Les autres, tous les autres « convoyés » ont eu droit aux fourgons Mercedes. Parfois à des limousines Volkswagen. Mais lui ! Lui a «hérité» du... Renault Kangoo ! Comment te dire ? Dans le jargon des spécialistes de l'automobile, chez les initiés de la tutute et de la guimbarde, on considère à l'unanimité que le Kangoo est le roi incontesté de la catégorie « voiture la plus moche de la planète ». Pour te donner une idée, chez Renault Maison Mère, on considère, à juste titre, que ce n'est pas Carlos Ghosn qui aurait dû être mis en prison, mais le créateur et designer du Kangoo ! Eh ben, c'est dans le modèle-là que Tiiba a été conduit chez le juge, puis au pénitencier. Jusqu'à ces derniers moments de liberté, ils lui en auront fait baver. D'El-Oued à El-Harrach, avec pour seule transition, la banquette arrière du Kangoo Diesel 1.5, Blanc Mat, c'est vache, tout de même ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.





## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laalam

# Le casse-tête de l'hermine !

Industrie automobile ! Les autorités démentent fermement : « Il n'a jamais été question de geler l'importation des kits de montage des...

... fourgons cellulaires ! »



Récapitulons ! Pour déclarer une grève illégale, il faut un magistrat. Mais si les grévistes sont des... magistrats ? Comment alors faire décréter illégale une grève de magistrats par un magistrat ? Trouver un magistrat non gréviste ! On pense que ça règle tout, que c'est la solution ? Que nenni ! Si on dégoûte un magistrat non gréviste pour juger qu'une grève de magistrats est illégale, peut-on alors, dans le jargon convenu des grèves et des mouvements sociaux, décréter, à notre tour, que ce magistrat décréteur est un « jaune » ? Les magistrats grévistes peuvent le faire, en théorie. En théorie, seulement. Parce qu'en pratique, je vous le rappelle, le maillet de la loi s'est abattu sur le bois du pupitre de la salle d'audience pour dire que la grève des magistrats est hors-la-loi. Du coup, qui est qui ? Parce qu'au cas où vous l'auriez oublié, les magistrats grévistes et non grévistes sont tout habillés d'hermine rouge les grands jours d'ouverture de l'année judiciaire, et même, parfois, les petits jours de procès exceptionnels. Comment

reconnaître, sous le luxueux pelage carmin, les jaunes des moutons noirs de la profession ? A ce moment précis de la chronique, au milieu du gué de mes « tourments judiciaires », j'ai brusquement arrêté mes questionnements sur les grèves des magistrats, la couleur de leur conscience et tous les restes encombrant les salles des pas-perdus. Et me suis aussitôt plongé goulument, passionnément et même féroce, dans un ouvrage consacré à la défense de l'hermine, à la protection de cette espèce de la famille des « mustelidae », sévèrement menacée par la chasse à sa toison si douce. Une adorable bestiole que beaucoup confondent à tort avec la belette. Tiens ! Eh bien, demain, je vous parlerai justement de la belette et de ses déboires judiciaires avec le renard ! En attendant, fumons du thé et restons éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

P. S. : demain, c'est déjà jeudi ! Et que fait-on jeudi ? On se voit à partir de 13 heures au Sila, le Salon du livre autour de mon recueil de nouvelles *L'homme-carrefour et autres histoires d'un pays impossible*. Pavillon central, D 36, stand des éditions Frantz Fanon.

Le Fumeur de Thé

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laalam

# Qui était là en premier ? L'œuf ou les crânes d'œufs ?

- T'as vu ! L'armée a lancé un appel au peuple !
- Tu veux dire un ordre d'appel !
- ???



Et les autres, là ! Les boulangers et l'association des consommateurs qui nous tannent le cuir avec le gaspillage du pain ! M'enfin ! Y a pire ces dernières heures ! Y a le gaspillage des œufs ! Je n'ai jamais vu ça ! Il s'en consomme comme des... p'tits pains ! Aurais-je raté une méga-promo sur les œufs ? Je ne pense pas. Ou alors, c'est que j'hiberne fort. Les épiciers et les autres revendeurs de « fils de la poule » eux-mêmes n'en reviennent pas. Débordés, qu'ils sont ! Y a pas de fêtes à gâteaux proches, que je sache. Pas d'arrivées massives de hadjis. Pas de départs, non plus. Le Ramadhan, mazal. Alors ? C'est quoi cette flambée, cette poêlée subite d'œufs ? La Principauté aurait-elle changé ses habitudes culinaires, gastronomiques et diététiques, optant brutalement et sans prévenir pour des régimes

d'œufs intensifs ? Mystère ! Un mystère d'autant plus épais que ce matin, en allant chercher mes croissants - au beurre, et sans œufs, dois-je le préciser ? - j'ai failli m'étaler à plusieurs reprises dans la rue. Les trottoirs étaient englués d'œufs non encore complètement séchés. Et le sol jonché de coquilles fracassées. Aw ?!! Les Dédédiens, en plus de changer leurs habitudes alimentaires en consommant comme des forcenés des œufs, auraient-ils aussi opté pour les cuisiner dehors, en pleine rue ? Auquel cas, je dénonce une atteinte flagrante à l'environnement. Quelle saloperie ! Toute la ville pue l'œuf pourri ! Les murs, on dirait des toiles surréalistes avec forte dominante jaunecaca. Casser des œufs ? C'est votre problème. Mais pas n'importe où. Et surtout, pas sur n'importe qui. Halte au gaspillage ! Vous avez faim ? Eh ben, fumez du thé et restez éveillés à votre cholestérol, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# Lexomil, ta mère !

*Incidents autour de la campagne. L'Anie, l'Autorité nationale indépendante pour les élections, évoque de « petits grabuges ». Je dirais même plus ! Un...*

... « chahut de gamins » !



Il ne nous manquait plus que ça ! Des insomnies ! Des insomnies de masse. Des milliers d'insomnies. Des centaines de milliers d'insomniacs, tous sexes confondus. Et, plus étrange encore, tous ces insomniacs, non seulement ne dorment pas, mais, en plus, ils ne dorment pas au même moment ! Ya bouquelb ! Non contents de ne pas arriver à fermer l'œil dans une séquence spéciale, unique, ils sortent tous dans la rue, en parfaite synchronisation, exhiber leur incapacité à dormir. Aw ! Un vrai défilé de zombies dans les rues et places des villes et villages de la principauté de Dézédie. Et s'il n'y avait que ça ! En plus, les zèbres non-dormants ne se limitent pas à sortir et à défilé en silence, des cernes énormes sous les yeux et les bras tendus devant eux, comme de bons, de vrais et

d'authentiques zombies. Noooooon, pensez-vous ! Pourquoi faire simple insomniaque quand on peut faire emmerdeur compliqué ? Figurez-vous qu'ils produisent un boucan d'enfer, nos insomniaques. Et ça gueule. Et ça siffle. Et ça applaudit, qu'on ne sait même pas pourquoi, au juste. Déjà qu'ils nous l'ont mise en colère, l'autre, là, la donzelle qui tient à sa sieste comme à la prunelle du puissant du moment. En l'empêchant de dormir le soir, aussi, en sus de sa sacro-sainte « gaïla », ils vont réussir à lui faire pêter un gros câble à la madame au sommeil léger. Et pendant ce temps-là, alors que nos rues grouillent de plus en plus, ces dernières heures, d'insomniaques, que fait le ministère de la Santé ? Rien ! M'enfin ! Vous ne voyez pas que l'épidémie d'insomnie gagne tout le pays ? Des zombies, il en sort de partout, toute la nuit. Allez ! Bougez-vous ! Une bonne grosse importation d'urgence de Lexomil, et double ration pour tous ! Dodo général ! Rrrrronn ! Zzzz ! Je fume du thé et je reste moi aussi éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

**POUSSE AVEC EUX !**

Par Hakim Laâlam

# L'impossible divorce avec la « Mère Nourricière » !

*Emboitant le pas à l'Espagne, la Principauté de...*

... Ouled Fayet refuse toute ingérence dans les affaires internes de la Dézédie !



Juste une résolution non contraignante, et c'est la panique ! Je n'ose imaginer si l'Europe avait pondu une condamnation ferme et contraignante. J'ose encore moins imaginer si un embargo avait été envisagé sérieusement contre la principauté de Dézédie. Genre « les avoirs de personnalités gelés » dans les banques européennes. Ou encore, genre « interdiction de se rendre dans des capitales occidentales pour toutes raisons, même celles de santé ». A la limite, nous, en quoi ça nous gênerait ? On se passerait de céréales et de Nutella, pour ceux qui en prennent encore. Ce qui ne fait pas beaucoup. Et on se soignerait chez nous, ici, en Dézédie, ce qui fait, malgré tout, beaucoup de monde parmi nous. Pour ne pas dire le gros de notre troupe. Mais « EUX » ? Est-ce que tu vois d'ici les enfants furibards parce que le papa ou la maman ou les deux sont dans l'impossibilité de leur payer les traites de l'appartement dans le 7<sup>e</sup> arrondissement parisien,

les comptes ayant été gelés ? Aie ! Aie ! Ou alors la crise de nerfs parce que Monsieur ne peut pas aller dans sa clinique du 16<sup>e</sup> se faire corriger un ongle incarné ? Impensable ! J'ai d'ailleurs ri doucement en ayant oui dire ces dernières heures que le ministre des Moudjahidine avait ressorti de sa boîte poussiéreuse la menace ultra-rouillée de relancer le sujet marronnier de la criminalisation du colonialisme français ! Bourourou, rentre vite dans ta boîte, on connaît ton côté facétieux, mais là, tu ne fais même plus rire ! De qui se fout-on ? Visiblement, des martyrs que l'on tourmente ainsi cycliquement dans leur repos éternel et que l'on instrumente de manière pas franchement jolie, avant de conclure dans un clapotis lamentable « cette question n'est pas à l'ordre du jour des excellentes relations qui nous lient à la France et du 3 456<sup>e</sup> réchauffement faisant suite un ch'tit malentendu vite réglé » ! Minable ! Riquiqui ! Même l'ongle incarné n'y croit plus à ce genre de menaces, lui qui sait, par avance, que de toutes les manières, et en dernière instance, il aura droit à sa « douce correction européenne ». Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.